Les archives orales à l'épreuve de l'histoire et des mémoires des contestations étudiantes des années 1968

Jean-Philippe Legois

▶ **To cite this version:**

Jean-Philippe Legois. Les archives orales à l'épreuve de l'histoire et des mémoires des contestations étudiantes des années 1968. Histoire. Université d'Angers, 2023. Français. NNT : 2023ANGE0064 . tel-04526993

HAL Id: tel-04526993

https://theses.hal.science/tel-04526993v1

Submitted on 29 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COLLEGE DOCTORAL PAYS DE LA LOIRE
ED SOCIETES TEMPS TERRITOIRES

université angers

THESE DE DOCTORAT

DE
L'UNIVERSITÉ D'ANGERS
SOUS LE SCEAU DE
LA COMUE ANGERS – LE MANS

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : Archivistique

Par
Jean-Philippe LEGOIS

Les archives orales à l'épreuve de l'histoire et des mémoires des contestations étudiantes des années 1968

Thèse présentée et soutenue à Angers, le 7 avril 2023

Rapporteurs avant soutenance :

Anne Klein	Professeure, Université Laval (Québec, Canada)
Frank Georgi	Professeur, Université Paris-Saclay

Composition du Jury :

Examinateurs :	Florence Descamps	Maîtresse de conférences HDR, EPHE
	Frank Georgi	Professeur, Université Paris-Saclay
	Andrea Giorgi	Professeur, Université de Trente (Italie)
	Bénédicte Grailles	Maîtresse de conférences, Université d'Angers
	Anne Klein	Professeure, Université Laval (Québec, Canada)
Dir. de thèse :	Patrice Marcilloux	Professeur, Université d'Angers

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.

REMERCIEMENTS

Ce parcours de thèse est un parcours de recherche, mais aussi un parcours de vie. Cela est d'autant plus le cas quand le doctorat d'archivistique se mène en parallèle à une activité professionnelle… et à une activité associative qui, elle-même, en est à sa 23e année de développement.

Vous êtes nombreuses et nombreux à m'avoir aidé et soutenu. Je tiens donc à vous remercier, chacune et chacun d'entre vous, du fond du cœur.

Mes remerciements vont en premier lieu à mon directeur de recherche, Patrice Marcilloux, qui a su et pu m'encourager et/ou me canaliser ou me réorienter, tout en portant toujours au plus haut possible les exigences de la recherche en archivistique.

J'exprime également ma chaleureuse reconnaissance à Bénédicte Grailles et Florence Descamps pour leur accompagnement qui est allé bien au-delà du comité de suivi de thèse, devenu, entre-temps, comité de suivi individualisé.

Nos échanges ont toujours été fructueux et m'ont beaucoup apporté tant sur le plan scientifique que personnel.

J'exprime aussi toute ma gratitude aux personnes qui m'ont relu, à un moment ou un autre, m'ont conseillé, écouté, voire entendu et m'ont fait part de leurs remarques bienveillantes : Hélène Fleckinger, Simon-Olivier Gagnon, Bénédicte Girault, Ioânna Kasapi, Françoise Laot, Nathalie Lopes, Robi Morder, Nathalie Raoux, Simon Ridley, Claire Scopsi et Annaëlle Winand; les derniers mois de rédaction ont bénéficié, en outre, de la vitalité de Victor et de sa *yaya* chérie. Nous n'oublions pas l'école doctorale et l'équipe du laboratoire TEMOS qui ont pu m'éviter quelques embûches dans ce parcours doctoral. Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance aussi à tou·tes celles et ceux que nous ne citons pas, mais qui nous ont régulièrement encouragé et soutenu.

Je tiens à remercier le laboratoire EMA (École, mutations, apprentissages) de CY Cergy Paris Université, ainsi que les équipes de l'Inspé de Versailles, sur le site de Gennevilliers, qui m'ont non seulement bien accueilli en tant que personnel de soutien ou d'appui qui mène, en parallèle, un doctorat, m'ont permis de mobiliser du temps de formation pour celui-ci, mais qui ont même inspiré et accompagné mes réflexions sur la recherche-action appliquée à l'archivistique.

Ce travail de recherche sur les archives orales a été rendu possible grâce à la coopération de nombreux témoins et témoignaires.

Que soient ici remercié·es très sincèrement celles et ceux dont le témoignage recueilli par des équipes de la Cité des mémoires étudiantes a pu alimenter ce travail : Henriette Asséo, Prisca Bachelet, Daniel Bertaux, Mireille Blanc, Serge Bosc, Jean-Marcel Bouguereau, Jean-François Boulanger, Lydia Georgiev, Christian Gilain, Dominique Gouguenheim, Jean-Yves Guegen, Jacques Hussenet, Guy Konopnicki, Christiane Kutten, Francis Kutten, Alain Lenfant, Danièle Linhart, Denis Ménétrey, Jean-Luc Michaud, Anne Querrien, Michel Quétin, Jean-Louis Robert, Michel Silland, Martine Storti, Dominique Tabah, Marie-Noëlle Thibault, Marie-Christine Volovitch-Tavarès.

Je veux tout autant remercier celles et ceux qui, à la Cité des mémoires étudiantes, permettent ou ont permis aux témoignages de devenir des archives orales, à nouveau Ioânna Kasapi, mais aussi Caroline Chalier et Marina Marchal et notamment, dans l'ordre alphabétique : Amina Achiche, Leslie Casasnovas, Judith Frey, Cécile Hochard, Gwenaël Hunault, Sophie Labonne, Anaëlle Lahaeye, Donald Mahouna, Fabien Moretto, Fanny Robin, Julie Villemin, Macha Zvenigorosky.

Enfin, les réseaux professionnels d'archivistes, y compris à l'international, mais aussi ceux du livre, de la documentation et du travail de mémoire comme mes différents engagements syndicaux successifs (au sein de la fonction publique territoriale, puis d'État), ont alimenté mes réflexions à maints égards.

Sommaire

Introduction **7**
Cadres de réflexion archivistique 11
Histoire et mémoires critiques 13
Une problématique à rebondissements multiples 17
Conventions **23**

Chapitre I. - Questions de définitions, état de l'art et division scientifique du travail de mémoire **25**
I.1. Le rôle social de l'archiviste et les archives orales 28
I.2. La fabrique du récit scientifique : sciences sociales, archives et histoire orales 53
I.3. Une co-construction et / ou une co-production avec les témoins ? 76

Chapitre II. - Cartographie, archéologie et typologie de campagnes : périodisation des régimes de mémorialité d'un périmètre de recherche **99**
II.1. D'une commémoration de 68 à l'autre, d'un régime de mémorialité à l'autre 102
II.2. Deux campagnes, vingt ans après 123
II.3. Trois campagnes, encore vingt ans après 141

Chapitre III. - Étude de cas : la campagne de la Cité des mémoires étudiantes sur les années 1968 **171**
III.1. Les cercles concentriques mémoriels du témoin. 172
III.2. « Au-delà des petits faits vrais » : l'informel 203
III.3. Temporalités des témoins, collecteur·es et collectes : références au passé, régimes de mémorialités et commémorations 234

IV. Recherche-action : vers une archivistique d'intervention **259**
IV.1. Les fabriques de la mémoire : améliorer le dispositif d'intervention 263
IV.2. La fabrique des mémoires : renforcer la documentalité pour la recherche 284
IV.3. « Remue-mémoires » : renforcer les cercles vertueux collectes / valorisations 296

Conclusion **327**
Pour une fabrique archivistique des mémoires 329
Pour une interopérabilité des acteurs du travail de mémoire, pour un dialogue pluridisciplinaire fructueux 335

Sources **339**
Bibliographie **341**
Annexe n°1. - Tableau comparatif des témoins apparaissant dans le livre et/ou la série télévisée *Génération*. 371
Annexe n°2. – Brève chronologie du 68 nord-irlandais. 373
Annexe n°3. – Repères chronologiques sur l'Italie des années 1968. 374

Annexe n°4. – Fiche chrono-thématique de Marco Boato issue de la thèse de Filippo Mura, *Le memorie dell'Università […]. Materiali per una storia orale*. 375
Annexe n°5. - Tableau récapitulatif des témoignages oraux individuels recueillis par la Cité des mémoires étudiantes, 2001-2022. 383
Annexe n°6. - Résumés analytiques détaillés du sous-corpus sorbonnard, 2001-2021. 389
Annexe n°7. - Carnet de campagne de la Cité des mémoires étudiantes 445
Annexe n°8. – Fiche prosopographique du corpus étudiant du *Maitron*. 446
Annexe n°9. – Programme de sauvegarde et de valorisation des archives étudiantes. 448
Annexe n°10. – Champs ajoutés à la norme ISAD(G) pour les documents AV. 450
Annexe n°11. – Témoignage de Ramzi Tadros dans l'inventaire des Archives nationales 455

Table des sigles et acronymes 459
Table des figures 463
Table des matières 465

Introduction

« Moi, créole américain, je chante les histoires contre l'Histoire.
Je chante les mémoires contre la Mémoire.
Je chante les Traces-Mémoires contre le Monument.
C'est opposer le Divers à l'Unique.
L'ouvert à l'enclos. »

Patrick Chamoiseau[1].

Il est loin le temps où Bertolt Brecht, dans son *Manuel pour habitants des villes*, invitait ses lecteurs à « effacer ses traces »[2]. Même les discours critiques contre « la » mémoire lui opposent d'autres « traces ». La mémoire, les mémoires deviennent objet de recherche, sujets de thèses, de séminaires (signalons notamment le séminaire « Approches contemporaines de la mémoire[3] » du Rize), de revues (*Memory studies, Mémoires, Mémoires en jeu, Conserveries mémorielles, Cahiers Mémoire & Politique*), voire de champs de recherche (*Memory studies*[4]). Depuis janvier 2021, notamment après les polémiques autour de l'inscription, puis du retrait de Charles Maurras des « célébrations nationales » en 2018, ce n'est plus le Haut comité des commémorations nationales, sous l'égide du ministère de la Culture, mais France mémoire, dépendant de l'Institut de France, qui détermine le calendrier commémoratif de l'année[5].

Dans le domaine des archives, la déclaration universelle sur les archives du Conseil international des archives, adoptée en 2011 par l'UNESCO, définit les archives par leur contribution « à la constitution et à la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective ». Le 3 mai 2016, la ministre de la Culture, Audrey Azoulay, dans son discours devant le Conseil supérieur des Archives lors duquel elle installe son nouveau président, Jean-Louis Debré, reprend la « paix des mémoires » de François Hollande comme objectif pour les archives[6]. À Nancy, les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle ont inauguré leur nouveau bâtiment intitulé « Centre des mémoires Michel-

[1] Patrick Chamoiseau, *Guyane. Traces-mémoires du bagne*, Paris, CNMHS, 1994, 114 p., p. 16-17.
[2] Traduit de l'allemand par Gilbert Badia, Guillevic, Bernard Lortholary, Maurice Regnaut et Antoine Vitez, *L'Arche*, 2007, 192 p. Et de préciser : « Quoi que tu dises, ne le dis pas deux fois ! Si tu découvres tes pensées chez un autre, renie-les ! Quand on n'a rien signé, pas laissé de photo, Quand on n'y était pas et qu'on n'a rien dit, Comment pourrait-on vous prendre ? ».
[3] https://mes.hypotheses.org/category/agendaactualites/seminaires/programme-acm (consulté le 3 décembre 2022)
[4] Denis Peschanski, Brigitte Sion (dir.), *La vérité du témoin, mémoire et mémorialisation*, Paris-Bry-sur-Marne, Hermann-INA, 2018, 185 p.
[5] Cédric Pietralunga et Guillaume Fraissard, « Xavier Darcos, "Il faut qu'à nouveau l'histoire, ses grands personnages, fassent partie de ce qui nous relie, et non de ce qui nous divise" », *Le Monde*, 16 janvier 2021 https://www.lemonde.fr/culture/article/2021/01/16/xavier-darcos-celebrer-dans-la-modernite-ce-qui-a-ete_6066478_3246.html#xtor=AL-32280270%2520; Cédric Pietralunga, « Commémorations : pour 2021, France Mémoire a choisi Napoléon, La Fontaine ou encore La Commune de Paris », *Le Monde*, 16 janvier 2021 https://www.lemonde.fr/culture/article/2021/01/16/commemorations-une-delicate-mission-de-pacification-pour-france-memoire_6066450_3246.html (consultés le 4 septembre 2022)
[6] https://www.vie-publique.fr/discours/199386-declaration-de-mme-audrey-azoulay-ministre-de-la-culture-et-de-la-commu (consulté le 9 décembre 2022)

Dinet » à la rentrée 2021. On peut y voir l'écho persistant et amplifié du sondage commandé par *Le Monde* pour le colloque « Les Français et leurs archives » organisé par l'association « Une cité pour les Archives nationales » en 2001 : les Français associaient, en premier, les archives au terme « mémoire » à 80%[7]. Nous sommes bien dans une phase d'extension du domaine des archives au-delà de sa définition légale. Mais, qu'entend-on par mémoire(s) ? L'articulation tardive des politiques d'archives aux enjeux de mémoires est-elle un nouvel avatar du « trop de mémoire » déjà consigné par Paul Ricœur dès la première page de son livre *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*[8] ? Et peut-on mener des recherches à partir d'archives orales, donc de témoignages, en faisant l'impasse sur ces questions ?

Quand Benjamin Tremblay entame sa thèse de sociologie (Centre Max Weber, Lyon 2) sur la « pragmatique de la mémoire » et qu'il en présente l'enjeu, en 2014, voici ce qu'il écrit de la mémoire collective :

> « [elle] est avant tout un horizon : elle n'existe jamais tout à fait de façon certaine, assurée, comme « fait social ». Au contraire, il faut toujours la (re)faire : il faut y travailler. C'est ainsi qu'à Villeurbanne un certain nombre de personnes, d'associations, d'institutions, mobilisent une énergie considérable en vue de faire mémoire : cette mobilisation trahit, par son existence même, le fait qu'à aucun moment donné la « mémoire » ne se reproduit par elle-même. Il faut donc faire des films, des œuvres artistiques, des débats, des livres. Ériger des stèles, des plaques, des monuments. Écrire des discours, faire des visites guidées, raconter des histoires. Se battre, militer, argumenter, juger, évaluer, trier. C'est ici, au cœur des pratiques, qu'est la "mémoire collective" : elle n'est pas dans le ciel des idées, elle n'est pas cette sorte de nuage étrange qui flotterait dans "la société", ...[9] »

C'est à la fin des années 1970 que la notion de mémoire commence à trouver une place dans le champ historiographique. Encore absente de *Faire de l'histoire*[10], elle n'entre dans la fabrique de l'histoire que quatre ans plus tard, avec la contribution de Pierre Nora à *La Nouvelle Histoire*[11]. Depuis, la communauté historienne l'utilise « pour opposer et hiérarchiser deux autorités discursives sur le passé : "Mémoire et histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience

---

[7] « Sondage "Les Français et leurs archives", octobre 2001 », Une cité pour les Archives nationales, *Les Français et leurs archives*, actes du colloque au Conseil économique et social (5 novembre 2001), Paris, Fayard, 2002, 227 p., p. 165-222, p. 177 et Antoine Prost, « Les Français et leurs archives. Le sondage du journal *Le Monde* », *Comma*, n° 2-3, 2003, actes de la XXVI[e] conférence internationale de la Table ronde des Archives, Marseille, 12-15 novembre 2002, p. 51-56. Voir aussi Emmanuel de Roux, « La passion des Français pour leur mémoire individuelle et collective », *Le Monde*, 6 novembre 2001.

[8] Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Le Seuil, 2000, 672 p., p. 1.

[9] https://mes.hypotheses.org/845, site Internet du Rize, « La mémoire et son collectif », 29/4/2014 (consulté le 3 décembre 2022)

[10] Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 3 vol., 1974.

[11] Pierre Nora, « Mémoire collective », Roger Chartier, Jacques Le Goff et Jacques Revel (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Retz/CEPL, 1978, p. 398-401.

que tout les oppose" ». D'où la question de Sébastien Ledoux : « De quoi la mémoire est-elle devenue le nom ? » [12]

La parution des *Lieux de mémoire*, de 1984 à 1992, sous la direction de Pierre Nora, marque ce « moment mémoire[13] ».

P. Nora y parle de « la mémoire transformée en histoire » et d'une « mémoire archivistique »

> « C'est d'abord une mémoire […] archivistique [qui] s'appuie tout entière sur le plus précis de la trace, le plus matériel du vestige, le plus concret de l'enregistrement, le plus visible de l'image. […] Moins la mémoire est vécue de l'intérieur, plus elle a besoin de support extérieurs et de repères tangibles d'une existence qui ne vit plus qu'à travers eux. D'où l'obsession de l'archive qui marque le contemporain […]. Aucune époque n'a été aussi volontairement productrice d'archives que la nôtre, non seulement par le volume que sécrète spontanément la société moderne, non seulement par les moyens techniques de reproduction et de conservation dont elle dispose, mais par la superstition et le respect de la trace. »[14]

Dans sa typologie des mémoires, Randall C. Jimerson dégage aussi une « mémoire archivistique » et voit « grandir » le « concept d'archives en tant que dépôts de la mémoire[15] » ; dans les pays anglo-saxons, l'articulation entre les mémoire(s) collective(s) et les archives est plus développée[16]. La « puissance publique a ainsi investi la mémoire pour apporter à ses administrés une restauration de l'estime de soi, avec la mise en place de politiques de reconnaissance[17] » : en France, ces politiques mémorielles se mettent en place sans penser l'articulation avec les archives, malgré les discours de François Hollande et d'Audrey Azoulay.

Comme l'écrit Florence Descamps, le « recours aux sources orales est entré en collision avec le mouvement de patrimonialisation qui a saisi la société française à partir des années 1990, au point de s'y confondre ou d'en être recouvert, tout en en assurant l'expansion discrète[18] ». Et si elle reprend l'idée de Michel Rautenberg d'une « rupture patrimoniale[19] », c'est à propos des années 1980 et pour dévoiler « le changement de "régime d'historicité" que connaît la société française

---

[12] Sébastien Ledoux, « Les historiens face aux nouveaux usages du mot *mémoire* », *Mots. Les langages du politique*, n° 103, 2013, p. 137-143, p. 137, 139. Citation de Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire », Pierre Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*, tome I, *La République*, p. 24.

[13] Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », Pierre Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*, tome III, Les France, Paris, Gallimard, 1992, p. 977-1012, p. 1010.

[14] Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire : la problématique des lieux », Pierre Nora (éd.), *Les lieux de mémoire* : *la République*, tome 1, Paris, Gallimard, 1984, p. XVII-XXLII, XXV et XXVI-XXVII.

[15] Randall C. Jimerson, « Archives and Memory », *OCLC Systems & Services*, vol. 19, n° 3, 2003, p. 89-95, p. 89.

[16] Margaret L. Hedstrom, Trond Jacobsen, Ricardo L. Punzalan, « Invoking "collective memory" : Mapping the emergence of a concept in archival science », *Archival science*, 2013, p. 217-251.

[17] Sébastien Ledoux, « Les historiens face aux nouveaux usages du mot *mémoire* », *art. cité*, p. 140. L'auteur cite Axel Honneth : *La lutte pour la reconnaissance*, trad. de l'allemand par P. Rusch, Paris, Cerf, 2000 ; « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, nº 23, 2004, p. 133-136.

[18] Florence Descamps, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, EHESS, 2019, 216 p., p. 29.

[19] Michel Rautenberg, *La rupture patrimoniale*, Grenoble, À la croisée, 2003, 173 p.

dans la même décennie et dont François Hartog a défini les contours : effacement de l'horizon d'avenir, survalorisation de la présence du passé dans le présent et présentisme[20] ». F. Descamps parle même d'une « patrimonialisation de la mémoire[21] » pour les années 2000. Les archivistes ont contribué fortement au développement de ce type spécifique d'archives[22]. La reconnaissance du « patrimoine culturel immatériel », avec la convention de l'UNESCO en 2003[23], a renforcé encore ce processus.

On parle alors d'« inflation mémorielle » et, dès 1994, la sociologue Marie-Claire Lavabre invite à « en finir avec une certaine naïveté du moment mémoire[24] ». Même P. Nora écrit plus tard, en 2006 : « l'heure est à une dangereuse radicalisation de la mémoire[25] ». Les « mémoires-prothèses » consensuelles, elles-mêmes, n'ont qu'un temps et les débats peuvent être vifs, comme nous avons pu le voir, en 2020, avec la vague de déboulonnages de statues et autres symboles de discriminations consécutive à la mort de Georges Floyd aux États-Unis[26].

Dans ce travail de recherche doctoral, nous voulons contribuer à ces études sur la ou les mémoire(s) d'un point de vue archivistique, à travers le cas et des cas d'archives orales à l'épreuve de l'histoire et des mémoires des contestations étudiantes des « années 1968 ». La (re)mise en question des archives orales et leur mise à l'épreuve d'une histoire spécialisée et de mémoires collectives plurielles, celles des contestations étudiantes des années 1968, se veut aussi une contribution à cette démystification de la mémoire orale.

Le 11 juin 2021, Martine Sin Blima-Barru, responsable du Département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles aux Archives nationales, est intervenue à la fin de la « journée-atelier » du Comité d'histoire du ministère de l'Éducation nationale (CHMEN) « "Paroles d'acteurs" de l'Education nationale. Finalités et modalités de la relance d'une collecte d'archives orales (1988 à nos jours) ». Avant le temps des conclusions, M. Sin Blima-Barru commence ainsi son propos : « Que représentent les archives orales pour les archivistes ? ». C'est une des questions qui taraudent cette recherche doctorale. Reformulée d'un point de vue plus général, une des questions centrales de ce travail est de discuter l'hypothèse des archives orales, archives comme les autres, et de l'étayer y compris sur le plan archivistique.

---

[20] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 72-73.
[21] *Ibid.*, p. 107.
[22] Un premier état des lieux a été réalisé par Agnès Callu et Hervé Lemoine en 2005 : *Le Patrimoine sonore et audiovisuel français : entre archives et témoignages, guide de recherche en sciences sociales*, [Préfaces d'Emmanuel Le Roy Ladurie et Jean Cluzel ; postface de Jacques Rigaud], Paris, Belin, 7 volumes.
[23] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 108.
[24] Marie-Claire Lavabre, « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, n° 3, 1994, p. 480-493, p. 491.
[25] Pierre Nora, « Malaise dans l'identité historique », *Le Débat*, n° 141, septembre-octobre 2006, texte réédité dans *Liberté pour l'histoire*, Paris, CNRS éditions, « Débats », 2008, p. 15.
[26] « Patrimoines contestés », dossier coordonné par Anne Lafont, *Esprit*, n° 485, mai 2022, p. 39-95.

Cadres de réflexion archivistique

Afin de dégager quelques éléments pour cette archivistique de la mémoire, il nous faut mobiliser, voire conjuguer, deux conceptions de ce champ disciplinaire qu'est l'archivistique : l'archivistique « sociale » de Bénédicte Grailles et Patrice Marcilloux et l'archivistique « critique » d'Anne Klein.

B. Grailles et P. Marcilloux définissent ainsi l'archivistique sociale :

> « Il nous paraît donc intéressant de proposer d'ériger l'étude des interactions entre archives, individu et société, à travers l'institution archivistique ou tout autre système de médiation possible, en un sous-champ disciplinaire. Nous proposons de l'appeler "archivistique sociale" par référence à l'histoire sociale, à l'histoire socioculturelle ou sociale du culturel plus exactement, puisqu'aussi bien le but est ici d'étudier, dans le passé et dans le temps présent, un objet et une des voies par lesquelles, pour reprendre les mots de Dominique Kalifa, "les individus et les groupes perçoivent, pensent et donnent sens au monde qui les entoure" »[27].

Cette archivistique couvre aussi bien l'histoire des archives, des institutions, des pratiques et des politiques culturelles qui concernent ces types de documents que l'étude des logiques d'usages ou demandes sociales et s'intéresse à « toutes les formes d'interactions entre archives et société[28] ». Patrice Marcilloux « préconise de définir l'archivistique non "par rapport à un objet mais à partir des attitudes des hommes en société face à ce qu'ils veulent bien appeler archives" pour s'éloigner de la vision des archives en tant que sources et de l'archivistique en tant que science auxiliaire de l'histoire[29] ».

Pour nous inscrire dans le même sillage que Margot Georges, « nous ne prenons pas [seulement] les archives comme des objets d'histoire mais comme des "enjeux de société[30]" [31] », en considérant les archives comme « un corps suscitant des pratiques » et pouvant être « autre chose qu'un objet de

---

[27] Bénédicte Grailles et Patrice Marcilloux, « Pour une archivistique sociale : esquisse d'un bilan de dix ans de recherche en archivistique à l'université d'Angers », *Archives*, 2020, volume 49, n°1-2, p. 37-56, p. 46 [État, conditions et diffusion de la recherche en archivistique, 8e symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique, 30 novembre 2019, Montréal].

[28] Margot Georges, *Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives. Représentations et pratiques dans les sciences du végétal*, thèse d'archivistique sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, TEMOS, soutenue publiquement le 7 avril 2022, 644 p., p. 10 ; Patrice Marcilloux, *Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p., p. 86-87.

[29] Magalie Moysan, *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006 L'exemple de l'épidémiologie et de la génétique*, thèse d'archivistique sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, TEMOS, soutenue publiquement le 11 décembre 2019, 774 p., p. 15. Citation de P. Marcilloux, « L'archivistique à l'université : quel régime disciplinaire », *La Gazette des archives*, n° 226, 2012, p. 297-311.

[30] Christian Hottin, Yann Potin, Amable Sablon du Corail (sous la dir. de), « Archives et enjeux de société », *Culture et Recherche*, n° 129, 2014, 84 p.

[31] Margot Georges, *Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives*, *op. cit.*, p. 19.

normalisation »[32]. Pour notre objet de recherche et notre problématique, il nous faut pouvoir étudier les archives orales en lien avec les différent·es acteur·es qui concourent à leur production dans le cadre du travail de mémoire.

Avec Yvon Lemay, Anne Klein insiste, à plusieurs reprises, sur un des aspects fondamentaux de l'archivistique « critique », l'exploitation des archives, « point aveugle de chacune des visions des archives (traditionnelle et postmoderne) »[33] :

> « Toutefois, les critiques formulées jusqu'à maintenant à l'égard de cette théorie [des trois âges], et le modèle alternatif du *Records continuum* qui est proposé, n'ont pas pris en considération un moment d'existence fondamental des archives, c'est-à-dire leur exploitation. Car en effet, si la vision classique de l'archivistique, d'une part, est largement déterminée par l'origine des documents (leur création et son contexte) et si, d'autre part, l'archivistique postmoderne fonde davantage sa réflexion sur la dimension sociale des archives et le rôle de l'archiviste, il n'en reste pas moins que, pour être pleinement archives, les documents doivent être envisagés depuis un troisième terme : leur exploitation par des utilisateurs. »[34]

L'archivistique critique est également attentive aux rapports entre archives et pouvoirs, notamment à ce qui peut être dénommé la « dynamique institutionnelle[35] » ou processus d'institutionnalisation, à savoir « le moment de la négation de la négation, celui où l'institué englobe l'instituant, lui reconnaît force de loi et l'intègre dans ses règles et ses normes[36] ». En cela, elle approfondit certains axes de l'archivistique post-moderne, comme celui-ci développé par Terry Cook :

> « les archivistes professionnel·les ont besoin de se transformer d'expert·es d'élite derrière des murs institutionnels pour devenir des conseiller·es, des facilitateur·rices, des *coaches* qui travaillent dans la communauté pour encourager l'archivage en tant que *processus* participatif, partagé avec de nombreux membres de la société, plutôt que nécessairement acquérir les *produits* archivistiques dans nos archives établies[37] ».

Les relations entre archives et pouvoirs s'enrichissent, en démocratie, d'une réflexion critique sur le rôle social de l'archiviste et de la réappropriation citoyenne par le peuple, avec, en France, la loi du

---

[32] Christian Hottin, « L'archivistique est-elle une science ? Réactions aux journées d'études organisées par l'École des chartes et l'Association des archivistes français à la Sorbonne (salle Louis-Liard) les 30 et 31 janvier 2003 », *Labyrinthe*, n° 16, 2003, p. 99-105, p. 104.

[33] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, 252 p., p. 203.

[34]Yvon Lemay et Anne Klein, « Les archives définitives : un début de parcours. Revisiter le cycle de vie et le *Records continuum* », *Archivaria*, 77, 2004, p. 73-102, p. 74.

[35] Gilles Monceau, « Transformer les pratiques pour les connaître : recherche action et professionnalisation des enseignantes », *Revista Educação e Pesquisa*, Université de Sao Paulo SP (Brésil), vol. 31, nº 3, 2005, p. 467-482, p. 467, 472.

[36] Claire de Saint Martin, *Que disent les élèves de CLIS 1 de leur(s) places(s) dans l'école ? Un empan liminal*, thèse de sciences de l'éducation sous la direction de Gilles Monceau, Université de Cergy Pontoise, EMA, soutenue publiquement le 26 novembre 2014, 476 p., p. 114.

[37] Terry Cook, « Evidence, Memory, Identity and Community : Four Shifting Archival Paradigms. », *Archival Science*, n° 13 (2/3), 2013, p. 95-120, p. 114.

7 messidor an II (25 juin 1794, selon le calendrier révolutionnaire). Nous pouvons également rattacher à cette archivistique critique tout le courant de recherche sur la dimension émotive des archives porté par des archivistes américains, puis par Anne Klein, Yvon Lemay ou encore Sabine Mas[38].

Et, quand nous proposons de conjuguer archivistique sociale et archivistique critique, c'est parce qu'elles sont, à nos yeux, dialectiquement liées. L'archivistique ne peut être critique que parce qu'elle est aussi sociale : ancrée dans des territoires et des espaces sociaux, elle peut d'autant plus analyser concrètement les rapports entre archives et pouvoirs. Et l'archivistique ne peut être sociale que parce qu'elle est aussi critique, ne regardant pas les individus et les sociétés d'en haut, mais dans leurs rapports sociaux et politiques.

Histoire et mémoires critiques

Le recours à la pensée de Walter Benjamin est loin d'être un détour dans cette approche de l'archivistique, y compris dans son rapport avec la mémoire, car, comme le souligne Michaël Löwy, « l'historicité des objets se situe moins dans leur contexte d'émergence qu'au moment de leur actualisation[39] » et, selon Benjamin, les traces-objets-images « ne parviennent à la lisibilité qu'à une époque déterminée » et l'Autrefois devient « renversement dialectique et irruption de la conscience éveillée »[40]. Il s'agit d'un changement radical dans la conception de l'histoire et du rapport au passé : « L'histoire est l'objet d'une construction dont le lieu n'est pas le temps homogène et vide, mais le temps saturé d'"à-présent"[41] ». Pour W. Benjamin, dans la 14e de ses *Thèses sur le concept d'histoire* :

> « aucune réalité de fait ne devient, par simple qualité de cause, un fait historique. Elle devient telle, à titre posthume, sous l'action d'événements qui peuvent être séparés d'elle par des millénaires. L'historien qui part de là cesse d'égrener la suite des événements comme un chapelet. Il saisit la constellation que sa propre époque forme avec telle époque antérieure. Il fonde ainsi un concept du présent comme "à-présent", dans lequel se sont fichés des éclats du temps messianique.[42] »

[38] Yvon Lemay, Anne Klein, « Mémoire, archives et art contemporain », *Archivaria*, n° 73, 2012, p. 105-134 ; Marie-Pierre Boucher, Yvon Lemay, « L'émotion ou la face cachée de l'archive », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010- 2011, p. 39-52 ; Christine Dufour, Anne Klein, Sabine Mas, « Émouvantes, les archives ? Le point de vue des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014-1, « Les archives, aujourd'hui et demain… Forum des archivistes 20-22 mars 2013 (Angers) », p. 75-90.

[39] Michaël Löwy, *Walter Benjamin : Avertissement d'incendie. Une lecture des thèses* « *Sur le concept d'histoire* », Paris, Presses Universitaires de France, 2001, 240 p., p.126.

[40] Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle : Le livre des passages*, traduction de Jean Lacoste, Paris, Cerf, 1989, 974 p., p. 479 et 405.

[41] Walter Benjamin, « Thèses sur le concept d'histoire », *Œuvres*, traduit et présenté par Maurice de Gandillac, tome 3, Paris, Gallimard, 2000, 482 p., p. 427-443, p. 439.

[42] *Ibid.*, p. 442-443.

Une autre idée-force de ses *Thèses* est l'attention portée aux dominé·es, aux vaincu·es de l'histoire et de la mémoire : « À la mémoire des sans-nom est dédiée la construction historique ». Quelques lignes plus haut, il écrit : « Il est plus difficile d'honorer la mémoire des sans-nom que celle des gens reconnus »[43]. À l'instar de Jacques Rancière compilant les archives du rêve ouvrier ou de Jean Maitron voulant refaire vivre les « obscurs et sans grade », Walter Benjamin a une vision aiguë des rapports de dominations et des résistances à celles-ci, y compris sur le plan symbolique et mémoriel :

> « Tous ceux qui jusqu'ici ont remporté la victoire participent à ce cortège triomphal où les maîtres d'aujourd'hui marchent sur les corps des vaincus d'aujourd'hui. À ce cortège triomphal, comme ce fut toujours l'usage, appartient aussi le butin. Ce qu'on définit comme biens culturels. Quiconque professe le matérialisme historique ne les peut envisager que d'un regard plein de distance. Car, tous en bloc, dès qu'on songe à leur origine, comment ne pas frémir d'effroi ? Ils ne sont pas nés du seul effort des grands génies qui les créèrent mais en même temps de l'anonyme corvée imposée aux contemporains de ces génies. Il n'est aucun document de culture qui ne soit aussi un document de barbarie. Et la même barbarie qui [l']affecte, affecte tout aussi bien le processus de [sa] transmission de main en main. C'est pourquoi, autant qu'il le peut, [l'historien matérialiste] se détourne d'eux. Sa tâche, croit-il, est de brosser l'histoire à rebrousse-poil. »[44]

Dans son commentaire de cette 7e thèse, Michaël Löwy revient sur le refus de W. Benjamin d'imiter ceux qui caressent dans le bon sens « le poil trop luisant[45] » de l'histoire et sur cette « formule d'une formidable portée historiographique et politique » :

> « Comme toujours chez Benjamin, l'impératif "brosser l'histoire à rebrousse-poil" a une double signification :
>
> a) historique : il s'agit d'aller à contre-courant de la version officielle de l'histoire, en lui opposant la tradition des opprimés. De ce point de vue on perçoit la continuité historique des classes dominantes comme un seul et énorme cortège triomphal, occasionnellement interrompu par les soulèvements des classes subalternes ;
>
> b) politique (actuel) : la rédemption / révolution n'aura pas lieu grâce au cours naturel des choses, le "sens de l'histoire", le progrès inévitable. C'est à contre-courant qu'il faudra lutter. Laissée à elle-même, ou caressée dans le sens du poil, l'histoire ne produira que de

[43] Walter Benjamin, *Écrits français*, traduit et présenté par Jean-Maurice Monnoyer, Paris, Gallimard, 1991, 512 p., p. 454-455.
[44] Michaël Löwy, *Walter Benjamin : Avertissement d'incendie, op. cit.*, p. 93.
[45] Comme le signale M. Löwy, W. Benjamin utilise cette expression ironique dans la version française de cette thèse.

nouvelles guerres, de nouvelles catastrophes, de nouvelles formes de barbarie et d'oppression. »[46]

« Les événements ne prennent alors plus place le long d'un *continuum* mais dans une temporalité ouverte à la possibilité de rupture radicale »[47]. Michaël Löwy reformule cette autre révolution historiographique :

> « Ce qui veut dire tout d'abord ceci : la variante historique qui a triomphé n'était pas la seule possible. Contre l'histoire des vainqueurs, la célébration du fait accompli, les routes historiques à sens unique, l'inévitabilité de la victoire de ceux qui ont triomphé, il faut revenir à ce constat essentiel : chaque présent ouvre sur une multiplicité d'avenirs possibles. »[48]

Ainsi, tout comme Benjamin redéfinit les tâches de « l'historien matérialiste » dans ses *Thèses sur le concept d'histoire*, Anne Klein nous invite à emprunter le chemin d'une « archivistique matérialiste » – « le matérialisme dialectique, à la fois pensée et méthode »[49]. Pour nous, cette archivistique matérialiste doit s'enrichir des archivistiques « sociale » et « critique » ; cette archivistique vise notamment à scruter les conditions de production, collecte et traitement, mais aussi d'exploitation, utilisation et valorisation. Elle se veut attentive aux « temps dans lesquels les archives s'inscrivent tout autant que ceux qui les marquent[50] » ce que nous proposons d'appeler, à la suite de Denis Peschanski, puis Florence Descamps (concept repris et élargi en 2014), les régimes de mémorialité. L'archivistique matérialiste serait socialement critique et critiquement sociale. Nous allons ici tenter de la mettre en œuvre dans la fabrique archivistique des mémoires.

Mais, avant de réinvestir ces différents cadres intellectuels dans mon objet d'étude, il nous faut revenir sur une des spécificités de la recherche en archivistique signalée par Margot Georges, à savoir celle du double positionnement profession/recherche, notamment parmi les doctorant·es. Ce travail de recherche doctoral s'inscrit dans une désormais longue lignée. Si nous partageons avec M. Georges la volonté de « s'extraire de la pratique professionnelle, de prendre de la hauteur » et du recul, nous n'en restons pas au stade de la « réflexion théorique »[51] : nous nous extrayons de la dite « pratique professionnelle » pour mieux y retourner, y replonger, convaincu du dialogue fécond et permanent entre pratique et théorie.

C'est d'ailleurs cette recherche doctorale qui nous a amené à développer, depuis 2016, une réflexion et une pratique de l'archivistique d'intervention[52]. Aussi notre terrain de recherche correspond-il à

[46] Michaël Löwy, *Walter Benjamin : Avertissement d'incendie, op. cit.*, p. 97-98.
[47] *Ibid.*, p. 127.
[48] *Ibid.*, p. 135.
[49] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 4 et 230.
[50] *Idem*.
[51] Margot Georges, *op. cit.*, p. 9 et 24.
[52] Jean-Philippe Legois, « Archivistes et utilisateurs des témoignages oraux, coacteurs de la construction de mémoires collectives : l'exemple de la Cité des mémoires étudiantes », Martine Cardin et Anne Klein (dir.), *Consommer*

une pratique archivistique associative de plus de 20 ans et même à cinq ans de pratique professionnelle quand nous avons dirigé, à Reims, la mission de préfiguration de la Cité des mémoires étudiantes. Nous revendiquons non seulement un lien fort entre praticien·nes et chercheur·es, mais aussi le fait d'alimenter tant la recherche de notre pratique que notre pratique de notre recherche. Nous nous inscrivons également dans la perspective de l'épistémologie du point de vue de Sandra Harding ou des savoirs situés de Donna Haraway au sens où il est possible de conjuguer engagement et scientificité et, secondairement, que l'expérience des praticien·nes peut être mise au cœur d'une archivistique réflexive[53]. Nous pourrons aussi nous inspirer de l'« ethnographie réflexive » de Michael Burawoy qui prend « en charge l'histoire, le contexte et la théorie »[54]. Cette archivistique d'intervention est la dernière caractéristique de notre approche qu'il nous faut signaler dans cette introduction. Elle relève, à nos yeux, de la perspective plus large d'une recherche d'intervention, qui, dans le champ historien, caractérise, depuis sa création, le Centre d'histoire sociale (Paris 1/ CNRS), mais aussi, comme l'a rappelé son directeur, Yves Denéchère, le laboratoire TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés, UMR 9016 CNRS)[55].

Cette réflexion se veut aussi pluridisciplinaire. Maurice Halbwachs, dans *Les cadres sociaux de la mémoire*, définit la mémoire collective par des « souvenirs effectivement partagés par un groupe donné » et rappelle, dans sa conclusion, que « la mémoire est une fonction collective »[56]. Et, à la sociologie, il ne faut pas oublier d'ajouter l'ethnologie et l'anthropologie. Très concrètement, la méthode du parcours de vie que nous défendrons comme la plus pertinente[57] (*cf*. sous-partie I.2) ne fait pas l'unanimité dans les autres disciplines de sciences humaines et sociales. En plus des approches ethnologiques ou anthropologiques, plus attentives à la manière de dire qu'aux dires eux-mêmes, l'approche des sociologues ou des politistes pourrait être caractérisée par le primat de la problématique et donc d'une question centrale derrière d'autres séries de questions, ce qui aboutit à des grilles d'entretien construites thématiquement autour de la problématique de chaque enquête, avec seulement à la fin des informations biographiques sous forme de questions fermées regroupées dans un talon sociologique.

---

l'information. De la gestion à la médiation documentaire, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, 181 p., p. 41-55, p. 46-50.

[53] Artemisa Flores-Espínola, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du "point de vue" », *Cahiers du genre*, n° 53, 2012, p. 99-120.

[54] Michael Burawoy, « Revisiter les terrains. Esquisse d'une théorie de l'ethnographie réflexive », Daniel Cefaï (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, EHESS, 2010, 640 p., p. 295-351, p. 302 ; trad. de Michael Burawoy, « Revisits : A Turn to Reflexive Anthropology », *American Sociological Review*, n° 68, 2003, p. 645-679.

[55] C'est lors de la dernière assemblée générale du laboratoire TEMOS, le 4 octobre 2022, qu'Y. Denéchère a repris les mots de l'actuel directeur du CHS, Emmanuel Bellanger.

[56] Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1ère édition, Alcan, 1925), 370 p., p. 290.

[57] Et, si un questionnaire plus précis est à développer, il est à insérer à l'intérieur de ce cheminement souple et non à développer à part comme lorsqu'on menait des enquêtes ciblées sur la Résistance ou telle autre période ou sujet. *Cf.* Jean-Philippe Legois, « Archivistes et utilisateurs des témoignages oraux, coacteurs de la construction de mémoires collectives », *art. cité*, p. 52-54.

Une problématique à rebondissements multiples

Lorsque Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux introduisent l'ouvrage collectif consacré aux « fabriques alternatives d'archives », elles en résument ainsi le propos :

> « La reconnaissance, au sens social, voire politique et même historique […], est sans doute l'un des premiers besoins exprimés par la demande d'archives et l'action d'en faire exister. Il s'agit de donner une consistance sociale à la mémoire des anonymes, des invisibles, mais aussi des dominés, des minorités et d'instaurer un meilleur équilibre entre les plateaux de la balance symbolique des conditions des uns et des autres, raison sans doute pour laquelle l'adjectif "alternatif" a tant de valeur et de poids.[58] »

On y entend le même son de cloche que dans « l'histoire à rebrousse-poil » de W. Benjamin, mais, dans l'organisation de ces 17e journées des archives à Louvain-la-Neuve, en avril 2018, comme dans l'édition des actes, en 2020, les trois éditrices ont encore ressenti la nécessité de (re)mettre en scène le « procès en légitimité[59] » fait aux archives orales en contrebalançant la « mise en perspective » introductive de Didier Devriese par la « mise en débat » conclusive de Marie-Anne Chabin intitulée « L'archiviste peut-il être juge et partie ? » :

> « on peut concevoir qu'une personne ayant fait des études d'archiviste ou respectant les bonnes pratiques archivistiques prenne part directe à la création de sources historiques en décidant de leur contenu et de leur portée, mais alors, il faut admettre qu'elle ne joue pas un rôle d'archiviste. […] La tradition archivistique exige de l'archiviste qu'il ne "fabrique" pas les archives, qu'il observe une certaine réserve, condition de son précieux recul sur les choses[60] ».

En 2018-2020, ce que Terry Cook appelle le *custodial paradigm*, le paradigme du gardien, est encore un syndrome, ensemble de symptômes de cette incapacité à penser le rôle de l'archiviste comme actif et acteur. Or, déjà en 2003, Ellen D. Swain parlait au passé d'une des argumentations développées, notamment aux États-Unis, lors des « dernières décennies », alors que l'*oral history* a pignon sur rue et dans presque chaque université :

> « un des éléments qui dissuade le plus fortement les archivistes et bibliothécaires spécialisés d'accepter l'histoire orale a été l'idée qu'en tant que conservateurs […] neutres et impartiaux ils puissent ou ne devraient pas "créer" des archives. Bien sûr, cette neutralité ou objectivité

[58] Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, « Que nous disent les fabriques alternatives d'archives ? », Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2020, 262 p., p. 9-23, p. 12.
[59] Didier Devriese, « Archives "régulières" *versus* archives "alternatives". Un examen en légitimité », *ibid.*, p. 27-37, p. 33.
[60] Marie-Anne Chabin, « L'archiviste peut-il être juge et partie ? Contribution au débat », Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, *Archiver le temps présent, op. cit.*, p. 237-259, p. 258. Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, « Que nous disent les fabriques alternatives d'archives ? », *art. cité*, p. 20.

est un noble mais inatteignable but. Les origines de cette aversion à créer des archives sont fondées dans la théorie archivistique traditionnelle du XX^e siècle[61] ».

Comme l'a rappelé Philippe Joutard, un des historiens pionniers de ce chantier, lors du colloque des archivistes municipaux consacré aux archives orales à Montpellier en octobre 2008[62], la constitution de corpus d'archives orales n'est plus une innovation depuis un certain temps, même en France, y compris parmi les archivistes. Le débat méthodologique sur l'utilisation des sources orales en histoire semble entendu. Des questions comme « Comment gérer son implication en tant que chercheur·e dans la construction de la source ? » ne font que faire apparaître, au grand jour, le fait que toute source est construite et « qu'une source n'est jamais neutre, et l'historien·ne jamais objectif·ve »[63], mais ce soupçon de subjectivité reste encore, trop souvent, en tout cas en France, une des tares congénitales des archives orales.

Au-delà de ce premier stade de difficultés, nous avons voulu les confronter à d'autres « archives qui n'en étaient pas », doublement, voire au carré, les archives de militant·es[64]. Et, plutôt que de discuter ces questions de manière trop théorique et/ou impressionniste, à travers de multiples exemples, mais trop disparates, nous avons préféré choisir une période et des terrains fertiles en mémoires collectives, plurielles, voire contradictoires, à savoir les années 1968 des mouvements étudiants.

En mettant les archives orales à l'épreuve de l'histoire et des mémoires des contestations étudiantes des années 1968, nous voulons expérimenter la résistance et l'appétence de celles-ci à une période où la « prise de parole[65] » est généralisée et où le « droit à la parole[66] » est proclamé haut et fort. Dans un de ses livres sur cette période, *Sous les pavés… The troubles*, Chris Reynolds écrit que le « spectre de *Mai 68* plane de manière menaçante dans l'air, toute répétition étant quelque chose que les gouvernements depuis lors ont été très désireux d'éviter[67] ». On pourrait aussi reprendre la première phrase du *Manifeste communiste* de Karl Marx (et Friedrich Engels), paru la veille d'un autre « printemps des peuples », en février 1848 : « Un spectre hante l'Europe : le spectre du

[61] Ellen D. Swain, « Oral History in the Archives : its Documentary Role in the Twenty-first Century », *The American Archivist*, vol. 66, n° 1, 2003, p. 139-158, p. 144.
[62] Philippe Joutard, « La collecte des témoignages oraux : retour sur quarante ans de pratique en France », *La Gazette des archives*, n° 211, « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives. Actes du colloque de la section des archives communales et intercommunales de l'AAF 2008 », p. 7-19.
[63] https://mes.hypotheses.org/967 (consulté le 3 décembre 2022)
[64] Didier Devriese, « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014, p. 27, 28.
[65] Michel de Certeau, *La prise de parole. Pour une nouvelle culture*, Paris, Desclée de Brouwer, 1968, 165 p.
[66] *Le droit à la parole*, documentaire réalisé par Michel Andrieu, Jacques Kebadian, France, 1968, ARC et productions de la lanterne, 52 minutes, noir & blanc.
[67] Chris Reynolds, *Sous les pavés… The troubles, Northern Ireland, France and the European Collective Memory of 1968*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2014, 227 p., p. 139.

communisme ». Mais, au-delà de ces *Spectres de Marx*[68], c'est bien le spectre de toute révolution potentielle que représentent les années 1968. Les mémoires de 68, encore plus celles des années 1968 et encore plus les mémoires collectives étudiantes, sont un espace-temps de contrastes pouvant être partagé aussi bien par « les culs-terreux du souvenir[69] » que par les « barons de la mémoire[70] ». Plus de 50 ans après, les « barons de la mémoire » tiennent-ils encore le haut du pavé ? Le 3 mai 1968, les principaux dirigeants du mouvement étudiant qui se retrouvent dans la cour de la Sorbonne constituent le haut du panier militant estudiantin et constituent la majorité des interpellés par la police dans ses « paniers à salade ». Si les « piétons de mai[71] » ne se mobilisent pas alors, aucun mouvement n'aurait eu lieu. Ce sont bien ces mémoires collectives étudiantes-là que nous voulons contribuer à remettre sur le haut de la pile des archives orales.

Notre propos s'organise en quatre grands chapitres. Le premier dresse un état de la question et de l'art, tout en posant la question de la division scientifique du travail de mémoire. Le deuxième propose une étude comparée de plusieurs campagnes de collecte d'archives orales sur 68 et de leurs mises en récit. Le troisième analyse, de manière réflexive et critique, la campagne spécifique menée par la Cité des mémoires étudiantes (et ses préfigurations) depuis une vingtaine d'années. Le quatrième, enfin, interroge ma propre intervention au sein de ce centre – mais pas que… –, notamment en tant que doctorant menant une recherche-action dans une dynamique d'archivistique d'intervention.

Aussi, allons-nous ici restituer nos questionnements principaux, l'essentiel de nos angles d'attaque et problématiques.

Partant du truisme que ces « archives » sont souvent qualifiées de « provoquées », nous nous demanderons si elles ne sont pas plutôt co-construites par les enquêteurs et les enquêtés ou, plus exactement, par les témoins et les témoignaires, même si cette co-production peut être asymétrique. Et ceci nous amène à poser une autre série de questions : quelle est la place et le rôle de l'archiviste oral·e ? Quel est le rôle social de tout·e archiviste dans le travail de mémoire ? Mais aussi de tout·e chercheur·e, de tout·e témoin ? Existe-t-il une division « scientifique » du travail de mémoire ? Le débat entre archives orales – expression, notion ou concept, dont la montée en puissance relative est analysée à partir d'un corpus de 155 articles rédigés dans *La Gazette des archives* entre 1958 et 2018 – et histoire orale est évidemment à rediscuter, y compris dans la spécificité de son histoire en France, notamment, à travers le numéro spécial des *Annales* (1980) et le rapport de Georgette Elgey

[68] Jacques Derrida, *Spectres de Marx. L'Etat de la dette, le travail du deuil et la nouvelle Internationale*, Paris, Galilée, 1992, 278 p.
[69] Jean-Pierre Rioux, « Un cinquantenaire couleur de muraille », *Le Débat*, n° 201, septembre-octobre 2018, p. 139-148, p. 142.
[70] Daniel A. Gordon, « History at Last ? 1968-2008 », *Modern & Contemporary France*, vol. 17, n° 3, 2009, p. 335-342, p. 336.
[71] Jean-Claude Kerbouc'h, *Le piéton de Mai*, Paris, Julliard, 1968, 184 p.

pour le Conseil économique et social qui correspond aussi au moment de la sortie de la somme publiée par Florence Descamps[72] (2001). Si nous arrivons au constat que chaque acteur·e du travail de mémoire compte et conte, cela nous fait rebondir sur une autre question : comment compter, conter archivistiquement ?

C'est là qu'il nous faut, à partir d'une deuxième partie, aborder, plus précisément la période et les terrains choisis, c'est-à-dire les contestations estudiantines des années 1968. Il s'agit, dans cette recherche, de reconstituer les contextes de production et les « régime(s) de mémorialité » de différentes campagnes de collecte de témoignages oraux portant pleinement ou partiellement sur les contestations étudiantes des années 1968, en France et à l'étranger. Pour mener ce type d'enquête sur des « enquêtes orales », nous aurions aimé pouvoir recourir à des archives écrites complémentaires d'archives orales que nous avons, en partie, collectées en recueillant le témoignage de certain·es des acteur·es de ces enquêtes, mais ces archives d'enquêtes n'ont pu être retrouvées, malgré plusieurs tentatives. Nous avons fait plus que contre mauvaise fortune, bon cœur, nous avons transformé cette lacune en force, puisque, constatant l'importance de chaque mise en récit dans le travail de mémoire, nous proposons une typologie comparée de campagnes diachroniques. Mais, pour arriver à ce tableau comparatif, il nous a fallu d'abord répondre à deux autres questions : combien de régimes de mémorialité des années 1968 peuvent être dégagés pour le cas de la France ? Ces régimes peuvent-ils être opérants pour d'autres pays, notamment l'Italie et l'Irlande du Nord ? Une grille d'analyse a été mise en place, notamment pour décortiquer les différents cercles d'acteur·es, les cercles spatiaux et sociaux ainsi que la mise en récit elle-même. Plus qu'une cartographie globale et internationale, en nous inspirant des travaux de Chris Reynolds, nous avons voulu développer des infra-cartographies mentales, sociogrammes ou schémas, de ces différentes mises en récit.

La typologie comparative dégagée de cette cartographie et archéologie permet de développer l'analyse réflexive critique de la campagne spécifique menée par la Cité des mémoires étudiantes (et ses préfigurations) depuis une vingtaine d'années. Nous inversons, dans cette troisième partie, la problématique générale de cette thèse et mettons à l'épreuve des archives orales l'histoire des contestations étudiantes des années 1968. Cette étude de cas vise à caractériser les apports des archives orales au cas historiographique concret des années 68 étudiantes à travers trois configurations géographiques (Reims, Sorbonne, Nanterre) de ce que nous appelons les cercles concentriques mémoriels estudiantins. Concernant les cercles mémoriels socio-géographiques, nous avons formulé trois hypothèses de recherche qui ont guidé nos repérages pour une mise en récit

[72] Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005 [2001], 864 p.

potentielle. Premièrement, avec le premier exemple rémois, les « cadres sociaux de la mémoire[73] » de chaque témoin ne dessinent-ils pas des cercles concentriques mémoriels qui nous informent aussi sur ce témoin, sur ses collectifs invisibles, voire sur le statut du témoignage ? Deuxièmement, avec le cas sorbonnard, les alchimies militantes renouvelées ne redessinent-elles pas ce type de cercles ? Troisièmement, avec la configuration nanterroise, l'évolution dynamique de ces différents cercles ne nous amène-t-elle pas à élaborer de nouveaux sociogrammes ? Concernant les cercles spatiaux et sociaux, nous affinons les différents espaces de mobilisation des contestations estudiantines, tant sur le plan pédagogique que sur celui du répertoire d'actions collectives ou de la rencontre avec les ouvriers. Concernant les cercles temporels, au-delà des régimes de mémorialité, d'autres cercles sont à dessiner avec les références au passé présentes dans ces archives orales des contestations étudiantes des années 1968.

Enfin, dans un quatrième et dernier chapitre et pendant ces plus de six ans de recherche doctorale, nous avons expérimenté une démarche de recherche-action dans le champ de l'archivistique et dans la perspective d'une archivistique d'intervention, tout cela dans ce ressort/périmètre des mémoires collectives étudiantes des années 1968. Après avoir vu comment améliorer le dispositif des fabriques de la mémoire, puis, dans la fabrique des mémoires collectives étudiantes, comment qualifier, enrichir l'information dans la conduite de l'enquête pour en renforcer la documentalité, nous tenterons de dégager les cinétiques (ressorts/dynamiques) de ces interventions archivistiques, en phase de commémoration, mais pas uniquement. Pourrons-nous esquisser, voire dessiner plusieurs cercles vertueux collectes / valorisations / restitutions, spirales que nous appelons des « remue-mémoires » et que nous espérons constituer en pratiques transférables ?

[73] Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, *op. cit*.

Conventions

Il a été décidé de suivre les conventions suivantes.

Les citations sont mises en exergue dès lors qu'elles excèdent trois lignes, sauf si elles s'insèrent dans une phrase.
Dans les transcriptions d'extraits d'entretien, tous les mots prononcés par les témoins figurent, mais pour faciliter la lecture, les mots de liaison exprimant des hésitations n'ont pas été systématiquement reproduits.
Dans ces transcriptions et autres citations, l'utilisation des [ ] marque une correction (généralement orthographique) ou un complément d'information.

Les références bibliographiques sont abrégées à partir de leur deuxième apparition.
Les sigles et acronymes sont développés lors de leur première mention. Une table des sigles et acronymes est disponible à la fin de ce mémoire.
Les nombres inférieurs à 10 sont écrits en lettres, sauf quand ils désignent un comptage sans unité ou un pourcentage.
Sont en italique, les termes en langue étrangère et, dans les citations en langue française, les termes mis en italique par les auteur·es.

La forme masculin·féminin·(pluriel) est utilisée pour les termes qui désignent des personnes. Nous considérons qu'elle englobe toutes les identités de genre quelles qu'elles soient. Nous écrirons, par exemple : chercheur·es, historien·nes ou acteur·es. Les accords sont ensuite construits sur la base du masculin. Les règles de proximité ou de quantité ne sont donc pas respectées dans les accords.
L'utilisation de · (point médian) peut être gênante pour certaines personnes, nous vous prions de nous en excuser et vous invitons à ne retenir à la lecture que la partie du mot se situant avant ce ·. Par exemple, pour chercheur·es, vous pouvez lire « chercheur ».

Chapitre I. - Questions de définitions, état de l'art et division scientifique du travail de mémoire

Dans cette première partie, il nous faut, non seulement rappeler certaines définitions et leurs évolutions – notamment celles du travail de mémoire, des archives orales et du travail de mémoire à partir d'archives orales –, mais aussi et surtout le rôle social des différents types d'acteurs et d'actrices du travail de mémoire dans ce qu'on a coutume de penser sous le paradigme d'une division scientifique du travail de mémoire.

Posons, tout d'abord, la définition du travail de mémoire telle que proposée dans une note de préfiguration du Rize, « Centre Mémoires et Société » ouvert à Villeurbanne en 2008 :

> « À travers la mémoire des gens, il s'agit de travailler sur le recueil des mémoires individuelles, des mémoires vivantes […] à travers les cultures en mouvement, il s'agit de travailler sur les mémoires transversales, collectives qui représentent bien plus que l'addition des deux premiers types de mémoires. »

Dans les citations de l'historien Philippe Videlier, reprises dans cette note, signalons celle-ci : « Donnée à partager, [cette mémoire] rassemble et divise à la fois […] L'important est que cette mémoire dynamique soit restituée dans sa pluralité et fondée sur le travail historique » [74].

Rappelons que cette notion de travail de mémoire est née, en 2000-2001, autour des réflexions de Paul Ricœur pour son livre *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* et a pris racine, plus particulièrement, dans la controverse à la suite de la Conférence Marc Bloch donnée à la Sorbonne en 2000, au cours de « laquelle le philosophe donnait sa préférence à la notion de "travail de mémoire" plutôt qu'à celle de "devoir de mémoire" » : « il lui a été vivement reproché de partir "en croisade" contre le "devoir de mémoire". » [75]. Dès ce moment, des historiens comme ceux de la commission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France[76] mobilisent cette notion. Il en va progressivement de même pour le reste de la société et les responsables politiques, notamment sous la présidence de François Hollande[77].

---

[74] Benjamin Tremblay, *Pragmatique de la mémoire. Une enquête villeurbannaise*, thèse de sociologie sous la direction de Michel Peroni, Université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber – UMR 5283, soutenue publiquement le 7 septembre 2020, p. 107 et 108.

[75] Sébastien Ledoux, « Les lieux d'origine du *devoir de mémoire* », *Conserveries mémorielles* [En ligne], n° 15, 2014, mis en ligne le 10 mai 2014. http://journals.openedition.org/cm/1815 (consulté le 20 août 2021).

[76] Jean Matéoli, *Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France*, Paris, La Documentation française, 2000, 198 p., p. 168. Cité dans Sébastien Ledoux, « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? », *Vingtième siècle*, n° 133, 2017/1, p. 113-128.

[77] Sébastien Ledoux, « Devoir de mémoire ou travail de mémoire ? Du choix des formules dans les discours politiques (2000-2017) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 276, 2019/4, p. 99-112.

Nous aurions pu analyser ce travail de mémoire en reprenant « le principal outil méthodologique issu du postmodernisme en archivistique »[78], le modèle du *records continuum* que Frank Upward a développé à l'université Monash de Melbourne, en Australie[79]. Prolongeant les réflexions de Magalie Moysan[80], Adélaïde Laloux, travaillant sur les dossiers individuels de la protection de l'enfance[81], a proposé d'ajouter une cinquième dimension au schéma du *records continuum*, la personnalisation[82]. Anne Klein a fait de même avec l'exploitation, opérant, là, une « révolution copernicienne »[83]. Cependant, l'ensemble de ces propositions reste dans le cadre du « cycle de vie des documents » même repensé de manière non-linéaire.

Pour notre part, il nous semble plus éclairant de partir du rôle social de chaque type d'acteur de ce travail de mémoire (et de leurs interactions) dans un contexte général et dans le contexte particulier des archives orales. Concernant les archivistes, cela veut dire aussi réinterroger la notion de « mandat » déjà questionnée par Damien Hamard[84].

Combien de types d'acteurs peut-on identifier ? Ce travail de mémoire peut se traduire en un schéma en trois temps et trois types d'acteurs : « ceux qui "possèdent" la mémoire (associations, habitants…), ceux qui l'étudient (historiens, ethnologues, sociologues, urbanistes…) et ceux qui la "médiatisent" (professionnels de la communication et de la culture) [85] ». Dans le travail doctoral de Benjamin Tremblay, le rôle des archivistes est placé sous le signe de la médiation, ce qui est non seulement réducteur, mais ignore le geste fondamentalement constitutif et de sauvegarde de la mise en archives. D'autre part, la possession de la mémoire ne peut être considérée comme un rôle social en soi ou, alors, doit être précisée et différenciée entre la mise en documents de celles et ceux qui produisent une mémoire comme document, voire comme monument, et la mise en mémoires de ceux et celles qui remettent la mémoire-ouvrage sur le métier-travail, réalimentant le débat citoyen du moment.

Ceci nous conduit donc à formuler, ici, l'hypothèse du travail de mémoire comme un mécanisme, loin de toute automaticité, à quatre roues, représentant les différents acteurs du travail de mémoire (les producteur·es, les archivistes, les chercheur·es et les citoyen·nes) et leurs activités/rôles sociaux

[78] Anne Klein, *Archive(s) Approche dialectique et exploitation artistique*, thèse de sciences de l'information sous la direction d'Yvon Lemay, Université de Montréal, 2016, 320 p., p. 88.
[79] Frank Upward, « Structuring the Records Continuum – Part One : Postcustodial Principles and Properties », *Archives & manuscripts*, vol. 24, n° 2, 1996, p. 268-285.
[80] Magalie Moysan, *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale, op. cit.*, p. 13-15, 519-520.
[81] Adélaïde Laloux, *Les dossiers individuels de la protection de l'enfance : constitution, conservation, accès*, thèse d'archivistique sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, TEMOS, soutenue publiquement le 15 avril 2021, 732 p.
[82] *Idem*, p. 282-287.
[83] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 107, 127-128 et 227-228.
[84] Damien Hamard, *Des paléographes aux archivistiques, l'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, 468 p.
[85] Benjamin Tremblay, *Pragmatique de la mémoire, op. cit.*, p. 108.

(mise en documents, mise en archives, mise en récits scientifiques, mise en mémoires). Pris ensemble, ces rouages peuvent constituer une nouvelle « révolution documentaire » pour reprendre les termes de Paul Ricœur parlant de « l'archive [qui] a pris autorité sur qui la consulte[86] », à cette différence près que, là, ce qui prend autorité, c'est le travailleur·e de mémoire, l'archiviste, le chercheur et le témoin, et son rôle social. Si nous suivons le mouvement, la cinétique de ce schéma du travail de mémoire, nous pourrions même parler de révolution documentaire permanente, chacun·e remettant l'ouvrage, la mémoire-ouvrage, sur le métier.

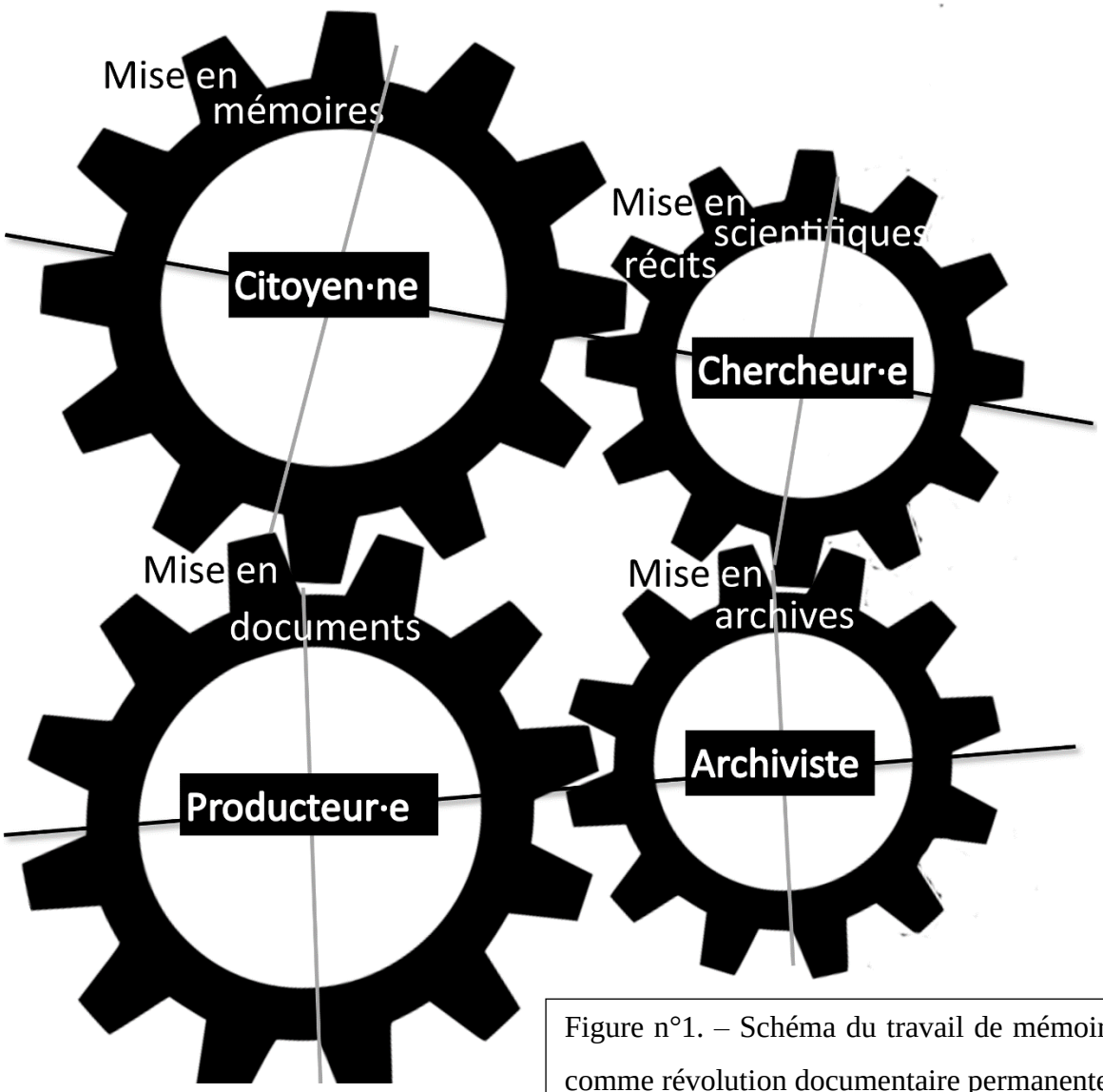

Figure n°1. – Schéma du travail de mémoire comme révolution documentaire permanente.

Inutile de rappeler que l'organisation scientifique du travail, ou taylorisme, repose sur une division du travail en tâches et la recherche des gestes les plus efficaces et rapides : le travail à la chaîne en est la mise en pratique la plus connue. L'organisation de la chaîne de traitement des documents et archives pourrait relever de cette approche. L'analyse du travail scientifique a déjà été faite en ces termes, en dégageant notamment les découpages, voire cloisonnements, disciplinaires et sous-

[86] Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, 2000, 681 p., p. 213.

disciplinaires[87], susceptibles de générer parcellisation et aliénation. Nous préférons ici un schéma cumulatif où chaque type d'acteur retravaille, à sa façon, la mémoire.

Autrement dit, il s'agit de remettre l'ouvrage sur le métier ou, plus exactement sur les métiers, puisque, dans notre analyse du travail de mémoire et des archives orales par type d'acteurs, nous allons également étudier les gestes (et postures) professionnels et /ou citoyens pour tenter d'aboutir à un état de l'art, certes polyphonique et multidimensionnel, mais articulé. Toutefois, il nous faut insister sur le caractère non-mécanique, en tout cas pas si bien huilé que cela, de ces quatre roues, de ce quatuor du travail de mémoire qui n'est pas réglé comme une horloge.

Pour ce qui est des archives orales, les producteur·es et les citoyen·nes peuvent être, en partie les mêmes, en la personne et figure du témoin, mais, en discutant le statut et le rôle du témoin, qui, pour nous, est co-producteur d'archives orales, nous aurons à distinguer les deux rôles sociaux, la mise en documents et la mise en mémoires pouvant interagir l'une sur l'autre et l'autre sur l'une.

C'est pourquoi, en reprenant les différents chaînons ou rouages de cette révolution documentaire permanente, dans la configuration des archives orales, nous allons traiter de trois types d'acteurs et actrices du travail de mémoire.

Dans un premier temps, nous analyserons le rôle social de l'archiviste, puis, dans un deuxième temps, celui du chercheur, non-historien et historien, et, enfin, dans un troisième temps, celui du témoin. Pour chacun de ces rôles, nous aurons à retracer les grandes lignes de la spécificité de leur travail de mémoire et de leur mise en récit avant d'en affiner les contours dans la configuration d'un travail de mémoire à partir d'archives orales.

I.1. Le rôle social de l'archiviste et les archives orales

Postuler et interroger le rôle social de l'archiviste, c'est à aller à revers d'une certaine tradition et littérature archivistiques. Tout d'abord, nous allons reconstituer le processus de mise en archives comme un processus actif, voire-pro-actif, puis proposer de relire le rôle social de l'archiviste comme conteur, non pas d'une histoire, même documentaire et linéaire, mais d'une histoire faite de choix, donc de ruptures et discontinuités potentielles, indispensables à la contribution archivistique au travail de mémoire. Dans un second temps, nous établirons l'historique, en France, de la montée en puissance du concept d'« archives orales » et de sa mise en œuvre concrète, avant de nous

[87] Bernard Lahire, « Des effets délétères de la division scientifique du travail sur l'évolution de la sociologie », *SociologieS* [En ligne], Débats, mis en ligne le 27 janvier 2012. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/3799. (consulté le 31 août 2021). Voir aussi Terry Shinn, Pascal Ragouet, « Formes de division du travail scientifique et convergence intellectuelle. La recherche technicoinstrumentale », *Revue française de sociologie*, 2000, 41-3, p. 447-473.

pencher sur certaines des réserves que ce concept suscite et de revenir sur le rôle social des archivistes.

I.1.a. La mise en archives et « l'archiviste comme conteur[88] »

Il nous faut mobiliser cette notion de mise en archives afin d'en montrer le processus, car « [l]'archivage est une opération de construction de catégories » et l'archivistique peut être définie comme « science de la fabrique des archives[89] ». Après en avoir rappelé le sens, l'usage et les différents termes usités, nous y analysons comment s'opère la mise en archives et en quoi celle-ci est une mise en récit.

Qu'entend-on par mise en archives ? Il est d'usage, depuis Platon et Aristote, de distinguer « l'anamnèse », « effort de mémoire intentionnel » – « la mémoire-souvenir » de Bergson –, de l'« hypomnèse, c'est-à-dire le processus d'inscription, qui produit une fixation du souvenir, et le rend manipulable »[90], la mémoire de rappel, la mémoire captée, les « aide-mémoires ». Cette captation, « mémoire médiate, conservée[91] », est la « mise en archives », que nous nous proposons ici de disséquer.

Cette notion a été popularisée par Paul Ricœur qui écrit qu'« avant l'archive consultée, constituée, il y a la mise en archive » et qui « intègre l'analyse de cette opération dans le processus de fabrication de l'histoire[92] ». Dans son analyse de « l'opération historiographique », P. Ricœur – qui parle d'archive au singulier et de manière générique –, en effet, en appelle à « une analyse de l'acte de mise en archive, d'archivation, susceptible d'être situé sur une chaîne d'opérations véritatives, avec pour terme provisoire l'établissement de la preuve documentaire[93] ».

Mais Paul Ricoeur n'est pas le seul à s'intéresser à ce « geste » de la mise en archives voire, selon lui, à cette « aventure de l'archivation ». Avant lui, Jacques Derrida, avec le retentissement que l'on sait, y a prêté attention. Ainsi, dans *Mal d'Archive,* texte d'une conférence donnée à Londres à l'occasion d'un colloque sur Freud et la psychanalyse, il parle, au singulier lui aussi, de « l'archive archivante » :

---

[88] Anne Klein, *Archive(s) Approche dialectique et exploitation artistique*, *op. cit.*, p. 212.
[89] Étienne Anheim et Olivier Poncet, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de synthèse*, 5e série, 2004, p. 1-14, p. 3.
[90] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires. Identification d'un genre narratif, mémoriel, numérique et anthologique*, dossier pour l'habilitation à diriger des recherches, CNAM, 2020, 324 p., p. 21 et p. 44. Pour Platon et Aristote, voir le *Théétète* ; Henri Bergson, *Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*, Paris, PUF, 1939. http://classiques.uqac.ca/classiques/bergson_henri/matiere_et_memoire/matiere_et_memoire.html (consulté le 11 septembre 2021).
[91] Heinz Wismann, *Les Français et leurs archives, op. cit.*, p. 71.
[92] Magalie Moysan, *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale, op. cit.*, p. 18. Citation de Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli, op. cit.*, p. 209.
[93] Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli, op. cit.*, p. 211.

> « l'archive, comme impression, écriture, prothèse ou technique hypomnésique en général, ce n'est pas seulement le lieu de stockage et de conservation d'un contenu archivable *passé* qui existerait de toute façon […] L'archivation produit autant qu'elle enregistre l'événement[94] ».

Ces interpellations philosophiques ne peuvent qu'aiguillonner l'archiviste, tant elles réinterrogent l'archivistique dans certains de ces postulats, notamment celui dessinant la figure de l'archiviste en « gardien impartial et neutre[95] ». Telle est la thèse d'Hilary Jenkinson qui, dans son manuel de 1922, en conclut que « l'archiviste ne doit pas être un historien » sous peine non seulement de le voir « donner une préférence » à ses sujets, mais de lui « faire adopter le point de vue » de son école historiographique, « ce qui serait à la fois gênant, inconvenant et même positivement dangereux »[96]. Cela conduit également H. Jenkinson à qualifier la production d'archives de « naturelle » :

> « les archives ne sont pas collectées : je souhaite que le mot "collecte" soit banni du vocabulaire des archivistes [:::]. Elles se sont retrouvées ensemble et elles sont parvenues à leur arrangement final par un processus naturel : [elles] sont une croissance, presque, pourrait-on dire, autant qu'un organisme comme un arbre ou un animal.[97] »

C'est ce « *custodial paradigm* », ce paradigme du gardien, et cette naturalisation que des archivistes se proclamant « postmodernes[98] » battent en brèche à compter de la fin du XX[e] siècle, aux États-Unis et au Canada anglophone, mais aussi aux Pays-Bas et en Afrique du Sud ; ils fustigent le « mythe professionnel de l'impartialité, de la neutralité et de l'objectivité[99] ». Un des paradoxes de la *french theory* est sa réception, dans le champ archivistique, principalement dans le monde anglo-saxon : si l'on prend l'exemple de Verne Harris, en Afrique du Sud, c'est l'archiviste canadien Terry Cook qui lui signale la sortie, en 1996, de la traduction anglaise de *Mal d'archive*, *Archival fever*, ce qui le pousse, en août 1998, en tant que co-organisateur des *History workshops*, à inviter Jacques Derrida à venir faire une conférence à l'université de Wits, à Johannesbourg[100].

---

[94] Jacques Derrida, *Mal d'Archive. Une impression freudienne*, Paris, Galilée, 1995, 157 p., p. 34.

[95] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 109.

[96] «*The Archivist is not an ought not to be an Historian…* », dans Hilary Jenkinson, *A manual of archives administration*, Oxford, Clarendon Press, 1922, 276 p., p. 123 ; trad. de Michel Duchein, « Clio et l'archiviste : mariage indissoluble ou union libre ? », *Miscellanea in honorem Caroli Kesckeméti*, *Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial 54, p. 136. Cité dans Didier Devriese, « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014-1, « Les archives, aujourd'hui et demain… Forum des archivistes 20-22 mars 2013 (Angers) », p. 19-30, p. 27.

[97] Cité dans Tom Nesmith, « Seeing Archives : Postmodernism and the Changing Intellectual Place of Archives », *The American Archivist*, spring/summer 2002, p. 24-41, p. 28.

[98] Par exemple, Carolyn Heald (1996) « Is There Room for Archives in the Postmodern World ? », *The American Archivist*, winter 1996, p. 88-101 ; Verne Harris, « Postmodernism and Archival Appraisal : Seven Theses », *South African Archives Journal*, 1998, n° 40, p. 48-50 ; Terry Cook, « Archival Science and Postmodernism: New Formulations for Old Concepts », *Archival Science*, 2001, p. 3-24 ; Tom Nesmith, « Seeing Archives : Postmodernism and the Changing Intellectual Place of Archives », *art. cité*.

[99] Joan M. Schwartz et Terry Cook, (2002). , « Archives, Records, and Power: The Making of Modern Memory », *Archival Science*, n° 2(1), p. 1-19, p. 1.

[100] Marie-Aude Fouéré, « L'effet Derrida en Afrique du Sud. Jacques Derrida, Verne Harris et la notion d'archive(s) dans l'horizon post-apartheid », *Annales*, 2019/3, p. 745-778, p. 768-771. Sur le colloque de Wits, Carolyn Hamilton et al. (dir.), *Refiguring the Archive*, Le Cap, David Philip, 2002.

Concernant les archives orales, Florence Descamps détaille les différentes étapes de « la chaîne d'opérations[101] » et elle reprend le néologisme tiré de la traduction anglaise d'archivation : « à travers ce processus d'archivisation et de documentation, le témoignage rendu accessible et donc comparable, recoupable et vérifiable, se trouve crédibilisé en tant que source historique et moyen de connaissance[102] ».

L'un de ces « archivistes postmodernes », Eric Ketelaar, crée, en 1998, à l'occasion de sa leçon inaugurale de la chaire d'archivistique à l'Université d'Amsterdam, un autre concept, l'archivalisation[103] qu'il définit, ici, en français :

> « néologisme, qui signifie "le choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) qui fait qu'on considère que quelque chose vaut la peine d'être archivé"[104] ».

Dans la même optique, Terry Cook en appelle à une « révolution post-custodiale », où « les archives sont le résultat d'une intervention, l'archivage, opéré par des agents, les archivistes »[105]. Verne Harris ne voit pas en ces agents des « serviteurs neutres (*neutral handmaid*) », mais des « producteurs actifs des fonds mis à disposition pour écrire l'histoire »[106]. Il existe bien une agentivité des archivistes et « les archives créent de la mémoire plutôt qu'elles ne la stockent[107] » ; « les archives sont le fruit d'une construction sociale et […] l'acte de mise en archives constitue l'événement plutôt qu'il ne l'enregistre passivement ». Comme le résume Anne Klein, « si les documents d'archives sont créés de manière organique, les archives en tant qu'ensemble sont constituées essentiellement par les interventions des archivistes, l'*archivation*. En effet, plusieurs actions doivent être menées entre le moment de leur création et celui où elles seront mises à la disposition des chercheurs[108] ».

Pour ces auteurs, les archives sont non seulement une construction sociale, mais les archivistes en sont les principaux maîtres d'œuvre, « sous leurs dehors de neutralité et d'objectivité », dans la mesure où la production d'archives est « la résultante de choix et de décisions déterminés par des contextes toujours singuliers[109] » ce qui doit nous inviter à décrypter « l'environnement socio-

---

[101] Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, *op. cit.*, p. 60.
[102] *Ibid.*, p. 30.
[103] Eric Ketelaar, « Archivalization and archiving », *Archives and manuscripts*, n° 27, 1999, p. 54-61.
[104] Eric Ketelaar, « (Dé)Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 82, 2006/2, p. 65-70, p. 67-68.
[105] Marie-Aude Fouéré, « L'effet Derrida en Afrique du Sud », *art. cité*, p. 765-766 ; Terry Cook, « Mind Over Matter : Towards a New Theory of Archival Appraisal », Barbara Lazenby Craig (dir.), The Archival Imagination : Essays in Honour of Hugh A. Taylor, Ottawa, Association of Canadian Archivists, 1992, 263 p., p. 38-70.
[106] *Ibid.*, p. 760 (trad.) ; Verne Harris, « The Archival Sliver : Power, Memory, and Archives in South Africa », *Archival science*, n° 2, 2002, p. 63-86, p. 80.
[107] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 94, p. 78-79, puis, à nouveau, p. 94.
[108] Anne Klein, *Archive(s) Approche dialectique et exploitation artistique*, *op. cit*, p. 105.
[109] *Ibid.*, p. 111.

culturel du collecteur » pour « comprendre le sens de son travail de mémoire »[110]. Le rôle social de l'archiviste est actif et « l'archiviste […] devient un agent de l'écriture de l'histoire aux prises avec des responsabilités d'ordre politique et un médiateur détenteur d'un pouvoir sur la transmission d'un héritage[111] ».

Quel que soit le terme utilisé, la mise en archives consiste à « rendre l'information disponible par une démarche volontaire de documentation (contextualisation, description, cotation, conservation, transmission, indexation) [112] ». Avec cette définition de la mise en archives, nous pouvons, voire devons, compter les archivistes parmi les « manipulateurs » de documents, professionnels de la documentation, qui, trop souvent, « font profession de neutralité[113] ».

La mise en archives peut-elle être analysée comme une mise en récit ? Reconstituons concrètement les différentes phases de la mise en archives, en suivant pas à pas les gestes de l'archiviste, sans en cacher les embûches, les déviations, les détours, voire les dérives possibles : mettons à l'épreuve cette hypothèse de la mise en archives comme mise en récit.

L'action de collecte des archives, première étape de ce que nous appelons « mise en archives », est bien active, « voire proactive ». Comme l'écrit Bénédicte Grailles, à propos de l'archiviste et des dons d'archives,

> « différents verbes […] rendent compte de l'hétérogénéité des positionnements. L'archiviste au choix reçoit ou collecte. S'il reçoit, il est dans une attitude passive, au mieux réactive. On peut à nouveau citer la *Pratique archivistique française* : la collecte d'archives privées offre nécessairement une place au hasard et à la chance plus importante qu'en matière d'archives publiques. Cette idée qu'il n'y a pas de politique ni de stratégies possibles vis-à-vis de l'entrée des documents privés est fréquente […]. En revanche, s'il collecte, il est dans une attitude active voire proactive, au sens où il cherche à créer des occasions[114] ».

Commençons donc par le premier des gestes de l'archiviste, geste fondateur, celui de la collecte. Dans son « approche ethnologique de la pratique archivistique », Christian Hottin distingue la stratégie du centre d'archives de la tactique de ses agents :

> « Si le Centre des archives du monde du travail a eu, depuis sa création, une *stratégie* d'ensemble de collecte […], son personnel n'a jamais élaboré de *tactique* de collecte pour

[110] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires, op.cit.*, p. 23.
[111] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 109.
[112] *Ibid.*, p. 29.
[113] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires, op.cit.*, p. 68.
[114] Bénédicte Grailles, « Quelques réflexions à l'usage des archivistes », dans Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu et Véronique Sarrazin (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIX^e^-XXI^e^ siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 234 p., p. 39-50, p. 41, 39.

cibler précisément le représentant de tel ou tel courant architectural ou pour recevoir les archives de représentants d'une profession rare ou émergente.[115] »

Même, dans le cadre d'archives administratives, Michel Duchein a d'ailleurs appelé à une « révolution archivistique » dans la relation entre l'archiviste et le producteur :

> « En fait, on s'aperçut très vite que, si les archivistes n'exerçaient pas une forme quelconque de contrôle sur les papiers courants des administrations, ils risquaient fort de ne recevoir jamais rien, ou de ne recevoir que des épaves.[116] »

Pour le cas des archives orales, les collecter directement ou faire appel à un prestataire ou encore collecter un ou des corpus *a posteriori* constituent différentes stratégies. Et, avant même les stratégies de collecte d'archives, privées ou publiques, orales ou traditionnelles, la première des stratégies à concevoir, ou comprendre et partager, pour un·e archiviste, est celle de son centre d'archives, même si elle ou il est seul·e et même si ce choix est un non-choix dans la perpétuation du positionnement antérieur dudit centre. Une des questions qui détermine le positionnement stratégique de chaque centre d'archives et/ou de chaque archiviste est celle de savoir s'il collecte uniquement, s'il communique uniquement ou s'il fait les deux et, surtout s'il a les moyens de cette stratégie. Parmi d'autres exemples, G. Elgey évoque ainsi le choix de deux directions d'archives départementales, l'une, dans la Drôme, se lançant dans la collecte d'archives orales, l'autre, à Toulouse, placé devant « un choix douloureux : privilégier le classement des archives de l'ancien Parlement, indispensables à la connaissance de Toulouse et de sa région aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles ou décider le recueil d'une collection de témoignages oraux sur Toulouse et sa région au XX^{e} siècle[117] ». La stratégie de cette dernière direction impose de ne pas lancer de collecte, du fait d'un arriéré de traitement trop important.

Vient ensuite le tri entre ce qui doit être (ou pas) conservé. Pour les archives orales, la question se pose notamment dans la constitution des corpus : le choix des témoins constitue déjà une mise en récit potentielle.

Ensuite, une fois la collecte et le tri effectués, la description archivistique fait aussi partie de cette narration archivistique possible. Pour le philosophe Heinz Wismann,

> « les archivistes ont la tâche particulièrement difficile de proposer un classement raisonné – en quelque sorte un "hypertexte" – des corpus hétérogènes dont ils établissent l'inventaire. Car l'accès aux sources ne peut s'effectuer que suivant des niveaux d'approche et des passages préalablement identifiés[118] ».

---

[115] Christian Hottin, « La collecte comme enquête : pour une approche ethnologique de la pratique archivistique », *La Gazette des archives*, n° 202, 2006-2, « Autour de la collecte des archives », p. 69-92, p. 82-83.
[116] Michel Duchein, « La révolution archivistique », *La Gazette des archives*, n° 80, 1973. p. 11-25, p. 17-18.
[117] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.*, p. 22.
[118] Heinz Wismann, *Les Français et leurs archives, op. cit.*, p. 74.

Dans cet « hypertexte » du « classement raisonné », différents types de récits sont possibles dans la mise en archives : les niveaux de description archivistique choisis déterminent la granularité de l'information et leur articulation, la typologie des instruments de recherche, de l'inventaire analytique, pièce à pièce, au guide des sources. La mise en œuvre du principe du « respect des fonds » permet à l'archiviste d'agir si nécessaire « jusqu'à la reconstitution », quand elle est « sûre et possible », car, « à l'intérieur d'une même division, les archives courantes sont conservées de cent façons différentes selon les cas ». Après l'étude de différentes configurations, Michel Duchein précise bien :

> « l'archiviste peut légitimement donner au fonds, ou à la division de fonds, le classement qu'il juge le meilleur, en se fondant évidemment, dans toute la mesure du possible, sur la structure interne de l'organisme producteur, mais sans être tenu de refléter dans son classement les détails et les variations de cette structure[119] ».

Le choix inverse de refléter les variations de la structure dans l'inventaire est une autre mise en récit possible, mais, dans les deux cas, la mise en archives se veut bien distincte de la vision d'Hilary Jenkinson, qui, en 1947, réaffirme le caractère « naturel » du fonds d'archives et que la « qualité archivistique ne survit intacte qu'en autant que cette forme et cette relation naturelles sont maintenues »[120].

L'inventaire, ou instrument de recherche, pour un fonds d'archives orales a été développé, notamment dans la pratique des services historiques des armées, préférant aux transcriptions des « inventaires détaillés » sous la forme de fiches chrono-thématiques ou résumés analytiques détaillés :

> « Ils jugent que la lecture d'un témoignage oral prive le chercheur de l'écoute directe de l'enregistrement riche d'informations propres à l'oralité, les silences, les lapsus, les intonations, les "blancs" entre les mots, les hésitations que la transcription dactylographique la plus fidèle ne saurait restituer. De plus, la transcription est onéreuse, en temps et en moyens.[121] »

La liaison des instruments de recherche et des plages sonores du témoignage, qui demande déjà un travail non négligeable et qui peut être accessible sur Internet, peut rendre inutile la transcription. Comme l'écrit Georgette Elgey, il s'agit d'« offrir l'opportunité aux chercheurs – d'aujourd'hui mais de demain surtout – de se "promener" aisément dans la source orale[122] ».

---

[119] Michel Duchein, « Le respect des fonds en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques », *La Gazette des archives*, n° 97, 2e trimestre 1977, p. 71-96, p. 87, 88 et 92. Voir aussi Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique*, Paris, 2020 (4e édition), 348 p., notamment son chapitre 4.
[120] Hilary Jenkinson, « The English Archivist : A New Profession » [1947], *Selected Writings of Sir Hilary Jenkinson*, présenté par Roger H. Ellis et Peter Walne, Gloucester, Alan Sutton Publishing Limited, p. 239.
[121] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.,* p. 22.
[122] *Ibid.,* p. 36.

Remarquons que, dans cette phase de description, la mise en récit archivistique se mène aussi selon des normes de description[123].

Toute la phase de communication et valorisation des archives est, en soi, une autre mise en récit. Toute mise en valeur, à commencer par l'instrument de recherche, mais aussi une publication, une exposition, voire une séance éducative, oblige l'archiviste à une mise en mots, une mise en discours, une mise en récit.

Si nous reprenons l'hypothèse d'Anne Klein, nous mesurons mieux toute l'ouverture du champ des possibles pour et par la mise en récit archivistique :

> « Ce pouvoir de narration a pour corollaire la nécessité, pour l'archiviste, de documenter ces différents récits possibles. Cet acte de documentation concerne l'histoire de la production, celle de la conservation, celle de l'utilisation, celle de l'évaluation, etc. Il s'agit donc de retracer la généalogie, la trajectoire, des documents conservés dans les archives[124] ».

C'est ici que peuvent être mobilisés non seulement les différentes normes, mais aussi les concepts et processus de documentarisation et d'éditorialisation, que Marcello Vitali-Rosati distingue de la curation :

> « La curation désigne l'action d'un individu spécifique ou d'un groupe d'individus défini, tandis que l'éditorialisation met l'accent sur la façon dont cette action est structurée par les caractéristiques de l'environnement numérique. [125] »

Comme Heinz Wismann et Florence Descamps, Claire Scopsi parle aussi de « mémoires froides » et de « mémoires chaudes[126] », celles-ci relevant de l'*hypolepse*, « qui désigne les textes qui sont produits à partir d'autres textes, en les combinant, les annotant, et en introduisant des citations et des commentaires (on reconnait ici la notion de glose) [127] » et qui est « un enrichissement des sources initiales, respectueuses de leur identité, de leur origine et de leur contexte[128] ». Elle appelle « tièdes les formes de manipulation de la mémoire document », de cette mémoire captée/mise en archives. Autant de mises en récit archivistiques ou documentaires « qui, sans modifier fortement son individuation, en modifient les conditions de réception. Elles sont de deux ordres :

> - d'une part les procédés qui relèvent d'un réagencement du document et modifient son sens en le re-contextualisant, sans toutefois altérer son contenu. Les expositions, les republications et les ré-éditions relèvent de ce procédé.

[123] Claire Sibille de Grimoüard, « D'hier à aujourd'hui : les évolutions de la description archivistique », *La Gazette des archives*, n° 247, 2017-3, « Marie-Paule Arnauld. La plénitude d'un métier ». p. 117-123, p. 119.
[124] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 90.
[125] Marcello Vitali Rosati, « Qu'est-ce que l'éditorialisation ? », *Sens Public*, 2016 [En ligne] http://sens-public.org/articles/1184/ (consulté le 11 septembre 2021).
[126] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires, op.cit.*, p. 56.
[127] *Ibid.*, p. 57.
[128] *Ibid.*, p. 66.

- d'autre part, les procédés qui redéfinissent les documents, les signalent, les annotent tout en veillant à respecter leur contexte initial. Les bases de données patrimoniales ou les catalogues relèvent de ce second type de procédé[129] ».

Nous pouvons y voir autant de nuances dans la mise en récit : C. Scopsi donne ici le *tempo* des différentes variations dans les mises en récit archivistiques et documentaires correspondant à la phase de valorisation pouvant suivre celle du traitement.

Toutefois, il nous faut souligner un angle mort dans ces mises en récits potentielles, révélateur d'une réflexivité encore insuffisamment développée parmi les archivistes : l'histoire des archives et des fonds d'archives. Selon Denise Ogilvie, « les archivistes portent, eux-mêmes, l'héritage de cette amnésie[130] ». Elle nous a, ultérieurement, signalé un autre angle mort de cette réflexivité archivistique encore à développer, un autre « vide narratif ». Il s'agit, dit-elle, du

> « constat banal de la "frontière du guichet" [qui] me paraît peser de façon considérable – et complètement aveugle – sur les chances de l'usage d'une langue commune. En partie parce que l'archiviste se représente très mal *ce qui se perd* en traversant cette frontière qui lui paraît naturelle, et que, de son côté, le chercheur ne peut en avoir la moindre idée.
>
> En d'autres termes, le "guichet", où il va prendre livraison d'UN "article" représenté par une "cote", prive le "lecteur" de la perception matérielle du fonds et de de son usage. Il lui laisse une autre perception, globale, insignifiante, celle du lien entre l'article qu'il consulte et le "dépôt" associé à la salle de lecture où il est installé. Dans ce vide entre l'article et le dépôt, vide dont l'archiviste ne partage pas l'expérience, tout l'univers d'une langue, élaborée sans partage. [131] »

Ce « vide narratif » peut être accru par la consultation en ligne, qui peut poser la question d'une éditorialisation spécifique. Encore d'autres gisements de mises en récit potentielles : les « archivistes proposent ainsi, au travers des fonds qu'ils établissent, une vision du monde[132] ». Cette « vision du monde » de l'archiviste est lestée par l'ancrage de son périmètre d'expertise, correspondant également à son périmètre de collecte. C'est d'ailleurs ce qui fonde la capacité de l'archiviste à collecter un témoignage seul : sa connaissance de sa localité, de son secteur professionnel et/ou de telle période lui donne la capacité de relancer l'entretien dans le cadre de ce que Carl Rogers a appelé une « écoute active ». Et le vide entre le guichet et le dépôt, entre l'oreille du « lecteur » et le son du témoignage, ne peut être comblé que par cette vision du monde

[129] *Ibid.*, p. 62.
[130] Denise Ogilvie, « Paradoxes de "l'archive" », *Sociétés & représentations*, 2017/1, n° 43, p. 121-134, p. 132. Voir notamment la note 36 qui détaille le « travail systématique sur les archives des Archives » lancé par Marie-Paule Arnauld, directrice des Archives nationales (1998-2004).
[131] Courriel de Denise Ogilvie à l'auteur, 26 octobre 2021.
[132] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 186.

explicitée. Un·e sociologue ou un·e historien·ne a aussi son périmètre d'expertise, mais sa mise en récit sera scientifique.

Eric Ketelaar souligne les enjeux, y compris mémoriels, de cette mise en récit archivistique :

> « L'assignation de sens et de valeurs aux archives – et donc la construction et la reconstruction de l'héritage archivistique – est un acte politique, un acte de politique mémorielle. L'archiviste ne peut pas prétendre être hors des politiques mémorielles : il est un des acteurs qui, dans les mots de Derrida, "doivent pratiquer une politique mémorielle et simultanément, dans le même mouvement, une critique des politiques mémorielles […]".[133] »

La réflexivité de l'archiviste, sur ce point et les autres, l'explicitation de ces enjeux est indispensable à une mise en récit archivistique délinéarisée et contextualisée. C'est ce qui fonde, voire crante, son rôle social de « conteur » dans le travail de mémoire.

Mais l'archiviste a un dernier défi, peut-être, à relever, dans sa mise en récit, celui de la « langue partagée » :

> « Co-construire des catégories communes pertinentes suppose un intérêt de chacun pour la terminologie de l'autre. Or la langue de l'archivistique, de plus en plus empirique – ce qu'elle doit être – s'éloigne de plus en plus du souci d'une langue partagée. De fait, elle n'intéresse que les archivistes.[134] »

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces enjeux d'énoncés et d'énonciations en matière d'archives orales, mais, à ce stade de notre réflexion, retenons que la mise en archives s'accompagne, se double d'une mise en récit.

La mise en archives place sur le devant de la scène les « experts-médiateurs[135] ». Non seulement la réalité du travail des archivistes n'a rien de neutre, mais « le geste archivistique » peut aussi être analysé comme « un geste de conteur[136] ». Anne Klein rappelle, d'ailleurs, qu'Eric Ketelaar voit dans l'archivistique un « récit tacite » « ayant partie liée avec le *storytelling*[137] ».

Dans notre perspective d'analyser le travail de mémoire à partir d'archives orales, il nous semble d'autant plus important de rediscuter, voire d'étayer, cette hypothèse et de décortiquer ce rôle social de l'archiviste comme conteur, sa posture et ses gestes.

Cette figure du conteur, Anne Klein l'emprunte à Walter Benjamin qui, en 1936, dans un texte précisément intitulé « Le conteur » « revient sur la modalité de transmission du passé capable de

---

[133] Cité et trad. dans *Ibid.*, p. 90. Eric Ketelaar, « Cultivating archives : Meanings and identities », *Archival Science*, t. 12, n° 1, 2012, p. 19-33, p. 30.
[134] Denise Ogilvie, « Paradoxes de "l'archive" », *art. cité*, p. 133.
[135] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 96.
[136] Anne Klein, *Archive(s) Approche dialectique et exploitation artistique*, *op. cit.*, p. 212 et p. 199.
[137] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 88.

constituer la mémoire collective[138] ». Il distingue l'« expérience vécue (*Erlebnis*) de l'expérience transmise (*Erfahrung*) [139] » (« l'expérience se transmet de bouche à oreille[140] »), l'expérience vécue n'étant pas transmissible.

Anne Klein rappelle que, pour W. Benjamin, « la plus grande différence entre récit et roman réside dans le fait que "le conteur tire ce qu'il raconte de l'expérience, de la sienne propre et de celle qui lui a été rapportée. Et il en fait à nouveau une expérience pour ceux qui écoutent ses histoires"[141] ». A l'instar du conteur et de l'artiste, selon A. Klein, l'archiviste réinsère les documents dans une totalité, dans une construction, retisse du lien et, ce faisant, produit du discours entre des documents épars, et les inscrit « dans une structure relationnelle (le fonds) où ils sont amenés à participer d'un discours sur l'événement depuis un moment particulier du temps.[142] »

A. Klein va jusqu'à parler d'un « pouvoir de narration », du pouvoir « d'ouvrir un espace pour les voix et les récits réprimés ou mis au silence », d'une « fonction narrative des archives[143] », passant d'un geste à un ensemble de gestes, voire à une geste :

> « La notion de dispositif implique l'idée d'une nécessaire mise en récit et doit être envisagée comme relevant de toute intervention impliquant les archives. Ainsi, la pratique archivistique peut être comprise comme la mise en place de dispositifs particuliers visant la possibilité de prise en charge des archives à tous les stades de la trajectoire documentaire. Depuis la description des documents jusqu'à leur diffusion, depuis leur inscription dans un schéma classificatoire à des fins de gestion administrative jusqu'à leur transfert dans un dépôt, physique ou numérique, à des fins de conservation permanente, l'ensemble des gestes archivistiques participent d'une narration au même titre que tel ou tel mode d'exploitation des archives.[144] »

Il s'agit bien d'une affirmation de la mise en récit archivistique : « La pratique archivistique doit alors assurer la possibilité d'actualisations multiples des documents[145] ». Elle parle également, à propos du rapport benjaminien au passé, de « l'actualisation des possibles du passé tendu vers un à venir[146] ». À partir de ses analyses de « l'art de l'archive », elle revient sur le geste de l'archiviste : « Le geste de l'archiviste lors de la mise en archives est donc déjà toujours une mise en récit puisque sans cela, les archives ne sauraient être porteuses d'aucune mémoire.[147] »

---

[138] *Ibid.*, p. 147. Publié en 1936 dans une revue suisse, *Le conteur* est traduit par W. Benjamin lui-même sous le titre « Le narrateur » dans le *Mercure de France* (1952). *Cf.* Walter Benjamin, *Œuvres*, tome III, Gallimard, 2000, p. 114.
[139] *Ibid.*, p. 146.
[140] Walter Benjamin, *Œuvres*, tome II, Gallimard, 2000, p. 365. Texte de 1933.
[141] *Ibid.*, p. 148. Citation de W. Benjamin extraite du *Conteur*, *op. cit.*
[142] *Ibid.*, p. 186.
[143] *Ibid.*, p. 90, 93, 218.
[144] *Ibid.*, p. 224.
[145] *Ibid.*, p. 110.
[146] *Ibid.*, p. 126. L'expression « actualization des possibles » est aussi utilisée p. 151, 110.
[147] *Ibid.*, p. 183.

A. Klein conclut sa partie sur « la pensée benjaminienne » et sa manière de « repenser la place des archives » (et des archivistes) dans le rapport au passé ainsi :

> « Les archives, malgré leur ancrage dans le temps chronologique, leur nature de "butin" transmissible de "main en main" et leur rapport au pouvoir, peuvent néanmoins être comprises comme une clé permettant d'accéder à l'Autrefois par le renversement dialectique autorisé par la mémoire et, constituées en archive, revêtir une forme émancipatrice de connaissance du passé [...], l'archive potentiellement libératrice.[148] »

Si la mise en archives est mise en récit, le rôle social de l'archiviste est bien un rôle de conteur. Et si, pour le dire avec Walter Benjamin ou Jacques Rancière, le travail de remémoration fait fond sur les archives, si elles constituent le matériau de base, « une mémoire volontaire au cœur de laquelle se nicherait ce "savoir encore-non-conscient"[149] », si « le réveil est le paradigme du ressouvenir[150] », entre rêve et éveil, si l'historien a pour « tâche l'interprétation des rêves » – au moment où « l'humanité [se frotte] les yeux » –, Jacques Rancière a bien raison de parler d'« archives du rêve » (« ouvrier »[151]) et l'archiviste « conteur » a également pour « tâche l'interprétation des rêves ».

À chaque stade de la « trajectoire documentaire », le rôle social de l'archiviste est d'expliciter ses gestes, ses choix qui façonnent la mise en archives. Cette mise en récit archivistique, explicite et explicitée, alimente d'autant mieux la mise en récits scientifiques et la mise en mémoires. L'archiviste, pro-actif, a un rôle social de conteur. En est-il de même pour les « archives orales » ?

I.1.b. Archives orales : provoquées ? Des archives comme les autres ? Historique et problèmes

Nous allons, tout d'abord, retracer l'histoire de la montée en puissance du syntagme « archives orales » et de sa mise en œuvre opérationnelle en France, puis essayer d'en expliquer certaines des réticences. Sans entrer dans le débat sur les enjeux de la terminologie en archivistique[152], il va sans dire que la définition des archives orales en tant qu'archives est indispensable à sa mise en archives. Dans le *Dictionnaire de terminologie archivistique* de la direction des Archives de France, mis au point en 2000-2001[153], l'expression « archives orales » apparaît bien :

---

[148] *Ibid.*, p. 116 et 152.
[149] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 135.
[150] Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIX^e^ siècle, op. cit.*, p. 405.
[151] Jacques Rancière, *La nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 1981, 451 p.
[152] Bruno Galland, « Quel avenir pour la terminologie archivistique ? », *La Gazette des archives*, n° 196, 2004, p. 79-93.
[153] https://francearchives.gouv.fr/file/4f717e37a1befe4b17f58633cbc6bcf54f8199b4/dictionnaire-de-terminologie-archivistique.pdf (consulté le 25 juin 2022)

« Documents constitués de témoignages oraux, provoqués ou spontanés, recueillis sur disques ou bandes magnétiques ou transcrits dans un but de documentation spécifique. Voir aussi ARCHIVES SONORES.[154] »

Afin de reconstituer l'historique de cette notion, vieille de plus de 50 ans, nous avons analysé la revue française d'archivistique, *La Gazette des archives*, complétée de quelques autres publications d'archivistes, cette bibliographie archivistique devant être élargie. La mise en œuvre opérationnelle de campagnes de collecte d'archives orales concerne, tout autant de manière non homogène, les archivistes et au-delà. Une recherche systématique des occurrences « archives orales », « archives sonores » (parfois associée à « enquête orale ») ou « histoire orale », permet d'objectiver et de représenter la montée en puissance de l'expression « archives orales », préférée tant aux « archives sonores » qu'à l'« histoire orale ». Les termes « témoignage oral » ou « sources orales » sont également utilisés en même temps que ces trois syntagmes plus significatifs.

Une première mention d'« enquête orale » apparaît en 1958[155], mais elle n'est pas associée aux « archives sonores ». C'est en 1966 que celles-ci sont mentionnées pour la première fois : Roger Sève, « archiviste en chef du Puy-de-Dôme[156] » introduit un texte sur la « société internationale de paléophonie », où le « paléophoniste » – le « paléophone » a sa préférence – « aura pour point d'appui l'authenticité du cylindre, de la bande ou du microsillon[157] ».

En 1965, François Burckard intervient lors du 12e congrès national des archivistes français (Paris, 7-8 octobre 1965) dédié au thème « Les archives et la recherche » ; est alors annoncée une note[158] qui est publiée en 1967 sous le titre « L'archiviste et les enquêtes orales » où est clairement posée la question de la « place des archivistes dans ces opérations[159] ».

[154] *Idem*, p. 10.
[155] Vital Chomel, « Études locales : questions de sources et de méthodes », *La Gazette des archives*, n° 23, 1958. p. 54-56, p. 55.
[156] *Jacques Monfrin, « Roger Sève (1919-1979) », [note biographique], Bibliothèque de l'école des chartes, 1983, tome 141, livraison 2, p. 426-429, p. 427.*
[157] Roger Sève, Claude-Henry Leconte, « A propos des archives sonores », *La Gazette des archives*, n° 52, 1966, p. 41-42, p. 41.
[158] François Burckard, François-Jacques Himly, « Exposé de MM. François Burckard et François Himly », *La Gazette des archives*, n° 53, 1966. p. 129-140, p. 140.
[159] François Burckard, « L'archiviste et les enquêtes orales », *La Gazette des archives*, n° 58, 1967. p. 177-178, p. 178.

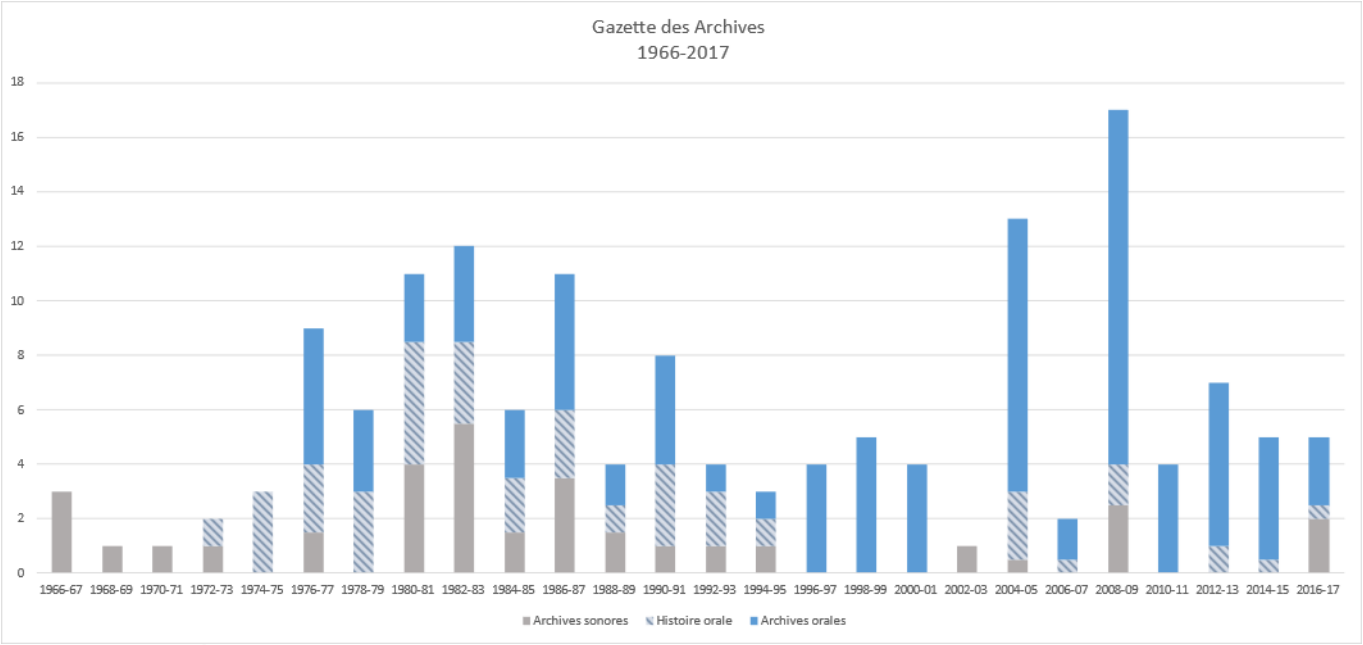

Figure 2. - Évolution du nombre d'articles mentionnant « archives sonores », « histoire orale » et « archives orales » dans *La Gazette des archives*, de 1966 à 2017.

C'est à partir des années 1972-74 que l'expression « histoire orale » commence à être utilisée et que des services d'archives lancent des campagnes de collecte d'archives orales, à commencer par le Service historique de l'Armée de l'Air (SHAA) et les Archives nationales. Cela vient notamment d'expériences à l'étranger, que ce soit à travers des comptes rendus, des notes de lecture – comme celle de *Modern archives and manuscripts : a select bibliography* où Michel Duchein signale, en 1972, les 24 sections, dont « Archives sonores » et « Histoire orale »[160] – ou la recension des « revues d'archives étrangères », comme celle de *The American Archivist*, qui, à plusieurs reprises, évoque le « Comité d'histoire orale de l'Association des archivistes américains »[161]. À propos du numéro d'octobre 1976, l'article de Ronald I. Filipelli sur l'histoire orale, « Oral history and the archives », est ainsi annoté :

> « Faut-il créer une profession d'"historiens oraux" ? L'auteur répond : non. Les archives orales et l'histoire orale font partie des archives et de l'histoire en général, et ne s'en distinguent que par des techniques particulières[162] ».

Le général Christienne, arrivé à la tête du SHAA en février 1974[163], est heureux d'annoncer la création, en septembre de la même année, d'une « section d'histoire orale, chargée de recueillir les interviews des anciens ayant joué un rôle important dans l'armée de l'air » ; « elle est dirigée par un

[160] Michel Duchein, « Evans (Franck B.), The administration of modem archives : a select bibliographie guide, 1970 », *La Gazette des archives*, n° 78, 1972. p. 194-195, p. 195.
[161] *The American Archivist* (organe de la Society of American Archivists), *La Gazette des archives*, n° 84, 1974, p. 68-69, p. 69 ; n° 97, 1977. p. 117-119, p. 119.
[162] *The American Archivist* (Organe de la Society of American Archivists), *La Gazette des archives*, n°97, 1977. p. 117-119 « Ronald I. Filipelli, Oral history and the archives. Travaux et problèmes du Comité d'histoire orale de l'Association des archivistes américains ».
[163] Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France. Le cas du Service historique de la Défense*, master 1, sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2013, 186 p., p. 40 *sq*.

lieutenant féminin, aidé de deux « scientifiques du contingent » ayant le même niveau que les précédents [agrégés d'histoire] [164] ». Vingt-cinq ans plus tard, le rapport Elgey comptabilise 800 témoignages uniquement pour l'Armée de l'Air. L'Armée de Terre « rattrape » son « retard » à partir de 1995 : « sous la direction du général [André] Bach, Hervé Lemoine a créé un département d'histoire orale » ; le rapport Elgey y recense 100 témoignages[165]. En 1979, le Service historique de la marine a, lui, bien créé sa section d'« archives orales[166] ».

Les Archives nationales emploient alors plutôt le terme de témoignage oral[167]. En 1975, au sein de la toute jeune section contemporaine des Archives nationales[168], André Schüller

> « reçoit une lettre de mission lui demandant de faire de la collecte d'entretiens oraux [...] en lien avec toutes les entrées qui sont faites à l'occasion de dons ou de dép[ôts], en fait de particuliers. Donc la collecte vise vraiment à enrichir à compléter ces fonds-là et puis, petit à petit au fur et à mesure que la pratique s'affirme, c'est de plus en plus aussi une volonté de créer en fait des fonds complémentaires sur toute l'histoire de la quatrième et cinquième République. Alors vu essentiellement par les élites, c'est comme ça effectivement que c'est dit à cette époque-là […][169] ».

Ensuite, Chantal de Tourtier-Bonnazzi, à la tête de la section des archives privées puis des archives contemporaines aux Archives nationales, joue « un rôle pionnier pour acclimater le témoignage oral aux Archives[170] » en publiant notamment, en 1990, *Le témoignage oral aux Archives*[171]. Et, quand, en 1983, elle analyse le livre de Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, elle ne tranche pas la querelle terminologique :

> « En conclusion, Philippe Joutard renonce à l'expression d'"histoire orale", puisqu'il ne peut y avoir d'enquête orale sans examen de documents écrits complémentaires, et comprend aussi l'hostilité de l'Association des archivistes français, exprimée par son président, Charnier, au terme d'"archives orales", puisque l'historien, dans ce cas précis, "fabrique" le document. S'il

[164] Général Christienne, « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1974 », *La Gazette des archives*, n° 88, 1975, p. 51-52, p. 51. Jusqu'en 1984, le général y publie régulièrement son rapport annuel. Dominique Vondrus-Reissner prend le relais jusqu'en 1991.
[165] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.,* p. 23.
[166] Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France, op. cit.*, p. 78.
[167] Florence Descamps, *L'historien, …, op. cit.*, p. 234.
[168] Créée en 1973. En ligne : Isabelle Neuschwander, « Section du XX^e^ siècle du Centre historique des Archives nationales », 2004. https://www.archivistes.org/Section-du-XXe-siecle-du-centre (consulté le 11 septembre 2021)
[169] Martine Sin Blima-Barru, cheffe du département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles des Archives nationales, entretien avec Jean-Philippe Legois dans le cadre du projet « Passerelle de mémoires », 8 août 2017. En ligne : https://www.passerelledememoires.fr/formation-palier-6-degre-5-pas-1 (consulté le 11 septembre 2021)
[170] Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel, op. cit.*, p. 26.
[171] Chantal de Tourtier-Bonnazzi (dir.), *Le témoignage oral aux Archives*, Paris, Archives nationales, 1990, 100 p.

ne trouve pas de définition satisfaisante, l'auteur reste persuadé de la valeur du témoignage oral[172] ».

En ce début des années 1980, l'archiviste Marie-Thérèse Chabord n'utilise que les termes « témoignage » et « enquête orale » dans son article sur le Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale, qui est aussi la préface du premier inventaire du fonds d'archives du Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale (72AJ)[173]. L'appellation « archives orales » n'est pas encore reconnue et stabilisée.

C'est dans ce contexte pionnier et encore expérimental, y compris sur le plan lexicologique, que Guy Thuillier, alors conseiller référendaire à la cour des comptes, mais aussi « historien de l'administration et fondateur avec Pierre Laroque du Comité d'histoire de la Sécurité sociale[174] » – qui confie, au même moment, sa campagne d'archives orales à Dominique Aron-Schnapper et son équipe –, plaide, dans *La Gazette des archives*, « pour la création d'archives orales » :

> « chacune de ces histoires suppose des archives orales si l'on veut saisir la réalité vécue du secteur, les mentalités, les gestes, les doctrines même ; l'écrit ne conserve qu'une partie du passé – la moins importante dans certains secteurs où la "pratique", la négociation ou le geste sont les choses les plus importantes. Il s'agit de *sauvegarder un passé* presque disparu, de constituer des *archives orales* avant la disparition des témoins[175]. »

Il est important de souligner que ce plaidoyer pour la « création », voire l'« invent[ion] », d'archives orales dans la revue de l'Association des archivistes français est, en fait, une note que Guy Thuillier avait adressée, dès 1974, à Pierre Laroque « en guise de note-programme pour le Comité d'histoire de la Sécurité sociale[176] ». G. Thuillier y défend cette nouvelle notion sans parler des archivistes et de leur éventuel rôle, évoquant à un moment les « "conservateurs" d'archives orales », mais réservant ce rôle aux historiens : « choisir un *directeur* d'études qui établit un programme et "prépare le terrain", former les enquêteurs de haut niveau qui doivent "dialoguer"[177] ». Michel Duchein, l'année suivante, relance le sujet de ce « secteur de la documentation historique beaucoup trop négligé jusqu'à présent dans notre pays » et, à partir de l'exemple de l'ICEM (Institut coopératif de l'École moderne-pédagogie Freinet), conclut par un appel aux bonnes volontés :

---

[172] Chantal de Tourtier Bonazzi, « Joutard (Philippe), Ces voix qui nous viennent du passé, collection « Le temps des hommes », 1983 », *La Gazette des archives*, n° 123, 1983. p. 283-285, p. 285. Voir aussi Chantal de Tourtier-Bonazzi, « La collecte des témoignages oraux », *La Gazette des archives*, n° 139, 1987. p. 249-252.

[173] Marie-Thérèse Chabord, « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives », *La Gazette des archives*, n° 116, 1982. p. 5-19.

[174] Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, *op. cit.*, p. 24.

[175] Guy Thuillier, « Pour la création d'archives orales », *art. cité*, p. 28.

[176] François Monnier, « Préface », Florence Descamps, *L'historien, …, op. cit.*, p. XVIII, note 2.

[177] Guy Thuillier, « Pour la création d'archives orales », *art. cité*, p. 29, 31 et 29.

> « Avec un magnétophone (ou même un simple « cassettophone ») et un peu de débrouillardise, il doit être facile à tout archiviste de constituer une petite audiothèque de ce type dans son dépôt. Mais combien le font ? [178] »

M. Duchein et ses collègues de la revue des « revues d'archives étrangères » continuent à relayer les échos de ce « nouveau territoire pour l'archiviste » (titre du premier chapitre de l'ouvrage de C. de Tourtier-Bonazzi), notamment à travers les comptes rendus des activités des associations professionnelles étrangères. Chantal de Tourtier-Bonazzi développe, en 1981, un premier plaidoyer, plutôt technique, pour les « archives orales », même si elle utilise aussi les autres termes[179]. Un groupe de travail est même créé au sein de l'Association des archivistes français, mais désigné sous le vocable « Archives sonores », voire « audiovisuelles »[180]. Les 4e (Aix) et l6e (Oxford) congrès internationaux d'histoire orale font l'objet de comptes rendus[181], mais il n'existe toujours pas d'expression stabilisée.

Quant à la direction des Archives de France (DAF), qui a adhéré à l'Association française des archives sonores (AFAS) dès sa création, en 1979[182], quand elle consacre son 28e congrès à Paris, à l'automne 1986, aux « nouvelles archives », un de ses quatre ateliers parle encore d'« archives sonores, qui incluent les archives orales » comme le précise Paule René-Bazin dans son rapport introductif[183] ; dans cet atelier, Bruno Delmas parle aussi d'« histoire orale ».

Ce n'est qu'en 1998-99 que *La Gazette des archives* compte autant d'articles avec les termes « archives orales » qu'en 1976-77, soit cinq.

Entre-temps, en 1993, la DAF consacre l'appellation « archives orales » comme une des typologies des « nouvelles archives » :

> « De quoi s'agit-il, sinon d'utiliser la technologie de l'enregistrement sonore pour rassembler des *mémoires* ? Autrefois, l'auteur écrivait lui-même ses mémoires, ou les dictait à un secrétaire ; grâce au magnétophone, […] on s'est enfin aperçu que la transcription faisait

[178] Michel Duchein, « À propos des archives orales », *La Gazette des archives*, n° 98, 1977. p. 161.

[179] Chantal de Tourtier-Bonazzi, « Les archives orales : quelques réflexions sur leur genèse », *La Gazette des archives*, n° 115, 1981. p. 246-251. Près de 10 ans plus tard, c'est aussi l'angle d'approche principal des « témoignages oraux » dans Brigitte Blanc, Joël Poivre, « Inventaire des documents sonores et audiovisuels », *La Gazette des archives*, n° 148, 1990, p. 63-68. Une « fiche descriptive » est évoquée (p. 67), renvoyant, en note de bas de page, aux *Actes du XXVIIe congrès national des archivistes français*, Limoges, 27 septembre 1985, p. 95.

[180] Assemblée générale de l'Association des archivistes français (Créteil, Préfecture du Val-de-Marne 24-25 novembre 1983), *La Gazette des archives*, n° 124, 1984. p. 75-102, p. 90. S'agit-il de la « section » créée par l'AAF qu'évoque V. Duclert dans son article ? *Cf.* Vincent Duclert, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 69-86, p. 77-78.

[181] Chantal de Tourtier-Bonazzi, « Le IVe colloque international d'histoire orale (Aix-en-Provence, 24-26 septembre 1982) », *La Gazette des archives*, n° 117-118, 1982. p. 110-112 ; Brigitte Blanc, « Sixième congrès international d'histoire orale (Oxford, 1987), *La Gazette des archives*, n° 139, 1987, p. 253-256.

[182] Vincent Duclert, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *art. cité*, p. 77.

[183] Direction des Archives de France. *Les nouvelles archives, formation et collecte*, Actes du XXVIIIe congrès national des archivistes français. Paris, Archives nationales, 1987, 354 p., p. 12. À noter que Paule René-Bazin, alors cheffe de la mission des Archives nationales auprès du ministère de l'Éducation nationale, plaide, dès 1978, pour la collecte d'archives orales, « La Mission des Archives nationales auprès des ministères de l'Éducation et des Universités », *Histoire de l'éducation*, n° 1, 1978, p. 52. Cité dans Bénédicte Girault, *Mémoires d'un ministère, op. cit.*, p. 47.

> perdre tout un aspect de l'expression de l'auteur, comme son accent, ses tournures personnelles de phrase, ses hésitations révélatrices, et l'enregistrement sonore a été considéré comme le véritable document. Rattachées à la catégorie archivistique des mémoires et correspondances personnelles ou intimes, les archives orales font désormais appel aux mêmes technologies que certaines archives audiovisuelles sonores ; […]
>
> ce qui distingue les archives orales est moins leur dépendance à l'égard d'une technologie que l'investissement d'un nouveau terrain de collecte et de description documentaire par les Archives. [184] »

Comme le remarque et le cite Vincent Duclert dans son article dans la revue de la Société des amis des Archives de France, *Histoire et archives,* le discours du Premier ministre d'alors, Lionel Jospin, lors du colloque de l'association « Une cité pour les Archives nationales », le 5 novembre 2001, comprend un « développement sur les archives orales » promises « à un bel avenir » et qui :

> « enrichissent notre connaissance de l'histoire du temps présent, car seuls les témoins […] peuvent faire partager une expérience par nature unique. […] Il nous faut aujourd'hui promouvoir une politique volontariste et cohérente de collecte des témoignages oraux […][185] ».

Et L. Jospin de citer le rapport de Georgette Elgey, *Les archives orales, rôle et statut,* qui, en 2001, part de la définition des archives « sonores et/ou audiovisuelles » décalquée de la définition du Code du patrimoine : « ensemble de documents, quelles que soient leur date et leur forme, *conservés sur un support audio-visuel,* produits ou reçus par toute […] dans l'exercice de leur activité[186] ».

Les archives radiophoniques et télévisuelles, relevant de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) créé par la loi du 7 août 1974, peuvent apparaître comme un sous-ensemble. Toutefois, c'est bien une nouvelle étape dans la reconnaissance du syntagme « archives orales » : signalons que, « devant la section du cadre de vie du Conseil économique et social » pour ce rapport, Guy Braibant est auditionné[187], lui qui évoque dans son rapport les archives orales[188] et qui a présidé en 1972 un groupe de travail créé sur cette question à l'initiative du ministère des Affaires culturelles[189].

G. Elgey souligne et signale que seul, alors, le Sénégal a mentionné dans sa loi sur les archives de 1991 les archives orales : « Les documents non écrits et notamment le produit des collectes de

[184] Jean Favier (dir.), *La pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales/Direction des Archives de France, 1993, 630 p., p. 314. Jean Favier est « assisté » de Danièle Neirinck, « conservateur général chargé du service technique ». Ce chapitre 6 est rédigé par Gérard Naud, avec la collaboration d'Hervé Bastien, Joël Surcouf et Georges Mouradian.

[185] Vincent Duclert, « "Archives orales". De l'archivistique aux sciences sociales », *Histoire et archives,* n° 11, janvier-juin 2002, p. 69-86, p. 69.

[186] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.,* p. 8-9.

[187] *Ibid.*, p. 19-20.

[188] *Cf.* son chapitre sur les archives privées : Guy Braibant, *Les archives en France*, *op. cit.,* p. 33.

[189] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.,* p. 21.

tradition orale, pouvant servir à l'histoire nationale, quel que soit leur support, sont des archives et doivent être placés dans les dépôts d'archives publiques[190] ». D'ailleurs, le rapport de Saliou Mbaye, directeur des Archives nationales du Sénégal de 1977 à 2005, est l'unique intervention portant explicitement sur « les archives orales », définies comme l'ensemble des « enquêtes d'histoire orale et [des] collectes de tradition orale[191] », lors du 11e congrès international des archives, à Paris, en août 1988.

Ce n'est qu'après ce rapport de G. Elgey, la sortie de la première édition de *L'historien, l'archiviste et le magnétophone* de Florence Descamps et à l'occasion d'un partenariat avec la Délégation interministérielle à la Ville (archives orales de la politique de la ville) que le Conseil supérieur des Archives crée, en 2002, une commission des archives orales dont il confie la présidence à Marie-Paule Arnauld[192], avec encore quelques précautions oratoires : « Rassurez-vous, je n 'entrerai pas dans ce débat et ne vous assommerai pas dès le départ par une définition stricte de ce que sont, en archivistique "intégriste", les archives orales[193] ».

Selon M.-P. Arnauld, c'est à partir de l'ouvrage de C. de Tourtier-Bonazzi et de l'introduction de Jean Favier que pour « la première fois la collecte de témoignages oraux par les services d'archives eux-mêmes et non seulement la collecte de *corpus* existants était légitimée[194] ». En effet, la mise en archives de collectes orales archivées *a posteriori* n'actionne pas l'ensemble des phases de ce processus.

C'est en 2005 que le compte des articles mentionnant les « archives orales » dans *La Gazette des archives* atteint la dizaine. Dans des numéros thématiques[195] ou dans des présentations d'études de

[190] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.,* p. 15.

[191] Saliou Mbaye, « Les archives orales », *Archivum*, vol. n°25, Actes du XIe congrès international des archives, Paris, 22-26 août 1988, « Les nouvelles archives », 1989, 284 p., p. 95-106, p. 95. Voir aussi Jean-Pierre Bat, « Saliou Mbaye. Histoire des institutions contemporaines du Sénégal (1956-2000) », *Afrique contemporaine*, 2013/1, n° 245, p. 133-135. Encore, le 20 mars 2015, S. Mbaye plaide pour les archives orales dans sa tribune du *Monde* : « Les Archives en Afrique, un patrimoine culturel de l'Humanité ».

[192] C'est aussi le moment où Agnès Callu met en perspective ses missions aux Archives nationales depuis 1995 (Agnès Callu, « Le Département des collections audiovisuelles du Centre historique des Archives nationales », *Histoire et Archives*, n° 6, 1999, p. 139-144, texte de l'intervention dans le cadre du Congrès international de l'*International association of sound and audiovisual archives* -IASA- tenu à la Bibliothèque nationale de France du 15 au 20 novembre 1998, lors de la journée « Archives de la parole », *ibid.*, p. 137). A. Callu est aussi, avec H. Lemoine, experte auprès de G. Elgey et travaille, depuis 1998, au guide avec celui-ci (Agnès Callu et Hervé Lemoine, sous la dir. de, *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archive et témoignage : guide de recherche en sciences sociales*, 6 vol., Paris, Belin, 2005, 347-117-478-367-391-215 p.). *Cf.* Vincent Duclert, « "Archives orales". De l'archivistique aux sciences sociales », *art. cité,* p. 81-82.

[193] Marie-Paule Arnauld, « Les archives orales, le point de vue d'un conservateur », *La Gazette des archives*, n° 247, 2017-3, « La plénitude d'un métier », p. 319-323, p. 322. Reproduction de son intervention lors des journées d'étude co-organisées par la Direction des Archives de France et le Centre de recherche sur le droit du patrimoine culturel « Archives et sciences sociales : aspects juridiques et coopérations scientifiques », 3 et 4 novembre 2004, Paris, L'Harmattan, Coll. « Droit du patrimoine culturel et naturel », 2006, p. 143-150.

[194] Marie-Paule Arnauld, « Les archives orales, le point de vue d'un conservateur », *art. cité*, p. 320.

[195] Notamment *La Gazette des archives*, n° 188-189, 2000, « Le personnel communal face à son histoire : nouvelles approches, nouveaux enjeux (journées d'études co-organisées par l'AAF, le Centre national de la fonction publique territoriale, la Ville de Reims, 24-25 novembre 1994) » ; n° 198, 2005-2, « De la série à l'individu, archives du personnel et archives orales (actes des journées scientifiques de l'Association d'histoire des chemins de fer organisées

cas isolées comme celle sur « Archives orales et batellerie en Dordogne »[196], de plus en plus d'archivistes se réapproprient l'expression « archives orales », même si la revue d'archivistique française semble se restreindre au champ technique ou à des cas concrets. Nous n'avons donc pas un phénomène de préemption de cette expression par la communauté professionnelle des archivistes, tout au moins en France. Comme le remarquent Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, après Florence Descamps, ce sont « les organisations publiques et privées à la fin des années 1980 et au début des années 1990 », « peu initiées aux subtilités terminologiques et professionnelles des métiers de l'histoire et des archives », qui adoptent massivement le « concept d'archives orales »[197]. Le développement concret et opérationnel des archives orales se fait aussi avec d'autres mots que le syntagme « archives orales ».

Une fois l'historique de l'expression et de sa mise en œuvre opérationnelle dressé, essayons d'analyser les raisons des réticences, voire résistances, à son usage. La première coule pour ainsi dire de source. Elle pourrait expliquer que la mise en archives orales paraisse, à certains, impossible, voire impensable : c'est l'oralité du document. Pour P. Ricœur, « le document historique ne saurait être oral[198] » :

> « ce geste de mettre à part, de rassembler, de collecter fait l'objet d'une discipline distincte, l'archivistique, à laquelle l'épistémologie de l'opération historique est redevable quant à la description des traits par lesquels l'archive fait rupture par rapport au ouï-dire du témoignage oral[199] ».

Comme le résume Anne Klein, pour P. Ricœur, « la scriptularité […] permet la conservation[200] ». Le proverbe ne dit-il pas : « les paroles s'envolent, les écrits restent » (*Verba volant, scripta manent*) ? Claire Scopsi résume le verdict du philosophe : « [c]elui qui livre sa mémoire est prisonnier de ses préjugés, de ceux de son temps, qui le conduisent à déformer la vérité[201] ». On y retrouve certains des « sept griefs capitaux » disqualifiant la source orale aux yeux des « pères fondateurs » de « l'école "méthodique" – péjorativement appelée "positiviste" par ses détracteurs[202] ». On y entend aussi la critique de la subjectivité : en 1987, dans le même numéro de

---

avec l'AAF, AD de Montpellier, 15-16 mai 2003) » ; n° 211, 2008-3, « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives (actes du colloque de la section des archives communales et intercommunales de l'AAF, 24-26 septembre 2008, Montpellier) ».

[196] François Bordes, Yan Laborie, « Archives orales et batellerie en Dordogne », *La Gazette des archives*, n° 174-175, 1996, « Les archives municipales et le patrimoine maritime et fluvial (actes du colloque de la section des archivistes municipaux de l'AAF, Martigues, 22-23 mai 1996) », p. 404-409.

[197] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 67. Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, « Que nous disent les fabriques alternatives d'archives ? », *art. cité*, p. 9.

[198] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires, op.cit.*, p. 50.

[199] Paul Ricœur, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli, op. cit.*, p. 211.

[200] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 77.

[201] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires, op.cit.*, p. 47.

[202] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 31-32. F. Descamps y cite l'*Introduction aux études historiques* de Charles Seignobos et Charles-Victor Langlois (Hachette, 1898).

La Gazette des archives où C. de Tourtier-Bonazzi re-plaide la cause du témoignage oral et juste après le compte rendu du 6e congrès international d'histoire orale, l'article d'Hervé L'Huillier, qui se « refus[e], pour des raisons qui sont assez évidentes, à parler d'archives orales », exprime encore certaines inquiétudes :

> « le témoignage oral est un matériau bien fragile. D'autant plus fragile qu'il emporte aisément l'adhésion. Subjectif quand le document d'archives est objectif ; partiel toujours, tendancieux parfois : sûr dans la seule mesure où l'acteur qui le donne a conservé toutes ses aptitudes et ne cherche pas à sculpter lui-même sa propre statue. C'est fatalement un genre dans lequel il y a beaucoup de déchets et qui doit être utilisé avec discernement. [203] »

Enfin, le caractère oral de ces archives doit être aussi inlassablement réaffirmé, car, comme l'écrit Chantal de Tourtier-Bonazzi, « [l]'écoute attentive de la bande, qui est l'archive véritable, devra permettre de remarquer les oublis, les confusions, les exagérations, les silences[204] ». Aussi une vision traditionnelle de l'archivistique peut-elle expliquer la réaction du second-maître Sablayrolles, qui, pourtant un des deux piliers de la section d'« archives orales » du Service historique de la marine, considère qu'« on n'archive pas les sons[205] ».

Une deuxième réticence concerne les archives orales comme mémoires collectives « vivantes », souvent « chaudes » : on peut percevoir une contradiction première entre la logique de la mise en archives et celle des mémoires et de leur transmission. Évoquant Platon qui écrit « pour conserver le souvenir de la parole vivante de Socrate », Heinz Wismann distingue une « mémoire froide » et une « mémoire chaude » :

> « Alors que la "remémoration du dehors" fait appel à la mémoire froide des archives pour recomposer, selon les exigences du moment, les fragments de l'expérience passée, la "remémoration du dedans" s'effectue au sein même de la mémoire chaude des personnes, dont elle confirme et renforce la continuité vivante. [206] »

Geoffrey Hartman, universitaire à Yale qui a fondé en 1982 les archives vidéo Fortunoff, compare les témoignages « au feu dans la chambre réfrigérée qu'est l'histoire[207] ». Florence Descamps parle du « sas refroidissant de l'archivisation[208] ». On comprend mieux pourquoi Chantal de Tourtier-Bonnazzi, toujours dans sa note de lecture du livre de Philippe Joutard, conclut en vantant les

---

[203] Hervé L'Huillier, « Archives, témoignages oraux et histoire des entreprises. Quelques réflexions à la lecture de deux ouvrages récents », *La Gazette des archives*, n° 139, 1987-3, p. 256-260, p. 259.
[204] Chantal de Tourtier Bonazzi, « Joutard (Philippe), Ces voix qui nous viennent du passé », *art. cité*, p. 284.
[205] Service Historique de la Défense, SHD, témoignage, MV 46 GG9. Cité dans Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France*, *op. cit.*, p. 78.
[206] Heinz Wismann, *Les Français et leurs archives*, *op. cit.*, p. 72.
[207] Geoffrey Hartman, « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 38-39, octobre-décembre 1993, « Histoire et mémoire des crimes et génocides nazis », Congrès international de Bruxelles, 23-27 novembre 1992, « actes II », p. 7-24, p. 13. https://auschwitz.be/images/_bulletin_trimestriel/bt38-39.pdf (consulté le 30 décembre 2021)
[208] Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, *op. cit.*, p. 62.

« mérites de l'histoire orale, de la force de l'imaginaire, et de la richesse de l'affectivité, que l'Ecole des Chartes nous a appris à refouler, et qui pourtant peuvent se concilier avec les exigences scientifiques de l'historien le plus classique[209] ».

Enfin et surtout, troisième résistance, les archives orales sont souvent qualifiées d'archives « provoquées[210] », parce que « documents conçus à des fins de mémoire et de témoignage patrimonial[211] » ou « témoignages recueillis dans un but de documentation scientifique et/ou dans un souci patrimonial[212] », « expression employée pour désigner les témoignages oraux enregistrés à des fins documentaires[213] ». Ce sont bien des témoignages oraux, audios ou vidéos – faisant partie, à ce titre, de l'ensemble plus vaste des archives audiovisuelles –, et non, proprement dit, des archives sonores (enregistrement audio d'un congrès, étudiant ou autre, ou d'un conseil quel qu'il soit).

L'aspect provoqué des archives orales procède, tout d'abord, d'une mémoire volontaire comme tout témoignage. Comme le souligne F. Descamps, les « corpus oraux sont alors des "monuments voulus" pour reprendre la distinction d'Alois Riegl, des "monuments-mémoire"[214] ». Dans la même logique, Guy Thuillier parle de « *monuments* de l'expérience[215] ».

Le caractère provoqué de ces archives orales peut aussi provenir de leur mode de production. Comme le rappelle Georgette Elgey, « contrairement aux archives sonores et/ou audiovisuelles, dont la production systématique est induite organiquement par une activité publique ou privée, comme il en est de toutes les archives, [les témoignages] ont leur finalité propre[216] ». De même, Marie-Anne Chabin caractérise les « archives nouvelles » comme « fonds constitués dans l'exercice d'une activité dont les documents sont le but même, le produit direct[217] ».

---

[209] Chantal de Tourtier Bonazzi, « Joutard (Philippe), Ces voix qui nous viennent du passé », *art. cité*, p. 285.

[210] Expression employée par Jacques Ozouf et reprise par Jean-Jacques Becker, « Le handicap de l'*a posteriori* », *Cahiers de l'IHTP*, n° 4, 1987, « Questions à l'histoire orale », table ronde organisée par Michael Pollak, Dominique Veillon et Danièle Voldman (20 juin 1986), p. 95. *Cf.* Agnès Callu, Patricia Gillet, « Des témoins pour l'histoire », Jean-Jacques Becker (dir.*), La Quatrième République : des témoins pour l'histoire*, Paris, Honoré Champion, 1999, 253 p., p. 13-20, p. 15, note 7.

[211] Simon Côté-Lapointe, « Les documents audiovisuels numériques d'archives », *Documentation et bibliothèques*, vol. 65, n° 3, 2019, p. 39–57, p. 44. Voir aussi Rémy Besson, « Numériser, filmer et partager les archives : penser une forme créatrice de lien(s) », *Bulletin de l'AFAS* [En ligne], n° 42, 2016, mis en ligne le 14 septembre 2016. URL : http://journals.openedition.org/afas/2980 (consulté le 12 septembre 2021).

[212] Georgette Elgey, *Les Archives orales : rôle et statut*, Conseil économique et social, 2001, 80 p., p. 10. En ligne : https://www.vie-publique.fr/rapport/24643-les-archives-orales-role-et-statut (consulté le 11 septembre 2021).

[213] Guy Braibant, *Les Archives en France : rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1996, 303 p., p. 278.

[214] Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, *op. cit.*, p. 41. Citations d'Aloïs Riegl, « Le culte moderne des monuments », *Socio-anthropologie* [En ligne], n° 9, 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, URL : http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5 (consulté le 4 septembre 2021).

[215] Guy Thuillier, « Pour la création d'archives orales », *La Gazette des archives*, n° 92, 1976. p. 28-32, p. 31.

[216] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.*, p. 11.

[217] Marie-Anne Chabin, « Les nouvelles archives ou conclusions d'une revue de presse », *La Gazette des archives*, n° 172, 1996, « De la diplomatique médiévale à la diplomatique contemporaine (actes du colloque organisé par l'École nationale des chartes et la Bentley historical Library de l'université de Ann-Arbor [Michigan, États-Unis], Paris, 6-10 juillet 1992 et Ann-Arbor, 5-9 juillet 1993) », p. 107-130, p. 117.

La production d'archives orales semble ne pas correspondre à la définition classique, et légale, des archives (Code du patrimoine, article L 211-1) :

> « Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. »

Comme le soulignent Étienne Anheim et Olivier Poncet, en les définissant comme telles dès leur création, pour la loi, « les archives ne sont pas une construction spécifique, elles se confondent avec les documents, elles sont le devenir *naturel* de ces documents ». Cette « naturalisation du statut des archives[218] » semble faire des archives orales des archives pas comme les autres. Or, dans l'action de collecte des archives, ici orales, des chercheur·es et/ou des archivistes « provoquent » des réponses par leurs questionnements.

C'est principalement ce caractère provoqué des archives orales qui amène Georgette Elgey à les qualifier, en ouverture de son rapport, d'« appellation impropre[219] ».

Mais la production même de documents d'archives écrites est aussi un chemin non-linéaire semé d'embûches. L'historien Patrick Fridenson termine sa préface à l'ouvrage de Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, par cette « remarque personnelle » : « Gardons-nous de prendre pour parole d'Évangile tout ce que le document (ou la source imprimée, ou le tableau statistique, ou la carte) nous dit et de nous laisser bercer par la fausse sécurité de l'écrit ![220] »

Le général Christienne le confirme dans son intervention au colloque d'Aix-en-Provence :

> « L'on sait, lorsqu'on a beaucoup travaillé en Etat-major, que les papiers signés par le chef ne visent pas toujours l'obtention d'un résultat simple. Ils se situent dans un processus complexe où les différents acteurs interfèrent constamment et où une écriture apparemment facile à comprendre cache en fait une manœuvre destinée à obtenir parfois le résultat contraire de celui qu'on affiche. Prenons, pour s'en convaincre, les chiffrements budgétaires qui, selon le but poursuivi, peuvent être exagérés ou minimisés et même exacts.[221] »

Dans son livre, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, dans le troisième chapitre de sa troisième partie, Florence Descamps fait de cette faiblesse une force :

> « Les limites des archives orales sont maintenant bien connues depuis quinze ans, elles ont fait l'objet de maints rappels théoriques ou méthodologiques, et chacun s'accorde maintenant sur le fait que les sources orales doivent être "évaluées", critiquées avec toute la rigueur

[218] Étienne Anheim et Olivier Poncet, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *art. cité*, p. 7.
[219] *Ibid.*, p. 8 et 11.
[220] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 23.
[221] Général [Charles] Christienne, « L'histoire orale au SHAA », *Actes du IV^e colloque international d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 17-24.

nécessaire… Il est néanmoins très important d'avoir en tête les termes du procès anti-sources orales : en prendre connaissance permet de mesurer objectivement les limites de cette source et de réfléchir en conséquence à son *meilleur* usage méthodologique *possible* ; cela permet aussi d'engager une réflexion sur les moyens de rendre moins opérantes ces critiques ou sur la façon dont on pourrait corriger les défauts les plus voyants de cette source, ce qui est rendu possible par le fait qu'elle est *provoquée.*[222] »

F. Descamps explicite, un peu plus loin, ce qu'elle appelle une première « rupture » « avec la conception traditionnelle de l'archivistique qui réserve le terme "archives" aux documents secrétés par les institutions dans l'exercice *normal* de leurs activités[223] ».

Car la production d'archives dépend toujours d'un pouvoir et pourrait sembler en être l'émanation « naturelle ». En repartant de l'étymologie grecque du mot archive (*arkheia*, avec epsilon, et non *arkhaia*, avec alpha), Heinz Wismann rappelle que la production et la conservation d'archives par un service *ad hoc* est le propre d'une institution, d'un pouvoir, et de son activité, le terme *arkheia*, évoquant « indifféremment le siège des magistrats en charge des affaires de la cité et le lieu de conservation des documents officiels relatifs à leur activité[224] ». Et cette « vocation première [des archives], arkhontique[225] », se retrouve aussi chez J. Derrida ou chez M. Foucault, y voyant une « instance de véridiction[226] » du pouvoir, même si la mise en archives nécessite, plus ou moins, une autonomie relative vis-à-vis des pouvoirs producteurs.

Aussi, quand Bertrand Joly, « face à l'inflation paperassière », envisage plusieurs solutions pour « l'historien de demain », dont « une histoire sans archives », ayant recours « à la presse écrite et orale, aux archives sonores », il ajoute : « mais si l'enregistrement d'un débat au Sénat constitue bien une pièce d'archives, le témoignage oral d'un ancien combattant ne relève-t-il pas de la documentation ? »[227]. L'idée que ces archives « provoquées » ne sont pas des archives comme les autres, voire ne sont pas des archives, mais de la documentation, est à la source de nombreuses circonspections, hésitations, réticences et résistances à l'utilisation des termes « archives orales ».

Les archivistes et les historien·nes ne sont pas les seul·es à avoir des réticences envers l'appellation « archives orales ». Il nous faut revenir sur ce que Florence Descamps appelle

[222] Florence Descamps, *L'historien, ….*, *op. cit.*, p. 485.
[223] Florence Descamps, « L'histoire orale, une chance à saisir pour les archivistes et les historiens », *Revue suisse d'histoire*, vol. n° 53, 2003, « Les archives et l'écriture de l'histoire », p. 310-318, p. 313.
[224] Heinz Wismann, *Les Français et leurs archives*, actes du colloque organisé par l'association « Une cité pour les Archives nationales » au Conseil économique et social (5 novembre 2001), Paris, Fayard, 2002, 227 p., p. 71-75, p. 71.
[225] Bertrand Müller, « Archives et temps présent : considérations inactuelles », communication du colloque *Temps présent et contemporanéité*, Paris, 24-26 mars 2011, http://archishs.hypotheses.org/435 (consulté le 13 décembre 2021).
[226] Didier Devriese, « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014-1, « Les archives, aujourd'hui et demain… Forum des archivistes 20-22 mars 2013 (Angers) », p. 19-30, p. 30.
[227] Bertrand Joly, « Les archives contemporaines ont-elles un avenir ? », *La Gazette des archives*, n° 134-135, 1986. p. 185-194, p. 189-190.

« l'invention des archives orales[228] ». Certes, « cette opposition [entre histoire orale et archives orales] semble aujourd'hui largement dépassée[229] », mais il n'est pas inutile de rappeler que Dominique Aron-Schnapper, dans son rapport de 1980, « le manifeste fondateur des archives orales », théorise « d'un point de vue méthodologique le concept d'archives orales, en l'opposant fermement à celui d'histoire orale et en le lestant d'un corpus expérimental très conséquent[230] ».

Dans la contribution que les sociologues Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet publient dans le dossier des *Annales*, « Archives orales : une autre histoire ? », en 1980, au terme de leur enquête pour le Comité d'histoire de la Sécurité sociale, elles s'intéressent aussi au rôle et au « travail des archivistes », l'appellation « archives » pour les témoignages nécessitant quelques mises au point. Certes, l'archiviste recueille « déclarations et témoignages des plus vieux du village, des grands témoins ou des vénérables vieillards, comme disait Michelet, les classent, les rangent, les codent et les conservent, comme ils le font pour les documents écrits[231] », mais, selon elles, ils peuvent être des « archivistes purs se content[a]nt de classer et de coder leurs documents ». Dans cette vision réductrice des archives et des archivistes « au sens traditionnel », ceux-ci se contentent de recueillir déclarations et témoignages « sans problématique précise et de les conserver à toutes fins utiles pour les chercheurs de l'avenir. ». Selon les deux sociologues, le rôle de l'archiviste, « traditionnel » ou « pur », serait passif et, afin d'« échapper à ces témoignages-tout-prêts, à ces discours-sur-soi-pour-l'autre, construits par gentillesse pour l'enquêteur, que risquent toujours de recueillir pieusement les archivistes », est présenté, voire proposé et promu un autre type d'archiviste, « l'archiviste oral », « dont le rôle est plus complexe et plus actif » [232].

Ainsi, malgré toutes ces réticences, l'expression « archives orales » s'impose, tout au moins au sein de la communauté archivistique française.

À travers toutes ces réticences et résistances, nous en revenons au rôle social de l'archiviste : s'il participe concrètement à la collecte d'un témoignage, il en devient, d'une manière ou d'une autre, comme tout autre collecteur (chercheur ou documentariste) et tout comme le témoin, co-auteur, co-constructeur, voire co-producteur. Encore plus dans le domaine des archives orales, le rôle de l'archiviste est bien celui d'un conteur. Ou faudrait-il y voir le « [d]ernier avatar de l'archivistique moderne, les archives orales, provoquées, créées par l'archiviste devenu démiurge[233] » ?

---

[228] Quatrième chapitre de son habilitation à diriger des recherches et quatrième sous-chapitre de l'ouvrage tiré de celle-ci, *Archiver la mémoire*, *op. cit*.

[229] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 135.

[230] Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Dossier pour l'habilitation à diriger des recherches, EHESS, 2014, 100 p., p. 24.

[231] Dominique Aron-Schnapper, Danièle Hanet, « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 35e année, n° 1, 1980, p. 183-199, p. 190.

[232] *Ibid.*, p. 193, 190, 192.

[233] Étienne Anheim et Olivier Poncet, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *art. cité*, p. 3.

Après avoir analysé le rôle social de l'archiviste et la mise en archives orales, poursuivons l'examen de notre « triangulaire[234] » du travail de mémoire avec le rôle des chercheur·es et la mise en récits scientifiques.

I.2. La fabrique du récit scientifique : sciences sociales, archives et histoire orales

Dans le travail de mémoire à partir d'archives orales, quel est le rôle des chercheur·es, notamment des historien·nes ? Et existe-t-il une hiérarchie entre la mise en récits scientifiques et les autres mises en récits, notamment archivistiques ?

La quatrième de couverture du rapport Elgey suffit à situer d'emblée les enjeux historiographiques et citoyens des archives orales : « Comment connaître pleinement l'histoire du temps présent sans recueillir les témoignages oraux des acteurs ayant vécu ou participé à ces événements ? » L'histoire du temps présent, l'histoire très contemporaine s'écrit avec les témoins.

Pour analyser ce qui a pu être appelée une « autre écriture de l'histoire[235] », l'histoire orale, nous aurons à caractériser deux de ses traits constitutifs : le dialogue avec les témoins et une certaine conception du rôle social de l'historien, relevant de l'histoire d'intervention, qui vont nous permettre de remonter à l'expérience pionnière du CH2GM (Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale) ; la construction des sources et du récit, qui va nous amener à traiter les questions des corpus, de la mise en récit/intrigue et les limites d'une certaine histoire orale. Mais, tout d'abord, sur le plan historique comme au niveau international, ce sont d'autres sciences humaines et sociales, notamment l'anthropologie, l'ethnologie et la sociologie, qui ont mis en récit scientifique des archives orales.

I.2.a. Une mise en récit dont la discipline historienne n'a pas le monopole

Parmi les acteurs et actrices scientifiques du travail de mémoire à partir d'archives orales, dans le « monde universitaire », la discipline historienne est bien loin de tout monopole[236]. Sur le plan historique comme au niveau international, nous allons analyser le rôle de la sociologie, de l'anthropologie et de l'ethnologie.

Daniel Bertaux, dans le numéro des *Cahiers internationaux de sociologie* consacré aux « histoires de vie », identifie deux « traditions » disciplinaires, la sociologie et l'anthropologie ou l'ethnologie :

> « Parmi les centaines d'autobiographies ou d'histoires de vie "indigènes" suscitées et recueillies par des anthropologues ou des sociologues depuis près d'un siècle, certaines sont

[234] *Idem*.
[235] *Ibid.*, p. 54.
[236] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.,* p. 24.

des chefs-d'œuvre. Le texte coule comme eau de source, le transfert du lecteur sur le narrateur ne tarde pas à s'opérer ; et le voici plongé dans un univers à la fois inconnu et proche, qu'il découvre en même temps que le narrateur. L'on sort de ces longs récits enrichi d'une nouvelle expérience. [...]

Et l'on s'étonne alors, et l'on se désespère de ne jamais rencontrer sur le terrain quelque homme ou quelque femme possédant ce talent de conteur qui paraît si naturel. C'est qu'il en est ici comme en littérature : pour atteindre au naturel, il faut un art considérable.[237] »

La tradition orale – par exemple de « sociétés sans écriture […] de l'Afrique précoloniale »[238] – se transmet à travers de tels grands récits et les ethnologues ou sociologues sont aussi des conteurs.

Abordons, tout d'abord, la configuration des ethnologues ou anthropologues. Corinne Cassé, ethnologue et directrice de l'association « Paroles Vives », s'inscrit dans la tradition de sa discipline, en ne parlant pas de témoins, mais d'« informateurs[239] ».

Christian Hottin différencie les archives orales d'un « entretien ethnographique », dont le « statut d'archives, c'est-à-dire leur transmutation de document personnel à usage individuel en ressource scientifique susceptible d'être utilisée par une infinité de chercheurs, n'est pas reconnu[240] ». C. Cassé ne parle pas d'archives orales, mais de parole(s) qui restent sa propriété, ses matériaux ethnographiques. C. Hottin, reprenant les termes du débat autour de l'entretien ethnographique entre Florence Descamps et Florence Weber[241], cite l'approche de cette dernière :

« "on ne cherche pas à utiliser ce que les gens disent explicitement, on cherche à retrouver le système de contraintes et de conditions dans lequel se font les enquêtes. Plus que de "témoin" il faudrait parler pour l'ethnographie "d'informateur". La parole de celui-ci sera utilisée, certes, mais son identité ne sera pas forcément dévoilée […] pour l'ethnographe, comme il a été rappelé plus haut, l'entretien et l'observation se combinent pour permettre une appréhension fine du groupe social étudié. Ainsi, le magnétophone peut parfois être négligé au profit de la restitution du contexte de l'entretien et l'intérêt du chercheur se portera tout autant sur "comment les choses sont dites" que sur "les choses qui sont dites".[242] »

---

[237] Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, « Histoire de vie et vie sociale », juillet-décembre 1980, p. 197-225, p. 214.

[238] Paul Thompson, « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 69, « Histoire de vie et vie sociale », juillet-décembre 1980, p. 249-268, p. 251 ; trad. par Daniel Bertaux. *art. cité*, p. 251 ; à propos de Jan Vansina, *De la tradition orale. Essai de méthode historique*, Annales du Musée royal de l'Afrique centrale, Sciences Sociales, Tervuren, 1961.

[239] Corinne Cassé, Véronique Ginouvès, « Quand l'ethnologue crée une source pour la mettre à disposition du public dans une phonothèque de recherche : l'exemple de la constitution d'un fonds sur la mémoire arménienne », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008-3, « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives », p. 181-192, p. 183-184.

[240] Christian Hottin, « Archives (orales) et ethnologie : une relation particulière ? », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008-3, « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives », p. 169-179, p. 173.

[241] « Archives orales et entretiens ethnographiques : un débat entre Florence Weber et Florence Descamps animé par Bertrand Müller », *Genèses*, n° 62, mars 2006, p. 93-108.

[242] Christian Hottin, « Archives (orales) et ethnologie : une relation particulière ? », *art. cité*, p. 176.

Dans leur article commun, Corinne Cassé et Véronique Ginouvès, responsable de la phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH), présentent pourtant un projet rompant avec cette posture du chercheur et avec l'illusion libérale de la recherche indéterminée et propriétaire de ses matériaux. Loin de ces « idées reçues » : une équipe de sept enquêtrices ; des « collections sonores » écoutables, « accessibles », « documentées », « cataloguées », « indexées », valorisant les « informateurs », « citables » et « cartographiées »[243].

Dans le numéro des *Cahiers internationaux de sociologie* consacré au sujet « Histoires de vie et vie sociale » (1980), déjà cité, Françoise Morin analyse le « désintérêt » de la majorité des anthropologues français pour l'histoire de vie qui « remet en question la "distance" spécifique de l'ethnologue qui étudie les sociétés lointaines et "froides"[244] ». Une minorité s'est investie dans les archives orales notamment pour l'étude des paysans avec une approche « d'en bas » (*cf. infra*)[245].

Ce renouveau de l'anthropologie vient des Etats-Unis où, au début des années 1960, Sidney Mintz et Oscar Lewis s'intéressent, non plus aux autochtones d'Amérique, mais aux prolétaires ; l'un, au prolétaire « de la canne » (à sucre) de Porto Rico[246], l'autre, à une famille pauvre de Mexico[247]. Chacun insiste « dans l'introduction de leurs ouvrages respectifs sur la relation qu'ils ont eue avec leurs informants, […] fruit d'une très grande connaissance et confiance réciproques[248] ».

Reprenant un des enseignements de Roger Bastide concernant cette méthode et l'« art » du conteur, F. Morin écrit que « loin d'être un monologue qui mettrait entre parenthèses l'observateur, l'histoire de vie reste un dialogue où l'ethnologue est l'un des facteurs de la situation globale ». Elle conclut son article sur la posture de l'anthropologue :

> « Il n'a plus à s'ériger en "producteur de sens" des données fournies par l'informateur ni à rechercher l'Unicité de l'Homme, mais à comprendre la vision plurielle qu'il revendique et pour cela lui donner la parole afin qu'il se raconte » [249].

Venons-en à la sociologie et à l'histoire de vie. Daniel Bertaux part de l'apport déterminant de la sociologie empirique américaine des années 1930, même si le récit de vie est alors parfois réduit à son « aptitude à comprendre "de l'intérieur" les processus de déviance » :

---

[243] Corinne Cassé, Véronique Ginouvès, « Quand l'ethnologue crée une source pour la mettre à disposition du public dans une phonothèque de recherche », *art. cité*, notamment sa conclusion, p. 187-189.

[244] Françoise Morin, « Pratiques anthropologiques et histoire de vie », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, *op. cit.*, p. 313-339, p. 313.

[245] Rolande Bonnain, Fanch' Elegoët, « Les archives orales : pour quoi faire ? Les archives orales. Définition », *Ethnologie française*, nouvelle série, T. 8, n° 4, 1978, p. 348-355, p. 348.

[246] Sidney Mintz, *Worker in the Cane. A Puerto Rican Life History*, New Haven, Yale University Press, 1960; trad. francaise, Maspero, 1979.

[247] Oscar Lewis, *The children of Sanchez : autobiography of a mexican family*, New York, Random House, 1961 ; trad. française, Gallimard, 1963.

[248] Françoise Morin, « Pratiques anthropologiques et histoire de vie », *art. cité*, p. 322-323.

[249] *Ibid.*, p. 328, 339.

> « Les trois essais de bilan critique d'Angeli, Becker et Denzin portent, à plus de vingt ans de distance, sur un corpus pratiquement inchangé d'une vingtaine d'études effectuées par l'école de Chicago. […] les récits de vie constituent un outil incomparable d'accès au vécu subjectif ; et la richesse de leurs contenus est une source d'hypothèses inépuisable. Malheureusement, les sociologues, obnubilés par la recherche d'une apparence de scientificité, se tournent de plus en plus vers le quantitatif et délaissent les récits de vie…[250] »

Après ce qu'il appelle « trente ans d'abandon », D. Bertaux prône une « ethno-sociologie dialectique, historique et concrète, fondée sur la richesse de l'expérience humaine[251] ». Il a donné ses « lettres de noblesse[252] » à la méthode biographique puisqu'elle a été institutionnalisée en 1984 par l'Association internationale de sociologie dans le Comité de recherche Biographie et société. Il définit le récit de vie comme un « récit de pratiques[253] » ou un « récit d'expérience[254] », ce qui reconfigure la conduite d'entretien, à laquelle une « immense littérature » a été consacrée :

> « il faut être conscient de la différence profonde qui existe entre l'orientation générale de cette littérature, issue du champ de la psychologie sociale, et l'orientation préconisée ici, qui s'apparente beaucoup plus à la démarche ethnographique. Les psycho-sociologues s'intéressent aux attitudes, aux idéologies incarnées, et ont conçu l'entretien dans cet esprit. Si par contre on considère son interlocuteur comme un informateur, si l'on s'intéresse non à ce qu'il croit mais à ce qu'il sait (pour l'avoir vécu directement), la perspective change.[255] »

D. Bertaux redéfinit également ce qu'est une enquête orale :

> « Certaines recherches reposent sur un seul récit de vie […]. D'autres en comportent plusieurs, mais isolés les uns des autres. C'est le cas de la première recherche québécoise dirigée par Nicole Gagnon, qui est plus la juxtaposition de cent cinquante micro-enquêtes portant chacune sur une personne qu'une enquête sur cent cinquante personnes.[256] »

Il est intéressant de s'attarder un instant sur ce « programme de recherche, à caractère bi-disciplinaire (sociologie, histoire) » « sur les mutations culturelles du Québec contemporain ». Signalons que, non seulement N. Gagnon le présente dans le même numéro des *Cahiers internationaux de sociologie*[257], mais aussi que Bruno Jean, qui contribue également à ce

---

[250] Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *art. cité*, p. 203, 198.
[251] *Ibid.*, p. 202, 221.
[252] Nicole Tremblay, *Socialisation et cheminement professionnels d'enseignantes et de directrices du primaire. Histoires de vie et trajectoires professionnelles*, thèse en éducation sous la direction de Samuel Amégan, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1998, 328 p., p. 73.
[253] Daniel Bertaux, *Histoires de vies ou récits de pratiques*, rapport CORDES, mars 1976.
[254] Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *art. cité*, p. 217.
[255] *Ibid.*, p. 209.
[256] *Ibid.*, p. 205.
[257] Nicole Gagnon, « Données autobiographiques et praxis culturelle », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, *op. cit.*, p. 291–304, p. 294.

programme[258], est venu au Centre d'études des mouvements sociaux (Paris) et est intervenu « à l'atelier du Groupe d'étude sur l'approche biographique en sociologie, dirigé par Daniel Bertaux, en juin 1977[259] ». Il existe donc plusieurs manières de concevoir des enquêtes orales, malgré, voire grâce à de tels échanges scientifiques.

Alors que l'équipe de Nicole Gagnon procède avec « un plan d'échantillonnage par quotas approximatifs » (« éventail diversifié d'occupations, répartition proportionnelle par région, concentration de l'échantillon autour de la classe d'âge, 50 à 65 ans, qui correspondait à la jeunesse des années 1940 ») [260], Daniel Bertaux, par exemple pour son étude des boulangers, construit son enquête au fur et à mesure et se base sur le phénomène de « saturation » que Christian Hottin signale également dans le travail de l'ethnographe[261] :

> « passé un certain nombre d'entretiens (biographiques ou non, d'ailleurs), le chercheur ou l'équipe a l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l'objet sociologique de l'enquête. »

D. Bertaux oppose cette méthodologie à une vision purement quantitative : « le chercheur ne peut être assuré d'avoir atteint la saturation que dans la mesure où il a consciemment cherché à diversifier au maximum ses informateurs.[262] »

Cette construction progressive de l'enquête implique une conception combinée de la conduite d'entretien : « Alors, faut-il être non-directif ? […] Si […] l'on cherche à connaître des rapports socio-structurels, c'est une combinaison d'écoute attentive et de questionnement qui convient. »

Pour D. Bertaux, le « chercheur commence à savoir de quoi il retourne, et modifie en conséquence son questionnement ». L'écoute active consiste à « poser les bonnes questions, à relancer ou à se taire à bon escient.[263] »

À travers cette méthodologie, nous voyons bien qu'il existe une mise en récit scientifique non-historienne, ici sociologique. Comme le rappelle G. Elgey, l'enquête coordonnée par D. Aron-

---

[258] Nicole Gagnon et Bruno Jean, « Les histoires de vie et la transformation du Québec contemporain », *Sound Heritage*, vol. IV, n° 1, 1974, p.56-63.

[259] Bruno Jean, David Millar, Marcel Juneau, *L'histoire orale*, éd. par Nicole Gagnon et Jean Hamelin, Sainte-Hyacinthe (Québec), Edisem, 1978, 95 p., p. 8 (« Méthodes des sciences humaines », n° 1). A noter, en termes de circulation scientifique internationale, la présence dans les archives du Service historique de l'Armée de l'Air (sous-série Y) : « Histoire de vie d'un sous-ministre » (Bruno Jean), février 1975 ; « Histoire de vie du Directeur d'une agence de services sociaux » (Bruno Jean), avril 1975, Histoire de vie du chef de police, (administrateur de services publics) (Nicole Gagnon), juin 1975. Voir Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France*, *op. cit.*, p. 33-34.

[260] Nicole Gagnon et Bruno Jean, « Les histoires de vie et la transformation du Québec contemporain », *art. cité*, p.57.

[261] Christian Hottin, « Archives (orales) et ethnologie : une relation particulière ? », *art. cité*, p. 175.

[262] Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *art. cité*, p. 205 (note 7), 207.

[263] *Ibid.*, p. 209, 210.

Schnapper est une sorte de synthèse socio-historique (200 témoins ont été entendus, au cours de 363 entretiens)[264].

Ces différentes enquêtes orales scientifiques connaissent le « changement d'échelle » signalé par Florence Descamps : elles sont le « fruit d'un travail d'équipe ou d'une démarche poursuivie dans la longue durée[265] ». Ces « grandes enquêtes pluridisciplinaires sur crédits de recherche programmés » sont « organisées par la toute nouvelle Délégation générale à la recherche scientifique et technique » ou, dans les années 1970, au sein du Commissariat général au Plan, par le Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement des enquêtes de sciences sociales (CORDES) : Plozévet en Basse-Bretagne (1961-1965), l'Aubrac (1963-1966), le Châtillonnais (1966-1968), les Baronnies (1976), la Corse (1978), la Margeride (1979-1980)[266].

Pour revenir sur les questions d'âge, notre propre enquête portant sur les jeunesses étudiantes, retenons la remarque méthodologique du sociologue D. Bertaux concernant ce qu'il appelle la « consigne » que nous pouvons appeler également l'amorce de l'entretien : ne pas être trop général et annoncer sa problématique[267]. Non seulement le récit de vie n'est pas un entretien thématique ou sur une période donnée, y compris de la vie du témoin, mais il traite du « vécu ». Non seulement le récit de vie se veut un récit « de pratiques » ou « d'expériences », mais il s'intéresse à certains « rapports socio-structurels[268] ». C'est d'ailleurs ce qui nous pousse à parler plutôt de parcours de vie.

Daniel Bertaux conclut en plaidant pour une certaine sociologie contre les théoricistes comme contre les empiristes :

> « C'est par rapport à cette double posture (et imposture) épistémologique que l'on peut comprendre le bouleversement fondamental qu'implique la décision de reconnaître aux savoirs indigènes une valeur sociologique. Traiter l'homme ordinaire non plus comme un objet à observer, à mesurer, mais comme un informateur, et par définition comme un informateur mieux informé que le sociologue qui l'interroge, c'est remettre en question notre monopole institutionnel sur le savoir sociologique, et c'est abandonner la prétention de la sociologie à devenir une science exacte ; monopole et prétention sur lesquels repose la légitimité de la sociologie comme institution.[269] »

Cette démarche sociologique s'oppose, par exemple, à celle de Pierre Bourdieu, qui, dans le numéro éponyme des *Actes de la recherche en sciences sociales*, fustige « l'illusion biographique »

[264] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.*, p. 19.
[265] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 70.
[266] *Ibid.*, p. 48-50.
[267] Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *art. cité*, p. 209, notamment note 11.
[268] *Idem*.
[269] *Ibid.*, p. 219.

consistant à « essayer de rendre compte d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations[270] ».
Nathalie Heinich est revenue sur ce débat et cette lecture de « l'entrée par la biographie – forcément narrative – » « comme un crime de lèse-*habitus* – incorporé et structuré »[271].
Comme l'écrit Michael Pollak, avec lequel a travaillé N. Heinich, dans un de ses derniers textes :

> « L'usage des matériaux oraux comme des récits de vie permet d'avancer des explications qui dépassent le schéma de la détermination infra/superstructure et qui accordent une place importante aux dispositions et aux pratiques d'acteurs individuels et collectifs.[272] »

Les deux sociologues intègrent les témoignages dans leur mise en récit scientifique, dans leur « construction scientifique » : « l'échantillonnage, la méthode et l'objet analysé se conditionnent réciproquement : si, de ces trois éléments constitutifs d'une construction scientifique, un seul varie, les deux autres changent aussi[273] ».
Concernant Pierre Bourdieu, Hélène Wallenborn parle de « revirement » et de « changement de posture »[274]. En 1993, P. Bourdieu publie *La Misère du monde* avec des récits de vie « en vue d'obtenir du lecteur qu'il leur accorde un regard aussi compréhensif que celui que les exigences de la méthode scientifique nous imposent et nous permettent de leur accorder[275] ».
Cette analyse de la mise en récit scientifique non-historienne permet de dégager la contribution des chercheur·es au travail de mémoire à partir d'archives orales, leur rôle social de « conteurs ». À partir de leurs matériaux, y compris des archives, y compris orales, les chercheur·es construisent leurs enquêtes, leurs objets, leurs sources et leurs mises en récits scientifiques, renouvelant leur « posture de recherche » en substituant « à l'objectif spontané, irréfléchi et imprudent d'"expliquer" un résultat, un autre type d'"énigme" à résoudre[276] ». Qu'en est-il pour les historien·nes ?

I.2.b. Histoire d'intervention et dialogue avec les témoins

L'articulation entre la mise en archives et la mise en récit historienne doit être plus longuement et globalement interrogée. Pour ce faire, nous avons choisi d'analyser l'expérience pionnière du Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale, puis les autres développements de

[270] Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, « L'illusion biographique », p. 69-72, p. 71.
[271] Nathalie Heinich, « Pour en finir avec l'"illusion biographique" », *L'Homme*, n° 195-196, 2010, « Auto-biographie, Ethno-biographie », p. 421-430, p. 424, 426.
[272] Michael Pollak, « L'entretien en sociologie », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales » (sous la direction de Danièle Voldman), 161 p., p. 109-114, p. 110. Cette publication est *post mortem*, M. Pollak étant mort du sida le 7 juin 1992.
[273] Michael Pollak, Nathalie Heinich, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986, « L'illusion biographique », p. 3-29, p. 7.
[274] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, Bruxelles, Labor, 2006, 200 p., p. 78.
[275] Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 7.
[276] Michel Dobry, « Penser = classer ? », entretien avec André Loez, Gérard Noiriel et Philippe Olivera, *Genèses*, n° 59, 2005/2, p. 151-165, p. 158.

l'histoire d'intervention. Mais, auparavant, il convient de repenser la place des témoins dans le processus de construction historienne contemporaine.

Étienne Anheim et Olivier Poncet, voulant développer une réflexion collective sur les « rapports entre archives et histoire » essaient d'éviter deux écueils en repartant de cette idée de division du travail :

> « On échappe mal aux lieux communs. D'un côté, il y aurait une division harmonieuse du travail, aux uns la lecture, l'analyse et la synthèse, aux autres la collecte, l'inventaire et l'indexation. De l'autre, on évoque une opposition dans la démarche : les universitaires influencés par les sciences sociales voudraient penser leur pratique comme la construction d'objets d'étude dans le cadre d'une histoire problème, au contraire, croient-ils, des archivistes, souvent représentés comme les gardiens du patrimoine archivistique, les thésaurisateurs des faits positifs.[277] »

En repartant de cette seconde vision « constructiviste » de l'histoire et du « métier » d'historien, que Marc Bloch a défini comme « flair[ant] la chair humaine[278] », il n'est pas étonnant que ce médiéviste envisage, pour le « tout proche passé », de faire appel aux « rapports des témoins » ou, à défaut de « confidences involontaires » dans les archives, aux « indiscrétions que lui chuchotent à l'oreille ses amis » [279]. Cofondateur des *Annales* et de l'école historique éponyme, M. Bloch a plaidé avec d'autres, dont son ami Lucien Febvre, pour l'« histoire-problème » contre l' « histoire-bataille ». À l'instar de Walter Benjamin, l'historien, situé dans le présent, cesse « d'égrener la suite des événements comme un chapelet[280] » et « [l]'histoire est l'objet d'une construction dont le lieu n'est pas le temps homogène et vide, mais le temps saturé d'"à-présent"[281] ». L'histoire contemporaine est bien une histoire d'intervention, où chacun·e, parce que situé·e, est, *nolens volens*, partie prenante du débat public :

> « Cet engagement des historiens dans des dispositifs mémoriels se négocie au cas par cas, impliquant des enjeux de pouvoir entre acteurs-historiens, ou entre eux et d'autres acteurs, selon des logiques historiographiques, de positionnement au sein du monde académique, de politiques locales, de liens avec des communautés mémorielles.[282] »

À la source française de cette histoire soucieuse de dialoguer avec les témoins, se trouve ce qui va devenir le Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale, « acte de naissance officieux de

---

[277] Étienne Anheim et Olivier Poncet, « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *art. cité*, p. 6.
[278] Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997 [1ère édition, 1949], 160 p., p. 51.
[279] *Ibid.*, p. 72 et 84.
[280] Walter Benjamin, « Thèses sur le concept d'histoire », *Œuvres*, tome 3, Paris, Gallimard, 2000, p. 427-443, p. 443.
[281] *Ibid.*, p. 439.
[282] Sébastien Ledoux, « Les historiens face aux nouveaux usages du mot *mémoire* », *Mots. Les langages du politique*, n° 103, novembre 2013, p. 137-143, p. 141.

l'histoire orale en France[283] » selon F. Descamps. Cette première collecte importante et systématique veut conserver l'histoire de la Résistance, mais aussi les luttes des Français et leurs souffrances pendant la Seconde guerre mondiale, et « remédier par des témoignages oraux, à l'absence d'archives[284] ». Dès octobre 1944, la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (CHOLF), instituée par le gouvernement provisoire de la République française, lance, département par département, une grande enquête sur « les années noires ». En 1951 (décret de la Présidence du Conseil du 17 décembre), le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale prend le relais. A travers toute la France, plus de 3 500 témoignages sont recueillis (2 000 de résistants, un millier de déportés, 500 de prisonniers de guerre).

Si cette expérience pionnière ne relève pas de l'intervention d'archivistes, tout au moins pour les témoignages[285], elle s'inscrit bien dans une histoire d'intervention. La place des témoins et le rapport des historien·nes à ceux-ci y est centrale. Au sein du Comité présidé par Lucien Febvre, assisté de Pierre Renouvin, Georges Bourgin, Julien Cain et Ernest Labrousse comme vice-présidents[286], Thomas Fontaine a étudié la « Commission d'histoire de la Déportation » et a montré comment celle-ci a bien saisi l'importance des témoignages, dans un ensemble documentaire plus vaste et dans une démarche de croisement des sources. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale et ancien déporté, lors d'une réunion de cette commission, est conscient de ses responsabilités collectives :

> «Nous ne travaillons pas seulement pour les historiens de l'année 2000, nous travaillons déjà pour les hommes actuels, en utilisant les moyens dont nous pouvons disposer, comme la confrontation des documents.[287] »

Nous sommes bien là face à une « histoire incarnée, prise en charge et retracée par ses acteurs épaulés par des historiens, mieux encore par des acteurs mués en historiens[288] ».

---

[283] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 45.

[284] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.*, p. 17.

[285] La participation des archivistes à ces différents comités a été analysée par Agnès Arendo, *Les archives orales comme sources d'histoire récente : pratiques de collecte, usages et enjeux mémoriels. Le cas des témoignages de la Résistance collectés par les comités d'histoire interministériels (1944-1980)*, master 1, sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2018, 192 p., p. 106-107 : elles et ils sont 13% des correspondants départementaux. En 1950, Henri Michel, agrégé d'histoire, inspecteur d'académie à Toulon, nommé secrétaire général de la CHOLF en mai 1947, vante les qualités des archivistes comme correspondant·es. Mais la participation à la collecte des témoignages est beaucoup moins évidente ; Agnès Arendo constate que les « archivistes n'ont pas l'air d'être particulièrement impliqué·es dans la réalisation d'entretiens, mais plutôt dans la collecte des documents écrits ». *Cf.* aussi Paule René-Bazin, « Archives de France et Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale au prisme des archives de la Résistance », dans Laurent Douzou (dir.), *Faire l'Histoire de la Résistance. (Actes du colloque international organisé par la Fondation de la Résistance et l'IEP de Lyon, 18-19 mars 2008)*, PUR, Rennes, 2010, 344 p., p. 65-78, p. 65. Les seuls témoignages cités sont justement ceux recueillis par Chantal Toutier-Bonazzi, notamment celui de Pierre Cézard, son prédécesseur à la tête de la section contemporaine des Archives nationales, jeune archiviste en 1944 et acteur de la collecte au sein de la CHOLF. Entretien de Pierre Cézard avec Chantal Bonazzi, Archives nationales, 2 AV 448-450. Citations plus développées dans Chantal de Tourtier-Bonazzi, « La collecte des témoignages oraux », *art. cité.*

[286] Thomas Fontaine, « Les premiers pas du CH2GM en histoire de la déportation », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 241, 2011/2, p. 101-119, p. 106.

[287] *Ibid.*, p. 110, procès-verbal de la réunion du 5 mars 1952 (AN, 72 AJ 679).

Dès 1946, ces historiens déclarent : « nous serions fiers de voir [Marc Bloch] parmi nous aujourd'hui[289] ». Même lorsqu'arrivent de nouvelles générations d'historiens, le sillon de cette « histoire incarnée » continue à être creusé, notamment à partir de témoignages ; Olivier Wieviorka a ainsi, pour sa thèse sur le mouvement de résistance « Défense de la France » et pour son livre *Nous entrerons dans la carrière* « interrogé une soixantaine d'anciens de Défense de la France et de nombreuses personnalités politiques issues de la Résistance[290] ». Léon Poliakov, historien autodidacte, cofondateur du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), rend alors hommage à l'engagement des historiens du CH2GM : « les historiens, les annalistes sont recrutés parmi ceux qui furent des participants et des acteurs qui connaissent par l'expérience la plus directe et la plus charnelle qui soit le sujet qu'ils se proposent maintenant de traiter de manière détachée et scientifique. […] Car l'histoire n'est pas que vérité. Elle est aussi action sur le réel.[291] »

Cette expérience du CH2GM est donc bien pionnière dans son rapport avec les témoins et son utilisation des témoignages dans une démarche historienne d'intervention. En effet, Odette Merlat, secrétaire générale adjointe de la CHOLF du 1er octobre 1945 au 30 septembre 1947[292], note, dans son article-bilan, que les réponses aux questionnaires, autre technique employée, laissent souvent transparaître « une sécheresse et une impersonnalité qui ôtent toute valeur profonde au témoignage[293] ». Le ou la correspondant·e doit avoir « d'assez près » participé à la Résistance, « pour ne jamais se sentir dépaysé en face d'un résistant et ne pas communiquer ce dépaysement au témoin », pour ne pas l'« indisposer » et le « renfermer dans le mutisme ». Il ou elle, à défaut d'avoir été formé·e à l'enquête orale, doit posséder « une espèce de flair psychologique » pour lui permettre d'« imposer le silence à son impatience » et de « se contraindre à subir des développements inutiles ou fastidieux » dans le propos des témoins, et pouvoir ensuite « orienter le récit dans le sens désiré ».

L'analyse détaillée de cette expérience presque fondatrice permet de mieux situer les places respectives du témoin et de l'historien·ne. Elle est transposable dans d'autres secteurs plus administratifs comme le plaide ici Guy Thuillier, à nouveau dans *La Gazette des archives* :

> « l'histoire de l'enseignement – et l'histoire de l'administration de l'enseignement – supposent une certaine conception de l'histoire assez différente de la conception traditionnelle ; elles exigent toutes deux une vue programmée et cohérente de la collecte des archives, elles

---

[288] Cité *ibid.*, p. 106. Laurent Douzou, « L'écriture de l'histoire de la Résistance », dans François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 835.

[289] Compte rendu de réunion du CHG, du 1er juillet 1946, p. 3, Arch. nat., 72 AJ 675. Cité dans Agnès Arendo, *Les archives orales comme sources d'histoire récente, op. cit.,* p. 75.

[290] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.*, p. 24-25.

[291] Cité *ibid.*, p. 107. Léon Poliakov, « Une grande institution française : le Comité d'histoire de la 2e Guerre mondiale », *Le Monde juif*, n° 72, avril 1956.

[292] Marie-Thérèse Chabord, « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives », *art. cité*, p. 6.

[293] Odette Merlat, « La Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France », *Revue historique*, 1947, p. 70-78, p. 76.

s'inspirent toutes deux de préoccupations, de nécessités actuelles : il s'agit en effet d'histoires utiles, qui permettent d'expliquer le présent et peuvent même orienter l'action, servir le planificateur, donner quelque prudence à l'administrateur[294] ».

Pendant que cette expérience pionnière continue jusqu'à se fondre dans un nouvel Institut à la toute fin des années 1970, cette histoire contemporaine qui dialogue avec les témoins s'est aussi développée à la Fondation nationale des sciences politiques autour de René Rémond et Raoul Girardet. « Fondateur du cycle d'histoire du XX^{e} siècle, spécialiste de l'armée, du nationalisme et des droites en France », R. Girardet est « cet historien qui au tout début des années 1960 suggère à un jeune étudiant américain un sujet de thèse en histoire du temps présent, les officiers de l'armée d'armistice, et l'engage à recueillir les témoignages des témoins : Robert Paxton »[295].

René Rémond, lui, organise, en 1965-1966 à l'occasion du trentième anniversaire du Front populaire, un colloque Léon Blum réunissant historiens et témoins. Florence Descamps précise que « les souvenirs [des témoins et acteurs du Front populaire] ont été préalablement recueillis, analysés et recoupés » et que cette « première » est suivie par trois grands colloques d'histoire contemporaine auxquels participent acteurs et témoins : le Gouvernement de Vichy en 1970, Daladier en 1975, la France à la Libération en 1981[296].

C'est encore à Sciences Po que naît, en 1970, une initiative originale signalée par Georgette Elgey, la création par le ministre Olivier Guichard d'un « service d'"archives privées", sous la tutelle conjointe des Archives nationales et de la Fondation nationale des sciences politiques ». « Ses objets : le recueil de témoignages oraux et la collecte des archives privées. […] 1970 voit ainsi la première prise en compte officielle des témoignages oraux »[297].

Mais, à côté de cette histoire orale « d'en haut », G. Elgey n'oublie pas de mentionner le « second courant, qui concerne l'écoute des minorités » et est apparu et s'est développé dans la décennie 1960-1970 :

> « Plus marqué d'un point de vue idéologique, il s'est focalisé sur les couches de la population située au bas, ou dans une position médiane, de l'échelle sociale. Les minorités de tous ordres, les "gens" ordinaires, deviennent témoins et acteurs de leur propre histoire. C'est notamment en Grande-Bretagne, pays où les sciences humaines sont très marquées par les travaux de l'historien Paul Thompson, que l'histoire orale est utilisée parfois comme une "contre-histoire".[298] »

---

[294] Guy Thuillier, « Histoire administrative et archives de l'enseignement », *La Gazette des archives*, n° 86, 1974. p. 173-190, p. 173.
[295] Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, *op. cit.*, p. 20.
[296] *Idem*.
[297] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.*, p. 18.
[298] *Ibid*, p. 14.

Un autre Thompson, Edward Palmer, est aussi un des promoteurs de cette autre histoire, « l'histoire d'en bas » (*history from below*) : en 1963, il publie *La Formation de la classe ouvrière anglaise*[299], et crée, en 1968, le *Centre for Study of Social History* au sein de la toute jeune université de Warwick. Il forge la notion d'*agency* (agentivité au sens de capacité d'agir)[300], rompant ainsi avec un certain déterminisme économiste marxiste. Comme en Italie, avec la *microstoria* – notamment avec Alessandro Portelli et Luisa Passerini[301] –, ou en Allemagne, avec l'*Alltagsgeschichte*, dans cette « atmosphère anti-institutionnelle[302] », cette histoire d'en bas se lie avec l'histoire orale. Raphael Samuel organise des *history workshops* à Ruskin College[303], un établissement de formation continue pour adultes près de Londres, et, autour de l'université d'Essex, où enseigne Paul Thompson[304], se crée, en 1972, la revue *Oral History*, puis, en 1973, l'*Oral History Society*[305]. A l'université de Witwatersrand, à Johannesbourg en Afrique du Sud, après les émeutes de Soweto en 1976, l'historien Phillip Bonner lance aussi des *history workshops*[306]. Aux États-Unis, l'histoire orale se développe en même temps que la *new social history* et la *public history*[307].

En France, c'est également ce courant qui connait des développements dans les années 1960, notamment au travers de la dite « histoire populaire », la revue *Gavroche* ou encore la socio-biographie développée autour de Jean Maitron et de son *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* :

> « Les sympathies militantes qui animaient la plupart des auteurs [de ces dictionnaires biographiques] n'ont pas donné lieu, en règle générale, à une écriture hagiographique ou discriminatoire. Ce tournant vers une histoire scientifique, bien qu'animée par un esprit militant, se dessine à partir des années 1960 dans une conjoncture politique et intellectuelle particulière [, avec le passage] à une histoire sociale et culturelle des travailleurs et du monde

[299] Emmanuelle Loyer, « "La formation de la classe ouvrière anglaise" d'E. P. Thompson », *L'Histoire*, n° 379, septembre 2012. La première traduction française ne date que de 1988. *Cf.* Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques en France, XIX^e^-XX^e^ siècle*, Paris, Gallimard, 2007 (1ère édition, 1999), « Folio Histoire », 724 p., p. 495.

[300] *Simona Cerutti, « Who is below ? E. P. Thompson, historien des sociétés modernes : une relecture », Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2015/4 (70e année), p. 931-956.

[301] Luisa Passerini, *Torino operaia et fascismo. Una storia orale*, Rome-Bari, Laterza, 1984, 296 p. ; trad. anglaise, *Fascism in popular memory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987 ; Alessandro Portelli, *The Death of Luigi Trastulli and Other Stories. Form and Meaning in Oral History*, Albany, State University of New York, 1991. Concernant le premier ouvrage, voir Stuart J. Woolf, « Luisa Passerini Torino operaia e fascismo. Una storia orale », *Annales*, 43e année, n° 3, 1988, p. 688-690.

[302] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, Bruxelles, Labor, 2006, 200 p., p. 26.

[303] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires*, *op cit.*, p. 159-160.

[304] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 34.

[305] Vincent Duclert, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *art. cité*, p. 72.

[306] Marie-Aude Fouéré, « L'effet Derrida en Afrique du Sud », *art. cité*, p. 757.

[307] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 26, 31 et 69 *sq*.

du travail, en particulier sous l'influence d'historiens marxistes anglais comme Edward Thompson et Eric Hobsbawm.[308] »

C'est en 1955 que Jean Maitron a lancé son *Dictionnaire* ayant conscience « de la nécessité de se pencher non seulement sur les grandes figures du passé, mais aussi sur les militants "obscurs", sur l'histoire "d'en bas". Signe des temps, l'Institut français d'histoire sociale organisa en 1960 un colloque sur "Le militant ouvrier".[309] »

D. Aron-Schnapper et D. Hamet, à propos des « archives orales » dans la *Revue française de sociologie*, écrivent qu'elles sont « destinées aussi à récupérer des témoignages sur les hommes des milieux populaires ou marginaux, qui ne laissent que peu ou pas de traces écrites de leur existence[310] ». Annette Wieworka voit dans le développement de cette histoire orale un des effets de Mai 68 :

> « C'est en quelque sorte une démocratisation des acteurs de l'histoire, qui veut que l'on donne désormais la parole aux exclus, aux sans-grade, aux sans-voix. Dans le contexte des années post-soixante-huit, c'était aussi un acte politique : Mai 68 avait été une gigantesque prise de parole ; l'après-Mai 68 devait inscrire ce phénomène dans les sciences humaines, certes, mais aussi dans les médias – radio ou télévision –, sollicitant de plus en plus l'homme de la rue.[311] »

Une histoire orale « d'en bas » se développe donc également. Et toute cette histoire orale s'organise sur le plan international – le premier congrès de l'Association internationale d'histoire orale s'est tenu à Bologne en 1976[312] –, qualifiée de « mouvement » par Paul Thompson, en 1980, la même année de publication du numéro des *Annales*, dans un autre numéro de revue important pour cette histoire, celui des *Cahiers internationaux de sociologie* :

> « C'est seulement à travers cette expérience de terrain que les historiens découvrirent que les sources orales pouvaient apporter non seulement des informations supplémentaires, mais des perspectives tout à fait nouvelles ; à travers elles, hommes, femmes et enfants ne faisant partie d'aucune élite pouvaient enfin indiquer ce qui, à leurs yeux, avait compté le plus dans *leurs* propres existences. C'est là une découverte qui a fait de l'histoire orale européenne plus qu'une méthode, un mouvement […].[313] »

---

[308] Bruno Groppo, « Les dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier : analyse comparée d'un genre scientifique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n° 104 & 105, 4/2011 & 1/2012, « Le mouvement ouvrier au miroir de la biographie », p. 6-15, p. 8. *Cf.* aussi Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 71.

[309] *Idem*.

[310] Dominique Aron-Schnapper, Danièle Hanet, « Archives orales et histoire des institutions sociales », *Revue française de sociologie*, XIX-2, 1978, p. 261-275, p. 261.

[311] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Pluriel, Paris, 2013 (1ère édition, 1998), 185 p., p. 128.

[312] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.*, p. 16.

[313] Paul Thompson, « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *art. cité*, p. 251.

En France, ce « mouvement » d'histoire orale, cette histoire contemporaine qui dialogue avec les témoins, voire se « déprofessionnalise » comme le revendique Raphael Samuel[314], voit une forme de consécration avec la création de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), en 1978, dans lequel le CH2GM se fond en janvier 1981[315]. De plus, il entame une réflexion épistémologique sur les archives orales : un groupe de travail sur « La mémoire collective en France depuis 1945 » est lancé par l'historien Jean-Pierre Rioux et le sociologue Gérard Namer[316].

G. Elgey, reprenant les distinctions entre archives orales, sources orales et histoire orale, définit cette dernière en citant son directeur, Henry Rousso, qui capitalise ici la première dizaine d'années de réflexions collectives sur le sujet[317] :« une certaine conception de l'histoire, une conception qui se détourne de l'histoire des élites et qui propose une nouvelle approche de l'histoire.[318] »

En 1988, Jacques Le Goff, médiéviste et perpétuateur de l'école des *Annales,* redéfinissant la fonction sociale de l'histoire en « crise[319] », que d'autres considèrent « en miettes[320] », reconnaît cette forme de « nouvelle » histoire qui « se manifeste surtout par la constitution d'archives profondément nouvelles dont les plus caractéristiques sont les archives orales[321] ». En 2008, quand Philippe Joutard retrace « quarante ans de pratique en France », il souligne bien, en tant que co-organisateur, qu'Aix-en-Provence est la seule rencontre internationale d'histoire orale organisée en France, en 1982[322].

Outre ce maintien de la focale sur une certaine histoire « d'en bas », il nous faut souligner la mention des corpus de témoignages par H. Rousso. C'est la seconde caractéristique de cette démarche historienne qui construit, non seulement ses objets, mais aussi ses sources.

I.2.c. Une histoire (orale) qui construit ses sources et son récit

La mise en récit historienne pose la question de la construction de celui-ci, mais aussi celle de ses sources. Concernant les archives orales, cela nous amène à creuser la problématique des corpus, celle de l'histoire orale et de ses limites ainsi qu'à revenir à celle du rôle social de l'historien·ne.

---

[314] Max-Peter Gruenais, « Ralph Samuel : Déprofessionnaliser l'Histoire », *Langage et société*, n° 24, 1983, p. 103-104. « Commentaire » de l'entretien avec Béatrice Avakian, *Dialectiques*, n° 30, janvier 1980, p. 5-17.

[315] Marie-Thérèse Chabord, « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives », *art. cité*, p. 9.

[316] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.,* p. 18. Voir aussi Jean-Pierre Rioux, « La mémoire collective en France depuis 1945 : propos d'étape sur l'activité d'un groupe de travail », *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 6, décembre 1981. p. 29-34 ; « Six ans après », *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 4, juin 1987, « Questions à l'histoire orale », p. 5-7.

[317] Problèmes de méthode en histoire orale, Paris, IHTP-CNRS, 1981 ; Supplément n° 3 du *Bulletin de l'IHTP*, 1982, « Histoire orale et histoire des femmes », table ronde du 16 octobre 1981 ; *Cahiers de l'IHTP*, n° 4, 1987, « Questions à l'histoire orale », table ronde organisée par Michael Pollak, Dominique Veillon et Danièle Voldman (20 juin 1986) ; n° 21, novembre 1992, « La bouche de la Vérité ?, *op. cit.*

[318] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.,* p. 17.

[319] Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques en France*, *op. cit.*, p. 483-485.

[320] *Ibid.,* p. 510.

[321] Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, 409 p., p. 171-172.

[322] Philippe Joutard, « La collecte des témoignages oraux : retour sur quarante ans de pratique en France », *art.cité*, p. 11.

L'historien·ne est aussi un conteur : il construit son objet, ses sources, ses corpus. Antoine Prost appelle cette mise en récit « mise en intrigue » :

> « Définir une intrigue, pour un historien, c'est d'abord configurer son sujet. Il ne le trouve jamais tout à fait, il le construit, il le façonne par un acte inaugural et constitutif qu'on peut désigner comme une mise en intrigue. […]
>
> La mise en intrigue commence avec le découpage de l'objet ; l'identification d'un début et d'une fin. […] Le découpage chronologique est aussi un parti interprétatif. »

Ce découpage chronologique est une des spécificités de la mise en récit historienne, mais il y a également les jeux d'échelles :

> « La mise en intrigue porte aussi sur les personnages et les scènes. […]
>
> La mise en intrigue décide aussi du niveau auquel l'historien se place : il peut voir son intrigue de plus ou moins près. […] pour reprendre la métaphore géographique de P. Veyne, il ne suffit pas de dire que l'historien ne dresse jamais une carte complète de l'événementiel, se contentant de celle de ses itinéraires ; il faut ajouter qu'il en choisit l'échelle.[323] »

Ces jeux d'échelles dessinent différents espaces-temps de la mise en récit historienne. Cette mise en intrigue, fait de l'historien non seulement un conteur, mais aussi un poète :

> « l'histoire met en forme son intrigue à partir de présupposés, de préalables. Avant même d'avoir découpé son objet et choisi clairement un mode d'exposé, il le préconstruit par un choix rarement explicité qui concerne à la fois une vision du monde (l'implication idéologique), un mode privilégié d'explication et un type d'intrigue. En ce sens, on peut parler d'une activité *poétique* de l'historien, au sens étymologique du terme : *créatrice*.[324] »

Nous retrouvons là, dans le travail historien, la « vision du monde » à l'œuvre également dans le travail de l'archiviste analysé par Anne Klein ; « l'implication idéologique » est une des trois composantes des « styles historiographiques », comme la « mise en intrigue », selon Hayden White[325]. C'est également une des raisons qui fonde la non-hiérarchie possible, voire souhaitable, dans la répartition des rôles sociaux dans le travail de mémoire ou, pour le dire autrement, c'est aussi ce qui fonde le fait que la mise en récit historienne ne puisse se prévaloir d'« aucun statut de supériorité sur les récits concurrents[326] ».

Le travail historien, à partir d'archives orales, mais aussi à partir de toutes autres archives, est une construction. Le témoignage doit être critiqué comme tout autre document ce qui a pour fonction de « répondre à la question suivante que lui pose l'historien "Je considère que ce document m'apprend

[323] Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, 341 p., p. 245-246.
[324] *Ibid.*, p. 261.
[325] Hayden White, *Metahistory. The historical imagination in ninetheenth century Europe*, J. Hopkins University Press, Baltimore et London, 1973. Cité par Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 56.
[326] *Ibid.*, p. 69

ceci : puis-je lui faire confiance là-dessus ?" [327] ». Marc Bloch a déjà plaidé pour l'examen critique des témoignages oraux :

> « L'historien n'est pas, il est de moins en moins ce juge d'instruction un peu grincheux dont certains manuels d'initiation, si l'on n'y prenait garde, imposeraient aisément la désobligeante image. Il n'est pas devenu, sans doute, crédule. Il sait que ses témoins peuvent se tromper ou mentir. Mais avant tout, il se préoccupe de les faire parler, pour les comprendre. Ce n'est pas un des moins beaux traits de la méthode critique que d'avoir réussi, sans rien modifier de ses premiers principes, à continuer de guider la recherche dans cet élargissement.[328] »

Une critique des sources orales est donc bien possible, voire nécessaire, d'autant plus que l'histoire contemporaine ne peut plus s'écrire sans les témoins.

L'historien définit les séries et corpus d'archives qu'il va dépouiller, critiquer, croiser. Dans le cas des archives orales, il doit définir son corpus de témoins afin d'assurer, non pas une hypothétique représentativité, mais une pluralité harmonique, celle évoquée par Florence Descamps, qui fait fond sur un des trois principes méthodologiques dégagés par D. Aron-Schnapper, « la recherche et la représentation de la polyphonie des points de vue dans le choix des témoins (administrateurs, décideurs politiques, médecins, syndicats, agents de guichet, membres des régimes spéciaux et régime général, femmes, etc.)[329] ».

D. Aron-Schnapper et D. Hanet vont même jusqu'à revendiquer la volonté de multiplier « les points de vue contradictoires[330] ». D'où, au final, la belle expression de l'historien italien Giovanni Agostini, d'« histoire chorale[331] ».

Le choix des témoins par l'historien (ou l'archiviste) détermine l'orientation scientifique de la campagne de collecte d'archives orales. La constitution du corpus d'archives orales comme des autres corpus archivistiques structure bien la mise en récit scientifique historique. Le refus de choisir, inhérent à « la méthode de la *boule de neige* », exposé par Yves Lequin et Jean Métral dans le dossier « Archives orales : une autre histoire ? » des *Annales,* est aussi un choix :

> « Du côté des informateurs, pas d'échantillon systématique : il ne s'agissait pas – à l'inverse, par exemple, de l'enquête de P. Thompson sur les "Edouardiens" – de travailler sur une population en réduction, reflet fidèle des répartitions socio-économiques, des classes d'âge, des origines géographiques, etc. Un peu au hasard – qu'ont ensuite aidé les anthropologues de l'équipe –, c'est la méthode de la boule de neige qui s'est progressivement mise en place. Les

[327] Paul Veyne, *Comment on écrit histoire*, Paris, Seuil, 1974, p. 194. Cité par Dominique Aron-Schnapper, Danièle Hanet, « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *art. cité*, p. 189.
[328] Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire, op. cit.*, p. 87 et 94.
[329] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 65.,
[330] Dominique Aron-Schnapper, Danièle Hanet, « Archives orales et histoire des institutions sociales », *art. cité*, p. 270.
[331] Giovanni Agostini, *Eravamo la DC. Memorie della classe dirigente democristiana in Trentino*, Trento, Il Margine, 2013, p. 26.

premiers informateurs ont été désignés par les services culturels de la mairie, qui ont envoyé à d'autres, lesquels à leur tour…[332] »

Car, dans cette recherche de la « mémoire [collective] des métallurgistes [et des verriers] givordins », l'équipe a choisi ces deux groupes et revendique même « le choix préalable d'un groupe bien défini[333] ». D'autres historien·nes (Marcel Gillet, Rolande Trempé, Madeleine Rebérioux) se sont lancé·es dans de telles enquêtes à partir du colloque organisé à l'Écomusée du Creusot en 1977 sur la mémoire ouvrière[334].

Dans cette « histoire d'en bas » ou « par en bas », via les dictionnaires biographiques de militant·es, le choix des biographié·es s'intéresse plus particulièrement à ce que Bernard Pudal a qualifié d'« élites obscures[335] » et relève plus de l'entresol, voire des entrelacs et intersections entre corpus professionnels, syndicaux et politiques. Entre l'*alpha* et l'*omega*, voire entre le zéro et l'infini, le *lambda* n'est pas que moyen ou intermédiaire, voire ce supposé quelconque que traduit l'acception française de ce terme. Et le choix des échelles géographiques d'intervention de ces militant·es est aussi important, puisque l'approche sociobiographique embrasse l'ensemble de la vie de chaque militant·e et chaque parcours est singulier ; chaque trajectoire est singulière. Aussi la constitution d'un corpus dans chaque période du *Maitron* – actuellement commence le travail sur la 6e période allant de 1968 à 1981 – est aussi le fruit de différents choix.

Si l'on introduit, en plus, la question des âges, nous complexifions encore davantage la construction de l'objet et des sources, y compris orales, nécessaires : tout militant ne le devient pas dans sa période lycéenne et étudiante, si tant est qu'il soit allé au-delà du « certif » ; plus rarement, quelqu'un qui a milité dans sa jeunesse scolarisée, peut se désinvestir, voire se désengager.

Dans la construction des archives orales comme sources, la conduite de l'entretien par l'historien·ne est importante : il est difficile d'utiliser de la même façon des témoignages oraux ou des mémoires écrits[336]. L'utilisation de tels outils ou de telles sources détermine la mise en récit historique.

Aussi, Antoine Prost file-t-il la métaphore artisanale qui « retrouve ici son sens. À la différence de l'industrie, où les pièces sont standardisées, l'artisan ne conçoit jamais une pièce indépendamment

[332] Yves Lequin, Jean Métral, « À la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 35e année, n° 1, 1980. p. 149-166, p. 151. Voir aussi l'encadré « Yves Lequin et l'histoire orale : l'exemple de Givors », *Le mouvement social,* n° 274, janvier-mars 2021, « Histoire orale des mondes ouvriers », p. 231-232.

[333] *Ibid.*, p. 160.

[334] Philippe Joutard, « La collecte des témoignages oraux : retour sur quarante ans de pratique en France », *art. cité*, p. 14.

[335]Bernard Pudal, « Maitron (Jean), Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Paris, Les Éditions Ouvrières. », *Politix*, vol. 2, n° 7-8, Octobre-décembre 1989, p. 169-173, p. 169 et 172.

[336] Jean-Philippe Legois, « Lectures : l'historien, le témoin et les archives orales. - Joël Fallet, *Les maos de l'UCF. Une histoire politique, 1970-1984* ; Philippe Buton, *Histoire du gauchisme. L'héritage de Mai 68*. », *Les Cahiers du GERME*, n° 33, 2020-2021, 172 p., p. 155-158.

d'un ensemble. A son établi, l'historien est comme l'ébéniste ; il n'entreprend jamais d'assembler deux morceaux de bois quelconques […][337] »

A. Prost remarque en note de bas de page : « Ce qui rend compte des limites du travail d'équipe en histoire[338] ». C'est une seconde caractéristique du travail de construction historique : même s'il peut avoir des limites, c'est un travail d'équipe. Nous avons déjà mentionné la « vision du monde » de l'archiviste ou de l'historien·ne. Dans chaque collecte d'archives orales, il existe bien un collectif de collecte : même si le collecteur ou la collectrice est seul·e, il/elle intervient souvent pour une institution patrimoniale, un laboratoire de recherche, un éditeur qui en garde trace. Il faut rompre avec la double illusion « libérale » de l'entretien comme échange inter-personnel entre deux individus non-déterminés. Pour le chercheur historien, la collecte d'un témoignage est inscrite dans une recherche individuelle ou collective portant le sceau de son institution universitaire. Cela implique également de rompre avec une certaine vision traditionnelle des matériaux de l'historien·ne ou des chercheur·es, « qui sont des agents publics d'un genre particulier et qui considèrent leurs matériaux de recherche et leurs textes comme leur propriété.[339] »

Cette forme de privatisation des archives orales a aussi été soulignée par Agnès Callu :

> « Certains universitaires répugnent d'ailleurs parfois à déposer dans une institution publique des entretiens auxquels ils affectent volontiers le label de "documentation personnelle", imaginant qu'en dehors d'eux-mêmes, nul ne peut l'exploiter. [340] »

Grâce à F. Descamps, on connaît mieux, à présent, l'histoire de l'histoire orale en France. Dans l'ouvrage tiré de son habilitation à diriger des recherches, *Archiver la mémoire*, « engagée » « en faveur des archives orales depuis 1987 », elle y « plaide » « en faveur d'une *histoire orale à la française* – même si elle n'en revendique pas officiellement le nom[341] ». Elle y dégage cinq germes[342] : le CH2GM[343], dont le sillon est poursuivi aussi bien par le film de Marcel Ophuls, *Le chagrin et la pitié* (1969), que par l'IHTP créé en 1978 ; « l'histoire sociale "d'en bas" », concomitante du développement des écomusées ; les « parlers régionaux » et leur étude qui aboutissent à la création de la phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme et d'autres pôles soutenus par la Phonothèque nationale ; l'ethnohistoire, notamment, des diverses communautés culturelles, religieuses, linguistiques, … ; l'histoire politique et institutionnelle,

[337] Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, *op. cit.*, p. 239.
[338] *Idem*.
[339] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 65.
[340] Agnès Callu, « Le Département des collections audiovisuelles du Centre historique des Archives nationales », *Histoire et archives*, n° 6, 1999, p. 139-144, p. 142-143.
[341] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 28-29. Dans son habilitation, F. Descamps va jusqu'à dire et écrire de cette histoire orale française que « la première caractéristique est d'en refuser le nom » (p. 3).
[342] *Ibid.*, p. 52-58.
[343] *Ibid.*, p. 46.

« histoire orale d'en haut » notamment autour de Sciences-Po Paris et de la Fondation nationale des sciences politiques.

Nous avons vu que les archives orales ont été définies contre l'histoire orale, tout au moins en France. Celle-ci, dont une des caractéristiques a été, selon Florence Descamps, de « n'utiliser que des témoignages oraux ou des récits de vie[344] », est bien une mise en récit scientifique à partir d'archives orales et interroge la discipline historienne dans son rapport à ce type d'archives. Sur le plan international, notamment dans le monde anglo-saxon, l'histoire orale s'est développée à tel point que le *Dictionary of Archives Terminology* de la *Society of American Archivists* (SAA) ne connaît et reconnaît que l'*oral history*[345]. Il est apparu de plus en plus évident qu'une histoire orale devait croiser différents types de sources, y compris écrites.

Une autre limite de l'histoire orale est la définition de ses sources orales. Si nous reprenons l'exemple du CH2GM, il s'agit bien d'une expérience pionnière dans son rapport avec les témoins et son utilisation des témoignages dans une démarche historienne d'intervention, mais ce n'est pas une expérience fondatrice en matière d'archives orales. Nous nous permettons de ne prendre qu'un exemple, puisé dans l'ancrage social de notre recherche, à savoir les contestations étudiantes et l'histoire des mouvements étudiants : la manifestation étudiante (et lycéenne) à l'Étoile le 11 novembre 1940. Et nous ne prenons qu'un seul témoignage, celui d'Alfred Rosier, sur une seule question, celle de(s) auteur(s) du tract d'appel à cette manifestation[346]. A. Rosier, ancien président de l' AGE (Association générale des étudiants) de Lyon et chef de cabinet du ministre de l'Education nationale du Front populaire, Jean Zay, est alors responsable des œuvres universitaires et secrétaire général du Bureau universitaire de statistiques (BUS). Le 10 avril 1946, Jeanne Patrimonio, membre de l'équipe parisienne de la CHOLF à la Libération[347], recueille son témoignage sur le groupe de résistance « Maintenir » dans les locaux du BUS (1, square du Crosic, 75014). De ce rapport de 5 pages[348], seules deux phrases parlent de ce tract : « D'abord, KREHER, BELLANGER rédigent et impriment des tracts que de LESCURE diffuse à la Sorbonne et dans ses cours. Ces tracts sont tirés au Centre d'Entr'aide et au ministère ».

Le 13 octobre 1960, toujours au BUS (alors au 29, rue d'Ulm, 75005), Raymond Josse retourne voir A. Rosier, mais uniquement sur cette manifestation, et, si « de tous ces récits superposés, on peut dégager un noyau dur que l'on retrouve chaque fois, et ceci souvent d'une façon identique mot pour

[344] Florence Descamps, *L'historien, …*, *op. cit.*, p. 233.
[345] https://dictionary.archivists.org/entry/oral-history.html (consulté le 26 juin 2022).
[346] Alain Monchablon, « Manifestation du 11 novembre 1940 : un tract en quête d'auteur », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 100, 4/2010, « Pratiques de recherche et collections de la BDIC », p. 39. Voir aussi Alain Monchablon, « La manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940, histoire et mémoire », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 110, avril-juin 2011, p. 67-81.
[347] Agnès Arendo, *Les archives orales comme sources d'histoire récente, op. cit.*, p. 77.
[348] 72AJ/63/I/pièce 2, p. 2.

mot », par exemple sur la création du groupe, sur la rédaction et le tirage de ce tract, il ne dit pas la même chose :

> « Pour la préparation de la manifestation prévue le 11 novembre à l'Étoile, un tract est rédigé par M. Claude BELLANGER et M. ROSIER. Son texte est porté chez M^e^ KREHER, 5, bld St-Michel pour que celui-ci le lise et l'approuve. Il est ronéoté au Centre d'Entr'aide (5, place St-Michel) puis diffusé massivement.[349] »

Il en est devenu un des co-auteurs et il n'a plus été ronéoté qu'au Centre d'Entr'aide… Sur ces points, Raymond Josse, dans son article, cite, outre le témoignage d'Alfred Rosier, ceux de Claude Bellanger, Jean Kreher et Roger Morais, « alors que n'existe [pour ces faits] à peu près aucune source écrite de l'époque » :

> « C'est après la manifestation du 8 novembre pour la libération du professeur Langevin que ce tract a été rédigé. Les dirigeants de l'Union nationale des étudiants [de France] et de la Corpo des lettres, François de Lescure et Roger Morais, avaient tiré du succès de ce rassemblement la conclusion qu'il fallait organiser quelque chose de plus important pour le 11 novembre, et ils décidèrent de lancer un nouveau tract. En dehors d'eux, il se trouve que deux membres du groupe "Maintenir", Georges Jamati et Alfred Rosier, avaient eu la même idée. Alfred Rosier en parla à Claude Bellanger. Or, une réunion du groupe "Maintenir" devait avoir lieu le 8 novembre dans la soirée chez M^e^ Jean Kreher, avocat, dont les bureaux se trouvaient tout près, au 5 du boulevard Saint-Michel. [...] ; Claude Bellanger avait aussi invité Roger Morais et François de Lescure [...]. C'est là, dans le bureau de M^e^ Jean Kreher, que [ces deux derniers] exposèrent leur idée de manifestation pour le 11 novembre, rédigèrent le tract et le soumirent à l'approbation des autres participants à la réunion. Puis, ils allèrent le ronéotyper au *Centre d'entr'aide*. [...][350] »

R. Josse n'a pu confronter et critiquer les deux versions orales d'A. Rosier, puisqu'elles n'ont été ni enregistrées, ni retranscrites intégralement. Il n'a pu que croiser ce témoignage avec d'autres : « Voilà pour ce qui semble établi, sur la foi de témoignages concordants – en gros tout au moins, et pour autant qu'on puisse, à plus de vingt ans de distance, reconstituer des faits [...][351] ». Sans l'intégralité des deux témoignages d'A. Rosier, sans de véritables archives orales, nous ne pourrons jamais expliquer ces variations. Comme l'a dit Denis Peschanski, « les matériaux collectés sont

[349] 72AJ/78/I/pièce 17, p. 3/3.
[350] Raymond Josse, « La naissance de la Résistance étudiante à Paris et la manifestation du 11 novembre 1940 », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 47, juillet 1962, p. 1-31, p. 14-15.
[351] *Idem*.

pauvres et peu utilisables par les historiens[352] ». C'est en cela que ce « ne sont pas encore des archives orales[353] ».

Quant au rôle social de l'historien·ne, si, comme nous venons de le voir dans son rapport aux témoins, il « glisse de la recherche de la vérité au combat pour la liberté[354] », dans les années 1980-90, « un nouveau rôle […] apparaît, celui d'expert, qui permet de transposer de la scène savante à la scène publique les procédures du métier, tout en ignorant l'engagement citoyen que cela comporte[355] ». L'histoire du temps présent « se singularise alors comme gestion historienne des usages sociaux et des instrumentalisations des passés incomplètement mis en histoire et de la mémoire pas encore refroidie[356] ».

À la fin du XX^e^ siècle, sort l'ouvrage de Daniel Goldhagen, *Les Bourreaux volontaires d'Hitler*[357], et s'ouvre ce qu'Annette Wieworka a appelé *L'ère du témoin* : cet ouvrage est, selon elle, le « symptôme de la crise actuelle de l'histoire du temps présent[358] ». Cela interroge le « métier » et est la « négation même de l'histoire » : « la mort de l'opération intellectuelle qui consiste à construire un récit[359] ». Toujours selon A. Wieworka, il existe de plus en plus un « impératif social[360] » à témoigner et à intégrer cette « parole des gens » dans la construction et la mise en récit historiennes. Nous risquons même de passer à une déconstruction permanente, un relativisme de tous les récits, l'historien étant, selon Hélène Wallenborn, « exclu du champ de la transmission de la souffrance[361] ». Tout ceci se situe dans le nouveau « régime d'historicité » dégagé par François Hartog, le « présentisme », une conception du temps « d'un éternel passé, sans horizon d'attente, expliquée par la fin des grands récits[362] ». À propos des relations entre témoins et historiens, A. Wieworka y voit notamment le signe du « brouillage récent des scènes où chacun se déploie et des rôles qui sont impartis » :

> « Les témoins, comme les historiens, sont désormais convoqués dans les mêmes lieux : les prétoires, les médias (télévision et radio), les salles de classe. Ils s'y trouvent bien souvent en

[352] Intervention au colloque « Histoire de la recherche collective en sciences sociales au XX^e^ siècle » (Paris, EHESS, 4-6 novembre 1999) citée dans F. Descamps, *L'historien…*, *op. cit.*, p. 147, note 28. Voir aussi Denis Peschanski, « Une modalité de la recherche collective en histoire du très contemporain », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], n° 36, 2005. URL : http://journals.openedition.org/ccrh/3051 (consulté le 30 décembre 2021).
[353] Agnès Arendo, *Les archives orales comme sources d'histoire récente, op. cit.*, p. 104. *Cf.* aussi Florence Descamps, *L'historien…*, *op. cit.*, p. 135.
[354] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 23.
[355] *Idem*. Voir aussi *ibid.*, p. 65-66 et Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003, 343 p.
[356] Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques en France*, *op. cit.*, p. 537.
[357] Daniel Goldhagen, *Les Bourreaux volontaires d'Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, trad. par Pierre Martens, Paris, Seuil, 1997, 580 p.
[358] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 120. Sur ce livre, voir aussi Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 90-91.
[359] *Ibid.*, p. 123.
[360] *Ibid.*, p. 171.
[361] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 102.
[362] *Ibid.*, p. 101.

rivalité. Le "devoir de mémoire" assigne au témoin et à son témoignage une finalité qui dépasse de loin le récit d'une expérience vécue.[363] »

En 2000, fruit d'un séminaire-bilan interne de l'IHTP, le texte de Danièle Voldman conclut sur « la conscience d'un nécessaire changement de posture face à une parole dite, ici et maintenant » ; l'historien·ne n'est pas qu'un·e « porte-parole », même des dominés, exclus, etc[364]. Un peu après, Vincent Duclert, qui tire, lui aussi, le bilan de « l'"histoire orale" comme mode d'intervention sociale » et de l'évolution de la « parole survivante » appelle également à une redéfinition de ce type d'histoire d'intervention :

> « Tout l'enjeu reste de démontrer que l'"histoire orale" n'est pas une histoire, mais une épreuve de l'histoire, une expérience de ce qu'est l'historicité à travers la constitution d'une documentation immédiate et vivante. [365] »

Le rôle des historien·nes dans le travail de mémoire à partir d'archives orales est donc bien celui d'une mise en récit scientifique. Le développement des enquêtes collectives et l'intégration dans un travail de mémoire plus large amènent l'historien·ne à construire ses sources dans une démarche de ce que l'on appelle, depuis les années 2010 en France – la Fédération internationale pour l'histoire publique est titulaire depuis 2010 d'une Commission interne affiliée au Congrès international des sciences historiques –, l'histoire publique. Comme l'écrit Guy Zelis, « [d]errière la figure singulière de l'historien-expert se cache désormais, en réalité, une série de rôles bien distincts de celui de l'enseignant-chercheur[366] ».

Johann Michel définit l'histoire comme une « "mémoire savante" qui s'agence au sein de la configuration relationnelle de l'ensemble des mémoires collectives[367] ». Et Annette Wieworka conclut son *Ère du témoin* ainsi :« L'historien n'a qu'un seul devoir, celui de faire son métier, même si les résultats de ses travaux nourrissent le débat public ou la mémoire collective ou sont instrumentalisés par l'instance politique[368] ». D'autres historien·nes, à l'instar d'Howard Zinn, auteur d'une *Histoire populaire des États-Unis*[369], appellent même à l'intervention citoyenne historienne et à la coopération avec ces autres conteurs que sont les archivistes, y compris en

---

[363] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 168.

[364] Danièle Voldman, « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », *Bulletin de l'IHTP*, n° 75, 2000, p. 41-54, p. 54 ; Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 61-62. A noter qu'entre-temps D. Voldman a dirigé le *Cahier de l'IHTP*, n° 21, où, d'après V. Duclert, « les auteurs récusent ainsi le genre de l'*oral history*, par trop militant, pour préférer la notion de « sources orales » » (p. 8, *cf. infra*, p. 82 et 75, note 24).

[365] Vincent Duclert, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 69-86, p. 70.

[366] Guy Zelis, « Vers une histoire publique », *Le Débat*, n° 177, 2013/5, p. 153-162, p. 154.

[367] Johann Michel, *Mémoires et Histoire. Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance*, PUR, Rennes, 2005, 283 p, p. 94.

[368] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 185.

[369] Howard Zinn, *Une histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Agone, 2002 (1ère éd., 1980).

matière d'archives orales. Lors du congrès de l'association professionnelle américaine, la SAA en 1970, à Washington, H. Zinn dénonce notamment le

> « biais en faveur des gens importants et puissants dans la société [qui] tend à ignorer les individus dénués de pouvoir et de notoriété ; nous en apprenons plus sur les riches que sur les pauvres ; sur les gagnants que sur les perdants ; sur les vieux que sur les jeunes ; sur les plus actifs politiquement que sur les plus contraints ; plus sur les hommes que sur les femmes, sur les blancs que sur les noirs, sur les individus libres que sur les prisonniers, sur les civils que sur les militaires, sur les officiers que sur les simples soldats[370] ».

« Malgré les évolutions récentes en matière d'histoire orale », il dénonce aussi la prédominance de l'écrit, « ce qui tend à donner plus d'importance aux couches supérieures[371] », ainsi que le département d'histoire orale de la Columbia University qui « est presque une caricature des biais que j'ai mis en évidence », qui se lance dans la collecte de témoignages des amis de son fondateur (« ne serait-il pas plus intéressant d'interviewer les *ennemis* d'Allan Nevins ? ») ; d'où la remarque d'H. Zinn : « Pour lire des entretiens contemporains importants, on a peut-être plus intérêt à consulter le magazine *Playboy* que le département d'histoire orale de Columbia[372] ». L'historien américain conclut son intervention par deux propositions aux archivistes, dont celle de « constituer un univers complètement nouveau de matériaux d'archives consacré aux vies, aux désirs, aux besoins des gens ordinaires[373] ».

Ainsi, l'historien·ne n'est pas qu'un·e auteur·e, c'est un·e conteur·qui construit son récit et ses sources.

Ces différentes mises en récits scientifiques constituent une autre phase possible du travail de mémoire, qui, là aussi, correspond aux règles, gestes et postures de chaque « métier » ou discipline scientifique. Michael Pollak a même pu percevoir une « période « interdisciplinaire » assez euphorique », une « fusion disciplinaire » : la bannière de l' « histoire orale », qui a été si bien partagée à l'étranger, a pu être, à un moment, commune ; mais, quand il écrit un de ses derniers textes, « nous sommes à un reflux du mouvement[374] ».

---

[370] Howard Zinn, « Secrecy, archives and the public interest », *The Midwestern Archivist*, vol. n° 2, n° 2, 1977, p. 14-26, p. 21. Cet article a été traduit « Archives, secret défense et intérêt public » dans Howard Zinn, *Se révolter si nécessaire, Textes et discours (1962-2010)*, Agone, 2014.
[371] *Idem*.
[372] *Ibid.*, p. 23.
[373] *Ibid.*, p. 25. Passage également cité par F. Gerald Ham, « The archival edge », *The American Archivist*, vol. 38, n° 1, janvier 1975, p. 5-13, p. 5.
[374] Michael Pollak, « L'entretien en sociologie », *art. cité*, p. 114.

I.3. Une co-construction et / ou une co-production avec les témoins ?

Dans notre analyse du travail de mémoire à partir d'archives orales, les producteur·es et les citoyen·nes peuvent, pour partie, se confondre et chaque témoin, chaque témoignage, chaque « parole des gens » – comme préfère l'appeler Hélène Wallenborn[375] – a un double rôle social de mise en documents et de mise en mémoires, chaque rôle social pouvant interagir l'un sur l'autre et l'autre sur l'un.

Ni « grand homme », ni « petite main », le témoin est aussi porteur d'histoires collectives : la tâche de l'archiviste oral·e est de le faire parler de ce que Nicolas Hatzfeld a appelé ses « collectifs invisibles[376] ».

Alors, dans ce processus/travail de mémoire, quelle est la place du témoin ? Quel est son rôle ? Afin de préciser ce rôle d'auteur, nous aurons à interroger ces « collectifs invisibles » derrière chaque témoin, ces « archives des nous » derrière les « archives de soi », après avoir analysé le statut du témoin.

I.3.a. Le témoin, simple auteur·e ?

Avant d'envisager l'autorité/autorialité/auctorialité[377] du témoin, il nous faut d'abord combattre le cliché du témoin en simple « enquêté » ou pur « informateur » et le rétablir dans ses droits. Après avoir établi le statut du témoin, puis son rôle social de conteur, nous pourrons revenir sur son auctorialité.

L'« enquêté » est un « *témoin sachant*, dont le souvenir privilégié est convoqué pour apporter une connaissance ». À partir du travail de Nathalie Carré, Claire Scopsi rappelle que le témoin africain est minoré par le linguiste Carl Velten, traducteur officiel du gouvernement impérial de l'Afrique orientale allemande de 1893 à 1896. Les récits « recueillis en langue *swahili* » le sont grâce à des « érudits africains […] qualifiés d'informateurs, de traducteurs ou de guides ; le statut de sachant, ou d'auteur leur est rarement accordé. "Ce sont des *waungwana*, des ‘‘gentlemen’’ dont

[375] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 9. Elle reprend cette expression aux sociologues Didier Demazière et Claude Dubar, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

[376] Lors du colloque « Pratiques contemporaines de l'histoire orale » d'avril 2019. *Cf.* Ioânna Kasapi, « Compte rendu des journées d'étude *Pratiques contemporaines de l'histoire orale. De l'entretien aux archives orales*, 11-13 avril 2019, EHESS, Paris », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n° 137-138, 3/2020, « Le mouvement ouvrier au miroir de la biographie », p. 110-112.

[377] Anne Klein, « Bénichou, Anne. Un imaginaire institutionnel : Musées, collections et archives d'artistes. Paris, L'Harmattan, 2014, 330 pages. », compte rendu, *Archives*, vol. 45, n° 1, 2013-2014, p. 225-228 ; Christine Baron, « Autorité, auctorialité, commencement », dans Emmanuel Bouju (dir.), *L'autorité en littérature : Genèse d'un genre littéraire en Grèce*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 85-94 ; Élisabeth Gavoille, « L'autorité dans le monde des Lettres, présentation », dans Élisabeth Gavoille, Marie-Paule de Weerdt-Pilorge et Philippe Chardin (dir.), *L'autorité dans le monde des lettres*, Paris, Kimé, 2015, p. 9-18.

l'éducation et le statut sont importants" […] "il n'empêche que leur expérience est minorée, tenue en infériorité face au discours dominant du pouvoir allemand".[378] »

D'autres linguistes et dictionnaires de patois ont approché leurs « sources » de manière moins verticale, tel Ferdinand Brunot, qui, en 1911, crée les Archives de la parole[379].

Dans la discipline historienne, dans le second XX^e siècle, Annette Wieworka pointe bien le risque pour le témoin d'être « dépouillé, mais aussi utilisé, réifié dans une compétition entre divers spécialistes ». Après la psychanalyste Anne-Lise Stern, elle cite Henry Bulawko, « longtemps le principal animateur des amicales de déportés juifs de France » :

> « À un colloque, j'ai entendu des historiens déclarer que les anciens déportés étaient pour eux des documents… J'ai dit ma surprise. On m'a répliqué avec un sourire aimable : "documents vivants". Je me suis vu soudain transformer en bête curieuse enfermée dans un zoo avec d'autres espèces rares. Des historiens venaient m'examiner, me demandaient de m'allonger, me tournaient et me retournaient comme on tourne les pages d'un document, me posant des questions aussi, et prenant quelques notes au hasard… Le terme employé ici me paraît infiniment choquant. On peut passer d'"ancien déporté" à "témoin" et de "témoin" à "document".[380] »

Ces propos sur le témoignage résonnent avec ceux d'un des défenseurs et illustrateurs de l'autobiographie et des écrits du for intérieur, Philippe Lejeune : « pour éviter les malentendus », il veut avertir et mettre « en tête en grosses lettres » « Je ne suis pas une source » ou « chasse interdite »[381].

Autant dire que la reconnaissance du témoin comme auteur·e, comme autre chose qu'une source, ne va pas de soi et qu'il a fallu du temps pour qu'on puisse dire avec Sidney Mintz qu'« ethnographe et informant s'interrogent l'un l'autre[382] » :

> « l'utilisation du magnétophone (qui n'était pas dans les années 50 autant banalisé qu'aujourd'hui) a permis dans les deux cas d'enregistrer le récit des silencieux de l'anthropologie. Oscar Lewis note que "pour la première fois, grâce au magnétophone, des individus non spécialisés, incultes, voire illettrés, peuvent parler d'eux-mêmes et raconter leurs expériences et leurs observations d'une façon non inhibée, spontanée et naturelle".[383] »

---

[378] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires*, *op cit.*, p. 51. Nathalie Carré, *De la Côte aux confins. Récits de voyageurs swahili*, Paris, CNRS, 2014.

[379] Florence Descamps, *L'historien, …*, *op. cit.*, p. 61-62.

[380] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Pluriel, Paris, 2013 (1ère édition, 1998), 185 p., p. 164.

[381] Philippe Lejeune, « Je ne suis pas une source », entretien avec Philippe Artières, *Société & Représentations*, n° 13, avril 2002, p. 87-99, p. 90.

[382] Sidney Mintz, « The anthropological interview and the life history », *The Oral History Review*, 1979, p. 23. Cité par Françoise Morin, « Pratiques anthropologiques et histoire de vie », *art. cité*, p. 324.

[383] Françoise Morin, « Pratiques anthropologiques et histoire de vie », *art. cité*, p. 323. Citation extraite de la trad. française (Gallimard) de l'ouvrage d'Oscar Lewis, *The children of Sanchez : autobiography of a mexican family*, *op. cit.*, p. 34.

Cela nous incite à rendre moins inégale, y compris dans les appellations mutuelles, la relation d'entretien, car, comme l'a dit Maurice Catani, recueillir « des histoires de vie est d'abord affaire de relations sociales[384] ». Benoît Corvez et Anne-Sophie Lechevallier ont essayé de formuler, d'« énoncer » cette égalité taxinomique :

> « un aspect important pour le discours autobiographique concerne la compétence à rapporter les faits. Nous nous intéresserons donc aussi à la véridiction, le but à atteindre étant pour l'énonciateur narrateur de faire adhérer l'énonciataire narrataire à son interprétation du réel.[385] »

La relation entre l'énonciateur et l'énonciataire se veut moins inégale. Ici, pourtant, nous préférons continuer à parler de témoin et à utiliser le terme employé par Claire Scopsi pour « l'enquêteur » ou le « collecteur », à savoir le « témoignaire » qu'elle définit comme « toute personne qui recueille le témoignage d'une autre personne, indépendamment de la finalité de l'opération[386] ».

Comme le rappelle Hélène Wallenborn, l'histoire orale définit bien la « source orale » comme une « source individualisée », subjective, « qui rend compte du point de vue d'une personne qui parle en son nom propre, même si c'est au nom d'un collectif que l'on parle ; c'est une source souvent qualifiée de subjective dans le sens où elle raconte ce que le narrateur pense qu'il croyait ou cherchait à faire. La source orale, même quand elle est factuellement erronée, est « vraie » du point de vue du narrateur[387] ».

Citant Luisa Passerini, Bruno Bonomo considère également que « même les récits faux ou erronés peuvent révéler des éléments de vérité, puisque cette dernière est comprise par la mémoire non pas tant, ou pas seulement, "comme une fidélité à ce qui s'est passé mais comme un ajustement constant aux besoins de la vie présente et future"[388] ».

La subjectivité du témoignage, comme les textes autobiographiques pour Philippe Lejeune, amène « à comprendre comment un individu construit sa vision du monde, et à la respecter »[389]. Ce « regain d'intérêt » pour l'individu et le « soi » a d'ailleurs amené ce dernier à fonder l'Association pour le patrimoine autobiographique à Ambérieu-en-Bugey[390]. Dans le témoignage comme dans la collecte d'archives privées, c'est aussi l'« image de soi » qui se joue :

---

[384] Maurice Catani, communication présentée au IX[e] congrès mondial de sociologie, groupe *ad hoc*, n° 20, Uppsala, août 1978. Cité par Nicole Gagnon, « Données autobiographiques et praxis culturelle », *art. cité*, p. 293–294.

[385] Benoît Corvez et Anne-Sophie Lechevallier, « La verbalisation de 68 dans la doxa intellectuelle », Agnès Callu (dir.), *Le mai 68 des historiens. Entre identités narratives et histoire orale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 37-52, p. 38.

[386] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires*, *op cit.*, p. 110, note 94.

[387] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 50-51.

[388] Bruno Bonomo, *Voci della memoria. L'uso delle fonti orali nella ricerca storica*, Rome, Carocci, 2013, p. 103. *Cf.* Luisa Passerini, *Storia e soggettività : le fonti orali, la memoria*, Scandicci, La nuova Italia, 1988, 226 p., p. 171.

[389] Philippe Lejeune, « Je ne suis pas une source », *art. cité*, p. 97.

[390] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p. 86-87. *Cf.* aussi Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, *op. cit.*, p. 31.

> « Tout au long de ce processus de construction du fonds d'archives, la personne rencontrée met au point une forme de présentation d'elle-même à travers ses archives – présentation en creux, puisque ce qui sera conservé et demeurera invisible est aussi important que ce qui sera finalement donné à lire au public.[391] »

Le don ou dépôt d'archives privées est alors accompagné d'une « présentation de soi » qui peut être un réel « récit de vie ». Mais le témoignage est aussi une « assertion de la réalité de l'événement rapporté, authentifié par la déclaration de l'auteur que cette assertion a été expérimentée par lui[392] ». Ce n'est pas qu'une « simple information » et la formule « je me souviens » est inséparable de celle « j'y étais » : « Le témoignage est aussi un acte de langage car il institue le témoin en tant que témoin de ce qu'il raconte, ce qui fait que par l'acte de le raconter, il certifie ce qu'il dit avoir vu ou vécu.[393] »

Et, ce qui est « racontable », « rapportable », c'est « ce qui n'arrive pas tous les jours » à chacune et chacun, comme « les étapes de la vie professionnelle, le mariage, la naissance des enfants »[394].

« L'acte par lequel on dit sa vie est constitutif d'identité[395] ». Annette Wieworka note que « le discours du témoin est aussi déterminé par son âge » ; il « a terminé souvent sa vie professionnelle » et la « tonalité de son témoignage est largement influencée par le bilan qu'il peut faire de son existence »[396].

A. Wieworka ajoute qu'un témoignage est « la rencontre avec une voix humaine qui a traversé l'histoire, et, de façon oblique, la vérité non des faits, mais celle plus subtile mais aussi indispensable d'une époque et d'une expérience[397] ». Ce caractère individuel et subjectif du témoignage nous laisse toutefois naviguer entre les deux figures du témoin chez les Grecs et les Latins : celle du *testis* ou de l'*auctor*, qui « atteste des faits pour en retarder l'oubli » ; le *martus* (d'où le *martyr*), qui « veut transmettre une expérience dans sa singularité[398] ».

Quant au rôle social du témoin dans le travail de mémoire, il apparaît, au même titre que l'archiviste ou le chercheur, comme un conteur et son témoignage comme « l'expérience du narrateur[399] » :

---

[391] Christian Hottin, « La collecte comme enquête : pour une approche ethnologique de la pratique archivistique », *art. cité*, p. 85.
[392] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 124.
[393] *Idem*. Voir aussi John Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972 ; Renaud Dulong, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998.
[394] *Ibid.*, p. 132.
[395] *Ibid.*, p. 144.
[396] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 118.
[397] *Ibid.*, p. 168.
[398] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 125.
[399] *Ibid.*, p. 124.

> « Le rôle d'informateur du sujet se modifie, il s'y ajoute un rôle d'expression d'une idéologie particulière, ainsi qu'un rôle de recherche : car le sujet ne récite pas sa vie, il réfléchit sur elle tout en la racontant.[400] »

Quand Yves Lequin et Jean Métral parlent des « porteurs de mémoires », des « informateurs premiers », c'est ainsi qu'on leur en parle : « … C'est un bon conteur, il se souvient de tout… »[401].

À la fin des années 1980, en introduisant les actes de la sixième conférence internationale d'histoire orale (Oxford, 1987), Paul Thompson et Raphael Samuel insistent sur l'importance, non seulement du contenu du récit de vie, mais aussi des « manières dont un récit de vie est raconté » :

> « nous nous trouvons à explorer un territoire pluridisciplinaire à côté d'autres pour qui la nature du récit est une question essentielle, parmi lesquels il faut compter les anthropologues, les psychanalystes, les historiens tels Hayden White qui considère l'histoire elle-même comme une construction narrative, les critiques littéraires […] En reconnaissant la valeur de la subjectivité dans les témoignages individuels, nous défions les catégories reconnues de l'histoire.[402] »

Nul ne peut contester au témoin son rôle, voire son statut de narrateur ou conteur. Mieux, peut-il y avoir même récit sans que « l'interlocuteur soit saisi par le désir de se raconter et qu'il s'empare lui-même de la conduite de l'entretien[403] » ?

Le sociologue D. Bertaux va même jusqu'à parler de « posture autobiographique » :

> « Pour que le récit de vie puisse s'amorcer et plus encore pour qu'il s'épanouisse, il faut que la posture autobiographique ait été intériorisée ; que l'on se prenne pour objet, que l'on se regarde à distance, que se forme une conscience réflexive qui travaille sur le souvenir, que la mémoire elle-même devienne action. Alors, en effet, tout devient possible.[404] »

Là encore, on ne peut ignorer les similitudes avec les journaux intimes et le *pacte autobiographique* qui les fonde, porté par l'« effort d'un sujet pour construire son identité »[405]. Le témoin n'est ni une information, ni un informateur ; il est bien l'« homme-mémoire » qui, « porteur d'histoire », « émerge », selon Annette Wieworka[406], lors du procès Eichmann qui se déroule en avril 1961 à

---

[400] Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *art. cité*, p. 210.

[401] Yves Lequin, Jean Métral, « À la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *Annales*, *art. cité*, p. 160.

[402] Raphael Samuel et Paul Thompson (éd.), *The myths we live by*, London et New York, 1990, p. 2. Cité par Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 55. Voir aussi Joanna Bomat, « Myth and History: Sixth International Oral History Conference, St John's College, Oxford, 11-13 September 1987 », *Oral History*, vol. 16, n° 1, Oral History Society, 1988, p. 12–18.

[403] Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *art. cité*, p. 209.

[404] *Ibid.*, p. 216.

[405] Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, 364 p., p. 247.

[406] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 118. L'expression est reprise de la préface de Pierre Vidal-Naquet à Simon Doubnov, *Histoire moderne du peuple juif* (traduit du russe par Samuel Jankélévitch, Paris, Le Cerf, 1994), « Simon Doubnov : l'homme mémoire », p. V. *Ibid.*, p. 9.

Jérusalem – le procureur Hausner est allé jusqu'à appeler 111 témoins à la barre[407]. Et le témoignage constitue, selon F. Descamps, « une forme démocratisée de l'exercice autobiographique[408] ». L'historienne italienne Luisa Passerini interroge cette subjectivité[409].

Le sociologue Michael Pollak articule bien les enjeux du témoignage avec ceux de la construction « permanente » d'identité du témoin :

> « Car de même que l'ordre social – ce précaire équilibre de forces – résulte d'un travail de négociation et de compromis, l'ordre mental, tout aussi fragile, est le fruit d'un travail permanent de gestion de l'identité qui consiste à interpréter, à ordonner ou à refouler (temporairement ou définitivement) toute expérience vécue de manière à la rendre cohérente avec les expériences passées ainsi qu'avec les conceptions de soi et du monde qu'elles ont façonnées : il s'agit, en un mot, d'intégrer le présent dans le passé. C'est ce travail permanent qui sous-tend l'*habitus*, grâce auquel la personne apparaît comme dotée de continuité et de cohérence.[410] »

Se conter, se raconter, c'est enfin être l'auteur·e de son « histoire de vie ». Aussi le Service historique de la marine a-t-il préféré utiliser les termes d'« *auteur* » et de « *créateur* » plutôt que ceux d'« *interviewé* » et d'« *interviewer* », ces derniers n'intervenant que pour apporter des précisions documentaires ou techniques, notamment de datation ou d'identification[411].

Florence Descamps précise cette conception du témoignage :

> « Chaque interview est en réalité conçue non seulement comme un témoignage "individuel et individualisé", expression du "vivant", considéré pour lui-même et en lui-même, mais aussi comme une "œuvre" esthétique, relevant d'un processus de création et comme une œuvre littéraire, pourvue de plusieurs niveaux de lecture et nécessitant un travail d'élucidation et d'interprétation. [412] »

Lorsqu'en 2005 la création du Service historique de la Défense (SHD) a mutualisé les différents services historiques des armées, cela a entraîné une modification globale du statut juridique de

---

[407] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 92.
[408] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 74.
[409] Luisa Passerini, *Storia e soggettività : le fonti orali*, *op. cit.*
[410] Michael Pollak, « La gestion de l'indicible », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *n°* 62-63, p. 30-53, p. 29.
[411] Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France*, *op. cit.*, p. 84. *Cf.* aussi Florence Descamps, « L'entretien de recherche en histoire : statut juridique, contraintes et règles d'utilisation », *Histoire@Politique. Politique, culture et société*, n° 3, novembre-décembre 2007, www.histoire-politique.fr (Consulté le 30 décembre 2021). L'auteure y retrace les différents enjeux juridiques du témoignage qui ont été aussi l'objet, pour le Conseil supérieur des Archives, du rapport coordonné par Maurice Vaïsse, *Rapport sur le statut juridique des témoignages oraux,* octobre 2013, 21 p. Voir aussi Véronique Ginouvès & Isabelle Gras (dir.), *La diffusion numérique des données en SHS Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Aix-en-Provence, 2018, Presses universitaires de Provence, dont Raphaëlle Branche, Florence Descamps, Frédéric Saffroy & Maurice Vaïsse, « La parole et le droit. Recommandations pour la collecte, le traitement et l'exploitation des témoignages oraux », p. 103-127.
[412] Florence Descamps, *L'historien, …*, *op. cit*, p. 180.

l'entretien, les enquêteurs et témoins devenant « co-auteurs d'une œuvre de l'esprit dont les Services historiques sont les producteurs au sens audio du terme et non plus archivistique[413] ».
L'idée que le témoin soit auteur ou co-auteur implique qu'il ait des droits. D'où les différentes réflexions sur les contrats ou « autorisations d'utilisation » ou, plus simplement, les « protocoles » d'entretien.

Aussi, après avoir établi le statut du témoin en tant que tel et le caractère subjectif du témoignage, puis le rôle social de conteur du témoin, nous avons pu mettre en lumière ce que l'on peut qualifier, *a minima*, d'auctorialité.

I.3.b. Archives de soi et « archives des nous » : quels « collectifs invisibles » ?

Mais, derrière la question du témoin, se profile celle du citoyen, non seulement celui qui témoigne, mais celui qui peut aussi devenir témoignaire, tantôt dans une logique et une posture professionnelles, comme le ou la journaliste ou comme le ou la documentariste, tantôt dans une logique citoyenne et/ou militante. Le témoin nous parlerait-il en son nom propre, ce sont aussi des « collectifs invisibles » qui parlent à travers lui et dont il nous parle.

« L'archive de soi » ou les « archives de soi[414] » sont devenues l'expression de « l'immense et presque indélimitable continent des archives personnelles (correspondances, journaux intimes, Mémoires, autobiographies), auquel on peut adjoindre la masse grandissante des archives orales[415] ».
Ces témoignages, ces « archives de soi » sont bien l'expression du témoin à un moment donné, comme le note Michael Pollak :

> « Un passé qui reste muet est peut-être moins le produit de l'oubli que d'une gestion de la mémoire selon les possibilités de communication à tel ou tel moment de la vie […] pas seulement ce qui est dit dans différents contextes et à différents moments de la vie.[416] »

Mais, derrière chaque mémoire individuelle, se cachent différentes mémoires collectives, que Nicolas Hatzfeld a appelé des « collectifs invisibles » et que nous pouvons appeler également des « archives des nous ». Et ceci est bien à distinguer de la « situation d'énonciation », déjà évoquée, caractérisée par « la distance temporelle qui sépare les événements vécus de leur narration […] et du contexte dans lequel il s'énonce, c'est-à-dire de la mémoire collective de l'événement, du

[413] Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France*, *op. cit.*, p. 106.
[414] Colloque « Défis de l'archive », 23-24 janvier 2020, Salle Pupey Girard, USIC et Amphithéâtre Maurice Halbwachs, Collège de France, titre de la 3e session.
[415] Philippe Artières, Dominique Kalifa, « Présentation. L'historien et les archives personnelles : pas à pas », *Société & Représentations*, n° 13, avril 2002, « Histoire et archives de soi », p. 7-15, p. 8.
[416] Michael Pollak, « La gestion de l'indicible », *art. cité*, p. 51.

contexte politique environnant, des lectures faites ou des émissions qui participent au discours de l'interviewé[417] ».

Michael Pollak, revenant sur le témoignage qu'il avait disséqué dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*, constate « l'inscription de toute histoire et de toute mémoire individuelles dans une histoire et une mémoire collectives ». « C'est dire que tout entretien "individuel" met en jeu, indirectement, une multitude de définitions du groupe et de liens au passé »[418]. Marie-Claude Lavabre observe que « parce que l'individu participe, dans la diachronie comme dans la synchronie, de plusieurs groupes sociaux, la mémoire individuelle se définit comme interférence de diverses mémoires collectives[419] ».

Aussi pouvons-nous distinguer plusieurs cercles mémoriels concentriques tant temporels que sociaux. Il y a d'abord le premier cercle mémoriel de tout témoin, son entourage proche, familial et/ou amical. Il peut apparaître, comme chez Michael Pollak, sous les traits d'une « amie [qui] l'avait mise en garde contre notre entreprise "qui risquait de détruire sa vie privée" »[420].

Daniel Bertaux, en nous parlant du « monde » du témoin, nous fait deviner d'autres cercles mémoriels dans lesquels le témoin nous introduit :

> « Si les récits de vie (et, bien entendu, les autobiographies) nous intéressent, ce n'est pas comme histoires personnelles (ce dont nous n'avons que faire) mais dans la mesure où ces histoires "personnelles" ne sont que le prétexte à décrire un univers social méconnu. […] À travers les yeux du narrateur, ce n'est pas lui que nous voulons regarder, mais le monde ; ou, plus précisément, *son monde*. […]
>
> C'est finalement parce qu'ils sont des *récits d'expérience* que les récits de vie portent une charge signifiante susceptible d'intéresser à la fois les chercheurs et les simples lecteurs.[421] »

Le « monde » du témoin, c'est son monde au moment où il ou elle témoigne. Pour les résistant·es ou les déporté·es, ce sont notamment leurs amicales qui fournissent « un cadre de communication et de sociabilité qui a permis à un grand nombre de rescapés de surmonter le traumatisme. […]la montée de la xénophobie et du racisme provoque parmi certains rescapés un sentiment ambivalent. Leur mort ne va-t-elle pas précipiter l'oubli et le déni ? Témoigner devient alors nécessaire pour prévenir une telle évolution.[422] »

---

[417] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 51.
[418] Michael Pollak, « La gestion de l'indicible », *art. cité*, p. 32.
[419] Marie-Claire Lavabre, « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs ? », 2016, p. 9. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01337854/document. (consulté le 30 décembre 2021)
[420] Michael Pollak, « L'entretien en sociologie », *art. cité*, p. 114.
[421] Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *art. cité*, p. 216-217.
[422] Michael Pollak, Nathalie Heinich, « Le témoignage », *art. cité*, p. 13.

Le « monde » du témoin, c'est aussi le monde qui l'entoure, lui et la période, ou l'univers d'où il ou elle témoigne… Ce monde où il replonge et où il plonge son témoignaire, ce qui fait dire à F. Descamps :

> « il nous semble que le recueil extensif et l'écoute intensive des "voix qui nous viennent du passé" (P. Joutard reprenant P. Thompson) constituent une expérience proche de l'immersion dans un milieu social et culturel donné, à l'instar de ce que pratiquent les ethnologues ou les sociologues ; on y acquiert une connaissance et une compréhension intime du milieu, de ses représentations, de ses normes, de ses valeurs et de ses croyances.[423] »

Aussi, du côté du témoin témoignant, son rôle social de conteur se concrétise dans un processus de « mise en documents », avec la construction de son récit de vie.

Toutefois, un témoignage ne peut pas être réduit aux archives orales du témoin ou aux archives de ses « nous ». D'autres collectifs plus ou moins « invisibles » sont également présents du côté du témoignaire.

Si, pour le chercheur ou la chercheure, le centre de recherches n'est, en effet, pas toujours mis en avant, voire mentionné. Pour l'archiviste, l'institution patrimoniale pour laquelle il ou elle travaille est déjà plus difficile à cacher. Christian Hottin l'écrit pour la collecte d'archives privées, mais l'archiviste témoignaire est « pleinement identifié à l'institution qu'il représente et se confond en quelque sorte avec elle : il est "les Archives" et le regard de son vis-à-vis porte déjà en lui une certaine représentation de l'institution archivistique[424] ».

Des institutions patrimoniales autres qu'archivistiques peuvent intervenir et constituer des collectifs plus ou moins invisibles de témoignaires comme, en Grande-Bretagne, l'*Imperial War Museum* qui, dès 1972, recueille des récits de vie ou le *British Library National Sound Archive* qui commence, en 1988, avec Paul Thompson, une *National Life Story Collection*[425].

Il existe encore d'autres « metteur·es en mémoires » qui ne témoignent pas directement, journalistes, documentaristes ou artistes.

G. Elgey, qui a été journaliste à *L'Express* et à *Paris-Presse* et qui est devenue l'historienne de la IV^e^ République, puis chroniqueuse de la présidence de François Mitterrand, rappelle l'origine du département d'histoire orale de l'université de Columbia, en 1948, un journaliste du *New York Times* décidant d'enregistrer systématiquement sur magnétophone les hommes politiques newyorkais[426]. Devenu universitaire, Allan Nevins crée, à l'université de Columbia, le Columbia

[423] Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, *op. cit.*, p. 56.
[424] Christian Hottin, « La collecte comme enquête : pour une approche ethnologique de la pratique archivistique », *art. cité*, p. 73.
[425] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 34.
[426] Dès 1931, il entreprend une biographie du président Cleveland. C'est en fait son cinquième témoignage qu'il peut enregistrer avec un magnétophone à bande mis au point en Californie en juin 1948. *Cf.* Philippe Joutard, « La collecte des témoignages oraux : retour sur quarante ans de pratique en France », *art. cité*, p. 8.

Oral History Office, le premier centre d'histoire orale. Jusque dans les années soixante-dix, les entretiens avec les "décideurs" ont été prédominants.[427] »

Parmi ces « entrepreneurs » médiatiques, F. Descamps n'oublie pas de mentionner l'importance de la production télévisuelle :

> « La télévision n'est pas en reste ; elle a même été pionnière puisque, dès 1956, Hubert Knapp défriche le thème de ce qui était et de ce qui n'est plus, du passé ressouvenu et de la mémoire et mobilise les témoignages des contemporains : *Les Conteurs*, 1956 ; *Les Croquis* (1957-1967) ; *Les Provinciales* (1969-1977) ; *Ceux qui se souviennent* (1978-1984) ; les *Enfants de la république* (1986) et le Front populaire (*Avant 36, Chronique de la mémoire, Tout va bien, 1936 ou onze jours de bonheur*).[428] »

Enfin, autres collectifs plus visibles qu'invisibles, dans les années 1980-1990, tout au moins en France, se sont développés autour de certains ministères et/ou administrations des « comités d'histoire » : la collecte des mémoires collectives est souvent un de leurs objectifs principaux. Le premier comité d'histoire est celui de la Sécurité sociale, constitué en 1973 autour de Pierre Laroque[429] : c'est ce comité d'histoire qui confie sa campagne de collecte d'archives orales à Dominique Aron-Schnapper et son équipe. Les premiers travaux de la commission permanente d'histoire de l'éducation, instituée en 1972 autour du recteur Maurice Bayen, sont poursuivis par le Service d'histoire de l'éducation (SHE), créé en 1977[430], mais celui-ci ne se lance dans la collecte d'archives orales qu'en 1991-92[431] ; notons d'ailleurs que Bénédicte Girault confirme, dans ce cas, l'« occasion manquée » d'une ouverture des « historiens oraux » aux sciences sociales et à la problématique archivistique[432]. Mais, c'est surtout dans les années 1980 que l'idée se développe : en 1982, est créée l'Association pour l'histoire de l'électricité en France (AHEF), devenue en 2001 le

---

[427] Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.*, p. 13. L'*Oral History Association* (OHA) est créée en 1966, à la suite du colloque organisé à l'*University of California at Los Angeles*, et publie l'*Oral History Review* à partir de 1973. *Cf.* Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 29. Voir aussi Willa K Baum, « Oral History in the United States », *Oral History*, vol. 1, n° 3, Oral History Society, 1972, p. 15–29, p. 15.

[428] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 51-52. Elle y rappelle également qu'aux Etats-Unis, le magnétophone est perfectionné en 1948, p. 48.

[429] Florence Descamps, « Comités d'histoire et commémoration : liaisons dangereuses ou dynamique d'opportunité ? », *La Gazette des archives*, n° 236, 2014-4, « Commémorer », p. 51-62, p. 51. Voir aussi Alain Beltran, « Les Comités d'histoire des ministères et des administrations », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, *op. cit.*, p. 103-107.

[430] Vincent Duclert, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *art. cité*, p. 76. Voir aussi les deux références suivantes.

[431] Marie-Thérèse Frank, « Pour une histoire orale de l'éducation en France depuis 1945 », *Histoire de l'éducation*, vol. 53, n° 1, 1992, p. 13-40.

[432] Bénédicte Girault, *Mémoires d'un ministère. Une analyse secondaire de l'enquête orale du Service d'histoire de l'éducation (c.1950-c.2010)*, thèse en histoire sous la dir. de Patrick Garcia, Université de Cergy-Pontoise, 2018, 820 p., p.52 ; Vincent Duclert, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *art. cité*, p. 69. Autre occasion manquée, le non-croisement de la commission devenue SHE et de la « Commission permanente des archives de l'Éducation nationale » comprenant quatre archivistes, dont, en plus du directeur des Archives départementales du Nord, trois qui ne sont pas étrangers aux « archives orales », notamment au sein de la CHOLF : Marcel Baudot, Pierre Cézard… et Michel Duche[i]n. *Cf.*, dans la thèse de B. Girault, le sous-chapitre « La préhistoire du projet : une situation institutionnelle singulière (1970-1991) », p. 33-45, notamment p. 42.

Comité d'histoire de l'électricité, puis en 2013 le Comité d'histoire de l'électricité et de l'énergie. En 1987, sont créés notamment l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France et le Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF). En 1999, Florence Descamps, secrétaire générale du CHEFF et du tout nouveau Club des Comités d'histoire en recense 44 dans le secteur public, mais aussi privé[433].

Même dans le cadre d'un centre d'archives, patrimonial ou de recherches, il peut y avoir un commanditaire et/ou un financeur ; sur l'ensemble de la démarche ou sur des opérations ponctuelles. Un des premiers projets d'Allan Nevins et de son centre de Columbia est financé par Ford[434]. Et A. Nevins n'hésite pas à insister, lors du colloque fondateur de l'histoire orale américaine, à Los Angeles en 1966, sur le nécessaire « esprit d'entreprise »[435]. Comme l'écrit H. Wallenborn, dès ses premières années, il faut « souligner que par le type de financement, [l'histoire orale] est fort dépendante de la demande sociale[436] ». Ces financeurs sont-ils des « marchands de mémoire[437] » ? Demandent-ils à apparaître, voire à être mentionnés dans l'annonce de chaque entretien ? Et comment cette demande peut être mise en œuvre par chaque témoignaire ? C'est en cela que même les financeurs peuvent être des collectifs invisibles.

Il y a, en outre, pour en rester aux témoignaires, d'autres types de collectifs invisibles à analyser, qui peuvent déterminer, voire formater une certaine mise en récit et le rôle social du témoignaire. Il nous faut aborder ici ce que Florence Descamps qualifie d'« usages sociaux du témoignage (presse, radio, télévision, cinéma, numérique, *storytelling*, musées, spectacles, etc.)[438] » : la fonction sociale de mise en mémoires, si elle peut inclure la mise en archives et la mise en récits scientifiques, mobilise encore d'autres « metteur·es en mémoires », d'autres « entrepreneurs de mémoire[439] », d'autres conteur·es, avec des logiques spécifiques.

Plus particulièrement, la logique médiatique est prégnante chez les documentaristes, radiophoniques, télévisuels ou cinématographiques. Quand la BBC, qui possède un département d'archives sonores, s'engage dans le projet « le siècle parle » et recueille des témoignages de personnes de tous âges, depuis 5 ans jusqu'à 107 ans[440], c'est dans une logique de production de montages sonores.

---

[433] Florence Descamps, « Avant-propos », *Guide des Comités d'histoire et des Services historiques,* Club des comités d'histoire, Paris, SIG, 1999, 117 p., p. 5.
[434] *Ibid.*, p. 28.
[435] Willa K Baum, « Oral History in the United States », *art. cité*, p. 18.
[436] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 28.
[437] Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, *op. cit.*, p. 170.
[438] Florence Descamps, *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, *op. cit.*, p. 62. Philippe Artières et Dominique Kalifa (« Présentation. L'historien et les archives personnelles : pas à pas », *art. cité*, p. 12) parlent aussi d'« usages sociaux » pour les archives personnelles.
[439] Johann Michel, *Gouverner les mémoires. Les Politiques mémorielles en France*, préface d'Esther Benbassa, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 212 p.
[440] *Ibid.*, p. 35 et Georgette Elgey, *Les Archives orales, op. cit.*, p. 14.

Le film *Le Chagrin et la Pitié*, sorti en 1969 en Suisse, au cinéma en France en 1971, est construit « uniquement autour de témoignages », ce qui en fait une « enquête d'archives orales filmées avant l'heure » selon Florence Descamps[441], avec une nouvelle manière « dont est utilisée et même mise en scène l'interview, confrontation systématique entre présent et passé, entre la représentation par le témoin et la réalité et substitution du témoignage au commentaire[442] ».

Cette logique médiatique peut s'articuler à une logique associative, voire militante, mais aussi à une logique commerciale. Car, lorsque certain·es historien·nes dénoncent une « dictature du témoignage[443] », il est important de remarquer que celui-ci ne peut exister sans mise en mémoire, ce qui peut vouloir dire aussi mise en scène. L'« encadrement » des mémoires n'existe pas seulement que du côté du témoin et de ses cercles collectifs mémoriels[444].

Annette Wieworka, quant à elle, a minutieusement analysé la pratique de la fondation Spielberg, créée en 1994, un an après la sortie du film *La liste de Schindler* :

> « L'argent qui irrigue ainsi la Fondation Spielberg a donc cessé d'aller à d'autres projets concernant la mémoire du génocide, les archives Fortunoff notamment. Alors que les interviews de Yale étaient largement non directives, que leur durée n'était pas limitée, celles menées par les équipes formées par Spielberg le sont selon un protocole commun à tous les pays.[445] »

Les archives vidéos Fortunoff (du nom de son mécène principal), auxquelles fait allusion A. Wieworka, ont été créées en 1984 à l'université de Yale[446]. Geoffrey Hartman, qui y enseigne la littérature, souhaite constituer un « chœur hétérogène des voix multiples » « en donnant la parole à chaque individu de la communauté – sans se focaliser sur une élite particulière – » et, en outre, donner toute sa place au témoin : « dans les témoignages vidéo, il n'y a rien entre nous et le survivant. L'effet, alors, est extraordinairement intime et suscite un sentiment de compassion » [447].

Certes, nous retrouvons dans les propos de Michael Berenbaum, président de la Fondation Spielberg, la même démarche d'*oral history* qu'à Yale ou dans le « programme classique de constitution d'archives d'histoire orale[448] » du Mémorial de l'Holocauste de Washington : « C'est

[441] Florence Descamps, *L'historien, ..., op. cit.*, p. 136.
[442] Marc Ferro cité par Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2015, 344 p, p. 31.
[443] Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *14-18, Retrouver la guerre*, Gallimard, Paris, 2000, 214 p., p. 52. Cité dans Sonia Combe, « Billet d'humeur, ce que le Rwanda a (enfin) appris aux historiens… », Comité de Vigilance face aux Usages Publics de l'Histoire, 30 avril 2021. http://cvuh.blogspot.com/2021/04/ (consulté le 30 décembre 2021)
[444] Henry Rousso, « Vichy, le grand fossé », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 5, janvier-mars 1985, p. 55-80, p. 73.
[445] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 149.
[446] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 94.
[447] Geoffrey Hartman, « Apprendre des survivants », *art. cité*, p. 9, 22, 14-15.
[448] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 176.

aussi la première fois que l'histoire d'un événement est racontée par les gens qui l'ont vécu. D'habitude, l'histoire s'appuie sur des documents et des récits des *leaders*.[449] »

Mais, ici, nous changeons non seulement d'échelle – la fondation Spielberg déploie des antennes dans 57 pays ; en 1998, ont été engrangés déjà 39000[450] à 48000[451] récits –, mais aussi et surtout du cadre de réalisation. Chaque témoignage recueilli par 2400 « interviewers » sélectionnés sur 8500 candidatures et 4500 personnes ayant suivi un stage préalable, est extrêmement formaté : Sa durée est en principe fixée à deux heures, et il doit être « consacré à 60% à la période de la guerre, 20% pour les deux périodes qui l'encadrent, l'avant et l'après ». Mais surtout – c'est l'innovation principale par rapport aux entretiens recueillis par Yale –, le survivant doit, à la fin de l'entretien, livrer « *ce qu'il souhaiterait laisser en héritage aux générations à venir*. La famille du survivant (conjoint, enfants et petits-enfants est-il précisé), […] est invitée à le rejoindre à la fin de l'entretien » [452].

Chaque témoignage est un documentaire *one shoot*, avec un choix privilégié du gros plan[453] : c'est un renoncement à toute logique de montage, ce que critique l'écrivain et cinéaste Claude Lanzmann qui a travaillé pendant 12 ans – dont 4 à 6 de montage – à la réalisation du film *Shoah* qui « récuse complètement » cette « inflation mémorielle » : « Ce qui compte, c'est d'informer. À la lettre : donner une forme. Où est la forme ? On ajoute des histoires à des histoires. Seules les œuvres d'art transmettent »[454].

La logique médiatique peut aussi être une logique artistique et le documentariste a aussi un point de vue, même dans de très grandes équipes. Même les responsables de la fondation Spielberg ont leur point de vue :

> « Michael Berenbaum et Steven Spielberg aspirent à tout autre chose : la substitution des témoignages, qui seraient la vraie histoire, à l'Histoire. C'est tout simplement à une révolution historiographique qu'ils nous convient.[455] »

Et la brochure de 2001 annonce la couleur : « Les histoires se substitueront à l'histoire[456] ». La mise en récit mémorielle se veut, là, en contradiction avec la mise en récit historienne.

Aussi, si le témoignage est bien subjectif, il est aussi le fruit d'un dialogue et pas uniquement entre le témoin et le témoignaire : du côté du témoin comme du témoignaire, existent des « collectifs

---

[449] *Libération*, 12 janvier 1998. Cité dans Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 145.
[450] *Idem*.
[451] Chiffre donné par le réalisateur, *Le Monde*, 1er octobre 1998. Cité dans Vincent Duclert, « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *art. cité*, p. 72, note 13.
[452] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 147-148.
[453] *Ibid.*, p. 178. L'auteure rapproche le choix de ce que Dominique Mehl appelle *La Télévision de l'intimité*, Paris, Seuil, 1996.
[454] Propos recueillis par Jean-Michel Frodon, *Le Monde*, 12 juin 1997. Cité par Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 99. Le film *Shoah* date de 1985.
[455] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 150.
[456] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 98.

invisibles » qui produisent dans chaque témoignage des « archives des nous ». Ces collectifs invisibles peuvent même déterminer, voire formater, la mise en récit du témoin et de son témoignage.

I.3.c. Une co-production … asymétrique ?

Si nous revenons à la situation d'entretien entre le témoin et le témoignaire, il nous faut bien analyser cette co-construction, voire co-production. Dans quelle mesure chaque témoignage n'est-il pas le fruit d'un rapport de forces et celui-ci n'est-il pas toujours inégal ? Ensuite, nous en examinerons les conséquences archivistiques. Enfin, nous reviendrons sur le double rôle social de conteur du témoin : mise en documents de mise en mémoires.

En effet, le témoignage peut être analysé comme une « co-construction de la connaissance dans l'entretien », selon Florence Descamps[457], ou une co-production, selon Hélène Wallenborn :

> « L'historien ou l'archiviste, par ses questions, son comportement ou la situation d'entretien dans laquelle il met le témoin induit un certain type de réponses et est coproducteur de sa source.[458] »

Michael Pollak, toujours dans son analyse de témoignage, basée sur les « possibilités d'être écouté », une « volonté d'écoute » et son évolution[459], insiste sur cette « relation de confiance » et le choix mutuel qui la fonde :

> « Un entretien destiné à recueillir l'histoire d'une vie nécessite une relation de confiance. Et tout comme dans d'autres cas, ce premier rendez-vous confirmait que pour réussir une telle entreprise, l'interviewé choisit son enquêteur tout autant que l'inverse.[460] »

« Il n'y a de bons témoins que devant de bons intervieweurs : directs mais présents, comme l'exige une élémentaire politesse[461] ». Pour le dire encore autrement, sans reparler des images et représentations véhiculées par le témoin comme le témoignaire, lors « du face-à-face, chacun se construit une représentation de son interlocuteur, en fonction des attentes supposées de l'autre et des attributs qu'il possède[462] ».

Dans cette relation, le témoin a aussi des attentes vis-à-vis de son témoignaire :

---

[457] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 129. Une des 14 « règles » ou « principes » de l'histoire orale à la française selon l'auteure.
[458] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 106.
[459] Michael Pollak, Nathalie Heinich, « Le témoignage », *art. cité*, p. 4 et 14.
[460] Michael Pollak, « La gestion de l'indicible », *art. cité*, p. 31.
[461] Guide pour l'enquêteur (Martine Destouches), sd. Cité par Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France, op. cit.*, p 52. Voir aussi Martine Destouches, « Pour une contribution de l'Histoire orale à l'histoire de l'armée de l'Air », *Revue Historique des Armées*, n° 1, 1980, p. 255-268.
[462] Helène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, Laurent Willemez. « S'imposer aux imposants : à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, 06/1994, p. 114-132, p. 117.

> « lorsque l'on s'institue témoin, on demande à être cru […] et le rapport de confiance qui est exigé relève de ce qu'on peut appeler une institution naturelle. Il y a donc un pacte tacite entre le témoin et celui qui écoute.[463] »

Pour Bénédicte Girault, « chaque entretien est le produit d'une négociation, d'un pacte dont on ne saisit plus que les bribes[464] ». Geoffrey Hartmann va jusqu'à parler d'un « pacte testimonial », repris non seulement par Florence Descamps et Danièle Voldman[465], mais aussi par la psychanalyste Régine Waintrater :

> « Bien que présentant certaines similitudes avec l'écoute analytique, l'écoute testimoniale en diffère sur bien des points, dont les principaux sont le partage de l'expérience et le renoncement à l'interprétation.[466] »

Ce pacte fait l'objet d'une négociation plus ou moins explicite avant l'entretien, mais encore après, lorsqu'arrive le moment de signer un contrat ou une autorisation.

Quel peut, doit être le positionnement du témoignaire, chercheur·e et/ou archiviste ? Plusieurs approches existent que l'on ne peut analyser en termes de courants ou d'écoles, mais plutôt en dans une vision graduée du rôle actif du témoignaire. De sa propre initiative, il peut être minoré. D'aucuns considèrent que le témoignaire doit « rester discret et distant pour qu'il conserve son objectivité[467] ». Dominique Veillon, par exemple, conseille dans sa « technique de l'entretien historique » :« Il faut veiller scrupuleusement à ne pas induire une réponse par la question posée car on fausse alors les perspectives[468] ». Giovanni Contini rappelle que certains témoignaires « ont même décidé de s'"effacer" lors de la transcription des entretiens […] en supprimant leurs questions et en assemblant leurs réponses dans un *continuum* narratif[469] ». Mais, des « apprentis sociologues », comme eux-mêmes se qualifient, dénoncent ce « travers objectiviste », l'entretien étant une « interaction entre deux individus socialement situés par rapport au monde et l'un par

---

[463] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 125.
[464] Bénédicte Girault, *Mémoires d'un ministère*, *op. cit.*, p. 32.
[465] Geoffrey Hartmann, « Learning from Survivors. The Yale Testimony Project », *The longest shadow : in the aftermath of the Holocaust*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 1996, p. 133-150. Cité dans Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 128. Florence Descamps reprend également cette notion dans *L'historien…*, *op. cit.*, p. 491. Danièle Voldman, dans « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », *art. cité*.
[466] Régine Waintrater, « Le pacte testimonial, une idéologie qui fait lien ? », *Revue française de psychanalyse*, LXIV, n° 1, 2000, p. 201-210, p. 208. Cité par Danièle Voldman, *art. cité*, notes 22 et 23.
[467] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 118.
[468] Dominique Veillon, « Technique de l'entretien historique », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, *op. cit.*, p. 115-124, p. 120.
[469] Giovanni Contini, « Storia orale, fonti orali : raccolta, utilizzo e conservazione », Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo, *La memoria dell'Università. Le fonti orali per la storia dell'Università degli studi di Trento (1962-1972)*, Bologna, il Mulino, 2014, 414 p., p. 21-34, p. 22 (trad. de l'auteur). G. Contini cite en note : Nuto Revelli, *Il mondo dei vinti. Testimonianze di vita contadina*, Turin, Einaudi, 1977 ; *L'anello forte. La donna : storie di vita contadina*, Turin, Einaudi, 1985.

rapport à l'autre » : « C'est pourquoi l'idée d'une "neutralisation" informative, à l'instar de celle que prônent bon nombre d'utilisateurs de l'entretien, est un travers objectiviste »[470].

Hélène Wallenborn fait entendre également un autre point de vue : « des collecteurs d'archives orales constatent au contraire que cette volonté de garder une distance handicape la communication et qu'un véritable échange est nécessaire si l'on veut obtenir des entretiens riches en informations[471] ».

Et Florence Descamps, dès son ouvrage *L'historien, l'archiviste et le magnétophone* note, dans sa partie sur « l'ingénierie des archives orales », qu'au début de la campagne du Comité d'histoire du ministère des Finances, les témoignaires pensaient « devoir être *transparentes* et muettes ». « Par la suite, nous avons évolué et compris que plus on donne de sa personne, plus le témoin est désireux de vous faire partager ce qu'il a vécu, plus l'entretien est riche en informations et en jugements de valeur »[472].

L'historien oral italien, Alessandro Portelli, va encore plus loin en considérant que chaque entretien ne consiste pas à « extraire des informations », mais à ouvrir « des espaces narratifs qui ne sont évidemment pas accidentels, des espaces narratifs qui découlent de notre présence, du fait que nous mettons certaines choses à l'ordre du jour[473] ».

Aussi Giovanni Contini, président de l'Association italienne d'histoire orale (AISO) de 2013 à 2017, conclut-il :

> « Plutôt qu'un flux ininterrompu d'eau de source qu'il suffit d'intercepter, cela ressemble à un champ de force, un scénario dans lequel les deux protagonistes arrivent avec des schémas préétablis et chacun joue son propre rôle, en tenant compte de l'autre […] Ce mécanisme […] a été décrit comme une "narration dialogique ".[474] »

Dans ce rapport de forces, quand il est assumé par les témoignaires, les « apprentis sociologues[475] » ont pu expérimenter la granularité des dominations, « l'hétérogénéité sociale des catégories regroupées sous le terme de dominantes ». « Entre enquêteurs et enquêtés », ils et elles ont bien

---

[470] Helène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, Laurent Willemez. « S'imposer aux imposants : à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, 06/1994, p. 114-132, p. 117.

[471] Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, p. 118.

[472] Note 3, p. 361.

[473] Alessandro Portelli, « L'intervista nella storia orale », Massimo Pistacchi (dir.), *Vive voci. L'intervista come fonte di documentazione*, Rome, Donzelli, 2011, 207 p., p. 6. Cité dans Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo, « "Si può naturalmente le cose arrotondarle, oppure definire bene gli angoli". Fonti orali per la storia dell'Istituto superiore di scienze sociali di Trento (1962-1972) », Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo, *La memoria dell'Università*, *op. cit.*, p. 87-288, p. 248, note 5 (trad. de l'auteur).

[474] Giovanni Contini, « Storia orale, fonti orali : raccolta, utilizzo e conservazione », *art. cité*, p. 24 (trad. de l'auteur). La toute dernière citation vient de Ronald Grele, *Envelopes of Sound. The Art of Oral History*, New York-Londres, Praeger, 1991 (1ère éd., 1985).

[475] Helène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, Laurent Willemez. « S'imposer aux imposants », *art. Cité*, p. 115, 117.

dégagé « des formes de domination différenciées »[476]. Cela se manifeste dès la phase préparatoire du témoignage, avec « de petits éléments pratiques, qui contribuent déjà à en imposer.[477] »

Cela peut aussi avoir des effets dans la conduite même de l'entretien : « L'inégalité de l'échange est telle que l'étudiant n'ose pas vraiment interrompre des propos trop généraux et qu'il mesure mal la portée de certaines questions » [478].

Pour reprendre le titre de leur article, l'enjeu est bien de « s'imposer aux imposants » ou pour reprendre les propos de Françoise de Ruffray, responsable de la section d'histoire orale du SHAA,

> « savoir ne pas se faire impressionner par l'âge ou le grade de l'interview[é] (c'était son cas au début) : il faut donc faire semblant de connaître si la personne aborde des sujets non connus, en lançant des questions anodines[479] ».

Pour l'historienne A. Wieworka, il existe « entre le témoin et l'historien, une tension, voire une rivalité, et pourquoi pas une lutte pour le pouvoir[480] ». Philippe Lejeune appelle ces « professionnel[s] menacé[s] par des amateurs » au partage : « Il y a ceux qui savent et ceux qui soignent. Des patrons et des infirmiers. Ceux qui tiennent colloque et ceux qui font atelier. […] Ceux qui l'archivent. […] On n'échappe pas au pouvoir, on peut simplement essayer de le partager[481] ». Ce « partage » peut aussi être appelé co-construction ou co-production.

Si nous repartons de la définition du producteur d'archives– « personne physique ou morale, publique ou privée, qui a produit, reçu et conservé des *archives* dans l'exercice de son activité[482] »–, le témoin, « dans le cadre de [ses] activité[s] » passées, produit bien un certain nombre de connaissances et d'informations sur ces activités, celles des « collectifs » ou des « nous » dont il a fait partie.

Si le témoin est bien auteur ou co-auteur, co-constructeur, pourrions-nous aller jusqu'à le qualifier de producteur ou co-producteur de ses archives orales ? Il est vrai que, lorsque Michel Duchein nous invite à déployer les jeux d'échelles des « organismes producteurs » entre une vision « maximaliste » ou « minimaliste » (« à situer trop bas le niveau de compétence fonctionnelle auquel correspond le fonds d'archives »[483]), il n'envisage pas de co-production. Le Commandant Romain Choron, doctorant en histoire, chef de la division des témoignages oraux au SHD, lors

---

[476] *Ibid.*, p. 115, 119.
[477] *Ibid.*, p. 123.
[478] Hélène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, Laurent Willemez. « S'imposer aux imposants : à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, 06/1994, p. 114-132, p. 115-116, 119, 123, 128.
[479] Pierre Hamel, *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France, op. cit.*, p 170, Annexe n° 4, « Interview de Madame de Ruffray », réalisé le 17 décembre 2012 au Château de Vincennes.
[480] Annette Wieviorka, *L'ère du témoin, op. cit.*, p. 165.
[481] *Ibid.*, p. 165.
[482] DAF (Direction des Archives de France), *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2007, 36 p., p. 28.
[483] Michel Duchein, « Le respect des fonds en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques », *art. cité*, p. 77-79.

d'une journée aux Archives nationales en mars 2019, a parlé de co-construction à propos du travail avec l'Office national des anciens combattants (ONAC)[484].

La notion de co-production d'archives est effleurée par Terry Cook dans de tels propos :

> « Le défi consiste à mettre en place des archives plus démocratiques, inclusives, holistiques et collectives, en écoutant beaucoup plus les citoyens que l'État, et en respectant les modes de connaissance, les preuves et la mémoire autochtones.[485] »

Une autre manière de traiter d'un point de vue archivistique les archives orales, serait de considérer une campagne comme une collection. Dès octobre 1969, Amelia R. Fry et Willa Baum, rendant compte des enjeux du quatrième colloque de l'association américaine d'histoire orale pour *The American Archivist*, évoquent les débats entraînés par la volonté d'intégrer les témoignages au *National Union Catalog of Manuscript Collections* (NUCMC), notamment la nécessité, pour chaque collection, de compter, au moins, « 50 items[486] ». Mais, peut-on considérer chaque témoignage comme un simple *item* de collection, comme une carte postale, un timbre ou une affiche ?

Et, le témoignaire, lui aussi co-auteur, est aussi co-producteur. Nous avons vu son rôle tout autant actif. Toutefois, de ce côté du dialogue, il n'est pas rare qu'il existe plusieurs témoignaires face au témoin et que ce(s) témoignaire(s) s'inscrive(nt) dans une campagne de collecte d'archives orales. Le ou certains des collectifs derrière le(s) témoignaire(s) sont beaucoup plus « visibles ». Cela a une autre conséquence archivistique : la notion de producteur étant lié à celle de fonds d'archives, existe-t-il un fonds d'archives orales par campagne ? Par co-producteur collectif ?

Nous proposons de considérer chaque fonds d'archives orales comme un fonds à sous-fonds multiples, chaque sous-fonds correspondant à un sous-producteur différent, co-auteur, co-constructeur et co-producteur.

Le témoin a donc bien un double rôle social de mise en documents et de mise en mémoires, en étant, à chaque fois, conteur.

Côté mise en documents, le témoin, à l'occasion de son témoignage, met en ordre ses souvenirs et ses idées à leur propos. Il produit des informations et des données. Il conte un premier récit.

---

[484] Vendredi 15 mars 2019, « Archives participatives : d'une logique de guichet à une logique de co-construction », Journée d'étude des étudiants de Master 2 Gestion des archives de l'Université de Versailles-Saint-Quentin. Voir aussi Romain Choron, « Les appelés de la guerre d'Algérie (1954-1962) dans les fonds de la division des témoignages oraux (DTO) du service historique de la Défense (SHD) », *Bulletin de l'AFAS*, n° 43, 2017, http://journals.openedition.org/afas/3036 (consulté le 30 décembre 2021).

[485] Terry Cook, « Evidence, Memory, Identity and Community : Four Shifting Archival Paradigms. », *Archival Science* , n° 13 (2/3), 2013, p. 95–120.

[486] Amelia R. Fry, Willa Baum, « A Janus Look at Oral History », *The American Archivist*, vol. 32, n° 4, octobre 1969, p. 319-326, p. 324.

Côté mise en mémoires, confronté·e à la mise en récit archivistique, scientifique ou citoyenne, il ou elle produit un second récit mis en perspectives avec d'autres récits, mémoires collectives, d'autres acteurs et actrices de l'époque ou d'autres époques.

Aussi, si le témoignage est bien une co-construction, voire une co-production, il est le fruit d'un rapport de forces toujours inégal. Sur le plan archivistique, un fonds d'archives orales est composé de sous-fonds multiples qui correspondent à chaque co-auteur co-producteur, à chaque témoin. Et celui-ci a un double rôle social de conteur que ce soit dans la mise en documents ou dans la mise en mémoires.

Au terme de cette première partie, chaque acteur du travail de mémoire conte et… compte. Qu'il soit témoignaire archiviste, témoignaire chercheur·e, témoignaire citoyen·ne ou témoin, chacun compte. Quel que soit son « poste » dans le travail de mémoire, le conte est de mise, il est mis en récit, en scène, voire en musique.

Cette analyse du travail de mémoire comme révolution documentaire permanente, à travers l'analyse du rôle social de chaque acteur et actrice de ce travail, notamment à partir d'archives orales, est basée sur deux postulats : un « premier moteur » et une harmonie des récits.

Quelle est la mise de départ ? Quel est le premier moteur de cette mise en jeu du travail de mémoire ? C'est bien la mise en documents qui est la mise de départ, ce « premier moteur », « ce qui meut sans être mû »[487]. L'autre postulat de ce schéma du travail de mémoire comme cumulatif, enrichissant et pluralisant est un mécanisme où les engrenages s'enchaînent, s'entraînent, s'engrènent harmonieusement, même s'il peut y avoir « du jeu », l'important étant que les roues, les récits, se crantent l'une, l'autre.

Notre hypothèse de travail est fondée sur un certain positionnement des axes horizontaux : non seulement ces axes sont communs, d'un côté à la mise en documents et à la mise en archives, de l'autre à la mise en récits scientifiques et à la mise en mémoires, mais, de plus, la mise en archives entraîne la mise en récits scientifiques et la mise en mémoires peut entraîner de nouvelles mises en documents.

Cependant, d'autres hypothèses sont à envisager également, quand le crantage n'est pas ajusté et opérationnel entre deux roues, quand l'articulation ne se fait pas entre deux rouages.

Reprenons et approfondissons notre avertissement dans l'introduction de cette partie : le mécanisme à quatre roues du travail de mémoire n'est pas réglé comme une horloge, ni comme du papier à musique.

[487] Aristote, *Métaphysique*, Paris, Flammarion, 2008, 498 p., p. 391.

Tout en restant dans la configuration de deux axes horizontaux communs à deux mises en jeu chacun (mise en documents/mise en archives et mise en récits scientifiques/mise en mémoires), la mise en mémoires peut ne pas entraîner de nouvelles mises en documents et la mise en archives peut ne pas alimenter la mise en récits scientifiques.

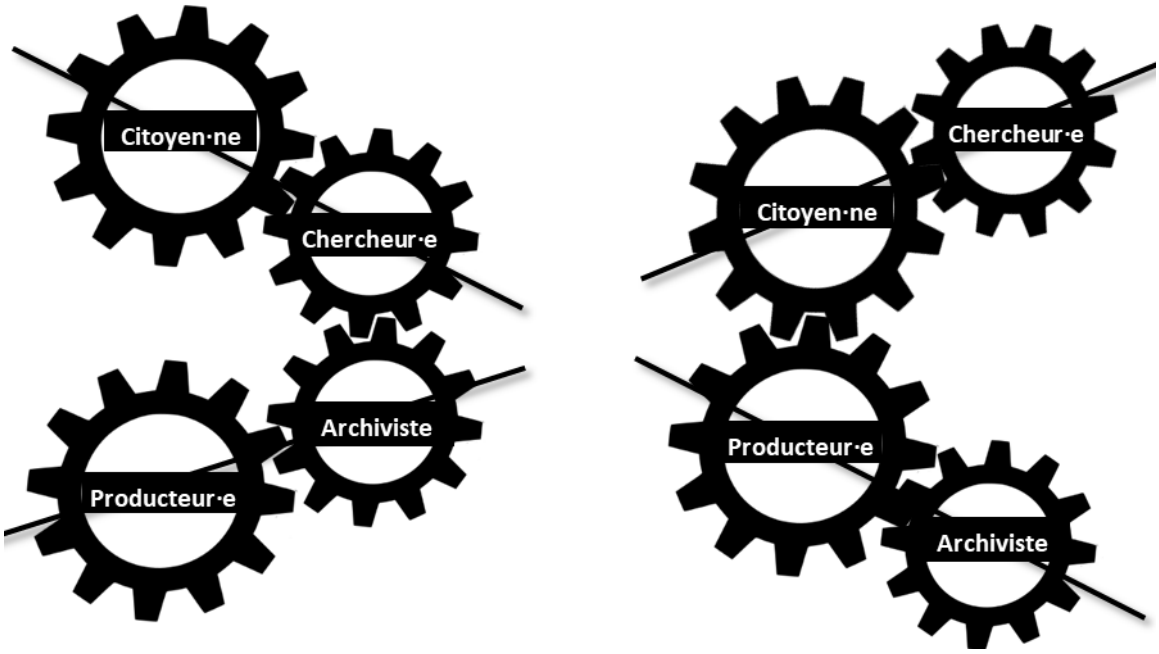

Figure n°3. – Autres schémas du travail de mémoire aux axes horizontaux communs.

Dans le premier cas, à gauche, c'est un travail de mémoire complet, mais une révolution documentaire inachevée, en tout cas non permanente. Une série d'archives orales, même mise en récit archivistiquement et scientifiquement, même mise en mémoires peut ne pas réalimenter une nouvelle campagne de témoignages. Cela peut aussi correspondre à des documentaires et des documentaristes qui, dans leur logique artistique et/ou citoyenne, ne se soucient pas de l'archivage de leurs *rushes*[488].

Dans le second cas, à droite, les mises en récits archivistiques et scientifiques tournent chacune à vide, sans effet d'entraînement. Remarquons que, dans ce cas, la mise en documents étant le premier moteur, la mise en récits scientifiques est alimentée par la mise en mémoires, ce qui peut correspondre à une certaine définition de l'histoire orale ne travaillant qu'à partir d'archives orales. Cela peut expliquer aussi une vision « basiste », voire anti-élitaire, de cette histoire orale comme une histoire « à rebrousse-poil ».

Si la configuration change et si ce sont les deux axes verticaux qui sont communs à deux mises en jeu chacun (ici, mise en documents/mise en mémoires et mise en archives/mise en récits

[488] Jean-Michel Rodrigo et Marina Paugam, « Regards de documentaristes : le trésor des *rushes* », *Bulletin de l'AFAS* [En ligne], n° 47, 2021. URL : http://journals.openedition.org/afas/6349 (consulté le 30 décembre 2021).

scientifiques), c'est alors bien la question du lien à la mise en mémoires, et donc à la société, qui est posée.

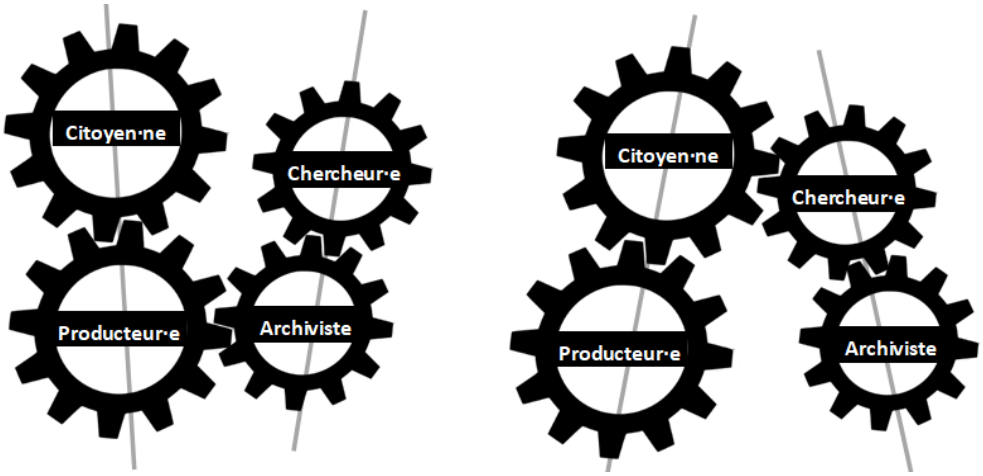

Figure n°4. – Schémas du travail de mémoire aux axes verticaux communs.

Dans un cas, à gauche, la mise en mémoires n'est alimentée que par la mise en documents, comme dans ces communes sans service d'archives constitué, où les citoyen·nes, généalogistes ou non, viennent consulter directement les archives : la recherche, alors, n'a pas de lien avec la société et reste dans sa « tour d'ivoire ».

Dans le cas de droite, la mise en archives n'a pas de lien direct avec la mise en documents et ne peut être alimentée indirectement que par la mise en mémoires et la mise en récits scientifiques. Cette dernière peut, là encore, correspondre à une certaine définition de l'histoire orale ne travaillant qu'à partir d'archives orales, se voulant « d'en bas » et « à rebrousse-poil ».

Nous pouvons même envisager une configuration où les deux axes verticaux sont quasiment parallèles sans aucun ajustage, sans aucune articulation ni avec la recherche, ni avec les archives : c'est le cas de la fondation Spielberg. Une autre configuration, désaxée, est encore possible : l'histoire orale sans archives orales, comme dans l'exemple du CH2GM.

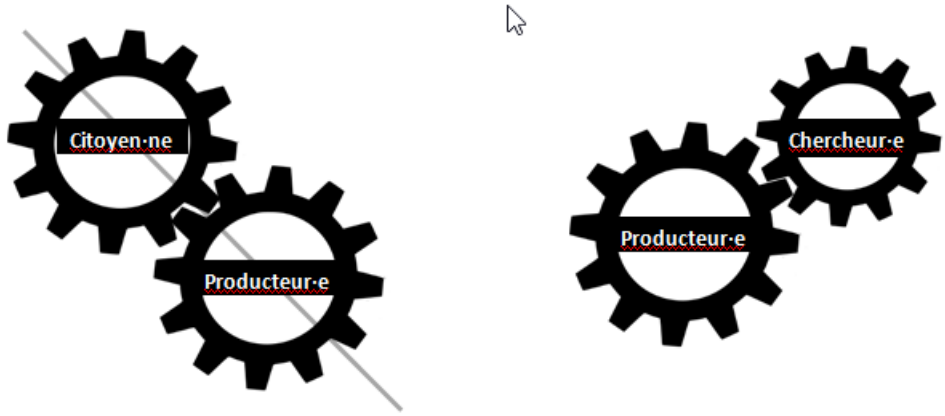

Figure n°5. – Autres schémas du travail de mémoire désaxé ou aux axes verticaux parallèles.

Aussi voyons-nous combien le processus du travail de mémoire n'a rien de linéaire : le crantage d'une roue à l'autre ne va pas de soi et de multiples grains de sable peuvent enrayer ce mécanisme qui semble si bien huilé. L'orientation des axes principaux permet, ou non, le crantage des différentes roues, des différents rôles sociaux de ceux et celles qui travaillent (à) ces mémoires.

Loin de toute « division scientifique du travail » de mémoire, non seulement le travail et le rôle social de chacun et chacune, archivistes, chercheur·es et témoins, compte, mais chaque engrenage est le fruit lui-même d'un travail dont le façonnage détermine la suite des mises en mouvement. Les gestes (et postures) professionnels et /ou citoyens de chacun et chacune comptent également.

A présent que nous avons pu établir différents *scenarii* du travail de mémoire à partir d'archives orales, nous pouvons analyser différentes campagnes de collecte d'archives orales sur les années 1968.

Chapitre II. - Cartographie, archéologie et typologie de campagnes : périodisation des régimes de mémorialité d'un périmètre de recherche

Après avoir dégagé plusieurs mises en récits et jeux d'acteurs dans le travail de mémoire, dans cette deuxième partie, nous nous proposons d'étudier la mise en œuvre du travail de mémoire à partir d'archives orales concernant les années 1968. À l'occasion de la réunion annuelle de l'OHA, à Montréal, en 2018, nous avons pu, grâce à Steven High, co-fondateur du Centre d'histoire orale et des récits numériques de l'Université Concordia[489], diffuser un questionnaire pour recenser de tels projets en cours ou déjà menés à bien : nous n'avons pu recenser guère plus que les projets apparaissant déjà au programme de cette 52e réunion annuelle de l'association américaine.

Nous aurions souhaité privilégier ici une analyse approfondie des objectifs, moyens, contextes et modalités de réalisation de campagnes de collecte d'archives orales sur les années 1968. Afin d'éviter toute confusion avec la terminologie archivistique, nous préférons, dans cette recherche, parler de remise en contextes plutôt que de « productologie », même s'il s'agit bien, à chaque fois, comme l'écrit Florence Descamps, de « prendre pour objet d'étude les corpus eux-mêmes, mais pas tant leurs résultats ou leurs contenus que la façon dont ils ont été construits et produits[490] ». Si l'on appelle une campagne de collecte d'archives orales une enquête orale, ces remises en contextes sont donc des enquêtes sur des enquêtes. C'est bien le sens et tout l'intérêt des thèses de Bénédicte Girault, sur les archives orales du Service d'histoire de l'éducation[491], et de Maëlle Mériaux, sur les archives orales de Haute-Bretagne collectées et conservées notamment par Dastum[492] de donner accès aux coulisses de telles enquêtes.

Pour les enquêtes orales sur les années 1968 que nous avons choisies d'étudier, même les plus récentes, il a été difficile, voire impossible d'obtenir quelques archives écrites, même électroniques, de la part des différentes équipes de recherche. Parmi les quelques enquêtes repérées, celle d'Agnès Callu pour préparer le colloque « Le Mai 68 des historiens : entre histoire orale et identités narratives », les 23 et 24 octobre 2008 au Collège de France, aurait pu être intéressante, mais, alors que j'avais eu plaisir à participer à quelques séances de travail et séminaires, Agnès Callu n'a pas accusé réception de mon courriel ; l'ensemble des témoignages, qui plus est, ne sont pas accessibles, ni peut-être même conservés intégralement. La piste la plus prometteuse est celle de l'équipe de Daniel Bertaux, qui, alors, travaille au Centre d'études des mouvements sociaux à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) et dont les archives ont été classés par le

[489] https://storytelling.concordia.ca/fr/ (consulté le 23 février 2022).
[490] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 142. Voir aussi la note 11, p. 36.
[491] Bénédicte Girault, *Mémoires d'un ministère, op. cit.*
[492] Maëlle Mériaux. *Histoires de plantes : les sources ethnobotaniques orales et écrites de Haute-Bretagne, de la fin du XIXe siècle à nos jours*, thèse de sociologie, Université Rennes 2, 2018.

GED (Grand équipement documentaire) du Campus Condorcet, devenue « L'Humathèque », mais rien n'a pu être retrouvé sur cette enquête des années 1984-1988[493]. D'ailleurs, comme pour les ethnologues, M. Pollak remarque que les « sociologues ne se préoccupent pas de l'archivage de leur matériel » :

> « les matériaux recueillis dans le cadre d'un projet de recherche sociologique ne sortent que rarement des archives personnelles du chercheur ou du groupe de chercheurs. Dans ces "archives personnelles", composées de notes de terrain, d'observations, d'entretiens enregistrés, transcrits ou non, il n'y a aucune standardisation […] le matériel est secondaire par rapport à la construction du modèle et à la rigueur de la démonstration[494] ».

Même si le matériel documentaire, y compris les entretiens, est « secondaire », il fait preuve dans ces deux disciplines, alors que son statut de preuve en histoire est encore discuté. L'exemple des enquêtes de Denise Gagnon à l'université Laval, à Québec, semble être une exception : l'existence des Archives du folklore, intégrées aux Archives de cette université, a permis une conservation de l'ensemble de son enquête sur la « mutation culturelle du Québec contemporain », y compris les carnets d'enquête[495]. Pour nous, il s'agit, alors, d'analyser des campagnes menées par certains des acteurs de ce travail de mémoire à partir d'archives orales – chercheur·es, archivistes et documentaristes – à travers leurs mises en récits. Cette analyse vise à scruter les grammaires de ces différents types d'acteurs, les actions de ces entrepreneurs de mémoire, qu'ils soient « acteurs publics » ou « acteurs sociaux », chaque type d'acteur pouvant choisir de s'inscrire, ou non, dans un travail de mémoire. Pour les acteurs publics, Johann Michel va jusqu'à analyser, non seulement la « mémoire publique officielle » de chaque période – c'est-à-dire « le type de représentations et de normes mémorielles produit par les acteurs publics »[496] –, mais aussi les « politiques mémorielles » qui consistent « pour les autorités publiques à pouvoir agir directement sur l'institution imaginaire des identités collectives »[497]. Pour notre part, c'est à partir de leurs mises en récit que nous allons essayer de croiser les stratégies d'acteurs, publics et sociaux.

Dans trois pays (France, Italie, Irlande du Nord), nous avons pu comparer certaines des conditions de production de ces campagnes et de leurs mises en récits. Nous avons traqué toute trace de ces enquêtes : témoignages « originaux », archives orales ou, à défaut, transcriptions ; mais aussi

---

[493] Courriel de Baptiste Billaud (service des archives – GED Campus Condorcet) du 15 mai 2022.
[494] Michael Pollak, « L'entretien en sociologie », *art. cité*, p. 112-113.
[495] Courriel de Karine Drolet, cheffe de la division de la gestion des documents administratifs et des archives de l'Université Laval, du 12 juillet 2022. Une partie du fonds de D. Gagnon porte sur les « histoires de vie recueillies dans le cadre du projet de recherche "Mutation culturelle du Québec contemporain" ». Le pré-inventaire fait ressortir introduction au projet, méthode, lettre de présentation, contrat type, conférence, listes, mais aussi cassettes audio, *verbatim* dactylographiés, avec, parfois, des notes manuscrites des enquêteurs. « Dans quelques cas, il reste des manuscrits du *verbatim*, voire de la première dactylographie ».
[496] Johann Michel, *Gouverner les mémoires. Les Politiques mémorielles en France*, préface d'Esther Benbassa, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 212 p., notamment p. 17 et 16.
[497] Johann Michel, *Gouverner les mémoires, op. cit.*, p. 5.

quelques sources écrites, voire témoignages de certain·es des actrices et acteurs de ces enquêtes orales, puisque nous avons pu collecter le parcours de vie de Daniel Bertaux et Danièle Linhart, mais aussi mener des entretiens avec Jorge Amato, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo et Chris Reynolds, sans ignorer la dimension de leur parcours de vie. Parmi ces conditions de production, nous allons essayer de dégager différents régimes de mémorialité et leur périodisation.

En effet, nous allons mobiliser la notion de « régime de mémorialité » que F. Descamps reprend à Denis Peschanski[498], deux ans plus tard en 2014[499], et définit comme la « configuration mémorielle ou ensemble d'éléments contextuels qui composent un "dispositif collectif de remémoration stable" » saisissant ainsi « le processus de production, de construction et de cristallisation de la mémoire » en proposant une grille d'analyse de douze éléments[500]. J. Michel parle, lui, de « régimes mémoriels » et de « transformations des représentations officielles de souvenirs communs » et nous signale que « l'apparition d'un nouveau régime mémoriel n'implique pas nécessairement la disparition du régime mémoriel précédent ». Un des autres enseignements de son travail intéresse la période des années 1968 à laquelle nous nous proposons d'éprouver les archives orales :

> « C'est ce régime [mémoriel d'unité nationale] qui entre en crise partielle, surtout à partir des années 1980-1990, suite à une série de facteurs hétérogènes (héritage de la révolution culturelle de mai 1968, phénomène de globalisation, intégration européenne, décentralisations administratives…) qui ont pour point commun d'altérer directement l'identification au référentiel national »[501].

J. Michel articule cette crise du régime mémoriel dominant, tout au moins en France, à la crise de « la représentation toute hégelienne d'un "État savoir de lui-même"[502] ». La « révolution culturelle de mai 1968 » pour reprendre ses termes, pourrait-elle faire partie des « nouveaux régimes de mémoire officielle alternatifs », voire pourrait-elle faire l'objet d'une nouvelle « mémoire publique officielle » ? Qu'en est-il dans d'autres pays ?

Car, aux cercles concentriques mémoriels sociaux et temporels, comme l'écrit Maurice Halbwachs dans les dernières pages des quatre chapitres manuscrits de *La mémoire collective*, éditée la première fois en 1950, il nous faut ajouter les cercles spatiaux, « dans les limites d'une ville, d'une

---

[498] Denis Peschanski, « La mémoire dans l'histoire : régimes de mémorialité et conditions de la mise en récit mémoriel », *Les années noires 1938-1944*, Paris, Hermann, 2012, 430 p., p. 387-401 (intervention au colloque « Impossible narratives » co-organisé avec Carol Gluck à Columbia University en février 2011).

[499] Florence Descamps. *Témoignages, histoire et mémoire : la fécondité du concept de mémorialité*, Colloque « Nouvelles archives numériques au Proche-Orient : le son, l'image, le film et le web. Enjeux du partage des données de terrain au Liban, en Jordanie et en Syrie », Institut français du Proche-Orient, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Institut français du Liban, ANR Shakk, Mai 2019, Beyrouth, 5 p., p. 3.

[500] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 152-154.

[501] Johann Michel, *Gouverner les mémoires, op. cit.*, notamment p. 212.

[502] *Ibid.*, p. 192, 190 et 196.

maison ou d'un appartement », qui « dessinent en quelque sorte leur forme sur le sol et retrouvent leurs souvenirs collectifs dans le cadre spatial ainsi défini »[503].

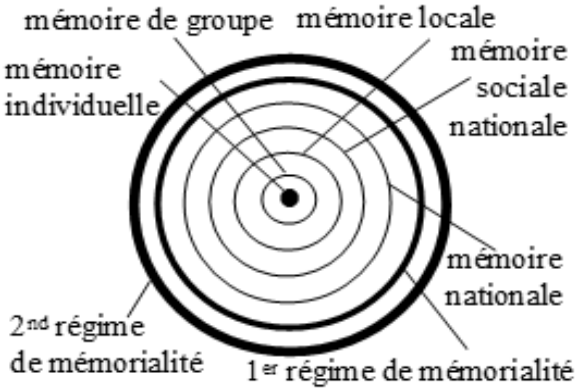

Figure n°6. – Schéma des cercles concentriques mémoriels.

Si nous voulons reconstituer le processus de construction des mémoires collectives à partir d'une mémoire individuelle, il faut reprendre le concept de « communauté de mémoire[504] ». « La recherche de dénominateurs communs qui permettent aux souvenirs des individus de s'assembler » demande le « sacrifice nécessaire de certains éléments afin d'assurer un récit consensuel » entre les ancien·nes engagé·es dans la formation d'une mémoire collective. Comme l'écrit Chris Reynolds, « il en résulte que certains éléments de la mémoire individuelle ne se retrouveront pas dans le niveau suivant ou dans la mémoire partagée "locale" ». À la mémoire (sociale) de groupe et à cette mémoire locale, s'ajoutent la mémoire sociale nationale et la mémoire nationale globale, puis les différents régimes de mémorialité. Nous en arrivons à ce schéma des cercles concentriques mémoriels, chaque mémoire, à commencer par l'individuelle, étant à consigner et pluraliser.

Dans un premier temps, à partir de l'analyse de chaque commémoration décennale en France, nous essaierons d'établir combien de régimes de mémorialité peuvent être dégagés pour le cas de la France. Dans un deuxième temps, nous analyserons plusieurs campagnes menées vingt ans après, en France, mais aussi sur un plan international. Dans un troisième temps, nous étudierons des campagnes menées à partir des années 2000, notamment dans ces trois pays (France, Italie, Irlande du Nord) et selon notre typologie. Nous tenterons de voir ainsi comment ces campagnes s'insèrent dans ces régimes et si deux autres configurations nationales – l'Italie et l'Irlande du Nord – confirment ces régimes de mémorialité des années 1968.

II.1. D'une commémoration de 68 à l'autre, d'un régime de mémorialité à l'autre

Chaque commémoration « entrelace » de nouvelles temporalités aux mémoires collectives d'un événement, d'un mouvement, d'une période : elle façonne un certain régime de mémorialité.

[503] Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, p. 232.
[504] Aleida Assmann, « Europe: A Community of Memory ? », *GHI Bulletin*, n° 40, printemps 2007, p. 11-25, p. 12.

Comme l'écrit Edgar Morin, une « commémoration n'est pas seulement une remémoration [...] Au-delà de la simple anamnèse, la commémoration réintroduit l'événement dans la vie présente et dans la perspective future »[505].

Les commémorations constituent un des douze éléments de la grille d'analyse d'un régime de mémorialité selon F. Descamps et le prisme de cette grille permet d'embrasser l'ensemble du spectre de cet élément et des onze autres (effet de génération, conjoncture politique, économique et sociale, état de la société, poids des instances de la société civile, conjoncture historique internationale, actualité des procès historiques, politiques publiques des archives, état des sciences sociales, rôle des médias, état des arts, rôle des entrepreneurs et porteurs de mémoire)[506]. Si l'on peut parler de « commémoration rampante »[507] à chaque mois de mai, voire à chaque 22 mars, à Nanterre et en France, ce sont bien les commémorations décennales qui donnent le *la* de ces régimes de mémorialité.

À partir de l'analyse de chaque commémoration décennale en France, nous allons dégager deux cycles de régimes de mémorialité dans lesquels nous pourrons insérer les campagnes que nous voulons analyser : chaque cycle correspond à deux commémorations, d'une part, celles de 1988 et de 1998, d'autre part, celles de 2008 et de 2018. Nous allons analyser encore plus en détail la commémoration de 2018 aux Archives nationales comme révélatrice du second régime de mémorialité et d'une certaine mise en récit.

II.1.a. 20-30 ans après : l'ouverture du carcan générationnel et culturaliste

Même si le dixième anniversaire de Mai 68 occasionne la publication de quelques « modestes contributions », comme celle de Régis Debray[508], et du « seul livre français qui soit devenu un classique dans la littérature consacrée à 68 et à ses suites », selon Michelle Zancarini-Fournel (*L'établi*, Robert Linhart)[509], cette première commémoration décennale installe surtout l'idée d'une « génération 68 » dont Serge July, alors directeur du journal *Libération*, créé à peine 5 ans plus tôt, se revendique :

> « Nous portons une marque indélébile. Nous faisons partie d'une génération. À mesure que nous vieillissons, la génération s'impose, occupe des positions de pouvoir, meuble des hiérarchies, tient la scène et les journaux, écrit des livres, les publie, les commente. »[510]

[505] Henri Atlan, Edgar Morin, « Sélection, rejection (Dialogue) », *Communications*, 49, 1989, « La mémoire et l'oubli », p. 125-135, p. 126.
[506] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 153-154.
[507] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008, 314 p., p. 59.
[508] Régis Debray, *Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*, Paris, François Maspero, coll. « Cahiers libres », 1978.
[509] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68*, *op. cit.*, p. 54-55.
[510] Serge July, « La mise en livre : libérez Mai 68 », *Libération*, 18 mai 1978.

Le vingtième anniversaire décline à l'envi cette idée, avec le livre *Génération*[511]. Il est à noter que c'est *Génération* qui « provoque l'impulsion décisive » à la démarche historienne et documentaire de Michelle Zancarini-Fournel[512]… et, plus modestement, à mon mémoire de maîtrise d'histoire et, donc, à ma première collecte de témoignages[513]. Comme l'écrit Jean-Pierre Rioux, « à propos des célébrations décennales du mai français », cette commémoration de 1988 est « la pavane de la génération »[514]. Dès l'introduction de son étude historiographique, *Le Moment 68,* Michelle Zancarini-Fournel annonce, énonce et dénonce « la fabrication d'une *doxa* sur les événements, laquelle passe par [...] l'imposition du point de vue générationnel et d'une interprétation culturaliste et individualiste : 1968 serait une défaite politique, institutionnelle et sociale, mais une victoire culturelle »[515]. Cette interprétation, devenue dominante, réduit aussi le mouvement, géographiquement et socialement, à une révolte étudiante parisienne.

Cette *doxa* mémorielle est née autour de cette commémoration de 1988, mais elle a été préparée idéologiquement par le procès de *La pensée 68* commencé dès la parution de l'ouvrage de Luc Ferry et Alain Renaut sur la « philosophie française des années 68 » en 1985[516], ce qui n'échappe pas à M. Zancarini-Fournel quand elle inventorie les « interprétations de Mai 68 »[517]. S'appuyant en partie sur l'analyse de l'« individualisme contemporain » de *L'Ère du vide* de Gilles Lipovetsky[518], les deux auteurs reviennent sur leur démarche dans la préface de la première réédition en poche en 1988 : « en attirant l'attention » « sur les divers visages de l'anti-humanisme contemporain et sur les redoutables impasses dans lesquelles il s'était engagé, nous n'entendions pas clore, mais ouvrir un débat »[519]. Effectivement, dans le numéro de mars-mai 1986 de la revue *Le Débat*, les deux auteurs répondent aux questions d'autres philosophes, Alain Finkielkraut et Krzysztof Pomian[520]. Le 23 mai 1986, dans l'émission télévisée *Apostrophes*, titrée ce soir-là « Ils avaient 20 ans en mai 68 », le philosophe Guy Hocquenghem renouvelle son réquisitoire contre « ceux qui sont passés du

[511] Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération. Les années de rêve*, tome 1, Paris, Seuil, 1987. *Les années de plomb*, tome 2, 1988.
[512] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 14.
[513] Jean-Philippe Legois, *La Sorbonne avant Mai 68. Chronique de la crise universitaire des années 60 à la Faculté des Lettres et Science Humaines de Paris*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Antoine Prost, Paris I Panthéon-Sorbonne-CRHMSS, 1993.
[514] Jean-Pierre Rioux, « À propos des célébrations décennales du mai français », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 23, juillet-septembre 1989, dossier « Mai 68 », p. 49-58, p. 53.
[515] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 13.
[516] Luc Ferry, Alain Renaut, *La pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1985, 347 p., p. 21-22 *sq*.
[517] Michelle Zancarini-Fournel, « Les interprétations de Mai 68 : approche historiographique », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie. Lettre d'information n° 10*, séance du 6 novembre 1995, 22 p., p. 12-14.
[518] Gilles Lipovetsky, *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983, 247 p.
[519] Luc Ferry, Alain Renaut, *La pensée 68, op. cit.*, Paris, Gallimard, 1988, 347 p., p. 17.
[520] Luc Ferry, Alain Renaut, Alain Finkielkraut, Krzysztof Pomian (discussion), « Y a-t-il une pensée 68 ? », *Le Débat*, n° 39, mars-mai 1986, p. 31-55.

col Mao au Rotary »[521] face à Bernard Tapie, Laurent Dispot et Pascal Bruckner[522]. Un peu plus tôt, le même mois, à Lyon, un colloque est organisé autour des « interprétations de Mai 68 » avec la revue *Pouvoirs*, qui y consacre son numéro 39 de novembre 1986, et le débat avec Cornélius Castoriadis est poursuivi, après le mouvement étudiant et lycéen de novembre-décembre 1986, dans un nouvel ouvrage des deux auteurs, *68-86. Itinéraires de l'individu*. Les auteurs ont beau jeu de s'appuyer sur « l'évolution des soixante-huitards et de la presse issue de 68 (*Libération*, *Actuel*, etc.) » ; y compris sur les parcours des anciens rencontrés par Daniel Cohn-Bendit pour son livre, *Nous l'avons tant aimée, la révolution*[523], comme Jerry Rubin, affichant, non seulement son individualisme, mais aussi son ultra-libéralisme avec son mouvement « yuppie »[524].

En effet, alors que le premier président de gauche de la V^e^ République, François Mitterrand, connaît, depuis mars 1986, une première cohabitation avec Jacques Chirac comme premier ministre, une nouvelle génération étudiante et lycéenne, qualifiée auparavant de « génération bof », s'est mobilisée massivement contre le projet de loi Devaquet. Même si le rapport à 68 des acteurs et actrices du mouvement est complexe, L. Ferry et A. Renaut pointent la réaction d'un des « maîtres à penser » de ce qu'ils appellent « la pensée 68 », le sociologue Pierre Bourdieu (avec, notamment, Louis Althusser, Jacques Derrida, Michel Foucault, Jacques Lacan, mais aussi Gilles Deleuze ou Félix Guattari) : contre ceux qui « constataient la fin des "idées de 68", celui-ci salue ces "mouvements vifs, intelligents, drôles et profondément sérieux qui bousculent l'idéologie de la fin des idéologies" »[525]. Toujours dans *Libération*, toujours sur ce mouvement, André Comte-Sponville a une « heureuse formule », selon les deux auteurs : « Nous avions l'utopie sans la morale ; ils ont la morale sans l'utopie[526] ». Dans *La défaite de la pensée*, Alain Finkielkraut poursuit le procès de la pensée 68, mais avec un autre chef d'accusation : le relativisme culturel[527]. Enfin, certaines publicités complètent le tableau idéologique et médiatique, comme celle d'une marque de meubles dans *Libération* : « En 1968, on refait le monde. En 1986, on refait la cuisine ![528] »

C'est dans ce contexte qu'Hervé Hamon et Patrick Rotman sortent le premier tome de *Génération*, « Les années de rêve », et le présentent, une des premières fois à la télévision, toujours dans le cadre de l'émission de Bernard Pivot, dont l'édition du 13 mars 1987 est consacrée au thème

[521] Guy Hocquenghem, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, Marseille, Agone, 2014, 253 p. (3^e^ édition ; 1^ère^ édition, 1986).
[522] Jean Cazenave (réal.), *Apostrophes*, « Ils avaient 20 ans en mai 68 », 1h14, 23 mai 1986. Voir aussi l'annexe de l'ouvrage de G. Hocquenghem, *Lettre ouverte, op. cit.*, « Retour sur la réception médiatique d'un "jeunot, sans cravate ni passé" », p. 199-240, qui reproduit l'essentiel des échanges lors de l'émission.
[523] Dany Cohn-Bendit, *Nous l'avons tant aimée, la révolution*, Paris, Barrault, 1986, 191 p. Le livre a été conçu à partir d'une série télévisée, de quatre films, diffusée sur FR3.
[524] Luc Ferry, Alain Renault, *68-86. Itinéraires de l'individu*, Paris, Gallimard, 1987, 135 p., 62.
[525] Pierre Bourdieu, *Libération*, 4 décembre 1986. Cité dans Luc Ferry, Alain Renaut, *68-86. Itinéraires de l'individu*, Paris, Gallimard, 1987, 135 p., p. 20.
[526] André Comte-Sponville, « La morale sans l'utopie », *Libération*, 9 décembre 1986. Cité *ibid.*, p. 17 (note 2).
[527] Alain Finkielkraut, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987.
[528] Il s'agit d'Ikea. *Cf.* Guy Hocquenghem, *Lettre ouverte, op. cit.*, p. 205 (note 1).

« Générations », avec la présentation d'autres ouvrages, dont ceux sur la génération du mouvement de 1986 de Jean-Marcel Bouguereau et Laurent Joffrin[529], ce dernier sous-titrant son livre « Portrait d'une génération morale ». Nombreux sont ceux, en effet, souhaitant sauver l'esprit « moral » contre la lettre « politique » du mouvement de mai-juin 1968. Olivier Duhamel, directeur de *Pouvoirs*, dans sa brève introduction du n° 39, veut « conclure sur des excuses[530] » auprès des historiens. Il est vrai que Pascal Ory y voit aussi, dès 1983, une « révolution culturelle libérale-libertaire », mais il est un des rares historiens à se pencher sur 68 avant le vingtième anniversaire[531]. Emmanuelle Loyer résume ainsi ce premier tournant mémoriel et la réaction historienne :

> « Y eut-il donc pour 1968 une relation entre déficit d'histoire et excès de mémoire qui aurait en quelque sorte "bloqué sa mise en récit historique", pour reprendre les termes de Michelle Zancarini-Fournel[532] ? Ce qui fait que 20 ans plus tard, en 1988, l'histoire de 68 est qualifiée à juste titre de "nonchalante"[533] par Jean-Pierre Rioux. Antoine Prost remarque qu'à sa connaissance, à cette date, aucune thèse n'a encore été soutenue sur le sujet et il conclut : "Vingt ans après mai-juin 1968, nos connaissances n'ont guère progressé"[534], pour le regretter et donner une impulsion à la recherche en proposant des travaux de maîtrise à ses étudiants. »[535]

Sur le plan historiographique, la clé générationnelle appliquée aux années 1968 n'est vraiment développée et argumentée qu'en 2003 avec la publication des *Baby-boomers* de Jean-François Sirinelli[536], qui s'inscrit dans le procès contre l'« égosystème » de ceux que l'on appelle, encore plus tard, simplement *boomers* emportés « par la vague euphorisante des Trente Glorieuses, porteuse d'hédonisme et d'individualisme » : on passerait « de la génération du feu, en quelque sorte, à celle du jeu et du je »[537]. Pour autant, une autre histoire, plus sociale, a aussi commencé à s'écrire autour de la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine / La Contemporaine) et l'association « Histoire au présent » qui co-organisent, le 18 juin 1988, à la Bourse du travail de Paris, une table ronde sur « les syndicalistes et le mouvement de mai-juin

---

[529] Jean Cazenave (réal.), *Apostrophes*, « Générations », 1h16, 13 mars 1987.
[530] Olivier Duhamel, « Les interprétations de Mai 68 », *Pouvoirs*, 198 p., p. 3.
[531] Pascal Ory, *L'Entre-deux-Mai*, Paris, Seuil, 1983. Cité dans Pascal Ory, « Échec, erreur, énigme », *Le Débat*, n° 201, septembre-octobre 2018, p. 149-154, p. 149.
[532] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 13.
[533] Jean-Pierre Rioux, « À propos des célébrations décennales du mai français », *art. cité*, p. 49.
[534] Antoine Prost, « Quoi de neuf sur le Mai français ? », *Le Mouvement social*, n° 143, avril-juin 1988, p. 91.
[535] Emmanuelle Loyer, « Mai 68 et l'histoire : 40 ans après », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 107, 2009, p. 13-22, p. 14-15.
[536] Jean-François Sirinelli, *Les Baby-boomers. Une génération (1945-1969)*, Paris, Fayard, 2003, 330 p. Le même historien a amorcé, depuis plus longtemps, cette clé interprétative, notamment dans ce numéro de la revue de l'IHTP qu'il a dirigé : « Générations intellectuelles : effets d'âge et phénomènes de générations », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 6, CNRS/IHTP, novembre 1987.
[537] *Ibid.*, p. 282. L'auteur s'appuie sur les travaux « irremplaçables » de Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Pans, PUF, 1998, 301 p.

1968 »[538], mais aussi autour du Centre d'histoire du syndicalisme qui étend alors son périmètre de recherche aux « mouvements sociaux » et qui organise un colloque publié en deux volumes, *Exploration du Mai français*[539].

En France, les autres disciplines de sciences humaines et sociales se mobilisent tout aussi modestement, à quelques exceptions près. Les politistes Jacques Capdevielle et René Mouriaux dans *Mai 68, l'entre-deux de la modernité*[540] analysent cette période jusqu'à la cohabitation de 1986. Michel Dobry, dans *Sociologie des crises politiques*[541], examine, entre autres, la crise de mai-juin 68.

De plus, l'autre exception, que nous allons analyser ensuite, vient d'une initiative internationale.

La commémoration trentenaire de 1998 continue ce régime de mémorialité en scandant ce *gimmick* générationnel, en préférant le culturel au social, en poursuivant le procès de « la pensée 68 » et en en décrétant l'héritage dangereux, voire « impossible »[542]. Jean-Pierre Le Goff n'hésite pas, dans un entretien avec son éditeur, François Gèze, dans *Le Débat*, à se réclamer, même avec des réserves, des « trois livres importants » : *L'Ère du vide*, *La pensée 68* et *Génération*[543] ; un peu plus tard, il qualifie même ce moment/régime de mémorialité de « réhabilitation » partielle de 68[544]. Sur le plan des idées, la, les ripostes commencent à s'organiser avec la sortie d'un livre comme *Les piètres penseurs* de Dominique Lecourt[545]. C'est aussi la résurgence d'une critique d'ultra-droite, comme celle de Paul-Marie Coûteaux, qui utilise des arguments que l'on peut retrouver sur d'autres rives et à d'autres époques : « Une élite qui déclare la guerre à son peuple, c'est le couronnement de mai 1968, dont l'impossible dialogue aux portes des usines ne fut qu'une figure annonciatrice[546]. »

Toujours en 1998, Éric Zemmour sort son *Livre noir de la droite*[547]. En 1999, Jean-Claude Michéa fustige la « Grande Révolution *libérale-libertaire*[548] » ; dans la même veine, Jean-Claude Brighelli

---

[538] Geneviève Dreyfus-Armand, Louis Astre, Pierre Cours-Salies, Robert Duvivier, Franck Georgi, Nicolas Hatzfeld, Jacques Julliard, François Lagandre, Gérard Lange, Louis Moulinet, Antoine Prost, Georges Pruvost, Madeleine Rébérioux, Pierre Rozenblatt, « Table ronde BDIC-Histoire au présent (18 juin 1988). Les syndicalistes et le mouvement de mai-juin 1968 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 20, 1990, « Occupations/négociations. Les syndicats en mai 68 », p. 2-28.

[539] René Mouriaux, Annick Percheron, Antoine Prost, Danielle Tartakowsky (dir.), *1968, Exploration du Mai français*, 2 tomes, « Logiques sociales », Paris, L'Harmattan, 1988.

[540] Jacques Capdevielle et René Mouriaux, *Mai 68, l'entre-deux de la modernité. Histoire de trente ans*, Paris, FNSP, 1988, 378 p.

[541] Michel Dobry, dans *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, FNSP, 1987, 320 p.

[542] Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68. L'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998, préface de François Gèze. Voir aussi l'analyse de l'évolution des manuels scolaires, entre 1998 et 2004, par M. Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 91-94.

[543] *Le Débat*, p. 79-81.

[544] Jean-Pierre Le Goff, « Mai 68, trente ans après : anniversaires et autocélébrations », *Le Débat*, n° 111, septembre-octobre 2000, p. 184-192, p. 185, 190.

[545] Dominique Lecourt, *Les piètres penseurs*, Paris, Flammarion, 1999.

[546] Paul-Marie Coûteaux, *Traité de savoir-disparaître à l'usage d'une vieille génération*, Paris, Michalon, 1998, p. 131.

[547] Éric Zemmour, *Le Livre noir de la droite*, Paris, Grasset, 1998. *Cf.* note 25 dans Serge Audier, « Mai 68 », Yves Charles Zarka (dir.), *La France en récits*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, 867 p., p. 487-504.

s'attaque à l'Éducation nationale[549]. Dans un contexte idéologique de « fin des grands récits », notamment communistes et/ou révolutionnaires, après la chute du mur de Berlin et du bloc communiste d'Europe de l'Est, l'ancien conseiller au Département d'État américain Francis Fukuyama annonce « la fin de l'histoire[550] » : toute transformation, qui plus est radicale, de la société est fortement délégitimée.

Sur le plan historiographique, le séminaire à l'IHTP, puis le colloque « Les années 68 »[551] ont sonné le temps de la contre-offensive d'une discipline, avec ses outils, ses méthodes, ses gestes et postures. À la rentrée 1995, après une première année de séminaires, Robert Frank, qui a travaillé à la CHOLF[552] et a dirigé l'IHTP de 1991 à 1994, en rappelle la démarche : « sortir 68 de la mémoire de groupe, ou des mémoires de groupe, sortir 68 de toute histoire officielle, pour en faire un objet d'histoire pour les historiens[553] ». Et Michelle Zancarini-Fournel, toujours lors de la même séance, de rappeler le concept d'années 1968 :

> « Nous avons choisi, lorsque nous avons mis sur pied ce séminaire à la rentrée 1994, de parler des "années 68", expression a priori curieuse du point de vue historique puisqu'elle associe la dénomination d'une année à une période plus large, du début des années 1960 au milieu ou à la fin des années 1970. Il s'agissait d'un choix épistémologique, d'un choix de direction de recherche qui, sans intention finaliste, se proposait d'explorer la problématique suivante "en quoi 1968 a constitué ou non une rupture ? ", d'où la dénomination "les années 1968".[554] »

C'est aussi avec ce colloque, pourtant organisé autour de ce concept qualifié d'« étrangeté conceptuelle[555] » par J.-P. Rioux que, selon celui-ci, « la question des archives et des sources, notamment orales, a été posée[556] ». Toujours en 2008, il reprend mot pour mot sa conclusion relativement optimiste de 1989, devenue alors conclusion partielle avant d'aborder « vingt ans encore » de commémorations :

---

[548] Jean-Claude Michéa, *L'enseignement de l'ignorance et ses conditions modernes*, Castelneau-le-Lez, Climats, 1999, p. 36.
[549] Jean-Claude Brighelli, *La fabrique du crétin. La mort programmée de l'école*, Paris, Jean-Claude Gawsewitch, 2005.
[550] Francis Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992, 452 p.
[551] Séminaire « Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie » (1994-98) et colloque à l'ENS de Cachan, dont les actes ont été publiés : Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, CNRS-IHTP/Complexe, 2000.
[552] Au sein de la Commission d'histoire économique et sociale sous le nom de Robert Frankenstein. *Cf.* Marie-Thérèse Chabord, « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives », *art. cité*, p. 13.
[553] Robert Frank, « Bilan du séminaire 1994-1995 », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie. Lettre d'information*, n° 10, séance du 6 novembre 1995, 22 p., p. 1-4, p. 1.
[554] Michelle Zancarini-Fournel, « Les interprétations de Mai 68 : approche historiographique », *art. cité*, p. 4-20, p. 4.
[555] Jean-Pierre Rioux, « L'événement-mémoire. Quarante ans de commémorations », *art. cité*, p. 13.
[556] *Ibid.*, p. 13.

> « Les historiens ont trop bien appris, depuis quelques années, le rôle de la mémoire dans la métamorphose de l'événement pour ne pas avoir bientôt l'envie d'exciter plus avant leur art sur ce Mai qui les provoque, au bon moment historiographique et à bon escient social.[557] »

Co-édité par *Le Monde diplomatique*, le livre de Kristin Ross s'attaque à « l'histoire officielle » de Mai 68 et, pour reprendre les termes de la quatrième de couverture veut « réhabiliter le sens réel de l'événement » et sa « mémoire » « ensevelie sous les commémorations »[558].

Sur un plan plus général, la sortie d'un film comme *Reprise* d'Hervé Leroux, en 1996, à partir de témoignages autour de *La reprise du travail aux usines Wonder* – titre originel du film d'étudiants en cinéma tourné à Saint-Ouen le 10 juin 1968 –, remet au premier plan le Mai ouvrier[559].

Nous souhaitons analyser effectivement ce premier régime de mémorialité des années 1968 à travers un des ouvrages clés, *Génération*, en nous focalisant sur son adaptation en série documentaire pour la télévision et la contribution des documentaristes au travail de mémoire. Mais l'autre type d'acteurs du travail de mémoire que nous étudierons dans ce premier régime de mémorialité, ce sont les chercheur·es, en l'occurrence les historien·nes et sociologues qui ont contribué à l'ouvrage coordonné par Ronald Fraser, *1968. A Student Generation in Revolt*[560], non seulement sur le cas français, mais aussi sur les cas italien et irlandais du Nord. Avec cette première double commémoration, nous n'aurons pas de campagne de collecte d'archives orales menée par, voire avec des archivistes à examiner.

Avec ce premier cycle de deux commémorations, nous pouvons dégager un premier régime de mémorialité des années 1968 avec la mise en place d'un « dispositif collectif de remémoration stable », à savoir d'une *doxa* culturaliste et générationnelle qu'il s'agit de réaffirmer, contester, voire déconstruire. Et, comme le dit Johann Michel, un régime de mémorialité « ancien » peut cohabiter avec un nouveau, comme nous allons le voir. Ce régime de mémorialité peut déterminer certaines mises en récits.

II.1.b. 40-50 ans : un régime de mémorialité d'institutionnalisation et officialisation croissantes

Les commémorations décennales de 2008 et 2018 correspondent à un second régime de mémorialité d'institutionnalisation et officialisation croissantes se conjuguant à un effacement progressif du rôle des différents acteurs dans le mouvement.

---

[557] *Ibid.*, p. 11 ; Jean-Pierre Rioux, « À propos des célébrations décennales du mai français », *art. cité*, p. 58.
[558] Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles / Paris, Complexe / Le Monde diplomatique, 2005, 251 p. (1ère édition aux États-Unis, 2002).
[559] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68*, *op. cit.*, p. 147-148.
[560] Ronald Fraser (dir.), *1968. A Student Generation in Revolt*, Londres, Chatto and Windus, 1988 ; New York, Pantheon books, 1988, 408 p.

Alors qu'en 1988, Mai 68 n'avait pas été un sujet dans les campagnes présidentielles et législatives, il en est tout autrement pour les présidentielles de 2007, où la question est de « liquider » ou non l'héritage de 1968, ce qui a coloré fortement la commémoration quarantenaire de 2008, voire celle du cinquantenaire en 2018. Nicolas Sarkozy, en meeting à Bercy, le 29 avril 2007, lors de la campagne d'entre-deux-tours pour les élections présidentielles, attaque donc violemment mai 1968 et ses héritiers directs qu'il voit dans la gauche qu'il doit affronter au second tour :

> « Mai 68 nous avait imposé le relativisme intellectuel et moral. Les héritiers de Mai 68 avaient imposé l'idée que tout se valait, qu'il n'y avait aucune différence entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux, entre le beau et le laid. Ils avaient cherché à faire croire que l'élève valait le maître, qu'il ne fallait pas mettre de note pour ne pas traumatiser les mauvais élèves, qu'il ne fallait pas de classement. […] Ils avaient cherché à faire croire qu'il ne pouvait exister aucune hiérarchie de valeurs. Ils avaient proclamé que tout était permis, que l'autorité c'était fini, que la politesse, c'était fini, que le respect c'était fini, qu'il n'y avait plus rien de grand, plus rien de sacré, plus rien d'admirable, plus de règle, plus de norme, plus d'interdit**.** [...] Dans cette élection il s'agit de savoir si l'héritage de Mai 68 doit être perpétué ou s'il doit être liquidé une bonne fois pour toutes. Je veux tourner la page de Mai 68. Mais il ne faut pas faire semblant**.**[561] »

Ce discours, écrit par Henri Guaino[562], s'inspire notamment de la critique d'ultra-droite de 68 que ce dernier a déjà retravaillée dans un ouvrage paru en 2002[563]. Comme le dit André Glucksmann à son fils Raphaël, vouloir, à ce moment-là de l'entre-deux-tours des présidentielles – alors que Ségolène Royal tient son meeting le 1er mai au stade Charléty, comme la gauche non-communiste l'avait fait le 27 mai 1968 autour de Pierre Mendès-France –, « tourner la page » de ce « spectre [surgi] d'un passé que l'on pensait enfoui » « serait accorder une importance démesurée à un simple monôme étudiant »[564]. D'autant plus que d'aucuns font bien remarquer que « sans Mai 68, Sarkozy n'existerait pas »[565] ou qu'il est lui-même un « soixante-huitard »[566]. Aussi, comme le constate alors Jean-Pierre Le Goff : « Quarante ans après, l'événement est devenu opaque sous le poids des

[561] Discours de Nicolas Sarkozy à Bercy, 29 avril 2007. En ligne : http://changer-le-monde.over-blog.com/article-6527519.html (consulté le 23 février 2022).
[562] Alexandre Pouchard, « Mai 68, ligne de fracture nette entre François Hollande et Nicolas Sarkozy », *Le Monde*, 24 octobre 2011. Patrick Buisson pourrait aussi avoir eu une influence. Voir aussi, *infra*, l'ouvrage de Serge Audier (note 490).
[563] Henri Guaino, *La sottise des modernes*, Paris, Plon, 2002, 284 p. Voir aussi, *infra*, l'ouvrage de Serge Audier (note 490).
[564]André et Raphaël Glucksmann, *Mai 68 expliqué à Nicolas Sarkozy*, Paris, Denoël, 2008, 234 p., p. 11 et 16. Et A. Glucksmann de conclure : « Force est de constater que le manège tourne toujours. »
[565] Joseph Ramoneda, éditorial de *El Pais*, « Les funérailles de Mai 68 », 25 mai 2007.
[566] Pascal Bruckner, *Libération*, « Sarkozy le soixante-huitard », 14 mai 2007.

clichés et des commentaires redondants[567]». Un peu plus tôt, dans la même revue, celui-ci a analysé la campagne présidentielle de 2007 comme un moment de *catharsis*, de purgation des passions :

> « En ce sens, cette campagne électorale représente comme le pendant de la parole libérée de Mai 68 contre le conformisme dominant de droite de l'époque. Elle constitue bien une remise en question de l'héritage impossible de Mai 68, mais sur le mode de la *catharsis* et de la revanche, qui laisse toujours en plan la signification historique de l'événement.[568] »

Dans le même dossier « Mai 68, quarante après » du numéro de mars-avril 2008 du *Débat*, dans son article écrit en janvier de cette année quarantenaire, Jean-Pierre Rioux, remettant la mémoire de 68 sur son métier, arrive à une conclusion similaire « l'histoire restant à l'ombre et la mémoire ayant perdu son éclat » :

> « Bref, la mémoire de Mai vivote sur ses acquis ou, plutôt, a perdu, à chaque décennie qui passe, un peu plus de sa cohérence événementielle et de sa pertinence sociale, si tant est qu'elle les ait jamais acquises.[569] »

Mais, toujours dans cet article, l'historien conclut que « loin de ces joutes élitistes », ce quarantième anniversaire risque de se résumer à « l'appel à la fête générale et [à] l'ambition suprême d'être autorisé à organiser une gigantesque *Mai pride* »[570], ce qui confirme la thèse du « consensus commode » de l'historien britannique Chris Reynolds[571] et le régime de mémorialité d'institutionnalisation et officialisation croissantes.

En 2016-2017, pour d'autres élections présidentielles, la droite organise des primaires et, lors du débat du 24 novembre 2016, Alain Juppé et François Fillon ont reconnu avoir manifesté en 1968 sans que cela pose problème à qui que ce soit[572]. Certes, le 31 mai 2018, Marion Maréchal veut « débrancher 68 » lors d'un débat organisé par les « Éveilleurs d'espérance » en partenariat avec le magazine *L'Incorrect*[573]. Le futur président de la République, Emmanuel Macron, a inscrit son programme dans un nouvel élan générationnel, se situant après celui de la Résistance et celui de 1968 au point que l'on voit fleurir une polémique, à l'automne 2017, sur l'éventuelle « commémoration-liquidation » de 68 en 2018[574], mais, finalement, comme l'écrit Pascal Ory, « les

---

[567] Jean-Pierre Le Goff, « Mai 68 : la France entre deux mondes », *Le Débat*, n° 149, mars-avril 2008, p. 83-100, p. 83.
[568] Jean-Pierre Le Goff, « Catharsis pour un changement d'époque », *Le Débat*, n° 146, septembre-octobre 2007, p. 39-59, p. 54.
[569] Jean-Pierre Rioux, « L'événement-mémoire. Quarante ans de commémorations », *art. cité*, p. 14.
[570] *Ibid.*, p. 15.
[571] Chris Reynolds, *Memories of May '68. France's Convenient Consensus*, Cardiff, University of Wales Press, 2011, 189 p.
[572] Clément Caillebotte, *Nadja, une étudiante à la faculté de Nanterre en 1968*, *op. cit.*, p. 6.
[573] Béatrice Houchard, « Marion Maréchal-Le Pen revient pour "débrancher" Mai 68 », *L'opinion*, 16 mai 2018. En ligne : https://www.lopinion.fr/politique/marion-marechal-le-pen-revient-pour-debrancher-mai-68 (consulté le 23 février 2022).
[574] Voir les entretiens avec Vincent Touriner (« Vers une commémoration de Mai 68 ? Bouffée d'oxygène en vue pour la droite », 20 octobre 2017, avec, pour sur-titre « Travail de mémoire »), puis avec Henri Guaino (« Les enfants gâtés de Mai 68 qui nous ont légué cette société égoïste, cynique et nihiliste sont aujourd'hui devenus macroniens », 22 octobre 2017) sur atlantico.fr. En ligne : https://atlantico.fr/article/decryptage/henri-guaino--les-enfants-gates-de-mai-

pouvoirs publics ont eu la prudence de ne pas chercher à récupérer cet anniversaire à leur profit – on serait passé de la commémoration à la célébration et, là, les esprits se seraient enflammés, pour des motifs très 2018[575] ».

De là à conclure que cette commémoration cinquantenaire est « couleur de muraille » et que 68, « astre refroidi », est « cantonné » « entre des acteurs vieillis et des historiens laborieux » comme le fait Jean-Pierre Rioux[576], il y a un pas que l'on ne peut franchir comme le démontre Serge Audier[577]. Nous qualifierons plutôt cette nouvelle double commémoration de normalisée, voire d'institutionnalisée. Cette caractérisation de ce nouveau régime de mémorialité a pour symbole l'inscription des 50 ans des « événements de mai 68 » dans le cadre des célébrations nationales : comme l'écrit, dans le recueil, Patrick Talbot, « historien et critique d'art et de photographie », « ce mois de mai résiste à ceux qui le détestent comme à ceux qui le trahissent et, à sa manière, il s'insère dans une lignée d'insurrections qui, depuis la Révolution française, s'échelonnent tout au long des XIX^{e} et XX^{e} siècles »[578] ; en étant inscrit dans le temps long de l'histoire nationale, le mouvement de mai-juin 1968, même qualifié d'insurrectionnel, se voit normalisé.

Les initiatives diverses des 40 ans ont pu faire l'objet non seulement d'un recensement sur le site spécifique du réseau du CODHOS (www.Mai-68.fr), mais aussi d'un « essai bibliographique[579] » à partir de celui-ci : 198 ouvrages, 380 manifestations, 685 références dans la presse mensuelle hebdomadaire et quotidienne.

La profusion éditoriale n'est donc pas démentie par chacun de ces nouveaux rendez-vous décennaux, mais, alors que les 40 ans sont marqués, outre le précis et décapant *La pensée anti-68* de Serge Audier[580], par des ouvrages collectifs à partir de recherches collectives, les 50 ans le sont plus par des ouvrages individuels à partir de recherches individuelles ou des ouvrages collectifs mémoriels.

Bernard Pudal présente un de ces ouvrages collectifs des 40 ans, celui publié par *Les Éditions de l'Atelier*[581] rassemblant des contributions plutôt de politistes et sociologues, comme un « livre-étape » : il « n'a pas vocation à dire l'*alpha* et l'*oméga* sur 1968 mais à ouvrir le champ des

---

68-qui-nous-ont-legue-cette-societe-egoiste-cynique-et-nihiliste-sont-aujourd-hui-devenus-macroniens- (consulté le 23 février 2022). Voir aussi : Luc Ferry, « L'Élysée veut commémorer Mai 68 », *Le Figaro*, 26 octobre 2017 ; Élisabeth Lévy, « Mai 68 à l'Élysée : la commémoration de l'ordre établi », *Causeur*, 8 novembre 2017 ; Patrice Maniglier, « Macron face au "spectre qui rôde"», *L'Obs*, 4 janvier 2018.

[575] Pascal Ory, « Échec, erreur, énigme », *art. cité*, p. 149. Voir aussi l'entretien « L'histoire redevient tragique. Une rencontre avec Emmanuel Macron », *La Nouvelle Revue française*, n° 630, mai 2018.

[576] Jean-Pierre Rioux, « Un cinquantenaire couleur de muraille », *art. cité*, p. 140.

[577] Serge Audier, « Mai 68 », *art. cité*, p. 487-488.

[578] https://francearchives.fr/fr/commemo/recueil-2018/82611719 (consulté le 23 février 2022).

[579] Françoise Blum, « A propos d'une commémoration : essai bibliographique », dans Gilles Morin, Gilles Richard, Gilles Vergnon, Bruno Benoit et Christian Chevandier (dir.), *A chacun son Mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, Rennes, PUR, 2011, 400 p., p. 13-20.

[580] Serge Audier, *La pensée anti-68 : essai sur une restauration intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2008, 380 p.

[581] Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti, Bernard Pudal (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/ Les Éditions Ouvrières, 2008, 445 p.

recherches »[582]. L'autre livre collectif, *68, une histoire collective*, sous la direction de Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel[583], rassemble des contributions courtes de 61 auteur-es, davantage historien-nes. Quelques mois après, M. Zancarini-Fournel sort son étude historiographique déjà évoquée, *Le moment 68*. Mais, plus encore, apparaît « un genre autobiographique spécifique : l'homme ordinaire vivant l'événement extraordinaire »[584]. Et cela peut passer par certaines des rééditions, parfois revues et augmentées comme celle de l'ouvrage de Nicolas Daum qui, en 2008, ajoute un bandeau « L'anti-Génération »[585].

En 2018, l'ouvrage de Ludivine Bantigny, *1968. De grands soirs en petits matins*[586], tiré de son habilitation à diriger des recherches de 2017, redonne la main à l'histoire, mais les mémoires collectives et individuelles tiennent toujours le haut du pavé éditorial, avec notamment l'enquête du collectif de politistes *Sombrero*, à partir de récits de vie, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*[587] et le recueil de brefs témoignages écrits des Éditions de l'Atelier *Mai 68 par celles et ceux qui l'ont vécu*[588]. Même Jean-Pierre Rioux, si critique depuis son premier bilan des commémorations soixante-huitardes en 1989, salue ces « quelques initiatives, qui ont touché surtout des soldats inconnus mais vivaces » :

> « Ces deux enquêtes méritoires esquissent les traits d'un Mai pluraliste et enraciné que les petits maîtres à penser du Quartier latin ne soupçonnaient pas. On ajoutera cruellement que des enquêtes à venir, si elles adviennent, seront autant de visites dans les EHPAD, où tant de protagonistes finissent leurs jours.[589] »

Sur le fond, sur la question de la place du mouvement étudiant dans le mouvement de mai-juin notamment, malgré le travail de mémoire et d'histoire mené, il a encore été possible à Ludivine Bantigny d'écrire sur les « ambiguïtés de l'autonomie universitaire » ou les « faux-semblants du "pouvoir étudiant" »[590] sans même mentionner le débat parité / mixité[591] : même si L. Bantigny a voulu présenter son travail comme une prise de position pour Mai 68, elle reste à la surface des « événements », n'approfondit pas les débats politiques et stratégiques, ni le champ des possibles du

[582] Bernard Pudal, « Mai-Juin 68, « jonction » ou « rendez-vous manqué » entre ouvriers et étudiants ? », propos recueillis par Gérard Mauger et Claude Polak, *Savoir/Agir*, 2008/4 (n° 6), « Mai-Juin 68 : la rencontre ouvriers/étudiants », p. 11-22, p. 12.
[583] Philippe Artières, Michelle Zancarini-Fournel, *68, une histoire collective*, Paris, La Découverte, 2008, 847 p.
[584] Françoise Blum, « À propos d'une commémoration : essai bibliographique », *art. cité*, p. 19.
[585] Nicolas Daum, *Mai 68. Des révolutionnaires dans un village parisien. 20 ans après*, Paris, Londreys, 1988, 281 p. ; Nicolas Daum, *Mai 68 raconté par des anonymes*, Paris, Êditions Amsterdam, 2008, 328 p.
[586] Ludivine Bantigny, *1968. De grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, 2018, 464 p.
[587] Olivier Fillieule, Sophie Béroud, Camille Masclet et Isabelle Sommier (dir.), *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, Arles, Actes Sud, 2018, 1120 p.
[588] Christelle Dormoy-Rajramanan, Boris Gobille, Erik Neveu, *Mai 68 par celles et ceux qui l'ont vécu*, Paris, Êdition de l'Atelier, 2018.
[589] Jean-Pierre Rioux, « Un cinquantenaire couleur de muraille », *art. cité*, p. 143.
[590] Ludivine Bantigny, *1968. De grands soirs en petits matins, op. cit.*, p. 326 et 329.
[591] Jean-Philippe Legois, « L'autogestion universitaire en mai-juin 1968 : portée et limite, discours et pratiques », dans Frank Georgi (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?*, Actes du colloque CHS XX^{e} siècle (2001), Paris Publications de la Sorbonne, 2003, p. 481-493.

mouvement de mai-juin 1968. L'« événement-monstre » (Pierre Nora), devenu « événement-mémoire » (Jean-Pierre Rioux), se cristallise dans une certaine mémoire – positive ou négative – du mouvement de mai-juin 1968 comme un « bloc », à l'instar de ce qu'a pu dire Georges Clemenceau, à l'Assemblée nationale, à propos de la Révolution française[592]. Concernant l'École, Mai 68 est vu par les uns comme un moment libérateur assurant la victoire de l'autonomie et de la créativité, et qui rénove en profondeur les réalités scolaires et les structures universitaires, alors que d'autres voient en Mai 68 le déclencheur d'un processus de sape de l'autorité et de destruction des règles de fonctionnement de l'École[593]. Ce régime de mémorialité institutionnel des années 1968, laissant cohabiter plusieurs visions du « bloc » 68, n'empêche pas le maintien du précédent régime, culturalo-générationnel, comme le montre, par exemple, la récente *Histoire du gauchisme*[594] de Philippe Buton.

Alors que la mémoire collective de cette période semble s'institutionnaliser dans une vision balancée des rapports de forces d'alors, J.-P. Rioux revient sur la mémoire de ces « soldats inconnus » des années 1968 :

> « Ces tours et détours grisonnants surlignent par contraste un trait constant du souvenir et de la réflexion sur Mai : la faible prise en compte des anonymes, des humbles qui n'attendaient rien ou si peu, de tant d'êtres et leurs familles pris pendant quelques semaines dans une temporalité ensauvagée, haletante […]. Et que dire de l'oubli de ceux qui modestement rêvaient aussi à une "vraie vie" […] ? Où êtes-vous dans nos mémoires et nos projets d'avenir, vous les culs-terreux du souvenir, les SDF de l'événement ?[595] »

Mais, alors que cet historien a déjà pointé l'enjeu des archives orales dix ans plus tôt, son verdict est plus pessimiste, ne reparlant même pas d'archives orales et restant sur un constat originel à peine corrigé par la perspective d'éventuelles collectes dans les EHPAD déjà mentionnée :

> « Hélas, nous ne le saurons pas, ou si peu. Les sources orales manquent, puisque les sciences sociales de l'époque ont détourné le regard ou n'ont pas songé à en recueillir à chaud[596] ».

Pourtant, dans le cadre de cette nouvelle double commémoration, nous allons pouvoir étudier trois types de campagnes de collecte d'archives orales à partir du travail de mémoire de trois types d'acteurs : un documentariste, un chercheur et les chercheurs, archivistes et documentaristes du cas trentin. Cette institutionnalisation s'illustre également, pour le 50e anniversaire, par l'« association »

[592] http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/georges-clemenceau-29-janvier-1891 (consulté le 8 septembre 2020)
[593] Jean-François Condette, « Mai 1968 en perspective : ruptures et continuités, accélérations et résistances à la réforme dans le champ éducatif (1968-1975) », *Histoire@Politique*, n° 37, janvier-avril 2019, Sciences Po-Paris, 23 p. En ligne : https://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=37&rub=dossier&item=342 (consulté le 8 septembre 2020).
[594] Philippe Buton, *Histoire du gauchisme. L'héritage de Mai 68*, Paris, Perrin, 2021, 553 p.
[595] Jean-Pierre Rioux, « Un cinquantenaire couleur de muraille », *art. cité*, p. 142.
[596] *Ibid.*, p. 143.

de « neuf institutions culturelles » pour commémorer ce « mouvement culturel et populaire »[597]. Parmi celles-ci, les Archives nationales, qu'il nous faut analyser un peu plus profondément à présent.

II.1.c. Archives d'en bas, commémoration d'en haut et triangulation verticale

Dans cette partie sur les campagnes de collecte d'archives orales sur les années 1968 et leurs régimes de mémorialité, le cas des Archives nationales et de leur exposition pour le cinquantenaire, « 68, les archives du pouvoir », nous apparaît le plus signifiant à analyser. Nous sommes non seulement là face à une mise en récit du second régime de mémorialité, mais aussi face à un exemple de mise en récit archivistique dans une des dernières phases de la mise en archives, celle de la valorisation par l'exploitation, ici patrimoniale. Comme nous venons de le voir, l'inscription des 50 ans des « événements de mai 68 » dans le cadre des célébrations nationales est un des éléments les plus déterminants pour caractériser le second régime de mémorialité des années 1968 : un acteur public, comme les Archives nationales, épicentre de l'État commémorateur, peut-il éviter de mettre en récit une « histoire officielle » ou une « mémoire publique officielle » pour reprendre les termes de Johann Michel[598] ? Tout en évitant ce double écueil, la mise en récit des archivistes et des Archives nationales a, paradoxalement, renforcé le régime de mémorialité institutionnel de cette nouvelle commémoration.

Ce cinquantième anniversaire de Mai 1968 a constitué un des « thèmes majeurs » des « activités culturelles » du réseau des Archives en France : le rapport annuel 2018 du Service interministériel des Archives de France mentionne « expositions (Archives nationales, Indre-et-Loire en partenariat avec l'Allemagne), documentaire (Lyon), « grande collecte » (Rennes), colloques » et une exposition virtuelle des Archives départementales du Calvados[599]. Dans le contexte du régime de mémorialité que nous avons qualifié d'institutionnalisation et officialisation croissantes, sur les deux sites des Archives nationales, à Paris et à Pierrefitte-sur-Seine, a été organisée une exposition présentant « les événements de mai-juin 1968 vus par le pouvoir en place ». Le Comité scientifique se veut large et équilibré : autant de membres des Archives nationales (Christophe Barret, Françoise Banat-Berger, Ghislain Brunel, Émilie Charrier, Pierre Fournié, Éric Landgraf, Éric Legendre) que d'universitaires (Boris Gobille, Marc Lazar, Emmanuelle Loyer, Michelle Perrot, Christophe Prochasson, Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournel), un·e commissaire scientifique pour chacune des parties (Emmanuelle Giry, conservatrice au Département de l'Éducation, de la Culture et des affaires sociales ; Philippe Artières, directeur de recherches au CNRS, IIAC - EHESS) et des

[597] https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Commemoration-les-etablissements-culturels-explorent-Mai-68 (consulté le 23 février 2022).
[598] Johann Michel, *Gouverner les mémoires*, *op. cit.*, notamment p. 17, 16.
[599] Service interministériel des Archives de France, *Rapport sur l'activité des services d'archives*, 2018, 52 p., p. 25.

représentant·es d'autres institutions patrimoniales (Catherine Aurérin, cheffe du département Droit, Économie, Politique à la Bibliothèque nationale de France ; André Derval, directeur des collections à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine ; Géraldine Poels, responsable de la valorisation scientifique à l'Institut national de l'Audiovisuel ; Franck Veyron, responsable des archives de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine).

Le propos de l'exposition invite « à découvrir 68 depuis l'autre côté de la barricade, depuis les bureaux de l'administration, de la préfecture ou du pouvoir exécutif ». Le communiqué de presse revendique ce « parti-pris » :

> « Ce parti-pris assumé ne vise pas à raconter une nouvelle histoire de 68, à se superposer aux récits précédents : l'exposition souhaite au contraire, en tenant compte des renouvellements historiographiques, contribuer à la polyphonie des événements de 1968. L'objectif est avant tout citoyen : il s'agit de montrer comment le patrimoine archivistique de la Nation française peut expliquer et donner à voir les mécanismes d'un État en difficulté.
>
> En effet, outre le 50e anniversaire des événements, 2018 marque également l'ouverture de la majorité des archives des services de l'État encore non librement communicables (selon le Code du patrimoine). En réalité, la commémoration n'est pas seulement une opportunité : elle est également ouverture à la Nation de ses archives.[600] »

En reprenant le titre d'un témoignage du commissaire André Gaveau[601], ce communiqué continue d'annoncer la couleur : le point de vue du pouvoir. Et d'afficher, dans le reste du dossier de presse, une certaine neutralité méthodologique :

> « Cette exposition ne donne donc pas à lire "la vérité" sur 68 : elle déplie de façon chronologique les archives du pouvoir, comme on découvre au fur et à mesure de la bataille la carte des opérations donnant à voir les hypothèses envisagées, celles écartées, celles décidées mais non réalisées. En somme, la chronique singulière d'un État en crise au travail. »[602]

L'exposition va jusqu'à revendiquer une certaine « patrimonialisation » du mouvement, y voyant « sans doute l'un des premiers événements de l'histoire contemporaine à faire l'objet, au moment même où il se déroule, d'une patrimonialisation »[603].

Mais cette exposition se veut *Janus*, comme « l'événement » lui-même selon Jean-François Sirinelli. En « contrepoint », le site de Pierrefitte-sur-Seine présente une autre exposition, « Les

---

[600] Archives nationales, *68, les archives du pouvoir*, dossier de presse, 2018, 26 p., p. 3-4.

[601] André Gaveau (propos recueillis par Gabriel Vialy), *De l'autre côté des barricades*, Paris, Simoën, 1978, 223 p.

[602] Archives nationales, *68, les archives du pouvoir*, dossier de presse, *op. cit.*, p. 6. Nous avons pu également entendre Emmanuelle Giry présenter ainsi l'exposition lors d'un des rendez-vous « Mai 68. Assemblée générale » du Centre Pompidou, le 11 mai 2018, portant sur la « construction d'un discours ».

[603] Philippe Artières et Emmanuelle Giry, *68, les archives du pouvoir. Chroniques d'un État face à la crise*, Préface de Michelle Perrot, Paris, L'iconoclaste / Archives nationales, 2018, 304 p., p. 273. Lors du colloque « Les mondes de 68 » (16, 17, 18 et 19 mai 2018), une demi-journée (le 18 après-midi) est consacrée à la question « Quelle(s) patrimonialisation(s) de 68 ? ».

voix de la contestation », qui veut valoriser les « saisies par l'État (personnels du ministère de l'Intérieur ou cour de Sûreté de l'État) » : « [l]es Archives nationales conservent ce matériau inédit qu'elles présentent pour la première fois. Ces sources uniques invitent à la déconstruction des récits et à la restitution aux événements de leur polyphonie ». Or, cette exposition, si elle veut « déconstruire » les « récits », porte elle-même une mise en récit archivistique, dans son propos liminaire, mais aussi en assimilant à ces « saisies par l'État » (cartels en bleu), les archives de militant-es (saisies, en noir) et les collectes d'archivistes et de chercheurs (en rouge) :

> « Faute d'arrêter le cortège et ses revendications, le pouvoir glane ses traces. Ce geste inédit de saisie est le fait de plusieurs acteurs incarnant chacun une facette de l'autorité alors remise en cause. [...] Si la saisie est une réalité administrative ou judiciaire, ce geste peut être rapproché, en ce qu'il peut générer une fixation de la contestation, de la constitution de collections documentaires par des chercheurs ou des professionnels du patrimoine. [...]
>
> La fixation est ainsi également l'affaire de professionnels du patrimoine militants (archivistes et bibliothécaires). De ce point de vue encore, la continuité des services de l'État n'est pas non plus interrompue.[604] »

Nous pouvons nous interroger sur qui tient la plume ici, de l'archiviste ou de l'historien, mais il n'en reste pas moins que ce sont des phrases extraites du dossier de presse officiel des Archives nationales qui assument ce propos.

Si l'on s'attache plus précisément au travail des archivistes dans ce travail de mémoire, et encore plus précisément à leur mise en récit dans cette exposition, on retrouve, là, une sorte de plaidoyer pour tous ces commis de l'État, archivistes et bibliothécaires (de la Bibliothèque nationale de France) :

> « Le caractère historique des événements de 1968 est immédiatement perçu par de nombreux acteurs dont certains s'activent dès lors à en collecter les traces documentaires. Ainsi, des professionnels de la conservation du patrimoine constituent dès la mi-mai 1968 des collectes documentaires intégrales.[605] »

Si nous tendons vers cette interprétation, c'est que nous avons eu l'occasion d'écouter, lors du colloque « Défis de l'archive », en janvier 2020, l'un des deux co-commissaires d'exposition, Philippe Artières, qui, après avoir qualifié l'IMEC (Institut Mémoire de l'édition contemporaine) de « succursale des Archives nationales », cite Françoise Héritier : « Je ne donne pas mes archives aux Archives nationales, je les rends.[606] »

---

[604] Archives nationales, *68, les archives du pouvoir*, dossier de presse, *op. cit.*, p. 13.
[605] *Ibid.*, p. 14.
[606] 2e journée du colloque, vendredi 24 janvier 2020, Collège de France, 1h07 dans la 7e video ; le passage sur l'IMEC est juste avant, 1h06'38" : http://ciph.org/spip.php?article91&var_mode=calcul (consulté le 23 février 2022).

Or, la pratique (*praxis*) de la collecte de Jean Maitron ou Michel Quétin et le sens de celle-ci, pour ne prendre qu'eux, est quelque peu différente. Prenons ce dernier, « conservateur de la direction des Archives de France » dont la présentation – plus précise dans l'exposition – adoucit déjà le propos général : « Proches de l'UNEF, [avec Catherine Gégout,] ils sont introduits auprès de nombreux comités d'action, [...][607] ».

Et, quand M. Quétin prépare, à l'écrit, l'entretien filmé qu'il donne aux Archives nationales pour cette exposition, le 16 janvier 2018, c'est encore plus clair :

> « Nous avions conscience que les acteurs du mouvement, pris dans l'action quotidienne, n'auraient aucun souci d'en conserver la mémoire : une partie des tracts n'était même pas datés, voire pas signés, encore moins conservés[608] ! [...]
>
> Pour trouver des lieux de production ou de retrait des documents, nos amitiés estudiantines nous servirent et les responsabilités que j'avais exercées durant mes études, notamment dans l'Union des grandes écoles de l'UNEF, me firent connaître d'autres amis : ainsi, un ancien responsable de l'UNEF [FGEL], Antoine Gri[s]et, qui, connaissant tout le monde, nous pilota. Des réunions dans un immeuble du quartier Maubert nous donnèrent l'occasion de présenter notre "affaire". [...] Il était alors temps de chercher un lieu où entreposer les documents et de mettre en ordre pour préparer leur classement et leur cession. Or la coopérative de l'UNEF et l'Office du tourisme universitaire (OTU) disposaient de deux rez-de-chaussée dans l'immeuble qui faisait l'angle du boulevard Saint-Michel avec les allées de l'Observatoire. Nous avons pu nous y faire admettre pendant cette période et trouver un local central idéal. »[609]

M. Quétin commence lui-même ainsi ce pré-témoignage écrit : « consacré à une collecte de documents habituellement fragiles et éphémères, mon propos s'inscrit mal sous le titre "Archives du pouvoir" donné à [cette] exposition »[610]. Le sens de l'action de cet archiviste-paléographe passionné de photographie[611] est de faire valoir plusieurs « points de vue » et il sympathise avec le mouvement : il retrouve ses anciens camarades de la Fédération des groupes d'études de lettres (FGEL, UNEF-Sorbonne), comme A. Griset, mais aussi Jean-Louis Péninou et Marc Kravetz dans les premières manifestations, notamment le 6 mai ; concernant les affiches, « si nous ne les

[607] Cartel [rouge] de l'exposition.

[608] Pour la Sorbonne, en tout cas, cela a été encore un peu plus complexe puisque le mouvement, lui-même, s'est soucié de ses traces : le Comité de liaison interfacultés (CLIF) « se charge de recueillir, classer, analyser, synthétiser et redistribuer sous forme d'un journal périodique les informations des diverses commissions de travail et d'action venant des différentes sections, facultés et universités de Paris et de province ». Il se propose même « d'accueillir les personnes qui désirent consulter les dossiers d'archives » (Texte de début juin cité dans *La Sorbonne par elle-même, op. cit.*, p. 116).

[609] Michel Quétin, « Préparation » de l'entretien, Archives nationales [Emmanuelle Giry], 16 janvier 2018, 5 p.

[610] *Ibid.*, p. 1.

[611] Voir l'introduction de son fonds photographique coté 69Fi aux Archives départementales du Cantal http://www.archives.cantal.fr (consulté le 21 janvier 2023)

refusions pas, nous pensions que leur rareté recommandait de leur laisser leur rôle essentiel sur les murs »[612].

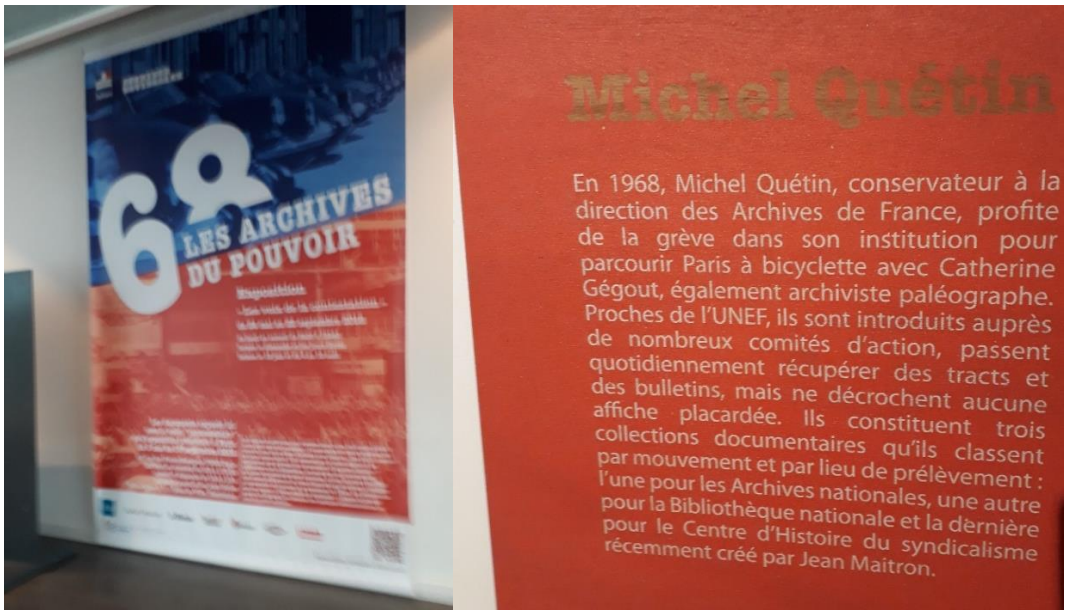

Figures n°7 et 8. – Photographies (de l'auteur) de l'exposition sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, 19 juillet 2018.

Lorsque M. Quétin a commencé à nous partager son parcours de vie et qu'il aborde cette collecte de mai-juin 1968, il en situe les enjeux par rapport à la mémoire de la société et non par rapport à celle de l'État :

> « Parce que c'était la mémoire nationale […] C'est pas neutre ça […] Les archives, c'est la preuve des activités […] Je suis un archiviste de l'État ; par contre, cette profession a, depuis le début, conçu le rôle d'archiviste public : il y a eu des secteurs d'archives privées depuis le début. Pourquoi ? Parce qu'on ne peut pas couper […] la mémoire […] Les archives qui sont extérieures aux archives de l'État sont importantes pour les archives de la nation […] C'est important pour la mémoire […]
>
> Ce qui s'est passé en 68, c'était ça… On est en grève, en plus [613]»

Nous sommes face à un agir professionnel qui s'organise, pour reprendre les termes de Patrice Marcilloux, comme « action volontaire et consciente de l'archiviste pour combler et compenser[614] », d'autant plus que nous sommes dans le cas de sources pouvant se situer hors du système archivistique organisé.

C'est là où le plaidoyer pour les commis de l'État dans le propos de l'exposition ne sonne pas juste. Ne peut-on y voir comme un coup de force épistémologique où la démarche d'archivistes et de

[612] *Idem*. A la question d'E. Giry « Vous sentiez-vous soutenu par les Archives nationales dans vos opérations de sauvegarde d'archives ? », il répond « A l'époque, nous ne ressentions pas le besoin de nous poser la question sur ce point. Se posait-elle d'ailleurs ? Notre collecte seule nous importait ».

[613] Témoignage de Michel Quétin recueilli par Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, le 9 novembre 2018, 53'45''-1h03'02''.

[614] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives, op. cit.*, p. 136.

chercheurs qui veulent collecter d'autres sources que celles saisies par l'État en sont presque réduits au rôle de « fixeur » ou à celui d'appariteur de la continuité étatique ? Au tableau d'honneur des chercheurs s'impliquant « immédiatement dans la fixation de la mémoire contestataire », figure « évidemment » Jean Maitron qui dirige alors le Centre d'histoire du syndicalisme. Il mutualise certaines collectes avec Michel Quétin, mais aussi avec le commissaire du quartier[615]. Imagine-t-on la réaction de militant·es du mouvement, par exemple situationnistes, s'ils avaient su cela alors que deux d'entre eux étaient venus à son domicile l'insulter et casser une « soupière », parce qu'il n'avait pas répondu à un courrier collectif reprochant « un certain nombre d'erreurs et falsifications qui sont inacceptables » dans *La Sorbonne par elle-même*[616] ?

Le dossier de presse et l'exposition concluent sur un apparent paradoxe clairement mis en scène :

> « Une fois ces boîtes ouvertes, on ne peut qu'être frappé par le fait que ces archives rendent compte, comme peu de documents, de la puissance de la prise de parole qu'a constitué "le moment 68". [...] Les voix de la contestation conservées aux Archives nationales par l'État, celui-là même qui fut contesté, fragilisé, mis en question, sont formidablement puissantes.[617] »

Cette « polyphonie » revendiquée coupe court, en effet, à toute accusation de triangulation horizontale ou latérale faisant passer ce qui est politiquement de gauche à droite et vice et versa.

Visite subjective de l'exposition *Archives du pouvoir. Les voix de la contestation* par Alain Krivine

Figure n°9. – « Visite subjective » de l'exposition des Archives nationales « par Alain Krivine ».

---

[615] Témoignage de Michelle Perrot, recueilli par Philippe Meyer le 29 avril 2020, *Le nouvel esprit public, Kitafétoi*, 2e partie, 7'40''-9'04''. Dans ce passage sur *La Sorbonne par elle-même*, elle dit une version un peu différente de son texte dans le n° spécial du *Mouvement social* de 1988 : Michelle Perrot, « Jean Maitron en 1968 », *Le mouvement social*, n°143, avril-juin 1988, Luisa Passerini (éd.), « Mémoires et histoires de 1968 », p. 99-100. Voir aussi « Michelle Perrot. Entretien avec Nicolas Hatzfeld », 24 janvier 2008, *Le Mouvement social*, n°223, 2008/2, p. 16-20.

[616] Internationale situationniste, *Lettre à M. Jean Maitron*, Directeur de l'Institut Français d'Histoire Sociale et de sa revue *Le Mouvement social* (87, rue Vieille-du-Temple, Paris), en date du 24 octobre 1968, signée par Guy Debord, Mustapha Khayati, Christian Sébastiani, Raoul Vaneigem et … René Riesel et René Vienet, ces deux derniers étant ceux venus au domicile de J. Maitron. Lettre reproduite dans Pascal Dumontier, *Les Situationnistes et Mai 68. Théorie et pratique de la révolution. 1966-1972*, Paris, Éditions Gérard Lebovici, 1990, 307 p., p. 278-280.

[617] Archives nationales, *68, les archives du pouvoir*, dossier de presse, *op. cit.*, p. 15. Voir aussi la visite virtuelle : http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/visites-virtuelles/voix-de-la-contestation/index.html (consulté le 23 février 2022)

L'exposition, du 3 mai au 22 septembre 2018, a même accueilli des « visites subjectives » à la rentrée 2018 (dont celle par A. Krivine), mais celles-ci nous ont encore plus permis de prendre conscience du coup de force épistémologique : pourquoi parler de « continuité des services de l'État[618] » quand les collecteurs veulent surtout sauvegarder d'autres voix (de la contestation) que celles de l'État ? Comment ne pas imaginer que J. Maitron, travaillant alors sur les notices biographiques de « l'Internationale et de la Commune » de Paris, à partir des « 10 000 dossiers "contradictoires" déposés aux Archives nationales » et des « 300 dossiers "contumaces" des Archives du Ministère de la Guerre » [619] ne rêve alors à d'autres types de sources pour les générations futures qui étudieront la Commune étudiante ?

Ce geste, déjà classique alors, de l'historien social qui détourne « de son usage primitif des archives de surveillance de la police pour comprendre une société passée »[620] est à rapprocher de la *microstoria* de Carlo Ginzburg qui, dans un livre comme *Le fromage et les vers*, reconstitue « l'univers d'un meunier [frioulan] du XVI[e] siècle » – et la culture populaire – à travers un procès de l'Inquisition[621]. Là, ce sont des archives de répression qui permettent de reconstituer en creux la vie des gens « d'en bas ». La démarche des commissaires de l'exposition des Archives nationales peut être analysée dans le sens inverse : à partir d'archives « d'en bas », collectées « par en bas », est alimentée une mise en récit de la « continuité des services de l'État » pour une « commémoration d'en haut ».

Il est usuel de parler de triangulation, que nous qualifions ici de latérale, quand on prend des arguments dans le camp idéologique adverse pour se situer au centre, au-dessus et / ou entre la gauche et la droite. Cela a pu être encore une forme de critique de Mai 68 chez Régis Debray à l'approche du cinquantenaire : « Mai 68 a été un mouvement […] qui a promu […] la jouissance contre l'institution. Une grande poussée californienne qui s'est faite, comme d'habitude, sous le drapeau rouge : pour tourner à droite, il faut mettre le clignotant à gauche.[622] »

Ici, nous préférons parler d'une triangulation archivistique verticale consistant à vouloir écrire une histoire d'en haut à partir d'archives d'en bas, le contraire étant devenu plus classique.

Avec cette commémoration institutionnelle des 50 ans de 68 aux Archives nationales, cette démarche de subversion des objectifs premiers d'archives répressives est là subvertie à nouveau :

---

[618] Archives nationales, *68, les archives du pouvoir*, dossier de presse, *op. cit.*, p. 13.

[619] Nicole Racine, « Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, publié sous la direction de Jean Maitron. I[ère] partie : 1789-1864. De la Révolution française à la fondation de la Première Internationale. II[e] partie : 1864-1871. La Première Internationale et la Commune. », *Revue française de science politique*, 22[e] année, n°4, 1972, p. 912-914, p. 913-914. Pour ne prendre qu'une référence d'époque.

[620] Serge Wolikow, « Un questionnaire sur les archives des sciences humaines et sociales en France », *art. cité*, p. 148.

[621] Carlo Ginzburg et Carlo Poni, « La micro-histoire », *Le Débat*, n° 17, 1981/10, p. 133-136 ; Sandro Landi, « Traduire la *microstoria* », *Traduire*, n°236, 2017, p. 71-74.

[622] Hocine Rahli, « Comment nous sommes devenus américains : entretien avec Régis Debray », *Nonfiction*, 24 juillet 2017. En ligne : https://www.nonfiction.fr/article-8992-comment-nous-sommes-devenus-americains-entretien-avec-regis-debray.htm (23 février 2022).

l'institution réutilise des archives du mouvement, des contestations (notamment étudiantes), pour renforcer le point de vue des institutions. Ces usages publics du passé (et des archives), pour nous, relèvent bien de ce régime de mémorialité que nous qualifions d'officiel et institutionnel, voire sur-institutionnel. Si l'on partage la définition de l'institutionnalisation comme « le moment de la négation de la négation, celui où l'institué englobe l'instituant, lui reconnaît force de loi et l'intègre dans ses règles et ses normes », à l'instar de René Lourau qui distingue implication et surimplication[623], on peut parler de surinstitutionnalisation quand il s'agit de donner absolument raison à l'institué. On pourrait aussi reprendre les termes de Gilles Monceau et parler d'« emballement de l'institutionnalisation[624] ».

Nous pourrions même aller jusqu'à dire qu'il faut aborder ces enjeux de commémoration dans une logique de « décolonisation » des archives du mouvement. Déjà, en 1966, dans ces années 1968, après la guerre d'Algérie et la décolonisation, à la Rencontre socialiste de Grenoble, Michel Rocard, *alias* Georges Servet, parle de « décoloniser la province »[625]. Mais, si nous en parlons à propos d'archives et de commémorations, c'est que ce processus a été analysé à propos des archives du Club de *tramping* (randonnée) de l'Université d'Auckland (AUTC), en Nouvelle-Zélande, par Belinda Battley :

> « Le transfert des documents de la communauté à une institution d'archives soutient les processus de colonisation. La colonisation peut sembler un terme extrême pour désigner le transfert des archives d'un club universitaire vers les archives d'une université, mais certains aspects de la colonisation sont exactement ce que l'on peut voir ici, avec une culture archivistique dominante qui impose ses règles et ses processus sur les archives communautaires dont elle a la garde[626] ».

Nous ne reprenons pas totalement à notre compte, ici, l'approche « décolonisée » ou « décoloniale »[627] des archives de B. Battley – avec un exemple pourtant n'ayant rien à voir avec les peuples autochtones aborigènes (*maoris*) –, mais il nous semble important de repartir du sentiment de dépossession qu'a pu ressentir B. Battley en consultant les archives de son club. Au-delà de ce sentiment, il y a la réalité d'une « culture archivistique dominante », consistant à donner, prendre et consigner la parole de l'État et des autres pouvoirs établis ou institués. Si « on ne prête qu'aux riches », on n'archiverait que les puissants ? Et, comble de l'aliénation, quand des collectes

---

[623] Claire de Saint Martin, *Que disent les élèves de CLIS 1 de leur(s) places(s) dans l'école ? Un empan liminal*, thèse de sciences de l'éducation, Université de Cergy Pontoise, 2014, 475 p., p. 114 et 125.

[624] Gilles Monceau (dir.), *L'analyse institutionnelle des pratiques Une socio-clinique des tourments institutionnels au Brésil et en France*, Paris, L'Harmattan, 2012, 178 p., p. 8.

[625] Rencontre socialiste de Grenoble, *Décoloniser la province*, Rapport général proposé par le Comité d'Initiative aux délibérations des colloques sur la vie régionale en France, 44 p.

[626] Belinda Battley, « Authenticity in places of belonging : community collective memory as a complex, adaptive recordkeeping system », *Archives and Manuscripts*, 48/1, 2020, p. 59-79, p. 68-69. Traduction de l'auteur.

[627] *Ibid.*, p. 73. B. Battley écrit : « A decolonised approach to [...] archives…. »

compensatoires sont conduites par des archivistes en grève, on les attribue à la « continuité » de l'État. Il s'agit, au minimum, de rendre à M. Quétin ce qui revient à M. Quétin, à J. Maitron ce qui revient à J. Maitron et à l'État ce qui lui revient, à savoir intégrer, dans son fonctionnement démocratique, le droit de grève et héberger, dans ses bâtiments et services d'archives, des collectes marginales. Aussi parlons-nous plutôt de la nécessité d'une réappropriation ou désaliénation archivistique dans le travail de mémoire ; cela pose aussi la question de l'empouvoirement des acteur·es-producteur·es d'archives[628].

Pour chacun des deux régimes de mémorialité dégagés, nous allons analyser deux ou trois types de campagnes à partir de trois types d'acteurs de ce travail de mémoire : archivistes, chercheur·es et documentaristes. Nous allons également esquisser la comparaison de la configuration française à celles d'autres pays, notamment l'Italie et l'Irlande du Nord.

II.2. Deux campagnes, vingt ans après

Pour le premier régime de mémorialité, 20-30 ans après le mouvement, nous n'avons pas repéré de campagne de collecte d'archives orales sur les années 1968 menée par des archivistes, mais plutôt par des chercheur·es et des documentaristes. La première campagne et mise en récit que nous allons analyser est celle de *Génération*, non celle du livre, qui a pris le parti de ne pas citer les témoignages recueillis, mais celle des documentaristes de la série télévisée tirée du livre ; ceci va nous permettre de comparer avec d'autres documentaristes la mise en récit à partir d'archives orales. La seconde est celle menée pour la publication de l'ouvrage coordonné par Ronald Fraser, *1968. A Student Generation in Revolt*[629]. Nous analyserons la mise en récit de cet ouvrage à partir du travail des sociologues Daniel Bertaux, Béatrix Le Wita et Danièle Linhart pour le cas français, de l'historien R. Fraser pour l'Irlande du Nord et de l'historienne Luisa Passerini pour l'Italie.
Pour chaque campagne, nous examinerons la composition du corpus de témoins, les cercles sociaux et spatiaux, puis la mise en récit adoptée par les actrices et acteurs de ce travail de mémoire. Pour les deux configurations nord-irlandaise et italienne, nous aurons à éprouver le régime de mémorialité de la France des années 1988.

II.2.a. La campagne en amont et en aval du livre *Génération*

Comme nous l'avons vu et comme le revendiquent les deux auteurs de ce livre, Hervé Hamon et Patrick Rotman, ce « roman vrai » veut retracer paradoxalement « un soulèvement modernisateur

[628] Patrice Marcilloux, « Des archives qui ne peuvent être comme les autres. Injonction archivistique et reformulation des pratiques d'archivage dans les milieux des musiques actuelles », Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, *Archiver le temps présent, op. cit.*, p. 63-78, p. 69 et *sq*.
[629] Ronald Fraser (dir.), *1968. A Student Generation in Revolt, op. cit.*

emmené par une avant-garde idéologiquement archaïque »[630]. De leur aveu, « la source principale est l'interview », ils ont « manié » « une "matière" vivante et chaude » (p. 598)[631] et il s'agit d'« entrecroiser les voix singulières » comme de « déceler comment s'est opéré, chez les uns et les autres, le travail de la mémoire » [632]. Dans leur présentation des « sources » à la fin du premier tome, datée de février 1987, ou du second tome, datée de décembre 1987, les auteurs mentionnent aussi des « archives personnelles[633] » et les « quinze cents » à « trois mille feuillets [de transcription] qu'il a fallu classer, découper, recouper »[634]. Comme l'écrit Antoine Prost, dans *Le Mouvement social*, « c'est une mémoire collective qui prend forme », mais peut-on aller jusqu'à dire que les auteurs « ont fait ici œuvre d'archivistes : en réunissant la mémoire orale d'une génération, ils l'ont sauvée de l'oubli et rendue accessible aux générations futures »[635] ? Ni les *rushes* des témoignages vidéos, ni même des retranscriptions n'ont pu être localisées à ce jour[636].

En plus du livre, une série documentaire télévisée éponyme est commandée par « la 5 » lancée alors par le patron de presse Robert Hersant associé au magnat de la télévision italienne, Silvio Berlusconi. Cette série est déprogrammée « pour cause de surabondance d'autres sujets d'actualité[637] ». La série d'Hervé Hamon et Patrick Rotman est accueillie sur TF1, mais à un horaire de diffusion tardif, vers minuit entre le 13 et le 30 juin 1988. Dans une lettre adressée le 3 juin au vice-PDG de TF1, Patrick Lelay, les deux auteurs et réalisateurs demandent que la chaîne assure « une programmation décente et digne[638] ».

C'est à partir de ces 15 émissions d'environ une demi-heure chacune, éditées en deux cassettes VHS en 1988, que nous allons analyser cette campagne de collecte d'archives orales, la constitution du corpus, les cercles sociaux et spatiaux choisis et le type de récit mis en œuvre par les documentaristes à partir de ces témoignages.

En effet, non seulement les auteurs du livre découpent les témoignages, mais ils affichent une narration gommant toute référence :

> « *Génération* ne comporte pas la moindre note de bas de page. Nous entendions ainsi nous contraindre à ne pas rompre le fil de l'action à rentrer dans la narration même les références, les sigles qui la nourrissaient.[639] »

[630] Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 1, *op. cit.*, p. 597.
[631] *Ibid.*, p. 598.
[632] *Ibid.*, p. 597.
[633] Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 2, *op. cit.*, p. 662.
[634] *Ibid.*, tome 1, p. 598 ; tome 2, p. 671.
[635] Antoine Prost, « Quoi de neuf sur le Mai français ? », *Le Mouvement social*, n° 143, avril-juin 1988, p. 91-97, p. 95.
[636] Courriel à à la société « Kuiv productions » du 23 juillet 2022 resté sans réponse.
[637] Jean-Pierre Rioux, « À propos des célébrations décennales du mai français », *art. cité*, p. 54 (note 1).
[638] Hervé Hamon et Patrick Rotman, « Sur TF1 Les auteurs de "Génération" protestent contre la diffusion tardive de leur série », *Le Monde*, 8 juin 1988.
[639] Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 1, *op. cit.*, p. 600.

Nous verrons si, après analyse du corpus de témoins, des cercles sociaux et spatiaux choisis et du type de montage, donc de récit mis en œuvre, le point de vue des documentaristes se distingue de celui des auteurs. Un dernier mot pour signaler que ces différent·es réalisateur·es sont coordonné·es, en plus de Patrick Rotman, co-auteur et producteur délégué pour la société « Kuiv productions » qu'il a fondée en 1978, par Daniel Edinger qui a animé le comité de grève de l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques) en mai-juin 1968[640].

Commençons par le choix des témoins. Dans les deux annexes relatives aux sources à la fin de chaque tome, il existe une liste des témoignages recueillis pour le livre. À la fin du premier tome, sont ajoutés des « repères biographiques » avec 29 courtes notices[641]. À ces deux types d'informations, nous avons ajouté dans le tableau, en annexe 1, le nombre des différentes apparitions des militant·es. Concernant chaque militant·e, se retrouvent, après le prénom et le nom, les caractéristiques principales de leurs engagements, que ce soit les trois grands courants idéologiques de l'extrême-gauche étudiante d'alors, trotskistes, maoïstes et libertaires, le syndicalisme étudiant dans l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) ou encore l'UEC (Union des étudiants communistes), le militantisme catholique ou féministe. Voulant « mesurer l'"effet de génération" chez différents représentants significatifs d'une population restreinte (des étudiants qui ont eu vingt ans dans les années soixante[642] », ces militant·es ont « en commun d'avoir transité par l'enseignement supérieur[643] », à part six exceptions que nous avons tout de même maintenus dans le tableau (n pour non-étudiant à cette époque).

Dans ce tableau, ont été soustraits les militant·es mort·es avant l'écriture du livre et faisant l'objet d'une notice biographique (Michèle Firk, Pierre Goldman, Yves Janin), mais aussi celles et ceux mentionné·es dans les listes des témoins, mais non-cité·es dans l'index général[644] ou non-militant·es à cette période, journalistes ou avocat·es : Alexandre Bilous, Paul Blanquart, Michel Clévenot, Henri Leclerc, Michèle Manceaux, Marianne Merleau-Ponty, Béatrice Ouin, Olivier Todd et Pierre Vanlerenberghe.

Mis à part l'abbé Robert Davezies, inclassable catholique de gauche, animateur du collectif « Échanges et dialogues » et co-fondateur du Secours rouge[645], sur un total de 51 témoins, près de la moitié, 23, sont maoïstes ; même si l'on retire les deux militantes féministes, Françoise Picq et Nadja Ringart, faisant partie du mouvement maoïste plus spontanéiste « Vive la Révolution » (VLR), nous avons une bonne vingtaine de témoins maoïstes prolongeant les 13 témoins de l'UEC,

[640] Romain Lecler, « La mue des "gaspilleurs de pellicule". Ou comment les cinéastes militants ont réhabilité la notion d'auteur (1968-1981) », *Raisons politiques*, n° 39, 2010/3, p. 29-61, p. 59.
[641] Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 1, *op. cit.*, p. 603-607.
[642] *Ibid.*, p. 598.
[643] Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 2, *op. cit.*, p. 660.
[644] *Ibid.*, p. 682-701.
[645] *Ibid.*, p. 192.

ce qui nous donne ¾ des 51 témoignages. Au-delà des parcours individuels comme ceux de Roland Castro ou Jean-Marc Salmon, c'est à un parcours de gauchisation auquel le lecteur est invité (de l'UEC à la Gauche prolétarienne en passant par l'UJC-ml, Union des Jeunesses Communistes – marxistes-léninistes) pour terminer sur une disqualification du gauchisme politique au profit du culturel. C'est le sens de l'épilogue du second tome, mais, dès le premier, des incursions des années 1980 apparaissent avec les fonctions d'alors d'anciens militants tirant des bilans plus que critiques, tel Philippe Barret, chargé de mission au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Éducation nationale, qui conclut en 1985 : « Mes années de militantisme ne m'ont servi à rien. […] De toute cette aventure, il ne reste rien. Rien[646] ». D'autres revendiquent cette stratégie, comme Jean-François Bizot qui crée *Actuel* avec Michel-Antoine Burnier et qui dit en 1987 : « Nous voulions casser le gauchisme politique, cet archaïsme qui mettait une camisole dans les têtes.[647] »

Et ce, malgré l'avertissement des auteurs en toute fin d'ouvrage :

> « Tous les soixante-huitards, il s'en faut, ne sont pas rédacteurs en chef, patrons de pointe ou conseillers d'État, mais professeurs, pionniers de la vie associative, animateurs culturels, permanents de comités d'entreprises.[648] »

Toujours dans le livre, les témoins des autres courants politiques sont marginalisés : deux libertaires, cinq trotskistes. Même concernant l'UNEF, seuls huit témoignages peuvent vraiment y être rattachés.

Déjà dans la composition du corpus des témoins, la série télévisée opère un rééquilibrage : les témoins maoïstes ne sont plus que dix et, si l'on ajoute ceux de l'UEC, cela fait quinze au total. Cela n'équivaut pas encore les 3 trotskistes, les 2 libertaires et les 2 militant·es de l'UNEF, mais, si l'on comptabilise le nombre d'apparitions, nous sommes presqu'à l'équilibre. Si l'on met à part les témoignages de Françoise Picq, portant uniquement sur le mouvement féministe, et de Jean-Paul Ribes, ne relevant pas entièrement du militantisme maoïste, ni même de « l'engagement » à l'UEC d'avant 1965-66, nous arrivons à 101 extraits de témoignages libertaires, trotskistes et UNEF (soit 55 trotskistes, 24 libertaires et 22 UNEF) et 110 extraits de témoignages maoïstes et UEC (soit 65 maoïstes et 45 UEC).

Une dernière précision sur l'utilisation des témoignages dans le livre et la série : l'entretien avec les auteurs, ou un des deux, est long ; pour la série, ce sont plusieurs séquences tournées en situation ou en studio, parfois avec deux témoins. Prisca Bachelet nous a confirmé que son premier entretien, avec Hervé Hamon, a duré plus de quatre heures alors que celui avec le réalisateur D. Edinger a consisté en plusieurs séquences-lieux[649].

---

[646] Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 1, *op. cit.*, p. 278.
[647] Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 2, *op. cit.*, p. 266.
[648] *Ibid.*, p. 660.
[649] Complément d'information de Prisca Bachelet, 23 février 2022.

Au-delà de ces grands équilibres idéologiques dans le choix des témoins, analysons les cercles sociaux et spatiaux de la mise en récit des documentaristes de *Génération*. Les quinze épisodes de la série traitent des années 1968 en France en les remettant dans un contexte international. La libération et les guerres coloniales, en Indochine et en Algérie, sont rappelées dans le premier épisode « L'engagement ». Les exemples cubain (épisode 5, « La fête cubaine ») et chinois (épisode 6, « La pro-Chine ») sont rappelés comme la guerre du Vietnam et la mobilisation contre cette guerre, à commencer aux États-Unis (épisode 7, « Berkeley-Saïgon-Nanterre »). L'après-68 traite aussi du coup d'État au Chili, de la « révolution des œillets » au Portugal[650] ou des dérives terroristes de la *Rote Armee Fraktion* en Allemagne ou des *Brigate Rosse* en Italie[651]. Toutefois, le cercle social dessiné par les témoins à qui la série redonne la parole reste limité aux étudiants et à certains étudiants, plutôt parisiens, plutôt littéraires et plutôt en grandes écoles.

La seule université non-parisienne évoquée et montrée est la faculté des lettres et sciences humaines de Nanterre et sa salle du conseil, où Daniel Cohn-Bendit raconte son occupation par « 122 » [en fait, 142] militant·es[652]. La Sorbonne fait l'objet d'une visite guidée par Prisca Bachelet[653] ou du récit *in situ* du meeting du 3 mai par Jean-Marcel Bouguereau[654]. L'École normale supérieure (ÉNS) de la rue d'Ulm et son « bassin aux Ernest » est présenté par Jacques Broyelle[655]. Mais, c'est surtout « le quartier » latin qui fait office de quartier général de cette « génération », Prisca Bachelet présentant, en plus de la cour de la Sorbonne, le balcon de l'UNEF rue Soufflot, le cinéma « Le Champo » tout en parvenant à glisser un mot sur le théâtre[656]. Le livre rappelle que M. Butel, Y. Janin et P. Goldman lui « servent de gardes du corps lorsqu'elle doit assurer la fermeture de la librairie, tard dans la nuit, place Paul-Painlevé », mais ses rééditions ne corrigent pas, malgré ses remarques à partir de la transcription, les « relents d'antisémitisme et d'Action française »[657]attribués à son père au lieu du premier compagnon de sa mère[658]. Les seules usines évoquées, à part la « grève exemplaire » des Lip à Besançon, sont les deux forteresses ouvrières de Renault à Boulogne-Billancourt et à Flins. Les autres luttes, féministes,

Figure n°10. – Carte de la France des années 1968, avec les villes évoquées.

650 Jean Lassave (réal.), *Génération*, épisode 14, « Larmes à gauche », 31', 1988.
651 Jean Lassave (réal.), *Génération*, épisode 13, « La tentation terroriste », 30', 1988.
652 Irène Richard (réal.), *Génération*, épisode 7, « Berkeley-Saïgon-Nanterre », 30', 1988.
653 Gérard Follin (réal.), *Génération*, épisode 3, « Le quartier », 30', 1988.
654 Michel Fresnel (réal.), *Génération*, épisode 8, « La commune étudiante », 30', 1988.
655 Irène Richard (réal.), *Génération*, épisode 6, « La ProChine », 30', 1988.
656 Gérard Follin (réal.), *Génération*, épisode 3, « Le quartier », *op. cit.*
657 Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 1, *op. cit.*, p. 193.
658 Témoignage complémentaire téléphonique de Prisca Bachelet, 23 février 2022.

antimilitaristes ou écologistes ne sont traitées que d'un point de vue national, à part quelques images du Larzac[659]. Dès le 8e épisode, « La commune étudiante », Alain Krivine précise qu'en mai 1968 on compte « 10 millions de travailleurs en grève quand même[660] ». Dans l'épisode suivant, « Paroles de mai », alors que des extraits du film *Octobre* de Sergueï Eisenstein sont insérés, des images d'archives nous donnent à entendre (et voir) un passage du discours de Jacques Sauvageot à l'extérieur de l'usine Renault de Billancourt. Alors que Jean-Marcel Bouguereau évoque les comités d'action de quartier où « il n'y a pas que des étudiants », alors que Prisca Bachelet et Liane Mozère insistent sur une parole et une « politique joyeuse » qui circulent quel que soit le statut social, où « les dites masses étaient là » et où l'on pouvait aller jusqu'à « raconter ses rêves », Nicole Linhart dit avoir « passé alors Mai 68 devant Citroën », l'usine de Javel, certes en discutant avec les ouvriers, mais toujours à l'extérieur[661]. L'épisode suivant, au titre-programme « La révolution introuvable », commence avec la candidature d'Alain Krivine pour la Ligue communiste aux présidentielles de 1969 lancée devant Renault-Billancourt qui s'est mis en grève « la première » en solidarité avec les étudiants, tire un bilan plus que négatif du mouvement d'établissement maoïste à travers l'expérience de Jean-Marc Salmon pour laisser Henri Weber conclure sur la leçon tirée de la manifestation contre le meeting d'Ordre nouveau et de la nouvelle dissolution de son mouvement trotskiste en 1973 : « Après le 21 juin, c'est la rupture avec l'action violente, […] avec tout l'héritage du mouvement étudiant et de la période soixante-huitarde »[662].

Cela nous amène à examiner la mise en récit choisie par Daniel Edinger et son équipe de réalisateur·es documentaristes : Gérard Follin (épisodes 1, 2 et 3), Françoise Prébois (4, 5 et 9), Irène Richard (6, 7 et 12), Michel Fresnel (8 et 15), Jean Lassave (11, 13 et 14). En plus du dernier épisode (« Vingt ans après ») co-réalisé avec M. Fresnel, D. Edinger co-réalise avec Gilles Nadeau, fils de l'éditeur, écrivain et critique littéraire Maurice Nadeau, le 10e épisode « La révolution introuvable ». Pour chaque épisode, sont mobilisées des archives audiovisuelles, voire cinématographiques, notamment avec le concours de recherchistes et de deux documentalistes de l'INA, mentionnées à chaque générique de fin : Annick Kleindienst et Sylvie Vedel ; à noter que des extraits de plusieurs films de Jean-Luc Godard sont insérés dans différents épisodes. Les fonctions de chaque témoin au moment de la diffusion de la série sont rappelées uniquement dans le générique de début ; ensuite, pour chaque apparition dans l'épisode, ce sont les études ou les responsabilités militantes des années 1968 qui sont sous-titrées. Certes, Régis Debray est conseiller d'État, J.-M. Bouguereau et M.-A. Burnier sont rédacteurs en chef, de *L'Événement du jeudi* et d'*Actuel*, mais P. Bachelet et André Sénik sont professeur·es, D. Cohn-Bendit, J.-P. Ribes, A. de

[659] Jean Lassave (réal.), *Génération*, épisode 11, « Mai… après », 29', 1988.
[660] Michel Fresnel (réal.), *Génération*, épisode 8, « La commune étudiante », *op. cit*.
[661] Françoise Prébois (réal.), *Génération*, épisode 9, « Paroles de mai », 35', 1988.
[662] Gilles Nadeau et Daniel Edinger (réal.), *Génération*, épisode 10, « La révolution introuvable », 30', 1988.

Gaudemar et J. Broyelle sont journalistes. À l'image de la liaison étudiants-ouvriers, il apparaît que la mise en récit se veut contradictoire.

Dans l'épisode consacré à la « tentation terroriste », si Olivier Rolin, alors « chef de la Nouvelle Résistance populaire », face aux évolutions allemande et italienne, « croit que c'est un drame que nous avons évité », D. Cohn-Bendit voit une double filiation anarchiste et maoïste dans le développement de la mouvance autonome en France qui est à l'origine d'« Action directe »[663]. Le dernier épisode « Vingt ans après » se veut un bilan réflexif sur l'héritage de 68 introduit par deux montages d'archives réalisés par M. Fresnel, l'un sur la dimension internationale (avec encore des extraits d'*Octobre* d'Eisenstein), l'autre sur la dimension nationale. Là, il ne s'agit même pas de mettre en scène une contradiction, mais d'afficher un pluralisme interprétatif allant du retour à l'individualisme et à la conversion au bouddhisme (J.-P. Ribes) au rejet des « renégats » qui « vont à la soupe » et à la proclamation de « l'actualité de la révolution » (A. Krivine), celui-ci se disant « content d'apparaître comme un ringard ». Pour L. Mozère, « les traces de mai sont lisibles encore aujourd'hui » et « on peut toujours bricoler, expérimenter ». J.-M. Bouguereau considère être « resté fidèle à des valeurs » et avoir « changé son espérance révolutionnaire en espérance démocratique ». Le président de SOS-Racisme, Harlem Désir, veut sauver « l'esprit moins l'emballage », moins « le vernis idéologique ».

La mise en récit contradictoire peut même opposer un témoignage et des archives audiovisuelles. C'est l'épisode « La commune étudiante » qu'il nous faut analyser un peu plus précisément. Michel Fresnel a choisi de prendre comme fil conducteur le film de Jacques et Pierre Prévert, *L'affaire est dans le sac* (1932) : commençant par la réplique « Oh, je m'ennuie… » qui fait allusion à l'article de Pierre Viansson-Ponté dans *Le Monde* du 15 mars 1968, l'épisode se termine par l'appel à la grève générale au lendemain de la « nuit des barricades » avec la réplique « l'affaire est dans le sac, imbécile », le générique de fin débutant par la dédicace « aux frères Prévert ». Dès le début, le témoignage de J.-M. Bouguereau, dans la cour de la Sorbonne, est confronté à sa prise de parole le 3 mai 1968 et à son propre avertissement : « Il y a des mythes dans l'histoire ». Les premières manifestations, toujours plus massives, « exaltent » D. Cohn-Bendit. Henri Weber, de nouveau sur le « Boul'Mich », résume la stratégie adoptée lorsque le cortège du 10 mai 1968 arrive dans « le quartier » : « assiégions les assiégeants ». D. Cohn-Bendit se souvient de cette nuit, « une des nuits où j'ai le plus travaillé de ma vie ». Et, alors que son appel à la « grève générale de protestation[664] » est juste rappelé dans le livre, dans cet épisode de la série, il est confronté au propre son de sa voix sur les radios à l'issue de la nuit d'affrontement avec les forces de l'ordre : « j'appelle tous les syndicats, au-dessus de toute divergence, de lancer un appel à la grève générale de solidarité aux

[663] Jean Lassave (réal.), *Génération*, épisode 13, « La tentation terroriste », *op. cit.*
[664] Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 1, *op. cit.*, p. 487.

étudiants ». Il se rappelle : « Je crois, je me rappelle, j'ai dit s'il reste un brin de conscience à la gauche… ». Le mouvement de mai-juin 1968 est-il surtout un mouvement social ou politique ? La mémoire et les archives ne disent pas tout à fait la même chose. Le documentariste a fait le choix de proposer les deux interprétations.

C'est là que nous mesurons le poids mémoriel des années 1968 et celui du régime de mémorialité de cette commémoration des vingt ans. Après la (première) fin de la gauche au pouvoir (élections législatives de mars 1986, avec une première cohabitation entre un président de gauche et un premier ministre de droite), c'est bien l'héritage d'un tel mouvement qui est alors questionné. L'intervention d'Harlem Désir, pour SOS-Racisme, dans le livre comme dans la série, permet un pas de côté et une remise en perspective du retour critique de la société par rapport à tout mouvement de jeunesse :

> « Le cynisme, on peut aussi le trouver du côté de ceux qui effectivement ont [re]tourné leur veste. Même s'ils sont une minorité, ils sont parfois redoutables, en disant "Mais, écoutez les gars, ça fait vingt ans qu'on en a fini avec ça… C'est de la rigolade, vous finirez bien par vous intégrer à la société et comme nous par renoncer à tout idéal".[665] »

Nous y entendons un autre son de cloche que dans le livre où nous pouvons lire, par exemple :

> « À l'évidence, maints soixante-huitards se sont sentis plus à l'aise sous le dernier gouvernement Mauroy, ou sous celui de Laurent Fabius, que sous le règne de la gauche triomphante, nationalisatrice et revancharde. Si l'on interroge les uns et les autres, c'est là moins un signe d'assagissement, d'inclination pour la modération libérale, qu'une exaspération fortement enracinée devant l'incantation impuissante et la rodomontade démagogique.[666] »

Cette première analyse de campagne, enquête sur une enquête orale, vingt ans après le mouvement, montre des différences, au moins dans la constitution du corpus de témoins et dans la mise en récit, entre les documentaristes de la série télévisée et les auteurs du livre *Génération*. Ainsi, la série télé et son usage des témoignages atténue le premier régime de mémorialité des années 1968, pourtant formaté principalement par le livre éponyme.

II.2.b. Une campagne dans six pays coordonnée par Ronald Fraser

Ronald Fraser est un historien britannique connu pour ses histoires orales et notamment pour *Blood of Spain*[667], son histoire orale de la guerre civile espagnole. En 1988, avec huit autres

[665] Michel Fresnel et Daniel Edinger (réal.), *Génération*, épisode 15, « Vingt ans après », 25', 1988.
[666] Hervé Hamon, Patrick Rotman, *Génération*, tome 2, *op. cit.*, p. 668.
[667] *Blood of Spain : An Oral History of the Spanish Civil War* (1979). Voir aussi : Ronald Fraser, Jim Kelly, « An Interview with Ronald Fraser », *Oral History*, vol. 8, n° 1, 1980, p. 52–57.

auteur·es, il publie *1968 : A Student Generation in Revolt*. L'historien Jean-Pierre Rioux, pourtant déjà critique en 1989, salue la « bonne surprise » :

> « Une bonne surprise vint en effet de cette quête de témoignages d'anciens acteurs disséminés de par le monde, diligentée par un bon spécialiste de l'investigation au magnétophone, Ronald Fraser, qui dépassa sans peine en intensité les exercices de style confraternels, très "post" et passablement égocentrés, orchestrés naguère par Dany Cohn-Bendit en personne. Autour de l'auteur de *Blood of Spain* fut creusée sans a priori, grâce au témoignage oral, cette "histoire impalpable de Mai 68" qui mêlait l'individuel et le collectif ;[668] »

En 2008, il reprend cette partie – et d'autres – dans son article pour *Le Débat*, y compris cette note de bas de page : « On en attend avec impatience une traduction [669]».

En plus du travail des sociologues D. Bertaux, B. Le Wita et D. Linhart pour le cas français, de celui de l'historienne L. Passerini pour l'Italie et de celui de R. Fraser pour l'Irlande du Nord, signalons que ce dernier s'est aussi occupé directement de la Grande-Bretagne, que la République fédérale d'Allemagne a été traitée par le politiste Jochen Staadt et l'historienne Annemarie Tröger et que les États-Unis l'ont été par les historiens Bret Eynon et Ronald Grêle, qui dirige le département d'histoire orale de Columbia University de 1982 à 2000 et est élu président de l'OHA en 1988. Cette même année, ces deux derniers préfacent une édition américaine augmentée du même ouvrage.

Les différentes histoires nationales sont mélangées pour les prodromes comme pour les conséquences des mouvements de 1968-69, mais, pour ces phases d'intense mobilisation et contestation, des chapitres et sous-chapitres traitent spécifiquement des configurations nationales. Le 5e chapitre a pour titre « Les mouvements défient l'ordre établi » et a un premier sous-chapitre intitulé « Le Mai français » (p. 203-230) et un second « Irlande du Nord et Italie » (p. 231-260).

Cette recherche collective a commencé en 1982[670], mais la campagne de collecte de témoignages a eu lieu en 1984 et 1985[671] et a produit 250 « histoires de vie d'une durée de 2 à 10 heures[672] » : comme l'écrit Luisa Passerini dans son « éditorial » du numéro spécial du *Mouvement social* consacré aux « Mémoires et histoires de 1968 » : deux tiers de ces entretiens « ont été en partie employés dans le livre cité, mais le matériel directement utilisé n'est même pas le dixième de celui qui a été recueilli[673] ». Dans l'annexe recensant les témoins, nous en comptons 194 pour l'ensemble des six pays concernés. Ce travail de mémoire, cette mise en récit scientifique est bien menée à

[668] Jean-Pierre Rioux, « À propos des célébrations décennales du mai français », *art. cité*, p. 56. Rioux, 2008, p. 10.
[669] *Idem*, note 5. Jean-Pierre Rioux, « L'événement-mémoire. Quarante ans de commémorations », *art. cité*, p. 10 et note 48, p. 18.
[670] Luisa Passerini, « Peut-on donner de 1968 une histoire à la première personne ? », *Le Mouvement Social*, n° 143, avril-juin 1988, p. 3–11, p. 8 (trad. Marie-Thérèse Giraud).
[671] *Idem* et Daniel Bertaux, Danièle Linhart, et Beatrix Le Wita, « Mai 1968 et la formation de générations politiques en France », *Le Mouvement Social*, n° 143, avril-juin 1988, p. 75–89, p. 75 (note 1).
[672] *Idem* et Michelle Zancarini-Fournel, « Le cas italien », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie. Lettre d'information n° 7*, introduction à l'exposé de Luisa Passerini, séance du 10 avril 1995, 22 p., p. 12-14.
[673] Luisa Passerini, « Peut-on donner de 1968 une histoire à la première personne ? », *art. cité*, p. 8.

partir d'archives orales, mais seule l'édition et l'équipe américaines précisent que les entretiens sont déposés au département d'histoire orale de Columbia « où, éventuellement, ils seront mis à disposition d'autres pour des lectures alternatives » (p. 8).

Pour chacune des trois campagnes que nous voulons disséquer, nous analyserons, comme pour la série télévisée *Génération*, la composition du corpus de témoins, les cercles sociaux et spatiaux, puis la mise en récit adoptée par les actrices et acteurs de ce travail de mémoire.

Commençons donc par le cas français et, plus particulièrement, le choix des témoins. Dans l'annexe générale de l'ouvrage, nous comptabilisons 24 témoins pour la France (p. 393-400) alors que les trois sociologues français évoquent une quarantaine de témoignages dans leur article du *Mouvement social* déjà cité[674] : nous sommes dans la proportion des 2/3 utilisés mentionnée par L. Passerini. Parmi ces 24 témoins, seulement 19 apparaissent. Les six absents sont : Prisca Bachelet, Pierre Bringuier, Nadia Lacroix, Bertrand Marie, Benny Levy, Angélique Pinto. Si nous prenons l'exemple de Prisca Bachelet déjà évoqué, sa seule citation est mobilisée pour montrer, un peu avant dans l'ouvrage, les pratiques exceptionnelles de la soirée elle-même exceptionnelle du 22 mars 1968 : ayant une idée lors de l'assemblée des 142 occupant·es, elle la suggère à D. Cohn-Bendit qui lui dit « "Vas-y, dis-le nous toi-même" […] Je n'avais jamais expérimenté quelque chose comme ça avant dans les groupes gauchistes – il n'y avait que les leaders qui parlaient » (p. 189). Mis à part le militant lycéen Maurice Najman, la militante de l'UEC Françoise Routhier, le militant catholique René Bourrigaud et les deux sociologues, Pierre Félix et Michel Wieviorka, parmi les 14 cités dans le sous-chapitre « Le Mai français » aux appartenances politiques clairement identifiées, les trois grands courants idéologiques de l'extrême-gauche étudiante sont représentés de manière équilibrée : 6 maoïstes, 5 libertaires et 3 trotskistes. D'autant plus que le nombre de militant·es mentionnés plus de deux fois est plus important pour ces deux derniers courants – nous reprenons le lettrage de l'analyse de *Génération* : Anne Querrien (L) apparaît 3 fois, Lily Métreaux (T) 4 fois, Henri Weber (T), 7 fois ; et Daniel Cohn-Bendit apparaît au moins 12 fois. Mentionnons enfin que, si l'UNEF ou le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup), « le syndicat des enseignants d'université » (p. 205 et 208), apparaissent, ce n'est jamais à travers des témoins dont ce serait l'appartenance principale.

Analysons les cercles sociaux et spatiaux de la mise en récit des trois sociologues français. Le cercle social est toujours celui de la contestation étudiante, même si ni les enseignants, ni les ouvriers, ni même les lycéens ne sont ignorés. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que nos chercheurs semblent établir une hiérarchie entre contestations étudiante et lycéenne :

« Pendant et après la grève, les lycéens réunis au sein des Comités d'action lycéens (CAL) ont

[674] Daniel Bertaux, Danièle Linhart, et Beatrix Le Wita, « Mai 1968 et la formation de générations politiques en France », *art. cité*, p. 75 (note 1).

> porté leurs idées sur la réorganisation du système lycéen bien plus loin que les étudiants. Le rôle du lycée dans la société, la nécessité d'adapter l'enseignement et les matières à la vie réelle, la question des examens et des notes – le lycée peut-il exister sans eux ? – ces problèmes, et bien d'autres, font l'objet de débats animés. Rien qu'à Paris, plus de trois cents rapports sur la réforme des lycées ont été rédigés au cours des deux dernières semaines de mai. » (p. 221)

D'autant plus que, lorsque que le témoin de référence, D. Cohn-Bendit, retourne à Nanterre, après le 13 mai, il « constate que la principale préoccupation des étudiants est de savoir si les examens finaux doivent avoir lieu. "C'est une véritable déception. La pression pour la tenue des examens était très forte. Nous avons été surpris de voir que les assemblées étaient toutes centrées sur cette question. Nous n'avions pas grand-chose à dire à ce sujet, nous n'avions pas d'alternative politique à proposer" » (p. 217). Sur la contestation étudiante en tant que telle, nous ne retrouvons dans la mise en récit des trois sociologues que l'assemblée générale quotidienne de la Sorbonne et les multiples débats politiques dans les facultés, alors que ce sont bien plus de 300 rapports, motions, comptes rendus de réunions de commissions qui abordent les réformes universitaires nécessaires. Comme dans *Génération*, les usines Renault de Billancourt et Flins sont évoquées, mais aussi l'usine Berliet à Lyon, une usine de métallurgie de la région parisienne approchée par Anne Querrien, celles de Gennevilliers ou les garages d'autobus parisiens où interviennent les militants maoïstes Yves Clément et André Liber. Concernant la marche des étudiants de la Sorbonne sur Billancourt, le 17 mai, H. Weber

> « se souvient de ce qui s'est passé lorsque les étudiants ont atteint l'énorme usine. "Nous avons constaté que toutes les grilles en fer, toutes les portes avaient été verrouillées par le syndicat pour 'éviter les provocations'." La CGT, dirigée par les communistes, avait publié des tracts avertissant les travailleurs de ne pas fraterniser avec les étudiants. "Pourtant, de nombreux travailleurs sont sortis pour nous parler. Ils étaient amicaux, […]. Nous nous attendions à ce qu'ils nous donnent des conseils sur la direction à donner au mouvement. Au lieu de cela, nous avons découvert qu'ils nous demandaient des conseils !" » (p. 218-219)

Si nous citons ce témoignage inséré dans la mise en récit des trois sociologues, c'est qu'il permet de nuancer le refus « ouvrier » de laisser entrer les étudiants dans l'usine.

Les cercles spatiaux sont beaucoup plus diversifiés, au-delà de la Sorbonne et de Nanterre. Alors que l'usine Sud-Aviation est la première à se mettre en grève avec occupation après la journée de grève générale du 13 mai, le témoignage de Jean Breteau permet d'évoquer les actions antérieures de l'AGE de Nantes : la direction de celle-ci a été prise par des anarcho-situationnistes depuis l'automne précédent et s'est illustrée notamment dans l'action contre le préfet le 13 mai (p. 216-217). L'évocation de la « Commune de Nantes » et de son « Comité central de grève » fournit

l'occasion de parler des « nouveaux comités » et de leurs actions dans d'autres régions : Angers et la transformation du théâtre en « maison du peuple » avec le témoignage de René Bourrigaud, ingénieur alors en formation à l'École supérieure d'agriculture d'Angers ; à partir des témoignages de la lycéenne Claire Auzias et de Françoise Routhier, Lyon et l'action des CAL comme la manifestation du 24 mai qui, là aussi, est violente, aboutissant à ce qu'un camion « écrase à mort un policier » (p. 220-221 et 224-225).

Cela nous amène à examiner la mise en récit choisie par les trois sociologues. Comme eux-mêmes l'écrivent, dans *Le Mouvement social*, « [l]es textes rédigés par chacune des équipes ont été condensés et "fondus ensemble" par l'écrivain et spécialiste d'histoire orale Ronald Fraser[675] ». La mise en récit se veut factuelle et part des témoignages, même si des remises en contexte sont pertinemment insérées ; toutefois, aucune note de bas de page, aucune référence à des archives, de la littérature secondaire, voire de la presse, si ce n'est la bibliographie « sélective » et générale par pays à la fin de l'ouvrage (p. 390-392). R. Fraser joue son rôle de coordination en ajoutant quelques dimensions comparatives à cette « apogée du 68 étudiant » (p. 203) :

> « Aussi importants et militants que soient devenus les mouvements aux États-Unis, en Allemagne de l'Ouest et en Italie, ils n'avaient pas mobilisé une proportion aussi importante de la population pour rejeter le régime lui-même. Ce n'est qu'en Irlande du Nord qu'un petit mouvement étudiant soudain, cinq mois après Paris, a précipité quelque chose de semblable » (p. 207).

Les trois sociologues, eux, à partir des témoignages recueillis, ont établi la chronologie des faits et même fait apparaître certains souvent oubliés, comme la constitution d'un Comité de liaison étudiants – ouvriers – paysans (CLEOP) et son mode d'action (p. 228-229). Daniel Bertaux a ici, très probablement, mobilisé sa propre mémoire, puisqu'il a participé à la création de ce CLEOP[676]. Cela n'empêche pas les auteur·es de se laisser emporter par le lyrisme de certains témoins et ou de certaines situations. À propos de la « nuit des barricades », du 10 au 11 mai 1968, les auteur·es citent D. Cohn-Bendit qui dit : « Cette nuit m'a rendu à jamais optimiste vis-à-vis de l'histoire. Pour l'avoir vécue, je ne pourrai jamais dire : "Cela n'arrivera jamais"... » (p. 212). Et, décrivant la grève générale et généralisée, les sociologues écrivent : « Même les aiguilles de certaines horloges publiques sont retirées, dans un geste qui rappelle ce qui se serait passé pendant la Commune de Paris un siècle plus tôt » (p. 222). Toutefois, ces trois sociologues ont ressenti la nécessité de participer au numéro spécial du *Mouvement social* coordonné par L. Passerini[677] : celles-là et celui-

[675] Daniel Bertaux, Danièle Linhart, et Beatrix Le Wita, « Mai 1968 et la formation de générations politiques en France », *art. cité*, p. 75 (note 1).
[676] Témoignage de Daniel Bertaux, recueilli le 14 février 2017 par l'auteur.
[677] Daniel Bertaux, Danièle Linhart, et Beatrix Le Wita, « Mai 1968 et la formation de générations politiques en France », *art. cité.*

là décortiquent les processus de formation d'une génération politique et affirment qu'il n'y a pas une, mais deux générations. Et, selon M. Zancarini-Fournel, ils « avancent un certain nombre d'hypothèses fécondes : 1968 et les années suivantes ont contribué à « l'affaiblissement du contrôle social et la reconnaissance de plus de droits », ils s'insurgent contre l'hypothèse de « la montée de l'individualisme », thèse présentée par Lipovetsky et reprise par Ferry et Renaut, mais soulignent « le renforcement d'idées collectives spécifiques » et, dans une note, distinguent « l'individualisme agressif et carriériste de l'individualisme hédoniste »[678].

C'est, enfin, l'évolution, ou plutôt la stabilité du régime de mémorialité des années 1968 avant la commémoration des vingt ans que nous pouvons ici mesurer. Revenons à l'appel à la grève générale de D. Cohn-Bendit au lendemain de la « nuit des barricades » : si, dans la série *Génération*, il croit se rappeler avoir fait cet appel « s'il reste un brin de conscience à la gauche… », là, il est beaucoup plus proche de l'extrait d'archives radiophoniques auquel le documentariste l'a confronté. « Si, cette fois, le mouvement syndical ne l'appelle pas, ai-je ajouté, cela signifie qu'il n'est plus du côté du peuple » (p. 214). Comme le note Luisa Passerini, le « fait d'avoir demandé ces témoignages il y a plusieurs années déjà nous a mis à l'abri du ton commémoratif aujourd'hui dominant et de l'optique excessivement finalisée des réminiscences actuelles, immédiatement liées aux médias, avec des tons superficiels, polémiques et à scandales.[679] »

« Dans deux autres pays seulement, l'Irlande du Nord et l'Italie, les mouvements étudiants ont contribué à catalyser d'autres groupes sociaux dans des actions remettant sérieusement en cause l'ordre existant. » C'est ainsi que Ronald Fraser commence le second sous-chapitre consacré à l'Irlande du Nord, qu'il a traité lui-même comme la Grande-Bretagne, et à l'Italie, fruit de l'enquête et de la mise en récit de Luisa Passerini.

Passons au cas irlandais du Nord, pour lequel R. Fraser a assuré, en plus de la coordination de l'ensemble, l'enquête et la mise en récit. Analysons le corpus de témoins, les cercles sociaux et spatiaux, puis la mise en récit adoptée pour pouvoir apprécier la réelle polyphonie de cette histoire orale en fonction de la chronologie du 68 irlandais du Nord (*cf.* annexe n°2). Le conflit armé larvé nord-irlandais dure jusqu'au processus de paix de 1998. Aussi, le régime de mémorialité de 1988 est-il marqué par ce climat de « guerre civile » inter-confessionnelle, une « conflagration qui, sous une forme très différente, se poursuit encore aujourd'hui » (p. 231), une « histoire inachevée ». À propos de Bernadette Devlin, figure-clé de ce mai nord-irlandais, R. Fraser précise : « Douze ans plus tard, en 1981, elle a elle-même survécu de justesse à une tentative d'assassinat par des extrêmistes protestants ; des hommes armés ont tiré sur elle et son mari, les blessant tous les deux » (p. 247).

[678] Michelle Zancarini-Fournel, « Les interprétations de Mai 68 : approche historiographique », *art. cité*, p. 17.
[679] Luisa Passerini, « Peut-on donner de 1968 une histoire à la première personne ? », *art. cité*, p. 8.

Abordons, plus particulièrement, le choix des témoins. Dans l'annexe générale de l'ouvrage, nous comptabilisons 9 témoins pour l'Irlande du Nord, appelée aussi l'Ulster (p. 393-400) : ils sont, ici, dans ce sous-chapitre, tou·tes utilisé·es. Toutes et tous sont membres de *People's democracy* (PD), mouvement étudiant créé lors de la mobilisation, catholiques ou protestants, même si certains, comme Michael Farrell, font aussi partie des jeunes socialistes, plutôt trotskisants, et d'autres, comme Bernadette Devlin (épouse McAliskey), n'ont pas d'engagements antérieurs. Le premier, M. Farrell, compare *Free Derry* et *Free Belfast* à plusieurs références bolchéviques : « Nous avions lu des articles sur les barricades à Paris au XIX^{e} siècle et en Russie en 1905, mais ici, elles étaient érigées dans les rues ouvrières de Falls » ; « Se retrouver dans une situation de double pouvoir comme celle-là, où l'armée et la police britanniques ne venaient pas dans nos rues, était un développement étonnant. On avait lu que des choses comme ça se passaient en Russie en 1917, mais ça se passait dans nos propres rues » (p. 245, 246). Le nombre de citations est le plus important pour ces deux militant·es (10 et 20), mais sont aussi cité·es au moins deux fois : Paul Arthur, Anne Devlin, Jeff Dudgeon, John Grey, Henry Patterson.

Analysons les cercles sociaux et spatiaux de cette mise en récit historienne britannique. Le cercle social est encore et toujours celui de la contestation étudiante, parfois lycéenne. À partir de la principale université d'Ulster, la *Quenn's university of Belfast* (QUB), qui compte 4000 étudiant·es, dont un cinquième de catholiques, partent des marches pour Belfast, mais aussi pour Derry, la deuxième ville par la population d'Irlande du Nord. La question de l'égalité des droits entre catholiques et protestants permet au mouvement étudiant d'interpeller l'ensemble de la société nord-irlandaise et de sortir de l'enceinte universitaire.

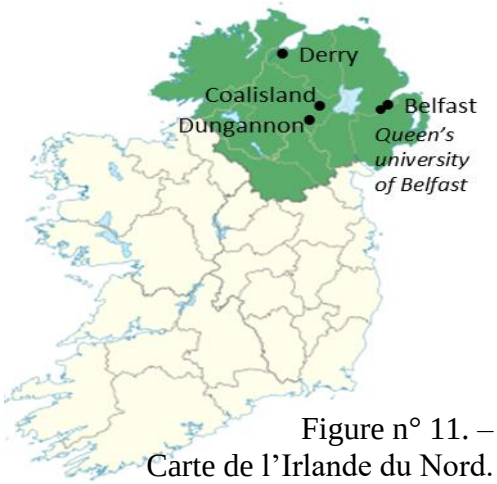

Figure n° 11. – Carte de l'Irlande du Nord.

Pour ce qui est de la mise en récit de R. Fraser, elle se veut, là encore, factuelle, partant des témoignages, enrichie de remises en contexte et sans référence, si ce n'est la bibliographie par pays à la fin de l'ouvrage (p. 390-392). L'historien oral R. Fraser y renforce la dimension récit de vie en rappelant l'itinéraire des deux *leaders*, M. Farrell et B. Devlin : le premier issu d'une famille catholique d'Irlande du Sud, la seconde « fille d'un charpentier aux sympathies républicaines et d'une mère issue de la classe moyenne inférieure, tous deux décédés » (p. 237, 235). C'est une histoire orale qui se veut écrite de l'intérieur du mouvement étudiant, y compris lorsque M. Farrell décide, avec d'autres, de refaire une réunion pour voter la *long march*, parce que la première, « dans une faculté très fortement protestante et très apolitique », c'est « comme jouer un match à l'extérieur » (p. 238) ; et B. Devlin se souvient avoir « été élevée avec l'histoire orale, non seulement de l'Irlande mais aussi de [sa]

propre région » (p. 235). La comparaison avec le cas français, comme avec le mouvement des droits civiques aux États-Unis, vient aussi de témoignages, comme celui de Paul Arthur qui trouve que le « romantisme était fort - on disait que l'atmosphère était comme celle de la Sorbonne » (p. 233), même si R. Fraser fait lui-même des comparaisons comme celle de la *long march* avec « la "nuit des barricades" à Paris : le moment suprême de la confrontation des étudiants avec la violence du régime qui, à son tour, a catalysé d'autres forces sociales et organisations politiques - et, ce faisant, a finalement fait perdre au mouvement étudiant son rôle dominant » (p. 238). Il enrichit son récit d'autres remises en contexte, comme celle-ci sur les marches, principale action du 68 irlandais :

> « La question des marches n'est pas sans signification confessionnelle en Irlande du Nord, où chaque année l'Ordre d'Orange démontre publiquement la suprématie des protestants sur la minorité catholique dans une série de parades et de marches célébrant la victoire de Guillaume d'Orange sur le roi catholique Jacques II à la bataille de la Boyne en 1690. Le PD avait prévu de traverser des zones fortement protestantes sur son chemin vers Derry » (p. 237).

L'auteur poursuit sa comparaison avec le cas français. « Comme en France, il s'est avéré très difficile de traduire la force sociale en force politique ». Il nous montre comment « *People's Democracy* s'est définitivement détachée de sa base étudiante initiale » (p. 241-242), mais, sans la souligner, il nous montre également une grande différence : alors que l'on retrouve la même aspiration à la démocratie directe (B. Devlin à propos du « comité sans visage » : « Nous étions un comité directeur qui n'avait aucun pouvoir - le *summum* de la démocratie ! ») et que le mouvement en France répond à l'annonce du président De Gaulle « élections, pièges à cons », le PD présente des candidat·es aux élections législatives anticipées et recueille plus de 27% des voix dans les 8 circonscriptions où elle s'est présentée (p. 234, 241). Alors que la manifestation parisienne du 8 mai 1968 ignore le parlement, le PD a appelé, le 24 octobre, à occuper le parlement de Stormont. Avec la plus grande majorité anti-Unioniste, B. Devlin est élue, à 21 ans, dans la plus grande circonscription d'Irlande du Nord, Mid-Ulster. Et c'est à travers la mémoire de sa jeune sœur, Anne, lycéenne de 16 ans, que cette membre du « comité sans visage » sort de l'anonymat pour déclarer une des marches à la police : « Et puis, tout d'un coup, je me souviens que cette voix extraordinaire, […] La voix est allée jusqu'au toit et est revenue : "Monsieur le président, je suis orpheline, je n'ai rien à perdre. Je vais donner mon nom..." C'était extraordinaire parce que cela a fait taire tout le monde dans une réunion d'égos et de politiques extraordinaires » (p. 234-235). Dans cette mise en récit factuelle, on en sait davantage sur *Free Derry,* et l'action de B. Devlin, et *Free Belfast ,* et la reprise en mains par les républicains de l'IRA : Anne Devlin, la sœur de Bernadette, se fait réprimander par « le commandant républicain » « parce que je portais une robe. Un ordre avait été donné pour que les filles portent des pantalons » (p. 246) ; est aussi réprimandé un militant ayant affiché un poster du Che à la « radio libre », où John Grey a fait « des sermons nocturnes en

prétendant être le révérend Ian Paisley [le leader protestant extrémiste] sur des sujets tels que le devoir de tous les protestants de peindre chaque brin d'herbe en Irlande en orange ou sur les dangers pour les troupes britanniques d'accepter une tasse de thé d'un catholique » (p. 245-246).

Au vu du régime de mémorialité d'alors, en Irlande du Nord, Ronald Fraser conclut par une sorte d'auto-critique collective :

> « Nombreux sont les membres de PD qui, après août 1969, ont eu le sentiment que l'"irresponsabilité" de leur propre organisation était à l'origine d'une situation qui avait échappé à tout contrôle. Jeff Dudgeon, le membre protestant de la PD qui s'était considéré comme un révolutionnaire derrière les barricades de Belfast, se sentait "personnellement responsable et coupable du monstre que nous avions créé". […]
>
> Bien qu'à la fin de l'année 1971, la PD apportait un "soutien critique" aux Provos [IRA provisoire], Farrell, le leader de la PD, pensait que même à cette époque, une grande partie de la population protestante "était prête à admettre que les choses avaient mal tourné et qu'elles devaient changer". La lutte armée, selon lui, n'aurait pas dû commencer. »

Dans le cas italien, Luisa Passerini, historienne orale qui a publié, en 1984, *Torino operaia e fascismo. Una storia orale* et qui s'est déjà intéressée à l'histoire sociale de la ville de Turin à travers la « mémoire orale »[680], est dans une approche plus problématisée, que ce soit dans la composition de son corpus de témoins, les cercles sociaux et spatiaux traités, puis la mise en récit adoptée. Si L. Passerini part aussi de la contestation étudiante, elle travaille sur l'essor de la subjectivité dans ces années 1968[681] et s'intéresse, dans *1968 : A Student Generation in Revolt*, au mouvement de solidarité consciente et contradictoire avec les ouvriers. Mais il nous faut, au préalable, rappeler le contexte historique du 68 italien (*cf.* annexe n°3). Dès le début des années 1960, encore plus en 1967, une agitation universitaire se développe, avec parfois des occupations. Cela se renouvelle et se généralise en mars-avril 1968, puis s'étend aux usines lors de l'« automne chaud » de 1969. Pour L. Passerini, les années 1968 italiennes vont « au moins jusqu'en 1973 (occupation de la Fiat Mirafiori) », voire jusqu'au « mouvement des jeunes de 1977 ». Pour Michelle Zancarini-Fournel, elles devraient inclure les « années de plomb »[682], qui, de l'attentat de la piazza Fontana (Milan, 12 décembre 1969) au début des années 1980, en passant par l'assassinat d'Aldo Moro par les Brigades rouges le 9 mai 1978 ou l'attentat terroriste de la gare centrale de

---

[680] Stuart Woolf, « Luisa Passerini Torino operaia e fascismo. Una storia orale », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 43e année, n° 3, 1988, p. 688-690.

[681] Luisa Passerini, *Storia e soggettività: le fonti orali, la memoria*, Scandicci, La nuova Italia, 1988, 226 p. ; *Autoritratto di gruppo*, Firenze, Giunti, 1988, 231 p. ; *Autobiography of a Generation: Italy, 1968*, Middletown, Wesleyan University Press, 1996, 182 p., préface de Joan Wallach Scott (trad. Lisa Erdberg).

[682] Luisa Passerini, « Le cas italien », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie. Lettre d'information n° 7*, séance du 10 avril 1995, 13 p., p. 2, 8.

Bologne faisant 85 morts le 2 août 1980, comptabilisent 690 attentats, faisant 362 morts[683]. Comme pour l'Irlande du Nord, le régime de mémorialité des années 1968 en 1988 est marqué par ce climat de guerre civile, mais L. Passerini considère que la mémoire « directe et indirecte », voire « souterraine » du *sessantotto* se trouve aussi dans les mouvements de jeunes et d'étudiants postérieurs à 1968 (1977, 1985, 1990) qu'elle qualifie de « mouvements de mémoire », reprenant certaines pratiques et rejetant certaines notions (comme *barone*, c'est-à-dire mandarin)[684].

Concernant le choix des témoins, dans l'annexe générale de l'ouvrage, nous comptabilisons 20 témoins pour l'Italie (p. 393-400). Luisa Passerini a, en fait, pu recueillir ou faire recueillir une soixantaine de témoignages dans le cadre de cette recherche internationale, mais aussi dans le cadre de son enquête menée, grâce à l'aide financière du CNRS italien, sur « Sources écrites et sources orales pour l'histoire du passé récent : mouvements sociaux et politiques et formes de culture de base à Turin de 1950 à la fin des années 1970 »[685]. Parmi ces 20 témoins, seulement 9 apparaissent. Les 11 absent·es sont : Fiorella Farinelli, Agnese Gatti, Gene Guerrero, Paolo Hutter, Eliana Minicozzi, Guido Morbelli, Franco Piperno, Marco Rostan, Franco Russo, Silveria Russo, Anna Trautteur ; en plus de celles et ceux de Turin, deux militant·es sont de Pise (F. Farinelli, F. Piperno) et de Rome (M. Rostan, F. Russo), un·e de Trente (A. Gatti), Gênes (G. Guerrero) et Naples (E. Minicozzi). Parmi les témoins cité·es au moins deux fois, deux sont de Rome (Piero Bernocchi, Federico De Luca Comandini), une de Milan (Franca Fossati) ; Giuseppe Di Gennaro, cité une seule fois, est de Naples. Luigi Bobbio, Laura Derossi, Guido Viale, Marco Revelli et Elsa Gili sont de Turin, ces deux dernier·es étant les plus cité·es, l'un trois fois, l'autre six fois. Deux autres militants turinois sont cités une fois sans apparaître dans le récapitulatif de fin de volume : l'étudiant Peppino Ortoleva et l'ouvrier trotskiste Rocco Papandrea (p. 250, 252).

Analysons les cercles sociaux et spatiaux de la mise en récit de l'historienne orale italienne. Le cercle social est toujours celui de la contestation étudiante, mais orienté vers un mouvement conscient et contradictoire de solidarité avec les ouvriers ; ce sont donc des trajectoires militantes que nous suivons, à partir du mouvement étudiant, de la Ligue ouvriers-étudiants, formée à Turin au printemps 1968 et auto-dissoute à la fin 1968, vers l'Assemblée travailleurs-étudiants et *Lutta continua* (La

Figure n° 12. – Carte de l'Italie, avec les villes citées soulignées.

[683] Guido Crainz, « Du "Mai rampant" aux "années de plomb", le cas italien », Geneviève Dreyfus-Armand, *Les Années 68. Un monde en mouvement. Nouveaux regards sur une histoire plurielle (1962-1981)*, Paris, Syllepse, 2008, 440 p., p. 149-162.

[684] Luisa Passerini, « Le cas italien », *art. cité*, p. 7-8.

[685] Luisa Passerini, « Le mouvement de 1968 comme prise de parole et comme explosion de la subjectivité : le cas de Turin. », *Le Mouvement Social*, n° 143, avril-juin 1988, p. 39-74, p. 40, note 3 (trad. Anne-Marie Aymard).

lutte continue), organisation opéraïste passant à la lutte armée en 1972. Du point de vue géographique, même si Turin reste la scène principale, sont évoquées aussi les situations à Rome, Naples et Milan, sachant que Turin partage avec Trente et Pavie un renouvellement des contestations alors que Rome, Naples et Milan restent traditionnelles.

La mise en récit de Ronald Fraser, intégrant les éléments de Luisa Passerini, reste factuelle et tient compte, là aussi, du régime de mémorialité : « le sentiment de guerre civile s'est nettement renforcé lorsque, en décembre 1969, l'explosion d'une bombe dans une banque de Milan a tué dix-sept personnes et en a blessé quatre-vingt-huit » (p. 257). Il établit toujours des comparaisons et des mises en perspective :

> « lorsque la crise politique est devenue aiguë, comme en France et en Irlande du Nord, les mouvements étudiants n'ont trouvé aucun moyen de reprendre l'initiative politique. Sous la contre-offensive de l'État et l'ombre de la guerre civile, leurs organisations non éprouvées et non testées ont perdu du terrain face aux organisations traditionnelles - syndicats, parti communiste, mouvement républicain - qui offraient un rempart éprouvé » (p. 260).

Luisa Passerini, plus intéressée par une mise en récit problématisée, publie le chapitre central de son *Autoritratto di gruppo* dans le numéro spécial du *Mouvement social* qu'elle dirige avec, en plus, « l'apparat critique[686] » : au-delà des témoignages, elle cite également des documents d'archives de militants, conservés encore chez eux (Luigi Bobbio, Diego Marconi) ou dans des centres d'archives spécialisés comme le Centro Studi Piero Gobetti (fonds Marcello Vitale) ou, à Turin, la Fondation Vera Nocentini (fonds Vittorio Rieser) et l'Institut Gramsci (fonds Agosti). Elle y détaille, à partir du cas turinois, tous les éléments de « communication explosive » (termes repris de Maurice Blanchot) de la subjectivité et de crise de la « déférence », notamment les différentes occupations du Palais Campana, siège des facultés littéraires de l'Université de Turin, les *Bullettini* avec la rubrique *L'anti-Stampa* et les différentes commissions (comme « école et société » ou « pédagogie du désaccord »)[687]. Et elle y revendique une certaine idée du travail de mémoire :

> « La mémoire raconte avec des couleurs vivantes de l'expérience vécue... Ce qui m'intéresse par contre, ce n'est ni la couleur du récit ni sa fidélité à la vie. Ce qui me séduit est la volonté de la mémoire de créer une histoire d'elle-même, qui est à la fois moins et plus que l'histoire sociale.[688] »

Plus globalement, cette histoire orale des contestations étudiantes des années 1968 est peu et mal perçue. Malgré les appels répétés à la traduction de Jean-Pierre Rioux, l'ouvrage coordonné par

---

[686] *Ibid.*, p. 39, note 1.
[687] *Ibid.*, p. 44, 50.
[688] Luisa Passerini, *Autobiography of a Generation: Italy, 1968*, op. cit., p. 23. Cité et traduit par Robert Gildea, « La génération française de 1968 : points de vue personnel et politique », *L'Amuse-Bouche : La revue française de Yale. The French-Language Journal at Yale University*, vol. 1, n° 1, 2010, p. 39-48, p. 40.

Ronald Fraser, *1968. A Student Generation in Revolt*, reste encore inédit en France et plusieurs contributeurs en donnent d'autres mises en récit dans le numéro spécial du *Mouvement social*. Mais plus encore, dans la revue *Oral History*, Joanna Bornat, qui, pourtant, commence sa note de lecture par un hommage appuyé à Ronald Fraser, y compris dans son expérience personnelle de l'année 1968 (en Allemagne de l'Est), affiche sa déception dès le deuxième paragraphe ; la déception est d'autant plus forte que l'« on pourrait presque dire que l'histoire orale d'aujourd'hui est un produit de 68 ». J. Bornat conteste le choix de ne pas assez parler de la place des ouvriers dans les mouvements ; et de pointer R. Papandrea, le seul ouvrier cité qui n'apparaît pas dans la liste récapitulative en fin d'ouvrage. Enfin, le non-croisement avec d'autres types de sources est une autre critique, « le témoignage oral [étant] davantage un accessoire qu'une source principale »[689].

Pour le premier régime de mémorialité des années 1968 que nous avons dégagé, celui des 20-30 ans, nous avons donc pu analyser deux types de campagnes de collecte d'archives orales, celle menée par les documentaristes de la série télévisée *Génération* et celle des chercheur·es de l'ouvrage coordonné par Ronald Fraser, *1968. A Student Generation in Revolt*, notamment pour les cas français, irlandais du Nord et italien. À travers la composition du corpus de témoins, les cercles sociaux et spatiaux traités et la stratégie de travail de mémoire adoptée en fonction du régime de mémorialité, nous avons pu dégager trois types de mise en récit : contradictoire pour les documentaristes de *Génération*, factuelle pour les chercheur·es anglais et français de *1968. A Student Generation in Revolt* et problématisée pour la chercheure italienne. La préoccupation de la conservation (sans parler du classement, ni de la communication) de ces archives orales n'a jamais même été évoquée. Vingt ans plus tard, avec un nouveau régime de mémorialité d'institutionnalisation croissante, la donne change-t-elle ?

II.3. Trois campagnes, encore vingt ans après

En 2008, pour le quarantième anniversaire de 68, de nombreuses initiatives ont été prises tant par des chercheur·es que par des archivistes ou des documentaristes. De plus en plus d'acteurs et d'actrices de ce travail de mémoire n'ont pu connaître le mouvement de mai-juin 1968, ou alors très jeunes : cette extériorité au mouvement facilite le travail de mémoire. Jan Assmann a théorisé le « seuil critique » des 40 ans, « seuil au-delà duquel la mémoire collective commence à s'estomper »[690], mais aussi la « transition de la mémoire communicative à la mémoire culturelle qui voit les "témoins" assurer la consolidation de ce qu'ils considèrent comme la version correcte du

[689] Joanna Bornat, « Review of *A Student Generation in Revolt*, by R. Fraser ». *Oral History*, vol. 16, n° 2, 1988, p. 75-76.
[690] Jan Assmann, « Collective Memory and Cultural Identity », *New German Critique*, n° 65, 1995, p. 125-133.

passé[691] ». Nous analyserons, en plus des différentes dimensions de chaque campagne, l'impact des différents régimes de mémorialité. Nous cartographierons, socialement et géographiquement, les différentes mémoires collectives des années 1968. Denis Peschanski, « au sein des "régimes de mémorialité" de la Seconde guerre mondiale et de la Shoah, [...] distingue [...] des mémoires fortes et des mémoires dominantes, des mémoires faibles et dominées »[692]. À ces entre-chocs de mémoires, que Chris Reynolds a analysés pour les cas français et nord-irlandais, nous essaierons de proposer un autre schéma interprétatif à partir d'entrelacs, d'intersections inscrivant les trajectoires individuelles dans l'entrecroisement de mémoires collectives.

Pour chaque type d'acteur, nous avons choisi d'analyser en profondeur une campagne particulière, toujours à travers la composition du corpus de témoins, les cercles sociaux et spatiaux traités et la stratégie de travail de mémoire adoptée pour en dégager le type de mise en récit. Là encore, pour les configurations nord-irlandaise et italienne, il nous faudra mettre à l'épreuve le second régime de mémorialité du cas français pour en mesurer les ressemblances et les différences.

II.3.a. Une campagne de chercheur·es : *Around 1968*

De 2007 à 2011, le projet *Around 1968 : Activism, Networks, Trajectories* a réuni 14 chercheur·es internationaux et collecté 500 témoignages oraux pour 14 pays d'Europe, dont la France, l'Irlande du Nord et l'Italie. Des ateliers se sont tenus à Oxford, en 2007, à Roskilde (Danemark), en 2008, à Prague, en 2009, et à Madrid, en 2010. En 2013, il a abouti à l'ouvrage collectif *Europe's 1968. Voices of revolt*[693] coordonné par deux chercheurs anglais et une chercheure danoise, Robert Gildea, James Mark et Anette Warring. R. Gildea s'est occupé du corpus des témoins pour la France et il a bien tiré les leçons des deux campagnes du vingtième anniversaire en réinterrogeant certain·es des mêmes militant·es : « Mon approche de la génération de 1968 en France souligne l'importance de la subjectivité et la mémoire si importante pour Passerini et Portelli[694] ». L'enjeu de la conservation des archives orales, qui plus est nativement numériques, a été rapidement éprouvé :

> « La base de données originale des entretiens et le site web ont été détruits par un crash de serveur peu après son lancement. Ces archives ont été minutieusement reconstituées et mises à disposition par Laura Jimenez-Aguado, de la faculté d'histoire de l'université d'Oxford.[695] »

[691] Chris Reynolds, *Sous les pavés… The troubles. Nothern Ireland, France and the European Collective Memory of 1968*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2014, 227 p., p. 191.
[692] Florence Descamps. *Témoignages, histoire et mémoire : la fécondité du concept de mémorialité*, *op. cit.*, p. 3.
[693] Robert Gildea, James Mark et Anette Warring (ed.), *Europe's 1968. Voices of revolt*, Oxford, Oxford University Press, 2013, 382 p.
[694] Robert Gildea, « La génération française de 1968 : points de vue personnel et politique », *art. cité*, p. 40.
[695] https://around1968.history.ox.ac.uk/ (consulté le 17 avril 2022).

Sur le même site Internet de l'Université d'Oxford, seuls 18 entretiens, tirés du cas français, sont librement accessibles au public, les autres n'étant accessibles qu'aux universitaires.

Dans le cadre de cette enquête collective, Chris Reynolds, jeune historien qui vient alors de soutenir sa thèse, a constitué le corpus irlandais du Nord et il a eu « l'impression qu'[il] n'avait pas vraiment exploité les entretiens autant qu'[il] le voulait et c'est pour cela[696] » qu'il a décidé d'écrire le livre *Sous les pavés… The troubles*[697], sorti en 2014. Dans cet ouvrage, il a voulu confronter ce 68 au cas français, après avoir travaillé sur les *Memories of May'68* et le « consensus commode » français[698]. Cet historien se revendique de l'histoire orale qui lui permet de « découvrir les histoires oubliées[699] » et adopte une mise en récit identique pour les deux cas : prélude, étincelle, propagation, sommet, point d'inflexion, élection.

À partir de témoignages recueillis par R. Gildea pour l'enquête générale, C. Reynolds a retravaillé le cas français. Dans l'annexe générale de l'ouvrage collectif, nous comptabilisons 42 témoignages pour la France, dont cinq de couples[700] ; il faut ajouter quatre témoignages qui ne sont pas mentionnés dans cette annexe, mais sont disponibles sur le site Internet du projet[701]. Parmi ces 46 témoins, C. Reynolds en a retenu 14, auxquels il faut adjoindre Yves Chotard qui n'est pas mentionné dans l'ouvrage collectif, mais figure parmi les 18 témoignages mis en ligne ; deux autres témoignages sont totalement inédits, ceux de Françoise Barret-Ducrocq (Paris, 2008) et de Benjamin Stora (Paris, 6 juin 2007). Mis à part le militant lycéen Romain Goupil, le militant catholique nanterrois Patrick Viveret, l'artiste Dominique Grange, les militants enseignants Alain Geismar et Jean Lecuir, parmi les 13 cité·es aux appartenances politiques clairement identifiées, les trois grands courants idéologiques de l'extrême-gauche étudiante sont représentés de manière déséquilibrée : 7 maoïstes, 4 libertaires et un seul trotskiste, qui plus est lambertiste, à savoir B. Stora. Le nombre de plus de trois citations par militant·e rééquilibre quelque peu le rapport entre les deux premiers courants – nous reprenons toujours le lettrage de l'analyse de *Génération* : Anne Querrien (L) apparaît 9 fois, Prisca Bachelet (L) 8 fois, Jean-Marc Salmon (M) et Jean-Pierre Le Dantec (M) 4 fois. Mentionnons enfin que, si le SNESup apparaît, c'est à travers A. Geismar qui en est le secrétaire général, mais qui, pendant le mouvement, se rapproche du Mouvement du 22 Mars et participe à la création de la Gauche prolétarienne.

Analysons les cercles sociaux et spatiaux de la mise en récit construite par C. Reynolds. Le cercle social est toujours celui de la contestation étudiante, même si ni les enseignants, ni les ouvriers, ni

[696] Entretien avec Chris Reynolds, recueilli par l'auteur le 30 avril 2021, 59'35''-59'45''.
[697] Chris Reynolds, *Sous les pavés… The troubles*, *op.cit.*
[698] Chris Reynolds, *Memories of May'68. France's Convenient Consensus*, Cardiff, University of Wales Press, 2011, 189 p.
[699] Entretien avec Chris Reynolds, *op. cit.*, 1h09'55''-1h10'05''.
[700] Robert Gildea, James Mark et Anette Warring (ed.), *Europe's 1968. Voices of revolt*, *op. cit.*, p. 343-348.
[701] En tout 18 témoignages : https://around1968.history.ox.ac.uk/publicly-available-interviews (consulté le 17 avril 2022).

même les lycéens ne sont ignorés. Mais, même dans les racines et prolégomènes du mouvement, les réalités étudiantes et universitaires ne sont qu'effleurées, notamment dans cet extrait du témoignage de Jean-Marc Salmon qui évoque l'UNEF qui « va rentrer dans une période, poussée par les gens qui ont milité pour la paix en Algérie et qui va être de critiquer de l'université. [...] Et à travers la critique de l'université tu as une critique de la société[702] ». Ce témoignage pouvant être consulté intégralement sur le site du projet *Around 1968,* on entend que J.-M. Salmon ne fait que des allusions à son rôle dans l'UNEF, à la tête de l'AGE de Rennes et de la tendance appelée structuriste [703]. Les usines Renault de Billancourt et Flins sont toujours évoquées, mais, concernant la première usine occupée, Sud-Aviation, près de Nantes, c'est là encore à travers le président de l'AGE de Nantes, proche des libertaires, Y. Chotard, qu'elle est évoquée :

> « c'est le lendemain que la première usine a été occupée en France avec Sud-Aviation. [...] Sud-Aviation a été mis en grève par les trotskistes et anarchistes de FO [Force Ouvrière], qui étaient avec nous dans la rue contre la Préfecture la veille. [...] Il y avait beaucoup de visites au piquet de grève de Sud-Aviation, c'était assez sympa, il faisait beau, c'était dans tout à fait cette ambiance de discussion soixante-huitarde, il y en avait sur les places en ville et puis il y en avait aussi dans certaines entreprises ou usines occupées, en fac de lettres aussi beaucoup.[704] »

Seule citation d'Y. Chotard dans ce récit, le tropisme estudiantin aurait pu être évité, puisque le témoignage d'Yves Rocton a aussi été recueilli et cité par R. Gildea[705], mais la logique de C. Reynolds est alors plus d'établir les faits du « récit dominant » du mai français.

Les cercles spatiaux sont restreints à Paris, au-delà de la Sorbonne, et Nanterre. Nantes n'est évoquée qu'à travers l'usine Sud-Aviation, alors que le témoignage de Jean Breteau a lui aussi été recueilli et cité par R. Gildea[706].

Cela nous amène à analyser plus en profondeur la mise en récit choisie par C. Reynolds. Elle se veut factuelle et part des témoignages, même si des remises en contexte sont pertinemment insérées, avec notes de bas de page et références à la littérature secondaire. La date de recueil et les initiales du témoignaire sont stipulées pour chaque témoignage à la première citation. La chronologie courte, du 21 mars au 30 juin 1968, est mise en scène en six actes et le « sommet » est la manifestation parisienne du 24 mai où l'escalade de la violence est à son comble avec l'incendie de la Bourse, que C. Reynolds choisit de montrer avec le témoignage de J.-M. Salmon « qui emmène le cortège qui brûle la Bourse » (p. 41).

---

[702] Chris Reynolds, *Sous les pavés… The troubles, op.cit.,* p. 21.
[703] https://figshare.sds.ox.ac.uk/articles/media/Interview_with_Jean-Marc_Salmon/13643651 (consulté le 17 avril 2022).
[704] Chris Reynolds, *Sous les pavés… The troubles, op.cit.,* p. 36.
[705] Robert Gildea, James Mark et Anette Warring (ed.), *Europe's 1968. Voices of revolt, op. cit.,* p. 346 et 379.
[706] *Ibid.,* p. 343 et 370.

C. Reynolds part de ce « récit dominant » pour non seulement accentuer le contraste avec les réalités régionales du mai français, mais aussi pour démontrer le refus, chez certains témoins et acteurs, de ce premier régime de mémorialité que nous avons qualifié de culturalo-générationnel.

Ayant déjà travaillé sur Mai 68 à Brest, C. Reynolds recueille, à Rennes, le 24 janvier 2005, le témoignage de Bernard Boudic, un des dirigeants de l'AGE de Brest, y compris sur sa réception des différentes commémorations des années 1968 :

> « c'est les manifestations des étudiants au Quartier Latin qui dominent ou on revient toujours sur Cohn-Bendit, Sauvageot, Geismar qui représentent tous les manifestants de 68. [...] Dans les célébrations anniversaires je regrettais que ce soit Paris qui absorbait toutes les études, c'est Paris, Paris, Paris, et je ne me suis pas reconnu dans ce qui a été dit à l'époque sur les événements. Ça m'est un peu étranger. Je ne me suis pas reconnu là-dedans » (p. 136).

Face à un tel régime de mémorialité qui « fausse » les faits et les événements, qui fait que « la petite chose qu'on a fait est absente », certain·es y trouvent une motivation pour témoigner, d'autres, comme B. Boudic, préfèrent y renoncer :

> « Lorsqu'on voit dans les médias, 68 c'est plutôt la chienlit, il me semble. C'est pour ça que je préfère - et je crois qu'il y a d'autres comme moi - ne pas en parler, de laisser parler, parce qu'il y aurait trop de choses à expliquer, trop de choses qui ne seraient pas comprises. Je pense que c'est un peu difficile. On vit dans un monde très différent, il faudra tout reprendre à la base pour expliquer, faire comprendre et le poids des idées dominantes est trop fort - ça me dépasse. » (p. 141-142).

C. Reynolds nous présente le récit dominant du mai français comme le 68 « par excellence », tellement dominant qu'il rebute des témoins qui pourraient pourtant apporter des éléments pour un autre récit.

Si nous analysons, à présent, la mise en récit du 68 nord-irlandais par C. Reynolds, nous sommes au cœur de sa stratégie d'acteur du travail de mémoire en tant qu'historien et, qui plus est, en tant qu'historien oral. C'est bien lui qui a choisi son corpus de témoins, c'est lui qui a recueilli ces témoignages et c'est lui qui les a exploités pour écrire une histoire, qui se veut autre, du 68 en Ulster. Dans l'annexe générale de l'ouvrage collectif, nous ne comptabilisons que 11 témoignages pour l'Irlande du Nord[707], mais, pour son ouvrage, il en ajoute 10 de plus (p. 203-204). Ces 21 témoins permettent à C. Reynolds d'assurer une réelle polyphonie de cette histoire orale et « chorale ». Mis à part le militant enseignant Kevin Boyle, qui pourrait tout à fait être classé parmi les militants de la PD (*People's democracy*), nous ne comptabilisons que huit témoignages de cette extrême-gauche étudiante. Les plus cité·es, parmi ceux-ci, sont Paul Arthur (21 fois), Bernadette Devlin, épouse McAliskey (12 fois), le couple Brid et Gerry Ruddy (11 fois chacun·e) et Joseph

[707] *Ibid.*, p. 343-348.

Mulheron (6 fois) ; plus de la moitié n'a pas témoigné auprès de Ronald Fraser, vingt ans plus tôt. C. Reynolds redonne la parole à la modérée et non-violente NICRA qui a organisé les premières marches pour les droits civiques. Différents cercles concentriques se constituent autour d'un noyau, souvent membre du Parti social-démocrate et travailliste, qui, à l'image du mouvement aux États-Unis, met en place des actions de désobéissance civile comme celle du jeune député Austin Currie, qui, le 20 juin 1968, squatte un logement social de Caledon refusé à des familles catholiques, ou comme la première marche du 24 août 1968, avec Denis Haughey ou Ivan Cooper. James McGarvey se souvient : « Coaslisland à Dungannon, oui, vous voyez, les gens oublient que c'était la première ». Et Dermie McClenaghan de même : « il y a l'influence américaine, la foule, je pense que c'était la première fois qu'elle était chantée en Irlande du Nord, la foule a chanté *We Shall Overcome* » (p. 53). Autour de ce dernier, militant à Derry, un deuxième cercle s'organise, avec Eamonn McCann, Aidan McKinney et Fionnbarra O'Dochartaigh, pour produire ce que C. Reynolds appelle « l'étincelle », à savoir la marche du 5 octobre 1968. D. McClenaghan rappelle pourquoi ils ont voulu faire partir la marche du Waterside, à majorité protestante/unioniste :

> « nous avons discuté et j'ai dit que nous devrions commencer par Waterside. J'ai dit ça parce que je pensais que si nous le faisions du côté de Derry, cela semblerait sectaire. Oh ma naïveté [...]. Je voulais que ce soit une marche, une marche de la classe ouvrière [...]. Nous aurions ignoré les protestants si nous ne l'avions pas fait. Je me souviens avoir pensé que, c'est pourquoi il a été décidé de marcher sur le pont » (p. 56).

C'est la répression de cette marche, à laquelle participent des étudiant·es comme P. Arthur, M. Farrell ou B. McAliskey, qui entraîne une mobilisation des étudiant·es contre les brutalités policières, qui manifestent, le 9 octobre.

D'autres cercles, qui prennent plus ou moins leurs distances avec la NICRA, sont remis à jour par C. Reynolds : le parti communiste avec Edwina Stewart ou le *Sinn Fein* avec Francie Brolly (p. 77 et 50).

Le « sommet » du mouvement nord-irlandais est, pour C. Reynolds, la marche du 30 novembre interrompue par la police par crainte d'affrontement avec les unionistes : le Premier ministre O'Neill propose une trêve. Le « point d'inflexion » est, malgré cet appel et une première réunion de la PD, l'organisation de la *long march* le 1er janvier 1969, de la QUB vers Derry, en passant par le pont Burntollet. C. Reynolds reconstitue les manœuvres internes au sein de la PD pour décider cette marche, avec, tout d'abord, le témoignage de P. Arthur :

> « Les étudiants ont voté contre la marche à une écrasante majorité, je crois. Ce que nous, les jeunes socialistes, avons fait, je le dis maintenant avec un sentiment de honte, c'est attendre les vacances de Noël et convoquer une autre réunion, car nous savions que tout le monde serait rentré chez soi, sauf les irréductibles, et nous avons obtenu une majorité. »

Et, comme l'écrit, l'historien oral, « la version d'Arthur a été confirmée par Mulheron » :

> « Vous voyez, les réunions du DP comptaient peut-être 100 à 200 personnes, c'est pourquoi elles duraient 5 heures parce que tout le monde voulait parler. Mais Farrell s'est arrangé, parce qu'il n'y avait aucune constitution, si quelqu'un convoquait une réunion, on l'appelait une réunion du DP, il n'y avait pas de président, pas de bla bla bla [...]. Donc Farrell le machiavélique, il a convoqué une réunion pendant les vacances de Noël [...] donc en gros avec 20 personnes à la réunion la Longue Marche a été votée, et c'est tout » (p. 71).

La chronologie un peu moins courte que le Mai-Juin français *stricto sensu*, du 5 octobre 1968 au 24 février 1969, est, là aussi, mise en scène en six actes, se terminant sur l'impossibilité d'éviter la spirale de la violence comme l'exprime le témoignage d'Austin Currie :

> « Il était devenu parfaitement évident que la campagne des droits civiques devait être intégrée au Parlement. Que les jours de son efficacité dans les rues étaient comptés et que, logiquement, les deux choses auraient dû aller de pair. Une activité non-violente dans les rues avec une représentation radicale et au niveau de Stormont [...] Mais en 69, bien sûr, il y a eu le mois d'août, août 69, quand cela s'est effectivement terminé » (p. 81).

La bataille du Bogside, en août 1969, fait plusieurs morts, enclenche un engrenage qui ne commence à prendre fin que 25 ans plus tard et éclipse tout le mouvement des droits civiques. Le choix élargi des témoins permet bien de redécouvrir cette histoire oubliée. Deux acteurs et témoins sont parmi les plus cités : Austin Currie (16 fois), Denis Haughey (14 fois).

Si nous analysons les cercles sociaux et spatiaux de cette mise en récit historienne irlandaise, le cercle social n'est plus restreint à celui de la contestation étudiante et à la principale université d'Ulster, la *Quenn's university of Belfast* (QUB). Les marches traversent l'Irlande du Nord.

Mais, la mise en récit de C. Reynolds n'est pas que factuelle, partant des témoignages. Elle intègre aussi une comparaison avec le mai français et comprend, voire dégage les dynamiques du changement de régime de mémorialité, faisant suite au processus de paix de 1998. Dès 1974, P. Arthur décrit le mode d'organisation de la PD comme « sorbonnesque » (p. 154, note 21[708]) et l'influence directe des affiches du mai français sur le PD est établie grâce au témoignage de J. Mulheron qui est venu à Paris en juin 1968 (p. 110). Et surtout, dans l'analyse des différentes mémoires collectives nationales des années 1968, C. Reynolds en arrive à développer un schéma de plusieurs mémoires dominantes ou dominées, voire occultées, des années 1968. Reprenant l'expression des « barons de la mémoire[709] » de Daniel A. Gordon, il reconstitue la phase de formation de toute mémoire collective qui se base sur une « communauté de mémoire » d'ancien·nes ; or, « les participants nord-irlandais n'ont tout simplement pas formé une communauté

[708] Voir aussi Paul Arthur, *The People's Democracy*, Belfast, p. 20.
[709] Daniel A. Gordon, « History at Last? 1968–2008 », *art. cité*, p. 336.

de mémoire avec la même force, la même voix ou les mêmes objectifs » (p. 180). Puis, il décrypte le processus de « collectivisation » de la mémoire :

> « La nécessité de trouver un récit commun et partagé implique inévitablement l'élimination des complexités, car les domaines qui présentent des différences marquées entre les localités sont écartés afin de garantir la construction d'un récit consensuel » (p. 132).

Dans le cas français, C. Reynolds y voit un consensus né d'un « groupe restreint d'anciens étudiants gauchistes basés à Paris [qui] a dominé la façon dont l'histoire de la France de 68 a été racontée » et d'une volonté gouvernementale voulant éviter toute réapparition du « spectre de *Mai 68* » cité en introduction (p. 139). C'est ce « paradigme français » qui s'impose comme récit consensuel pour toute l'Europe de 1968 : « principalement considéré comme un moment positif où les nations concernées ont connu un changement bienvenu et nécessaire » (p. 180).

Le 68 nord-irlandais est le « point de départ du cauchemar » et « l'après 1968 en Irlande du Nord a été, à court terme, extrêmement tendu et progressivement violent, ce qui a fait ressortir et accentué les différences communautaires et confessionnelles. À la lumière de ces circonstances, la difficile aspiration de groupes tels que la NICRA et la PD à construire une sorte de consensus non confessionnel et intercommunautaire est devenue impossible » (p. 173-174). Ce n'est que le processus de paix, « le contexte post-troubles », qui change la donne. Après le premier cessez-le-feu de l'IRA, le 31 août 1994, c'est le 10 avril 1998 qu'est signé l'accord avec le Premier ministre britannique Tony Blair et son homologue irlandais, Bertie Ahern, avec la participation active de l'administration américaine Clinton. L'accord a été accepté, par le référendum du 22 mai, par les deux populations irlandaises (Nord et Sud). L'IRA déclare sa guerre terminée en 2005. Ce nouveau contexte peut entraîner une « réévaluation de moments importants, fondateurs ou d'événements passés » (p. 190) ; c'est le cas pour certains militants de la NICRA, comme D. Haughey :

> « Il y avait une autre motivation pour ceux d'entre nous qui ont mené le mouvement des droits civiques : si nous ne nous engagions pas dans une forme de commémoration, d'autres le feraient et toute la période serait déformée pour correspondre à l'époque actuelle [...]. Eh bien, il y a ceux qui sont d'avis que : "Nous avons essayé la voie pacifique, nous sommes descendus dans la rue, nous avons protesté et nous avons été chassés de la rue, alors quelle autre option avions-nous que de prendre les armes ?" Ce n'est pas comme ça que ça s'est passé, et je serais donc réticent à permettre à des gens qui n'étaient pas impliqués et qui, en fait, ricanaient et se moquaient de gens comme nous, de reprendre l'héritage de tout cela, dans lequel ils n'ont joué aucun rôle à l'époque, et je serais réticent, et je pense que nous le serions tous, à permettre que l'histoire soit réécrite afin de servir un agenda actuel plutôt que de servir la vérité et de représenter l'histoire [...]. Par conséquent, [...] certaines personnes du *Sinn Fein* nous ont tous accusés de faire partie d'un complot du SDLP [Parti social-démocrate et travailliste] visant à

s'approprier l'héritage du mouvement des droits civiques, mais je pense que l'absurdité de cette accusation a conduit à sa disparition rapide » (p. 194).

De même pour F. O'Dochartaigh :

« [des membres] du Mouvement des droits civiques veulent mettre leur histoire en ordre, ils veulent qu'elle soit enregistrée de leur point de vue, il était très important de l'avoir, d'avoir la radio et la télévision, des journaux très importants pour nous afin d'avoir clairement une ligne de démarcation, si c'est le bon mot à utiliser, entre ce qu'était le Mouvement des droits civiques et ce qu'étaient les 30 dernières années de la guerre d'usure, ce sont deux choses différentes » (p. 197).

Du côté des ancien·nes de *People's Democracy*, libérés « des chaînes de la menace imposée par l'époque des Troubles, ainsi que du sentiment de culpabilité et de responsabilité qui a contraint beaucoup d'entre eux à garder le silence, les activistes sont maintenant clairement plus disposés à se manifester et à raconter leurs histoires et leurs expériences ». C'est le cas de P. Arthur qui se souvient avoir refusé des entretiens à deux reprises :

« Je me souviens avoir été contacté par une chaîne de télévision à l'occasion de l'anniversaire de Burntollet, il y a très longtemps. Ils voulaient m'interviewer sur le pont Burntollet et j'ai refusé catégoriquement. Et j'ai refusé par peur. Je ne voulais pas attirer l'attention sur moi [...]. Soit le 20e, soit le 25e, on m'a demandé deux fois. J'ai été demandé par deux, l'un RTE pensait faire quelque chose et l'autre était je pense UTV et les deux fois j'ai dit "Non" » (p. 199-200).

Jusqu'à l'accord de 1998, le climat de guerre civile larvée empêche une approche apaisée de ces mémoires du 68 nord-irlandais, alors que, les 4 et 5 octobre 2008, le *Guildhall* de Derry peut accueillir une conférence internationale sur les droits civiques marquant les 40 ans de la marche de la rue Duke de 1968[710] en présence de la présidente irlandaise Mary McAleese. Au vu du nouveau régime de mémorialité, les différentes mémoires collectives ont droit de cité et Joe Mulheron, ancien militant de la PD qui tient le bar *Sandino's* à Derry, a accueilli d'autres initiatives :

« j'ai donné un concert ici pour commémorer le 5 octobre et une nuit musicale. Nous avions 10 artistes, nous avons eu une soirée magnifique. Nous avions 300 personnes ici. Ensuite, nous avons eu la conférence qui a été incroyablement intéressante et qui a connu un grand succès. 200 personnes ici et là, peut-être plus. Une journée formidable, formidable » (p. 196).

C. Reynolds cartographie ainsi l'absence de l'Irlande du Nord du concert des nations contestatrices des années 1968 en Europe, lors du premier régime de mémorialité, puis son intégration lors du second régime, à l'occasion du 40e anniversaire et après la finalisation du processus de paix.

[710] Site web de la conférence http://www.nicivilrights.org/events/international-civil-rights-conference-derry-4-5-october-2008/ (consulté le 24 avril 2022).

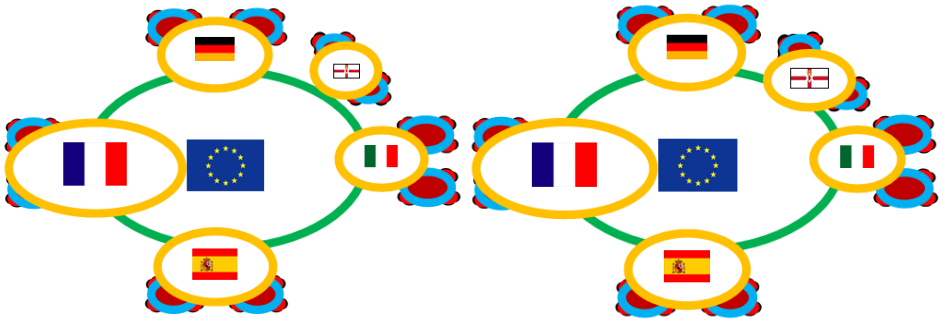

Figures n° 13 et 14. – Évolution de la place de l'Ulster dans la mémoire collective européenne de 68, avant et après l'accord de 1998 (d'après C. Reynolds).

Une fois les tensions apaisées, le travail de mémoire a pu être mené à bien (commémorations et travaux historiques) et, même si le 68 français reste le récit dominant et écrase les autres récits nationaux, le 68 nord-irlandais ne fait plus bande à part et a voix au chapitre.

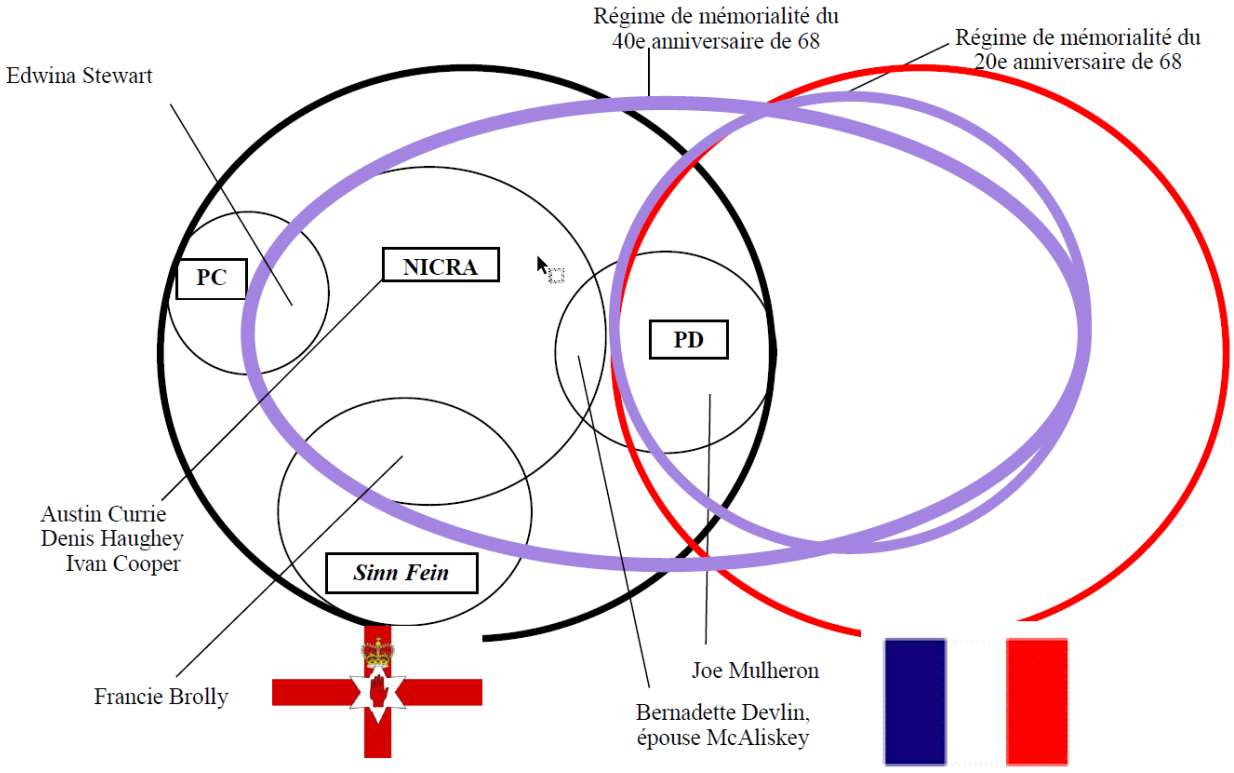

Figure n° 15. – Cartographie franco-irlandaise des deux régimes de mémorialité des années 1968.

En ayant détaillé le cas nord-irlandais dans le travail de C. Reynolds, il nous apparaît comme le fruit d'entre-chocs de mémoires. Sa mise en récit est problématisée et mémorielle, voire fait de ces évolutions des mémoires collectives une problématique. Nous voudrions amender son schéma interprétatif à partir d'entrelacs, d'intersections, inscrivant les trajectoires individuelles dans l'entrecroisement des mémoires collectives. Dans ce nouveau schéma, quelques trajectoires individuelles apparaissent dans le cercle irlandais du Nord, soit dans le cercle de la NICRA, soit à l'intersection de celui-ci et des cercles du PC, du *Sinn Fein* ou du PD, soit à l'intersection de ce

dernier cercle et du grand cercle français. Joe Mulheron symbolise ce nouveau régime de mémorialité d'institutionnalisation, d'officialisation (et d'internationalisation) croissante(s) : ayant nourri son engagement étudiant de la rentrée 1968 des images (et notamment des affiches) de son voyage à Paris en juin 1968, 40 ans plus tard, il préfère ne pas participer au 40e anniversaire officiel avec la présidente irlandaise et accueillir, dans son bar, plusieurs commémorations alternatives.

Le cercle temporel du premier régime de mémorialité, marqué par le prisme culturaliste et générationnel, mais aussi par la guerre civile irlandaise, peut inclure un peu de PD nord-irlandaise qui correspond au cercle social et topographique de la QUB. Vingt ans plus tard, ce cercle temporel s'élargit pour devenir ellipse en comprenant les autres mémoires collectives du 68 nord-irlandais. La mise en récit scientifique de C. Reynolds, non seulement reflète cet élargissement de la focale mémorielle, mais elle a aussi et surtout joué un rôle actif dans cette mise au jour de ce 68 ignoré jusque-là qui intègre le 68 européen d'*Around 68*, pourtant beaucoup plus large que celui de *1968. A Student Generation in Revolt*.

Cette première analyse de campagne dans le nouveau régime de mémorialité des années 1968, enquête sur une enquête orale quarante ans après le mouvement, montre l'impact de ce nouveau régime sur un collectif de chercheur·es (et, en particulier, Chris Reynolds) dans la constitution du corpus de témoins, dans le choix des cercles sociaux et spatiaux et dans la mise en récit.

Tout en étant factuelle et problématisée, la mise en récit de C. Reynolds intègre la mémoire et l'évolution des régimes de mémorialité des années 1968 comme objets de recherche.

II.3.b. Une campagne d'archivistes ? *La memoria dell'Universita* de Trente

La campagne de collecte d'archives orales de Giovanni Agostini, Andrea Giorgi et Leonardo Mineo porte sur les années 1968 à l'université de Trente en Italie, un « laboratoire, là au milieu des montagnes, alors qu'à Milan [ou Turin] c'était tout autre chose[711] » : « après avoir pensé faire le Nanterre italien, ils se sont rendus compte, avec une certaine difficulté, de ce qu'était l'environnement du Trentin, à tel point que la plupart d'entre eux ont quitté Trento pour se rendre immédiatement à Milan[712] ». Cette faculté de sociologie a été créée en 1962 et constitue un cadre spatial et social plus modeste qu'une université pluridisciplinaire, qui plus est ancienne. Toutefois, le poids de l'université est croissant dans cette ville de 30 000 habitants : le nombre d'étudiant·es est passé de 200 à 5 000, de 1962 à 1970[713].

[711] Témoignage d'Alberto Franceschini, cité dans Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo, « "Si può naturalmente le cose arrotondarle, oppure definire bene gli angoli". Fonti orali per la storia dell'Istituto superiore di scienze sociali di Trento (1962-1972) », dans Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo (dir.), *La memoria dell'Università. Le fonti orali per la storia dell'Università degli studi di Trento (1962-1972)*, Bologna, il Mulino, 2014, 413 p., p. 128.

[712] Témoignage de Georgio Galli, cité *ibid.*, p. 125.

[713] Entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, recueilli par l'auteur le 2 mai 2020, 1h30'30'', 11'40''-12'10''.

C'est à partir de l'ouvrage *La memoria dell'Universita* que nous allons analyser cette campagne de collecte d'archives orales, la constitution du corpus, les cercles sociaux et spatiaux choisis et le type de récit mis en œuvre par les trois chercheurs et archivistes. Plus précisément, nous allons tenter de décortiquer la partie centrale de cet ouvrage, « "Bien sûr, on peut arrondir les choses, ou bien définir les angles". Sources orales pour l'histoire de l'Institut supérieur des sciences sociales de Trente (1962-1972) », dont les trois archivistes-chercheurs sont les auteurs. Ce cœur de l'ouvrage se situe entre les contributions de Giovanni Contini, Mauro Moretti, Paola Carlucci et Silvia Moretti, d'un côté, et celles d'Alessandro Portelli et Stefano Vitali, de l'autre. Cette mise en récit des 85 « points de vue », avec autant de « profils biographiques » et ses 255 notes, occupe 223 pages, soit plus de la moitié du total de 413 pages. Cette campagne de collecte d'archives orales s'inscrit dans la préparation du cinquantenaire de la faculté de sociologie de Trente et fait suite à une première recherche documentaire pour établir l'état des sources *Costruire un'Università. Le fonti documentarie per la storia dell'Università degli studi di Trento (1962-1972)*[714]. A. Giorgi est professeur d'archivistique et a été missionné, en 2001, pour créer un service d'archives à l'université. L. Mineo a étudié la gestion documentaire de l'université et de la province de Trente pendant 7 ans[715]. Avec le « doctorant et journaliste[716] », G. Agostini, et la maison de production *FilmWork*, ils ont collecté 85 témoignages, la plupart en vidéo ; trois copies sont déposées à la maison de production, au Musée historique de Trente et aux Archives de l'université.

Leur démarche est scientifique, historienne, et archivistique, puisqu'une description de chaque témoignage a été réalisée sous la forme de fiche chrono-thématique avec indexation (*cf.* annexe n°4) dans le cadre de la thèse de Filippo Mura, *Le memorie dell'Università : Trento 1962-1972. Materiali per una storia orale*[717]. Autre indice de la force de leur double démarche, deux fonds d'archives privées sont confiés aux Archives de l'université, ceux de deux enseignants, Paolo Prodi, un des frères de Romano, premier ministre de 1996 à 1998, puis de 2006 à 2008, et président de la Commission européenne de 1999 à 2004, et Sabino Aquaviva, ce dernier étant riche d'une correspondance de 20 000 lettres et du travail important de sa secrétaire[718].

Commençons donc par l'analyse du choix des témoins. S'appuyant sur la méthode de Giovanni Contini[719] ou d'Alessandro Casellato, les chercheurs-archivistes ont constitué, non pas un

[714] Luigi Blanco, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo (a cura di), *Costruire un'Università. Le fonti documentarie per la storia dell'Università degli studi di Trento (1962-1972)*, Bologna, il Mulino, 2011, 551 p.
[715] Entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, *op. cit.*, 21'30'' et 20'.
[716] *Ibid.*, 7'55''-8'15''.
[717] Filippo Mura, *Le memorie dell'Università : Trento 1962-1972. Materiali per una storia orale*, (sous la dir. d'Andrea Giorgi), Université de Trente, 2018, 348 p. Voir aussi l'entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, *op. cit.*, 1h18-1h19.
[718] *Idem*.
[719] G. Contini a été, de 2013 à 2017, président de l'AISO (Associazione italiana di storia orale).

échantillon statistique, mais une « mosaïque[720] » à partir des indications de deux personnes ressources, à savoir Marco Boato, côté mouvement étudiant, et, côté institution, Tarcisio Andreolli, qui travaille à l'Institut supérieur des sciences sociales de Trente à partir d'octobre 1966, devient son secrétaire administratif en mai 1968 et, enfin, son directeur administratif[721]. Une attention particulière a été portée à la construction du questionnaire autour d'une dizaine de questions pour « donner la ligne » et « donner une structure minimale aux entretiens, afin de les rendre comparables »[722]. Seule exception à l'enregistrement vidéo des témoignages : un militant d'extrême-droite a préféré ne pas être filmé[723]. Sur les 85 témoignages, 35 ont été réalisés à Trente, 34 sont d'ancien·nes étudiant·es, 24 d'ancien·nes enseignant·es. Certains ont été recueillis en dehors même du cercle trentin, comme ceux de Luigi Bobbio et Guido Viale, animateurs du mouvement étudiant turinois et fondateurs de *Lotta continua*.

Au-delà ou en-deçà des cercles mémoriels spatiaux du Trentin, revenons aux dimensions temporelles et sociales du 68 trentin afin d'en cerner les régimes de mémorialité. Comme dans de nombreuses universités, dans de nombreux pays, les étudiant·es obtiennent des représentant·es dans les conseils de gestion. À Trente, un des deux animateurs du mouvement étudiant, Marco Boato, déjà médiatisé alors par la télévision[724] – et qui précise à ses témoignaires que « ces choses noires ici sont tous les agendas dans lesquels je fais les comptes rendus de toutes les réunions auxquelles j'assiste, encore maintenant » –, devient le deuxième seul représentant avec voix consultative en novembre 1968[725]. Prenons cet acteur et témoin pour guide dans le rappel de certaines des scansions possibles des mémoires collectives des années 1968. Écrivant lui-même à l'issue de son engagement étudiant, il republie un texte-bilan en 1977 qui est joint à d'autres textes et à un entretien accordé à *L'espresso* (en 1978) en 1979[726]. En février 1988, il intervient à la conférence de Trente pour le vingtième anniversaire, lors duquel est aussi projeté le film *A trento 20 anni dopo*[727]. Après le trentième anniversaire, mais avec un petit décalage, Andrea Guiso recueille, le 18 novembre 2002, à nouveau, son témoignage pour la « recherche d'histoire orale » de G. Orsina et

[720] Entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, *op. cit.*, 28'19''.
[721] Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo (dir.), *La memoria dell'Università*, *op. cit.*, p. 290. Témoignage collecté le 12 novembre 2010.
[722] Entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, *op. cit.*, 20', et Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo (dir.), *La memoria dell'Università., op. cit.*, p. 7.
[723] *Ibid.*, 30'.
[724] Ainsi que l'autre animateur du mouvement trentin, Mauro Rostagno. *Cf.* Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo, « "Si può naturalmente le cose arrotondarle, oppure definire bene gli angoli". Fonti orali … », *art. cité*, p. 268, note 135.
[725] *Ibid.*, p. 219 et 270 (note 153).
[726] Marco Boato, *Il '68 è morto: viva il '68! Prima del '68 : origini del Movimento studentesco e della Nuova sinistra dopo il '68. Abbiamo «sbagliato tutto»...?*, Verona, Bertani, 1979. Cité *ibid.*, p. 268 (note 138) et p. 279 (note 199).
[727] Film produit par le Laboratorio audiovisivo Cisti, Trento, Università di Trento, 1988, DVD. *Ibid.*, p. 262 (note 100) et 268 (note 135).

G. Quagliariello[728] ; cela correspond à une autre commémoration plus institutionnelle, les 40 ans de la création de cette faculté de sociologie. Entre le quarantième anniversaire de 1968 et le cinquantième de l'institution universitaire, là aussi notons plusieurs décalages dus aux initiatives de commémoration et à leurs propres temporalités : c'est en 2010, « entre le printemps et l'été », qu'un des entretiens exploratoires de la campagne de G. Agostini, A. Giorgi et L. Mineo est conduit avec lui, puis, c'est entre 2011 et 2013 qu'est recueilli son témoignage, un des plus longs de l'enquête, « divisé en quatre réunions pour quatorze heures et demie d'enregistrement » ; ajoutons l'intervention de M. Boato lors du séminaire du 23 février 2012. Nous voyons bien comment chaque commémoration décennale scande les différentes remémorations d'un tel acteur du Mai 68 trentin qui a connu, ensuite, une carrière universitaire (professeur de sociologie à l'université de Padoue) et politique (un des fondateurs de *Lotta Continua*, député et sénateur à plusieurs reprises entre 1979 et 2008 pour le Parti radical et les Verts). Ce type de mémoire individuelle ne variant pas dans le temps est assez commun aux 85 témoins, mis à part celui d'Aldo Ricci plus fluctuant, allant jusqu'à critiquer la démarche du projet dans un quotidien à fort tirage[729].

Se souvenant jeune et lycéen que « tout le monde disait : restez calmes, ne faites pas comme en 68 », « le mythe » 68 exerce encore une certaine « fascination » sur A. Giorgi[730], tout en « générant ainsi en nous un sentiment de non-appartenance[731] ». Cet historien et archiviste veut reconstituer les différents « points de vue », les différentes « opération[s] de la mémoire » et, comme Bruno Bellomo « être (re)plongé dans le contexte »[732] :

> « Il faut faire une évaluation critique du témoignage oral, mais aussi une évaluation critique des sources documentaires, sur la base de ce que les gens qui ont vécu ce moment ont voulu nous dire. Parfois, ce que le document raconte n'est pas dans la mémoire du témoin, mais, la signification [du document] [peut être comprise] si tu écoutes la voix vivante des gens qui ont vécu cette expérience[733] »

Et le poids des deux régimes de mémorialité des années 1968 se confirme. En 1988, Luisa Passerini écrit que les « liens entre le mouvement de 68 et le terrorisme sont l'un des problèmes historiques les plus difficiles de ces dernières décennies. À la rareté des enquêtes s'ajoute une nébuleuse aversion à en parler, une charge de préjugés et de rancunes, un sentiment de tabou[734] ». La première partie de la conférence organisée à Trente par le recteur Fabio Ferrari en février 1988 va dans le

[728] Giovanni Orsina, Gaetano Quagliariello (dir.), *La crisi del sistema politico italiano*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2005, p. 51-64. Cité *ibid.*, p. 251 (note 20) et 267 (note 126).
[729] Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo, « "Si può naturalmente le cose arrotondarle, oppure definire bene gli angoli". Fonti orali … », *art. cité*, p. 92-93 et 293 ; entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, *op. cit.*, 50'-54'.
[730] Entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, *op. cit.*, 15'53''-16'08'', 17'54''.
[731] Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo (dir.), *La memoria dell'Università*, *op. cit.*, p. 8.
[732] Entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, *op. cit.*, notamment 45'30'' et 1h30'.
[733] *Ibid.*, 43'40''-44'15''.
[734] Luisa Passerini, *Autoritratto di gruppo*, *op. cit.*, p. 188.

même sens : « dans certains cas, l'accent est mis fortement sur la continuité (Nuccio Fava), tandis que dans d'autres, le rapport semble plus flou (Claudio Rinaldi, Luciano Ceschia), au point d'être perdu, surtout lorsqu'il s'agit du cas trentin (Piero Agostini) » ; Guido Baglioni, dans la deuxième section de la même conférence, affirme que « s'il y a une thèse trompeuse, c'est celle de continuer à voir dans le niveau de violence, qui était là, un prodrome, une anticipation du terrorisme », une intervention reprise par Bruno Kessler, ainsi que, « avec des tons encore plus décisifs », par Marco Boato[735].

En 2002-2012, le climat de guerre civile s'est apaisé. Entre 1988 et 1992, travaille une Commission d'enquête parlementaire sur le terrorisme en Italie et les causes de la non-identification des responsables des massacres, dont est membre Marco Boato. Après une longue détention, Renato Curcio est libéré de prison en octobre 1998. En juin-juillet 2002, plusieurs dépositions devant le juge Silvio Tullii (Marcello Inghilesi, Gianni De Michelis) écartent cette thèse du lien direct entre mouvement étudiant et terrorisme ; dans cet ouvrage, figure le témoignage du juge Guido Salvini, qui a mené de nombreuses enquêtes sur le terrorisme et la « stratégie de la tension ». Certes, parmi les 12 premier·es membres des Brigades rouges, six ont étudié la sociologie à Trente, mais la séquence « Ce n'est pas ici que les Brigades rouges sont nées ! » fait bien partie des mémoires « partagées », y compris du chef de la police et du militant d'extrême-droite, que les trois auteurs ont croisé avec les archives, y compris policières[736]. Comme pour l'Irlande du Nord et la France, il existe bien un second régime de mémorialité plus apaisé.

Venons-en, à présent, à la mise en récit du 68 trentin par nos trois archivistes et chercheurs et à leur stratégie d'acteurs du travail de mémoire. Leur objectif est « d'analyser les "points de vue" des protagonistes de ces événements, dans le but d'extraire de l'entrelacement des mémoires individuelles l'image la plus articulée possible des mémoires collectives qui, cinquante ans plus tard, tournent encore autour des événements » (p. 210). Leur écriture se veut une « histoire chorale » qui questionne, de différentes manières, les « opérations de mémoire » des témoins de cette campagne et les 40 séquences regroupées en huit chapitres ont, chacune, des titres qui commencent par une citation.

Parmi les « souvenirs partagés » du troisième chapitre, au-delà de la genèse de l'Institut supérieur des sciences sociales ou de sa première occupation en janvier 1966, revenons sur la séquence sur les Brigades rouges. Dans la séquence précédente, les auteurs ont reconstitué concrètement la « diaspora » militante de Trente vers de plus grandes villes comme Milan en 1969. Ils retracent le mouvement d'« abandon de l'université », pour reprendre les termes de Renato Curcio, ou une

[735] Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo, « "Si può naturalmente le cose arrotondarle, oppure definire bene gli angoli". Fonti orali … », *art. cité*, p. 265 (note 122).
[736] Entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, *op. cit.*, 1h00'50''-1h01'48''.

« une sorte de décision collective [...] ne se référant plus au mouvement étudiant, mais se référant surtout aux situations ouvrières », pour reprendre ceux de Marco Boato, à partir d'autres extraits de témoignages plus spécifiques à la configuration trentine : « Symboliquement, il y a eu une manifestation à Piazza Duomo, les étudiants autour de la fontaine ont dit au revoir, l'été est arrivé : il n'y aura pas d'"automne du Trentin" » (Vincenzo Cali, p. 120-122). R. Curcio et sa femme, Margherita Cagol, déménagent à Milan lors de l'été 1969 et, avec d'autres anciens de Trente, ils militent avec un groupe d'ouvriers appelé le Cub Pirelli. C'est à Milan aussi que la tension terroriste commence, le 12 décembre 1969, avec l'attentat de la Piazza Fontana qui « nous a fait comprendre qu'à présent nous n'étions plus dans la phase de pure expansion et de collecte de sympathies qui avait caractérisé le mouvement étudiant » et que « ce n'est plus un jeu, mais quelque chose de très lourd qui se passe » (Ettore Camuffo et Paola Besuschio, p. 125-126). Pour cette séquence, le même E. Camuffo considère que « ce sont des joueurs individuels qui ont fait leur propre équipe nationale, par eux-mêmes », alors que, dans « le souvenir de Paola Besuschio, c'est au contraire la grande métropole, Milan, qui sert d'incubateur à la lutte armée » (p. 127).

Le quatrième chapitre est consacré aux « mémoires déchirées » et pose plus de questions quant à la mise en récit. Nous prenons ici deux exemples : la goliardie et l'assemblée du 3 juillet 1968. La séquence consacrée à la goliardie, c'est-à-dire le folklore étudiant[737], a pour titre « Peu de goliardie, heureusement ! » ce sont les paroles d'E. Camuffo qui fait sa première rentrée à Trente en 1965, alors que Luigi Chiais rentre en 1962 et se souvient avoir « inventé la figure du prince-évêque comme chef des étudiants, etc., une position que j'ai également occupée, pour vous dire, au début ». M. Boato témoigne que la « première tâche a été de tuer dans l'œuf la goliardie naissante qui s'était formée à Trente ». Cette mémoire « lacérée » se retrouve aussi dans les caractérisations plus que négatives du militant qui a fait le discours de « contre-carême » du 26 mars 1968, Paolo Sorbi (« un vieil héritage du fascisme, qui rend les étudiants universitaires ennuyeux »), ou de la militante féministe, Silvia Motta (« blagues masculines et de caserne »). Les auteurs soulignent le fait que le « degré de lacération de la mémoire concernant la goliardie » est fort au vu de la « "lacune" significative dans les témoignages, celle d'Alberto Franceschini » : « dès la première année de l'Institut impliqué dans la goliardie », il a « collaboré de manière fructueuse aux premières phases de notre projet et a ensuite préféré s'abstenir de toute communication ultérieure » ; cet Alberto Franceschini est un homonyme de celui qui a participé à la création, entre autres, de *Sinistra proletaria* et des Brigades rouges, puis a été arrêté en 1974, est sorti de prison en 1992 et a bien confié son témoignage à l'équipe trentine (p. 131-132, 299). Un des paradoxes de la politisation du

[737] Voir notamment, Giovanni Orsina, « Étudiants et politique en Italie (1945-1968) », trad. de Frédéric Attal, *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 8, L'Harmattan, 2007/2, p. 85-102.

mouvement étudiant trentin est que le professeur d'histoire du syndicalisme, Giorgio Galli, « en parlant de Curcio » et des autres, ait pu dire que « même s'ils utilisaient des expressions révolutionnaires léninistes, mon impression est que l'atmosphère à Trente, avec ces greffes politiques, était essentiellement une atmosphère goliardienne » (p. 128). De même Francesco Alberoni fait « remonter » la perturbation et contestation du cours de Pietro Scoppola (Giovanni Tassani se souvient que « beaucoup d'entre eux avaient leurs parkas inversées, donc ils ressemblaient à des moutons, donc ils sont entrés et ensuite, pendant qu'il donnait sa leçon, il était constamment interrompu ») « à une dimension plus goliardienne », se rappelant que Mauro Rostagno lui a dit « on a fait une blague à Scoppola ! » qui « se rebellait » « contre l'irrévérence », alors qu'il « voulait une révérence qui n'était pas possible à Trente, parce qu'ils étaient en révolte depuis des années » (p. 163-165). Autant de mémoires déchirées par les différentes mémoires collectives des générations étudiantes, parfois devenues enseignantes.

La mémoire déchirée, voire éclatée, de l'assemblée du 3 juillet 1968 a pour titre cet extrait du témoignage du directeur administratif, Tarcisio Andreolli : « C'est à ce moment-là qu'il a sauté sur la chaise ». Cet « épisode » « constitue une sorte de pierre de touche pour les souvenirs individuels de ces années-là », puisqu'il a gravé, dans les mémoires individuelles, sept points de vue différents[738]. De quoi s'agit-il ? Lors de cette assemblée, est présentée la liste des enseignants pour l'année académique à venir, en somme l'« université critique » que met en place le nouveau directeur de l'Institut, Francesco Alberoni, entre 1968 et 1970 et, à un moment donné, un des nouveaux enseignants, Nino Andreatta, « saute » sur sa chaise. Pour défendre les étudiants ? Les professeurs contre Alberoni ? Alberoni ? Comme l'écrivent les auteurs, cette séquence a « frappé l'imagination » et évoque même « un souvenir douloureux d'un tout autre genre - le pouvoir de la mémoire ! - à Piergiorgio Rauzi : [...] à cette date, un de nos étudiants [est] rentré chez lui à Varèse [...] et après une longue conversation avec un père jésuite [...] il s'est enfermé dans sa chambre et s'est suicidé » (p. 170-173).

Le cinquième chapitre s'intéresse à des « expériences collectives » intersubjectives. Parmi celles-ci, détaillons le traitement et la mise en récit de la montée en puissance des femmes étudiantes, cette séquence ayant pour titre un extrait du témoignage d'Elena Medi, « Non, à minuit, mes chères sœurs », à propos d'une première révolte dans un collège de Trente tenue par des religieuses. Cette expérience collective, c'est celle de l'émancipation des femmes. Comme le rappelle Paola Besuschio – arrêtée en 1975 pour son appartenance aux Brigades rouges qui, en 1978, lors de l'enlèvement d'Aldo Moro, ont demandé sa libération en échange de celle de l'homme d'État démocrate-chrétien –, « il s'agissait d'une rupture décisive avec le tabou du sexe, qui signifiait : "Je me détermine, je suis un sujet, je suis une personne : c'est moi qui décide" ». La mémoire de cette

[738] *Ibid.*, 1h04'-1h05'.

expérience collective passe aussi à travers le regard des autres, des habitants et/ou des militants étudiants, comme E. Camuffo : « il y avait un climat non pas de goliardisme, mais de recherche de liberté au sein de la faculté ; c'était cette chose des occupations, dans laquelle les femmes voulaient être là » ; « c'est quelque chose qui m'a touché parce qu'il n'y avait aucune sorte d'abus de cette cohabitation, mais au contraire une fraternisation très intéressante » ; « c'est ainsi que les rumeurs ont commencé à circuler sur les orgies entre les étudiants et les étudiantes de la faculté, sur le fait que les étudiantes étaient presque toutes des putes, etc... ». Cela passe encore à travers le regard d'autres femmes non-étudiantes, comme Martha De Biasi, épouse de l'avocat Sandro Canestrini, constatant la « condition de subordination substantielle de la composante féminine du mouvement », courant « leur faire du café ». Mais, c'est le point de vue plus collectif des militantes féministes qui est ici mis en avant. Silvia Motta se rappelle qu'au « fur et à mesure que le mouvement évoluait [...] qu'il perdait sa racine [...] nous avons vu que quelle que soit la liberté et les libertés de toutes sortes dont on faisait étalage, nous, les femmes, étions dans une fonction traditionnelle parfaite ». E. Medi, de son côté, se souvient qu'« avant les filles étaient les "anges de la ronéotypie" », mais aussi qu'au sein d'un groupe de femmes elles ont vécu « ensemble dans la maison de Via Belenzani », « nous avons créé une sorte de collectif et, de ce groupe, est né le groupe de la thèse sur les femmes ». Cette thèse collective, soutenue en 1971 par ces deux militantes et d'autres, a pour titre : *Dalla condizione di inferiore alla coscienza di sfruttata : la donna, proletaria rispetto all'uomo nel sistema capitalistico* (p. 202-206 et 302).

Les sixième et septième chapitres traitent des archives orales, comme seules sources ou comme sources complémentaires des archives écrites (ou audiovisuelles) qui peuvent « s'entrecroiser, parfois se confirmer, parfois s'opposer en tout ou en partie », les unes permettant de « vérifier la fiabilité » des autres et vice et versa. C'est une question d'autant plus importante qu'elle interroge la place de l'oralité dans le mouvement étudiant et, encore plus, dans la pratique de certains militants : R. Curcio souligne, dans sa lettre de prison, que le mouvement étudiant a été « un défi à la civilisation de l'écriture », prenant la forme d'un « gribouillage de fantaisie », et « n'a pas été capable de construire un nouveau langage ». Nos auteurs rappellent qu'Alberoni « a affronté la situation naissante du Mouvement Trentin et de ses fibrillations avec l'esprit de celui qui veut canaliser ses forces. Non pas pour étouffer son efficacité ou refroidir son ardeur, mais dans l'intention d'institutionnaliser cette université mouvementiste également par la création - comme il l'a dit lui-même - d'"archives d'intérêt collectif " » ; entre 1968 et 1970, F. Alberoni a fait recueillir les documents étudiants qu'il discutait en cours avec eux-mêmes[739].

L'extrait du témoignage de la militante féministe, E. Medi, « Ce ne sont que des morceaux que je laisse errer librement dans mon esprit », est le titre d'une séquence de ces deux chapitres où l'on

[739] *Ibid.*, 1h08'.

trouve un épisode qui leur est commun : la création du « Mouvement pour une "université négative" » et son manifeste, la note *Proposta di foglio di lavoro* (Proposition de feuille de travail), rédigée en décembre 1968 par Renato Curcio et Mauro Rostagno. Que ce document ait été conservé dans la collecte de F. Alberoni, dans celle du Centre Mauro Rostagno ou d'ailleurs, certaines informations le concernant ne peuvent provenir que d'archives orales comme ce témoignage de l'ancien étudiant, Leonardo Angelini (« C'est aussi la transcription d'une série d'interventions de Mauro, je sais aussi qui l'a écrite, qui a fait la transcription... c'est Silvia Motta ») ou celui de l'autre leader étudiant, M. Boato, parlant de R. Curcio :

> « sa rentrée officielle dans la micro-scène politique du mouvement étudiant de l'époque a lieu avec la rédaction, avec Mauro Rostagno, de cette fiche de travail, qui est pourtant une fiche de travail du mouvement étudiant, mais "éditée par" […] signé[e], ce qui n'est pas arrivé à l'époque, parce que tous les documents qui ont été produits, certains écrits par Rostagno, beaucoup écrits par moi (nous parlons à partir de 1966), [...] on savait qui les avait écrits ou qui avait collaboré, mais ensuite ils sont sortis comme des documents ou des motions du mouvement étudiant. »

Dans cette mise en récit complémentaire à partir d'archives orales, écrites et audiovisuelles, les trois auteurs pointent l'absence relative de la « semaine du Vietnam », en mars 1967, dans les témoignages et en profite pour éclaircir la genèse de l'« université négative », toujours à partir du témoignage de L. Angelini : « La naissance de l'"Université négative" est pratiquement le point d'appui d'où est partie la Semaine pour le Vietnam, Renato Curcio a changé de position et s'est rapproché de nous, marxistes ». Tout cela, loin des points de vue *a posteriori* des principaux acteurs du mouvement : « Marco Boato et Aldo Ricci divergent souvent dans leur évaluation des différents événements », mais dans le cas de l'« université négative », « ils s'accordent sur la marginalité que cette expérience a eue dans le contexte universitaire du Trentin » (pour A. Ricci, « l'"université négative" était la destruction de l'université »), alors que, pour R. Curcio, « l'"université négative" n'est pas quelque chose qui s'oppose à l'université officielle » : pacification et officialisation vont de pair. Les trois auteurs croisent ces témoignages avec celui-ci de Luisa Passerini :

> « Nous avions formé un petit groupe de philosophes [...] nous avons eu une réunion à Milan avec le groupe "Università negativa" de Trente, qui était beaucoup plus important que le nôtre. […] Renato Curcio s'interrompt soudainement et déclare avoir compris la différence fondamentale qui divise les deux groupes : "Vous n'êtes pas léninistes ?!", nous accuse-t-il presque interrogativement, vu la gravité du fait. Nous avons confirmé que nous n'étions non seulement pas léninistes, mais même pas marxistes au sens où ils l'étaient. [...] Les camarades

de Trente étaient intransigeants : il était inutile de continuer à discuter avec cette divergence[740] ».

L'apport des archives orales, croisées avec d'autres et entre elles, est manifeste dans la compréhension des logiques d'acteurs (p. 225, 217-224, 232-236, 285-286, note 238).

Le dernier chapitre de la mise en récit des chercheurs-archivistes porte sur les limites des témoignages et, notamment, sur le phénomène de reconstruction, « par rapport à un "présent" » : ayant laissé « en arrière-plan le "passé" rassurant de l'archive », « en tant qu'historiens, nous devons donc exercer une vigilance critique sur les limites des témoignages recueillis si nous voulons les considérer comme des "sources orales" ». La « "recomposition" des expériences vécues dans un cadre de référence cohérent » amène F. Alberoni à déclarer faire « des cours normaux comme à l'université catholique, mais c'était aussi un moment amusant » ou à voir dans la perturbation du cours de Scoppola une « goliardie déguisée ». Concernant ce même épisode, le témoignage de M. Boato le place lui-même dans une situation de médiateur, alors qu'un troisième tente de faire la part des choses : « trois produits d'autant d'opérations de mémoire visant à "recomposer" le passé en fonction de sa compréhension possible dans le temps présent ».

À travers ce que les auteurs appellent des « jeu[x] de miroir », « la manière même de se souvenir […] n'est pas quelque chose d'immuable, mais se présente plutôt au centre d'un processus de redéfinition continue, dans lequel la mémoire joue un rôle de premier plan, orientant le ton même de la remémoration et opérant souvent des sélections plus ou moins conscientes ». Ces auteurs en arrivent donc à une mise en récit archivistique et historienne, donc scientifique comme nous avons pu le définir dans la deuxième partie. C'est en ce sens qu'il nous semble que les trois auteurs sont autant archivistes que chercheurs et que leur étude de la mémoire et de la tendance à une reconstruction permanente des mémoires (p. 236-243) constitue une mise en récit hybride.

En Italie, comme en Irlande du Nord, le second régime de mémorialité des années 1968 est un temps d'apaisement, voire de pacification, pouvant correspondre à une certaine officialisation et institutionnalisation. Le travail de mémoire a pu être mené à bien à travers commémorations et travaux historiques, comme ceux de Trente.

La mise en récit des trois historiens et archivistes est problématisée et mémorialitaire, faisant de ces évolutions des mémoires collectives, de ces « opérations de mémoire », une problématique.

Afin de cartographier mentalement ces mémoires individuelles et collectives, nous proposons le schéma interprétatif suivant, toujours à partir d'entrelacs, d'intersections, inscrivant les trajectoires individuelles dans l'entrecroisement des mémoires collectives, mais, cette fois-ci, non pas à partir de cercles nationaux – même si nous aurions pu creuser avec le cas de Peter Schneider, camarade de

[740] Luisa Passerini, *Autoritratto di gruppo*, *op. cit.*, p. 77-78.

Rudi Dutschke à la *Freie Universität* de Berlin –, mais de cercles régionaux ou, plus exactement, basés sur trois villes universitaires italiennes.

Dans ce nouveau schéma, nous faisons apparaître quelques trajectoires individuelles dans les cercles mémoriels trentins, que nous qualifions d'œufs-yeux. Nous distinguons trois cercles-œufs : celui de l'« université critique », celui de *Lotta continua* et celui des Brigades rouges. Les cercles-yeux de l'« université négative » et de la *Sinistra proletaria* sont de ces deux derniers. La trajectoire de Renato Curcio symbolise la complexité de ces intersections et ce nouveau régime de mémorialité d'institutionnalisation, d'officialisation (et de pacification) croissante(s) : arrivé à l'Institut de Trente à la rentrée 1963, militant chrétien, puis marxiste, il participe au mouvement étudiant trentin, puis au « Mouvement pour une "université négative" » ; l'été 1969, il déménage à Milan, où il fait partie des fondateurs de la *Sinistra proletaria*, puis des Brigades rouges ; il n'est libéré de prison qu'en octobre 1998. Mauro Rostagno, l'autre créateur de l'« université négative », fondateur de *Lutta continua*, lui, est marxiste non-violent et ne participe pas à la création des Brigades rouges ; il est assassiné en septembre 1988.

Le cercle temporel du premier régime de mémorialité (en violet), marqué par le prisme culturaliste et générationnel, mais aussi et surtout, en Italie, par le climat de guerre civile, peut inclure un peu de d'« université négative »,un peu plus de *Lotta continua* qui correspond aux cercles sociaux, spatiaux et militants des Brigades rouges. Vingt ans plus tard, ce cercle temporel s'élargit pour devenir ellipse en comprenant d'autres mémoires collectives du 68 italien. Ce que nous considérons comme une mise en récit archivistique et historienne des trois auteurs reflète et permet cet élargissement de la focale mémorielle. Cette deuxième analyse de campagne dans le nouveau régime de mémorialité des années 1968, enquête sur une enquête orale quarante ans après le mouvement, montre l'impact de ce nouveau régime sur un collectif de chercheur·es et archivistes dans la constitution du corpus de témoins, dans le choix des cercles sociaux et spatiaux et dans la mise en récit.

Tout en étant factuelle et problématisée, cette mise en récit intègre la mémoire et l'évolution des régimes de mémorialité des années 1968 comme objets de recherche. et activant l'évolution du régime de mémorialité des années 1968. Les trois auteurs, chercheurs et archivistes, ont bien développé une mise en récit archivistique et historienne, parce que les archives orales sont traitées

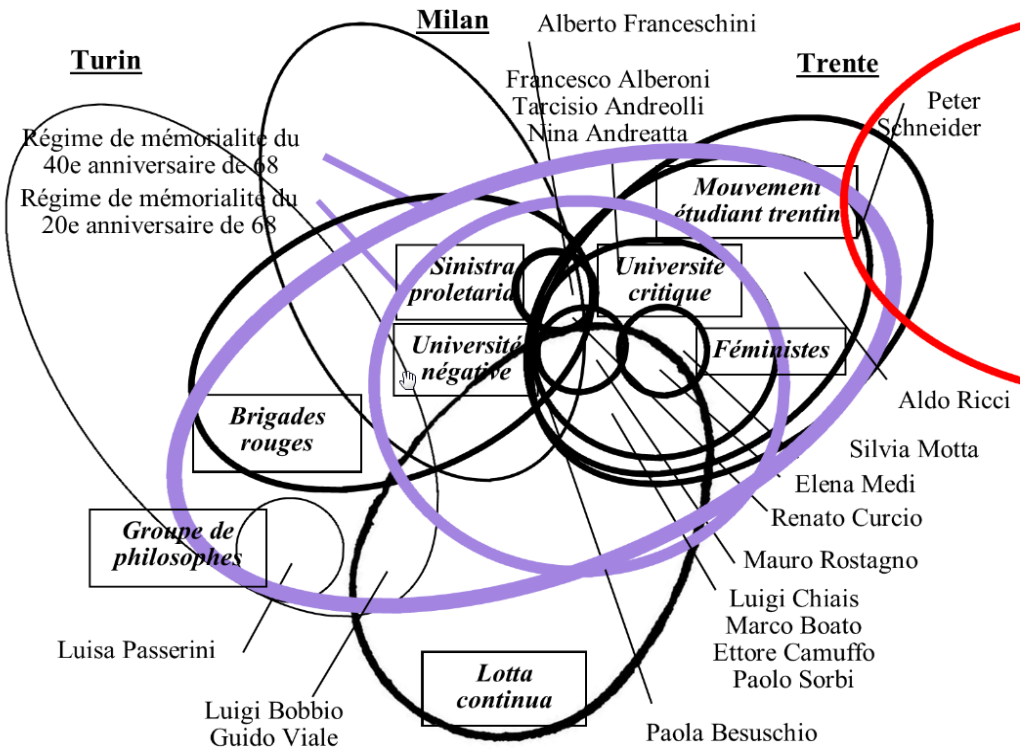

Figure n° 16. – Cartographie italienne des deux régimes de mémorialité des années 1968.

et exploitées en tant que telles, mais aussi dans l'analyse scientifique de l'impact des différents régimes de mémorialité. C'est donc une mise en récit factuelle, problématisée et mémorialitaire, pour ne pas utiliser le terme piégé et piégeux de mémoriel.

II.3.c. Des campagnes de documentaristes ? Documentarchivistes ?

Il est temps d'analyser un troisième type d'acteurs : les documentaristes. Dans leur prise en compte (ou non) de la problématique des archives (notamment orales), deviennent-ils des documentarchivistes ? Comme pour les autres types d'acteurs, nous analyserons en profondeur deux campagnes et, donc, deux mises en récit particulières, toujours à travers la composition du corpus de témoins, les cercles sociaux et spatiaux traités et la stratégie de travail de mémoire adoptée pour en dégager le type de mise en récit. Toujours à partir de la campagne de Trente, nous disséquerons une autre mise en récit, alors qu'avec le film de Jorge Amat, nous revisiterons, à nouveau, la configuration française, avec une autre mise en récit audiovisuelle, mais avec un regard féminin, ou tout au moins une problématique féminine.

Figure n° 17. – Premières images du film *Non fu per caso* sur *Vimeo*.

Reprenons la campagne de collecte d'archives orales de Giovanni Agostini, Andrea Giorgi et Leonardo Mineo : elle s'est articulée, dès le départ, avec la société de

production audiovisuelle *FilmWork*, qui, avec les trois auteurs et le réalisateur, Andrea Andreotti, a conçu un film d'un peu plus d'une heure et 5 minutes, *Non fu per caso* (Ce n'était pas par hasard, 2012[741]).

Figures n°18 à 21. – Exemples d'images et de documents utilisés dans le film.

Le film alterne extraits de témoignages, documents, images fixes ou animées d'époque avec une voix *off*. Des extraits de films de fiction, comme *Contestazione générale* de Luigi Zampa (1970), voire *La dolce vita* de Federico Fellini (1960), sont également intégrés à une mise en récit plus traditionnellement chronologique et factuelle.

Figures n°22 et 23. – Les deux principaux animateurs du mouvement … et témoins.

Encore plus restreint au cercle social et spatial de l'université de Trente, la mise en récit de ce film respecte et valorise toujours la polyphonie mémorielle des différents acteurs sociaux universitaires,

[741] https://vimeo.com/696670748 (consulté le 27 juillet 2022)

étudiants, enseignants et même administratifs. Mais le corpus de témoins est forcément plus restreint : au lieu de 85, ils ne sont que 19 à apparaître dans le film.

Figures n°24 et 25. – Les deux femmes apparaissant dans le film, mais pas dans l'enquête.

La polyphonie femmes-hommes est plus difficile à incarner : sur le total des 85 témoignages, seules sept femmes apparaissent. Dans le film, sur 19 témoins, seules quatre femmes ont voix au chapitre. La nécessité de finaliser le film pour l'année du cinquantenaire semble expliquer l'absence de femmes dont le témoignage est collecté plus tard et la présence de deux femmes en dehors de l'enquête : Francesca Arnoldi et Luisa Pevarello. Mais, au-delà de ces contraintes de production, tous les témoignages sont bien déposés dans trois structures différentes.

Analysons, à présent, une autre mise en récit audiovisuelle dans une autre configuration, celle de la France des années 1968. Le film de Jorge Amat, *Les filles de Mai (de 1968 au féminisme)*, sorti en 2019, porte sur la place des femmes dans le 68 français. D'un peu plus d'1h34, produit par Utopiart films, après sa sortie en salle, il est édité sous forme de DVD. Jorge Amat n'en est pas à son premier documentaire historique, mais il s'est surtout intéressé, auparavant, à la Résistance. En 2008, il a fait quelques premiers entretiens, mais « ça ne marchait pas, les gens étaient en représentation, et pas en analyse[742] ». En 2017-18, sur une suggestion d'Anne Querrien, créditée au générique du rôle de « conseillère scientifique », il décide de ne faire un film que sur les « filles »[743]. À travers la composition du corpus de témoins, les cercles sociaux et spatiaux traités et la stratégie de travail de mémoire adoptée, voyons quel type de mise en récit J. Amat a conçu.

Dès les premières images, le documentariste, sur l'air de l'« hymne des femmes », revendique son choix : « J'ai fait le choix de donner à entendre cet autre récit au féminin, comme un écho qui résonne aujourd'hui à l'heure où la place des femmes, leurs prises de parole secouent toutes les structures de la société. »

[742] Entretien avec Jorge Amat, recueilli par l'auteur le 30 juin 2021, 7'56''-8'02''.
[743] *Ibid.*, 14'10''-15'35''.

Deux ans après le mouvement #MeToo, il s'agit de faire remonter le fil du temps, du féminisme à 1968, comme cela apparaît dans le sous-titre du film.

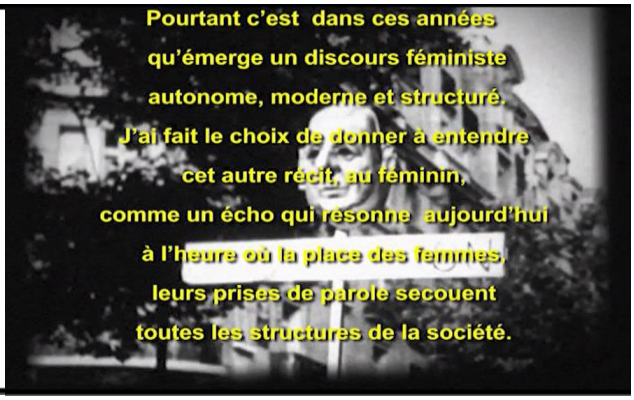

Figures n°26 et 27. – Titre et fin de l'avertissement du film *Les filles de Mai*.

Trente femmes témoignent. Même si « aucune fille n'est pareille[744] », 19 sont étudiantes en 1968, 11 non, dont trois sont déjà enseignantes. Peu d'ouvrières, même si certaines le sont devenues ou l'ont été ; la raison principale des refus apparaît encore plus nettement après une projection-débat en banlieue ouvrière communiste : pour elles, ce n'était « pas une période heureuse[745] ». J. Amat est parti d'un premier cercle, les femmes du mouvement du 22 Mars, et a recherché « des personnes qu'on ne voit pas partout[746] ». Il essuie quelques autres refus, car, même 50 ans après, « je ne voudrais pas que ma famille sache que…[747] »

Si l'on essaie de dessiner les cercles sociaux et spatiaux de ce corpus de témoins, c'est surtout pour les étudiantes que cela s'avère possible : à part une exception rouennaise (Michèle Colin), la plupart sont parisiennes ou franciliennes, quatre sorbonnardes, 10 nanterroises.

Figures n°28 et 29. – Deux nanterroises : Henriette Asséo et Anne Querrien.

[744] *Ibid.*, 30'30".
[745] *Ibid.*, 55'.
[746] *Ibid.*, 48'.
[747] *Ibid.*, 1h03.

Parmi les figures nanterroises qui apparaissent le plus dans ce film documentaire, en plus d'Anne Querrien, étudiante en sociologie (10 extraits), c'est Isabelle Saint-Saëns, étudiante en sciences économiques, qui apparaît 8 fois.

La stratégie adoptée pour le travail de mémoire mené dans et pour ce film s'esquisse dans cette première présentation avant que le sous-titre passe de « La naissance du féminisme de 68 à 1971 » à « de 1968 au féminisme » :

> « L'histoire que nous racontons commence avec la création du mouvement du 22 mars et s'achève trois ans après en 1971. Les principaux évènements seront retracés dans leur chronologie par le prisme de celles qui y ont pris part et serviront de trame au récit. Mais c'est bien la parole des intervenantes qui organisera le déroulement du film. Le principe même du film est de faire revivre les événements comme une addition d'aventures individuelles dans un destin collectif.[748] »

Le fil chronologique est bien resté l'axe structurant le récit avec six séquences : « Avant Mai », « 22 mars », « Actions, impressions », « Liberté sexuelle ? », « Féminisme », « Après mai ». Quelques documents d'époque sont mobilisés, mais il faut « savoir se taire[749] » et la priorité est donnée à la « parole des intervenantes » : « Dans ce genre de films, j'aime bien qu'il y ait le plus possible de témoignages et pas [de] voix off […] Même si, de temps en temps, tu es obligé de mettre un panneau, un truc…[750] ».

J. Amat est bien conscient du contexte mémoriel et du régime de mémorialité que nous qualifions d'officiel et d'institutionnel, encore plus pour ce cinquantenaire que pour le quarantenaire[751] :

> « "cours camarade, le vieux monde est derrière toi !" Le slogan situationniste était-il prémonitoire, le « vieux monde » a-t- il rattrapé les camarades, englouti l'utopie ? Anniversaires après anniversaires, on ne cesse de redire l'anecdote, de rappeler les mêmes dates cultes, 22 mars, 3 mai, 10 mai…de revisiter les mêmes lieux cultes, Nanterre, la Sorbonne, l' Odéon, Boulogne Billancourt, Vincennes…de représenter les mêmes stars, étudiantes, politiques, syndicales…la fiction est en place, figée, immuable, quelques mois d'un passé révolu qui ne sont plus qu'une parenthèse, de moins en moins enchantée; la légende a pris le pas sur l'histoire, avec ses effets de récupération, de mutation, de trahison aussi.[752] »

Conscient également des enjeux actuels du féminisme dans le sillage du mouvement #MeToo (le film se termine par la manifestation « Nous toutes » du 24 novembre 2018), le documentariste a

[748] https://jorgeamat.com/filles-de-mai/ (consulté le 3 décembre 2022)
[749] Entretien avec Jorge Amat, *op. cit.*, 50'45''.
[750] *Ibid.*, 37'37''-37'52''.
[751] *Ibid.*, 57'-58'.
[752] https://jorgeamat.com/filles-de-mai/ (consulté le 3 décembre 2022)

reformulé sa problématique pour chercher l'éventuelle genèse du féminisme, tout au moins en France, dans le mouvement de mai-juin 1968 et de son prologue nanterrois.

Aussi, parmi les témoins du film, étudiantes ou non, retrouvons-nous des militantes féministes de longue date, comme la philosophe Geneviève Fraisse, alors étudiante à la Sorbonne, ou Jacqueline Feldman, qui avec une camarade professeure d'espagnol, Anne Zelensky, organise la première réunion publique féministe « en » Sorbonne occupée (« Les femmes et la révolution »). L'apport des archives orales, même sur le plan uniquement factuel, est net : ses deux militantes témoignent précisément, alors qu'un des recueils immédiats de tracts de l'époque ne mentionne qu'un débat ultérieur du « samedi 8 juin, 16 heures, Amphi Turgot, Sorbonne, La femme-objet dans la société de consommation[753] ». « Féminin masculin avenir » (FMA) devient plus tard « Féminisme marxisme action » et participe à la création du Mouvement de libération des femmes (MLF).

Figures n°30 et 31. – Deux féministes : Jacquelin Feldman et Geneviève Fraisse.

Ainsi la mise en récit choisie par J. Amat est chronologique et problématisée, mais sa conception du rôle des documentaristes et son rapport aux témoignages comme archives rend possible leur revisite avec d'autres problématiques, y compris mémorielles. Quand je l'interroge sur sa conception des témoignages comme « archives en puissance », il répond :

> « C'est sûr ! […] J'ai commencé avec la Résistance, avec des gens […] qui étaient vivants, avec les amis de Jean Moulin qui étaient en prison avec lui et personne d'autre que moi ne les a filmés […] C'est des trésors pour moi ! Et, même le truc sur 68, c'est quand même des trésors […] J'ai toujours eu cette notion du passage de parole, du passage générationnel.[754] »

Il a le « sentiment d'être privilégié[755] », a déjà déposé plusieurs de ses rushes à la BDIC/La Contemporaine et compte faire de même pour ce film et sa suite, *Mai 68 au masculin*.[756], donnant

[753] « Mai-Juin 1968, la Sorbonne par elle-même », *Le Mouvement social*, n° 64, Paris, Éditions ouvrières, 1968, 416 p., p. 304.
[754] Entretien avec Jorge Amat, *op. cit.*, 59'26''-1h00'08''.
[755] *Idem*.
[756] *Ibid.*, 1h07.

ainsi accès à l'intégralité de chaque témoignage comme cela a pu se faire pour les campagnes de Génériques et du Comité d'histoire de la Sécurité sociale aux Archives nationales.

Au terme de cette deuxième partie, il s'avère que l'analyse de campagnes menées par certains des acteur·es du travail de mémoire à travers leurs mises en récit(s) ou grammaires est fructueuse. Qu'il ou elle soit témoignaire archiviste, témoignaire chercheur·e, témoignaire citoyen·ne (documentaristes ou pas) ou témoin, non seulement chacune, chacun compte, mais chacun, chacune met en place une stratégie dans son travail de mémoire qui transparaît dans sa ou ses mise(s) en récit(s). Et partout, de la mise en document-témoignage à la mise en mémoires, en passant par la mise en récit archivistique ou scientifique il y a agencement et agentivité. Le seul essai de mise en récit archivistique seule, qui se veut problématisée (« de l'autre côté de la barricade »), est, en fait, problématique (commémoration d'en haut à partir d'archives d'en bas).

Identification de la campagne [type d'acteur·e]	**Cercles d'acteur·es**	**Cercles spatiaux et sociaux**	**Régime de mémorialité/ mise en récit**	**Nombre de témoignages (ouverts/consultables)**
France / Série télévisée *Génération* [doc]	10 M, 3T, 2L et 7 autres.	Paris/Sorbonne, ENS, quartier latin, Nanterre, Billancourt, Flins, Lip, Larzac.	1er, contradictoire	22, non-consultables.
France / *1968 : A Student Generation in Revolt* [scienti]	10 M, 3T, 2L et 7 autres.	Paris/Sorbonne, quartier latin, Nanterre, Billancourt, Flins, autres usines, autres villes.	1er, factuelle	19, non-consultables.
Irlande du Nord / *1968 : A Student Generation in Revolt* [scienti]	9 DP	Retrasncriptions et bandes inaccessibles	1er, factuelle	9, non-consultables.
Italie / *1968 : A Student Generation in Revolt* [scienti]	9 LC	Turin, mais aussi Pise, Rome, Trente, Gênes et Naples.	1er, problématisée	9, non-consultables.
France / *Around 1968* [scienti]	7 M, 4 L, 1 T, 6 autres (dont 3 non-étudiant·es = 1 artiste + 2 enseignants)	Paris, Nanterre, mais aussi Brest Étudiant·es + ouvriers, lycéens, enseignants	2e, mémorialitaire	18, consultables (en partie en ligne)

Irlande du Nord / *Sous les pavés… The troubles* [scienti/archi]	8 DP, 8 NICRA, 5 autres	Université et hors université	2e, mémorialitaire	21, consultables sur place ou autorisation
Italie / *La memoria dell'Universita* [scienti/archi]	34 étudiant·es, 24 enseignants	Trente, université et au-delà + Turin, Milan	2e, mémorialitaire	85, consultables sur place
France / *Les filles de mai* [doc]	19 étudiantes, 11 non-étudiantes	Paris, Nanterre + ailleurs, en dehors des universités	2e, problématisée	30, consultables sur place (en cours)

Figure n°32. – Tableau typologique des campagnes étudiées.

Nous avons donc tenté de dénicher des mises en récit archivistiques articulées à d'autres historiennes ou documentaristes et de dégager une grille d'analyse, basée sur les différents cercles concentriques mémoriels.

À partir de l'analyse de chaque commémoration décennale en France, nous avons donc pu établir, pour le cas de la France, deux régimes de mémorialité des années 1968. Dans un deuxième temps, nous avons analysé plusieurs campagnes menées vingt ans après, en France, mais aussi sur un plan international, notamment en Italie et en Irlande du Nord. Dans un troisième temps, nous avons étudié des campagnes menées à partir des années 2000, notamment dans ces trois pays et selon notre typologie. Nous avons vu que ces campagnes s'insèrent dans ces régimes et que deux autres configurations nationales – l'Italie et l'Irlande du Nord – connaissent deux régimes de mémorialité des années 1968 comparables.

En conclusion partielle de cette partie, retenons que le processus du travail de mémoire et de sa mise en récit peut connaître différentes orientations au gré des vents narratifs.

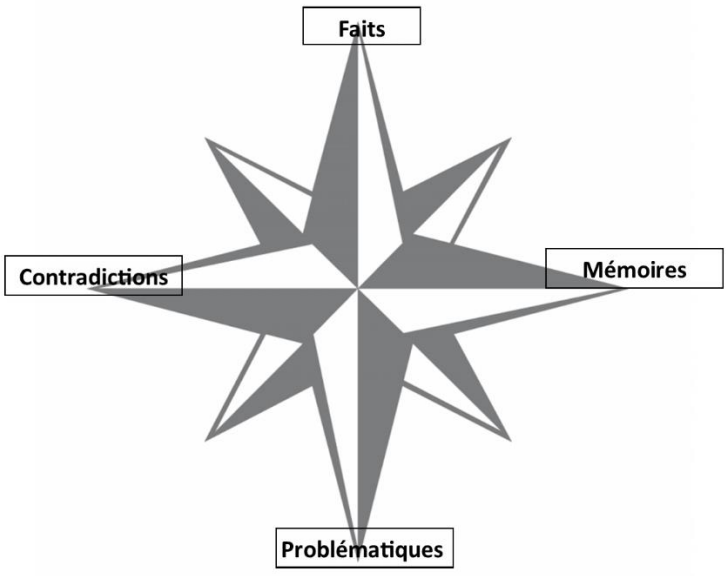

Figure n°33. – Rose des vents narratifs du travail de mémoire.

Plusieurs des mises en récit analysés relèvent d'une logique factuelle ou problématisée. Le documentaire tiré du livre *Génération* est dans une logique plus contradictoire. Et la campagne de collecte qui est menée sur les années 1968 à l'université de Trente essaie de mener de front les logiques factuelle et problématisée, en les dépassant dans une logique scientifique d'étude de la mémoire.

Il s'agit, à présent, d'étudier les potentiels narratifs des archives orales étudiantes en analysant finement certains des terrains de la campagne permanente de collecte d'archives orales de la Cité des mémoires étudiantes.

Chapitre III. - Étude de cas : la campagne de la Cité des mémoires étudiantes sur les années 1968

Après notre deuxième partie, nous nous proposons de mener une autre enquête sur une enquête, mais là, nous tendons vers l'« exercice autoréfléxif » évoqué par Florence Descamps[757] et, surtout, il s'agit d'analyser concrètement les apports d'une campagne tant sur le plan des connaissances que de la méthode[758] dans la perspective d'une mise en récit potentielle. Inversons la problématique générale de cette thèse, mettons à l'épreuve des archives orales l'histoire des contestations étudiantes des années 1968 et reprenons à notre compte cet avertissement de Dominique Schnapper dans la dernière page de son avant-propos de *L'historien, l'archiviste et le magnétophone* de Florence Descamps, après avoir cité Max Weber :

> « C'est l'action de constituer des archives orales et les "produits finis" auxquels elle permet de parvenir qui est la seule et véritable justification du travail. Comme toute méthode, la réunion d'archives orales ne constitue pas une fin en soi. C'est un instrument qui se justifie par les résultats qu'il permet d'obtenir. »[759]

Comme « produits finis » – livrables, dirions-nous aujourd'hui –, nous avons, dans la précédente partie, scruté et disséqué les mises en récits. Même si les contestations étudiantes des années 1968 en ont déjà été l'objet, nous voudrions en explorer les différentes potentialités à partir d'archives orales, autrement dit les potentiels narratifs.

Contrairement aux campagnes étudiées dans la partie précédente, c'est une campagne de campagnes s'étalant sur près de 20 ans. Nous en analyserons le contexte, la genèse et le développement dans la partie suivante.

Dans cette étude de cas, nous allons éprouver l'apport des archives orales et leurs potentiels narratifs de plusieurs points de vue et dans plusieurs domaines : les collectifs étudiants dans lesquels intervient notre corpus de témoins et l'enchevêtrement des sphères individuelles et collectives ; le quotidien informel de ces contestations, que ce soit dans le domaine pédagogique ou sur le plan des actions collectives ; le contexte des collectes de témoignages et leurs mises à disposition, leurs temporalités et les références au passé.

En mettant à part les entretiens collectifs, nous obtenons un total de 85 témoignages, dont 52 traitent principalement ou partiellement des années 1968. Le tableau, en annexe n°5, en récapitule les

[757] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 143.

[758] Cette réflexivité a pu également s'appuyer sur un regard extérieur : Anaëlle Lahaeye, *L'appropriation de la méthode des archives orales : étude comparative entre la Cité des mémoires étudiantes et le Service d'histoire de l'éducation*, Mémoire du Master 2 professionnel gestion du patrimoine culturel, sous la direction de Florence Descamps, Paris 1, 2017.

[759] Dominique Schnapper, « Avant-propos », Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, *op. cit.*, p. XXII.

informations principales. Une moitié porte sur trois sites précis : Sorbonne (10), Nanterre (10), Reims (6). C'est à partir de ce corpus de 26 témoignages oraux, de ces trois sites, de ces trois pôles, que nous nous proposons d'éprouver, d'un premier point de vue, celui des collectifs étudiants, l'apport des archives orales pour notre objet de recherche.

III.1. Les cercles concentriques mémoriels du témoin.

Dans cette étude de cas, je formule une première hypothèse : les « cadres sociaux de la mémoire » de chaque témoin ne dessinent-ils pas des cercles concentriques mémoriels qui nous informent aussi sur ce témoin, sur ses collectifs invisibles, voire sur le statut du témoignage ?
Les archives orales rendent-elles visibles, audibles et intelligibles les collectifs militants non-visibles, ou peu visibles au premier abord, dans lesquels intervient notre corpus de témoins ? Permettent-elles de démêler l'enchevêtrement des sphères individuelles et collectives ? Comme l'écrit Nathalie Ponsard, ne peut-on pas approfondir l'idée que « de ces récits singuliers, surgissent des bribes de collectif[760] » ? Aux cercles disciplinaires, locaux et nationaux (voire régionaux), aux différents types d'engagements (affinitaires, représentatifs, voire institutionnels), comme à la vie personnelle de chaque individu, véritables instituants mémoriels et cadres sociaux de la mémoire, peut-on faire correspondre, comme des poupées russes, non seulement les cercles militants rendus visibles et intelligibles, mais aussi les registres de perception des événements ?
Nous voudrions le montrer à travers trois terrains qui sont des villes universitaires, des universités ou, tout au moins, des institutions universitaires, mais aussi « espace[s] loca[ux] de mobilisation »[761] ce qui pourrait constituer la première série de cercles de chaque « tout petit monde »[762] universitaire. Nous aurions pu nous y attarder plus longuement qu'ici, mais, malgré une apparition relative et tardive en France, il n'est pas encore possible d'écrire, comme Alain Touraine, en 1972, à propos des universités américaines, que « les universités, beaucoup plus que des entreprises industrielles et presque autant que les églises, sont des organisations douées d'une grande mémoire. Si modernistes qu'elles soient, elles n'échappent jamais complètement à la tâche de transmission d'un héritage culturel »[763]. Comme le précise Simon Ridley, « pour lui, ce qui fait la spécificité des universités des États-Unis, c'est précisément leur capacité à conserver la mémoire et

[760] Nathalie Ponsard, *Habilitation à diriger des recherches : Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs.* Vol. III : *Jeux de rencontres en milieux militants puydômois des "années 1968" au temps présent*, Université Lumière Lyon 2, 2019, 740 p., p. 119.
[761] Jean-Gabriel Contamin, Roland Delacroix, « Les transformations des formes d'engagement au prisme du local. L'exemple de la CGT du Nord. », *Politix*, n° 85, 2009/1, p. 81-104.
[762] David Lodge, *Un tout petit monde*, Londres, Secker and Warburg, 1984. (trad. 1991). On pourrait aussi évoquer le « paradoxe de Milgram » reprenant le concept de « 6 degrés de séparation » dans sa théorie du « petit monde » (1967).
[763] Alain Touraine, *Université et société aux États-Unis*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Sociologie », 1972, p. 18. Cité par Simon Ridley, *Les sens de la liberté d'expression : socio-anthropologie comparative des campus de Berkeley et de Nanterre*, thèse en sociologie sous la dir. d'Anne Raulin, Université Paris Nanterre, 2019, 841 p., p. 332, note 2.

l'esprit de l'institution »[764]. En France, il n'existe que trop rarement encore des monographies d'universités, comme celle sur l'université d'Angers[765], ou de facultés, comme sur la faculté des lettres de Lille[766] de Jean-François Condette, et celles-ci couvrent encore plus rarement la période des années 1968.

C'est dans ce contexte historiographique et mémoriel que, pour les trois terrains – institutions universitaires et espaces locaux de mobilisation – choisis, nous ne brosserons ici que les arrière-plans historiographiques et/ou institutionnels, documentaires et archivistiques de chacun pour voir si les archives orales permettent de mieux cerner les différents cercles d'action, leurs différentes sphères et leurs configurations, ce qui détermine aussi les différents registres de perception des événements de chaque témoin. Au-delà des cercles familiaux et amicaux, nous scruterons, pour chacun de ces terrains, l'enchevêtrement des différents cercles concentriques et, plus particulièrement, au vu de nos objets et période, ce point d'observation que constitue l'articulation, en milieu étudiant, entre sphères syndicales et politiques. Nous pourrons, *in fine*, en mesurer les potentiels narratifs. Dans nos croisements entre archives écrites et orales pour résoudre cette problématique, concernant le mouvement de mai-juin 1968, nous pouvons nous appuyer sur un autre corpus, écrit lui, celui du *Journal électronique de la Commune étudiante*, que nous avions pu réaliser dans le cadre d'un partenariat pour les 40 ans de Mai 68 et de l'encadrement d'un stage de master de l'École nationale des chartes[767].

III.1.a. Reims ou une AGE comme les autres ? Une articulation mécanique des collectifs étudiants ?

Nous commençons par une ville universitaire relativement jeune, même si Reims peut revendiquer d'avoir accueilli une université médiévale dès 1545 : Reims est une de ces villes universitaires qui ne retrouvent leur plein exercice que quelques années avant 1968 et qui n'est pas encore dotée de monographie historique[768]. Ce n'est qu'en 1956 que s'ajoutent des enseignements de sciences à ceux de l'École supérieure de médecine et de pharmacie ; en 1964, ceux du Collège

[764] Simon Ridley, *Les sens de la liberté d'expression, op. cit.*, p. 538, note 1.
[765] Yves Denéchère et Jean-Michel Matz (dir.), *Histoire de l'Université d'Angers du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2012, 328 p. Voir aussi Jean-François Condette**,** « *Histoire de l'Université d'Angers du Moyen Âge à nos jours* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 119-4, 2012, p. 145-146.
[766] Jean-François Condette, *Une faculté dans l'histoire : la faculté des lettres de Lille de 1887 à 1945*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, 430 p.
[767] Sur ce partenariat BDIC-CHS du XX^e^ s.-Archives municipales de Lyon-Mission CAARME et sur ce stage : Adeline Lebodia, *Journal électronique de la Commune étudiante : conception et réalisation d'une base de données de description et d'indexation d'une collection de tracts étudiants relatifs aux événements de mai 1968 & réalisation de son interface web d'alimentation et de consultation*, Mémoire de master 2, ENC, 2008, 111 p.
[768] D'où le peu d'éléments reconstitués, par exemple, par Violette Rouchy-Lévy dans son « tour de France » : Violette Rouchy-Lévy, « Tour de France des facultés de province : spécificités et reproductions. », dans Agnès Callu (dir.), *Le Mai 68 des historiens entre identités narratives et histoire orale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 312 p., p. 225-238, notamment p. 236.

littéraire universitaire ; en 1966, ceux du Collège universitaire de droit et de sciences économiques, sans oublier ceux d'un des premiers Instituts universitaires de technologie (IUT) de France. Même si le décret n'est publié au *Journal officiel* que le 8 avril 1967, c'est bien au 1er janvier 1967 qu'est créée l'université de Reims : en plus de l'hôtel du rectorat (l'académie de Reims n'est créée qu'en 1962), Georges Pompidou inaugure, le 12 janvier de cette année, la faculté mixte de médecine et de pharmacie, l'IUT, le restaurant universitaire du Moulin de la Housse, un amphithéâtre à la faculté des sciences et la bibliothèque universitaire de sciences.

Et pourtant, dès 1934, une AGE existe à Reims[769]. Mais, là encore, c'est l'année 1956 qui se révèle décisive avec l'ouverture de la Maison des étudiants au 23, rue Boulard : cette maison de l'AGE de Reims accueille non seulement toutes ses associations membres (comme les différentes associations corporatives de l'université, mais également l'association des élèves de l'École supérieure de commerce[770]), mais aussi le Centre local des œuvres universitaires et scolaires (CLOUS) et la section locale de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Les archives de cette AGE ont pu être sauvegardées et classées par la mission de préfiguration de la Cité des mémoires étudiantes ; c'est à partir de celles-ci, de la presse locale et des dossiers relatifs aux associations à la sous-préfecture de Reims qu'ont pu être reconstitués ces éléments.

Dernières données générales pour mieux connaître l'institution universitaire rémoise : pour l'année universitaire 1967-1968, le géographe Roger Brunet, à partir des chiffres du rectorat et de sa propre enquête[771], comptabilise un total d'environ 6 400 étudiants, soit plus d'un tiers que l'année précédente et donne cette répartition entre les différentes facultés : 30 % en sciences ; 18 % en lettres ; 11 % en droit ; 11 % en médecine et pharmacie ; et 29 % à l'IUT.

Les archives de l'AGER illustrent parfaitement le fait que cette AGE et sa Maison des étudiants, en plein centre-ville, est bien l'épicentre de la vie étudiante rémoise. Elle a accueilli les congrès nationaux de l'UNEF, de l'Union des grandes écoles (UGE) et de la MNEF en 1962, son caveau héberge nombre de soirées étudiantes et son imprimerie tire tracts et journaux des différentes associations corporatives : *Calliope*, journal de l'Amicale des étudiants de l'IUT de Reims ; *Le Céphalopode*, journal de l'Association corporative des étudiants en sciences ; le *Journal de la corpo* ou *Corpo lettres-UNEF*, journal de l'Association corporative des étudiants en lettres ; *PH7*, journal de l'association corporative des étudiants en pharmacie ; *Corpo-Prépas*, le journal de l'Association corporative des étudiants préparationnaires et *Sup Tech*, le journal de l'association corporative des étudiants techniciens supérieurs. Derrière chacune de ces publications et toute autre

[769] L'AGER est représentée à plusieurs congrès de l'UNEF (BDIC, 4° 1151). Dans les archives du rectorat de Paris, a été retrouvée une lettre de l'AGER au recteur datée du 9 janvier 1939 (CAC 20020476/ 349, dossier AGER). Des statuts datés du 14 mars 1947 ont pu être repérés dans le fonds de l'AGE de Reims.

[770] Rare mention écrite de cette Maison des étudiants dans un numéro commémoratif de *Chorus*, janvier 2012, p. 7.

[771] Roger Brunet, *La provenance des étudiants de l'Université de Reims*, *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, n° 1, 1969. p. 67-80, p. 68-69.

qui n'a pu (encore ?) être sauvegardée, se trouve une équipe militante, un collectif d'action, de rédaction, d'impression. L'AGER, en tant que telle a aussi sa publication : *AG Information* est un bulletin de liaison, dont des éditions de 1959 et 1960 ont pu être répertoriées ; *L'AGER informe* est le journal hebdomadaire, dont seuls deux numéros sont connus, en juin et … octobre 1963 ; en 1960-61, paraît le premier numéro du mensuel – généralement – de l'AGE, *Reims universitaire*, qui devient *Reims U* en novembre 1963 et compte, au moins, 25 numéros jusqu'en janvier 1969. À partir de ces archives – presse, comptes rendus de réunion et procès-verbaux d'assemblées générales –, mais aussi à partir des déclarations faites à la sous-préfecture de Reims, l'organisation de l'AGE, à défaut d'organigramme (les archives font même apparaître une « corporation des étudiants capétiens » qui ne semble pas avoir eu de publication), a pu être reconstituée et certaines collections de périodiques ont pu être numérisées et mises en ligne[772].

Pour la sphère syndicale, prenons l'organigramme d'une autre AGE.

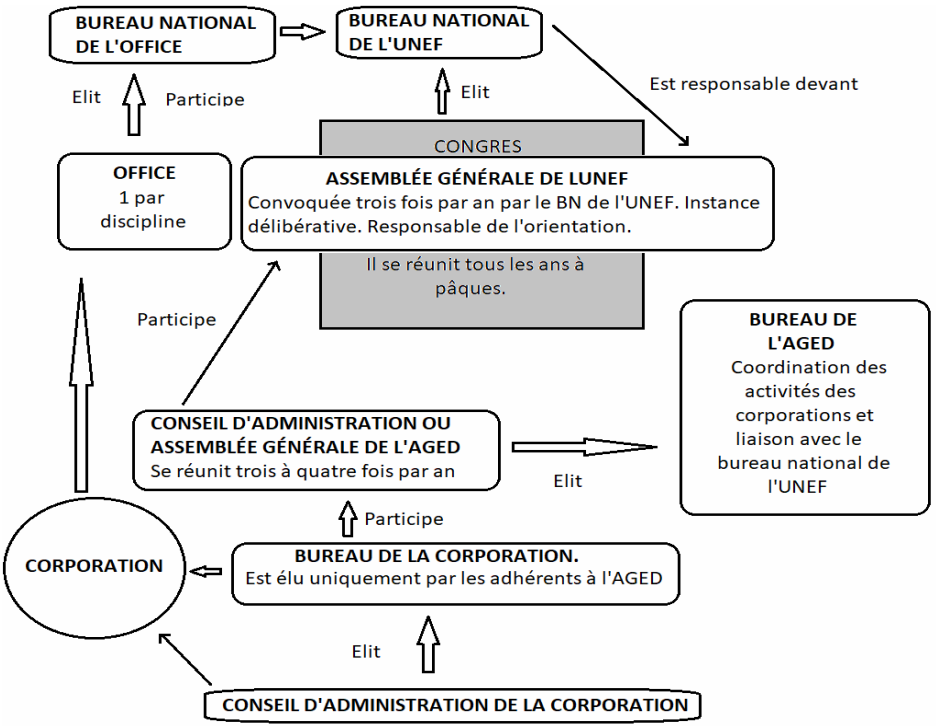

Figure n°34. – Organigramme de l'AGE de Dijon tiré de Marianne Mugnier, *Le mouvement étudiant à Dijon en mai-juin 1968*, mémoire de master 1, Dijon, 2004 (dir. Jean Vigreux).

Nous voyons bien, dans cet exemple de l'AGE de Dijon, le rôle fondamental de la corporation dite « corpo », l'association corporative regroupant les étudiant-es par discipline ou groupe de disciplines et l'AGE étant, par excellence, le « lieu d'ébullition étudiant[773] » comme le dit Nathalie Ponsard, à propos de Clermont-Ferrand ; c'est d'ailleurs souvent la porte d'entrée vers l'engagement syndical étudiant. Que peut nous dire de plus un témoignage oral sur ce premier

[772] https://www.cme-u.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=20&Itemid=35&limit=1&limitstart=1 (consulté le 8 septembre 2020).
[773] Nathalie Ponsard, *Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs.* Vol. III, *op. cit.*, p. 73.

cercle social de toute AGE ? Ce premier niveau d'engagement serait-il plus préservé des enchevêtrements entre sphères politiques et syndicales ? Voici celui de Jean-François Boulanger, alors étudiant en première année d'histoire en 1967-68 :

> « L'UNEF que je connais, c'est ce qu'on appelle, à l'époque, la corpo-lettres –l'UNEF [d'alors] est divisée en corpos encore [...]–, la vieille corpos-lettres qui a un petit local rue d'Anjou [...]. L'autre syndicat, dont je vais parler rapidement, c'est la FNEF, qui est une scission de l'UNEF de droite, pour aller vite [...]. Dans l'UNEF, qu'est-ce qu'il y a ? Les trois militants importants de la corpo-lettres –qui était la seule que je connaissais réellement, puisqu'encore une fois…–, c'étaient deux étudiants catholiques et un étudiant communiste. Alors, ça, c'est quelque chose d'un peu particulier peut-être à Reims [...], c'est le poids des cathos. Les cathos, il y en a deux : Paul-Dominique [...], étudiant en histoire, en licence à l'époque [...], il était même membre du Centre démocrate –dans la géographie politique de l'époque, c'est un truc insensé, c'est centriste [...], aujourd'hui, c'est Bayrou [...], c'est Lecanuet à l'époque ; le deuxième, c'est Pierre-Jean [...], lui, il est en lettre modernes, c'est pareil, licence [...] et c'est un ancien séminariste [...]. Le troisième s'appelle Jean-Luc [...], c'est un communiste, fils de paysans de l'Aisne [lettres modernes aussi] –donc, à mon avis, voilà, c'est pas l'héritage familial, c'est clair–, et c'est ces gens-là qui dirigent la corpo et qui travaillent ensemble ![774] »

Dans les bureaux déclarés[775] de la corpo-lettres, nous retrouvons bien un Pierre-Jean Paul et un Paul-Dominique Pommart, mais pas de Jean-Luc et encore moins d'appartenances politiques ou confessionnelles pour ces trois militants. Cette articulation des engagements politiques avec l'engagement syndical étudiant est différente dans chaque association corporative et les rapports de force se « généralisent » au niveau du bureau de l'AGE : que cela donne-t-il pour l'AGE de Reims ? Ce n'est qu'à la fin de son parcours militant étudiant (et à l'AGER) que Jean-François Boulanger a failli faire partie du bureau de l'AGE de Reims :

> « La corpo-lettres organisait une soirée toutes les semaines pour gagner de l'argent [...] Et puis, j'étais membre du bureau de l'AG[E] à la fin, à l'époque de Ménétrey [...], parce que, quand le PSU, … l'UCF a quitté l'AG[E], tout s'est effondré, dans tous les sens du mot ; ça a été occupé par une espèce de squatteur anar pendant un certain temps. J'ai même été contacté par des lambertistes qui voulaient que je reprenne l'AG[E]… Mais, bon, j'ai pas voulu…*L'AG[E] ne s'est pas dissoute ?* A ma connaissance, non...[776] »

---

[774] Témoignage de Jean-François Boulanger, recueilli par Jean-Philippe Legois, Amina Achiche et Judith Frey, le 19 avril 2017, 19AV044/010, 28'12''- 31'20''.
[775] Dossiers d'associations non versés, consultés au bureau des associations de la sous-préfecture de Reims.
[776] *Ibid.,* 19AV044/032, 1h42'02''-1h42'40'' - - 45''.

Ici, des informations sont à croiser avec les déclarations faites en sous-préfecture, mais, comme nous venons de le voir, celles-ci ne mentionnent pas les appartenances politiques ou confessionnelles des membres des différents bureaux de l'AGE. Des lacunes subsistent, voire des mystères naissent et s'épaississent : pas de trace de Jean-François Boulanger dans l'un des derniers bureaux de l'AGE et Denis Ménétrey n'apparaît qu'une fois, en tant que secrétaire général, dans la déclaration du 17 avril 1969 relative à l'élection du bureau du 28 mars 1969.

Autre information ou plutôt indice dans le témoignage de Jean-François Boulanger : quand celui-ci parle de l'« effondrement » de l'AGER[777], il l'impute à la direction du Parti socialiste unifié (PSU), se reprend et parle de l'UCF. Il est clair qu'il nous faut trouver d'autres témoignages notamment de militant-es ayant fait partie de ces bureaux d'AGE. Le cercle mémoriel, et donc le régime de perception, de Jean-François Boulanger s'arrête aux limites de son département et de son association corporative.

Le témoignage de Denis Ménétrey nous en apprend un peu plus sur ces derniers bureaux de l'AGER. Racontant ses premiers engagements au lycée Clemenceau, notamment au PSU, il nous dit au détour d'une phrase : « On est devenu assez important au point de conquérir l'UNEF localement… Je ne sais plus dans quelles circonstances… C'était Jean-Pierre Talbot qui était un des leaders, qui a même dirigé l'UNEF. [778] »

Jean-Pierre Talbot apparaît effectivement, pour la première fois, au sein du bureau de l'AGER, lors de l'élection du 6 mai 1966[779] ; il en devient président à l'occasion de l'élection des 30-31 mai 1968[780]. Et Denis Ménétrey de compléter, toujours au détour d'une phrase (« Il y avait pas mal de cathos de gauche au PSU [...] C'est devenu après une ligne de bataille[781] »), même si Jean-Pierre Talbot semble plutôt avoir été responsable de la JEC Jeunesse étudiante chrétienne[782] que des étudiants du PSU (ESU). Cette idée est développée dans les témoignages de Francis Kutten et, surtout, de Christiane Benoît, devenue épouse Kutten, elle-même fille de militant·es PSU et qui représente les ESU de Reims lors de la rencontre nationale des 4 et 5 mai 1968[783]. Le témoignage oral de F. Kutten complète d'ailleurs un témoignage écrit que nous avons pu publier dans *Les*

[777] La tendance « renouveau », proche des militants de l'Union des étudiants communistes, devient majoritaire au sein de l'AGER, ce qui se traduit par l'élection d'un nouveau bureau, le 1er décembre 1971, présidé par Michel Guillaudeau (Déclaration en sous-préfecture, 21 décembre 1971). Le 23 octobre 1974 est déclarée en préfecture la création de l'Union générale des étudiants de Reims (UGER) affiliée à l'Union nationale des étudiants de France – Unité Syndicale (UNEF-US), dirigée par les militants lambertistes.

[778] Témoignage de Denis Ménétrey, recueilli par Jean-Philippe Legois, le 8 novembre 2016, 19AV042/007, 17'33''-17'51''.

[779] Déclaration en préfecture, 9 mai 1966.

[780] Déclaration en préfecture, 22 juillet 1968.

[781] Témoignage de Denis Ménétrey, *op. cit.*, 18'03''-18'08''.

[782] Témoignage de Michel Silland, recueilli par Jean-Philippe Legois et Gwenaël Hunault, le 22 juillet 2006 et le 2 mai 2008, 19AV009/028.

[783] Témoignage de Christiane Kutten, recueilli par Jean-Philippe Legois et Judith Frey, le 1er septembre 2016, 19AV040/022.

Cahiers du GERME n° 31[784]. Ce témoignage oral permet de revenir sur des points plus précis que dans la « mis[e] en récit par le témoin lui-même »[785], notamment sur son entrée en contact avec les ESU et l'AGER-UNEF, que Francis qualifie, dans son témoignage écrit de « structure idéale pour s'insulter entre groupuscules[786] » :

> « Je me suis aperçu comment étaient structurés les ESU par rapport à l'UNEF, que ce n'était pas la vision ultra-réform[iste] que j'avais de l'UNEF, mais qu'il y avait quelque chose qui se jouait, y compris d'un point de vue ultra-marxiste, c'est-à-dire maoïste, et que la tendance Badiou, à laquelle je voulais intellectuellement me rattacher, avait donc une ramification organisée au sein [...] des ESU et de l'UNEF[787] ».

Là encore, les listes de membres de bureaux de l'AGE déclarées en sous-préfecture ne mentionnent pas les appartenances politiques, encore moins les tendances internes à ces mouvements. Ces témoignages convergents permettent donc de mieux comprendre la mention – incomplète – de l'UCF dans le témoignage de Jean-François Boulanger : il s'agit de l'Union des communistes de France marxiste-léniniste (UCFml), nouvelle organisation issue notamment de la tendance maoïste du PSU autour d'Alain Badiou, maître-assistant à l'Université de Reims, juste avant de devenir un des piliers du département de philosophie du Centre universitaire expérimental de Vincennes[788].

Aussi ces témoignages oraux nous permettent-ils d'établir qu'une majorité du bureau de l'AGER évolue d'une orientation PSU majoritaire vers une nouvelle organisation maoïste en passant par une tendance maoïste du PSU. Un autre témoignage, parmi les premiers collectés, confirme, sous un autre angle, cette nouvelle alchimie militante au sein du bureau. « Solllicité » par le président de la « Corpo des techniciens supérieurs », en 1966, pour s'investir dans l'AGER, plutôt gaulliste, ce n'est qu'avec mai 1968 que Michel Silland se politise :

> « Je n'étais pas au PSU [...] [Je n'ai] essayé qu'une fois d'adhérer au PSU à Reims [...] La section PSU, à l'époque, était dirigée à l'époque par un certain Ménétrey [...], étudiant en lettres : elle était sur des positions ultra-gauche Mao Ze Dong, mais, eux, ils étaient sur des positions pro-Lin Piao. Moi, je n'étais pas sur une position pro-Lin Piao [...][789] »

---

[784] Francis Kutten, « Les Saints de Paille, chronique des années militantes », *Les Cahiers du GERME*, n° 31, p. 43-94. Présentation par l'auteur, p. 43.
[785] *Ibid.*, p. 43.
[786] *Ibid.*, p. 54-55.
[787] Témoignage de Francis Kutten, recueilli par Jean-Philippe Legois et Judith Frey, les 12 septembre 2016 et 19 avril 2017, 19AV041/017, 50'30''-51'25''.
[788] Alain Badiou, Harry Jancovici, Denis Ménétrey et Emmanuel Terray, *Contribution au problème de la construction d'un parti marxiste-léniniste de type nouveau*, Paris, Maspero, 1969, 56 p. Consultable sur Gallica : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4808769m (consulté le 8 septembre 2020). Voir également l'étude - témoignage écrit circonstancié d'un autre militant rémois : Joël Fallet, *Les maos de l'UCF. Une histoire politique, 1970-1984*, Paris, L'Harmattan, 2021, 421 p.
[789] Témoignage de Michel Silland, *op. cit.*, 19AV009/041.

Ce témoin explique bien pourquoi il est resté en dehors de ce cercle militant dirigeant, même s'il ne cite pas le nom de la nouvelle organisation, ni sa genèse au sein du PSU et de l'AGER ; plus tard, il devient trésorier de la MNEF dans un bureau national d'orientation majoritaire PSU. Les cercles concentriques mémoriels qui déterminent les régimes de perception de Michel Silland englobent donc le niveau « corpo » et le niveau national, mais sans passer par le bureau d'AGE.

Denis Ménétrey, lui, est bien impliqué dans les cercles de l'AGE et du niveau national de l'UNEF, mais l'est d'autant moins dans le niveau « corpo » qu'il change de discipline en cours d'études. Francis Kutten et son épouse, Christiane, inscrit-es en lettres modernes, ne s'impliquent que dans le cercle dirigeant de l'AGER, qui reste leur seul horizon de perception, ce qui explique qu'ils ne puissent répondre à des questions sur leur association corporative ou sur le niveau national de l'UNEF ; leur exclusion du noyau se voulant « chimiquement pur[790] », en 1972, les coupe définitivement de l'engagement syndical étudiant et de l'AGER, qui, d'ailleurs, a déjà été abandonnée par ledit noyau.

Nous aboutissons donc là, avec ce cas rémois, à une première configuration de l'articulation syndical/politique en milieu étudiant, configuration que nous proposons de représenter sous forme de sociogrammes, tels ceux de Jacob Levy Moreno, ou de cartographier comme nous venons de le faire dans le sillage de Chris Reynolds. Comme dans nombre d'AGE de cette période, la direction PSU structure l'ensemble, mais le contre-exemple rémois est bien l'exception qui confirme la règle : ce sont en effet, les ESU qui dirigent l'AGER-UNEF autour de mai-juin 1968, mais ces ESU évoluent eux-mêmes majoritairement vers une tendance minoritaire pro-maoïste du PSU.

Cette configuration mécanique que nous pourrions appeler celle de la courroie de transmission contrariée est une représentation de l'articulation de certains cercles concentriques mémoriels étudiants syndicaux et politiques dans la configuration rémoise.

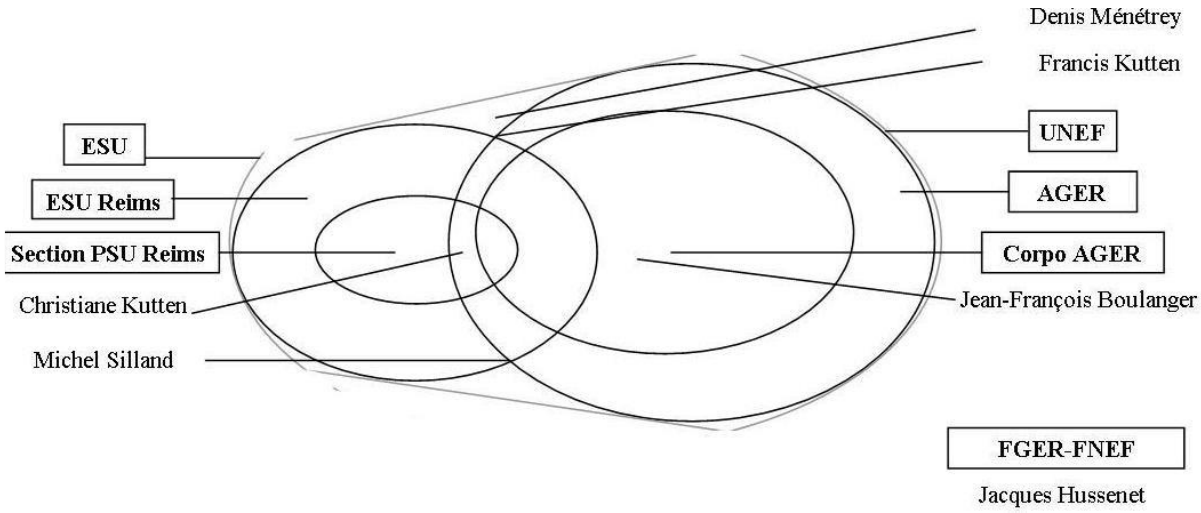

Figure n°35. – Configuration rémoise dite de la courroie de transmission contrariée.

[790] Francis Kutten, *Les Saints de Paille, op. cit.*

À certaines coordonnées, voire points d'intersection, ont été situés les positionnements des trajectoires individuelles des témoins au croisement des différents collectifs invisibles et leurs cercles concentriques mémoriels : le positionnement de certain-es détermine leurs régimes de perception des événements et certains angles morts mémoriels, l'AGE et l'UNEF pour J.-F. Boulanger, la « corpo » et l'UNEF pour Christiane et Francis Kutten : le positionnement de Denis Ménétrey illustre sa figure d'électron libre rémois dans les instances nationales, puisqu'il refuse de suivre les consignes de Marc Heurgon. C'est en cela que la vision trop simpliste de la courroie de transmission entre le politique et le syndical est contrariée[791].

Cette contrariété de notre modèle de représentation doit nous amener à réinterpréter les données sur les engagements syndicaux et politiques des militant-es étudiant-es, voire à envisager d'autres mises en récit. Si nous reformulons notre problématique en scrutant non seulement les cercles militants, mais en essayant aussi de mieux connaître leurs dynamiques et leurs alchimies renouvelées, notre hypothèse de l'apport des archives orales à une meilleure connaissance des cercles concentriques mémoriels n'en serait-elle pas renforcée ?

III.1.b. La Sorbonne-lettres ou les multiples facettes des études littéraires de masse : des collectifs, un cœur vaillant.

La Sorbonne-lettres est un cas-symbole. Sommet de la pyramide académique des facultés de lettres et sciences humaines, sa place dans le mouvement étudiant ne peut être que particulière. Les monographies, dans ce cas, ne manquent pas, mais ne dépassent guère la Troisième République, voire les années 1950[792]. La Sorbonne, qui loge encore le rectorat et l'École nationale des chartes, n'héberge quasiment plus la faculté des sciences de Paris depuis 1962, à l'exception de quelques bureaux. La Sorbonne-lettres des années 1968 occupe donc la quasi-totalité des locaux de la Sorbonne qui « étouffe » face à la massification des effectifs : à la rentrée 1966, le rectorat

[791] La figure de Marc Heurgon, « secrétaire à l'organisation », symbolise cette contradiction. Pas de courroie de transmission sans « petit [ou pas] télégraphiste » : l'ouvrage *Au cœur des luttes des années soixante. Les étudiants du PSU* (ouvrage coordonné par Roger Barralis et Jean-Claude Gillet, Paris, Publisud, 2010, 413 p., p. 158 et sq) publie deux points de vue sur cet homme, « tâcheron de l'organisation » et/ou « homme d'appareil », celui de Jean-François Pertus et celui de Jean-Claude Gillet ; ajoutons le témoignage d'Henri-Jean Coudy (p. 289-290) sur la contradiction portée notamment par M. Heurgon à … Alain Badiou, lors d'un stage des ESU en Corse en septembre 1969. Denis Ménétrey, lui, garde un mauvais souvenir de M. Heurgon : la direction de l'AGER refusant toute alliance avec l'UEC, ce dernier convoque Denis qui quitte la direction de l'UNEF tout en gardant celle de l'AGER (Témoignage de Denis Ménétrey, *op. cit.*, 19AV042/019 et 020).
Sur le PSU, voir aussi : Tudi Kernalegenn, François Prigent, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Le PSU vu d'en bas*, Rennes, PUR, 2010, 376 p. ; Noëlline Castagnez, Laurent Jalabert, Marc Lazar, Gilles Morin et Jean-François Sirinelli (dir.), *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, PUR, 2013, 336 p.

[792] Philippe Rivé (dir.), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris-Lyon, Action artistique de la Ville de Paris et La Manufacture, 1987, 232 p. ; Christian Hottin, *Universités et grandes écoles à Paris : les palais de la science*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 1999, 222 p. ; Christian Hottin, *Quand la Sorbonne était peinte*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, 304 p.

comptabilise 37 010 étudiant-es, annexe de Censier comprise, Nanterre étant déjà une faculté à part entière[793].

Contrairement à toutes les autres villes universitaires, Paris, en 1945, au congrès de l'UNEF de Dax, n'a pas d'AGE : une simple Fédération des étudiants de Paris existe depuis le milieu des années 1930, l'AGE ayant été dissoute en 1934. Pour permettre leur participation, on déroge à la règle « une ville, une AGE » au bénéfice de 5 blocs : médical, littéraire, juridique, scientifique, grandes écoles[794]. À l'occasion de la guerre d'Algérie, certaines de ces AGE scissionnent comme en droit (entre la Corpo de droit et l'AGEDESEP) ou comprennent une minorité organisée comme en sciences (la Mino-sciences au sein de l'Association corporative des étudiants en sciences). La Fédération des groupes d'études de lettres (FGEL), l'AGE de la Sorbonne-lettres, parvient à être le seul mouvement étudiant à vocation représentative sur cette faculté. Elle est basée sur des Groupes d'études (GE) dans chaque discipline : ces GE sont plus proches de chaque département ou structure d'enseignement que les associations corporatives par faculté dans les AGE des autres villes même si la massification des effectifs requestionne la structuration « démocratique » de « l'organisation syndicale »[795]. De 1962 à 1968, les animateur-es principa-les de la majorité de ces équipes syndicales vont constituer ce qui va s'appeler, sur le plan national, la gauche syndicale.

Sur le plan archivistique, la FGEL n'a pas de fonds à son nom, d'autant plus que, là aussi, contrairement à de nombreuses autres AGE, elle n'a pas de Maison des étudiants[796] : le Quartier latin et ses nombreuses librairies, y compris militantes, est à partager avec les autres facultés et grandes écoles ; elle a un local au 5e étage de l'escalier B[797], qui, de plus, a été incendié par le groupe d'extrême-droite Occident le 2 mai 1968. Autant dire que les archives de la FGEL n'ont rien à voir avec celles de l'AGER qui avaient même pu faire l'objet d'un début de structuration endogène ou par quelque « archiviste *ad hoc*[798] » : heureusement, la Sorbonne n'est pas loin du

[793] Université de Paris, *Annuaire 1967-1968*, Paris, septembre 1967, 868 p., p. 41.
[794] Robi Morder, « L'Unef : un exemple d'investissement syndical de la forme associative », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, 2003, « Regard sur les associations », p. 5-18 et « Regards juridiques, sociologiques et politiques sur les structures de l'UNEF », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 3, février 1998, « Engagements étudiants » (volume I), p. 53-64.
[795] Jean-Philippe Legois, « Le cas de la Sorbonne-lettres des années 1960 », *Les Cahiers du GERME*, n° 32, p. 134-135.
[796] L'AGE de Paris, créée en 1884, a eu une première Maison au 43, rue des Écoles, de 1899 à 1910, puis, au 13, rue de la Bûcherie, de 1910 à 1934. Pendant la Seconde guerre mondiale, le CO-PAR (Comité parisien des œuvres, ancêtre du CROUS, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) a ouvert des Maisons pour chaque grand ordre de discipline. Dans les années 1960, la Maison des lettres a déménagé de la rue Soufflot à la rue Jean Calvin. Voir l'« éclat d'archives orales » de Michel Langrognet : https://www.youtube.com/watch?v=jI8x55NqoQI&list=PLv-TZXn25MdCOSGk5kZIyYxJVTs2VJksn&index=5&t=571s (consulté le 28 décembre 2022)
[797] Voir le plan de la FGEL « en Sorbonne » extrait du *Mémento de l'étudiant en lettres* (1962), reproduit p. 235 (fig. n°39), Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, Paris, Syllepse, coll. « Germe », 2018, 234 p., p. 86.
[798] Dans le fonds de l'AGER, nous avons pu retrouver un document de l'UNEF, Document d'information sur le plan méthodique de classement, février 1962, document n° 599 classé sous la cote 11AER68. Nous nous permettons ici de reprendre cette notion exhumée par Simon-Olivier Gagnon du *Manuel d'administration des archives* d'Hilary Jenkinson. Jenkinson, H. (1922). *A Manual of Archive Administration Including the Problems of War Archives and*

siège national de l'UNEF, rue Soufflot, et la porosité déjà signalée entre sphères collective et individuelle s'est illustrée à nouveau avec l'apport des archives d'Antoine Griset aux archives de l'UNEF, et plus particulièrement au fonds déposé aux Archives nationales[799]. Ceci a été mon premier contact avec des archives étudiantes à l'occasion de mon travail de maîtrise sur *La Sorbonne avant mai 68*, en 1993[800], travail repris et enrichi en 2018 avec la sortie du livre *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*[801]. Nous avons pu y retrouver un certain nombre de documents internes de cette FGEL qu'A. Griset préside à partir de la rentrée 1962 avant d'avoir des responsabilités nationales à l'UNEF et à la MNEF. Et nous y retrouvons certaines publications et/ou activités des Groupes d'études qui s'appuient sur le centre de polycopie, puis les ronéos de la FGEL[802] : l'Association des étudiants de l'IEDES a *IEDES-informations* ; les GE LC (lettres classiques) et LM (lettres modernes) créent ensemble en 1965-1966 une revue *Les Cahiers de la littérature* doublés d'un « supplément », *Critique Littéraire* ; l'Intergroupe des étudiants de propédeutique (IEP) transforme en mai 1965 son journal *Propé-information* en un hebdomadaire (quatre numéros) ; les étudiants germanistes de la Sorbonne ont le *GEGS-information* ; le GE d'histoire publie *GEH Informations* devenu *GEH Info* ; le GE de philosophie a *Philo-information* ; le GE de psychologie, *GEPUP-informations* ; les étudiants de sociologie ont *Études sociologiques* ; le Groupe des étudiants d'histoire de l'art (GEHA) et le Groupe des étudiants de russe (GER) ont eu un bulletin épisodique. Seuls groupes, semble-t-il, n'ayant pas édité de bulletin : celui de l'ISST et, plus étonnant, car plus important, le Groupe d'études espagnoles (GEE)[803].

Toujours sur le plan archivistique et documentaire, la Sorbonne étant un des poumons du mouvement de mai-juin 1968, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur plusieurs collectes immédiates[804] dont les trois principales ont leur ancrage en Sorbonne : Marc Kravetz, un des animateurs de la FGEL, a rassemblé au cours même des événements –notamment dans son appartement–, toute une documentation qui constitue l'« ensemble critique et documentaire » de

---

Archive Making, p. 39. *Cf.* Simon-Olivier Gagnon. *Notes sur les archives de communautés et les valeurs émergentes. Le cas du projet Saint-Roch, une histoire populaire*, 2019, 18 p., p. 8.

[799] Françoise Bosman, « Présentation du fonds de l'UNEF déposé aux Archives nationales (46AS) », dans Jean-Philippe Legois (coord.), *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux* (actes des deux premières journées d'études organisées par le GERME [groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants], 23 février 2000 à Nanterre et 6 juin 2001 à Paris), *La Gazette des archives*, n° 193, Paris, 2002, p. 45-51.

[800] Jean-Philippe Legois, *La Sorbonne avant Mai 68, op. cit.*

[801] Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*

[802] Ces sources sont d'autant plus précieuses que nous n'en avons retrouvé traces dans les archives administratives de la faculté, alors que des responsables comme Prisca Bachelet pensent (*cf. infra*, 19AV022/072) que « pour retrouver les noms des bureaux des groupes d'études [...], normalement tout ça est archivé à la Sorbonne, dans l'administration ; parce qu'à l'époque, on était tout le temps en rapport [...] avec les secrétaires administratifs… Chaque bureau déclarait le bureau à l'administration de la Sorbonne pour avoir l'autorisation de demander les salles, pour être reconnu... On avait une reconnaissance institutionnelle ».

[803] *Ibid.*, p. 136-139.

[804] Françoise Blum, Jean-Philippe Legois, Anne-Catherine Marin, « Archives, événements et "Commune étudiante" : prolonger et valoriser plusieurs collectes immédiates du mouvement social de mai-juillet 1968 », *La Gazette des archives*, n° 221, 2011-1, « Les archives des syndicats et des mouvements sociaux », p. 123-140. Avec, p. 136-140, une brève présentation du *Journal électronique de la Commune étudiante* (voir note 14).

L'insurrection étudiante[805] ; Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, tous proches de la Sorbonne, dans leur centre de recherche, rue Monsieur le Prince, ont collecté et organisé les tracts, avec leur « intelligence de l'action » pour constituer le *Journal de la Commune étudiante*[806] ; et Jean Maitron, Madeleine Rebérioux, Jean-Claude et Michelle Perrot ont collecté et organisé la collecte d'étudiant-es et d'autres acteurs de la sauvegarde documentaire du mouvement afin de pouvoir contextualiser, commenter, éditer, tout l'été, le numéro spécial de la revue *Le mouvement social* consacré à *La Sorbonne par elle-même*. Les archives collectées sur le moment sont conservées, pour le dernier cas, dans le fonds « Mai 68 » du Centre d'histoire du syndicalisme fondé par J. Maitron (et alors, situé au 16, rue de la Sorbonne[807]) et, pour l'avant-dernier cas, à la Bibliothèque nationale de France.

Ces deux dernières collectes sont des exemples d'« archives pour la recherche » ainsi définies par l'historien Serge Wolikow, plaidant alors pour un « état des lieux des archives des sciences humaines et sociales en France », et par Marina Marchal, alors responsable des archives à la Cité de mémoires étudiantes et présidente du COllectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale (CODHOS) :

> « On distinguera les archives *de* la recherche et les archives *pour* la recherche dans la mesure où leurs conditions de production diffèrent fortement même si elles peuvent être réutilisées dans une démarche réflexive commune.[808] »
>
> « Les archives *pour* (et par) la recherche se distinguent des archives de la recherche par les producteurs des fonds concernés, ni chercheurs, ni laboratoires de recherche mais (dans le cas présent) militants et organisations militantes.[809] »

Jean Maitron, qui a créé l'Institut français d'histoire sociale en 1949, a lancé son *Dictionnaire* en 1955 et la revue qui va devenir *Le mouvement social* en 1960. Il a voué toutes ces initiatives à l'histoire des « obscurs, [des] sans-grade[810] ».

Si nous reformulons notre hypothèse de l'apport des archives orales à une meilleure connaissance des cercles concentriques mémoriels structurels, en affinant la problématique de

---

[805] Marc Kravetz, avec la collaboration de Raymond Bellour et Annette Karsenty, *L'Insurrection étudiante, 2-13 mai*, Paris, UGE, 1968, 509 p.

[806] Alain Schnapp, « À propos du Journal de la Commune étudiante, de l'enseignement supérieur français et des ruines », entretien avec Gilles Bounoure, *ContreTemps*, n° 37, « Mai 68 », mai 2018, p. 86-101, p. 91-92.

[807] Et non au 17 - ce qui correspond à l'entrée principale donnant sur la cour -, comme nous l'avions malheureusement écrit dans Françoise Blum, Jean-Philippe Legois, Anne-Catherine Marin, *Archives, événements et « Commune étudiante », op. cit.*, p. 130.

[808] Serge Wolikow, « Un questionnaire sur les archives des sciences humaines et sociales en France », *Genèses*, 2006/2, n° 63, p. 143-149, p. 147.

[809] Marina Marchal, « Des archives par et pour la recherche », *Archivistes*, n° 109, 2014. M. Marchal y développe deux exemples, le CHS et … la Cité des mémoires étudiantes.

[810] Claude Pennetier, « Le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : entre passé et avenir », dans Michel Dreyfus, Claude Pennetier, Nathalie Viet-Depaule (dir.), *La part des militants, Biographie et mouvement ouvrier : autour du Maitron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français,* Paris, Les éditions ouvrières, 1996, 354 p., p. 331-352, p. 334.

l'articulation syndical / politique au sein des cercles militants étudiants – dynamiques et alchimies renouvelées –, il est intéressant de prendre l'exemple du Groupe d'études de philosophie avec deux témoignages d'anciennes présidentes du GE, Prisca Bachelet et Martine Storti.

Prisca Bachelet en a été présidente en 1961-62, puis devient secrétaire générale de la FGEL avant d'être élue, en avril 1965, vice-présidente formation et recherche au bureau national de l'UNEF. Léo Lévy s'en souvient comme de « l'égérie rayonnante de bonté du mouvement étudiant[811] ». Elle fait partie de la *Génération* d'Hamon et Rotman[812], mais devient bien anarchiste et participe même à certaines activités de la Fédération anarchiste à 14 ans, malgré le refus – mis en avant par les deux auteurs – de Maurice Joyeux. Après son année de propédeutique, en 1959-60, elle s'investit plus au sein de la FGEL et de son GE de philosophie ; elle le représente même à certains Conseils d'administration de la « fédé » :

> « [De temps en temps,] je vais représenter le groupe de philo – parce qu'ils sont, [...] le bureau, à Antony ou mariés, ils ont un tas de choses à faire […] – au Conseil d'administration de la FGEL. Et je me fais régulièrement engueulée : "vous les communistes, ..." et tout, et tout, alors que moi...[813] »

Pour autant, celle qui va devenir secrétaire générale de la FGEL demande à Jean Crubelier de « [lui] faire [sa] carte de l'UEC » le 31 décembre 1961, lors d'un stage syndical à la Villa Finaly, à Florence[814]. Mais que pourrait vouloir dire un résumé des engagements politiques et syndicaux d'alors de Prisca comme présidente du GE de philosophie et militante de l'UEC[815] ? Car l'UEC de l'époque, qui plus est le secteur lettres de l'UEC (l'UEC de la Sorbonne-lettres) adossé à la librairie du journal *Clarté*, square Paul-Painlevé, est bien hétérodoxe vis-à-vis du Parti communiste français :

> « Le secteur lettres de l'UEC [...], c'était comme si on avait reconstruit la 2e internationale, la 3e internationale : t'avais tout le monde ! [...] Moi, à un moment, j'étais très luxembourgiste [...] Y avait les luxembourgistes, y avait toutes les variétés de trotskysmes ! C'était incroyable ! T'avais les pablistes, des bordiguistes...[816] »

---

[811] Léo Lévy, *A la vie*, Lagrasse, Verdier, 2013, 150 p., p. 13.

[812] Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération. Les années de rêve*, tome 1, *op. cit.*, notamment p. 192-193.

[813] Témoignage de Prisca Bachelet, recueilli le 16 juin 2010 par Caroline Chalier, Julie Le Mazier et Jean-Philippe Legois [et le 23 février 2011 par Jean-Philippe Legois, Fabien Moretto et Marina Marchal], 19AV022/042, 42''. Quand le 14 décembre 2013, j'essaie de la questionner plus avant sur l'éventuelle représentation proportionnelle des GE au CA de la FGEL en fonction des effectifs des différentes disciplines, Prisca ne se souvient pas de telles règles : « on venait [...] quand on était président de GE avec d'autres du bureau du groupe selon les problèmes qui devaient être traités ». *Cf.* Jean-Philippe Legois, « Le cas de la Sorbonne-lettres des années 1960 », *op. cit.*, p. 134, note 4.

[814] *Ibid.*, 19AV022/072.

[815] Voir le site « Les Ex-PCF, le plus grand parti de France » : https://www.ex-pcf.com/index.php/liste-alpha/319-bachelet-prisca (consulté le 8 septembre 2020)

[816] *Ibid.*, 19AV022/061, 94''-118''.

D'autres militants reconnus du GE de philosophie adhérent aussi à cette UEC, comme Marc Kravetz, qui est longtemps une des figures de proue de la FGEL avec Jean-Louis Péninou – y compris sur le plan national et « théorique »[817] –, ou comme Pierre Goldman, responsable du service d'ordre de la Sorbonne et de l'UNEF. N'y a-t-il pas eu d'ailleurs une motion Goldman-Péninou à un congrès de l'UEC[818] ? Celui-ci évoque plus que rapidement cet engagement dans ses mémoires :

> « En 1964, je suis élu membre du Comité national de l'UEC.
>
> En 1965, les militants qui défendent la ligne du Parti reprennent la direction de l'UEC (qui, depuis quelques années, était entrée en dissidence, larvée puis ouverte).
>
> Je n'ai, bien entendu, passé aucun examen. [819] »

Une autre étudiante, en histoire cette fois-ci, Marie-Noëlle Thibault, vit son engagement à l'UEC de manière quasi-exclusive, les auteurs de *Génération* rappelant son surnom de « *pasionaria* de l'UEC »[820] : c'est après le massacre des Algériens, le 17 octobre 1961, qu'elle y adhère alors que l'UEC est en désaccord avec le PC (Parti communiste), notamment sur la question algérienne[821] ; elle devient secrétaire du secteur lettres et membre du bureau national[822]. Le congrès de Montreuil de mars 1965 marque la fin brutale de cet engagement avec la victoire des « orthodoxes » soutenus par les pro-chinois :

> « On a été battu [...], ce qui m'a permis de passer l'agreg l'année suivante. On a été battu, parce que justement [...] ce front qui a fonctionné de 1962 à 65 est cassé en 65 et ces gens, ces maoïstes ont voté avec le PC [...] On ne nous a pas exclus ; on nous a demandé de signer un papier disant qu'on avait eu tort jusqu'à maintenant… Qu'on y renonçait... Qu'on allait se conduire correctement… Ce qu'évidemment on n'a pas fait… Donc, on a été exclu de fait… Enfin, on est parti quoi… Oui, on a été exclu, c'est évident qu'ils nous ont exclu, mais ils l'ont fait avec cette forme-là ; ils nous ont demandé de renier tout ce qu'on avait fait jusque-là.[823] »

On voit donc, en cette Sorbonne-lettres, un noyau dur militant politico-syndical, formé politiquement dans des cercles communistes critiques comme celui de *La Voie communiste*, créant une « nouvelle mino », la gauche syndicale[824], qui, lorsqu'il ne pourra plus conserver une vraie

---

[817] Marc Kravetz, « Naissance d'un syndicalisme étudiant », *Les Temps modernes*, n° 213, février 1964, p. 1447-1475 ; Antoine Griset et Marc Kravetz, « De l'Algérie à la réforme Fouchet : critique du syndicalisme étudiant », *Les Temps modernes*, n° 227, avril 1965, p. 1880-1902 et n° 228, mai 1965, p. 2066-2089.
[818] Témoignage de Marie-Noëlle Thibault, recueilli par Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, le 26 septembre 2017, 19AV052/014.
[819] Pierre Goldman, *Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France*, Paris, Seuil, 1975, 280 p., p. 44.
[820] Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération. Les années de rêve*, tome 1, *op. cit.*, p. 212.
[821] Témoignage de Marie-Noëlle Thibault, *op. cit.*, 19AV052/011.
[822] *Ibid.*, 19AV052/017.
[823] *Ibid.*, 19AV052/022 4'-5'24''. Voir aussi *Génération*, tome 1, *op. cit.*, p. 240 et suivantes.
[824] Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération. Les années de rêve*, tome 1, *op. cit.*, p. 98, 186 et suivantes.

direction de la FGEL, se lance, au printemps 1968, dans la création d'un Mouvement d'action universitaire (MAU) avant de prôner, pendant le mouvement de mai-juin, la création (et la coordination) de Comités d'action. L'UEC d'avant 1965 n'est qu'un cadre plus large et provisoire d'expression de cette orientation comme de celle des futures UJCml ou Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) : Henri Weber, arrivant à la Sorbonne à l'automne 1962, adhère « dans la foulée à l'UNEF et à l'[UEC] », où il est recruté par Alain Krivine pour cette future branche trotskyste[825]. Ce noyau gauche syndicale - MAU poursuit son développement, avec des parcours comme celui de Brice Lalonde, dernier président de la FGEL, ou de Serge Bosc et Jean-Marcel Bouguereau, comme le montrent leurs témoignages[826].

Alors que Serge Bosc et Jean-Marcel Bouguereau ne sont pas tout à fait de la même génération, leurs témoignages et les autres de ce sous-corpus sorbonnard montrent cette porosité entre sphères politiques et syndicales. Que cela nous dit-il sur l'alchimie militante sorbonnarde d'alors ? Nous pourrions comparer ce noyau politico-syndical à un cœur siamois, cœur vaillant du mouvement étudiant sorbonnard faisant vibrer les différents organes de la vie collective étudiante : la dynamique et l'alchimie militantes sont renouvelées par rapport au schéma traditionnel de la courroie de transmission, l'important, pour ces acteurs-témoins, étant la recherche du meilleur outil de transformation sociale, longtemps la FGEL, naguère le MAU, et, pendant le mouvement, les Comités d'action.

C'est en cela que l'analyse de ces dynamique et alchimie militantes faite par Michelle Zancarini-Fournel est erronée, non seulement en faisant dire ce qui suit à Edgar Morin, mais aussi et surtout sur le fond quand elle parle du « rôle de "diastase-régulation" tenu par le mouvement du 22-Mars, qui prône un socialisme de conseils –sous le nom de "comités d'action", vecteurs d'une utopie concrète »[827]. Les comités d'action ont été lancés, le 4[828], puis le 6 mai 1968 (« 12h30 »[829]), par des sorbonnards, qui ont dû parfois imposer cette ligne à certains militants du MAU comme Brice Lalonde[830]. Cette dynamique se retrouve non seulement dans les témoignages de notre corpus, mais aussi dans les sources écrites, comme dans ce premier tract non-signé des Comités d'action, celui

[825] Henri Weber, *Rebelle jeunesse*, Paris, Robert Laffont, 2018, 282 p., p. 55.
[826] Témoignage de Serge Bosc, recueilli le 25 mai 2001 par Jean-Philippe Legois (19AV001) et témoignage de Jean-Marcel Bouguereau, recueilli par Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, le 7 décembre 2015 et le 11 décembre 2017 (19AV056).
[827] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008, 314 p., p. 32.
[828] Pierre Sauvêtre, *Les comités d'action en Mai 68*, intervention au GRM, 17 avril 2010, 7 p., p. 1. Tract reproduit dans Marc Kravetz, *L'Insurrection étudiante*, *op. cit.*, p. 103.
[829] Tract « 6 mai, 12h30 », signé « Les comités d'Action ». Cité dans « Mai-Juin 1968, la Sorbonne par elle-même », *Le Mouvement social*, n° 64, Paris, Éditions ouvrières, 1968, 416 p., p. 56-57. Voir aussi les tracts du MAU du 4 mai (p. 48-49) et du 6 mai (p. 52-55). Consultable également dans *Le journal électronique*, *op. cit.* : https://www.cme-u.fr/commune68/feuilleter.php?id_notice=361 (Consulté le 8 septembre 2020).
[830] Jean-Louis Péninou (« Sorbonne-FGEL/MAU, Comités d'action »), lors de la journée « L'UNEF en mai et juin 1968 » organisée par l'AAUNEF, avec le concours du GERME et de la Cité des mémoires étudiantes, le 19 mai 2018 au Centre culturel irlandais (Paris), en présence notamment de Marc Kravetz.

du 4 mai, où la critique est aussi radicale vis-à-vis de l'UNEF que vis-à-vis des groupes politiques sans parler des « clivages politique/syndical » :

> « POURQUOI DES COMITÉS D'ACTION ? [...]
>
> Parce que les structures du syndicat UNEF ne suffisent pas, ne sont pas adaptées. Le mouvement de révolte contre la bureaucratie universitaire et le pouvoir gaulliste ne s'embarrasse pas des clivages politique/syndical. Il doit être un mouvement de militants appartenant aux militants.
>
> Parce qu'une des faiblesses importantes de notre mouvement naissant est son absence d'organisation. Les militants politiques sont dispersés en de multiples groupes. »

On retrouve, dans ce texte, non seulement le souci de la « base » ou de la responsabilisation militante comme dans l'« action universitaire de base » de la gauche syndicale et de la FGEL, mais aussi l'appel à la « coordination » de plus en plus important dans les années qui suivent. Anne Querrien va jusqu'à dire, dans son témoignage, que les Comités d'action sont créés contre le Mouvement du 22 Mars nanterrois, ces deux mouvements étant « frères amis/ennemis » :

> « Arrivé le 3 mai [...] [Kravetz] me dit "Alors, t'es toujours avec ces fous ?" Il s'agissait du 22 Mars qui était déjà indexé proche de Guattari etc … "Alors, bon, nous, on a décidé de faire un contre-mouvement, on va créer des Comités d'action pour faire une autre vague qui va annuler la"… C'est ça l'idée [...], une contre-vague par rapport à celle qui partait de Nanterre. Contre-vague [...] qui, dans un premier temps, a fait vague avec, en réalité.[831] »

Ce qui n'est pas contestable, c'est que le Mouvement du 22 Mars appelle à la constitution de « Comités d'action révolutionnaire » seulement le 15 mai[832]. E. Morin avait d'ailleurs, sur le moment, tout à fait repéré, autour de cette très large, complexe et relativement divisée « constellation du "22 Mars" », « l'apport expérimenté d'anciens "uneffards" de vingt-deux à trente ans, vieux routiers des temps de la guerre d'Algérie ou des scissions avec le PCF », « anciens cadres étudiants [...] qui apportent leur expérience, leur intelligence et leur audace »[833]. C'est bien cette constellation sorbonnarde que les témoignages de notre corpus font apparaître, y compris dans des trajectoires militantes comme celle de Marie-Christine Volovitch-Tavarès qui, sorbonnarde, s'investit plus dans le comité d'action du 13^{e} arrondissement de Paris que dans ceux de la

[831] Témoignage d'Anne Querrien, recueilli par Jean-Philippe Legois et Caroline Chalier, le 20 mai 2008, 19AV018/040, 1h08'04''-1h09'05''.
[832] Mouvement du 22 Mars, *Tracts et textes*, La Bussière, Acratie, 1998, 60 p., p. 12-14.
[833] Edgar Morin, « La commune étudiante », dans Edgar Morin, Claude Lefort, Jean-Marc Coudray, *Mai 1968 : la brèche. Premières réflexions sur les événements*, Paris, Fayard, 1968, 142 p., p. 19 et 23.

Sorbonne[834]. D'autres mémoires dissonantes apparaissent comme celles de Jean-Yves Guegen ou Jean-Louis Robert[835].

En mobilisant le second témoignage d'ancienne présidente du GE de philosophie, celui de Martine Storti, arrivons-nous au même diagnostic d'un cœur vaillant siamois alimentant aussi bien les sphères politiques que syndicales ? Martine devient présidente, non pas parce qu'elle est à l'UEC déjà « normalisée », mais parce qu'elle est au Comité de liaison des étudiants révolutionnaires (CLER, dont certains membres faisant de l'entrisme à l'UEC) – et à l'Organisation (adulte) communiste internationaliste (OCI) :

> « Le déclenchement, ça a été qu'en tant que présidente du groupe de philo UNEF, les tracts que je devais écrire par rapport à tel ou tel problème, telle ou telle revendication étudiante, ce que j'avais envie d'écrire, ce que je pensais, était tout à fait différent de la ligne que m'imposait le parti, l'orga – on disait l'orga [...] – … Y'a quelque chose qui ne va pas... Évidemment, je parlais avec d'autres [...] Je rencontrais d'autres gens à la fac si vous voulez, j'entendais d'autres discours, etc. Peu à peu, j'ai dit "non, c'est pas possible", je suis pas d'accord [...] Les lambertistes étaient encore [majoritaires] en 1968, c'est comme ça qu'ils se sont fait lourder [...] de la deuxième Assemblée générale de philo.[836] »

Martine Storti quitte rapidement l'organisation lambertiste, « l'orga » très fidèle au schéma de la courroie de transmission, mais reste militante dans une constellation plus fluide où coexistent « d'autres discours ». Dans son roman[837], *32 jours de mai,* elle raconte comment, dès la deuxième Assemblée générale de philosophie qui a lieu le 16 mai, à Censier, les militants lambertistes ont essayé de s'emparer de la tribune et comment ils en ont été chassés par « l'AG, rigolarde et résolue à la fois[838] ».

Nous voyons donc là, avec ce cas sorbonnard, une deuxième configuration – physiologique – de l'articulation étudiante syndical / politique : nous avons appelé la représentation de cette articulation de certains cercles concentriques mémoriels étudiants syndicaux et politiques dans la configuration sorbonnarde celle du cœur vaillant et siamois.

---

[834] Témoignage de Marie-Christine Volovitch-Tavarès, recueilli le 15 mai 2015 par Jean-Philippe Legois (19AV049).
[835] Témoignage de Jean-Louis Robert, recueilli par Jean-Philippe Legois et Charles Soulié, le 25 août 2021, 19AV082. Voir la quatrième et dernière partie.
[836] Témoignage de Martine Storti, recueilli par Jean-Philippe Legois et Ioânna Kasapi, le 16 février 2018, 19AV061/13 et 14, 50'30''- 55'.
[837] *Ibid.*, 1h25'50'.'À propos des passages sur les journées de mai, M. Storti nous dit « Ce que je raconte là n'est pas du tout un roman ».
[838] Martine Storti, *32 jours de mai*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2006, p. 51-58 et plus particulièrement, p. 55.

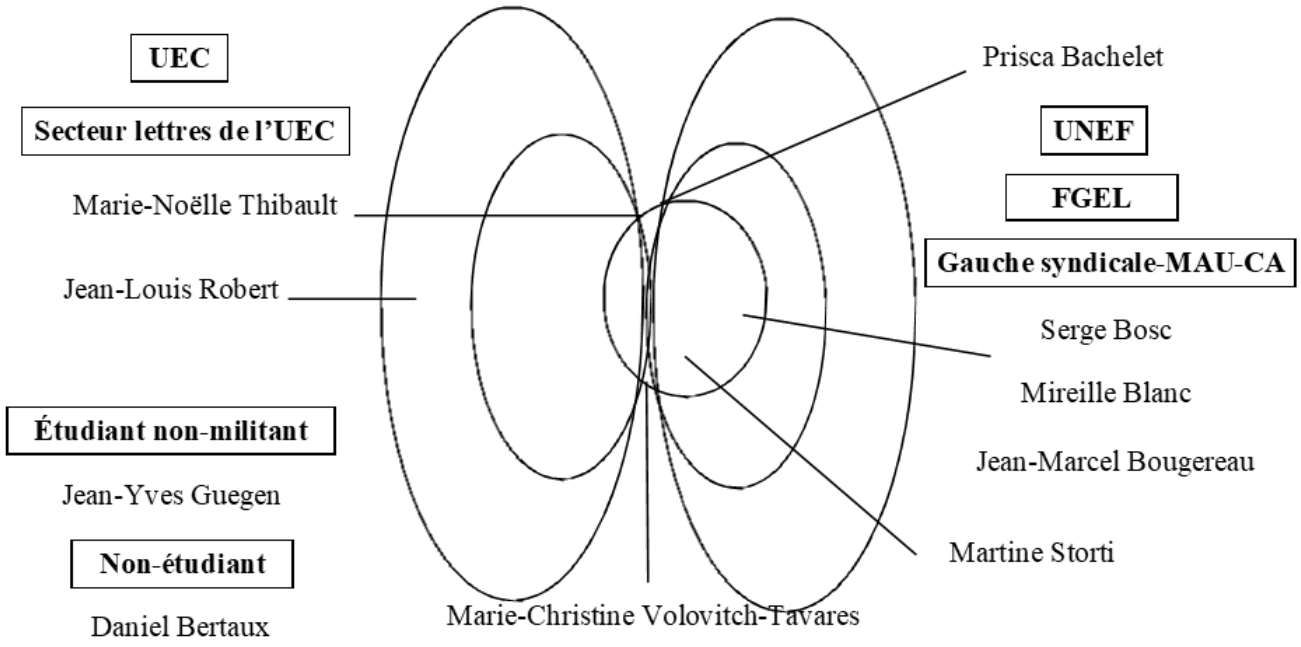

Figure n°36. – Configuration sorbonnarde dite du cœur vaillant et siamois.

L'alchimie militante de la Sorbonne-lettres a un cœur gauche syndicale-MAU-comités d'action qui alimente aussi bien le secteur lettres de l'UEC, jusqu'en 1965, que la FGEL. Même d'autres mouvances militantes, en l'occurrence trotskystes, battent à son rythme. À certaines coordonnées, voire points d'intersection, ont été situés les positionnements des trajectoires individuelles des témoins au croisement des différents collectifs invisibles et de leurs cercles concentriques mémoriels structurels.

La trajectoire militante étudiante de Marie-Noëlle Thibault s'arrête avec la reprise en main de l'UEC par les communistes orthodoxes. Martine Storti, tout en étant lambertiste et présidente du GE de philosophie, continue à être dans ce bain politico-syndical qui va l'amener à quitter « l'orga » et à être une militante active du mouvement de mai-juin 1968. Prisca Bachelet, Mireille Blanc, Jean-Marcel Bouguereau et Serge Bosc, de disciplines et de générations différentes, restent dans ce même bain, sauf pour entrer, une première fois, dans la vie active (Prisca au service culturel de la Ville de Nanterre) ou aller à l'étranger (Mireille à Alger). L'intensité de l'engagement de ces deux militantes les amène à des responsabilités nationales : Prisca à la vice-présidence formation et recherche de l'UNEF au printemps 1965 ; Mireille à la présidence de la Fédération nationale des étudiants en lettres de France, autrement dit l'office des lettres, en 1964.

Le témoignage du chercheur « non-étudiant », Daniel Bertaux, interviendra dans la sous-partie suivante.

En ayant reformulé notre problématique en scrutant non seulement les cercles militants, mais aussi leurs alchimies, notre hypothèse de l'apport des archives orales à une meilleure connaissance des cercles concentriques mémoriels, et donc à plusieurs narrations potentielles, sort renforcée. Qu'en

sera-t-il en élargissant encore notre analyse aux dynamiques renouvelées des cercles militants étudiants ?

III.1.c. Nanterre ou « l'irruption au sommet » : des collectifs étudiants comme cercles dynamiques.

Comme le signale Simon Ridley, « "désengorger la Sorbonne" est, selon le sémiologue Maurice Tournier, le signifiant du mot "Nanterre" dans le langage "de" Mai[839] ».

La *Corpo* de lettres de la Fédération nationale des étudiants de France (FNEF), produit un journal intitulé *Fac-West*[840]. La FNEF est renforcée par la toute nouvelle faculté de droit et sciences économiques (et ses quelques militant-es d'Action française, tels Bernard Lugan[841]) qui s'ajoute, en 1966, à la faculté des lettres et sciences humaines, dont le doyen est Pierre Grappin[842] et qui accueille, à la rentrée 1966, 8 616 étudiant-es[843]. Toutefois, c'est bien l'AGE de l'UNEF, l'Association fédérative des groupes d'études de Nanterre (AFGEN) et son journal *Nanterre-information*, à laquelle nous devons ajouter l'Association des résidents de la cité universitaire de Nanterre (ARCUN), qui est encore la principale force syndicale étudiante sur ce nouveau campus ; son appellation est un mélange d'Association fédérative générale, comme à Strasbourg (AFGES), et des groupes d'études de la FGEL[844]. De là, à dire, comme S. Ridley, que « le syndicalisme étudiant se porte bien[845] », c'est franchir un pas de trop. Car, c'est ici que va naître, au printemps 1968, le premier mouvement étudiant dépassant les cadres pré-existants, y compris l'UNEF, le Mouvement du 22 Mars. De là à parler, comme Jean-François Sirinelli, de « cheval de Troie au sein de l'institution » ? C'est peut-être, là aussi, être soi-même victime d'une « amplification mémorielle » que l'on dénonce par ailleurs[846]. La tentative d'introduire en Sorbonne une délégation étudiante dans l'assemblée de faculté du 18 novembre 1967 n'est-elle pas plus subversive[847] ? Parlons plutôt

[839] Maurice Tournier, *Les mots de Mai 68*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll. « Les mots », 2007, p. 4 & 77. Cité par Simon Ridley, *Les sens de la liberté d'expression, op. cit.*, p. 299.
[840] *Ibid.*, p. 301. Simon Ridley cite le n° 2 reproduit partiellement dans Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, *Journal de la Commune Étudiante. Textes et documents. Novembre 1967 - juin 1968*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2018 [1969, 1988], 896 p., p. 165-167 [document 39]. Le n° 1 est numérisé et mis en ligne sur le site-conservatoire www.cme-u.fr (consulté le 8 septembre 2020).
[841] Bernard Lugan, *Mai 68 vu d'en face*, Paris, Balland, 2018, 128 p.
[842] Pierre Grappin et Laurent Danchin, *L'île aux peupliers. De la Résistance à Mai 68 : souvenirs du doyen de Nanterre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, coll. « Histoire contemporaine », 1993. Son fonds d'archives est consultable à la BDIC, devenue La Contemporaine.
[843] Université de Paris, *Annuaire 1967-1968 op. cit.*, p. 41.
[844] Jean-François Godchau, *Le syndicalisme étudiant à Nanterre*, propos recueillis par Geneviève Dreyfus-Armand. Dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 11-13, 1988, p. 105-109. Voir aussi dans le même ouvrage : Jean-Pierre Duteuil, « Les groupes politiques d'extrême-gauche à Nanterre », p. 110-115.
[845] Simon Ridley, *Les sens de la liberté d'expression*, *op.cit.*, p. 312.
[846] Jean-François Sirinelli, *Mai 68. L'événement Janus*, Paris, Fayard, 2008, p. 62-63.
[847] Salle Louis Liard. *Cf.* Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*, p. 83.

d'« irruption au sommet[848] », comme l'a fait Henri Lefebvre sur le moment –et qui a donné son nom au « principal amphithéâtre d'apparat de l'Université de Nanterre, longtemps un des seuls à porter un nom propre[849] ». Ces alchimies et dynamiques militantes nanterroises, en constante évolution, constituent donc un beau poste d'observation quant à l'apport des archives orales à une meilleure connaissance des cercles concentriques mémoriels.

Sur le plan archivistique et documentaire, nous sommes placés, là, face à la difficulté des mobilisations étudiantes ponctuelles, de l'après-68 jusqu'à nos jours : ces mouvements se dotant de leurs propres structures et englobant les sphères syndicales et politiques, il faut mener des collectes immédiates et/ou avoir un foyer de collecte de proximité.

C'est notamment en 1970 que la BDIC, devenue en 2018 « La Contemporaine », part de Vincennes pour s'installer, en partie, sur le campus de Nanterre ; et c'est en 1991 qu'elle met en place des recueils, soit des « imprimés éphémères impossibles à traiter à l'unité et réunis en recueils[850] », pour formaliser, voire normaliser, cette pratique de collecte, notamment en bibliothèque.

À la Bibliothèque nationale de France (BnF), traités auparavant par le service de l'Histoire de France[851], ces éphémères sont conservés, à partir de 1993, par le « service des Tracts et Affiches politiques, rattaché au service des Fonds spécifiques du département des Livres imprimés[852] », puis par le service des recueils avant de (re)devenir un fonds du service Histoire du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

En 2003, à l'initiative de la mission scientifique de la BnF, a été constitué un groupe de travail « recueils » qui examine la question du signalement de ces collections particulières :

> « Le groupe de travail a proposé un plan de classement type, même si les bibliothèques restent libres de leurs choix de classement. Le problème central reste cependant celui du catalogage, nécessaire à une meilleure visibilité des documents et à l'établissement d'une politique de

[848] Henri Lefebvre, « L'irruption de Nanterre au sommet », *L'Homme et la société*, vol. 8, 1968, p. 49-99, et Henri Lefebvre, *L'irruption de Nanterre au sommet*, Paris, Éditions Anthropos, coll. « sociologie et révolution », 1968 ; réédité en 1998 sous le titre de *Mai 68, l'irruption* (Paris, Syllepse).

[849] Simon Ridley, *Les sens de la liberté d'expression, op.cit.,* p. 302.

[850] http://grebib.bnf.fr/html/recueils.html (consulté le 8 septembre 2020). Voir aussi le guide pratique du catalogueur de la BnF : http://guideducatalogueur.bnf.fr/abn/GPC.nsf/gpc_page?openform&type_page=fiche&unid=55857196A08C26D2C12571810044FEAD (consulté le 8 septembre 2020).

[851] C'est notamment le cas pour les 10 067 « tracts de mai 1968 » : *Les tracts de mai 1968*, Bibliothèque nationale de Paris, Service de l'histoire de France, Zug (Suisse), IDC (Paris), [diffusion Offilib], 1987, 276 p. [introduction d'André Miquel]; [préface d'Alain Touraine] ; [réd. par Valdo Bouyard]

[852] Madeleine Barnoud, « Littérature éphémère et sources de l'histoire. Les tracts à la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n° 3, p. 26-29, p. 28. Voir aussi : Marie-Renée Morin, « La collecte des tracts de mai 1968 par le service de l'histoire de France », *Études sur la Bibliothèque nationale et témoignages : en hommage à Thérèse Kleindienst, secrétaire général honoraire de la Bibliothèque nationale*, Paris, Bibliothèque nationale, 1985, p. 217-223 ; Laurence Santantonios, « Quand les bibliothécaires traquent l'éphémère », *Livres-Hebdo*, n° 176, 13/10/1995, p. 70 ; Valdo Bouyard, Christine Delacroix, Irène Paillard, « Collecte et traitement de la littérature grise à la Bibliothèque nationale, France », *International cataloguing and bibliographic control*, 1989, vol. 18, n° 3, p. 35-38 ; Olivier Jacquot, « Mai 68 à la BnF : tradition et innovation dans la sauvegarde de sources de l'histoire du temps présent », *Carnet de la recherche à la Bibliothèque nationale de France*, 4 mars 2018. Disponible en ligne, URL : https://bnf.hypotheses.org/2517 (consulté le 26 septembre 2020)

conservation partagée. Le département du dépôt légal de la BnF a donc élaboré un modèle de notice de catalogage de recueil donnant deux possibilités d'accès : à la collectivité éditrice et au titre forgé.[853] »

Pour ce qui est de Nanterre et du Mouvement du 22 Mars, le premier et dernier *Bulletin du Mouvement du 22 Mars*, intitulé « bulletin n° 5494bis (supplément au n° 5494) » se retrouve dans un de ces recueils collectés avec l'aide de l'association « Mémoires de 68 » (cote F Δ res 579)[854]. C'est aussi cette proximité de collecte qui explique la présence du fonds d'archives du doyen d'alors, P. Grappin, celui-ci contenant, entre autres, le journal intime d'une étudiante qui l'aurait perdu à la toute fin avril 1968[855].

Si nous reprenons, comme unités de base, le Groupe d'études (GE), celui de sciences humaines (philosophie, sociologie, psychologie) et l'encore plus récent GE de droit et sciences économiques, et, si nous affinons encore la problématique de l'articulation syndical / politique au sein des cercles militants étudiants en disséquant ce type de mouvements / mobilisations ponctuelles, qu'en est-il des dynamiques et alchimies militantes renouvelées ? Et les archives orales apportent-elles vraiment une meilleure connaissance de ces collectifs étudiants, de ces cercles concentriques mémoriels et de leurs dynamiques ?

C'est Jean-Pierre Dupuis, militant ESU, qui fonde, en 1967, et dirige[856] le GE de droit et sciences économiques. En mars 1968, Alain Lenfant, militant JCR, représente ce GE au Conseil d'administration de l'AFGEN :

> « Jean-François Godchau se fait mettre en minorité [...] il est forcé de quitter, avec [Yves] Stourzé du coup, le bureau de l'UNEF et, donc là, miracle, il y a des élections du bureau de la fédération. Et, comme je suis le représentant de droit – sciences éco [...], je vais voter pour favoriser la constitution d'un bureau JCR [...] Et là, je vais me retrouver secrétaire de l'UNEF pour quelques mois, avec un président, éphémère aussi, qui était [...] Raymond Piskor [Ignatowicz] et puis le trésorier, ça devait être Camille Scalabrino. [...]
>
> [Avec Godchau,] on était pas du tout dans la même optique [...] Godchau ne sentait pas à l'aise avec les anars, en particulier les enragés, il avait peur du désordre [...][857] »

---

[853] Anne-Laurence Mennessier, *Le traitement des éphémères en bibliothèque : l'exemple de la collection Arthur Labbé de la Mauvinière à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers*, [Villeurbanne], École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2005, 115 p., p. 32. Voir aussi : Nathalie Varda, *Traitement et signalement des catalogues de bibliothèques du fonds de recueils de la Bibliothèque nationale de France : Projet professionnel personnel de bibliothécaire : gestion de projet : Bibliothéconomie*, [Villeurbanne], École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2004, 200 p.

[854] *Mémoires de 68. Guide des sources d'une histoire à faire*, Lagrasse, Verdier, 1993. Voir aussi l'inventaire de l'ensemble des fonds collectés : http://www.calames.abes.fr/plus/doc/920509801/FileId-934.pdf (consulté le 8 septembre 2020)

[855] Clément Caillebotte, *Nadja, une étudiante à la faculté de Nanterre en 1968*, mémoire de master 1 sous la direction de Laure Machu, Université Paris Nanterre, 2017, 169 p., p. 11.

[856] Jean-Pierre Dupuis, « La section des ESU à Nanterre », dans Roger Barralis et Jean-Claude Gillet (coord.), *Au cœur des luttes des années soixante, op. cit.*, p. 259-264, p. 260.

Jean-François Godchau est lui aussi à la JCR, mais pas sur la même ligne : les groupes politiques ne sont pas homogènes, ne sont pas hermétiques ; les cercles militants ne sont pas des blocs et les dynamiques et rapports de force évoluent très vite. Les deux autres comparses JCR d'Alain Lenfant sont en sociologie et philosophie[858], c'est-à-dire dans le GE philo-socio-psycho. Ce Groupe d'études, lui aussi, évolue très vite : il a, depuis janvier 1967, et pour quelques mois, un bureau tenu par la « tendance syndicale révolutionnaire fédéraliste », c'est-à-dire les libertaires. Alors que ces militant·es, regroupé·es au sein de la Liaison des étudiants anarchistes (LEA), ont, un temps, formé une « tendance » avec les lambertistes, c'est cette nouvelle bannière syndicale qu'ils-elles développent au sein de l'AFGEN à la rentrée 1966[859]. Voici comment se présente cette tendance dans un tract appelant à un « débat public contre les examens » :

> « Poursuivant l'action de masse entreprise par l'UNEF, le nouveau bureau de philo-socio-psycho lance une nouvelle initiative !
>
> Le bureau, qui c'est ? C'est la Tendance Révolutionnaire Fédéraliste !
>
> COMMENT ON A PRIS LE BUREAU :
>
> Le jeudi 26 janvier 67, le CA du groupe philo-socio-psycho, après deux mois d'inexistence, faisait sa rentrée solennelle.
>
> Ce CA était composé de 10 membres, nous avons été élus par 4 voix contre 3.
>
> Grâce à l'intérêt profond manifesté par les délégués de la tendance majoritaire de l'AFGEN (absente au complet), nous sommes donc les représentants légitimes, statutaires, reconnus d'utilité publique, vaccinés, etc, des 120 membres de l'UNEF en philo-socio-psycho.[860] »

À l'image des pro-situationnistes de Strasbourg ou des libertaires de Nantes, qui ont pris la direction de leur AGE et ont notamment dissous leurs Bureaux d'aide psychologique universitaire (BAPU), les libertaires de Nanterre vont jusqu'à demander la dissolution de l'UNEF, à l'instar du nantais Yvon Chotard, par la voix du nanterrois Daniel Cohn-Bendit, notamment lors d'une Assemblée générale de l'UNEF en Sorbonne en 1967[861]. Henriette Asséo, étudiante en histoire et libertaire, qui se souvient également de l'UNEF comme d'un « ensemble vide composé de groupuscules politiques[862] », nous en dit plus sur ce cercle libertaire :

---

[857] Témoignage d'Alain Lenfant, recueilli par Jean-Philippe Legois, Ioânna Kasapi, Simon Ridley et Anaëlle Lahaeye, le 5 janvier 2018. 39'28''-42'58''. Voir aussi : Alain Lenfant, « Anti-impérialisme et anti-fascisme à Nanterre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 11-13, 1988, *op. cit.*, p. 130-131.

[858] C. Scalabrino était aussi le comparse de Daniel Bensaïd à l'École normale supérieure de Saint-Cloud. *Cf.* Daniel Bensaïd, *Une lente impatience*, Paris, Stock, 2004, 481 p., p. 72-73.

[859] Jean-Pierre Duteuil, *Nanterre 1965-66-67-68. Vers le mouvement du 22 Mars*, Mauléon, Acratie, 1988 [réédité en 2017], 240 p., p. 42-73, p. 88-90, p. 106.

[860] *Ibid.*, p. 89.

[861] *Ibid.*, p. 106 et 108. Voir aussi Daniel Cohn-Bendit, *Le grand bazar*, Paris, Belfond, 1975, 191 p., p. 25-26. Sur l'histoire du mouvement libertaire de cette période, voir Bruno David, *Le mouvement anarchiste en mai-juin 1968*, Mémoire de Maîtrise d'histoire sous la direction d'Antoine Prost et Danièle Tartakowsky, Paris I Panthéon-Sorbonne-CRHMSS, 1988.

[862] *Cf. supra*, Francis Kutten, *Les Saints de Paille, op. cit.*, p. 54 : « structure idéale pour s'insulter entre groupuscules »

« C'est par affinités personnelles [que je suis arrivée dans ce cercle]. D'abord, les anars étaient plus gentils avec les filles que les autres, les trotskystes étant ignobles… enfin, odieux, se sentant très supérieurs [...] Je crois que ça a été déterminant. Et, puis, les anars [...] formaient un groupuscule qui était très marqué par ses origines. C'était un ramassis de juifs [...] –pas seulement ashkénazes, il y avait aussi des juifs des Balkans, juifs séfarades, Saloniciens ou autres ou même d'Afrique du Nord ; il y avait, par exemple, la chanteuse yiddish Talila, c'est typique [...], elle vivait à la cité universitaire. Il y avait des enfants de républicains espagnols : je me souviens d'un frère et d'une sœur, Elysée et Lydia Georgev[863] [...] qui [en] étaient [...] Les affinités naissaient comme cela. »

À cette analyse sociologique, voire ethnographique, de la constitution du groupe libertaire nanterrois, s'ajoute la dimension politique et idéologique :

« Il y avait des enfants de ce milieu [...] très proudhonien [...] avec des références : c'est là que j'ai appris l'existence de Makhno et, donc, de la Commune ukrainienne profondément idéalisée (maintenant que je connais…). Il y avait des enfants d'Italiens ayant eu affaire de près ou de loin avec [les conseils ouvriers] de Turin et il y avait Dany, [...] la version allemande [spartakistes]. Ce milieu était le milieu des exilés [...]de l'après-[Seconde] guerre mondiale. Des gens très obscurs – aucun n'était le fils de ceci ou de cela –, mais ça a créé une culture commune qui faisait qu'on s'entendait bien entre nous.[864] »

Le groupe libertaire est un premier bouillon de culture, comme le confirment également les témoignages de Dominique Gouguenheim et de Lydia Georgev[865]. Le « Mouvement du 22 Mars », né de l'occupation de la salle du conseil deux soirs après l'arrestation d'un militant JCR nanterrois lors d'une manifestation contre la guerre du Vietnam, englobe, voire élargit, ce cercle libertaire, à une partie des JCR (autour de Daniel Bensaïd[866] et d'Alain Lenfant)[867] et des inorganisés. « [L]e 22 Mars n'a donc été ni la somme, ni le dépassement de ces "groupuscules". Il allait au-delà sans avaler ses composantes[868] ». De nouveaux inorganisé-es affluent comme lors de la *journée pelouses*

[863] Tous deux apparaissent comme signataires d'un texte de la dite tendance. *Cf.* Jean-Pierre Duteuil, *Nanterre 1965-66-67-68, op. cit.*, p. 68.
[864] Témoignage d'Henriette Asséo recueilli par Jean-Philippe Legois les 5 et 11 juin 2007 et le 3 août 2007, 19AV005, MD3, plage 7 14''- 18'' + 19AV005/109 MD3, plage 16 3'16''.
[865] Témoignages de Dominique Gouguenheim et Lydia Georgiev, recueillis par Ioânna Kasapi, les 24 et 17 avril 2018, 19AV060 et 061. La première « rencontre la bande d'anars » via un Groupe de travail universitaire (GTU) (49'35''-50'30'').
[866] Daniel Bensaïd, *Une lente impatience*, *op. cit.*, p. 76-81.
[867] D'où la difficulté de parler d'une « mémoire JCR » comme le fait Julie Le Mazier dans sa thèse : *« Pas de mouvement sans AG » : Les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010) Contribution à l'étude des répertoires contestataires*, thèse en Science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la dir. d'Isabelle Sommier, 2015, p. 127-132. Voir aussi : Jean-Paul Salles, *La ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, PUR, 2005 ; Florence Joshua, *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement*, Paris, La Découverte, coll. « SH/Laboratoire des sciences sociales », 2015.
[868] Jean-Pierre Duteuil, *Mai 68. Un mouvement politique*, La Bussière, Acratie, 2008, 237 p., p. 203.

du vendredi 29 mars 1968, où près de 500 étudiant-es se répartissent entre quatre-cinq commissions (« université critique », « pays de l'Est », « luttes ouvrières » « créativité ») : c'est là que l'étudiante Nadja rejoint le Mouvement du 22 Mars[869]. Plutôt que d'une fusion, nous pourrions parler d'amalgame comme Paul Bouchet aimait le faire pour la période de la Résistance ou pour le projet de sécurité sociale étudiante –amalgame qui n'est pas confusion, mais relève de l'esprit de l'armée de l'An II de la Révolution française :

> « Tout l'éventail politique pouvait se reconnaître dans les propositions présentées par l'UNEF, tant que c'était l'UNEF qui les présentait. Les mêmes demandes présentées sous une étiquette différente, vraisemblablement auraient suscité dans les partis des résistances beaucoup plus ouvertes. C'était aussi une des forces de l'UNEF – l'amalgame à l'intérieur et à l'extérieur – d'avoir ce spectre large, sans exclusive.[870] »

Par ailleurs, ces alchimies militantes évoluent rapidement. Comme l'écrit également Jean-Pierre Duteuil, ce 22 Mars connaît « deux périodes[871] » : « nanterrois » jusqu'au 3 mai, parisien et national jusqu'à son auto-dissolution, début juillet, par-delà la dissolution des onze organisations *gauchistes* – dont le 22 Mars – par le décret du 12 juin 1968. À cette seconde période, le 22 Mars sort de Nanterre et du milieu étudiant : les militants JCR partent, certain-es libertaires s'éloignent, d'autres arrivent – comme Jean-Jacques Lebel, après l'occupation de l'Odéon[872] – ainsi que des militants qui vont constituer avec l'UJCml la nouvelle organisation maoïste, la Gauche prolétarienne, comme Alain Geismar ou Serge July[873]. Le *Journal électronique de la Commune étudiante* recense 7 tracts dont le (co-)auteur est le Mouvement du 22 Mars : trois sont de dimension nationale, deux sont même ancrés sur Lyon[874].

Même si Alain Lenfant va de temps en temps à Paris, et notamment à la Sorbonne[875], il fait partie de la centaine d'étudiant-es qui occupe l'université nanterroise et il prend ses distances avec « le 22 » :

> « J'ai assisté à une ou deux réunions [du 22 Mars], en mai, à Paris, puisque moi j'étais à la Cité U, donc il m'était difficile de venir à Paris [...] Donc, le 22 Mars parisien [...] Y avait pas mal de têtes inconnues qui [n'] étaient peut-être même pas nanterroises.[876] »

---

[869] Clément Caillebotte, *Nadja, une étudiante à la faculté de Nanterre en 1968, op. cit.*, p. 129-137.
[870] Paul Bouchet, « La charte de Grenoble, texte et contexte », dans Robi Morder (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la charte de Grenoble*, Paris, Syllepse, 328 p., p. 89-113, p. 110.
[871] Jean-Pierre Duteuil, *Mai 68. Un mouvement politique, op. cit.*, p. 203.
[872] Jean-Pierre Duteuil, *Nanterre 1965-66-67-68, op. cit.*, p. 91. Il apparaît également comme membre du 22 Mars lors du congrès de Carrare (31 août-3 septembre 1968) tout en étant délégué suisse. *Cf. 1968. Le congrès de Carrare. Création de l'Internationale des Fédérations anarchistes*, Paris, Éditions du Monde libertaire, 2015, 247 p., p. 14.
[873] Auteurs avec la femme de S. July, née Evelyne Haas, de : Alain Geismar, Serge July et Erlyn Morane, *Vers la guerre civile*, Éditions et publications Premières, Denoël, 1969.
[874] https://www.cme-u.fr/commune68/rech_auteur.php?auteur=Mouvement%20du%2022%20mars (consulté le 8 septembre 2020).
[875] Voir l'extrait de son témoignage sur la cour de la Sorbonne occupée, et, plus particulièrement le stand des Yéménites dans Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*, p. 219. Témoignage d'Alain Lenfant, *op. cit.*, 19AV059/048.
[876] *Ibid.*, 19AV059/040, 8'59''-9'15''.

« La JCR nous incite à faire des Comités d'action. L'idée, c'est qu'il faut plutôt, à la limite, investir les Comités d'action, parce qu'on se demande si le 22 Mars n'est pas en train de changer de nature [...] Il y a une petite réticence qui est en train de se faire avant que le Mouvement du 22 Mars ne se dissolve [...] au niveau de la JCR … C'est peut-être Alain [...] Krivine qui va exprimer cela dans une AG – du 22 Mars d'ailleurs – en disant "Il y a des pratiques [...] qui sont inadmissibles" ... C'est vrai qu'on avait le sentiment qu'il y avait des gens qui raisonnaient vraiment en termes de pouvoir, qui arrivaient là pour imposer, un peu, leur ligne sans qu'elle soit débattue.[877] »

Même Henriette Asséo, pourtant issue du cercle libertaire, qui se sent encore pleinement au cœur du 22 Mars, reste occuper Nanterre et s'investit plus dans les débats de commissions et de son département d'histoire à Nanterre :

« Moi j'ai été amenée à participer à ce processus intérieur [à l'université] au département d'histoire, et puis les autres dans d'autres départements et tout, et y'a des copains qui n'y ont pas du tout participé, qui sont restés sur le terrain exclusif … du mouvement national [...] et, à un moment donné, j'ai décroché du mouvement national [...] J'étais impliquée à 100 % et c'était du matin au soir dans les conseils de l'université [...] On y passait jour et nuit.[878] »

« [En plus du Conseil de la fac/ Assemblée générale,] il y avait, plus formalisées, dès mai 68, les commissions paritaires [par département] [...] [avec] la question des examens [...] Il y avait le Conseil des 50, des 25 [...] des 5 [...] C'est Claude Willard, qui m'avait eu comme étudiant en licence, qui m'avait dit "Présentez-vous ! Présentez-vous !"[comme déléguée] [...] C'est là que la bifurcation s'est faite entre les étudiants qui privilégient l'action étudiante – et il y en avait pour tous les jours – qu'on appelait gauchistes participationnistes –auxquels donc moi j'appartenais– et les gauchistes qui considéraient que tout ce qui concernait l'université, c'étaient des affaires de petits-bourgeois […][879] »

« Cette dissociation mentale entre une politisation très théorique, pour mon sexe et pour mon âge [...], et le fait d'avoir été propulsée dans ce type d'action – la réforme de l'université – [...] doit se reproduire dans d'autres itinéraires [...] Mes deux complices, au conseil de gestion, venaient, alors là, eux, du PSU… C'était là une espèce de logique…[880] »

Henriette Asséo va être déléguée étudiante en histoire jusqu'en 1971[881] et donc fait partie d'une minorité parmi les gauchistes qui vont faire le choix de la participation aux élections des

[877] *Ibid.*, 19AV059/049, 44'02''-45'10''.
[878] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 3e partie, 2h01'45''-2h02'38''.
[879] *Ibid.*, 4e partie, 1h00'36''-1h03'23''.
[880] *Ibid.*, 4e partie, 1h28'12''-1h29'08''
[881] Probablement jusqu'aux élections aux Conseils d'UER des 14 et 15 janvier 1971 (Archives départementales des Hauts-de-Seine, 1208W259)

représentants étudiants au sein des Conseils de gestion des nouvelles Unités d'enseignement et de recherche (UER) et universités créées par la loi d'Edgar Faure adoptée le 12 novembre 1968[882].
Plus logiquement, le militant communiste, Guy Konopnicki, né en 1948, étudiant en lettres à Nanterre, participe pleinement aux réunions de son département et va être élu délégué étudiant[883].

Tout ceci nous donne une configuration nanterroise que l'on pourrait qualifier de végétale comparable à un trèfle (du latin *trifolium*, de *tres*, trois, et *folium*, feuille) avec trois séries de cercles concentriques. Là encore, nous proposons une représentation de l'articulation de certains cercles concentriques mémoriels étudiants syndicaux et politiques dans la configuration nanterroise. Une première série est syndicale autour de l'AFGEN et de l'ARCUN. Une deuxième série est celle de la JCR ayant quelques intersections avec le mouvement du 22 Mars. Enfin, la dernière série de cercles concentriques mémoriels est la libertaire, toute englobée dans le premier mouvement du 22 Mars, et évoluant quand celui-ci prend une dimension nationale.
À certaines coordonnées, voire points d'intersection, sont à nouveau situés les positionnements des trajectoires individuelles des témoins au croisement des différents collectifs invisibles et de leurs cercles concentriques mémoriels : non seulement la trajectoire d'Alain Lenfant suit celle de la JCR, participant seulement à la phase nanterroise du 22 Mars, mais une militante libertaire comme Henriette Asséo « bifurque » du mouvement et du Mouvement du 22 Mars qui se nationalise et se parisianise pour s'investir dans la transformation de l'université de Nanterre. Anne Querrien,

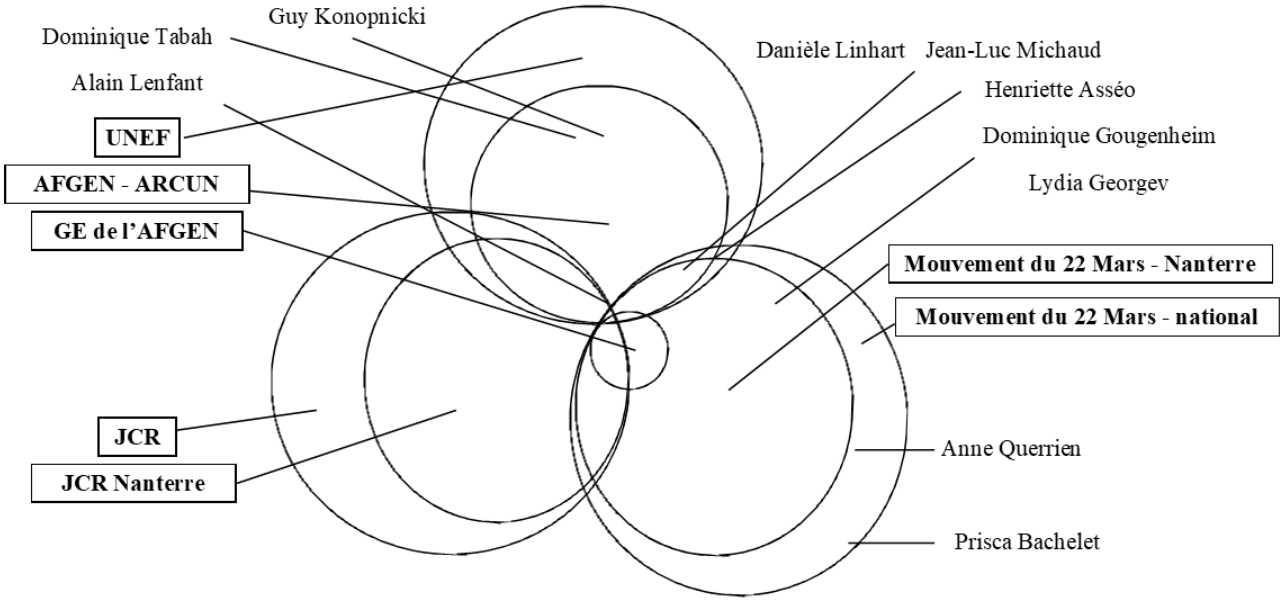

Figure n°37. – Configuration nanterroise dite du trèfle.

[882] Jean-Philippe Legois, « Les années 68 : du passé, faisons table rase !? », dans Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans, op. cit.*, p. 83-98.
[883] Témoignage de Guy Konopnicki recueilli par Guillaume Hoibian, Ioânna Kasapi, Jean-Philippe Legois et Robi Morder, le 6 avril 2022, 18' – 18'17'' et 42' – 42'27''.

étudiante nanterroise, commence à participer au Mouvement du 22 Mars et s'investit encore davantage ensuite. Prisca Bachelet, ancienne sorbonnarde travaillant à la mairie de Nanterre, rejoint le Mouvement le soir du 22 mars 1968. Cette configuration tréflée pourrait avoir quatre ou cinq feuilles, si l'on ajoutait, par exemple, les ESU ou l'UJCml ou, plus tard, la Gauche prolétarienne ou Vive la révolution ! Au vu de la configuration physiologique sorbonnarde, l'apport supplémentaire de cette configuration végétale nanterroise est de rendre compte non seulement de l'alchimie militante étudiante, faite de fusion et d'amalgame, mais aussi de sa dynamique, elle aussi constamment en mouvement ; le Mouvement du 22 Mars pouvant être assimilé à un mouvement ponctuel ne dépassant pas une durée de vie de cinq mois, mais connaissant pourtant au moins deux phases.

Chaque feuille, chaque série se développe, mais celle du Mouvement du 22 Mars est la plus complexe à analyser : autant des trajectoires du noyau originel se voient « bifurquées » par la force centrifuge du mouvement, comme pour Henriette Asséo et Alain Lenfant ; autant des trajectoires périphériques, comme celle d'Anne Querrien et – encore plus – celle de Prisca Bachelet, se retrouvent entraînées par la force centripète du Mouvement du 22 Mars. L'hypothèse de l'apport des archives orales à la compréhension de telles dynamiques, de leurs sens – dans tous les sens du terme – est bien confirmée. Nous avons là de véritables cinétiques mémorielles, reflétant la dynamique du mouvement étudiant nanterrois et la richesse de ses potentiels narratifs.

Au travers de ces trois « terrains », de ces trois configurations – mécanique, physiologique et végétale –, force est de constater que le premier apport de connaissances des archives orales est bien le fait de rendre visibles, audibles et (parfois) intelligibles ces collectifs militants non-visibles ou peu visibles au premier abord. Les témoignages oraux permettent de nuancer la caractérisation de l'orientation de l'AGE de Reims en mai-juin 1968 ou la genèse des Comités d'action lancés après la fermeture de la Sorbonne, de combler une lacune sur l'évolution de la composition du bureau de l'AFGE de Nanterre, mais surtout de mieux saisir l'évolution dans le temps de l'alchimie militante du Mouvement du 22 Mars : c'est un éclairage, un rouage supplémentaire à l'opération historiographique, permettant d'envisager d'autres mises en récit.

Ces « collectifs invisibles[884] » sont bien aussi des instituants mémoriels, déterminant les cadres sociaux de la mémoire, voire les registres de perception des événements. Le témoignage, et son dialogue, joue un rôle de révélateur ou d'analyseur, si nous conservons le fil de l'analyse institutionnelle. Un-e militant-e plus impliqué-e dans l'animation d'une « corpo » ou de son AGE et/ou dans un mouvement tel que le Mouvement du 22 Mars, dans telle et/ou dans telle autre phase,

[884] Nous nous permettons de reprendre l'expression employée par Nicolas Hatzfeld lors du colloque *Pratiques contemporaines de l'histoire orale : de l'entretien aux archives orales* (11, 12 et 13 avril 2019, EHESS-Paris).

éclaire plus ou moins telle facette, tel collectif du militantisme étudiant ; c'est de ce point de vue, de cette fenêtre, que le témoin reconstitue sa perception de tel ou tel événement. Autrement dit, même une étudiante nanterroise comme Anne Querrien ne peut que moins bien suivre la première phase du Mouvement du 22 Mars qu'Alain Lenfant ou Henriette Asséo, car elle doit travailler ; la sorbonnarde Prisca Bachelet, même si elle travaille à la mairie de Nanterre, ne pourra suivre de près que la seconde phase du mouvement. Aussi le niveau d'engagement – en intensité et dans ces cercles concentriques – de chaque militant-e est-il l'horizon de départ de la production de son témoignage.

En interrogeant la structuration du mouvement étudiant et, plus particulièrement, l'articulation syndical/politique, ses dynamiques et alchimies militantes en renouvellement constant, nous aurions pu paraître reposer une des questions récurrentes envers tout mouvement social, celle de la récupération, de la manipulation, le récit devenu classique de l'instrumentalisation… Comme si ces deux sphères, syndicales et politiques, étaient des blocs. Mais, à travers cette problématique, nous avons surtout cherché à et nous avons pu valider notre hypothèse de l'apport des archives orales à une meilleure connaissance des collectifs étudiants et des cercles concentriques mémoriels sur trois points : un cercle militant n'est pas un bloc, sa composition est complexe et elle évolue dans le temps. Autant d'autres mises en récit possibles.

Avec l'exemple de ces trois configurations, nous voyons bien que, plus que d'intrigues et d'instrumentalisations, il s'agit de bouillons de culture et de structures mouvantes en permanence en fonction de l'évolution des multiples alchimies possibles. Chaque génération, chaque collectif, chaque cercle militant étudiant constitue bien un « groupe en fusion[885] », définit des cadres sociaux de ces mémoires collectives que nous appelons ici des cercles concentriques mémoriels. Ces groupes en fusion recréent des amalgames comme Paul Bouchet le faisait dans la Résistance ou comme l'ont élaboré contre la guerre d'Algérie les équipes militantes dites minos, issues de la JEC, des étudiants socialistes ou d'ailleurs ; en organisant des journées nationales communes, ils ont réussi à se structurer et à prendre la majorité aux majos en juillet 1956[886]…

Afin de mieux symboliser la dynamique propre à de telles mémoires de militant-es, nous aurions pu mobiliser également la spirale d'Archimède pour représenter les cinétiques mémorielles, mais ce qui nous intéresse, dans ce schéma des cercles concentriques, c'est de pouvoir représenter les hiérarchies et jeux d'échelles (les anneaux de croissance temporelle des troncs d'arbres peuvent aussi représenter des espaces sociaux croissants) propres à ces cercles tout en étant attentifs aux

[885] Notion reprise de Jean-Paul Sartre par Daniel Bertaux et Danièle Linhart, avec Beatrix Le Wita, « Mai 68 et la formation de générations politiques en France » ; voir aussi Antoine Prost, « Quoi de neuf sur le Mai français ? » dans Luisa Passerini (éd.), « Mémoires et histoires de Mai » *Le mouvement social*, n° 143, avril-juin 1988, p. 75-90.
[886] Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF, op. cit.*, p. 49-70.

ordonnées des points d'intersection des cercles correspondant aux croisements des différents types de cercles retraçant des trajectoires individuelles (notamment des témoins).

Si nous reprenons un exemple individuel concret, celui de Prisca Bachelet, cela nous permet de synthétiser le type d'apports des archives orales à une meilleure connaissance de ses cercles concentriques mémoriels et de terminer sur l'enjeu archivistique de cette question.

Le fonds d'archives de Prisca Bachelet, classé par la Cité des mémoires étudiantes, a été déposé aux Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine) sous la cote 203AS1 et elle est ainsi présentée dans le référentiel des producteurs des Archives nationales :

> « Prisca Bachelet est née en novembre 1940 à Paris. Étudiante en philosophie à la Sorbonne, elle adhère rapidement au Groupe des étudiants en philosophie (GEP), dont elle devient secrétaire générale, et à la Fédération générale des étudiants en lettres (FGEL). Elle s'y distingue notamment par ses responsabilités dans le domaine culturel. Prisca Bachelet devient, en avril 1965, vice-présidente formation et recherche au bureau national de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France). Elle collabore avec la Fédération nationale du théâtre universitaire (FNTU) et s'investit dans le Festival international culturel étudiant.
>
> Prisca Bachelet prend également part à de nombreuses actions antifascistes et en faveur de la paix en Algérie. Elle adhère à l'Union des étudiants communistes (UEC), alors que celle-ci est critique par rapport au Parti communiste français (PCF). En 1968, elle participe au « Mouvement du 22 mars », qui a une place particulière dans le mouvement de mai-juin 1968. Après avoir été responsable de l'action culturelle à la mairie de Nanterre en 1967-68, Prisca Bachelet reprend son métier d'enseignante en philosophie et pédagogie. Elle continue à s'intéresser, voire à s'engager aux mouvements d'après 68, notamment au mouvement des femmes.[887] »

Même s'il est précisé que l'UEC est alors « critique par rapport au » PCF, le fait de mentionner son adhésion en 1961 peut rendre incompréhensible ou, tout au moins, inintelligible sa participation au Mouvement du 22 Mars. Nous avons vu, grâce à son témoignage, que les convictions de Prisca sont bien libertaires, que le secteur lettres de l'UEC est alors tout sauf orthodoxe et que, si elle n'a pas participé à la genèse nanterroise du 22 Mars, elle a tout de suite saisi l'importance et la nouveauté de l'occupation de la salle du Conseil. Les cadres sociaux de la mémoire étudiante de Prisca s'enchevêtrent et s'agencent ainsi. Les archives orales nous permettent donc de mieux qualifier le témoin et ses différents cercles de vie ou cercles d'activités : c'est en ce sens qu'elles nous permettent d'établir, voire d'asseoir le statut de chaque témoignage. Cette compréhension fine de la composition et de l'évolution des cercles militants est un apport décisif des archives orales, car elle

[887] Notice FRAN_NP_050661 : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/producteur/exportPDFNP.action (consulté le 8 septembre 2020).

détermine également la finesse et la granularité de l'information relative au témoin, qu'on l'appelle producteur, informateur, auteur ou co-auteur.

Pour établir leurs listes d'autorités, les professionnel·les de l'information peuvent s'appuyer sur une des quatre catégories d'autorités dégagées par Evelyne Broudoux et rappelées par Claire Scopsi : « L'Autorité énonciative repose sur la rhétorique, la personnalité et la force perlocutoire d'un individu, c'est-à-dire sa capacité à produire un effet et faire réagir un auditoire. [888] »

Plus que d'une productologie de notre campagne de campagnes, que nous avons préféré appeler remise en contexte dans la précédente partie, nous pourrions donc qualifier ce premier apport de connaissances d'organigrouillologie.

Requestionnant la notion de producteur et le principe de respect des fonds défini notamment par Michel Duchein[889], Robert Nahuet parle, en effet, du « second degré du principe de respect des fonds [visant] à conserver l'ordre selon lequel le producteur a ordonné ses documents » et en fonction de « toute modification à l'organigramme de l'institution » ou « organigrouille »[890], ce terme s'appliquant particulièrement bien aux structures étudiantes. Effectivement, en milieu militant, encore plus étudiant, ça bouillonne, ça fourmille, ça grouille. Comme a pu le dire Clémence Cardon-Quint lors de la journée « "Paroles d'acteurs" de l'Éducation nationale », sans tomber dans un quelconque « fétichisme », la reconstitution d'une action collective passe souvent par la « quête de l'organigramme caché »[891].

Ce sont deux normes de description archivistique qui pourraient bénéficier de cette meilleure connaissance des cercles militants, ici étudiants, de leurs organigrammes et, surtout, de leurs alchimies et dynamiques : la norme générale et internationale de description archivistique, communément désignée sous le sigle ISAD (G)[892] et la norme ISAAR (CPF) sur les notices d'autorité utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles ayant pour objectif la description des producteurs d'archives et plus largement du contexte des documents[893]. Concernant la norme ISAD (G), c'est une de ses sept zones, la zone de contexte, qu'il

[888] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires Identification d'un genre narratif, mémoriel, numérique et anthologique, op cit.*, p. 259. D'après Évelyne Broudoux, *Construction de l'autorité informationnelle sur le web*, 2007, 12 p., p. 5. HAL : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00120710/document (consulté le 14 mars 2021).

[889] Michel Duchein, « Le "respect des fonds" en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques », *La Gazette des archives*, n° 97, 1977, p. 71-96.

[890] Robert Nahuet, « L'archivistique contemporaine à l'âge adulte : pertinence et actualité du respect des fonds », *Archives*, volume 41, n° 1, 2009-2010, p. 45-60, p. 53 et note 9, p. 59.

[891] Clémence Cardon-Quint (maîtresse de conférences en histoire contemporaine, Université de Bordeaux/ INSPÉ, laboratoire CEMMC), « Les voix des fonctionnaires de l'administration centrale. Ethnographie du minuscule ou voie d'accès au cœur battant du "système" », journée du Comité d'histoire du ministère de l'Éducation nationale *"Paroles d'acteurs" de l'Éducation nationale. Finalités et modalités de la relance d'une collecte d'archives orales (1988 à nos jours)*, Vendredi 11 juin 2021, Archives nationales.

[892] En anglais, International Standard Archival Description-General ; norme publiée officiellement par le Conseil international des Archives en 1994 ; seconde version en 1999, traduite en français en 2000.

[893] Claire Sibille, « La seconde édition de la norme ISAAR (CPF). », *La Gazette des archives*, n° 197, 2005-1, « Centres et réseaux d'archives », p. 127-146.

s'agit ici d'enrichir. Nous le verrons plus en détails dans la dernière partie : cette zone comporte quatre des 26 éléments descriptifs que comporte cette norme ; outre le nom du producteur, les éléments « Histoire administrative/ Notice biographique », « Historique de la conservation » et « Modalités d'entrée » peuvent être avantageusement complétés.

La bonne re-connaissance de ces structures, cercles militants et cercles concentriques mémoriels, et, encore plus, l'attention au moindre changement de paramètre, peut permettre d'obtenir une description archivistique enrichie du témoignage et des notices d'autorité.

L'autre apport des témoignages, que nous réexaminerons en fin de partie et que l'exemple de Prisca Bachelet – mais d'autres témoins évoqués également ici – permet d'aborder, c'est la correspondance de ces cercles concentriques mémoriels, comme des poupées russes, non seulement avec les cercles militants rendus visibles et intelligibles, mais aussi avec les registres de perception des événements : sans le vécu nanterrois des prolégomènes au Mouvement du 22 Mars, Prisca ne peut percevoir les développements d'avril de la même façon que les militants nanterrois du 22 Mars. Concernant le statut de chaque témoignage, on peut y retrouver la « structure en gigogne » d'Annaëlle Winand, « en miroir d'une hiérarchie archivistique : [...] un document fait partie d'un dossier, lui-même partie d'une série, intégrée à un fonds qui est conservé dans des archives[894] ».

Comme le commentent Yvon Lemay *et alii*, cette observation « rend manifeste une caractéristique du discours dans le domaine des archives, soit l'emboîtement des notions, concepts ou principes les uns dans les autres, et ce, de manière explicite ou implicite[895] ». Simon Côté-Lapointe fait référence également à cette structure en gigogne, notamment en lien avec la notion de « strates documentaires », à savoir que « chaque nouvelle addition qui procède par sédimentation devient, en gigogne, le contenu du prochain niveau d'analyse[896] ».

Pour revenir au cas de Prisca Bachelet : son vécu sorbonnard lui a permis de cumuler les niveaux d'analyse et d'expérience du groupe d'étude, de la FGEL, puis du bureau national de l'UNEF ; puis elle se greffe au Mouvement du 22 mars où elle s'implique plus dans sa phase « parisienne » et nationale.

---

[894] Annaëlle Winand, « Matériau temporel et images tactiles : l'archive dans *Western Sunburn* de Karl Lemieux », Yvon Lemay et Anne Klein (dir.), *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique.* Cahier 3, Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), 2016, p.35-50, p. 48.

[895] Yvon Lemay, Anne Klein, Annaëlle Winand, Simon Côté-Lapointe et William Yoakim, *Chantier pour une archivistique depuis l'exploitation. Notes de recherche 2*, Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), 2019, 119 p., p. 29.

[896] *Idem*. Simon Côté-Lapointe, *Exploitation des documents audiovisuels numériques d'archives. Modèle conceptuel théorique des usages, modalités et moyens d'organisation et de diffusion sur le web* (Chapitre 4 – version 13). Document inédit, 2018, p. 84.

III.2. « Au-delà des petits faits vrais » : l'informel

Dans *Archiver la mémoire*, Florence Descamps distingue cinq grands référentiels quant aux « usages scientifiques des témoignages oraux et aux registres d'analyse que l'on peut appliquer aux corpus oraux » : réaliste, narratif, documentaire, acoustique et mémoriel[897]. La connaissance des collectifs invisibles derrière chaque témoignage relève de la logique documentaire. Nous allons revenir, un peu plus loin, sur la logique mémorielle et, notamment, les régimes de mémorialité. Ici, il s'agit de mobiliser le référentiel réaliste « au-delà des petits faits vrais », notamment pour faire apparaître ce qui est non-écrit, voire non-verbalisé : « la méthode des archives orales permet d'obtenir des données qu'aucun témoin, s'il n'avait pas été interrogé, n'aurait songé à constituer en événements historiques » ; « le "comment" plutôt que le "pourquoi"[898] ».

Dans cette étude de cas, la deuxième hypothèse, que nous voudrions formuler, est bien l'apport des archives orales dans l'établissement de certains faits informels. Nous verrons également que cet informel nous renseigne plus profondément sur le sens à donner à certaines paroles, certains textes de mai-juin, voire à cette contestation étudiante.

III.2.a. De la pédagogie dans l'enseignement supérieur

Au-delà de la question de l'« examen-guillotine », la relation étudiant-enseignant n'est-elle pas au cœur de l'enseignement supérieur ? N'est-elle pas le ressort de tout volet de l'institution universitaire ? Y compris de sa contestation ? Elle laisse pourtant peu de traces écrites, y compris celles des polycopiés que chaque AGE produisait avec l'accord des enseignants. Et, une fois ces « polys » ou des notes de cours retrouvés, cela ne nous dit rien de la mise en œuvre, de la manière d'enseigner et d'étudier. Et cette question est quasiment ignorée alors – P. Bourdieu & J.-C. Passeron vont même jusqu'à écrire que c'est « par son absence de pédagogie que se caractérise la pédagogie à l'université[899] » – ou connaît un verdict étudiant sans appel : « ce que l'étudiant apprend essentiellement à l'Université, c'est la soumission et la passivité[900] ». C'est encore un angle mort de l'historiographie[901]. Encore, en 2009, Emmanuelle Picard parle de la réforme d'Edgar

[897] Florence Descamps, *Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 144-150.
[898] Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet, « Archives orales et histoire des institutions sociales », *Revue française de sociologie*, 1978, 19-2, p. 261-275, p. 262. F. Descamps précise que l'expression est reprise de Paul Leuilliot (*Archiver la mémoire*, *op. cit.*, p. 144).
[899] Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964. Cité par Philippe Lalle et Simone Bonnafous, « La révolution pédagogique de l'enseignement supérieur, une universalité géographique et paradigmatique », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 80, avril 2019, p. 49-59, p. 55.
[900] Marc Kravetz, « Naissance d'un syndicalisme étudiant », *Les Temps modernes*, *art. cité*, p. 1454-1455.
[901] Jean-Noël Luc, Jean-François Condette et Yves Verneuil, *Histoire de l'enseignement en France, XIX^e^-XXI^e^ siècle*, Paris, Armand Colin, 2020, 412 p. Cette toute dernière synthèse n'ignore pas totalement la question, mais ne l'approfondit pas.

Faure comme d'un « désert historiographique[902] ». Signalons tout de même cette heureuse exception de Marie-Laure Viaud, justement à partir d'une cinquantaine d'entretiens[903]. Et, pour « l'histoire de la pédagogie de la création artistique », il est également envisagé de recourir aux archives orales[904]. Si nous reformulons notre hypothèse de l'apport des archives orales à une meilleure connaissance des faits informels, qu'en est-il de la pédagogie, notamment sur les terrains que nous avons choisis ?

Pour la vieille Sorbonne, nous avions pu recueillir des témoignages d'enseignants, d'étudiants et, surtout, de non-enseignants[905]. Dans cette relation, au cœur de tout enseignement, le meilleur observateur peut être ce troisième type d'acteurs sociaux de la communauté éducative et, ici, universitaire, le personnel non-enseignant. Jean Gouellain, alors responsable du service intérieur de la Sorbonne se souvient même, à propos des cours généraux de propédeutique, d'une mise en scène quasi théâtrale du « cours magistral » :

> « Ces conférences magistrales étaient de véritables cérémonies. Les profs ne faisaient plus cours en robe, comme ceux de droit, mais enfin il y avait encore tout un cérémonial : micros, enregistrement, entrée du prof annoncée par l'appariteur.[906] »

Ces pompes universitaires objectivent, réifient la coupure enseignants/enseignés, accréditant par là aussi l'idée d'un enseignement basé sur la « passivité » de l'étudiant dénoncée par le dirigeant de la FGEL, Marc Kravetz, dans son article « Naissance d'un syndicalisme étudiant » paru, en 1964, dans *Les Temps modernes*[907]. Nous avons pu également recueillir un témoignage d'un étudiant sorbonnard qui n'était pas militant étudiant préférant s'investir au PSU de Saint-Denis, Jean-Yves Guegen : il confirme aussi la distance entre les étudiants et ceux que l'on commence à appeler les « mandarins[908] » dans cette université devenue de masse[909]. Un dernier indice de cet ancien monde enseignant refusant le changement s'illustre dans le refus de coopération avec les étudiants de certains professeurs concernant les polycopiés de cours, comme nous l'a rappelé Alain Monchablon dans son témoignage notamment sur le Groupe des étudiants en histoire (GEH) :

---

[902] Emmanuelle Picard, « L'histoire de l'enseignement supérieur français. Pour une approche globale », *Histoire de l'éducation*, n° 122, 2009, p. 11-33, p. 31.
[903] Marie-Laure Viaud, *Les innovateurs silencieux. Histoire des pratiques d'enseignement à l'université depuis 1950*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, 304 p. Sur 38 entretiens analysés, on en compte 14 en histoire, 11 en sociologie et 13 en physique. *Ibid.*, p.279-282.
[904] http://www.chartes.psl.eu/fr/actualite/archives-orales-histoire-pedagogie-creation-artistique (consulté le 8 septembre 2020).
[905] Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*, voir notamment p. 32-34.
[906] Témoignage de Jean Gouellain recueilli en mai 1992. Jean Gouellain a également donné un témoignage écrit, dont un extrait a été publié dans un numéro spécial du journal de l'UGFF-CGT, *Fonction publique,* n° 151, avril 2008, p. 29-30. Il est présenté plus largement dans le n° spécial du journal du SNASUB-FSU, *Convergences,* mai 2018.
[907] Marc Kravetz, « Naissance d'un syndicalisme étudiant », *art. cité*.
[908] *Riposte*, journal de la FGEL, 1965, Archives nationales, fonds UNEF, 19870110/65/9. *Ibid.*, p. 127.
[909] Témoignage de Jean-Yves Guegen, réalisé par Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, le 4 juillet 2018. Témoignage consultable également aux Archives municipales de Saint-Denis (collecte pour les 50 ans de mai 68).

« II y a trois sortes de professeurs : ceux qui, en acceptant que les polys soient faits par nous, nous donnaient une marque de sympathie personnelle et se privaient des droits d'auteur du CDU [Centre de documentation universitaire], qui était le gros fournisseur – c'était, entre guillemets, un acte militant, un acte de sympathie de la part de ces profs […] ; ceux qui ne voulaient pas, par hostilité envers le GEH, la FGEL et, derrière, l'UNEF ; et ceux qui ne voulaient pas, parce qu'ils étaient accrochés à ce que leur rapportaient les polys commerciaux.[910] »

Pour ce qui est de Nanterre, l'apport des archives orales concernant les relations pédagogiques est assez riche et fécond : comme il est souvent dit et écrit, il n'est pas rare de rencontrer le doyen à la cafeteria parmi les étudiant·es qui mangent souvent ensemble avec les enseignant·es au restaurant universitaire[911]. Nanterre se veut aussi une faculté innovante.

En philosophie, Dominique Tabah, qui préside l'ARCUN, qui est sympathisante communiste et qui a fait une première année en Sorbonne, se souvient des relations enseignants-étudiants :

« Les profs qui ont choisi d'être enseignants à la faculté de Nanterre […] ont envie d'une autre forme d'enseignement, qui est plus proche des étudiants qu'à la Sorbonne. Comme c'est une petite université, on est vraiment très proche des enseignants. Je me souviens qu'on les retrouve au resto U, on discute avec eux. Les liens sont très forts. […]. Et puis, y'avait les profs avec qui on était beaucoup […] On avait [Olivier] Revault d'Allonnes, [Paul] Ricoeur, [Mike] Dufrenne, [Henri Lefebvre, René Lourau, Jean Baudrillard, Alain Touraine, après, plus tard, j'ai eu Labica] et … [Jean-François] Lyotard, qui n'était pas du même bord, mais on discutait beaucoup sur les pelouses avec lui, je ne l'avais pas comme prof, mais… [On est même partis en week-end avec lui et d'autres étudiants, c'était vraiment très sympa] C'était un forum un peu permanent.[912] »

En histoire, Henriette Asséo se souvient, par exemple, du « français historique » :

« On pouvait choisir ou littérature ou philo ou français historique. Le français historique avait été inventé par l'équipe de création de Nanterre et c'est très typique de l'équipe de René Rémond, François Crouzet, etc, qui avait fait venir une équipe très dynamique comme Madame Gaillard [...] C'était de créer une matière intermédiaire entre le français, la littérature et la philosophie qui était une réflexion sur le matériau historique, mais une réflexion large, pas déterminée par les connaissances [...] C'était un peu imprégné de Sciences-Po. Ils

[910] Témoignage d'Alain Monchablon, recueilli le 12 mai 1993 et cité dans Jean-Philippe Legois, *op. cit.*, p. 152. Voir aussi, p. 49, un exemple de cours édité par le CDU.

[911] Marie-Chantal Combecave-Gavet, *De Nanterre La Folie à Nanterre université (1964-72). Histoire d'une institution universitaire*, thèse en histoire sous la direction de Philippe Levillain, Université Paris-X Nanterre, 1999, p. 183. Épistemon (Didier Anzieu), *Ces idées qui ont ébranlé la France (Nanterre, novembre 1967- juin 1968). Comprendre les étudiants*, Paris, Fayard, 1968. Voir aussi Didier Anzieu, *Une peau pour les pensées*, Paris, Clancier-Guenaud, 1986.

[912] Témoignage de Dominique Tabah recueilli par Jean-Philippe Legois et Ioânna Kasapi, le 4 avril 2018, puis accompagnés de Kapucine Dias et Camille Lemard le 7 avril 2021, 1h00'16"-1h01'52" et 3h12'01"-3h13'.

essayaient de faire une formule qui modernisait la Sorbonne, introduisait des éléments de Sciences Po, mais en même temps très pluridisciplinaire.[913] »

Et, en même temps que Nanterre peut innover pédagogiquement, c'est là aussi où la contestation étudiante peut s'exprimer le plus frontalement :

« L'un des premiers actes de mai 68, c'est les étudiants en sociologie. Donc, c'étaient les étudiants d'Alain Touraine et de Michel Crozier. Quand on lit les histoires de 68, on lit que c'était contre Michel Crozier ; on oublie de dire que c'est contre Alain Touraine au même titre. L'un des premiers actes qui a été fait, qui venait de l'équipe des anars [...], de Dany et ses copains, c'était, dans les grands amphis, où avaient lieu les cours de Crozier et Touraine, s'asseoir sur la table de l'amphi et tourner le dos au prof. Le prof n'avait pas pu exclure et, peu à peu, on voyait des rangées entières d'étudiants qui tournaient le dos au prof.[914] »

Danièle Linhart, étudiante en licence de sociologie, assiste à la contestation d'examens :

« J'ai souvenir (je ne sais plus à quelle époque c'est) des partiels que Cohn-Bendit et ses potes voulaient réformer. Ils débarquaient dans la salle, l'amphi […] en disant "Non, non, c'est pas des bonnes manières pour tester les connaissances et les capacités des étudiants, il faut leur permettre de travailler en groupes, en petits groupes" ; moi je trouve ça très bien aussi … Je me souviens qu'ils montaient sur l'estrade à côté du prof qui donnait les sujets etc. et je me souviendrai toujours de la réaction d'Alain Touraine à l'époque qui disait "Mais, non, il n'en est pas question, c'est n'importe quoi, vous allez quitter la salle ; c'est vous qui allez vous mettre à (comment dire) … à la norme de l'université et pas la norme de l'université qui va s'adapter à vos désirs complètement irréalistes" etc. Il tapait du pied sur l'estrade, Alain Touraine, alors que, quelques temps après, on le voyait […], dans les rues ou dans Nanterre, courir derrière Dany Cohn-Bendit "Est-ce que je peux vous accompagner pour aller voir un tel ?" Il était un peu à la remorque de Dany.[915] »

Anne Querrien, après des études à Sciences-Po Paris et une année au Bureau national de la MNEF, entame un troisième cycle à Nanterre avec H. Lefebvre, en 1966-67, tout en travaillant. Elle se souvient de ce qui peut apparaître tel le *Janus* pédagogique de la sociologie nanterroise :

« Nanterre, à l'époque, c'était très curieux, parce que, du point de vue enseignement, c'était vraiment le lieu de la meilleure qualité [...], avec un fonctionnement –moi– qui me plaisait d'un point de vue intellectuel [...] : on avait des profs de différentes tendances théoriques. Donc, en troisième cycle, on avait, le vendredi matin, [...] cours avec Crozier ; en début d'après-midi, on avait cours avec Touraine ; en fin d'après-midi, on avait cours avec Manuel

[913] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 2e partie, 19AV005/024, 14''- 18'', 3e partie, 19AV005/109, plage 16, 3'16''.
[914] *Ibid.*, 3e partie, plage 11, 30''-1'13''.
[915] Témoignage de Danièle Linhart recueilli par Jean-Philippe Legois le 15 juillet 2021, 9'03''- 10'27''.

> Castells et, le samedi matin, avec Manuel Castells encore et séminaire Lefebvre – pour ceux qui avaient Lefebvre – dans Paris, le lundi. Donc, bon, Crozier, c'était intéressant … Mais, alors, arrivé le 22 Mars, … par quoi était-on électrisé ? J'en sais rien, c'est vraiment au niveau de l'inconscient collectif... Moi, j'arrive au cours de [Crozier], il ne pouvait pas placer une phrase. Je disais "Mais Monsieur, si ce que vous dites était vrai, les Américains ne prendraient pas une raclée comme ça au Vietnam !" Je lui ai foutu son cours en l'air… Touraine, pareil ! Des gens qui m'aiment bien par ailleurs [...] On [ne] s'était donné aucun mot d'ordre. C'était vraiment dans l'air. Qu'est-ce qui faisait ça ? J'en sais rien.[916] »

Ces deux extraits de témoignages explicitent bien la contestation pédagogique nanterroise. Anne Querrien y trouve une explication, tout au moins un terreau, dans la constitution du 22 Mars comme « groupe en fusion » comme nous avons pu l'analyser précédemment :

> « Ce que je raconte aussi à d'autres… Ce que je trouve très important par rapport à la politique comme elle se passe d'habitude… Le vendredi était le jour de la sociologie tant pour les profs que les étudiants. [...] En sortant du repas, on avait une heure dans laquelle, au fond, les gens de socio de gauche se retrouvaient à la cafet à plaisanter ensemble, ... avec Dany, évidemment – le grand prêtre de la plaisanterie, mais pas seulement –, à envoyer des vannes etc comme font les copains [...] Et c'est ce groupe-là – que Guattari aurait appelé un "groupe érotique" –, qui était totalement transversal par rapport aux organisations politiques, qui va se retrouver le groupe moteur du 22 Mars.[917] »

C'est de ce même département et d'un Groupe de travail universitaire (GTU)[918], de ce même écosystème militant, que sort le texte *Pourquoi des sociologues ?*[919] comme s'en souvient Jean-Pierre Duteuil :

> « Les critiques de l'université, elles ont été élaborées quand même par quelque chose qui avait été lancé par la gauche syndicale qui étaient les groupes [de travail] universitaire, c'est-à-dire des petits groupes de 3, 4, 5 personnes, de gens qui réfléchissaient ensemble sur un sujet. Ça s'est, au départ, intégré à l'université dans le cadre de cours, mais, très, très vite, on a eu beaucoup d'informel. Le texte *Pourquoi des sociologues ?* est issu d'un petit groupe comme ça. Dominique, tu te rappelles, y avait un groupe sur Lukàcs…[920] »

Et Dominique Gougenheim de confirmer dans son témoignage :

---

[916] Témoignage d'Anne Querrien, *op. cit.*, 19AV018/043 et 044, 1h14'22''-1h15'40'', 1h17'08''-1h18'08''.
[917] *Ibid*.
[918] Jean-Pierre Duteuil le dit lors du colloque « Sur les traces du 22 Mars ». *Cf.* Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*, p. 224 (note 5). Voir aussi *supra* note 104. Signalons que les GTU font l'objet de toute une partie de la sous-partie « Le travail universitaire » de la deuxième grande partie « Enseignants et enseignés » (p. 858-865) du numéro spécial d'*Esprit*, n° 5-6, « Faire l'Université », mai-juin 1964.
[919] Fac-similé reproduit dans : Jean-Pierre Duteuil, *Nanterre 1965-66-67-68, op. cit.*, p. 187-190.
[920] Colloque « Sur les traces du 22 Mars », 4e session, Jean-Pierre Duteuil, 10'-11'[sur la chaîne *YouTube* de la Cité des mémoires étudiantes].

« C'est là que j'ai rencontré la bande d'anars par l'intermédiaire d'un Groupe de travail universitaire ; [dans le cadre d'un des] Travaux Pratiques d'Enriquez ; c'est là où on avait étudié un bouquin de Lukacs « Histoire et conscience de classes », où il y avait Jean-Pierre Duteuil, Dany Cohn-Bendit et puis d'autres. [921] »

Dans le cas de Reims, plusieurs témoignages, revenant sur le succès des cours de l'assistant Alain Badiou, soulignent une des techniques utilisées alors pour faire face à la massification de l'enseignement supérieur : la retransmission vidéo dans un autre amphithéâtre[922]. L'apport des archives orales quant à la relation pédagogique dans l'enseignement supérieur avant mai-juin 1968 est bien réel.

En mai-juin 1968, dans chaque université, la pédagogie est au cœur des débats comme le montre le *Journal électronique de la Commune étudiante* : sur les 521 documents indexés, 18 mots-matières pour les « rapports enseignants/enseignés » répertorient 748 notices[923]. Par discipline, les réunions de commissions, assemblées générales et autres débats mixtes et/ou paritaires mobilisent même en juillet[924] et toutes les expressions éphémères de ces deux mois intenses en sont des traces solides.

Exemple parmi d'autres, cet extrait de témoignage retranscris de Françoise, alors étudiante en lettres à la Sorbonne :

« Dès que les facs furent occupées, on mit en place des commissions de militants, étudiants, profs (ceux qui voulaient des réformes) pour réfléchir aux problèmes de l'université : fonctionnement, rôle, privilèges culturels, transmission du savoir, critique de l'enseignement, sélection, examens, archaïsme des structures existantes, élaboration de propositions cohérentes et solides pouvant servir de base à de vraies réformes pour une nouvelle société. Il faut se dépêcher, profiter de ce moment de grâce, limité dans le temps. En lettres, il y a trois commissions : latin, critique des examens, rôle du français scolaire, littéraire et universitaire. Je prends part à la commission latin pour laquelle je suis spécialement bien préparée, car, au Groupe de lettre modernes (GLM), j'ai fait partie d'un groupe de réflexion contre le latin, latin réintroduit dans la licence de lettres modernes à la rentrée universitaire d'octobre 1967. [925] »

De l'effervescence de ces mois de mai-juin 1968, il a été possible d'extraire de véritables éléments de réflexion et d'expérimentation quant à la refonte du système universitaire, voire un projet

[921] Témoignage de Dominique Gouguenheim, recueilli par Ioânna Kasapi, le 17 avril 2018, 19AV061, 49'35''-50'30''.
[922] Témoignage de Francis Kutten, *op. cit.*, 19AV042/015, 39'33''-40'20''.
[923] https://www.cme-u.fr/commune68/thesaurus.php (consulté le 8 septembre 2020).
[924] Voir les témoignages, en philosophie, de Martine Storti (Sorbonne) et, en histoire, de Jean-François Boulanger (Reims) et Henriette Asséo (Nanterre).
[925] *Filles de mai. 68 dans la mémoire des femmes*, Latresne, Le Bord de l'eau, 2004, 160 p. p. 111. Préface de Michelle Perrot. « Groupe d'écriture qui a réuni, de 2000 à 2003, 22 femmes de l'Association pour l'Autobiographie ».

d'université articulé à un projet de société[926]. Au-delà de la réorganisation des universités sur laquelle a débouché le mouvement – avec notamment la loi Faure –, c'est bien la relation pédagogique – le rapport enseignant-enseigné, dit-on aussi – qui est repensée fondamentalement. Nous citons ici plusieurs formulations d'époque pour en montrer la diversité géographique et disciplinaire :

> « Tout étudiant doit être aussi praticien ; tout praticien doit être aussi étudiant ; tout enseignant et tout chercheur doivent être aussi praticien. [927] »
>
> « Tout ex-étudiant-enseigné doit devenir un enseignant tout en continuant à être enseigné.[928] »
>
> « Que doit être un enseigné ? Non pas une mémoire passive consommante, mais un esprit actif, produisant. [...] C'est dire que l'enseigné ne le devient réellement que lorsqu'il devient enseignant. *C'est en effet l'effort d'expression du savoir qui permet une réelle assimilation de celui-ci*.[929] »
>
> « Il faut apprendre à se servir de ses connaissances, ce qui veut dire en pratique : il faut apprendre à imaginer. En d'autres termes : apprendre à apprendre, d'accord. Mais comment se comporter ensuite devant la multiplicité des cas pratiques ? devant l'imprévisibilité des cas nouveaux ? Il faut savoir imaginer. C'est-à-dire, en se référant à des schémas logiques, s'adapter à une situation, particulière, donc nouvelle.[930] »

Et cette critique pédagogique fondamentale ne se veut pas naïve. La commission Méthode-Pédagogie en pharmacie commence son rapport ainsi :

> « Il existe une distance réelle entre le savoir et le non-encore-savoir. L'enseignement connaît le savoir, l'enseigné ne connaît pas encore, il est donc en état de non savoir. Il existe donc une distance objective entre l'enseignant et l'enseigné. La pratique pédagogique suppose cette distance, elle devra la réduire, permettre aux enseignés d'acquérir le savoir des enseignants.[931] »

---

[926] Jean-Philippe Legois, « Quand la Commune étudiante de mai-juin 1968 inventait une "autre" "gouvernance" universitaire », dans Jean-Philippe Legois et Jean-Louis Violeau (dir.), *Institution universitaire et mouvements étudiants ?*, *op. cit.*, p. 187-197.

[927] *Quelle université ? Quelle société ?*, Paris, Seuil, 1968, 221 p., p. 86-87. Comité de liaison de Censier, déclaration de constitution de l'« université critique des sciences humaines ».

[928] *Ibid.*, p. 168. Comité d'action de Censier, manifeste « Nous sommes en marche ».

[929] *Ibid.*, p. 135. « Université sauvage » (Strasbourg). *Cf.* aussi *Université sauvage - De l'enseignement et du savoir, de leur relation réciproque et de leurs rapports avec la société* [Arnold Mullenbach, directeur de la publication], 28 mai 1968. À partir du *Journal électronique de la Commune étudiante*, *op. cit.*, ou de Calames : http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=Calames-201364176337223 (consulté le 8 septembre 2020).

[930] *Ibid.*, p. 120, Commission de recherche pédagogique de la faculté de médecine de Paris. Autre formulation de la commission Université-Culture de la faculté de droit de Paris : « L'imagination joue un rôle dans la recherche ; si le raisonnement logique à partir de l'axiome conduit à une solution unique, l'axiome lui-même est le fruit de l'imagination, de l'intuition. », *ibid.*, p. 141.

[931] *Ibid.*, p. 115.

Nous sommes donc bien loin des discours convenus sur la crise d'autorité du corps enseignant qui serait en germe dans la critique soixante-huitarde du mandarinat[932] et l'on voit clairement ici que la contestation, y compris très idéologique, peut s'articuler à une certaine technicité, expertise. Et, si l'université d'antan et de papa est bien vouée aux gémonies, il existe une condamnation tout aussi forte du modernisme technocratique. L'enjeu est formulé ainsi par une commission du CHU Pitié-Salpêtrière :

> « Le problème essentiel devant lequel nous nous trouvons est de savoir :
> - si nous voulons changer le *fonctionnement* de l'université.
> - ou si nous voulons changer sa *fonction*.
> Si nous voulons changer le fonctionnement, cela implique que ce que nous faisons ici rendra simplement un peu plus efficace la fourniture à la société "telle qu'elle est" de ce que les uns appellent ses futurs cadres et les autres ses futurs exploiteurs. Si nous voulons changer sa fonction, il faut connaître la société à laquelle l'université se destine.[933] »

Nombreux sont celles et ceux qui, au sein de la Commune étudiante, articulent leur réflexion sur la transformation de l'institution universitaire à une transformation radicale de l'ensemble de la société. La commission « formes et méthodes de l'enseignement » de Nanterre le dit en préambule de ses réflexions de mai (cette commission réunit une quarantaine d'étudiants et d'enseignants) :

> « La commission est consciente que ces propositions ne sont que réformatrices et présentent le risque d'être encore mieux adaptées au système capitaliste actuel. En effet, nous estimons que le fonctionnement de cette université ne peut être dissocié de son environnement socio-économique. Si les structures proposées présentent un caractère révolutionnaire par rapport aux anciennes, il ne s'agit pas dans les faits d'une remise en cause de la société. La *révolution ne peut être qu'à l'échelle de la société*.[934] »

Autrement dit, si l'on prend les mots du manifeste « Nous sommes en marche » : « L'université ne peut se réformer toute seule et devenir un îlot "libre" et socialisant dans une société de sélection économique, sociale et culturelle[935] ». Loin d'un certain ouvriérisme limité proclamé par certains acteurs de mai, d'autres sont bien conscients de leur avenir « tout tracé » et, à défaut de refus de parvenir, ils souhaitent arrêter le cours des choses visant à les faire devenir les « chiens de garde de la classe dominante[936] ». La mise sur le même plan des « travailleurs-enseignants-enseignés[937] »

---

[932] Comme exemple de tels discours, on pourra se reporter à Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998, 476 p., notamment le chapitre 22 sur l'école. Voir également la note de lecture que nous en avons faite dans *Les Cahiers du GERME*, n° 7-8, 3e trimestre 1998.
[933] *Ibid.*, p. 127.
[934] *Quelle université ? Quelle société ?, op. cit.*, p. 109-110.
[935] *Ibid.*, p. 171 (article 26).
[936] Tract de Censier, cité dans *Ibid.*, p. 62 ; voir aussi la fiche du Centre de regroupement des informations universitaires, citée in *Idem*, p. 85. On y voit la reprise de l'argumentation et de l'expression du Mouvement du 22 Mars à Nanterre dans le texte « Pourquoi des sociologues ? ».

relève de la logique d'auto-contestation des intellectuels (en formation) dégagée par Nicole de Maupéou-Abboud[938] et formulée ici par le comité d'action de Censier, toujours dans son manifeste « Nous sommes en marche » :

> « Que les étudiants cessent d'être des privilégiés de la culture et de futurs exploiteurs, en rendant immédiatement à la société, sous forme d'encadrement, ce que la société leur a donné à titre de privilège individuel. [...] *Supprimons-nous* : devenons des travailleurs pour que tous les travailleurs deviennent des privilégiés, (des ayant droit au *choix de leur propre destin*).[939] »

Dans ces écrits, le sens de cette contestation pédagogique n'a rien à voir avec l'opposition véhiculée par certains acteurs mêmes du mouvement entre « réformisme universitaire » et « contestation révolutionnaire du régime » comme dans cet appel de la Coordination des Comités d'action, qui, dès le 14-15 mai, trois jours après la réouverture de la Sorbonne, proclame :

> « Deux courants se dégagent [...]. D'un côté, ceux qui veulent profiter de la "crise universitaire" pour faire opérer par le gouvernement en place des "réformes universitaires". [...]. De l'autre côté, ceux qui, la semaine des barricades, ont fait resurgir l'espérance de l'action révolutionnaire. Ceux-là veulent le renversement du régime plus que la "cogestion de l'Université", l'alliance avec les ouvriers plus que l'alliance avec les "grands profs" qui hier se déclaraient nos ennemis et se font aujourd'hui doucereux. [...]
>
> Il ne s'agit pas d'opposer schématiquement toutes les revendications universitaires et des revendications politiques générales. Toutes sont légitimes et nécessaires. Il s'agit de hiérarchiser leur importance.
>
> LA POLITIQUE AU PREMIER RANG. [...]
>
> LA SORBONNE EST NOTRE BASE, CE N'EST PAS LE TERRAIN DE COMBAT. [...]
>
> NON AU RÉFORMISME UNIVERSITAIRE ET AU FOLKLORE APOLITIQUE,
>
> OUVRONS LA VOIE DE LA CONTESTATION
>
> RÉVOLUTIONNAIRE DU RÉGIME.[940] »

---

[937] *Ibid.*, p. 169.

[938] Nicole de Maupéou-Abboud, *L'ouverture du ghetto étudiant. La gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique (1960-1970)*, Paris, Anthropos, 1974, 388 p., notamment chapitre 6 « Ébauche d'un mouvement révolutionnaire tendant à la destruction de l'acteur étudiant en tant que tel, c'est-à-dire à la suppression d'un mouvement étudiant autonomisé (mai-juin 1968) », p. 291 et 296.

[939] *Quelle université ? Quelle société ?*, *op. cit.*, p. 145.

[940] *Cf.* Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder, « Le mouvement étudiant et l'université, entre réforme et révolution », dans Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, *op. cit.*, p. 282-298. Appel de la Coordination des Comités d'Action, 14-15 mai dans *La Sorbonne par elle-même*, *op. cit.*, p. 246-249. La dernière partie de cet appel s'intitule « Partout des Comités d'action » et donne des consignes relativement précises : « de 10 à 30 personnes », « quand il y a une assemblée de 200 personnes, scindez-là en 10 Comités », ...

Nous voyons bien que les « uneffards » sorbonnards veulent sortir de leur base pour aller au « combat », mais ce sont bien les amphithéâtres et les salles de la Sorbonne qui fourmillent de réunions par discipline, de commissions, d'AG de tout niveau. Et les témoignages recueillis sur la pédagogie universitaire d'avant 1968 et sa contestation permettent d'en mieux saisir l'importance dans tous ces écrits éphémères de la Commune étudiante.

Au-delà de ce nouvel apport, ces différents éléments de grille de lecture du volet pédagogique du mouvement de mai-juin 1968 comme les extraits de témoignages sur l'avant tendent également à redéfinir les termes de l'analyse historique … et des sens donnés au mouvement étudiant de mai-juin : nous y reviendrons quand nous aborderons les régimes de mémorialité des différentes commémorations soixante-huitardes.

La question du devenir de cette contestation pédagogique dans l'après-68 se pose aussi pour les trois sites universitaires que nous avons choisis, même si la loi Faure et ses suites instituent trois « centres universitaires expérimentaux » avec cette sorte de *Janus* expérimental des sciences sociales, Vincennes et Dauphine, mais aussi, en sciences exactes, Luminy. Comme l'écrit Anne Viard, alors maîtresse auxiliaire dans un lycée de Montreuil :

> « Bien sûr, il y a eu quelques suppressions d'estrades dans les classes […] ; bien sûr, il y a eu quelques tentatives d'interactivité en cours entre profs et élèves au lieu des "vieux cours magistraux" ; bien sûr, on parlait d'une même formation des enseignants de la maternelle à l'Université ; bien sûr, les universités mirent en place des cours et des TD du soir pour les travailleurs à Paris VI et VII [...][941] »

À partir de cet extrait et d'autres, Hugues Lenoir conclut :

> « Malgré la reculade pédagogique généralisée, quelques acquis demeurèrent, les blouses et les estrades disparurent, l'interactivité pris une petite place et le pouvoir du savoir fut ébranlé. Pour le reste, la révolution pédagogique échoua, ou plutôt fut remise au pas par les capos du savoir.[942] »

Cela semble plus compliqué et de nombreuses brèches s'ouvrent comme à Nanterre, par exemple, avec le séminaire d'analyse institutionnelle, proposé notamment par René Lourau en 1968-69 et 1969-70. R. Lourau publie un « compte rendu rédigé par une étudiante inscrite en psychologie (le séminaire d'analyse institutionnelle étant pluri-disciplinaire) », « analyse sans concession », sorte de témoignage écrit dont voici quelques extraits :

> « Les instituants de ce séminaire [3 enseignants], connus par la plupart des étudiants pour leur position politique, pensaient instituer un séminaire qualifié de gauchiste par G. (l'un des

[941] *Mai 68, par ceux et celles qui l'ont vécu*, Éditions de l'Atelier et Mediapart, 2018, *op.cit.*, p. 446.
[942] Hugues Lenoir, « Mai 68, une Révolution pédagogique ? », *Le monde libertaire*, n° 1797, juillet-août 2018.

enseignants). [...] Les enseignants se sont alors "mis à nu" (terme employé par G. et Lourau plusieurs fois) devant les étudiants.

[...] Bien sûr, les enseignants ne l'ont pas supporté (cela se comprend), car tout en luttant contre l'image du savoir de l'enseignant / ignorance de l'étudiant, et le rapport institutionnel enseignant / étudiant, ils se mettaient justement en position d'enseignant classique, qui distribue du savoir et qui seul doit avoir quelque chose à divulguer.[943] »

Et R. Lourau de répondre indirectement :

« [...] tout en étant perçus comme des déviants vis-à-vis de l'institution universitaire, les enseignants du séminaire sont des "autorités" dans l'AI [analyse institutionnelle] comme discipline nouvelle, non encore institutionnalisée par les mandarins

[...] les animateurs du séminaire ne disposent pas d'un pouvoir équivalent à celui de leurs collègues jeunes ou plus âgés, mandarins ou néo-mandarins, de gauche ou de droite. D'où un conflit entre autorité et pouvoir, qui ne se dénoue qu'au moment du "contrôle des connaissances" (d'un côté, les professeurs traditionnels exigent les garanties traditionnelles, "modernisées", d'un autre côté les professeurs déviants utilisent leur pouvoir institutionnel pour libéraliser le contrôle).[944] »

On le voit encore une fois : même dans ce micro-secteur de l'analyse institutionnelle, même après mai 68, on est bien loin de la disparition, active ou passive, de toute autorité. Par contre, la question de l'articulation entre contestation étudiante et contestation de la société, entre « critique de l'université » et « critique de la société » reste ouverte, constamment retravaillée. C'est aussi ce qui rend toujours vivace cette question dans la mémoire des témoins-acteurs.

III.2.b. Des répertoires d'action collective, en général

Ces répertoires d'actions collectives constituent le deuxième chantier « informel » où nous voudrions éprouver l'apport des archives orales.

Charles Tilly a renouvelé l'étude des mobilisations protestataires avec cette notion de « répertoire d'action collective », c'est-à-dire « l'hypothèse d'un choix délibéré chez ceux qui revendiquent, entre des modes d'action bien définis, les possibilités de choix et les choix eux-mêmes changeant essentiellement en fonction des choix précédents. Dans son acception moyenne, l'idée de répertoire présente un modèle où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies d'autorité, en rendant un ensemble de moyens d'action plus pratique, plus attractif, et plus fréquent que

[943] René Lourau, *Analyse institutionnelle et pédagogie, op. cit.*, « 1968-1970 : Nanterre », chapitre 3, « Le séminaire d'analyse institutionnelle de Nanterre 1968-1969 et 1969-1970 jugé par une étudiante », p. 99-108, p. 102-103. Voir aussi de René Lourau, « Nanterre, la transe institutionnelle », *Autogestion. Études, débats, documents*, n° 7, 1968, p. 27-37.

[944] *Ibid.*, « 1968-1970 : Nanterre », chapitre 4, « La contre-institution éducative », p. 109-133, p. 122.

beaucoup d'autres moyens qui pourraient, en principe, servir les mêmes intérêts[945] ». Robi Morder parle, pour les années 1968, d'un véritable « renouveau du répertoire d'action collective »[946]. Nous avons déjà parlé des journaux étudiants : la vente ou distribution est un acte militant qui ne peut être retracé qu'oralement… ou photographiquement[947]. Les « manifestations de rue » sont une autre modalité d'action collective ; de 1918 à 1968, elles sont le sujet de la thèse de Danielle Tartakowsky soutenue en 1994 et publiée en 1997[948]. Là aussi, nous allons voir en quoi les archives orales permettent d'aller au-delà des traces écrites.

Dans le répertoire étudiant d'actions collectives, devenu alors classique dès les années 1950, nous pouvons donc disséquer la manifestation et mesurer l'apport des archives orales. Au cours des années 1968, la « manif » étudiante évolue. Alain Lenfant se souvient de la manifestation parisienne du 9 novembre 1967 :

> « On fait une manif contre la réforme Fouchet [...] Et donc on dit [la JCR] : il faut réintroduire la violence dans le mouvement étudiant. Donc, on va partir avec des boulons et puis on va essayer de se payer les flics [...] Nous, on était assez motivés et assez préparés. Xavier [Langlade] va céder [...] la place d'animateur du [service d'ordre] de l'UNEF à Jean Labib, qui était aussi à la JCR [...] En réalité, on va pas utiliser tellement de boulons, on va prendre des coups. Mais, ce qui était bien, c'est que c'est nous qui cherchons à attaquer les flics, c'était une première ![949] »

La délégation française à la manifestation internationale contre la guerre du Vietnam à Berlin revient avec d'autres techniques pour faire évoluer encore les manifs.

Pendant le mouvement de mai-juin, les manifestations de plus en plus nombreuses et diversifiées socialement, sont très souvent initiées par les mouvements étudiants. C'est notamment le cas de la manifestation parisienne du 13 mai, journée de grève générale après la « nuit des barricades » du 10 au 11 mai. Alain Lenfant se souvient de faire partie du cortège de tête avec le 22 Mars :

> « Je me retrouve à la gare de l'Est [...] Une foule immense ! [...] On a formé un cortège 22 Mars et c'est là où on s'est retrouvé en tête du cortège [...] Une dizaine, dont … Piskor, Scala[brino] et moi… En même temps, oui, on était le bureau de l'UNEF [Nanterre] ! C'est vrai ! [...] On va jusqu'à Denfert etc [...] Quand on se retourne, on voit qu'il y a toujours du monde, ce qui est insoupçonné … Parce qu'habituellement, on était un peu seuls … Là, il y a quelque chose d'un peu différent … Et puis, de voir des vrais prolos en cortège, c'est

[945] Charles Tilly, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 4, octobre 1984. p. 89-108, p. 99.
[946] Robi Morder, « Les répertoires étudiants d'action collective », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, 2003- 2004, p. 1-10, p. 2.
[947] Voir les photos de Gérard Aimé dans l'ouvrage de Jean-Pierre Duteuil, *Nanterre 1965-66-67-68, op. cit.*, et le témoignage d'Alain Lenfant, *op. cit.*.
[948] Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p.
[949] Témoignage d'Alain Lenfant, *op. cit.*, 19AV059/031, 1h42'28''-1h43'23''.

stupéfiant ! [...] On voit des responsables [...] Il ne me semble pas que nous, on voit Séguy et le mec de la CFDT… Il me semble que nous on voit simplement Geismar et Sauvageot.

[...] [Avec Garion, après avoir passé toute la nuit dans la Sorbonne occupée et ses multiples réunions] le lendemain matin, un peu crevés, on va dans un café, là près de la Seine – ça doit être "Le départ", un truc comme ça –, et puis, là, on se boit des cafés en essayant de réfléchir à cet événement inouï : des millions de manifestants, de grévistes et une Sorbonne ouverte… Que se passe-t-il ?[950] »

À Reims, les témoignages confirment la tenue, en plus des premières manifestations étudiantes, puis de celle du 13 mai (« grève générale »!), d'une manifestation nocturne (« avec des flambeaux[951] » se souvient Christiane Kutten), puis d'une même journée de manifestations des partisans et des opposants au mouvement, le 31 mai, que l'on retrouve également dans la presse locale[952]. Même la manifestation des pro-de Gaulle est « encadrée » par des étudiants comme le raconte Jacques Hussenet, un des responsables de la Fédération générale des étudiants de Reims (FGER)-FNEF, créée contre l'AGER-UNEF en 1963 :

« Il y a eu deux manifestations le même jour [...] En début d'après-midi, il y a une manifestation appelée par les syndicats, par l'AGER-UNEF qui a réuni [...] 7000 personnes [...] Là, ils étaient nerveux, tendus et ils avaient raison, parce qu'après y'a eu une autre manif qui a commencé à 18 heures et il y a eu [à la fin] 20 000 personnes. Et, le plus étonnant, [...] On est allé voir Taittinger, le maire de Reims, qui nous a dit "Les étudiants, je compte sur vous pour faire le service d'ordre"... On est tombé sur le cul ! [...] Il a fallu ceinturer des adultes...[953] »

Dans ces deux configurations géographiques – Paris et Reims – et politiques – 13 mai et contre-manifestation pro-De Gaulle –, c'est la question de l'organisation de la manifestation qui est posée : même quand la manifestation devient multi-sectorielle, reste-t-elle organisée par les cercles étudiants ? L'apport des archives orales semble décisif et n'est pas contredit par d'autres sources.

Lors des premières manifestations, principalement étudiantes et / ou lycéennes, qu'Edgar Morin a qualifié de « six glorieuses[954] », Danielle Tartakowsky reprend l'expression de « cristaux de masse » pour y caractériser le rôle des « organisations d'extrême-gauche[955] », mais sans insister sur

[950] Témoignage d'Alain Lenfant, *op. cit.*, 2e partie, 19AV059/045 28'47''-31'53'' ; 046, 34'54''-35'17''

[951] Témoignage de Christiane Kutten, *op. cit.*, 1h14'38'' et témoignage d'Anne Querrien, *op. cit.*, 1h27'33'' (A. Querrien se souvient être intervenue toute l'après-midi du 22 mars 1968 pour appeler à l'« Assemblée générale »).

[952] Le livre de Jean-Louis Peudon (*Chronique de mai-juin 1968 en Champagne-Ardenne*, auto-édition, 2018, 151 p., p. 83-86) retrace le mouvement rémois à partir de la presse locale et s'est appuyé aussi sur la collecte de témoignages – sans étudiant-es à part quelques élèves d'Écoles normales – de l'association *Le son des choses* qui en a publié des extraits dans un CD audio.

[953] Témoignage de Jacques Hussenet, réalisé par Jean-Philippe Legois et Nolwen Doitteau le 21 décembre 2007, 2h00'57''-2h03'20''.

[954] Edgar Morin, *Le Monde*, 18 mai 1968.

[955] Danielle Tartakowsky, *op. cit.*, p. 750, y cite Elias Canetti, *Masse et puissance*, Gallimard, 1966, p. 76-77.

le caractère de masse de ces premières manifestations de ce qu'on appelait, au XIX[e] siècle, la « jeunesse des écoles ».

Henriette Asséo est également dans le cortège du 22 Mars, notamment dans ces manifestations quasi-quotidiennes du 6 au 13 mai, où les étudiant-es se retrouvent par cortège de faculté :

> « La banderole "22 Mars – Nanterre" regroupait tout Nanterre [...] On se retrouvait entre Nanterrois ; on ne se retrouvait pas – [en tout cas,] moi – les anars avec d'autres anars… Ça fonctionnait pas comme ça… C'était pas les drapeaux noirs et tout ! C'était une coulée invraisemblable d'étudiants qui, au fond, se retrouvaient sous les banderoles [...] de leurs facs… [Les militants plus politiques] allaient et venaient, parce qu'ils cadraient [...][956] »

Le caractère de masse de ces premières manifestations s'affirme de plus en plus et les étudiant-es prennent conscience de leur force collective :

> « Ce dont je me souviens bien, c'est le processus de prise de conscience qui se manifestait à travers la manifestation elle-même [...] En général, on se retrouvait. Il y avait eu un mot d'ordre de manifestation [...] C'est vu d'en bas … Y a une chose qui était frappante, c'est à quel point le fait d'être de plus en plus nombreux [...] C'était nos premières manifestations [...] Et c'était des manifestations où on était étudiant, y avait que les étudiants… Et alors, comment se faisait [...] la prise de conscience de la force étudiante qu'on représentait ? Avec cette idée que nous, on était quand même l'avant-garde, par rapport aux étudiants suiveurs… Et qu'on arrivait à être si nombreux : [...] en gros, c'était 10000 personnes, même 20000 [...] Du moins, c'était les chiffres qui circulaient dans la manifestation [...] Les slogans [...] étaient aussi des slogans de prise de conscience et qui sortaient d'on ne sait où… Parce que l'autre caractéristique – et ça, je ne crois pas que je me trompe là-dessus –, c'est l'absence totale de directives… C'était pas organisé et régenté par les groupuscules : pour une raison simple, ça n'aurait pas pu l'être [...] C'était ce phénomène qui était fascinant d'auto-organisation, alors, du coup, ça entraînait la prise de conscience sur l'auto-organisation, puisqu'on pouvait se prouver à soi-même, dans les manifestations, qu'on était capable de s'organiser comme les ouvriers défilant (CGT etc) … Alors, ça voulait dire … Créer son service d'ordre, ses banderoles, ses slogans, son itinéraire… Et être de plus en plus nombreux… Alors, ça voulait dire que l'auto-organisation, qui était quand même le référent historique –autogestion, auto-organisation, autonomie–, eh bien, ça pouvait entrer en actes.[957] »

Cette prise de conscience correspond à une montée en puissance du mouvement étudiant, de plus en plus massif tout en étant de plus en plus radical, y compris dans l'affrontement avec les forces de

[956] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 3[e] partie, 2h07'37''-2h08'29''.
[957] *Ibid.*, 4[e] partie, 2'24''-7'21''.

l'ordre. Le témoignage d'Henriette fait toucher du doigt – ou, plus exactement, signale à nos oreilles – le caractère de masse de ces manifestations :

> « Je commence à voir dans les manifestations, jour après jour, des copains ou des connaissances [...] d'histoire [...] … Le cercle des étudiants politisés était transdisciplinaire, par définition [...] Et, tout d'un coup, on voit une masse d'étudiants qui sont les étudiants de l'amphi, des cours [...], des TP et tout ![958] »

Les archives orales permettent de rendre concrets ces faits informels, de faire apparaître ce qui est non-écrit, voire non-verbalisé ; nous retrouvons ici « le "comment" plutôt que le "pourquoi"[959] », déjà cité, de Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet.

L'assemblée générale d'une AGE, d'une association corporative évolue aussi dans ces années 1968, « l'AG » serait même peut-être née là[960]. Les interventions militantes en cours se multiplient pour généraliser la grève étudiante[961].

Parmi ce répertoire d'action riche et varié, nous voudrions plutôt développer encore ici l'analyse d'un autre mode d'action, le « mouvement des occupations » –comme l'a appelé René Viénet[962]– afin de continuer à mesurer l'apport des archives orales dans cette analyse. Nous avons déjà parlé de l'occupation de la salle du Conseil de Nanterre, le 22 mars 1968. À Toulouse, c'est près d'un mois après, le 23 avril, qu'un amphithéâtre de la faculté des lettres est occupé :

> « QUE SIGNIFIE L'OCCUPATION D'UN AMPHITHÉÂTRE ? Ceci est un acte politique : la seule façon de l'accomplir fut de l'imposer ; il en appelle d'autres qui intéresseront légitimement tous ceux qui participent à la vie de la fac. Il peut établir de nouveaux rapports entre étudiants et professeurs.[963] »

C'est cette réunion-occupation, avec la participation du nanterrois Daniel Bensaïd, qui est à l'origine du « mouvement du 25 avril ». Mais, en France – et dans de nombreux autres pays –, l'occupation des universités – et des résidences universitaires – n'a pas attendu 1968, même si elles ont fait alors florès[964]. Les trois terrains choisis nous en donnent plusieurs exemples, dont l'analyse s'enrichit des archives orales collectées.

À la Sorbonne, dès le 21 février 1964, jour de la visite d'Antonio Segni, Président de la République italienne, devant être accompagné du ministre Christian Fouchet, la FGEL appelle les étudiants de la faculté des lettres à occuper la Sorbonne à partir de 13 heures. Le titre du tract d'appel donne le

---

[958] *Ibid.*, 11'45''-12'13''.
[959] Dominique Aron-Schnapper et Danièle Hanet, « Archives orales et histoire des institutions sociales », *art. cité*.
[960] Julie Le Mazier, *« Pas de mouvement sans AG », op. cit.*, p. 103 et 132-133.
[961] Témoignage de Christiane Kutten, *op. cit.*, 1h20'37''.
[962] René Viénet, *Enragés et situationnistes dans le mouvement des occupations*, Paris, Gallimard, 1968, 317 p.
[963] Tract « Occupation d'un amphi en fac de lettres ». BDIC/La Contemporaine, Fonds Maupeou-Abboud (Nicole de), Mai 68 en régions, Mai 68 à Toulouse, F delta 1061 (8) /2.
[964] Même la faculté des lettres de Reims, rue d'Anjou, a été occupée une nuit. Francis Kutten apporte la précision dans son témoignage oral par rapport à l'écrit.

ton : « Le gouvernement n'entrera pas à la Sorbonne !» L'épreuve de force tourne court car, dès le matin, 5000 policiers, gendarmes et CRS bouclent le secteur[965], mais cette occupation a été très sérieusement envisagée et préparée comme s'en souvient Mireille Blanc, alors étudiante en propédeutique :

> « On n'est pas très nombreux à décider d'occuper [...]. On se dit qu'on va peut-être mourir… Enfin, pas mourir, mais… tous les copains nous avaient dit : "Il y aura certainement une intervention des flics, etc." Moi, j'avais vu les CRS à Lyon pour les manifs anti-OAS, mais bon… On commence à se préparer [...] Des groupes, des machins dans la Sorbonne [...] Je me souviens de mon petit groupe de copains de propédeutique [...] Le [...] soir, à un moment, je ne sais plus qui vient nous dire : "On arrête, on n'occupe pas" [...] Alors, c'était très bizarre [...], à la fois, tu es très déçue [...], puis, en même temps, tu es très soulagée… je m'en souviens encore [...]. On est parti au cinéma…[966] »

Le témoignage de Mireille évoque évidemment ses appréhensions et ses réactions au vu du déroulement de l'action envisagée, mais aussi le mode d'organisation par petits groupes. La résidence d'Antony sera, elle, bien occupée à la rentrée 1965 (contre la construction d'une loge de concierge devant le bâtiment des filles), huit étudiants étant convoqués devant le Conseil de discipline, sept étant expulsés[967].

À Nanterre, avant même le mouvement dans les résidences lancé pour la Saint-Valentin (!) 1968, le 21 mars 1967, après une séance de ciné-club, des résidents pénètrent dans le bâtiment des filles et l'occupent jusqu'au lendemain matin, la police les obligeant à partir[968]. Dominique Tabah, présidente de l'ARCUN, s'en souvient bien :

> « On envahi[t] le bâtiment des filles par les garçons et on envoie l'administration à un événement culturel qui se passe à la fac ; comme ça, on est tranquille. Donc, on fait ça, les garçons montent chez les filles, on est dans la résidence… Horreur ! L'administrateur de l'époque appelle la police.[969] »

C'est également le cas d'Henriette Asséo, même si elle n'est pas résidente :

> « Je me souviens donc des copains, avec Dany au beau milieu, installés dans le bas de la Cité universitaire des garçons et discutant des répercussions de cette décision [...] Il est certain que cette conférence sur Reich a été l'élément déclencheur [...] On allait et venait [...] Je ne vois aucune personne de l'administration universitaire dans toute cette affaire [...] Ce dont je me souviens, c'est ça [la question du règlement intérieur] : c'est absurde, les filles ont le droit

[965] Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*, p. 110-111.
[966] Témoignage de Mireille Blanc, recueilli par Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, le 17 juillet 2017.
[967] Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*, p. 118.
[968] Jean-Pierre Duteuil, *Nanterre 1965-66-67-68, op. cit.*, p. 84-86 et *Mai 68, op. cit.*, p. 84-86 et 144.
[969] Témoignage de Dominique Tabah recueilli par Jean-Philippe Legois et Ioânna Kasapi, le 4 avril 2018, puis accompagnés de Kapucine Dias et Camille Lemard le 7 avril 2021, 1h07'09"-1h07'31".

d'aller chez les garçons, les garçons n'ont pas le droit d'aller chez les filles ; ça met les filles en état d'infériorité – "Oui, oui, oui", répondait-on. C'était élargi à ce problème – précisément– des relations entre garçons et filles, de la contraception [...] Et puis, il y avait une autre question, c'est que la Cité [...] c'était un endroit pas sympathique du tout : y avait aucun lieu pour se retrouver quand la cafétéria était fermée ; y avait pratiquement aucune activité, y avait un vague ciné-club qui fonctionnait [...] réclamer que ce soit un lieu de vie comme on dit maintenant.[970] »

L'apport de cet extrait du témoignage d'Henriette Asséo est non seulement la perception de la résidence par une étudiante, mais aussi la dynamique argumentative contre le règlement intérieur. Côté garçons, Alain Lenfant se souvient bien aussi de cette occupation ainsi que de celle qui a lieu un an plus tard, toujours pour la « liberté de circulation » :

« On fait une première occupation des bâtiments de filles [...] en 1967. Ça s'était bien passé… Ça avait permis, là aussi, de faire [en sorte] que les gens se connaissent, discutent… Ça avait été, je pense, très, très positif… Il y a eu 39 ou 29 sanctions, mais finalement les gens ont pu réintégrer la Cité U l'année suivante [...] Les bourses n'ont pas dû être réellement coupées [...] Ça a été, me semble-t-il, plus symbolique qu'autre chose [...] Donc, l'année suivante, on aura pas de difficulté pour préparer en fait ... On est acquis à l'idée qu'on doit le faire, qu'on doit le renouveler, mais qu'il faut le faire mieux. Donc, ça va se passer très bien, la deuxième occupation. C'est bien huilé… On rentre là-dedans… Les gardiens ne s'opposent plus… Les filles attendent… C'est beaucoup mieux que la première, mais… Je ne dirais pas que c'était moins convivial, mais, comme c'était presque acquis [...] Ça avait moins de poids.[971] »

L'apport de cet extrait tient plus, lui, à une connaissance plus fine du déroulement des événements, notamment quant aux réactions des gardiens et des autorités universitaires.

Pour continuer à filer une métaphore militaire, au cœur même des premières manifestations étudiantes, les étudiant-es passent d'une logique de mouvement à une logique de position, d'occupation de l'espace public, au-delà des *sit-in*. La manifestation du vendredi 10 mai 1968 en est le moment-clé avec l'« occupation du quartier latin », comme se le rappelle Henriette Asséo :

« Je suis partie de Nanterre, une fois de plus, avec des copains –la même bande [...] On arrive au Quartier latin, on glandouille très longtemps [...] dans la manif… On traîne, y a des trous… On se demande ce qui se passe [...] On est allé manger un morceau et on est revenu ensuite… On s'est re-posé dans le boulevard Saint-Michel et on a demandé ce qui se passait –c'était assez tôt dans la soirée. Moi, je me souviens d'avoir, là, vu physiquement Dany [Cohn-Bendit] qui était avec un mégaphone et de lui avoir demandé "Bon, qu'est-ce qu'on fait ?" et

[970] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 1h15'25'' - 1h19'29''.
[971] Témoignage d'Alain Lenfant, *op. cit.*, 1e partie, 19AV059/020, 1h01'10'' – 1h02'42''.

il dit "On occupe, on occupe le Quartier, on occupe le Quartier"[...] Avec les copains, on s'est regardé [...] Les copains, on est resté et puis on s'est dit "Bon, on occupe le Quartier, qu'est-ce que ça veut dire ?". Et, en montant et en descendant, on commence à voir l'installation de barricades… Nous, il ne nous est pas venu à l'esprit de construire une barricade et, Dany, quand moi je l'ai interrogé, ne nous a pas dit "Construisez des barricades" – ça, c'est pas vrai –, mais commençaient à s'installer des barricades … Je ne sais pas qui eu le premier l'idée de construire une barricade, mais je me souviens très bien de m'être fait la réflexion – les mecs étaient devant la barricade – … Et je dis à mes copains, en bonne historienne, "Mais ils sont complètement cons : ils sont devant la barricade… Si les flics chargent, ils vont se retrouver coincés ! On doit se mettre derrière une barricade !"[972] »

Concernant ces barricades de mai 1968, Danielle Tartakowsky les analyse comme un retour à Paris depuis la Libération :

« Au prix d'un refoulement de tout événement relais au profit des seules images forgées par le XIX^e^ siècle. Les barricades de ce début mai se distinguent, il est vrai, de toutes les précédentes : elles surgissent dans une phase de calme politique (qui leur vaudra d'être analysées comme réponse à l'ennui ressenti), émanent d'acteurs archétypiques de la barricade du XIX^e^ siècle mais demeurés, ensuite, extérieurs au phénomène, réintègrent la capitale et, loin d'être circonstancielles et locales, se répètent à trois reprises en gagnant simultanément la province, grâce au relais sans précédent des médias.[973] »

Nous allons analyser plus loin cette référence au XIX^e^ siècle, mais il est indiscutable que la barricade est une des formes les plus abouties de l'occupation de l'espace public. Henriette Asséo ne s'y trompe pas :

« [Les flics] ne bougeaient pas pour protéger la Sorbonne [...] Ça, c'est sans doute le trait de génie des leaders de mai 68 [...] : puisque eux, ils [ne] s'en vont pas, les flics, nous, on va pas s'en aller non plus ! Nous, on comprenait tout de suite ce que ça voulait dire "On occupe" : "on occupe", ça voulait dire une base… Les bases rouges des Comités Vietnam ! [...] Une base arrière [...], on l'occupe, on la libère et, à partir de là, on engage la reconquête.[974] »

Henriette et ses copains ont « tenu » le Quartier latin jusqu'à 2 heures du matin ! Et cet extrait de son témoignage montre, là encore, l'apport des archives orales pour mieux saisir la dynamique qui transforme une manifestation en « occupation du quartier latin », y compris dans la dialectique entre un dirigeant et une militante, même si elle et ils viennent de la même mouvance libertaire.

[972] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 4^e^ partie, 19AV005/180, 23'55''- 26'02''-28'08''.
[973] Danielle Tartakowsky, *op. cit.*, p. 751.
[974] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 4^e^ partie, 19AV005/180, 23'55''- 26'02''-28'08''.

L'occupation, des universités, de jour et de nuit, va se généraliser en mai-juin 1968. Elle dure 33 jours à la Sorbonne, du 13 mai au 16 juin, alors qu'à Censier, elle dure 55 jours, du samedi 11 mai au vendredi 5 juillet. Ce 5 juillet, au matin, simultanément, la « faculté des sciences de la Halle aux vins » est évacuée également par la police[975] ; l'École nationale supérieure des Beaux-Arts l'a déjà été, toujours au petit matin, le 27 juin. Là encore, dans l'analyse de ce type d'occupation, l'apport des archives orales n'est pas négligeable.

À Nanterre, Alain Lenfant et ses camarades capitalisent l'expérience acquise :

> « Quand on a occupé la fac, on a compté là sur nos propres forces. On s'est dit "on a l'habitude des SO, on va se débrouiller… Voilà ce qu'il faut fermer, voilà ce qu'il faut laisser ouvert … On va monter sur les toits, on va mettre des guetteurs, on va faire des stocks de pierres".[976] »

On retrouve, en effet, une logique et une logistique de tenue de position : l'expérience du service d'ordre des manifestations est transposée dans la gestion « sécurisée » d'un bâtiment, avec tous les problèmes d'« intendance » :

> « On s'est retrouvé à trois à gérer le service d'ordre d'occupation, les deux autres [responsables du SO] étant des gars qui venaient de province, [...] l'un venait de Grenoble, l'autre, [le nom de] la fac m'échappe [...] La difficulté, ça n'a pas été les fascistes – ils n'ont jamais cherché à entrer, même si on était préparés –, c'était d'assurer un peu – faut-il employer ce mot ? – d'ordre, parce qu'il fallait qu'il puisse y avoir des discussions, il fallait qu'il y ait quand même de quoi manger, parce que le resto U était, à un moment, en état de fermeture. Donc, c'était, à la limite, les problèmes d'intendance [...] Donc, on était les supposés maîtres de la fac, mais on était assez embarrassés, parce que notre ennemi habituel n'était pas là et, en même, il fallait éviter les [...] infiltrations [...], intrusions. »[977]
>
> « Il y avait des grandes marmites [...] une sandwicherie [...] A la rentrée 68-69, [il y a eu aussi] la crèche sauvage.[978] »

Parallèlement, les « discussions », notamment des réunions enseignants-étudiants, continuent et Henriette Asséo se souvient aussi de l'occupation des locaux nanterrois :

> « Le soir, on reste à la Cité universitaire [de Nanterre] et on occupe les locaux [...] On avait dormi dans la salle des profs etc. On occupe la fac, mais je crois que les cours continuent pour ceux qui veulent suivre des cours [...] On se réunissait à Nanterre, moi je ne me suis pas

[975] *Le Monde*, 6 juillet 1968, p. 10.
[976] Témoignage d'Alain Lenfant, *op. cit.*, 19AV059/049, 41'48''-42'15''.
[977] *Ibid.*, 19AV059/051, 52'06''-54'14''.
[978] *Ibid.*, 19AV059/053, 56'30''-56'45''

réuni ailleurs qu'à Nanterre [...] Je me souviens même qu'on avait un copain qui faisait de vagues études de médecine qu'on avait affublé d'une blouse blanche au cas où…[979] »

L'apport des témoignages est, ici, fécond, en termes de connaissances, aussi bien sur la dynamique de l'occupation que sur son organisation.

D'aucuns, même sur le moment, ont voulu y voir une réminiscence des occupations d'usines lors du Front populaire étendues ici à tous les lieux de travail et d'études, la manifestation concrète de la « solidarité entre étudiants et ouvriers » comme dans ce tract de Comité d'action du 14 mai :

« 1936 : LES OUVRIERS OCCUPENT LES USINES

1968 : LES ÉTUDIANTS OCCUPENT LES FACULTÉS[980] »

Nous allons revenir sur cette référence au passé et d'autres[981]. En tout cas, cette « désectorisation », pour reprendre le terme de Michel Dobry[982], pose la question de la relation entre mouvement étudiant et mouvement ouvrier, ce qui amène, à nouveau, à redéfinir les termes de l'analyse historique … et des sens donnés au mouvement étudiant de mai-juin (*cf. infra*, sous-partie sur les régimes de mémorialité).

III.2.c. Du dialogue étudiants-ouvriers en particulier

Des traces non-écrites peuvent aussi être photographiques comme nous allons le voir dans le cas du CLEOP de Paris : les Comités de liaison étudiants-ouvriers-paysans sont une des formes d'actions communes concrètes entre étudiants, ouvriers … et paysans mobilisés. Si nous voulons mettre l'accent sur le dialogue étudiants-ouvriers, que ce soit dans ces CLEOP ou dans d'autres cadres, c'est que cela a souvent été présenté comme un répertoire d'action impossible et des « rencontres improbables » poussant même le ministère de l'Intérieur à demander aux préfets de recenser cette nouvelle catégorie des « non-étudiants »[983]. Or, le mouvement de mai-juin a été aussi, et peut-être surtout – à partir de la grève générale du 13 mai –, le plus grand mouvement de grève du salariat dans la France du XX^{e} siècle. Et de nombreuses convergences ont eu lieu entre étudiants et ouvriers – les Comités d'action de quartier permettent aussi d'autres jonctions concrètes –, malgré certains rendez-vous manqués ou contrariés.

Ces rencontres, ce dialogue étudiants-ouvriers, cette modalité particulière du répertoire étudiant d'actions collectives sont le troisième chantier « informel » où nous voulons éprouver l'apport des archives orales.

---

[979] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 3^{e} partie, 19AV005/168, 2h15'44''-2h16'45''.

[980] *La Sorbonne par elle-même, op. cit.*, p. 110-111.

[981] Sur la question des occupations, voir : Étienne Penissat, « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de « réinvention » d'un mode d'action », *Genèses*, n° 59, juin 2005, p. 71-93 ; Ksenia Ermoshina, *L'occupation des locaux universitaires : point de bifurcation dans les carrières étudiantes,* sous la dir. de Brigitte Orfali, Paris V, 2011, 182 p.

[982] Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986, 1992, p. 140 *sq*.

[983] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 104.

À Paris, mais dans d'autres villes également (Nantes, Reims, Strasbourg[984], Toulouse…), il existe, en effet, un CLEOP. À Reims, nous avions bien repéré ce sigle à la une du numéro de juin 1968 de *Reims U*, le journal de l'AGER, suivi de ce texte :

> « Par les avantages et par la place qu'on lui destine dans notre société, l'étudiant s'attire l'incompréhension des classes laborieuses.
>
> Il a semblé nécessaire, à un certain nombre de personnes, au cours des mois que nous venons de traverser, d'établir des contacts durables entre étudiants, ouvriers et paysans. Ce désir a été concrétisé dans la création du CLEOP de Reims. Naissant en période de grève, son premier objectif a été d'aider au ravitaillement des grévistes [...] 4 t. de pommes de terre ont été données aux grévistes et la prospection de la région a amené le CLEOP de Paris à ravitailler à des prix intéressants certaines petites entreprises et les bidonvilles de Paris. Il est envisagé maintenant de resserrer les liens existants sur le plan ouvrier et sur le plan paysan pour amener chacune de ces trois communautés à se côtoyer, à s'informer et à discuter dans les lieux communs, de problèmes communs. Peut-être ainsi une compréhension mutuelle s'établira ?[985] »

C'est la première mention que nous avons pu voir d'un CLEOP à Paris. Même sur ce CLEOP rémois, il nous a été difficile d'en savoir plus avec nos témoins. Même Denis Ménétrey qui, de l'avis de toutes et tous, y compris côté FGER, est l'âme du mouvement étudiant rémois d'alors ne s'en souvient guère :

> « Ça me dit quelque chose… C'était en quelle année ? *Pendant le mouvement de mai-juin 1968...* Ça devait être à notre initiative [...] *Des réunions communes ? Distribution de produits ?* À Reims, je n'ai pas souvenir de ça.[986] »

C'est finalement un non-étudiant, Daniel Bertaux, alors toute jeune recrue du CNRS, qui nous en dit plus et nous parle vraiment du CLEOP de Paris qu'il nous dit avoir cofondé :

> « C'était à l'Institut d'agronomie, [...], rue Gay-Lussac. L'institut était occupé, bien sûr, par les étudiants en grève [...]. Je ne sais pas comment j'ai atterri là, mais, ce qui m'intéressait, c'est que c'était concret ce qu'ils faisaient [...]. L'idée, c'était de faire des liaisons entre les étudiants, les ouvriers en grève qui avaient des familles [...]. Fallait faire des collectes pour trouver du lait en poudre pour les enfants ou des pommes de terre. On allait aux halles la nuit et on voyait le prix des pommes de terre, c'était 20 centimes le kilo, alors que ça se trouvait

[984] Pierre Sauvêtre, *Les comités d'action, op. cit.*, p. 7. Voir aussi Jean-Philippe Legois, *Liaisons étudiants-ouvriers-paysans : à la recherche des CLEOP perdus*, communication au colloque « Troubler l'ordre. Engagements contestataires, rencontres et décloisonnements sociaux dans les années 1968 », CHS du XX^e^ siècle, 7-8 juin 2018.
[985] *Reims U*, n° 23, reproduit partiellement dans Francis Kutten, *Les Saints de Paille, op. cit.*, p. 52 et consultable à l'adresse suivante : https://www.cme-u.fr/index.php?option=com_zoom&Itemid=32&catid=617 (consulté le 8 septembre 2020).
[986] Témoignage de Denis Ménétrey, *op. cit.*, 19AV042/015, 37'41''-38'53''.

entre 80 centimes et un franc dans les épiceries. On essayait de mettre en liaison les comités de grève avec les marchands de patates aux halles.[987] »

Et ce n'est qu'au début de l'année 2018, en préparant différentes initiatives pour le cinquantenaire – sur lesquelles nous allons revenir dans la quatrième partie–, que nous trouvons une photographie d'une affiche manuscrite du CLEOP de Paris parmi les immenses collections d'Alain Gesgon[988]… L'apport des archives orales, autres traces non-écrites, est bien déterminant dans l'établissement même de certaines formes d'actions informelles comme ces CLEOP.

Parmi les multiples Comités d'action (CA), on en compte de nombreux autres consacrés à la *liaison effective* avec les ouvriers. Pour ne prendre que l'exemple de la Sorbonne[989], outre le CLEOP, mentionnons le Comité de liaison étudiants-ouvriers, le CA « Luttes ouvrières et étudiantes », les CA « ouvriers-étudiants », « travailleurs-étudiants » (qui a une adresse à Censier et une « dans la salle du » GEH, puis escalier A).

Les marches sur Renault-Billancourt, les 16 et 17 mai, deviennent un symbole, une « image emblématique[990] » : visant à saluer l'entrée de cette forteresse ouvrière dans le mouvement d'occupation des usines, les étudiant·es ont été déçu·es, car la rencontre avec les ouvriers n'a pu se faire, les directions syndicales ayant décidé de bloquer les portes, obligeant les étudiants, dont Jacques Sauvageot, à improviser un meeting au mégaphone, comme le montrent les photos d'Elie Kagan, clichés photographiques d'une iconographie-cliché[991]. Pourtant dix ans plus tard, Alain Delale et Gilles Ragache écrivent bien : « À Renault-Billancourt, les étudiants ne sont pas rentrés dans l'usine. Une exception plutôt qu'un symbole[992] ».

À la recherche de ces « rencontres improbables », Michelle Zancarini-Fournel et Xavier Vigna, auteur d'une thèse sur l'insubordination ouvrière[993], pointent bien que ce sont les images filmées pour la télévision, pourtant non diffusées sur le moment[994], qui vont construire, rediffusion après rediffusion, cette légende. Les auteur·es relèvent bien que, lors des États généraux tenus à Strasbourg du 8 au 10 juin 1968, des représentants de plusieurs villes universitaires (Angers,

[987] Témoignage de Daniel Bertaux, témoignage recueilli le 14 février 2017.
[988] Alain Gesgon (CIRIP), *Mai 68*, Paris, ComÉdit, 2018, 208 p. Préface de Célestin, doyen de l'Université Autonome de Strasbourg en mai-juin 68. Photo reproduite dans Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*, p. 203.
[989] Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*, p. 197.
[990] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 217.
[991] Elie Kagan, *Mai 68 d'un photographe*, Paris, Éditions du layeur, 2008, 144 p., p. 130-131.
[992] Alain Delale et Gilles Ragache, *La France de 68*, Paris, Seuil, 1978, 238 p., p. 103.
[993] Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
[994] Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournel. « Les rencontres improbables dans "les années 68" », *Vingtième siècle*, Presses de Sciences Po, 2009, p.163-177, p. 163. Le rapport de chef de chaîne du journal télévisé du 17 mai, dont la cote est donnée, porte la mention « sujet non diffusé » et les auteur-es signalent même que des étudiants du Comité d'action de l'École normale supérieure de Saint-Cloud se trouvaient, à ce moment même à l'intérieur de l'usine au grand dam de la direction de la CGT Renault.

Poitiers, Aix-en-Provence, Orléans, Toulouse, Lyon et évidemment Strasbourg) veulent nouer des liens avec le monde ouvrier[995].

Et de rappeler, à juste titre, le rôle non-négligeable du PCF et de la CGT dans la construction de cette légende comme le montre cette déclaration de Georges Séguy, secrétaire général de la CGT, lors de sa conférence de presse du 21 mai :

> « L'opinion publique a été très favorablement impressionnée par la façon dont nous avons, avec fermeté, stoppé les provocations et les mots d'ordre aventuriers. Nous seuls avons voué à l'échec le projet de manifestation devant l'ORTF. Nous seuls avons ramené à la raison les étudiants prêts à envahir Renault. Nous seuls avons dénoncé les entreprises anarchistes. [...] L'opinion publique, bouleversée par les troubles et la violence, angoissée par l'absence complète d'autorité de l'État, a vu en la CGT la grande force tranquille qui est venue rétablir l'ordre au service des travailleurs.[996] »

Mais, là encore, il nous faut bien revenir sur la lecture, pour le moins, biaisée de la contribution d'Edgar Morin à *Mai 1968 : la brèche* par Michelle Zancarini-Fournel dans son *moment 68* : E. Morin n'écrit pas que « la CGT refuse l'alliance proposée par la jeunesse et [qu'] un véritable "cordon ombilical entre la Sorbonne et Billancourt" se déploie alors[997] », mais que « la classe ouvrière est encadrée par de puissants syndicats, au premier chef la CGT, qui, symbole frappant, verrouille les portes de Renault à la fraternisation et refuse le cordon ombilical entre Sorbonne et Billancourt[998] ». Si la CGT dresse un cordon entre la Sorbonne et Billancourt, entre le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier, c'est un cordon se voulant sanitaire. Ce sont bien les « liaisons effectives » entre monde étudiant et monde ouvrier que certains veulent empêcher sur le moment et que d'autres, parfois les mêmes, veulent effacer de la mémoire des années 1968.

Pour autant, malgré tout, ce dialogue étudiants-ouvriers a bien eu lieu : les témoignages ne manquent pas. Et, même à Nanterre, ville dont le maire est communiste et où l'Union départementale CGT comprend l'usine Renault-Billancourt, Guy Konopnicki se souvient d'avoir fait venir dans le grand amphi nanterrois une délégation CGT pour faire la démonstration que « le dialogue avec les ouvriers, nous [UEC], on peut le mener[999] ». Revenons à Reims, où J.-F. Boulanger se souvient :

> « Avec deux copains d'histoire, on est allé aux Docks rémois. [...] C'est les premiers à s'être mis en grève et nous, on y est allé de notre propre initiative [...] D'ailleurs, on a été bien accueilli [...] On était très content [...] Les ouvriers du piquet de grève nous ont dit [...] : "déjà,

[995] AN 9800273/61, rapport du préfet du Bas-Rhin, 17 juin 1968. Cité dans *Ibid.*, p. 168.
[996] « La grève générale de mai 1968 », *Le Peuple*, 799-800-801, 15 mai-30 juin 1968, p. 41. Cité *ibid.*, p. 169.
[997] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 31.
[998] Edgar Morin, *La commune étudiante*. Dans Edgar Morin, Claude Lefort, Jean-Marc Coudray, *Mai 1968 : la brèche. Premières réflexions sur les événements*, Paris, Fayard, 1968, 142 p., p. 28.
[999] Témoignage de Guy Konopnicki, *op. cit.*, 19'39'' – 19'42''.

en 36, on était les premiers" ; c'est-à-dire que eux aussi avaient leur mémoire. Les étudiants étaient plutôt bien accueillis au départ : ils avaient une certaine image des étudiants, c'est pour ça qu'ils n'avaient pas admis qu'on tape sur les étudiants [...] Les étudiants, c'était l'intelligence entre guillemets… Ça n'a pas duré, justement, parce qu'il y a eu des actes [...], les dernières barricades qui ont fait que ça s'est rompu.[1000] »

F. Kutten se souvient également de discussions chaleureuses à l'entrée des usines :

« [Sur les piquets de grève,] l'accueil était sympathique, puisque tout le monde était en grève [...] On discutait, mais c'est tout [...] On n'entrait pas [...], mais on discutait.[1001] »

Même s'il ne cite pas cette « ville de province », où il est « maître-assistant », Alain Badiou, quand il passe à son « petit récit personnalisé », confirme, dans son écrit de 2018, ce dialogue étudiants-ouvriers rémois, même s'il l'enjolive et l'érige en « diagonale » :

« Et voici qu'un jour, comme ailleurs encore, nous organisons une marche vers la principale usine en grève de la ville. À l'époque, je suis un cadre local du [PSU], en somme un social-démocrate de gauche. Mais ce n'est pas subjectivement, à ce titre que je me tiens dans les rangs de tête du cortège. C'est parce que je sais que nous activons là l'originalité centrale dont Mai 68 est capable : une nouvelle diagonale intellectuels-ouvriers. Nous marchons, long et compact cortège, dans le soleil de ce jour, vers ce centre ouvrier. Qu'allons-nous faire là-bas ? Nous ne le savons pas, nous avons seulement la vague idée que la révolte étudiante et la grève ouvrière doivent s'unir, sans l'intermédiaire des organisations classiques. Nous arrivons vers l'usine barricadée, hérissée de drapeaux rouges, avec un rang de syndicalistes qui se tient devant les grilles soudées, entre suspicion et hostilité. Puis, quelques jeunes ouvriers s'approchent, et d'autres, d'autres encore. Des discussions informelles commencent. Une sorte de fusion locale opère. Nous prenons rendez-vous pour organiser des réunions communes en ville. Là sera constituée la possibilité d'une diagonale active entre deux des Mai 68.[1002] »

Bien que nous ayons eu du mal à en savoir plus sur le CLEOP de Reims, nous voyons bien que le dialogue étudiants-ouvriers y a été réel. Là encore, l'apport des archives orales est clair et lève tout doute. Même à la Sorbonne, devenue l'épicentre de la Commune étudiante, Martine Storti a pu nous donner des détails bien concrets :

« Il y avait les comités de grève et il y avait une coordination des comités de grève des différentes disciplines. Il y avait des réunions où le comité de grève philo se réunissait avec le comité de grève histoire, etc. [...] On se réunissait soit la totalité du comité de grève, soit deux

[1000] Témoignage de Jean-François Boulanger, *op. cit.*, 19AV044/022, 1h06'07''-1h08'23''.
[1001] Témoignage de Francis Kuttten, *op. cit.*, 19AV041/027, 1h22'30''-1h23'13''.
[1002] Alain Badiou, *On a raison de se révolter. L'actualité de Mai 68*, Paris, Fayard, 2018, 57 p., p. 43-44.

représentants du comité de grève de chaque discipline pour dire : "faut préparer la manif", "faut préparer la rencontre avec je-ne-sais-qui", mais aussi "l'usine machin" voudrait bien que deux étudiants viennent raconter ce qui se passe à la Sorbonne. Ça pouvait être une usine à 500 kms ou l'usine accessible en transports en commun. Moi, je me souviens être allée à Gennevilliers, Aubervilliers… Je n'allais pas porter la bonne parole [...]. Il y avait une curiosité réciproque [...]. Il y avait un sentiment d'égalité [...]. C'était des êtres humains qui parlaient à d'autres êtres humains, qui racontaient ce qu'ils étaient, ce qu'ils faisaient, ce qu'ils pensaient, ce qu'ils voulaient, ce qu'ils désiraient.[1003] »

Comme son camarade Alain Lenfant, en ce qui concerne les manifestations, notamment celle du 13 mai – où il voit de « vrais prolos en cortège » (*cf. supra*) –, la nanterroise Henriette Asséo se souvient de cette « atmosphère générale complètement stupéfiante » :

« On est dans la rue… Et ça, c'est un phénomène qu'on n'a jamais connu après – peut-être, lors de la crise du CPE, ou d'autres, les lycéens et les étudiants actuels ont ressenti ça : les gens qui se mettent à parler [...] Je me souviens vraiment de ça avec une grande précision. Je me souviens d'ouvriers nous racontant 36 [...] l'occupation d'usine en 36. Et, là, on se rend compte [...] ce que c'est 30 ans pour une génération [...] Parce qu'au fond, en 68, [...] on est à peine à une génération de la génération qui avait 20 ans en 40. Donc, ceux qui avaient 40 [ans] [...], ils avaient 20 ans en 36. Et, donc, c'est tous ceux qui avaient 20 ans qui racontent leurs 20 ans [...] C'est vraiment ça ! [...] Et ça crée une atmosphère, … un sentiment de, de … Le mot fraternité ne me plaît pas, parce qu'il y a un côté [...] "Embrassons-nous ! Sympathisons !" … Non, c'était pas ça… C'était une atmosphère suspendue, comme tout était suspendu… Évidemment, on ne travaillait plus, il faisait beau, les gens déambulaient pour le plaisir de déambuler et tout le monde parlait à tout le monde… Et chacun racontait son histoire, sa vie...[1004] »

Nous revenons à cette référence au Front populaire, déjà repérée pour les occupations. Autre référence au passé : la guerre d'Algérie et les luttes communes contre. Concernant la « liaison étudiants-ouvriers à Caen », Gérard Lange remonte à la manifestation du 27 octobre 1960 ayant lieu dans de nombreuses villes universitaires[1005] : l'AGE de Caen est heureuse de voir la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), la CGT et la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) la rejoindre place Saint-Pierre. Avant même le mouvement de mai-juin, le 26 janvier 1968, le meeting de protestation contre les brutalités policières (subies par les grévistes de la Saviem deux jours plus tôt) rassemble la CGT, la CFDT, FO, la FEN et l'UNEF ; une centaine d'étudiants partent

[1003] Témoignage de Martine Storti, *op. cit.*, 19AV061.
[1004] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 4e partie, 19AV005/203, 1h41'13''-1h43'26''.
[1005] *L'Etudiant de France*, n° 23, novembre 1960, notamment p. 8-9. Voir le numéro : https://www.cme-u.fr/index.php?option=com_zoom&Itemid=32&catid=88 (consulté le 8 septembre 2020).

de l'université. En mai, l'unité intersyndicale est réactivée, permet une manifestation unitaire le 10 mai et une plate-forme « commune à tous les travailleurs manuels et intellectuels » :

> « L'heure est donc à la fraternité !
>
> Aussi, quand les étudiants apprennent le 17 mai que la Saviem est en grève illimitée, 150 d'entre eux organisent de suite une marche vers l'usine. Ils trouvent, conformément au mot d'ordre syndical, les barrières fermées et gardées par un piquet de grève. Cela n'empêche pas les discussions de s'instaurer à l'extérieur. Cette journée préfigure la teneur des rapports entre étudiants et ouvriers qui s'établiront quand le département sera entièrement paralysé par la grève ouvrière. Les appareils syndicaux s'engagent à n'agir que dans leurs domaines respectifs, les deux mouvements ayant un caractère spécifique. Mais il est aussi entendu qu'ils ont des intérêts communs dans leur remise en cause de la société.
>
> C'est pourquoi il existe une commission luttes étudiantes-luttes ouvrières à l'université, chargée d'envisager les actions communes. [...] Les [jeunes ouvriers] prennent l'habitude d'aller à l'université : les étudiants, peu formalistes, les convient à prendre la parole [...]
>
> Mai 68 est aussi une fête, l'occasion de briser les barrières. Des étudiants jouent de la guitare aux portes des usines et sont rejoints par des groupes de grévistes. Des ouvriers mangent et discutent à la maison de l'A[GE], foyer étudiant où se côtoie une multitude […][1006] »

On le voit : les exemples ne manquent pas pour donner de la chair à ces « rencontres improbables ». Et, quand Nathalie Ponsard travaille historiquement sur des « situations de rencontre » « en milieu militant » et choisit les rencontres entre étudiant·es et ouvrier·es dans les années 1968 – dans le cadre socio-géographique puydômois, et notamment clermontois – comme un de ses cas d'étude, après avoir scruté toute trace dans les archives écrites, audiovisuelles et dans la presse locale, elle mobilise bien les archives orales. À commencer par le souvenir de Macha quand des étudiant·es trotskistes lambertistes, dont elle, entrent dans l'atelier VDO de l'usine Michelin au cours de la nuit du 12 au 13 mai 1968 :

> « Je me souviens de l'époque où Jacqueson nous a fait rentrer à Michelin. Il nous a ouvert les portes pour qu'on aille faire débrayer Michelin. C'était extraordinaire[1007] ».

Les mêmes militantes lambertistes clermontois sont à l'origine d'un « comité de grève étudiant et ouvrier » qui se réunit dans l'amphithéâtre Walz de la faculté des sciences[1008]. Mais, dans sa

[1006] Gérard Lange, « La liaison étudiants-ouvriers à Caen », dans René Mouriaux, Annick Percheron, Antoine Prost, Danielle Tartakowsky (dir.), *1968. Exploration du Mai français*, tome 1, Terrains, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 217-236, p. 218, p. 224-225, p. 232-233.

[1007] Nathalie Ponsard, *Habilitation à diriger des recherches : Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs.* Vol. III : *Jeux de rencontres en milieux militants puydômois des "années 1968" au temps présent*, Université Lumière Lyon 2, 2019, 740 p., p. 138.

[1008] *Idem*, p. 139. Distinct des AG d'étudiants, ce collectif a rassemblé 150 personnes environ (dont une centaine d'étudiants) entre le 20 mai et le 10 juin.

recherche, Nathalie Ponsard recueille aussi des témoignages d'ouvriers évoquant un registre de « rencontres » moins classique :

> « Le soir, dans les chambres des logements Michelin, [Paul] était en contact avec des étudiants qui relataient leurs actions et commentaient la situation politique. Il était attiré par leur "esprit de révolte" et leur volonté de changement radical de la société. Cette croyance, ponctuelle, à l'"utopie révolutionnaire", dans ce contexte d'effervescence et de liberté […]. Ce plaisir des discussions est aussi signalé par Pierre, fortement intéressé par les discours de jeunes hommes, étudiants, qu'ils jugeaient "plus politisés". Dans les débats, l'idée de refaire le monde les a séduits, ainsi que la pratique de discussions entre jeunes, en dehors de l'emprise syndicale.[1009] »

L'apport des archives orales sur ces rencontres « informelles » est quasiment unique, en tout cas déterminant pour pouvoir esquisser cette micro-géographie du mouvement.

Plus globalement, cet informel, mieux cerné grâce aux archives orales, nous renseigne aussi plus profondément sur le sens à donner à certaines paroles, certains textes de mai-juin, voire à cette contestation étudiante : quand les historien·nes comparent le Mai français aux autres Mai, notamment à l'italien et à l'allemand, ils ne peuvent que constater l'impossibilité, pour le mouvement étudiant allemand, d'entraîner le mouvement ouvrier dans l'opposition extraparlementaire (*Ausserparlementarische Opposition*) et la volonté du mouvement étudiant italien et du « mai rampant » d'« aller aux usines » ; cet opéraïsme marquant de nouvelles organisations d'extrême-gauche comme *Lotta Continua*[1010].

Nous voyons donc là, nous entendons là une des spécificités du Mai français et, au cœur de celui-ci, du mouvement étudiant. Mais, surtout, les archives orales permettent de mieux cerner l'ambiance et le sens des relations sociales informelles, que ce soit dans le domaine pédagogique ou dans le répertoire d'actions collectives des engagements étudiants.

Depuis la charte de Grenoble[1011], adoptée lors du congrès de 1946 de l'UNEF, et rappelée tout au long des années 1960[1012], l'étudiant est défini comme un « jeune travailleur intellectuel ». Il se mobilise côte-à-côte avec le mouvement ouvrier, comme pendant la guerre d'Algérie ou lors de la grève des mineurs en 1963 ou encore, plus récemment, contre les ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale. Ni avant-gardiste, ni suiviste par ouvriérisme ou « opéraïsme », le mouvement étudiant est solidaire : cela se voit dans la liaison étudiants-ouvriers, mais dans bien d'autres aspects du répertoire d'actions collectives du mouvement étudiant, que ce soit dans les manifestations ou

---

[1009] *Idem*, p. 128.
[1010] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 216-219.
[1011] Robi Morder (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la charte de Grenoble, op. cit.*
[1012] Pour prendre l'exemple de Reims, voir certains numéros de *Reims U* ou du *Journal de la corpo* sur www.cme-u.fr (consulté le 8 septembre 2020)

les occupations. Même la contestation pédagogique du mouvement ne se laisse pas enfermer dans le ghetto universitaire et s'articule à une contestation plus globale de la société.

En cela, les archives orales permettent de mieux cerner le caractère auto-organisé, voire autogestionnaire du mouvement. C'est non seulement dans son projet de société, « utopie positive », voire « dernière utopie » – même si Frank Georgi a bien ajouté un point d'interrogation aux actes du colloque qu'il a organisé en 2001[1013] –, mais aussi dans sa stratégie (consciente ou non) de « désectorisation » et, surtout, dans ses pratiques et son organisation du quotidien que l'on pourrait qualifier, à l'instar d'Ernst Bloch, d'« utopie concrète[1014] ». Dans le domaine de l'enseignement – certes supérieur –, nous sommes d'autant plus dans ce registre de l'« autogestion généralisée » que constitue le « vivre autrement » selon F. Georgi et Michelle Perrot[1015] et que nous retrouvons ici tant sur le plan pédagogique que sur celui du répertoire d'actions collectives.

C'est là où nous revenons aux modalités d'occupation de l'espace, en période de mobilisation ou non, qui dessinent des cercles concentriques mémoriels spatiaux. Nathalie Ponsard a pu parler de « géographie mentale » ou de « cartographie poétique des lieux de mémoire »[1016]. Ces « petits faits vrais », ce quotidien des contestations étudiantes transforment la topographie vécue et la/les mémoire(s) qu'en ont les témoins. À Reims, par exemple, le campus du Moulin de la Housse ou le quartier latin rémois, là où ont encore lieu les enseignements de lettres et sciences humaines, ne permettent pas les mêmes conditions d'émergence et de développement des mouvements étudiants et de leurs remémorations.

[1013] Frank Georgi (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?*, Actes du colloque CHS XX^{e} siècle (14 et 15 juin 2001), Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 614 p.

[1014] Ernst Bloch, *Le Principe Espérance*, Paris, Gallimard, 1976, 536 p. (1ère traduction).

[1015] Titre de la quatrième partie et l'introduction de celle-ci. Frank Georgi et Michelle Perrot, Frank Georgi (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?, op. cit.,* p. 467-479.

[1016] Nathalie Ponsard, *Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs.* Vol. III, *op. cit.*, p. 461 et 588. À propos de la « géographie mentale des salles de cinéma », elle précise que « chaque salle devient lieu de mémoire filmique ».

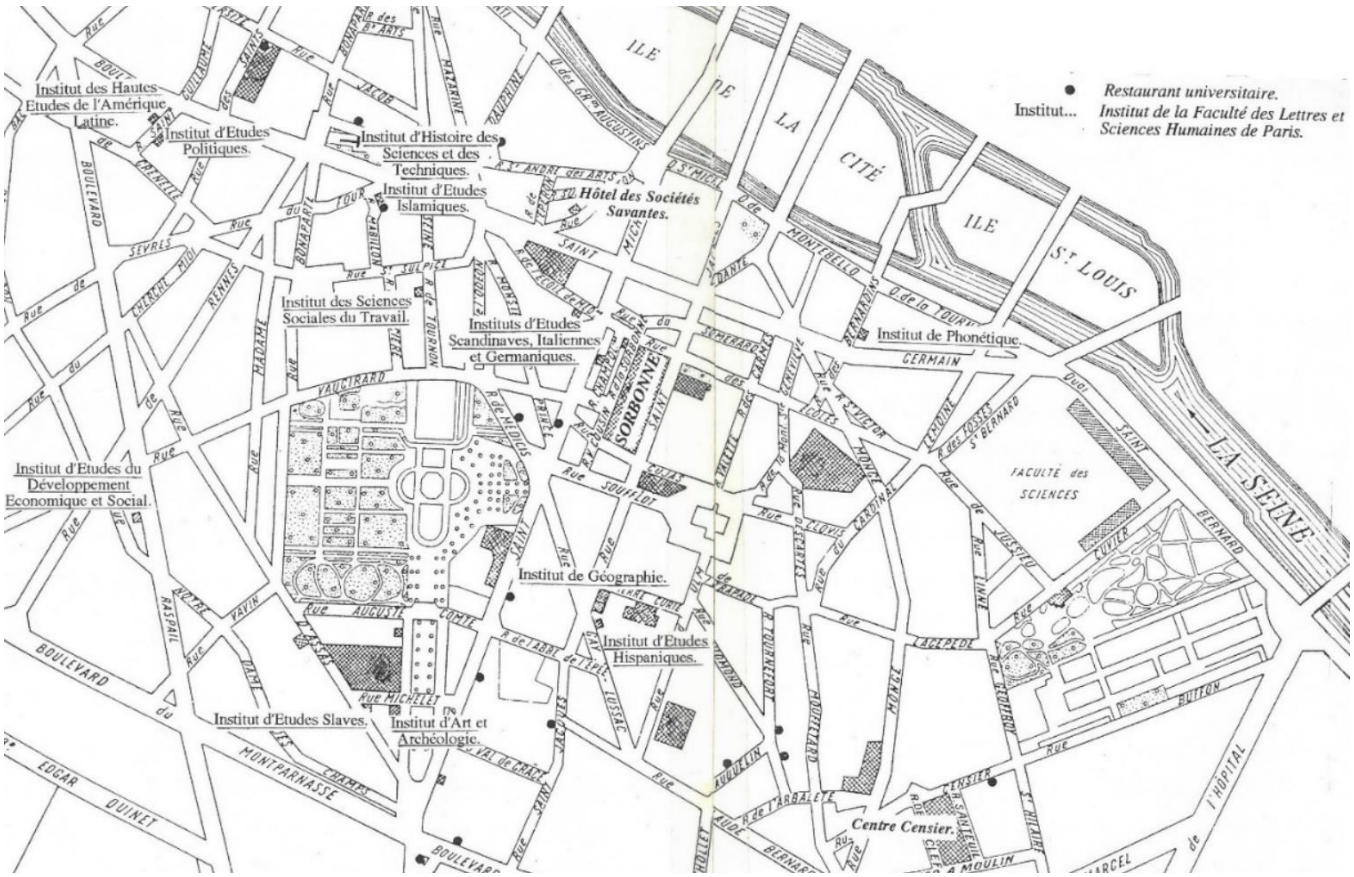

Figure n°38. – Plan du quartier latin (Paris) en mai 1968 (*Livret de l'étudiant*, 1967-68).

À l'échelle d'un campus comme Nanterre, le bâtiment de la nouvelle faculté, la résidence universitaire ou encore la piscine sont trois espaces bien différenciés. À l'échelle d'un quartier comme celui autour de la Sorbonne, les différentes implantations universitaires dessinent, avec les cafés, voire les librairies et les cinémas, une topographie particulière qui, en plein mouvement, se change en espaces-temps qui se dilatent, se contractent, voire se cristallisent en piquets de grève, comme aux Docks rémois ou en barricades dans le quartier latin, à Paris ou en chambres Michelin à Clermont-Ferrand. À partir du 13 mai, la Sorbonne occupée transforme des lieux plus que séculaires pendant 33 jours : l'amphithéâtre en agora, les salles de cours ou TP ou encore des GE de la FGEL en salles de réunion, parfois attribuées à tel comité, voire à tel courant (anarchistes et trotskystes lambertistes du CLER-FER), la cour d'honneur en kermesse permanente, le centre de polycopie en imprimerie du mouvement.

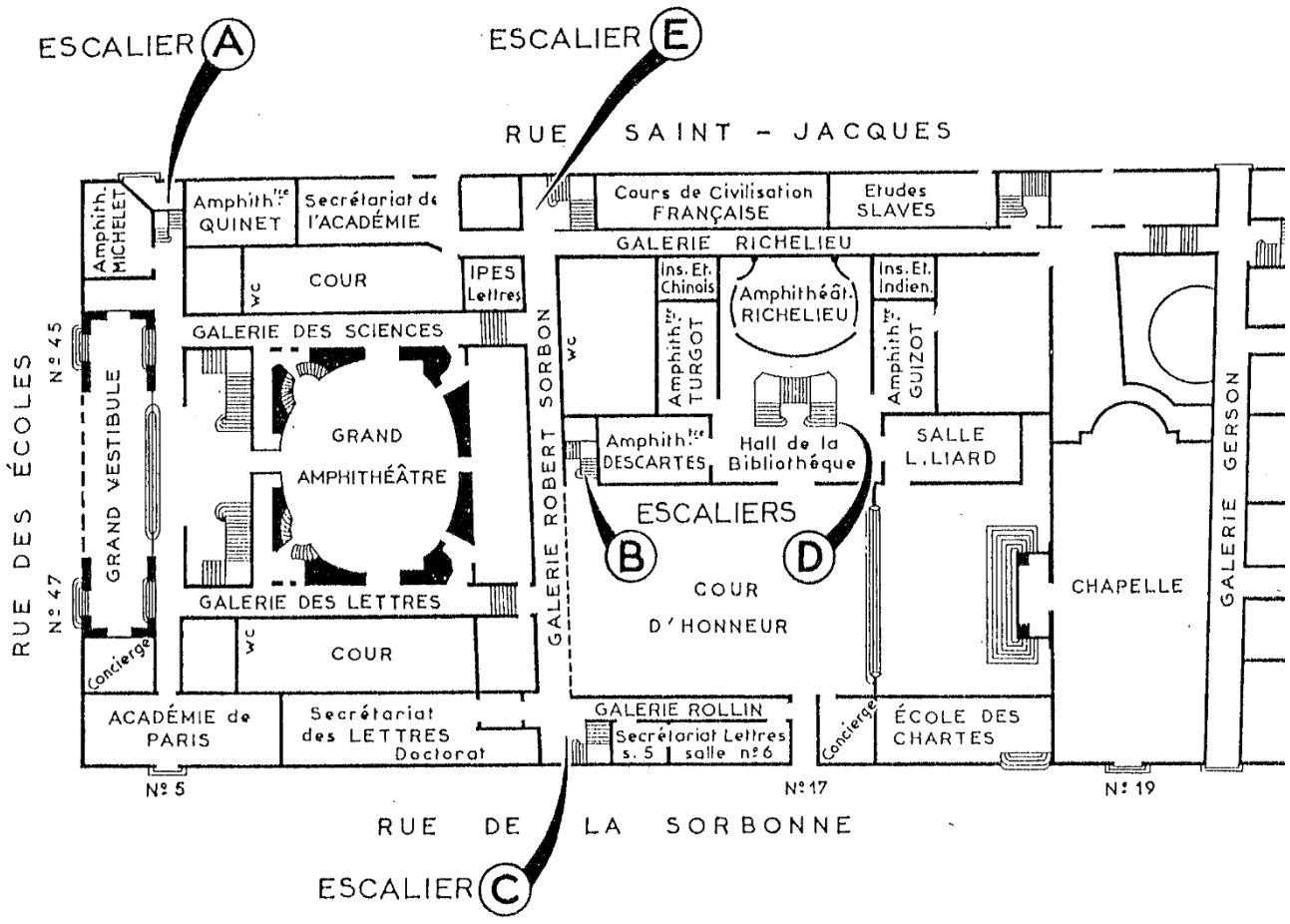

A gauche de la Chapelle : Groupe de Sociologie.

Escalier B
- 5ème étage : F.G.E.L
- 5ème étage : Psychologie
- 5ème étage : Groupe de Lettres Modernes.

Escalier E
- 2ème étage : Groupe de Lettres Classiques (études anciennes)

Escalier C
- 1er étage : Philosophie
- 2ème étage : Groupe de Lettres Classiques (français)
- 3ème étage, gauche : Intergroupe des Etudiants de Propédeutique.
- 3ème étage, droite: Groupe des Etudiants d'Histoire.

L'Union Géographique de la Faculté des Lettres, les Groupes d'Etudes d'anglais, d'espagnol, de russe, d'italien et d'allemand ainsi que les groupes de l'I.E.D.E.S,et de l'I.S.S.T sont logés dans les locaux de leurs instituts respectifs (cf. annexe 1).

Figures n°39 et 40. – Plans de la FGEL « en Sorbonne » (*Mémento de l'étudiant*, 1962) et de la Sorbonne occupée (*Le Mouvement social*, 1968), page suivante.

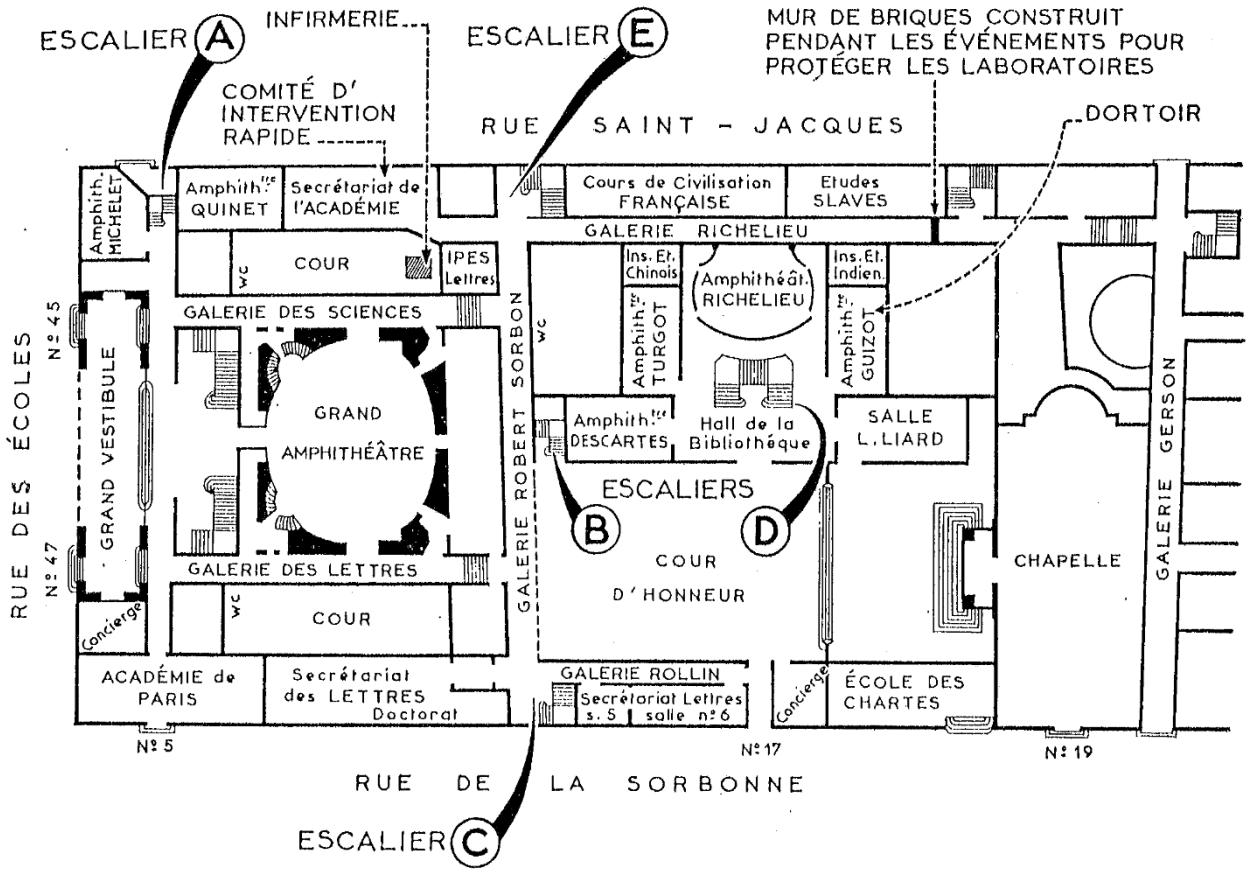

Escalier A
- Amphithéâtre Quinet : Etudiants-ouvriers espagnols.
- Rez-de-chaussée : Artistes.
- 1er étage : C.L.E.O.
- 1er étage : Comités ouvriers-étudiants.
- 3e étage : Comités des 3 continents.
- 3e étage : Comités liaisons inter-provinces.

Escalier B
- 1er étage : Comité Etudiants-ouvriers grecs.
- 2e étage : Amph. M. Edwards : C.A.L., préparation aux grandes Ecoles.

Escalier D
- Bibliothèque universitaire (accès fermé pendant les événements).

Escalier E
- 1er étage : salle 1 : O.R.T.F
- 1er étage : salle 2 : Anarchistes.
- 1er étage : salle 3 : Comité pour la révolution socialiste des régions.
- 1er étage : Faculté, maisons de jeunes.
- 3e étage : amph. Chasles : C.L.I.F.
- 3e étage : Nettoyage-services.

Escalier C
- 1er étage : Salle Cavaillès : C.L.I.F. et tracts.
- Salle F : Comité Information.
- Salle Lalande : Comités d'Action : coordination.
- Salle de lecture : Comité d'occupation.
- Institut de Philo : Comité de coordination, Agitation culturelle.
- 2e étage : Salle 7 : Comités ouvriers-étudiants portugais.
- Salle 8: Spectacle politique.
- Dortoirs.
- Salles de gauche : Presse.
- Salles de gauche : Sonorisation de la cour
- Salles de gauche : Agitation, propagande.
- 3e étage : Salle 1 : F.E.R.
- Salle 2 : Commission d'enquête sur la répression.
- Salles de droite : Garderie. Dortoirs.
- Salles de gauche : Service d'ordre.
- Bibliothèque Lavisse : Etudiants-Enseignants.

L'occupation, ou la re-appellation, d'un amphi est déjà un changement important même si le mouvement ne dure que quelques jours. Quand il s'agit d'occuper toute une université, voire tout un campus, à Nanterre, c'est encore une autre dimension. Concernant la Sorbonne, Andrée la clermontoise, qui suit une formation à l'Institut national d'éducation populaire, en région parisienne, a pu « observer » :

> « "La Sorbonne explosive du Grand Amphi", lieu de la libre parole et des slogans influencés par les situationnistes ; la Sorbonne "studieuse et réformatrice" des commissions qui élaborent

des réformes par discipline ainsi que la cour de la Sorbonne, lieu stratégique du militantisme d'extrême gauche.[1017] »

Au final, ces cercles concentriques mémoriels, espaces-temps cristallisés au gré des vagues commémoratives, sont aussi des lieux de mémoire, des espaces mémoriels où se produit la mémoire, d'où se produisent les archives orales.

Au-delà des « petits fais vrais », de l'informel, de l'esprit du temps, les témoignages que nous avons pu recueillir sur ces contestations étudiantes nous renseignent sur un autre registre de connaissances : les références au passé, les régimes de mémorialité et les temporalités des mémoires collectées et de l'enquête.

III.3. Temporalités des témoins, collecteur·es et collectes : références au passé, régimes de mémorialités et commémorations

Un dernier registre d'analyse que nous voudrions appliquer à cette campagne de campagnes est le référentiel mémoriel. Quelles sédimentations et quelles décantations mémorielles peut-on dégager de ces mémoires collectives étudiantes des années 1968 ? Comme nous l'avons vu, avec les cercles concentriques mémoriels, structurels ou spatiaux, mais aussi avec les registres de perception des événements de chaque témoin et leurs enchevêtrements ou emboîtements, sortes de cercles concentriques mémoriels temporels, nous pouvons mobiliser la notion de « strates documentaires » forgée par Simon Côté-Lapointe. Claire Scopsi écrit dans son habilitation à diriger des recherches :

> « Le défaut majeur de la conception procédurale de la mémoire est de suggérer une ligne droite et sans détour de l'anamnèse à l'hypomnèse. Comment représenter, sinon par un entrelacement de boucles, l'enchaînement circulaire du jeu des traces et de leurs recompositions ? Le processus mémoriel n'est pas un aller simple de la trace à l'histoire. »[1018]

Cet « entrelacement[1019] » de boucles, comparable à une queue de cochon, « en vrille » comme il est dit en ferronnerie, peut avoir, en plus, une dimension dynamique et être comparé à un ressort. Il nous faut donc travailler sur les cinétiques mémorielles de chaque témoin, de chaque collecteur-e et de chaque collecte. En quoi les archives orales requestionnent, voire mettent à l'épreuve, l'histoire,

---

[1017] Nathalie Ponsard, *Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs. Vol. III*, *op. cit.*, p. 239.

[1018] Claire Scopsi, *Documentalité des collectes de mémoires. Identification d'un genre narratif, mémoriel, numérique et anthologique*, *op cit.*, p. 51.

[1019] Antoine Savoie utilise également ce terme quand il cherche à « inventer » « l'alliance » entre la socio-histoire et l'analyse institutionnelle dans l'étude d'un établissement et de ses différentes déterminations : « Analyse institutionnelle et recherches socio-historiques : quelle compatibilité ? », *L'Homme et la société*, n° 147, 2003/1, *L'analyse institutionnelle : entre socio-clinique et socio-histoire (dossier coordonné avec Gilles Monceau)*, p. 133-150, p. 146. Le 17 mars 2021, lors de son intervention dans le séminaire de Florence Descamps, « Inventer des écritures en histoire orale : un défi ? », Nathalie Ponsard, utilise également ce terme, mais dans le sens du croisement des types de sources.

voire l'historiographie, des années 1968 ? Et, en particulier, la place des mouvements étudiants dans l'histoire et l'historiographie des années 1968 ?

Nous allons ici tirer avantage – ou non – de ce que nous avons appelé une campagne de campagnes longue de plus de 20 ans, menée au gré des creux et des pics commémoratifs, et nous allons re-mobiliser la notion de régime de mémorialité de Florence Descamps[1020] : en effet, parmi les éléments constitutifs d'un tel régime, F. Descamps distingue notamment « les représentations artistiques du passé », « le rôle des entrepreneurs de mémoire » et « les porteurs de mémoire »[1021]. Nous pourrions y ajouter, au-delà des représentations artistiques ou idéologiques, les jeux ou « constellations » de « références au passé »[1022], notamment de ces porteurs de mémoire que sont les témoins, acteurs et actrices de cette histoire.

À toutes ces strates mémorielles, encore plus quand il s'agit de périodes comme les années 1968, s'ajoutent les différentes commémorations qui « entrelacent » encore d'autres temporalités. *Quid* des mémoires étudiantes des années 1968 ? *Quid* des étudiant-es dans les mémoires collectives des années 1968 ? Voire *quid* des années 1968 dans les mémoires collectives étudiantes des générations postérieures ?

Nous n'aborderons pas ici cette troisième facette des mémoires collectives étudiantes, qui relève de la post-mémoire[1023], mais signalons juste ce double phénomène de rejet/référence qu'a eu le mouvement de mai-juin 1968 (« 68, c'est vieux ! 86, c'est mieux ! ») pour le mouvement de novembre-décembre 1986 (contre la loi Devaquet) à croiser avec les mémoires collectives globales de telle ou telle période :

> « [la] "mémoire mass-médiatique", pour reprendre l'expression du sociologue Gérard Namer[1024], s'impose à tout mouvement, et la mémoire de 68 est quasi automatiquement associée à tout mouvement de la jeunesse scolarisée. Même après novembre-décembre 1986, mouvement étudiant d'importance, la mémoire de 68 écrase celle des autres mouvements étudiants.[1025] »

Dans la quatrième partie, nous pourrons revenir sur nos expérimentations pour remuer les mémoires de 68 dans les générations étudiantes postérieures. Abordons, pour l'instant, ici, les cinétiques

---

[1020] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 152-153.

[1021] *Idem*.

[1022] Claudia Moatti et Michèle Riot-Sarcey, *Pourquoi se référer au passé ?*, Ivry-sur-Seine, Les éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2018, 364 p., notamment Ludivine Bantigny, *Le passé présent. 1968 : la référence à l'histoire au coeur de l'événement*, p. 179-203. L. Bantigny y cite Walter Benjamin (p. 181) : « L'Autrefois rencontre le Maintenant dans un éclair pour former une constellation ».

[1023] Notion forgée par Marianne Hirsch pour décrire le rapport que la « génération d'après » entretient avec le traumatisme vécu par ceux qui l'on précédé. Voir, notamment, Marianne Hirsch, *The Generation of Postmemory : Writing and Visual Culture After The Holocaust*, New York, Columbia University Press, 2012.

[1024] Gérard Namer, *Mémoire et projet du mouvement lycéen-étudiant de 1986-88*, Paris, L'Harmattan, 1990.

[1025] Jean-Philippe Legois, « Mémoires étudiantes, mémoire(s) courte(s)? », *art. cit.*, p. 18. Michelle Zancarini-Fournel mentionne également le mouvement de 1986, mais uniquement pour le réduire à une « réactivation » du « discours sur la génération », tout en semblant partager nos analyses (*Le moment 68, op. cit.*, p. 270-271).

mémorielles des différent·es actrices et acteurs de cette campagne / enquête d'archives orales et leurs apports notamment à une connaissance plus fine des régimes de mémorialité de ces mémoires collectives étudiantes des années 1968. Nous devons, tout d'abord, revenir sur les deux régimes de mémorialité déjà dégagés en deuxième partie pour pouvoir analyser le temps moyen d'une campagne de campagnes, structurant ses apports et ses usages, pour, ensuite, mesurer la portée des constellations de références au passé tant auprès des « porteurs » que des « entrepreneurs » de mémoire –en veillant à maintenir une réflexivité critique quant à la campagne de campagnes à laquelle j'ai pu participer– et ses effets de connaissance.

III.3.a. D'une commémoration à l'autre, d'un régime de mémorialité à l'autre

Si toute commémoration est une « activité à plein temps[1026] » et chronophage, elle est aussi, à chaque fois, l'occasion de lier, d'articuler, voire de conjuguer, plusieurs temporalités et champs d'action : la temporalité des moments remémorés des années 1968, la temporalité de l'enquête, ou campagne de collecte d'archives orales, et la temporalité et les enjeux du moment présent, du présent de chaque commémoration. Quels sont les effets de ces entrelacements, enchevêtrements et/ou emboîtements ? D'une commémoration de 1968, l'autre, nous avons dégagé, en deuxième partie, deux cycles de régimes de mémorialité correspondant à deux doubles commémorations, d'une part, celles de 1988 et de 1998, d'autre part, celles de 2008 et de 2018.

Nous pouvons repartir de l'expression de Michelle Zancarini-Fournel que nous avons choisi pour définir le premier régime de mémorialité des années 1968, vingt ans après : « l'imposition du point de vue générationnel et d'une interprétation culturaliste et individualiste[1027] ». Qu'en est-il pour les mémoires collectives étudiantes, ses témoins et ses témoignaires ? Comme pour d'autres secteurs, traditions militantes ou groupes sociaux, après 1988 et la deuxième commémoration décennale, c'est un nouveau cycle de vingt-trente ans qui commence avec une volonté d'ouvrir ce carcan générationnel et culturaliste.

Pour ce qui est de la place des contestations étudiantes dans cette histoire encore « à faire » – comme l'a proclamé le guide des sources *Mémoires de 68* dans son titre même[1028] –, force est de constater comme Yolande Cohen, dans *L'homme et la société*, que :

> « Si en mai 1968 l'explosion étudiante surprend tous les observateurs même avertis, vingt ans plus tard, quand il s'agit déjà de commémorer l'événement, le mouvement étudiant apparaît dissous dans la vaste entité de la jeunesse. Célébré comme le modèle du nouveau mouvement social (Touraine), il est maintenant considéré comme traduisant l'émergence politique d'une

[1026] Pour reprendre le titre d'un des sous-dossiers du numéro « Commémorer » de *La Gazette des archives*, n° 236, 2014.
[1027] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 13.
[1028] *Mémoires de 68. Guide des sources d'une histoire à faire, op. cit*.

génération. De détonateur du mouvement ouvrier en 1968, le mouvement étudiant devient levier de la contestation des jeunes en 1988. […] le mouvement étudiant prend part à la constitution politique de mouvements sociaux tels que ceux de la classe ouvrière et de la jeunesse. Ainsi s'explique, me semble-t-il, le succès immédiat qu'a rencontré la célébration de Mai 68 en termes de génération. [...]

"Compte tenu du nombre impressionnant de publications suscitées par les événements de Mai, il est remarquable qu'un si petit nombre d'entre elles tente une enquête systématique des étudiants" constate le sociologue britannique Chris Rootes. Depuis, il y eut les commémorations et les appréciations diverses de Mai, sans toutefois qu'émerge une conception claire du rôle que les étudiants y ont joué.[1029] »

Si, comme l'a écrit Nicole de Maupéou-Abboud, le « Mai ouvrier a écrasé la potentialité inscrite dans un mouvement étudiant de type nouveau[1030] », la commémoration de 1988 a écrasé le Mai étudiant sous les « coups de jeune » des partisans de la clé générationnelle et culturaliste. Auteur de *L'histoire de l'UNEF*, en 1983, Alain Monchablon présente une communication sur « L'UNEF et mai 68 » dans le colloque « Exploration du mai français » tenu les 10-12 mars 1988[1031], mais c'est bien une des rares contributions sur le mouvement étudiant[1032] au point qu'Antoine Prost, dans sa présentation du premier tome, regrette presque cette exclusion « du champ de l'enquête [de] certains acteurs et certains terrains qui semblaient moins mal connus : les étudiants et les professeurs, dans leurs universités » :

« On peut s'interroger rétrospectivement sur cette exclusion : après tout, reprendre l'enquête aurait peut-être réservé des surprises. Mais le sujet était si large, et les témoins, aujourd'hui universitaires ou historiens invités au colloque, si nombreux, que la scène universitaire aurait risqué d'accaparer les débats. Si l'on voulait braquer les projecteurs vers d'autres lieux, mieux valait négliger celui-ci.

Pour justifié qu'il soit, ce choix n'a pas comporté que l'avantage d'un intérêt plus attentif à d'autres acteurs et à d'autres terrains. Avec les étudiants, c'est un peu l'esprit de 1968 qui a été écarté du débat : la flamboyance idéologique de mai, l'imagination, la générosité, l'audace, l'exubérance ont davantage fleuri dans les amphis de la Sorbonne que dans la cour des usines de province. Moins chargée d'enjeux réels, la contestation y pouvait prendre toute

[1029] Yolande Cohen, « Mai 68 : le mouvement étudiant comme mouvement de génération ? », *L'Homme et la société*, n° 111- 112, 1994, *Générations et mémoires*, p. 119-136, p. 119-120.
[1030] Nicole de Maupéou-Abboud, *L'ouverture du ghetto étudiant*, Anthropos, Paris 1974, p. 313.
[1031] Alain Monchablon, « L'UNEF et mai 68 », dans René Mouriaux, Annick Percheron, Antoine Prost, Danielle Tartakowsky (dir.), *1968. Exploration du Mai français*, tome 2, *Acteurs*, Paris, L'Harmattan, 1992, p.111-121.
[1032] Ajoutons également le numéro spécial de *Matériaux* déjà cité : *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 11-13, 1988, *op. cit.*

son envergure symbolique. Un tableau des événements qui prétendrait être complet devrait accorder une place centrale au mouvement des étudiants.[1033] »

En 1994, toujours dans *L'homme et la société*, s'interrogeant sur l'existence d'une « mémoire du mouvement étudiant », « structurellement amnésique[1034] », citant Paul Bouchet qui le compare à une « involontaire Pénélope, [s'épuisant] en éternels recommencements[1035] », A. Monchablon conclut ainsi :

« [...] la mémoire étudiante est courte, même au sein de ses associations les plus structurées, et [...] la supposée tradition y est faite autant d'oublis que de souvenirs. Le mouvement étudiant est le fils de son temps, plus précisément des configurations idéologiques successives de notre société, bien davantage que l'héritier de sa propre histoire. Les continuités ou les réminiscences qu'on pense parfois y repérer, plutôt que l'effet d'une transmission de mémoire, ne sont-elles pas l'effet d'une hérédité sociale commune de ses membres d'une part, d'une continuité de position dans le champ intellectuel d'autre part ?[1036] »

Le Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME), créé en 1995, tente de commencer à éclairer le Mai étudiant sous un autre angle que la *doxa* générationnelle et culturaliste en organisant des séminaires, voire en participant à d'autres, en proposant une contribution collective sur « Le mouvement étudiant et l'université, entre réforme et révolution » – début d'une bataille scientifique pour desserrer cet étau binaire ! – au colloque des « années 68 » [1037] et en consacrant ses 4e rencontres, les 15 et 16 mai 1998 à « 1968-1998 : nouveaux regards sur le Mai étudiant ». Première commémoration décennale pour ce réseau de recherche, il pointe bien cet enjeu dans le dépliant de présentation de ces rencontres :

« Ce colloque vise à mieux cerner la réalité étudiante du mouvement de mai dans ses différents aspects (Paris/province, France/étranger, ouvriers/étudiants, temps court/temps long ...). trois éclairages ont été choisis en privilégiant le cas français : le Mai jeune, le Mai militant, le Mai universitaire. [...]

Croiser ces trois regards devrait permettre de mieux éclairer la nature, les formes et l'impact du mai étudiant, mais aussi ses limites. »

[1033] Antoine Prost, « Acteurs et terrains du mouvement social », dans René Mouriaux, Annick Percheron, Antoine Prost, Danielle Tartakowsky (dir.), *1968. Exploration du Mai français*, tome 1, *op. cit.*, p. 7-12, p. 8.

[1034] Alain Monchablon, « Le mouvement étudiant et sa mémoire : l'UNEF après 1945, entre tradition et oubli », *L'Homme et la société*, n° 111-112, 1994, « Générations et mémoires », p. 113-117, p. 113.

[1035] *Idem*. Citation de Paul Bouchet avertissant du risque de la « mémoire courte » dans sa préface à François Borella et Michel de la Fournière, *Le Syndicalisme Étudiant*, Paris, Le Seuil, 1957, p. 5.

[1036] Alain Monchablon, « Le mouvement étudiant et sa mémoire », *op. cit.*, p. 117.

[1037] Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder, « Le mouvement étudiant et l'université, entre réforme et révolution », dans Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation, op. cit.*, p. 282-298.

On le voit : dans le cadre de ce régime de mémorialité, la démarche globale du GERME est de redonner toute sa complexité au Mai étudiant et Michelle Zancarini-Fournel reconnaît, un peu plus tard, que c'est bien le cas à ce moment des « suites de 68 »[1038].

C'est ce régime de mémorialité appliquée aux mémoires étudiantes qui structure donc les premières réflexions dans l'élaboration de la campagne d'archives orales des préfigurations de la Cité des mémoires étudiantes.

Quand une campagne de collecte d'archives orales étudiantes est pratiquement envisagée, articulée au *Maitron*, ce régime de mémorialité est pleinement à l'œuvre, que ce soit côté témoins ou témoignaires. Dans le cadre de sa campagne/enquête sur le thème de la rencontre, Nathalie Ponsard fait le même constat sur les « fluctuations du cadre mémoriel de 1968 à 2008 » :

> « En effet, les mémoires étudiantes résistent, voire même s'opposent à la vision politico-médiatique étudiante du mouvement social de 68 qui s'est épanouie notamment au moment de la commémoration de 1988. D'une certaine manière, ces acteurs "ordinaires", provinciaux, reprochent aux médias d'avoir donné une vision parisienne, focalisée sur les grands leaders parisiens, centrée sur la violence (voitures incendiées, barricades du quartier Latin), et axée sur l'esprit de liberté (notamment sexuelle). Ils veulent témoigner de leur expérience personnelle souvent pour affirmer la continuité de leurs valeurs et le sens d'un engagement qu'ils ont vécu comme une expérience collective. C'est une façon aussi de s'opposer au mythe du parcours d'ascension sociale forgé à partir de quelques leaders de Mai 68 ayant accédé à des postes de commandement et/ou ayant renié l'engagement politique de leur jeunesse.[1039] »

Même pour un corpus comme celui choisi pour cette recherche-ci, plus parisien – Paris-Sorbonne, avec deux pas de côté, francilien avec Nanterre, provincial avec Reims –, les mêmes logiques sont à l'œuvre d'autant plus que nous avons veillé à ne pas collecter la mémoire des « leaders » déjà sur-médiatisés. Et N. Ponsard de constater également ce régime de mémorialité encore à l'œuvre en 2008 :

> « Comme toute mémoire collective, la mémoire militante de mai-juin 68 est fluctuante. Globalement, les militants – ex-étudiants et ex-ouvriers – réévaluent la période à l'aune des manifestations du présent - le mouvement social contre le contrat première embauche (CPE) en 2006 - et le « discours anti 68 » de Nicolas Sarkozy en 2007. Ils et elles se retrouvent dans

[1038] M. Zancarini-Fournel donne en référence la contribution collective de 1998 (*cf.* note précédente) quand elle écrit : « un portrait complexe des événements de mai-juin 1968 à la Sorbonne, complexité dont l'étude fut longtemps différée » (*Le moment 68, op. cit.*, p. 246). Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, (titre original : *May '68 and its Afterlives*, University of Chicago Press, 2002) trad. Anne Laure Vignaux, Bruxelles/Paris, Complexe et Le Monde Diplomatique, 2005.

[1039] Nathalie Ponsard, *Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs. Vol. III* : *Jeux de rencontres, op. cit.*, p. 120-121.

> un combat commun contre les usages politiques de mai-juin 68 comme si l'opposition politique à Nicolas Sarkozy réactivait l'opposition au gaullisme de la fin des années 1960. Ainsi, la tentative de dévalorisation de l'esprit 68 a contribué, autant parmi les ex-étudiants de 68 que parmi les ouvriers, à une rupture dans la mémoire de mai-juin 68. Elle a suscité un profond mouvement de défense des acquis du grand mouvement social et d'ailleurs la commémoration de Mai 68, organisée le 1er mai 2008 à Beaumont (commune limitrophe de Clermont-Ferrand) témoigne de cette ambition.[1040] »

C'est un double mouvement que nous pouvons voir ici avec ce tournant de 2008 : à la « stratification des perceptions[1041] », s'ajoute la cristallisation d'une mémoire – positive ou négative – du mouvement de mai-juin 1968 comme un « bloc », comme nous avons pu l'établir dans la précédente partie.

Si nous avons dégagé un second régime de mémorialité correspondant aux commémorations décennales de 2008 et 2018, c'est que, quarante (et cinquante) ans après « les événements », même si les tendances à l'œuvre lors du premier régime sont toujours actives – tout au moins en 2008 comme nous venons de le voir –, elles sont surdéterminées par une institutionnalisation et officialisation croissantes correspondant, en même temps, à un effacement progressif du rôle des étudiants dans le mouvement.

Pour ce qui est de la place des contestations étudiantes dans l'historiographie de mai 68, par-delà les procès en sorcellerie ou en canonisation, qui n'ont cessé d'agiter la sphère publique, peut-on y voir un retour à la « dimension politique et étudiante » ? S'agit-il de « réhabiliter mai 68 et de lui redonner une origine et une dimension politique, tout en s'écartant des grandes figures du mouvement [1042]» ? Quel impact sur les mémoires collectives étudiantes, que ce soit côté témoins ou côté témoignaires ? Nous allons pouvoir analyser plus finement l'impact sur la campagne de campagnes de la Cité des mémoires étudiantes, puisque, non seulement, celle-ci continue la collecte d'archives orales, mais s'implique dans certaines commémorations. C'est aussi une opportunité de faire un retour d'expérience réflexif et critique sur les choix faits à ces occasions.

Comme nous avons pu déjà le voir en seconde partie, cette institutionnalisation croissante s'illustre également, pour le 50e anniversaire, par l'« association » de « neuf institutions culturelles » pour commémorer ce « mouvement culturel et populaire[1043] ». Parmi celles-ci, l'université de Nanterre, qu'il nous faut analyser ici un peu plus profondément, puisqu'elle est un des trois terrains du corpus de témoignages choisi.

[1040] *Idem*.
[1041] *Idem*.
[1042] Clément Caillebotte, *Nadja, une étudiante à la faculté de Nanterre en 1968, op. cit.,* p. 31 et 36.
[1043] https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Commemoration-les-etablissements-culturels-explorent-Mai-68 (consulté le 8 septembre 2020).

L'Université Paris-Nanterre n'est pas née en 1968, mais, en 2017, elle veut le faire croire en s'inscrivant pleinement dans les commémorations à venir et en changeant à nouveau de nom, abandonnant le nom d'« Université Paris Ouest Nanterre La Défense » (UPOND)[1044].

Si l'université, et cette université particulièrement, est un « trou noir pour la mémoire[1045] », c'est aussi que c'est une « institution faible[1046] » à l'identité et à la mémoire mouvantes : créée en 1964 comme faculté des lettres et sciences humaines, annexe de la Sorbonne, ce n'est qu'à l'automne 1970 que l'Assemblée constitutive provisoire adopte les statuts de l'Université Paris X – Nanterre[1047]. C'est en 2008 qu'il est décidé, sous la présidence de l'économiste Bernadette Madeuf, de renommer Paris X avec ce sigle « peu esthétique » d'UPOND dans une volonté claire d'« effacer l'image de la contestation[1048] ». En 2010, les quarante ans de son érection en université de plein droit sont commémorés, avec, cette fois-ci, l'implication du nouveau service d'archives de l'université. En 2014, pour les 50 ans de la première faculté, une autre commémoration est organisée et, à son approche, Anne Rohfritsch, responsable du service des archives (décembre 2008 - septembre 2013) conclut ainsi son article dans *La Gazette des archives* :

> « Jongler entre langue de bois politique – et "nuancer" l'histoire, par exemple des relations de l'université avec les collectivités territoriales –, autopromotion de l'université, valorisation du patrimoine et "coup de pub'" autour du travail des archivistes, n'a pas été une tâche aisée.
>
> Toutes les dimensions de l'histoire de l'université n'ont pas été épuisées en 2010, loin s'en faut. À l'aube de la célébration, en 2014, du cinquantième anniversaire de la création de la faculté des lettres de Nanterre, le service des archives de l'université, mieux armé, est prêt à relever de nouveaux défis ![1049] »

Pourtant, en 2014, le service des archives n'est finalement pas associé tout comme en 2018. Nous allons y revenir plus tard, mais voyons d'abord comment la nouvelle Université Paris-Nanterre, « université néo-libérale[1050] » par excellence, veut commémorer ces 50 ans de 68. Simon Ridley est alors sur un des deux « terrains » de sa thèse visant à comparer les « appropriations, retournements, récupérations, recompositions et prolongements des mémoires collectives du *Free Speech Movement* de 1964 [Berkeley] et du Mouvement du 22 Mars de 1968 » [Nanterre] :

[1044] Simon Ridley, *Les sens de la liberté d'expression, op. cit.,* p. 332.
[1045] *Ibid.*, p. 333 et sq.
[1046] Georges Felouzis, *La condition étudiante. Sociologie des étudiants et de l'université*, Paris, PUF, 2001, p. 12-20.
[1047] Décret n° 70-1290 du 23 décembre 1970 portant érection des universités de Paris VI & Paris X en établissements publics à caractères scientifique et culturel d'universités et centres universitaires (Journal officiel du 31 décembre 1970, p. 12300).
[1048] Christian Laval lors de la soutenance de Simon Ridley le 8 février 2019.
[1049] Anne Rohfritsch, « Commémorer une naissance, valoriser un service d'archives ? Les 40 ans de l'université de Nanterre », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013-3, « Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche », p. 243-255, p. 255.
[1050] Toujours selon Christian Laval qui y reconnaît cette « capacité d'utiliser, d'intégrer tous les éléments considérés comme des atouts commerciaux, managériaux ».

> « Il est clair que la communication est de toute première importance pour la présidence de l'université [Jean-François Balaudé] qui déclare, lors de sa cérémonie des vœux de 2018 (réservée aux personnels ce qui exclut de fait la grande majorité de la population étudiante), que si l'année 2017 a été l'année du changement du nom et d'identité de l'université, devenue "université Paris Nanterre", l'année 2018 sera "celle des cinquante ans de soixante-huit, ce qui résonne partout" [...] l'université "reprend, se réapproprie, et réinvente l'héritage de 68". Mais la (ré)invention administrative n'est pas très originale : l'université prétend devenir un modèle "d'éco-campus" et vante son engagement environnemental et sociétal, en parfaite adéquation avec les vœux de Bouygues Construction. Les changements de ce que le président appelle "le chaudron de Mai 68", en termes d'environnement spatial, sont ainsi salués, avant de présenter qui a été mis en place par le service de la communication pour fêter Mai 68 pendant un an.[1051] »

Pour commencer cette "année thématique 1968-2018" avec les initiatives placées sous le label "prop/osons", l'institution universitaire Paris Nanterre, en plus de l'inauguration des œuvres "Sous le Street Art, le Louvre 1968-2018", choisit d'ouvrir son bal commémoratif dans le cadre de la « nuit des idées » :

> « Il faut dire que si l'université s'est autocongratulée de la tenue de son premier grand événement commémoratif lors de la "nuit des idées" du 25 janvier 2018, qui a pris pour slogan "l'imagination au pouvoir", l'ordre du jour est limpide aux yeux des quelques étudiant·e·s contestataires qui ne l'ont pas simplement ignoré : il s'agit de transformer sans scrupules un mot d'ordre libertaire en un slogan publicitaire. En ce cinquantenaire de Mai 68, le "coefficient d'idéologie" est à son plus haut niveau. L'université [...] dit vouloir "impliqu[er] toute sa communauté dans une nuit de création/s et de rencontres"[1052] ».

Cette commémoration institutionnelle de mai 68 et l'opposition de « contre-mémoires » se cristallisent autour de la date du 22 mars. Les « anarcho-autonomes » célèbrent la « Nanterre toujours rebelle[1053] » et des anciens du 22 Mars préparent un colloque « Sur les traces du 22 Mars », initialement prévu les 21 et 22 mars 2018, puis reporté aux 23 et 24 mars[1054] :

> « L'institution, quant à elle, a décidé de maintenir sa grande journée de célébrations pour le 22 mars. Alors que l'ensemble de la fonction publique appelle à la grève pour contester la vague de réformes lancée par Emmanuel Macron, et que bon nombre de personnes sur le campus

[1051] Simon Ridley, *Les sens de la liberté d'expression, op. cit.,* p. 339.
[1052] Simon Ridley, *Les sens de la liberté d'expression, op.cit.,* p. 341 et 344.
[1053] Brochure anonyme, *Détruire un MUR, construire une lutte : Nanterre la Rouge, 1968, Nanterre la Folie, 70', Nanterre contre le mur, 2004, Nanterre toujours rebelle 2018. Les étudiants contre le sécuritaire, contre la marchandisation, contre l'université*, 2018.
[1054] Alice Bouviala, « Compte rendu du colloque "Sur les traces du 22 Mars", Université Paris Nanterre, 23 et 24 mars 2018 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 127-128, 2018/1, « Mobilisations étudiantes dans le monde : les années 68 », p. 98-101.

sont mobilisées contre la réforme de l'université, l'institution maintient sa journée de commémorations intitulée "printemps des utopies et des libertés". Alors que la présidence annonce vouloir "mettre le campus à la disposition des étudiants", que "le 22 mars doit appartenir aux étudiants", et qu'il "ne [faut] pas verrouiller la parole", dans les actes, le mode de gouvernance consiste à verrouiller […]. Dès lors, faut-il s'étonner si au "petit déjeuner ouvert à tous", qui lance la journée commémorative du 22 mars, quelques étudiant·es de Nanterre ont organisé une action perturbatrice pour souligner l'hypocrisie de la direction ?

Peu de temps après, la Coordination nationale étudiante (CNE) qui doit se tenir à l'université de Nanterre les 7 et 8 avril, est interdite par l'administration avant d'être autorisée *in extremis*. Le lendemain, dans un cafouillage sans égal, la présidence fait appel aux CRS et aux gardes mobiles pour évacuer par deux fois "des éléments extérieurs" [...]. Cette décision de répression dans un contexte de "commémorations" est incompréhensible pour une grande partie de la communauté universitaire.[1055] »

Nous avons ici, localement, l'illustration du régime de mémorialité sur-institutionnel que nous avons pu dégager, en deuxième partie, avec l'autre exemple idéal-typique d'« entrepreneur de mémoire » institutionnel, à savoir les Archives nationales.

Il ne s'agit pas, ici, de dresser le tableau noir des commémorations institutionnelles pour ne distribuer que des bons points aux petites commémorations des « obscurs et des sans grade », mais d'analyser les logiques de position (et de mouvement) des différents entrepreneurs de mémoire, « acteurs publics » et « acteurs sociaux », dont l' « interdépendance » et les « interactions » ont bien été décrites par Johann Michel, notamment dans ce qu'il appelle, avec Karl Popper, les « sociétés ouvertes[1056] ». Cette institutionnalisation (universitaire, à Nanterre) de la mémoire de 68 – ou cette tentative (d') ou cette « récupération » – a nécessairement modifié les modes d'intervention des « autres acteurs sociaux » (non publics), comme ceux de la Cité des mémoires étudiantes, mais aussi ceux des réseaux d'ancien·nes militant·es et des organisations étudiantes vis-à-vis de ces enjeux mémoriels.

Après avoir détaillé l'évolution et l'impact de ce régime de mémorialité que nous avons qualifié de sur-institutionnel, tant du point de vue général que de celui de l'équipe collectrice, il nous faut également donner des éléments d'analyse sur l'impact (ou non) de ce régime sur les témoins à croiser avec l'histoire individuelle de chaque témoin, non seulement sur ce qu'il / elle dit, mais aussi sur la manière dont il ou elle le dit et nous confie ce témoignage. En quoi ceci enrichit

[1055] Simon Ridley, *Les sens de la liberté d'expression, op. cit.*, p. 347. Voir notamment : Sauvons l'Université !, « Commémorer c'est enterrer ! Nouvelles de Nanterre - 8 avril 2018 », sauvonsluniversite.com, 08/04/2018, (http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article8235, consulté le 8 septembre 2020).
[1056] Johann Michel, *Gouverner les mémoires*, *op. cit.*, notamment p. 5-7 et 169-178.

également les registres de connaissances apportées par cette campagne de collecte de témoignages oraux ?

Signalons, avant tout, que le contexte plus global pèse sur chaque entretien, notamment l'écho médiatique d'autres contestations étudiantes :

> « les images des affrontements entre les étudiants et les forces de police sont constamment rediffusées à l'occasion des commémorations décennales, ou à d'autres dates dites symboliques, voire encore lors des manifestations étudiantes en 1986, 1994 et 2006. C'est une des formes de la pérennisation du souvenir de 68 qui pèse aussi sur le présent : depuis trente ans, toute grève ou manifestation de grande ampleur est comparée avec 68, devenu alors l'étalon de tout mouvement social.[1057] »

Durant cette quinzaine d'années, dans cet autre « entre-deux-Mai[1058] », nous avons donc connu plusieurs mobilisations étudiantes : contre le CPE, au printemps 2006, contre la loi Libertés et responsabilités des universités (LRU), à l'automne 2007 et au printemps 2009 ; de moindre intensité, contre la réforme des retraites en 2010 et contre la loi Travail en 2016 et 2018. C'est aussi un élément important à rappeler dans le contexte de chaque entretien, comme nous avons pu le voir dans un extrait du témoignage d'Henriette Asséo.

Si le témoin est toujours en activité professionnelle ou à la retraite, s'il ou elle est toujours militant·e, avec la même orientation ou une autre, il ou elle envisage différemment le statut de son témoignage et la manière dont il témoigne à ce moment-là. Nous verrons, dans la dernière partie, plus en détails, la manière dont nous contactons les témoins et comment nous leur présentons notre campagne de campagnes, mais, déjà avant le 40e anniversaire, nous annoncions, dès le départ, avant même d'enregistrer, notre démarche de partage des mémoires et de mise en ligne.

Premier cas de figure : en 2008, Francis Kutten travaille encore au service public de l'emploi lorsqu'il vient à l'Hôtel de Ville de Reims. Dans la grande salle de réception, le 29 mai 2008, toujours à l'occasion des 40 ans de 68, après le colloque de janvier avec le témoignage de Jacques Sauvageot, la Cité des mémoires étudiantes –ou plus exactement sa mission de préfiguration encore– organise un débat sur le mai étudiant rémois avec les regards croisés de quatre acteurs-témoins dont les témoignages ont été recueillis individuellement avant ou après ce débat : Gérard Mary, Jacques Hussenet, Denis Ménétrey et Michel Silland. Ce n'est qu'en 2016 que F. Kutten nous recontacte par courriel pour nous proposer son témoignage écrit que nous éditons dans *Les Cahiers du GERME*, alors qu'il avait commencé à le publier dans une publication militante 40 ans plus tôt[1059]. Nous en profitons pour collecter également son témoignage oral, celui de sa femme,

[1057] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68, op. cit.*, p. 257.
[1058] Pascal Ory, *L'entre-deux-mai : Histoire culturelle de la France, mai 1968 - mai 1981*, Paris, Seuil, 1983.
[1059] Francis Kutten, *Les Saints de Paille, op. cit.*

Christiane, ainsi que celui de Denis Ménétrey que nous réunissons –avec Gérard Mary– lors d'une des sessions des 8e journées « Archives et mémoires étudiantes » de novembre 2016.

Toujours sur Reims, Jacques Hussenet nous a bien confié son témoignage en décembre 2007, mais il a voulu en relire le résumé analytique détaillé et le temps a passé. Il a signé son contrat d'utilisation une fois retraité du service urbanisme de la Ville de Reims, une dizaine d'années après.

Après avoir vu deux cas de figures masculins rémois –du temps pour témoigner, du temps pour le rendre consultable–, voici deux cas de figures nanterrois féminins : Henriette Asséo et Anne Querrien. Toutes deux ont témoigné en 2007-2008 et n'ont signé leurs contrats d'utilisation qu'en 2018. Là encore, avec les archives orales comme avec les autres archives, « [l]'acte de don est un geste qui mûrit lentement » et qui nécessite un « assez long laps de temps »[1060].

Henriette Asséo, encore chercheuse en histoire à l'EHESS, a été surtout soucieuse qu'on ne puisse utiliser des informations sur ses origines familiales et a elle-même repris contact dans le contexte des préparatifs des 50 ans de 68 et du Mouvement du 22 Mars, alors qu'Anne Querrien a voulu surtout réentendre son témoignage et a ramené le CD audio et le contrat signé lors du colloque « Sur les traces du 22 Mars ». Le fait d'autoriser la diffusion de son témoignage, comme celui de le donner, est un geste qui mûrit tout aussi lentement.

Ces différents cas de figure démontrent, à nouveau, la nécessaire relation de confiance entre le témoin et l'équipe collectrice que ce soit pour confier son témoignage ou le rendre consultable. D'autant plus que certain·es de ces témoins peuvent être sollicité·es par d'autres entrepreneurs de mémoire ; nous y reviendrons. Ce temps de latence est-il caractéristique des « mémoires dominées » évoquées par Denis Peschanski ? Les trajectoires heurtées nécessitent-elles davantage une décantation mémorielle ? F. Kutten a été exclu par son groupe maoïste ; J. Hussenet, responsable d'un mouvement étudiant hostile à l'UNEF et à mai 68, milite ensuite à la CFDT – comme F. Kutten d'ailleurs. H. Asséo « bifurque » sur le volet universitaire du mouvement ; A. Querrien rejoint pleinement le Mouvement du 22 Mars dans sa phase parisienne et nationale. Paradoxalement, si nous restons dans la configuration nanterroise, c'est la mémoire étudiante communiste qui se pense dominée même plus de 50 ans après 68, comme pour ce co-animateur du collectif « Pour l'histoire de l'UNEF (1971-2001) » :

> « Nanterre reste aussi, pour des générations d'étudiants politisés, le cadre où le mouvement de mai 68 a débuté. Ce passé devenu un véritable mythe n'est guère favorable aux militants communistes. Cette université garde cette image très politique où les forces les plus influentes, presque les plus légitimes, sont celles des mouvements d'extrême-gauche. Il n'y a

[1060] Bénédicte Grailles, « Quelques réflexions à l'usage des archivistes », *art. cit.*, p. 41-42. La seconde citation est extraite de Christian Hottin, « Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité. Autour de deux fonds d'archives de femmes », *Les Carnets du Lahic*, n° 4, « Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique » [Christian Hottin], 2009, 179 p., 22-33, p. 27.

qu'à constater l'intérêt, même critique, suscité par les commémorations de mai 1968 plus ou moins régulièrement organisées sur l'université. On s'y bouscule pour aller écouter Daniel Cohn-Bendit et consorts. Les actions des militants communistes, présents durant le mouvement de mai à Nanterre, sont absentes de la mémoire collective, presque inracontables.[1061] »

Là aussi, il faut beaucoup de patience. Il nous a fallu continuer à creuser notre sillon mémoriel étudiant, avec ou contre vents et marées commémoratifs, afin que les témoins nous recontactent.

Ce temps moyen de la campagne/enquête est la condition nécessaire de la confiance entre témoins et témoignaires, entre les deux co-producteurs, ou tout au moins co-auteurs de chaque témoignage. C'est donc une condition de la possibilité de produire des connaissances à partir d'archives orales, d'autant plus si le périmètre de la campagne/enquête est aussi pointu que les contestations étudiantes des années 1968. Car nous pouvons considérer que le régime de mémorialité sur-institutionnel n'a guère fait évoluer les connaissances, notamment quant à la place des étudiants dans le mouvement, et que, finalement, la phrase d'Yolande Cohen est toujours valable vingt-cinq ans après : « Depuis, il y eut les commémorations et les appréciations diverses de Mai, sans toutefois qu'émerge une conception claire du rôle que les étudiants y ont joué[1062] ».

Cette nécessité à continuer à creuser le sillon des mémoires étudiantes se conjugue avec la nécessité de prendre le temps de l'enquête / campagne. Ce double mouvement de sédimentations et décantations mémorielles, articulé aux dynamiques commémoratives, façonne les mémoires collectives étudiantes des années 1968 et la dialectique entre témoins et témoignaires. Nous venons de dénouer certains entrelacements de temporalités en aval du témoignage. En amont, quelle portée des constellations de références au passé tant auprès des « porteurs » que des « entrepreneurs » de mémoire ? Et quels effets de connaissance ?

III.3.b. « Usages politiques du passé » et références au passé

Au moment même de la collecte et en aval de chaque témoignage, ce qu'on appelle désormais les « usages politiques du passé[1063] » jouent pleinement leur rôle : nous venons de voir l'impact des commémorations et régimes de mémorialités. Mais, en aval également et dans les souvenirs mêmes remémorés par chaque témoin, un enchevêtrement / entrelacement de temporalités « antérieures » prend place. François Hartog parle également de ces entrelacements dans sa définition du régime d'historicité :

[1061] Guillaume Hoibian, « Militer à Nanterre, aperçu de l'histoire de l'AGEN-UNEF », *Les Cahiers du GERME*, n° 34, 2022, p. 34-43, p. 35-36.

[1062] *Cf. supra*, p. 52-53. Yolande Cohen, « Mai 68 : le mouvement étudiant comme mouvement de génération ? », *art. cité*, note 236.

[1063] Sous-titre de l'ouvrage de Claire Andrieu, Marie-Claude Lavabre, Danielle Tartakowsky (dir.), *Politiques du passé*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006.

> « Tissé de différents régimes de temporalités, [le régime d'historicité] est [...] une façon de traduire et d'ordonner des expériences du temps – des manières d'articuler passé, présent, futur – et de leur donner du sens.[1064] »

Le sociologue de la mémoire, Gérard Namer, dans son ouvrage sur les commémorations, *Batailles pour la mémoire*, distingue toute une gamme de strates mémorielles antérieures dans les multiples commémorations de la Libération et de la Résistance : de l'« autrefois » de la Révolution française et/ou de Napoléon à la « mémoire immédiate » ou « actuelle », on passe par le « jadis » de 1914 et le « naguère » de 1939[1065].

Qu'en est-il pour les mémoires collectives étudiantes des années 1968 ? Parmi les expressions éphémères de la Commune étudiante, sur les 521 documents indexés dans le *Journal électronique de la Commune étudiante*, déjà cité[1066], nous avons pu recenser de nombreuses références au passé : Charonne (affaire de), Guerre d'Algérie, Commune de Paris, Drapeau rouge, Droits de l'homme/Révolution française, Front populaire, Grève de 1953, Révolution d'Octobre.

Pour leur *Journal de la Commune étudiante*, regroupant 362 documents, Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet ont construit un « index des références historiques » avec de multiples références au passé (133 au total)[1067] dont nous ne retenons ici que celles qui ont au moins 2 occurrences : XIX^{e} siècle (Révolution industrielle), Gracchus Babeuf, Rosa Luxembourg, Mao, Marx, Trotsky/Trostkystes, Accords de Matignon, Anarchie/Anarchistes, Commune de Paris, Conseil ouvriers, Drapeau rouge, Révolution russe, Révolution chinoise/culturelle, 1936, Internationale, Colloques de Caen et Amiens, V^{e} Plan, Gaullisme, Réforme Fouchet, Luttes ouvrières et paysannes, Cuba/Che Guevara, Impérialisme mondial/US, Guerre d'Espagne, Guerre d'Algérie, Charonne, Guerre du Vietnam/FNL, Octobre 1956 (Hongrie/Pologne), Luttes étudiantes dans le monde, Rudi Dutschke, Université critique, Georges Lapassade, Herbert Marcuse, Fascisme/Fascisation, Marxisme/Marxisme-léninisme, Nationalisme/Nazisme, Situationnisme, Stalinisme, Société de consommation.

Si nous retenons les différentes strates dégagées par G. Namer pour ces mémoires « en gigogne », nous pourrions dire que nous avons un « jadis » marqué notamment par la guerre d'Algérie et un « naguère » notamment par le Front populaire. L'« autrefois » est marqué par le fil du temps de l'imaginaire révolutionnaire pouvant relier la Révolution française et celle d'Octobre ; Cornelius

[1064] François Hartog, *Régimes d'historicités. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 118. Cité par Johann Michel, *Gouverner les mémoires, op. cit., p. 17.*
[1065] Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France, 1944-1982*, Paris, Papyrus, p. 58-60 et p. 70.
[1066] *Journal électronique de la Commune étudiante, op. cit.*
[1067] Alain Schnapp et Pierre Vidal-Naquet, *Journal de la Commune Étudiante, op. cit.*, p. 873-875.

Castoriadis, travaillant sur « société instituée » et « société instituante » a parlé d'« imaginaire radical », voire d'« imaginaire instituant »[1068].

Examinons les références au passé de commentateurs ou « spectateurs engagés » qui mobilisent les révolutions du XIX[e] siècle, en général, et celle de 1848, en particulier, tels Jean Ferniot[1069] ou Raymond Aron, qui, dans *La Révolution introuvable*, répond à Alain Duhamel :

> « [...] chacune des crises révolutionnaires françaises du XIX[e] siècle a été suivie, après la phase des barricades ou des illusions lyriques, par un retour en force du parti de l'ordre. Louis-Philippe a été renversé par une émeute parisienne et les élections d'avril au suffrage universel ont donné une énorme majorité au parti de l'ordre [...] Si Louis-Philippe s'était réclamé du suffrage universel et avait trouvé un Massu pour protéger les Tuileries, peut-être aurait-il, au mois d'avril, après les émeutes de février, obtenu la même majorité que le Général de Gaulle en juin après les émeutes de mai. La singularité paradoxale de la crise actuelle, c'est qu'un régime, presque renversé par des mouvements de rue, a bénéficié ensuite du reflux de la vague. Ainsi pouvons-nous espérer que la France ne connaîtra pas l'équivalent des journées de juin ou des "exploits" versaillais. [...]
>
> La crise de mai ressemble dans son déroulement à la crise de 1848, avec un degré supérieur d'absurdité, et je réclame le droit de n'être pas moins sévère à l'égard des événements de mai 1968 que le socialiste Proudhon, le libéral Tocqueville et Karl Marx l'ont été à l'égard des imitateurs de la grande Révolution, les comédiens de 1848.[1070] »

Ce n'est pas pour rien que Raymond Aron a placé comme épitaphe à ce livre un extrait de février 1848 des *Carnets* de Pierre-Joseph Proudhon : « On a fait une révolution sans idée. La nation française est une nation de comédiens[1071] ». Remarquons également que R. Aron rapproche l'écrasement de la révolte de juin 1848 et celui de la Commune de Paris, alors que d'anciens communards ont fustigé les étudiants-héritiers de la III[e] République, à l'instar de Jules Vallès et de son *Cri du Peuple*, ce qui a provoqué la constitution de l'AGE de Paris en 1884[1072].

Et nous pouvons aussi croiser ces références au passé avec celles à l'œuvre dans la mémoire des militant·es d'alors ; par exemple, ici, certain·es militant·es étudiant·es libertaires de ces années 1968 qui retiennent de plusieurs épisodes historiques marquants une méfiance viscérale envers la police et les forces de l'ordre, comme le rappelle Henriette Asséo :

> « Et on avait une allergie pathologique à l'égard de la police que les autres n'avaient pas [...] D'où ça nous venait ça ? Je pense qu'il y avait aussi un courant qui était très fort à l'époque,

[1068] Cornelius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, notamment p. 493-496.
[1069] Sur RTL et dans *Le journal du dimanche*. *Cf.* Ludivine Bantigny, *Le passé présent, op. cit.*, p. 183-184.
[1070] Raymond Aron, *La Révolution introuvable. Réflexions sur les événements de Mai*, Paris, Fayard, 1968, 189 p., p. 85-86, p. 134.
[1071] *Ibid.*, p. 7.
[1072] André Coutin, *Huit siècles de violence au Quartier latin*, Paris, Stock, 1969, 384 p., p. 298-299.

qui était ce courant anarchiste français, mais typiquement français, qui avait circulé des journées de juin à la Commune [de Paris], l'esprit frondeur hostile à la police, à la justice, à l'État.[1073] »

Pourtant il existe un aspect encore plus intéressant dans cette référence au passé et qui nous renseigne sur le régime de mémorialité de cette double commémoration vingt ans après, mais également sur celui de la double commémoration des quarantièmes rugissants. Nous avons vu auparavant l'importance de la liaison ou du dialogue étudiants-ouvriers : la rediffusion des images télévisées de la marche vers Billancourt et du dialogue soi-disant impossible entre les étudiants et les ouvriers de Renault veut symboliser un face-à-face qui aurait pu peut-être mal tourner comme en juin 1848, alors que la même fraternité semblait régner au début des deux mouvements. Jean-Claude Caron, spécialiste des *Générations romantiques*[1074], en reparle en 2008 :

« [Les étudiants] contribuent, par leur présence, à maintenir l'ordre social dans la révolution, dont on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire. Un des grands thèmes des images et des récits de 1830 et 1848, c'est la représentation de la fraternité. Il existe d'innombrables gravures où l'on voit, formant un front uni, le garde national, l'étudiant et l'ouvrier. L'étudiant, généralement au milieu, fait le lien et maintient la cohésion du groupe. C'est vers lui que les regards convergent. Comme Marx l'a analysé, les usages politiques de la fraternité ont pour objectif de reléguer au second rang toute expression d'une discorde sociale. Par ses origines sociales et sa catégorie d'âge, l'étudiant apparaît comme l'agent idéal de la cohésion sociale. Cette surreprésentation des étudiants obéit donc, redisons-le, à des fins idéologiques. Leur présence témoigne du fait que la révolution est restée dans la norme, n'a pas bouleversé l'ordre social. Ils sont l'ordre dans le désordre.[1075] »

C'est cette fraternité et la révolution de février 1848 que célèbre Pierre Dupont dans son *Chant des étudiants*, mais, lorsque l'armée de Cavaignac réprime l'insurrection parisienne des derniers jours de juin, Lamennais dit à son neveu, officier de la Garde nationale, « Va-t'en, tu me fais horreur, toi qui viens de tirer sur les pauvres[1076] ». La minorisation du Mai ouvrier, voire son effacement relatif, dans la double commémoration des vingt ans et la mise en scène de rencontres improbables, voire impossibles, permet de présenter le mouvement étudiant comme générationnel et culturaliste, à l'avant-garde – à l'image de « celui qui dirige, qui indique la bonne direction avec des gestes souvent emphatiques », « l'étudiant, le bourgeois, le polytechnicien » dans le tableau *La liberté*

[1073] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 3e partie, 19AV005/124, 34'42''-35'12''
[1074] Jean-Claude Caron, *Générations romantiques. Les étudiants de Paris et le Quartier latin, 1814- 1851*, Paris, Armand Colin, 1991.
[1075] Jean-Claude Caron, « Révoltes populaires et révoltes étudiantes au XIXe siècle », propos recueillis par Annie Collovald et Gérard Mauger, *Savoir/Agir*, 2008/4 (n° 6), p. 85-99, p. 92-93.
[1076] Alexandre Zévaès, « Pierre Dupont, chansonnier de 1848 », *La Révolution de 1848 et les révolutions du XIXe siècle*, tome 28, n° 136, mars-avril-mai 1931, p. 36-45, p. 41-42.

guidant le peuple d'Eugène Delacroix qui « en costume noir et haut de forme, le fusil à la main, est devant l'ouvrier, qui n'a qu'un sabre et qui suit manifestement le mouvement[1077] » – et non comme un mouvement de « jeunes travailleurs intellectuels » – comme le proclame l'UNEF dans sa charte adoptée au congrès de Grenoble le 24 avril 1946 – se mobilisant côte-à-côte avec le mouvement ouvrier. Ce sens solidaire donné à la liaison étudiants-ouvriers sera plus envisageable, visible, audible, voire intelligible, en 2008-2018, comme veulent le montrer les chercheur-es, Annie Collovald et Gérard Mauger, qui interrogent J.-C. Caron dans ce numéro spécial de *Savoir/agir*.

Mais cela n'empêche pas également certain·es de tordre le bâton dans l'autre sens. A vouloir voir des rencontres improbables partout, M. Zancarini-Fournel et X. Vigna recherchent des racines dans les universités populaires du début du XX^e^ siècle, y voient des prémisses dans l'établissement des militant·es maoïstes[1078]… Bref, tombent dans l'autre écueil de ne voir là qu'une volonté d'« aller au peuple », une « aspiration progressiste chez de jeunes intellectuels »[1079]. Or, si nous avons bien vu que le dialogue étudiants-ouvriers a été effectif, l'ouvriérisme de certain·es ne peut être étendu à tout le mouvement. Dès le lendemain de la nuit des barricades, alors que tous les syndicats appellent à la grève générale pour le 13 mai, le raisonnement semble clair pour Henriette Asséo :

> « Le raisonnement auquel adhère tout le monde : "Nous les étudiants, nous sommes désormais une force révolutionnaire et on doit créer ou aider à créer, par l'appel aux autres –on rejoindra et qui nous rejoindra–, un front révolutionnaire" [...] Qu'est-ce que c'est un front révolutionnaire ? C'était des alliances stratégiques de classe –ou de morceaux de classe– en vue d'une prise de pouvoir ou d'un combat commun [...] Et nous étions pétris de cette phraséologie ! Donc, c'est logique que, puisqu'on avait maintenant une crédibilité qui n'était pas uniquement des *sit-in* sur la pelouse de Nanterre pour demander que les examens soient abolis [...], ça bascule vers "Nous, les étudiants (pas l'université), nous sommes la composante d'un front [révolutionnaire] qui doit se manifester".[1080] »
>
> « Il faut aller dans les usines, à Flins, Billancourt, etc demander aux ouvriers de nous rejoindre [...] Là, je n'y ai pas participé, parce que je trouvais ça un peu gonflé ; j'ai jamais été partisan de ça [...] Cette agit-prop ouvriériste, moi, j'y adhérais pas, parce que [...] je pensais que les ouvriers étaient assez grands pour savoir ce qu'ils avaient à faire… L'ouvriérisme, c'est un truc qui m'a toujours hérissé ![1081] »

[1077] Jean-Claude Caron, « Révoltes populaires et révoltes étudiantes au XIX^e^ siècle », *art. cité*, p. 92-93 ; il complète de suite : « Même, et je dirais surtout, dans le combat révolutionnaire, la hiérarchie sociale doit continuer à exister. »

[1078] Marnix Dressen, *De l'amphi à l'établi : les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin, 2000 ; *Les Établis, la chaîne et le syndicat : évolution des pratiques, mythes et croyances d'une population d'établis maoïstes, 1968- 1982*, Paris, L'Harmattan, 2000.

[1079] Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournel. *Les rencontres improbables, art. cité*, p. 164, p. 177.

[1080] Témoignage d'Henriette Asséo, *op. cit.*, 4^e^ partie, 47'46'' -49'17''

[1081] *Ibid.*, 1h04'17''-1h05'06''.

Dans les deux régimes de mémorialité dégagés, une des questions centrales est le lien entre mouvement étudiant et mouvement ouvrier et un des enjeux est de re-situer/ restituer le Mai étudiant sans revenir à un schéma avant-gardiste d'une élite « éclairée » étudiante guidant les masses ouvrières. Les différentes sédimentations mémorielles de ces références au passé nous renseignent sur l'imaginaire ou, plutôt, les imaginaires révolutionnaires étudiants.

Après avoir vu, en début de partie, la structuration en gigogne de la mémoire collective étudiante dans l'espace social des cercles concentriques mémoriels et de leurs entrelacs, enchevêtrements/emboîtements/entrelacements, nous venons de voir la structuration de la mémoire en gigogne dans le temps : évidemment au moment du témoignage et après, mais aussi avant le témoignage, voire avant les moments d'engagement des témoins, avec la mobilisation d'imaginaires collectifs. Ne pourrait-on dire que ces références, ces mémoires, non seulement, s'accumulent, mais se renforcent tels des fils du temps d'un ressort fil d'Ariane temporel ? Que ce soit l'histoire de la relation pédagogique dans ces années 1968 ou celle des répertoires d'actions collectives, et notamment du dialogue étudiants-ouvriers, elles sont revues et relues au prisme des différents régimes de mémorialité.

L'apport des archives orales à cette histoire va donc bien « au-delà des petits faits vrais » et du déboîtage des différentes poupées russes spatio-temporelles. À propos des « nombreux extraits » de l'enquête de Raphaëlle Branche sur la guerre d'Algérie de 39 familles, Antoine Prost parle de « saveur et chair[1082] ». Margaretta Jolly se réclame de « la forme humaine de l'histoire orale » pour son histoire du *Women's Liberation Movement* au Royaume-Uni[1083]. Et Philippe Buton n'est pas le seul à y chercher « de la chair humaine à disséquer, selon les beaux mots de Marc Bloch » : « Le bon historien, lui, ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier[1084] ».

Il existe donc bien un « goût », voire plusieurs, de l'archive orale si l'on se permet de reprendre la belle formule d'Arlette Farge. Loin de toute dysgeusie, voire agueusie, archivistique, que ce soit sur le plan documentaire, « réaliste » et mémoriel, les apports des archives orales sont bien rééls.

L'ensemble de ces référents mémoriels nous donnent également certaines informations complémentaires nécessaires pour mieux saisir le contexte de production de chaque témoignage. C'est bien la zone de contexte de la norme ISAD-G qu'il s'agit ici d'enrichir, mais aussi la description de la structure productrice-enquêtrice, avec la norme internationale pour la description

[1082] Antoine Prost, « Raphaëlle Branche, *« Papa, qu'as-tu fait en Algérie ? ». Enquête sur un silence familial », Le mouvement social,* n° 274, janvier-mars 2021, p. 255-257, p. 256.
[1083] Justine Zeller, « Margaretta Jolly, *Sisterhood and After : an oral history of the UK Women's Liberation Movement, 1968-Present. », ibid.,* p. 257-260, p. 258.
[1084] Marc Bloch, *Apologie pour l'Histoire*, Paris, Armand Colin, 1997 [1949], p. 4.

des institutions conservant des archives (*International Standard for Describing Institutions with Archival Holdings*, ICA-ISDIAH).

Au terme de cette nouvelle enquête sur une enquête, de cette auto-enquête, après cette mise à l'épreuve des archives orales de l'histoire des contestations étudiantes des années 1968, quels apports de connaissances de cette campagne de campagnes ? Une meilleure connaissance des collectifs étudiants – et de ce que nous avons appelés les cercles concentriques mémoriels structurels –, du vécu comme des plus ou moins grands cercles spatiaux et de la contestation pédagogiques, mais aussi du répertoire d'actions collectives du mouvement étudiant et, enfin, de l'évolution des régimes de mémorialité et des références au passé d'une période sujette à de nombreuses commémorations.

Afin d'illustrer ces trois registres de connaissances avec un seul – ou deux ou trois en un – témoignage-s, prenons celui d'Anne Querrien sur ce que l'on pourrait appeler le second 22 Mars et sur cet autre angle informel souvent difficile à cerner « au-delà des petits faits vrais », la négociation et la délibération, en l'occurrence la relance du mouvement par l'annonce d'une manifestation le 10 mai se terminant par la « nuit des barricades ».

Concernant le 22 Mars, ce n'est pas le seul cadre social de la mémoire étudiante d'A. Querrien (UNEF, MNEF, …) et d'autres cadres sociaux, dans cette même phase étudiante, peuvent intervenir comme instituants mémoriels (travail, famille, …) : elle ne peut participer à toutes les actions et réunions du premier 22 Mars, car elle « travaillait, donc de temps en temps, il fallait qu[‘elle] aille travailler[1085] ».

Nous allons analyser l'effet des deux régimes de mémorialité que nous avons dégagés, institués mémoriels, sur le témoignage d'A. Querrien, puisqu'elle nous l'a dit elle-même, « [elle le] raconte aussi à d'autres » (*cf. supra,* p. 30). Elle a notamment confié également son témoignage, en 1988, à l'équipe de Daniel Bertaux, Beatrix Le Wita et Danièle Linhart pour l'ouvrage international d'histoire orale de 1988 déjà cité et, en 2018, au documentariste Jorge Amat :

> « Depuis le début des événements [le 22 Mars] se réunissait nuitamment sans un petit appartement de Paris, sur la suggestion d'Anne Querrien, une membre du 22 Mars, qui avait vu que le groupe de Nanterre autrement pourrait s'effondrer. Les femmes cuisinaient, prenaient soin des blessés, achetaient la nourriture, préparaient les banderoles. "Nous sentions –et je pense toujours– qu'en prenant soin de ces aspects matériels nous étions pleinement politiques. Les hommes étaient en train de faire les discours, mais nous nous assurions que tout fonctionnait. À des moments comme ça, ça vaut le coup d'être une femme, vous savez."

[1085] Témoignage d'Anne Querrien, *op. cit.*, 1h16'58''.

À 2 heures du matin, Geismar, qu'une amie avait récupéré, est arrivé épuisé et brisé. "Nous l'accusions d'avoir trahi le mouvement" se souvenait Cohn-Bendit. "Il a fondu en larmes. "Vous avez raison, j'ai trahi les étudiants, j'ai été un sacré idiot ! " "Pleurer n'aidera pas", avons-nous dit, "Appelons à une nouvelle manif."

"Alors, on y retourne ! Nous avons commencé à écrire un tract", continuait Querrien. "J'avais développé une compétence spéciale qui était d'écrire un tract sous la direction d'une assemblée. Je relisais quelques phrases et ils disaient "Non, cette expression ne va pas, disons-le de cette façon... " et, grâce à ces retours, nous avons atteint un type d'écriture collective très efficace. Il était 5 heures du matin quand nous avons fini le tract." [1086] »

Plus de trente ans plus tard, elle reparle de cet épisode à Jorge Amat, le réalisateur du documentaire *Filles de Mai* :

« Geismar, arrivant à 2 heures du mat : Oui, je suis un salaud, je voulais appeler à arrêter" tout ça… Donc, on a décidé de relancer les choses.[1087] »

Mais, c'est en mai 2008, soit vingt ans après son premier témoignage et 10 ans avant ce nouveau rappel, qu'A. Querrien nous en dit un peu plus :

« Il y avait des réunions tous les jours [...] La fac a été fermée… Le 3 donc, y a une manif à la Sorbonne… Là, on est allé se réunir chez July[1088]… Le 6, on s'est réuni chez July… Le 7, on s'est réuni chez July…Le 8, y avait une pancarte chez July, quand on est arrivé pour l'AG, "on est chez Félix"… C'est-à-dire dans un local de Guattari qui était dans le 17e [arrondissement de Paris] [...] Pour moi qui avait dit à Guattari, je sais plus quand –en mars !–, que c'était "beaucoup plus intéressant à Nanterre que chez lui", y a eu refusion des choses… La fameuse manif à la Sorbonne dite "des barricades", elle a été décidée là, avenue de Verzy, dans la nuit du 8 au 9. Alors, moi, mon rôle dans ces trucs-là, c'était que c'était moi qui écrivais les tracts sous la dictée, qui synthétisais ce que racontait tout le monde pour écrire le tract, … qui le tapais, mais qui ne le ronéotais pas, parce que je ne savais pas –après, j'ai été faire un stage chez *Gestetner* [rires] [...] pour ne pas diviser le travail manuel et le travail intellectuel.

Tout ça marche pas mal. On a des AG pratiquement tous les jours. [...]

July, Prisca, [Yves] Janin –je crois– et Evelyne July, c'étaient des gens qui bossaient à Nanterre, aux Amandiers, plus ou moins, à l'époque ; donc, ils nous ont rejoint, dès le 2 ou

[1086] Daniel Bertaux, Beatrix Le Wita et Danièle Linhart, *op. cit.*, p. 208-209. Traduction de l'auteur. Le tract est probablement celui du 9 mai 1968 débutant ainsi : « 3 morts, 1000 blessés, gaz de combat / "Groupons-nous et demain..." ». *Cf.* Mouvement du 22 mars, *Tracts et textes*, La Bussière, Acratie, 1998, 60 p., p. 8-9.

[1087] *Filles de Mai*, *op. cit.*, 31'59''-32'10''.

[1088] Rue des Blancs manteaux dans le quartier du Marais à Paris (entretien informel avec Prisca Bachelet le 8 septembre 2020).

même avant [...] En tout cas, July et Geismar, le 21 environ, quand Dany a été interdit [de séjour], ont pris peur …

- *Geismar est arrivé en cours de route, lui* ?

Il est arrivé dans la nuit du 8 au 9, il a fait amende honorable parce que le 8 au soir… C'est marrant d'ailleurs [...] Le 8 au soir, fin de la manif, un peu violente, semble-t-il un peu compliquée… Geismar, comme Sauvageot, ont dit "Rentrez chez vous et restez-y !" Et y a une copine qui était de la FGEL, Prisca, qui est allée trouver Geismar "Mais, tu déconnes complètement" etc. et qui a ramené Geismar à l'Assemblée générale du 22 Mars dans la nuit… Et Geismar a fait amende honorable [...] Et, par contre, July, lui, a été très chouette "Les étudiants se sont battus comme des ouvriers" etc … Y avait une volonté de continuer du 22 [...]

Le grand fantasme de l'époque, qui était agité notamment par les maos, c'était qu'il y avait des fascistes partout… Et, donc, des fascistes peuvent intervenir au nom du Mouvement 22 Mars ! Alors, on réunit un bureau, 10 personnes [...] Ça n'a jamais marché… Pour moi, ça a été le début de la fin.[1089] »

On le voit : ce témoignage intermédiaire est bien plus précis, à commencer par les lieux des réunions-AG de ce second Mouvement du 22 Mars, mais ce n'est que sur notre relance que les précisions sont données sur l'« amende honorable » d'Alain Geismar, secrétaire général du SNESup qui alors rallie le 22 Mars, et le rôle de Prisca Bachelet. On y retrouve le processus de fusion-amalgame, puis celui de bureaucratisation qui met fin au mouvement. Les écarts entre ces témoignages s'expliquent partiellement par les deux régimes de mémorialité dégagés même si le premier témoignage a été donné avant le plein effet de la publication de *Génération* : l'institutionnalisation naissante en 2007-2008 incite, en tout cas, à détailler certains points qui pouvaient sembler aller de soi, vingt ans auparavant. Ces écarts s'expliquent également par la mise à profit de la distance temporelle de vingt ans qui donne l'avantage à l'équipe collectrice de mieux connaître le milieu militant étudiant de cette époque, de pouvoir ainsi établir une relation de confiance et de … pouvoir mieux relancer l'entretien. L'orientation de l'équipe collectrice, dans ce second régime de mémorialité, permet un tel dialogue, producteur de connaissances supplémentaires. C'est aussi le fruit d'une certaine conception de l'archivistique d'intervention que nous détaillerons dans la prochaine et dernière partie.

[1089] Témoignage d'Anne Querrien, *op. cit.*, 1h28'26''-1h33'27''. Voir aussi *Génération, op. cit.*, t. 1, p. 472-473.

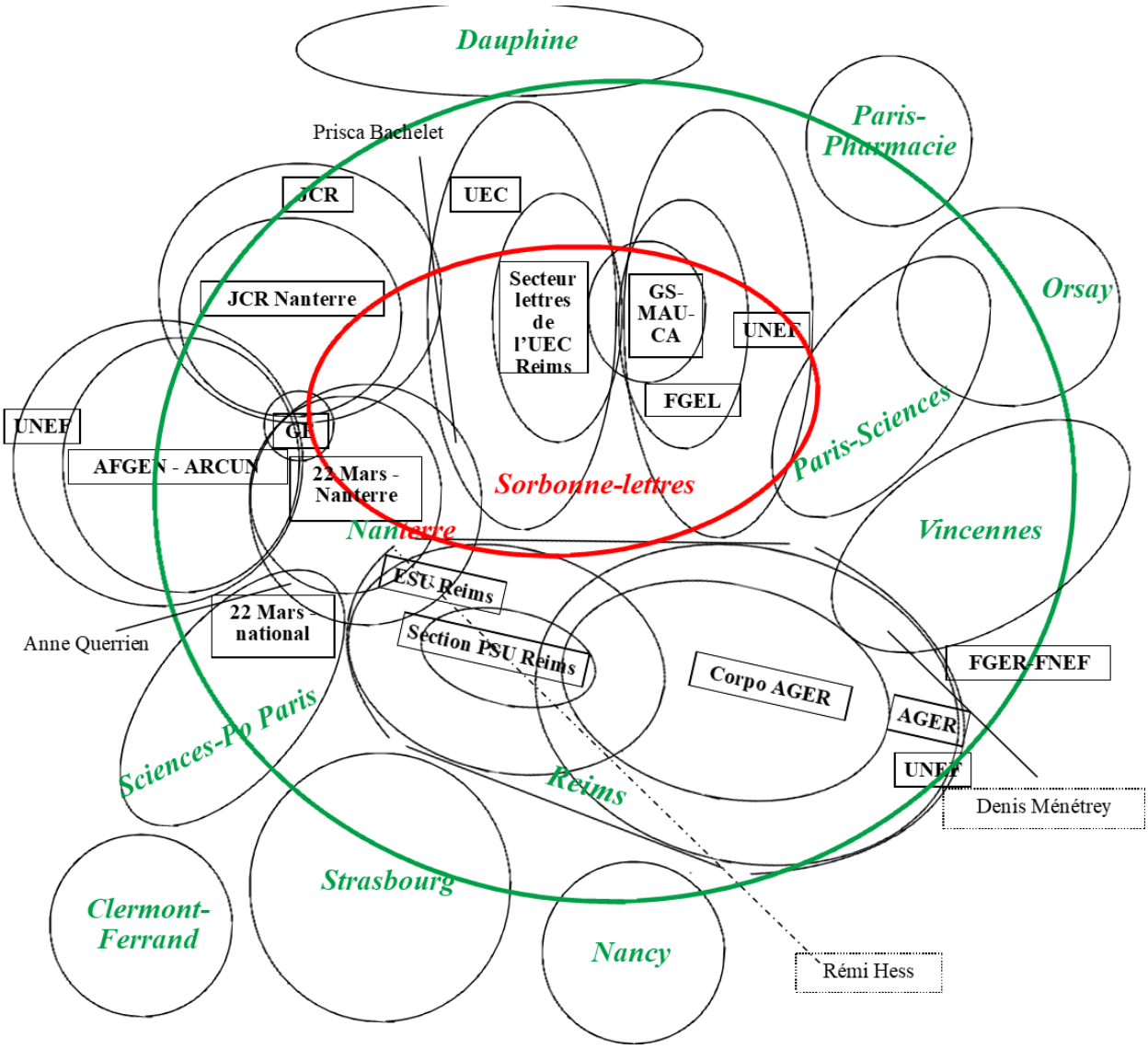

Figure n°41. – Cartographie française des deux régimes de mémorialité des années 1968 et des mises en récit potentielles.

Le schéma ci-dessus tente de cartographier l'effet ou l'impact de ces deux régimes de mémorialité sur les mises en récit potentielles des contestations étudiantes des années 1968 : en rouge, le premier ; en vert, le second. Nous y retrouvons trois des parcours de militant·es dont nous avons collecté les archives orales et qui se situent à l'intersection de deux espaces-temps mémoriels : Denis Ménétrey au croisement de Reims et de Vincennes ; Anne Querrien au croisement de Sciences-Po Paris et de Nanterre ; et Prisca Bachelet au croisement de deux des espaces-temps que nous avons ici décortiqué, Nanterre et la Sorbonne-lettres. Nous avons ajouté, en pointillé, un dernier parcours dont nous n'avons pas pu collecter les archives orales, mais qui s'est signalé publiquement à l'occasion du second régime de mémorialité : Rémi Hess, inscrit en philosophie à Nanterre et participant à l'occupation du 22 mars 1968, il retourne à Reims après la nuit des barricades, s'investit dans l'occupation du campus du Moulin de la Housse, puis dans les maoïsmes

rémois et soutient, le 30 juin 1973, une thèse intitulée « Les maoïstes français (1962-72) comme analyseurs des institutions ». Il se présente dans une première partie « Le lieu d'où je parle... » :

> « Après 1968, j'ai travaillé à Reims avec un groupe de militants maoïstes. Mon passé nanterrois (le contact avec le Mouvement du 22 Mars), me rendait un peu marginal dans ce groupe : au moins au niveau idéologique. Ce groupe était lui-même assez marginal dans l'organisation à laquelle il se rattachait. Il devait d'ailleurs se dissoudre en 1970. […]
>
> Par la suite, de marginal de l'intérieur, mon statut évolua. Mon passé récent me permettait d'avoir encore mes entrées dans le "petit monde du gauchisme rémois". Parallèlement, je participais cette année-là, au développement d'un nouveau courant ("Vive la Révolution", "Tout") que j'importais de Nanterre à Reims […] [À] Nanterre […,] attiré depuis longtemps par la démarche théorique de René Lourau et par la recherche du séminaire d'analyse institutionnelle. C'est en mai ou juin 1969, que dans une salle du troisième étage, je parlais à Lourau de nos projets rémois d'analyse qui pourraient prendre la forme d'une "analyse institutionnelle" […] Pendant l'année scolaire 1969-70, nous avons fonctionné en Groupe d'analyse institutionnelle, nous réunissant à une vingtaine chaque semaine pour faire un bilan analytique de ce qui se passait à Reims.[1090] »

Comme les époux Kutten, il s'est manifesté une première fois, en 2008, à l'occasion de nos initiatives du quarantenaire de 68, et, à l'approche du cinquantenaire, il intervient sur la radio *France Bleu*[1091] et lors du colloque « Sur les traces du 22 Mars ».

Figure n°42. – Photographie de Rémi Hess devant la banderole du comité de grève de la faculté des sciences de Reims publiée sur le site de *France Bleu*.

Pour conclure cette troisième partie, en ayant veillé à prendre une distance critique et réflexive, les apports des archives orales s'avèrent déterminants : en allant directement aux sources du mouvement étudiant, la place des collectifs étudiants et des actions collectives étudiantes, le poids des différentes dynamiques militantes étudiantes sont beaucoup plus visibles. Mais, « au-delà des petits faits vrais », la structuration en gigogne de ces mémoires collectives, que ce soit dans l'espace social ou dans le temps, nous éclaire sur le sens du mouvement étudiant en mai-juin 1968 et dans ces années 1968 : aux grands bruits des commémorations, la « petite musique » ou le bas

[1090] Rémi Hess, « Le maoïsme, l'analyse et les analyseurs », *L'Homme et la société*, n° 29-30, juillet-décembre 1973, « Analyse institutionnelle et socianalyse », p. 35-44, p. 35-36. Thèse publiée aux éditions Anthropos sous le titre « Les maoïstes français, une dérive institutionnelle » (1974). "

[1091] « Mai 68 : le Marnais Rémi Hess avec Daniel Cohn Bendit lors du mouvement du 22 mars », https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-marnais-remi-hess-avec-daniel-cohn-bendit-lors-du-mouvement-du-22-mars-1968-evenement-qui-a-1521708079 (consulté le 28 décembre 2022)

bruit des archives orales fait entendre et rend audible et visible un mouvement étudiant aux côtés des autres mouvements sociaux, ni suiviste, ni avant-gardiste vis-à-vis du « mouvement ouvrier ».

Pour autant, il faut reconnaître le faible impact de ce type d'archives orales sur l'historiographie. À bas bruit, faible impact ? Au temps moyen de la campagne/enquête, devrait-il correspondre un bruit moyen ? Un bruit documentaire ? Voire un bruit commémoratif ?

C'est du côté de l'équipe collectrice que nous allons nous placer dans la partie suivante en émettant cette principale hypothèse : à l'occasion des diverses commémorations des 50 ans de mai-juin 1968, quelles expérimentations ont pu être menées nous permettant de dégager certaines préconisations ? Même en ayant pris les précautions de la distance critique et réflexive, devons-nous « [rejeter] l'explication à partir des raisons avancées par les acteurs »[1092] ? Ou, au contraire, considérant l'archivistique comme une science sociale parmi d'autres, ne devons-nous pas plutôt prendre appui sur notre ancrage concret pour requestionner ce concret, voire y ré-intervenir « armé » de la critique de notre réflexivité pour y mener une recherche-action ?

Reprenant la réflexion de Bénédicte Grailles sur la stratégie en matière d'archivistique et l'étendant au-delà de la collecte (contact des témoins, présentation de la campagne, …), sur quelles autres étapes-clés devons-nous concentrer nos efforts dans cette phase de recherche-action ? Ne devons-nous pas prolonger nos réflexions tant sur la description archivistique que sur la fabrique de la mémoire de chaque témoin et les différentes modalités de la valorisation ?

[1092] Isabelle Gouarné, *L'introduction du marxisme en France. Philosoviétisme et sciences humaines, 1920-1939*, Rennes, PUR, 2013, 288 p., p. 172. À propos de l'analyse du marxisme par E. Durkheim, voir aussi Laurent Bocéno « Émile Durkheim, « La conception matérialiste de l'histoire – Une analyse critique de l'ouvrage d'Antonio Labriola, Essais sur la conception matérialiste de l'histoire », *Revue philosophique*, XLIV, 1897, 645-651 », Didier Drieu (dir.), *46 commentaires de textes en clinique institutionnelle*, Paris, Dunod, 2013, 384 p., p. 55-61.

IV. Recherche-action : vers une archivistique d'intervention

Après avoir analysé les jeux d'acteurs dans le travail de mémoire à partir d'archives orales, puis les mises en récits des différentes campagnes sur les années 1968, y compris les potentiels narratifs de la principale à laquelle j'ai participé et je participe, il est temps de scruter davantage les rapports entre ce travail de mémoire, notamment dans sa fabrique archivistique, et la société. Quelles que soient les mémoires collectives à collecter, valoriser et restituer, comment améliorer le dispositif des fabriques de la mémoire ? Concernant les mémoires collectives étudiantes, dans la fabrique de ces mémoires, comment améliorer l'enquête et renforcer la documentalité des archives orales pour la recherche ? Enfin, en phase de commémoration, mais pas uniquement, comment renforcer les cercles vertueux collectes / valorisations / restitutions à travers ce que nous appelons des « remue-mémoires » ?

Dès la première partie de cette recherche doctorale, nous avons dégagé le rôle actif, voire engagé ou impliqué, de l'archiviste, mais « l'implication ne désigne pas un engagement militant : tout individu en rapport avec une institution y est impliqué. Il s'agit de savoir comment il y est[1093] ». Nous pouvons distinguer, au moins, un « agir archivistique[1094] » professionnel et un autre citoyen ou militant. À partir de Walter Benjamin et d'Anne Klein, nous avons vu en quoi l'archiviste est un aussi un conteur ou narrateur. L'archiviste qui mène un travail de mémoire à partir d'archives orales est en relation avec d'ancien·nes acteurs et actrices étudiant·es qui sont encore plus ou moins actif·ves dans la société d'aujourd'hui. La question de ces interrelations et de leurs effets de production de connaissances et de mémoires se pose différemment encore pour le chercheur, en l'occurrence doctorant, en archivistique. Ma double posture de « praticien-chercheur[1095] » ou de « praticien réflexif » m'a amené à conduire des expérimentations faites « d'explorations, de vérification du geste posé et de vérification d'hypothèses »[1096]. Dès 2015, j'ai intensifié la collecte et la valorisation d'archives orales étudiantes sur les années 1968 : sur le total de 85 témoignages collectés depuis 2001, près de la moitié (41) l'ont été à partir du lancement de ma recherche et près du tiers (27) autour des années 1968 (*cf.* annexe n°5). Et le premier acte de la fabrique archivistique

[1093] Claire de Saint Martin, *Que disent les élèves de CLIS 1 de leur(s) places(s) dans l'école ?*, *op. cit.*, p. 122.

[1094] Titre de deux tables rondes du projet « Archives d'en bas en France et au Québec » lors du 51e congrès de l'Association des archivistes québecois à Sainte-Hyacinte le 25 mai 2022. A signaler que cette expression a déjà été utilisée par le professeur d'archivistique à l'Université de Kinshasa (Congo), Bob Bobutaka Bateko, sur son blog, dans l'article : *Archivistique et archivologie : clarification épistémologique*, 18 avril 2018, http://archivistebateko.canalblog.com/archives/2018/04/18/36332251.html (consulté le 13 août 2022) à propos de cette étude pour l'UNESCO. *Cf.* Couture Carol, Lajeunesse Marcel, « L'Unesco et le développement de l'archivistique : utilisation, diffusion et évaluation des études Ramp », *La Gazette des archives*, n°165, 1994, p. 224-252

[1095] Claire de Saint Martin, *Que disent les élèves de CLIS 1 de leur(s) places(s) dans l'école ?*, *op. cit.*, p. 130.

[1096] Donald A. Schön, *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, 1994, Les Éditions Logiques (1ère édition américaine, 1983), 418 p., p. 186.

des mémoires est bien la définition du corpus, pour notre recherche, les trois sous-corpus, qui ne correspondaient, en 2015, chacun qu'à deux témoignages déjà collectés et qui se sont trouvés enrichis d'archives orales complémentaires : Reims (4), Sorbonne (8), Nanterre (7) ; le sous-corpus de la Mino-Sciences (6) apporte aussi de nouveaux éclairages (*cf.*, en annexe n°6, les résumés analytiques détaillés du sous-corpus sorbonnard).

C'est dans le champ de l'archivistique que nous avons souhaité mener une recherche-action dans la perspective d'une archivistique d'intervention. En 2005, Gilles Monceau a écrit « qu'il serait vain aujourd'hui de vouloir enfermer cette orientation de recherche dans un cadre disciplinaire ou idéologique[1097] » : c'est à l'extension du domaine (pluri-) disciplinaire de la recherche-action que nous souhaitons ici contribuer.

Par recherche-action, nous entendons une démarche associant recherche et société. Dans le domaine des sciences de l'éducation et de la formation, mais pas seulement, il s'agit d'une coopération, de « recherches collaboratives », entre chercheurs et praticiens, en l'occurrence des enseignants ; on peut tout autant parler de « recherche-intervention »[1098]. Une des spécificités distinctives de la recherche-action, depuis l'*action research* de Kurt Levin, est qu'elle vise « la transformation des comportements[1099] » ; on peut même remonter aux travaux du pragmatiste John Dewey sur l'enquête, « production du savoir par l'action et par l'expérimentation »[1100]. Les deux ont pour objectif « la production d'une transformation[1101] ». Les moments de restitution sont d'autant plus importants que « la connaissance produite doit retourner vers la réalité concrète dont elle rend compte, pour être un support de changements[1102] ». D'aucuns, d'aucunes, comme Lorraine Savoie-Zajc, conçoivent la recherche-action « comme un instrument d'émancipation personnelle et sociopolitique[1103] ». Si nous appliquons cette démarche à l'archivistique dans le domaine de la mémoire, plus qu'une archivistique émancipatrice ou une « archive potentiellement libératrice[1104] », nous voulons éprouver la possibilité d'une archivistique transformatrice, faisant du témoin et du témoignaire des co-producteurs et faisant des archives orales une source pérenne pour la recherche.

Ces « recherches avec » « ces autres que l'on appelle, selon les cas et les cadres théoriques mobilisés, des praticiens, des clients, des partenaires, des acteurs, des sujets, des individus ou « les

[1097] Gilles Monceau, « Transformer les pratiques pour les connaître », *art. cité*, p. 471.
[1098] Bruno Robbes, *De l'autorité éducative à la recherche de pédagogie. Itinéraire d'un chercheur pédagogue*, note de synthèse en vue de l'habilitation à diriger des recherches, Université de Lorraine (Nancy), 2017, 300 p., p. 197 et *sq*.
[1099] Gilles Monceau, « Transformer les pratiques pour les connaître », *art. cité*, p. 469.
[1100] Bruno Robbes, *De l'autorité éducative à la recherche de pédagogie*, *op. cit.*, p. 191.
[1101] Gilles Monceau, « La recherche-action en France : histoire récente et usages actuels », Les chercheurs ignorants, *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution silencieuse de la connaissance*, Rennes, Presses de l'Ecole des hautes études en santé publique, 2015, 287 p., p. 21-31, p. 27.
[1102] Gilles Monceau, « Transformer les pratiques pour les connaître », *art. cité*, p. 468.
[1103] Lorraine Savoie-Zajc, « La recherche-action en éducation : ses cadres épistémologiques, sa pertinence, ses limites », Martha Anadón & Monique L'Hostie, « Nouvelles dynamiques de recherche en éducation », Laval, Les presses de l'université de Laval, 2001, 118 p., p. 15-49, p. 20.
[1104] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 152.

gens »[1105] » pose « la question du pouvoir des sujets », notamment « à travers les degrés de participation des praticiens au processus de recherche »[1106] ; Claire de Saint-Martin en est ainsi venu à distinguer des « recherches collaboratives » avec les enseignants et des « recherches participatives » avec les élèves[1107]. Cela pose aussi la question du ou des collectif(s) impliqué(s) dans la recherche, car « la recherche-action est par définition un travail mené en collaboration entre un collectif (une équipe de professionnels par exemple) et un ou plusieurs chercheurs[1108] ».

Or, concernant les mémoires collectives étudiantes, nous pourrions imaginer que les mouvements étudiants pourraient être des « organisations archivantes » ou, tout au moins, impliquées dans cette recherche-action en archivistique à l'instar des « établissements scolaires considérés comme des organisations apprenantes » par l'OCDE[1109]. Cependant, comme nous avons déjà pu l'exposer, les organisations étudiantes (à vocation représentative) sont des collectifs peu stables[1110] ; paradoxalement, les collectifs d'ancien·nes militant·es étudiant·es semblent plus pérennes. En tant que structure de médiation structurelle et structurante, la Cité des mémoires étudiantes a établi plus ou moins des partenariats avec l'Association des anciens de l'UNEF et avec l'Association des amis et anciens de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), mais c'est surtout avec des collectifs d'anciens de structures étudiantes disparues qu'une véritable coopération a pu se nouer. Cette recherche-action a pour visée transformatrice de renforcer le « pouvoir de documenter » la recherche sur les contestations étudiantes des années 1968 et, plus largement, sur les engagements étudiants. À partir des travaux de Manuel Zacklad, Claire Scopsi a développé le concept de documentalité comme un paradigme de fiabilité du document au-delà de celui de vérité[1111] : essayons donc de renforcer ce statut documentaire plus qu'informationnel (le document est-il fiable plutôt que dit-il la vérité ?) et la documentalité pour la recherche de ces archives orales.

Cette recherche-action s'appuie sur une pratique collective et individuelle de plus de 20 ans. Indice, parmi d'autres, d'une archivistique d'intervention, nous nous appuierons sur le carnet de campagne, journal de bord, depuis 2015, de cette collecte d'archives orales (*cf.* annexe n°7) et nous essaierons d'interroger aussi notre propre intervention en tant que doctorant en archivistique depuis plus de six ans dans une nécessaire mise à distance des différentes mises en récit expérimentées. Cette recherche collaborative, recherche-action dans le domaine archivistique, se mène aussi avec d'autres professionnel·les des archives ayant à traiter, à différents niveaux, les fonds d'archives

[1105] Gilles Monceau, « Transformer les pratiques pour les connaître », *art. cité*, p. 467.
[1106] Bruno Robbes, *De l'autorité éducative à la recherche de pédagogie*, *op. cit.*, p. 194.
[1107] Claire de Saint Martin, *Que disent les élèves de CLIS 1 de leur(s) places(s) dans l'école ?*, *op. cit.*, p. 151.
[1108] Gilles Monceau, « La recherche-action en France : histoire récente et usages actuels », *art. cité*, p. 21.
[1109] Bruno Robbes, *De l'autorité éducative à la recherche de pédagogie, op. cit.*, p. 197.
[1110] Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : "non-lieu" de "mémoire" ? », *art. cité*.
[1111] Claire Scopsi, « The documentality of memory in the post-truth era », *Proceedings from the Document Academy*, The University of Akron, 2018, n°5 (2), hal-02177585 ; « Modélisation de la structure éditoriale des narrations mémorielles en ligne : la question des ressources liées », MUSSI 2018 – Médiations des savoirs : la mémoire dans la construction documentaire, 2018, Lille, hal-02316657 (consultés le 13 août 2022).

étudiantes, y compris orales. Comme le note Gilles Monceau, pour « les chercheurs, la visée de connaissances se situe au-delà de l'espace de l'établissement ou du dispositif où se mène le travail. Ils poursuivent un itinéraire de recherche de longue haleine en répondant à différentes demandes localisées, les résultats obtenus sur un « chantier » sont à cumuler, à confronter, avec d'autres[1112] ». Georges Lapassade a comparé la recherche-action à une spirale :

> « Lewin a décrit comme suit les phases d'une recherche-action : sa planification, la mise en application d'une première étape du plan d'intervention avec observation des effets et, enfin, la planification d'une nouvelle étape d'action à partir des résultats obtenus dans la précédente, et ainsi de suite. Ce mouvement cumulatif forme une "spirale" d'interactions entre pratique, observation et théorisation.[1113] »

D'un témoignage à l'autre, le périmètre de la campagne de collecte, plus large que les militantismes étudiants des années 1968 et qui plus est qualifiée de permanente, a tout de ce mouvement cumulatif et de cette spirale. L'intervention d'un chercheur en archivistique, en l'occurrence doctorant, peut être une intervention à 360 degrés, encore plus en matière d'archives orales, relançant un nouveau cycle collecte-classement-conservation-communication. Lors du colloque « Pratiques contemporaines de l'histoire orale. De l'entretien aux archives orales », le 12 avril 2019, en guise de conclusion, j'ai émis une hypothèse sous forme de « théorème d'Archimède » des mémoires : « Toute mémoire plongée dans un groupe social au repos subit une force verticale, dirigée de bas en haut et opposée au poids mémoriel déplacé » [1114]. C'est cette « dynamique institutionnelle[1115] » des mémoires collectives que nous avons voulu tester et que nous avons voulu mettre à jour.

Dans un premier temps, nous allons voir comment améliorer le dispositif des fabriques de la mémoire, dont la méthode de collecte. Dans un deuxième temps, nous analyserons, dans la fabrique des mémoires collectives étudiantes, différents moyens de qualifier, enrichir l'information dans la conduite de l'enquête pour renforcer la documentalité des archives orales pour la recherche. Enfin, dans un troisième temps, en phase de commémoration, mais pas uniquement, nous esquisserons et dessinerons plusieurs cercles vertueux collectes / valorisations / restitutions, spirales que nous appelons des « remue-mémoires ».

[1112] Gilles Monceau, « Transformer les pratiques pour les connaître », *art. cité*, p. 471.
[1113] Synthèse remaniée par Hugues Bazin à partir de deux versions d'un texte (dactylographié et publié) de George Lapassade, « De l'ethnographie de l'école à la nouvelle recherche-action », 1991-1993, Université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, http://1libertaire.free.fr/RechercheActionLapassade.html (consulté le 19 août 2022).
[1114] Jean-Philippe Legois, « Remue-mémoires : des cercles concentriques des mémoires collectives étudiantes aux cercles vertueux des restitutions/valorisations comme extension du domaine de la collecte ». *Cf.* Ioânna Kasapi, « Compte rendu des journées d'étude », *art. cité*, p. 111.
[1115] Gilles Monceau, « Transformer les pratiques pour les connaître », *art. cité*, p. 467, 472.

IV.1. Les fabriques de la mémoire : améliorer le dispositif d'intervention

Employer le terme de dispositif n'est pas neutre, car il s'agit bien de « construire une situation ». J'ai suivi l'hypothèse de la mise en place d'« un dispositif producteur de connaissances ». Dans la première partie, nous avons qualifié le témoin de co-producteur. Et, si on part du principe que l'ancien·ne militant·e qui accepte de témoigner est un·e militant·e « professionnel·le », non pas dans le sens qu'i·elle est militant de profession, mais qu'il ne renie pas ses professions de foi de l'époque, nous pouvons considérer notre recherche-action comme une « recherche collaborative », à savoir « une complémentarité des expertises scientifiques et professionnelles, et non une dissymétrie entre concepteurs et exécutants »[1116]. Nous avons même évoqué, en première partie, plusieurs dispositifs possibles dans la mise en récit archivistique. Commençons par le dispositif de collecte des archives orales.

Si nous nous intéressons, ici, plus particulièrement, au collectif portant la campagne de collecte des archives orales, il nous faut, tout d'abord, l'analyser de la manière la plus critique possible afin de pouvoir répondre à la question : quelle stratégie adopter dans la mise en place de ces différents dispositifs ? Une stratégie délibérément au service de la recherche, mais aussi favorisant l'ouverture et la réutilisation des données.

IV.1.a. Retour réflexif sur la Cité des mémoires étudiantes et ses préfigurations

Dans ce travail doctoral, nous avons déjà tenté de faire apparaître différents collectifs invisibles, que ce soit derrière le témoin ou derrière le témoignaire. Nous pourrions même aller plus loin en parlant d'institutions, car « l'institution n'est donc pas extérieure aux individus. Elle parle à travers ceux qu'elle traverse et qui s'identifient à elle[1117] ». Pour René Lourau, qui soutient sa thèse d'État sur *L'analyse institutionnelle* en 1969, « l'institution ventriloque parle par notre bouche[1118] ». Avant de voir comment mieux faire parler les témoins de leurs institutions, commençons par le témoignaire, le chercheur et/ou archiviste, l'intervenant, en l'occurrence doctorant en archivistique. Claire de Saint-Martin préfère que ses « interventions ne so[ie]nt pas nommées, au contraire de celles des élèves, pour marquer [sa] position de guide dans cette réflexion[1119] ». Or, au-delà de toute réflexivité nécessaire, de tout questionnement du chercheur sur sa propre démarche, il nous faut interroger la ou les institutions derrière le témoignaire.

[1116] Claire de Saint Martin, *Que disent les élèves de CLIS 1 de leur(s) places(s) dans l'école ?*, *op. cit.*, p. 128, 148-149.
[1117] *Ibid.*, p. 112-113.
[1118] René Lourau, « Communication et institution », Lucien Sfez (dir.), *Dictionnaire critique de la communication. Les données de base. Les théories opérationnelles*, Paris, PUF, 1993, 960 p., p. 48-62, p. 49.
[1119] Claire de Saint Martin, *Que disent les élèves de CLIS 1 de leur(s) places(s) dans l'école ?*, *op. cit.*, p. 152.

Dans notre cas, la campagne de collecte de témoignages oraux sur les engagements étudiants est d'abord lancée, en 2000, en même temps que l'ensemble du « programme de sauvegarde et de valorisation des archives concernant les mouvements étudiants » et dans la foulée de l'implication du GERME dans la coordination du corpus étudiant de la cinquième période du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier / mouvement social* dit *Maitron* (du nom de son initiateur). C'est d'ailleurs en affinant la grille d'enquête biographique, voire prosopographique, de ce dictionnaire que cette collecte d'archives orales s'est inscrite dans la démarche du parcours de vie. Sans revenir sur le débat histoire de vie / récit de vie, cette grille vise à reconstituer les grandes étapes du parcours biographique de chaque militant-e ; cette reconstitution systématique permettant de croiser, y compris statistiquement, les trajectoires[1120].

Essayons de retracer la genèse de ce que l'on pourrait appeler l'institutionnalisation instituante des archives étudiantes dans laquelle prend place cette campagne. Nous avons vu qu'un des courants historiographiques où a pu éclore l'histoire orale à la française est celui de l'histoire sociale, « par en bas »[1121]. Sur le plan de l'histoire des archives en France, il est à noter un mouvement de création et développement de services d'archives spécifiques au monde non-marchand : création du CNAHES (éducation spécialisée), en 1994, du PAJEP (mouvements de jeunesse et d'éducation populaire), en 1999, des Archives du féminisme, en 2000… et du réseau du CODHOS, en 2001.

Les Archives de France, notamment avec, à sa direction, Charles Braibant, ne sont pas restées insensibles aux archives non-instituées. En 1949, celui-ci crée une section des archives privées aux Archives nationales et, donc, les séries AP (archives personnelles et familiales), AQ (archives d'entreprises), AR (archives de presse) et AS (archives de sociétés et d'associations)[1122]. Remarquons que, la même année, le même directeur des Archives de France héberge l'Institut français d'histoire sociale (IFHS) créé notamment par Édouard Dolléans, Jean Maitron et Georges Bourgin, directeur « honoraire » des Archives de France, et dont les fonds d'archives sont dotés de la cote 14AS. Mais ce mouvement de création de services/pôles d'archives par des organismes de la société civile/du mouvement social, dans les années 1990-2000, marque une nouvelle étape. Les premiers services d'archives au sein des confédérations syndicales, parmi les fondateurs du CODHOS, ne sont d'ailleurs pas beaucoup plus anciens : le Centre confédéral d'archives de l'Institut d'histoire sociale – CGT est créé en 1982, mais ce n'est que dans les années 1990 qu'une

[1120] Claude Pennetier, Nathalie Viet-Depaule, « Pour une prosopographie des élus locaux de la Seine (1919-1940) : premier bilan d'une enquête », *Paris et Ile de France*, vol. 38, 1987, p. 205-215. Bruno Groppo, Claude Pennetier, Bernard Pudal, « Mouvement ouvrier : renouveau comparatiste et biographique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 104-105, 2011/4 et 2012/1, « Le mouvement ouvrier au miroir de la biographie », p. 1-5.

[1121] Antoine Prost, « Pour une histoire ''par en bas'' de la scolarisation républicaine », *Histoire de l'éducation*, n° 57, janvier 1993, p. 59-74.

[1122] https://www.archivistes.org/Section-des-archives-privees-du (consulté le 3 janvier 2023)

archiviste en est chargée et qu'une convention de dépôt est signée avec les archives départementales de Seine-Saint-Denis[1123] ; concernant la CFDT, un service d'Archives confédérales est fondé en 1985, puis, en 1994, celui des Archives interfédérales[1124]. C'est un nouvel éco-système archivistique qui se crée, en lien avec des institutions plus anciennes, mais dorénavant aussi au cœur des structures productrices d'archives. C'est dans ce sens que la démarche de création d'un service d'archives peut être qualifiée d'instituante et que cette démarche appliquée aux engagements étudiants en porte à l'extrême les contradictions : ces engagements sont temporaires dans le temps de chaque vie individuelle, dans le temps de chaque mobilisation ponctuelle, mais aussi dans la vie des structures étudiantes. Cette triade polysémique des mouvements étudiants détermine une triade des types de fonds d'archives et une triade des types de producteurs.

Démêlons ce qui relève de la trajectoire individuelle et de la démarche collective. À titre individuel, comme nous l'avons vu pour Michelle Zancarini-Fournel, mais à une échelle plus modeste, c'est bien la lecture de *Génération* qui motive le choix du sujet de mon mémoire de maîtrise d'histoire et ma première collecte de témoignages oraux en 1992-1994. Les douze témoignages que j'ai alors recueillis relevaient également de ce régime de mémorialité mais je n'avais alors pas de réelle méthodologie, même quant à la constitution du corpus : sur mes douze témoins, j'avais sept enseignant-es et seulement trois étudiants (et deux non-enseignants avec Jean Gouellain et Pierre Endrivet)[1125].

Et c'est bien dans ce contexte mémoriel générationnel et culturaliste, le premier régime de mémorialité que nous avons dégagé, que ce soit pour s'en réclamer ou plutôt – ici – s'y opposer, qu'est élaboré, en 1999, par le réseau associatif de recherche du GERME, la grille d'enquête prosopographique pour le corpus étudiant du *Maitron*, faisant également office de grille d'entretien pour les premiers pas de la campagne d'archives orales étudiantes (*cf.* annexe n°8).

Entamant une carrière d'archiviste dans la fonction publique territoriale, dès mon premier poste à Creil (Oise), j'ai commencé la collecte d'archives orales du bassin ouvrier creillois. Ayant fait un de mes stages de formation initiale d'application au sein du Centre d'histoire sociale de Paris 1, j'ai pu m'ancrer dans l'approche prosopographique du *Maitron* et le traitement d'archives militantes[1126]. Avant de me lancer dans ma première collecte d'archives orales, j'ai également eu l'opportunité de de suivre un séminaire autour de Pierre Gaudin, à l'abbaye de Royaumont, avec plusieurs conseillers ethnologie et un représentant des Archives de France, Gérard Ermisse. C'est ainsi que

[1123] https://www.ihs.cgt.fr/archives-missions (consulté le 3 janvier 2023)
[1124] https://archives.memoires.cfdt.fr/Infos-pratiques/p319/Histoire-du-service-des-archives (consulté le 3 janvier 2023)
[1125]Jean-Philippe Legois, *33 jours, op. cit.*, p. 6. Enseignant·es : François Bédarida, Bernard Guenée, Michelle Perrot, Madeleine Rebérioux, Robert Ricatte, Marie-Claire Ropars, Pierre Toubert. Étudiants : Alain Monchablon, Alain Schnapp, Bernard Vincent.
[1126] *Bulletin du Centre de Recherches d'Histoire des Mouvements Sociaux et du Syndicalisme* [CRHMSS, après s'être appelé CHS et avant de redevenir CHS], n° 18, 1995, p. 100-104.

j'ai adopté la méthode du parcours de vie et construit une grille d'entretien compatible avec des entretiens semi-directifs. En 1999-2000, créant le service d'archives municipales de Garges-lès-Gonesse, j'ai lancé une campagne de collecte d'archives orales concernant les différents quartiers de cette commune symbole de la politique de la ville. Dans les deux cas, j'ai croisé des parcours de vie qui ont eu des volets étudiants : Jacques Bernet, enseignant à Compiègne, qui a été militant maoïste dans les années 1968 à Creil ; Nathalie Ledon, professionnelle du développement social urbain à Garges et qui avait été militante de l'UNEF dite « solidarité étudiante » dans les années 1980.

C'est dans *Les Cahiers du GERME* de la rentrée 2001[1127], en tant que chargé des questions d'archives et de mémoires au sein du GERME, que j'ai dû poser les jalons d'une telle politique pour les archives étudiantes, notamment en termes de typologie, de politiques de collecte, de traitement et de valorisation, mais aussi de collecte d'archives orales :

> « Pour ce qui est des recherches les plus contemporaines, le chercheur peut aller, et va souvent, au-delà du simple repérage de sources nouvelles, il peut être amené à en créer par le biais des témoignages oraux. »

À l'instar du texte d'Anne-Marie Franck pour la campagne du SHE[1128] – qui peut aussi être qualifiée de campagne de campagnes –, ce type de texte à visée programmatique, repris en annexe dans un numéro spécial de *La Gazette des archives*[1129], donne des objectifs à la campagne d'archives orales, notamment quant aux domaines prioritaires de l'enquête, à savoir, pour les mémoires militantes étudiantes, « les Assemblées générales et les congrès laissant de moins en moins de traces et rarement filmés ou enregistrés ... »

Sans oublier les démarches volontaires et subjectives du témoin comme du « collecteur-chercheur »/ « collecteur-archiviste » qui « provoque » la « constitution d'archives », ce texte aborde également la question des choix méthodologiques : « s'agit-il simplement de recueillir quelques témoignages à titre de sondages, de conserver la mémoire des "personnalités" dirigeantes ou de consigner systématiquement le témoignage des différents types d'acteurs, en intégrant et le "sommet" et la "base" ? »

Les premières réflexions collectives issues des premières journées « Archives et mémoires étudiantes » de 2000 (à la BDIC, devenue La Contemporaine) et de 2001 (à la CPU, Conférence des présidents d'universités, devenue France universités) ont fait l'objet du numéro de *La Gazette des*

[1127] Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques », *Les Cahiers du GERME*, n° 19, 3e trimestre 2001, p. 6-14.

[1128] Marie-Thérèse Frank, « Pour une histoire orale de l'éducation en France depuis 1945 », *Histoire de l'éducation*, vol. 53, n° 1, 1992, p. 13-40. Cité et analysé dans Bénédicte Girault, *Mémoires d'un ministère Une analyse secondaire de l'enquête orale du Service d'histoire de l'éducation (c.1950-c.2010)*, thèse en histoire sous la dir. de Patrick Garcia, Université de Cergy-Pontoise, 2018, 820 p., p.33-35.

[1129] *La Gazette des archives*, n° 193, *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux*, 2002-2004, 181 p., *op. cit.*

archives déjà cité et ont alimenté mon intervention lors de la deuxième journée internationale des Archives de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, le 18 avril 2002, « souhaitant reconstituer le puzzle estudiantin » en traquant « également les fonds d'archives personnelles, notamment des anciens militants et responsables de ces structures étudiantes »[1130].

L'exemple développé alors montre l'enchevêtrement entre producteurs d'archives (le collectif, l'organisation UNEF, et l'individu Roger Barralis, secrétaire général de l'UNEF en 1968-1970) et institutions de conservation (la BDIC et les Archives nationales). C'est un élément important également pour les archives orales où, dans chaque témoignage, comme le remarque Eric Ketelaar, « il y a autant de mémoires collectives que de groupes sociaux[1131] » et parce que, observe la sociologue de la mémoire Marie-Claude Lavabre, « l'individu participe, dans la diachronie comme dans la synchronie, de plusieurs groupes sociaux, la mémoire individuelle se définit comme interférence de diverses mémoires collectives[1132] ».

Un des tous premiers témoignages oraux de cette campagne est collecté, le 26 mai 2001, justement auprès de Roger Barralis au même moment où son fonds d'archives est classé à la BDIC : dans ce nouveau « territoire de l'archiviste[1133] » et/ou un de ces « continents archivistiques[1134] » à explorer que constituent les archives militantes étudiantes. Le témoignage oral est non seulement un complément pour mieux connaître le producteur d'archives (militantes) personnelles, mais aussi pour mieux cerner les contours entre sphère structurelle / collective et sphère personnelle / individuelle, ce qui a pu être appelé, dans notre première partie, archives de soi et archives des nous. Et cette campagne se mène en toute conscience des enjeux mémoriels pour ce groupe social étudiant, notamment dans le « cas exemplaire » des « mémoires de 68 »[1135].

Dernière précision pour cadrer ce chantier archivistique alors en construction, qu'il soit écrit, audiovisuel ou oral : très vite, lorsqu'avec Jean-Louis Violeau nous essayons de synthétiser les

---

[1130] Jean-Philippe Legois, « Sauvegarde et valorisation : la situation des archives sur les mouvements étudiants et sur l'enseignement supérieur en France », Archives de l'Université catholique de Louvain, Cathy Schoukens (éd.) *Archives, universités, monde étudiant : une mémoire en construction*, actes de la deuxième journée des Archives organisée les 17 et 18 avril 2002 par le Service des Archives de l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2003, 131 p., p. 97-106, p. 99.

[1131] Eric Ketelaar, « The archive as a time machine. The ICT industry and public-sector partnership: to promote the preservation and accessibility of the European archival heritage », dans European Commission, *Proceedings of the DLM-Forum 2002. @ccess and preservation of electronic information: best practices and solutions*, Barcelona, 6–8 May 2002, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 2002, 641 p., p. 576-583, p. 577.

[1132] Marie-Claire Lavabre, *La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs ?*, 2016, p. 9. En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01337854/document (consulté le 8 septembre 2020).

[1133] Françoise Bosman, « Présentation du fonds de l'UNEF déposé aux Archives nationales, aperçus sur les fonds étudiants en Val-de-Marne et sur le partenariat du PAJEP », *La Gazette des archives*, n° 193, *op. cit.*, p. 45-51, p. 49.

[1134] Pour reprendre le titre du sous-dossier du numéro « Les archives en France » de *La Gazette des archives*, n° 204, 2006-4.

[1135] Jean-Philippe Legois, « Mémoires étudiantes, mémoire(s) courte(s)? » [autour du cas de mai 68], *Informations sociales*, n° 99, 2002, p. 14-21.

rapports mouvements étudiants / institution universitaire[1136], nous apparaît, au-delà des années 1968, mais encore plus à partir de ces années-ci, cette caractéristique d'instituant permanent qui meut tout collectif étudiant.

> « [S]i l'on tire le fil de l'"analyse institutionnelle" proposée plus haut par René Lourau, on retrouve cette idée qu'il n'aurait été de véritable "rupture" avec l'institution que quotidiennement remise en question sur l'établi, et qu'aucune "rupture" n'aurait pu se satisfaire de la simple contestation, fût-elle la plus radicale possible.[1137] »

En ces années d'« agitation » permanente, particulièrement dans l'enseignement supérieur, qui ont vu R. Lourau lui-même constamment remettre en question le rôle qu'il y jouait en tant que sociologue et enseignant, voici comment ce théoricien de l'implication caractérise cette rupture qui se veut permanente :

> « Le groupe comme anti-institution, telle est l'idéologie groupiste. L'institution est niée seulement dans l'imaginaire. Le groupe comme contre-institution, cela suppose non un refus de toute institution, mais l'institutionnalisation de la lutte anti-institutionnelle afin de combattre l'adversaire par ses propres armes.[1138] »

La difficulté, voire le choix délibéré de ne pas s'inscrire dans la durée et l'institué renforce la complexité des enchevêtrements entre sphères individuelles et collectives ainsi que le caractère éclaté, émietté des archives étudiantes et la nécessité de recourir aux archives personnelles écrites… et orales.

En 2001, le GERME lance son « programme de sauvegarde et de valorisation » (*cf.* annexe n°9) ; celui-ci est notamment soutenu par la région Ile-de-France, le ministère de la recherche, la BDIC et les Archives de France (pour la partie guide des sources tous supports). La campagne de collecte d'archives orales est un complément et ne se définit pas, au départ, comme au long cours. Il s'agit surtout de collecter des fonds d'archives et des témoignages de militant·es ayant eu un ancrage dans la région parisienne, même si nous ne faisons pas l'économie de rencontrer d'autres équipes, comme celle de l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France, pour s'inspirer de leurs bonnes pratiques. À partir du neuvième témoignage (Michel Silland, *cf.* annexe n°5), c'est la mission rémoise de préfiguration (CAARME, Centre d'animation, d'archives et de recherches sur les mouvements étudiants, 2004-2008) qui prend le relais pour 10 témoignages de plus avant que la Cité des mémoires étudiantes ne soit créée : là, la démarche se veut celle d'un centre d'archives

[1136] Pour préparer l'édition des actes du colloque éponyme (qui n'est sorti chez L'Harmattan qu'en 2020 : Jean-Philippe Legois et Jean-Louis Violeau (dir.), *Institution universitaire et mouvements étudiants ? Entre intégration et rupture*, Paris, L'Harmattan, 2020, 273 p.) et surtout notre contribution dans Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007, 434 p. : « Face à l'institution universitaire et aux réformes », p. 205-216.

[1137] Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder (coord.), *Cent ans, op. cit.*, p. 208.

[1138] René Lourau, *Analyse institutionnelle et pédagogie*, Paris, L'épi, 1971, p. 130.

spécialisé en préfiguration, qui collecte des fonds d'archives, mais aussi un certain nombre de témoignages oraux sur les différentes périodes des mouvements étudiants depuis la Libération (guerre d'Algérie, années 1968, années 1980, tournant du millénaire). Au gré des projets et subventions et/ou des commémorations, en cours ou à venir, nous avons recueilli des témoignages autour de périodes et/ou de territoires, mais aussi autour de thématiques (santé, international, culture, …). D'où cette définition de campagne de campagnes.

C'est dans le contexte du second régime de mémorialité dégagé dans cette recherche qu'en 2008, à Reims, en janvier, nous co-organisons, avec le GERME, un colloque national invitant « à la redécouverte des mouvements étudiants dans les années 68 » et ouvrant un cycle de journées d'études « années 68: au-delà des mythes » organisé autour de la BDIC. C'est une première tentative d'intervention en contexte commémoratif :

> « Quand "on" parle de "68", "on" parle souvent de mouvements étudiants… Et quand "on" parle de mouvements étudiants, "on" parle souvent de "68"… Dans ce colloque, nous vous invitons à déconstruire ce duo devenu inséparable en continuant à dépasser les images convenues régulièrement rediffusées. Nous voulons aller au-delà de l'"écume des jours", d'une histoire-bataille faite de manifs ou d'une analyse culturaliste masquant les rapports de force sociaux et politiques qui constituent encore trop souvent l'horizon commun des analyses en présence. Nous voulons rendre intelligibles les différents possibles de ce "moment critique" en veillant à ne pas regarder et donner à voir ces "événements" et cette période qu'avec les lunettes des "gagnants" d'aujourd'hui ou de la veille. »

Ce type de présentation d'initiative positionne le collectif porteur d'une démarche archivistique spécifique et d'une campagne de collecte d'archives orales dans le régime de mémorialité du moment comme un facilitateur d'autres lectures possibles du mouvement de mai-juin 1968. Le régime de mémorialité précédent est encore bien présent comme le montre la mention de l'« analyse culturaliste », mais la démarche se veut également positive et continue à creuser le sillon étudiant. Pour autant, le second régime de mémorialité d'institutionnalisation et officialisation croissantes ne peut qu'interroger la stratégie archivistique et scientifique de la Cité pour produire – tout de même, malgré tout – de nouvelles connaissances. Car, ce qu'écrit Bénédicte Grailles pour les fonds d'archives « traditionnelles » (« les collecteurs de fonds – archivistes ou non – mettent en place des stratégies[1139] »), est encore plus vrai pour un fonds d'archives orales.

Si nous essayons d'analyser de manière critique l'impact de ce régime de mémorialité sur l'équipe de la Cité des mémoires étudiantes – généralement constituée de deux salariés ou bénévoles

[1139] Bénédicte Grailles, « Quelques réflexions à l'usage des archivistes », dans Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu et Véronique Sarrazin (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIX^e^-XXI^e^ siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 234 p., p. 39-50, p. 39.

dirigeants, puis de compléments ponctuels, étudiant·es, vacataires ou volontaires en service civique – et sa stratégie entre ces deux commémorations décennales, nous pouvons pointer ce que nous pourrions appeler trois illusions archivistiques, au sens de l'*illusio* de Bourdieu « compris au sens de "être pris dans le jeu" et de le "prendre au sérieux" »[1140].

La première de ces illusions a été celle de la co-construction avec les « producteurs ». En 2008, malgré les déconvenues du 100e anniversaire de la création de la première union nationale d'étudiants en France, elle aussi inscrite au programme des commémorations nationales[1141], nous avons organisé une séquence « grand témoin » de ce type d'« élites obscures » – pour reprendre la formule de Bernard Pudal[1142] – que sont les militant-es étudiant-es, avec Jacques Sauvageot, président par *interim* de l'UNEF en mai-juin 1968, et avons continué notre « anarchivistique participative » partant du constat de l'impossibilité pour les organisations étudiantes de gérer leurs propres archives pour tenter de les réassocier à leur valorisation[1143]. Comme j'ai pu le dire dans la table ronde « Enjeux de la collecte et pratiques institutionnelles », lors du colloque des archivistes municipaux de septembre 2008, à Montpellier :

> « Dans ce type [de] projet, il est important d'avoir une approche de partage avec les différents acteurs possibles. Notre centre s'intéresse aux mouvements étudiants et à la mémoire des étudiants militants, ce qui amène à une coproduction tripartite : chercheurs du GERM[E], anciens militants étudiants, archivistes et documentalistes. Même si les approches ne sont pas toujours les mêmes, nous avons fait le pari qu'il valait mieux harmoniser les choses afin que ces approches puissent être confrontées et puissent s'accorder sur l'intérêt de la récolte des témoignages oraux. »[1144]

Or, nous avons dû faire le « constat vécu de la très grande difficulté de travailler pleinement avec les "producteurs", actuels ou anciens responsables et structures étudiantes », notamment du fait de leur propres difficultés à gérer leurs archives, et nous avons tenté de déjouer les pièges des commémorations[1145]. A cette difficulté, s'ajoute celle de l'inexistence d'une seule mémoire

---

[1140] Bénédicte Grailles, « Quelques réflexions à l'usage des archivistes », *art. cit.*, p. 45, citant Pierre Bourdieu, « Un acte désintéressé est-il possible ? », *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 146-167.

[1141] Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : "non-lieu" de "mémoire" ? », *In Situ, revue des patrimoines* [En ligne], n° 17, sur "Les patrimoines de l'enseignement supérieur" (coord. par Christian Hottin), 2011, mis en ligne le 1er mars 2012. URL : http:// insitu.revues.org/2885 ; DOI : 10.4000/insitu.2885 (consulté le 8 septembre 2020). Malgré cette inscription et la fourniture d'éléments de contenus, nous n'avons pas été crédités du texte du « recueil ». A noter qu'une partie des éléments de cette contribution avait fait l'objet d'une première présentation lors d'un séminaire du GERME au Centre d'histoire de Sciences-Po Paris le 16 mars 2009 avec, pour discutants, Christian Hottin et Yann Potin.

[1142] Bernard Pudal, « Maitron (Jean), Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Paris, Les Éditions Ouvrières. », *Politix*, *art. cité*, p. 169 et 172.

[1143] Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : "non-lieu" de "mémoire" ? », *art. cité.*

[1144] Table ronde « Enjeux de la collecte et pratiques institutionnelles », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008-3, « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives », p. 141-148, p. 148 et 165.

[1145] Dès 2011-12, j'écris « Commémorations… « Pièges à cons » ? » dans : Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : "non-lieu" de "mémoire" ? », *op. cit.*

collective étudiante, mais d'un pluralisme mémoriel étudiant, parfois conflictuel, ce qui rend encore moins visible la spécificité étudiante dans le reste de la société. Ni célébration, ni commémoration, nous avons ensuite prôné la remémoration[1146].

La deuxième illusion/*illusio*, que nous avons dû essayer de déjouer, a été la croyance, voire l'espoir en une « archivistique intégrale des mondes étudiants » que nous avons appelée de nos vœux pendant de nombreuses années[1147] : le mandat de collecte intégrale, défini pour l'archiviste universitaire par Marcel Caya, stipule que « les archives d'une institution acquièrent et conservent les archives de son administration et des fonds d'archives privées de tous supports documentaires provenant de personnes et d'organismes externes, mais reliés à ces activités[1148] », ce qui, pour nous, a été une invitation à la complémentarité des fonds d'archives et de nos démarches.

Nous avons continué à plaider pour une articulation entre archives étudiantes et archives des universités après avoir invité Marcel Caya à conclure nos troisièmes journées « Archives et mémoires étudiantes », le 15 octobre 2005, à Reims, tout comme nos premières journées du même nom sur le site de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales, le 13 décembre 2013. C'est une des raisons fondamentales qui, en 2007, explique que notre mission de préfiguration (ex-Mission CAARME) participe à la création du réseau AURORE avec les services d'archives des universités, rectorats et organismes de recherche. Mais, pour revenir au cas nanterrois – nous avons eu également des expériences avec d'autres universités –, nous avons dû constater, malgré la volonté de son ancienne responsable, que le service d'archives de l'université n'a pas été associé ni au cinquantenaire de la faculté[1149], ni à celui de 68, principalement du fait d'un changement de responsable. Seule la BDIC / La Contemporaine participe au colloque des anciens du 22 Mars (en 2018) et parvient à continuer à être ce foyer de collecte de proximité – tout en ne se présentant pas comme telle et en étant concrètement, peut-être malgré elle, dans une logique hégémonique dans la collecte de ce type de mémoires collectives –, avec, par exemple, la collecte du fonds d'archives du

[1146] Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, *Commémorations pièges à cons* ! The 50th anniversary of 68 in France: a polyphonic commemoration! Review and Prospects*, Communication à la rencontre annuelle de l'IALHI, Fundación Pablo Iglesias, Alcalá de Henares, 13 septembre 2019. Intervention enrichie pour la 30e conférence annuelle de l'ICA-SUV (« Commémoration & archives dans les universités et les institutions de recherche »), *Commémorations pièges à cons* ! ? 50 ans de mai-juin 1968 en France : remémoration* versus *commémoration. Archives nationales, Archives d'universités & Archives du mouvement*, Montréal, 9 septembre 2022.

[1147] Pour en savoir plus, y compris sur le concept d'archivistique intégrale et l'apport décisif de Marcel Caya, voir Jean-Philippe Legois et Marina Marchal, « Cité des mémoires étudiantes : collecter les archives militantes étudiantes. Quelle utilité ? Quelle complémentarité ? », *La Gazette des archives*, n° 231, « Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche », 2013-3, p. 109-121.

[1148] Adaptation de la définition proposée par Marion Beyea et al., « Introduction », dans Marcel Caya (dir.), *Les Archives canadiennes en 1992*, Ottawa, Conseil canadien des Archives, 1992, p.12, citée par Marcel Caya, « Au service de l'institution, au service de la société, le dilemme des archivistes universitaires », dans Cathy Schoukens (Ed.) *Archives, universités, monde étudiant, une mémoire en construction, op. cit.*, p. 41-48, p. 45.

[1149] Avec Marina Marchal, je suis intervenu sur « Les militantismes étudiants des premières années à Nanterre » dans le colloque du 24 novembre 2014.

Comité de liaison des étudiants pour la rénovation universitaire (CLERU) de Nanterre, en avril 2019, auprès de Dominique Caïtucoli-Tricot et Hervé Tricot.

La troisième illusion que nous avons dû essayer de surmonter est celle d'une archivistique « citoyenne », pouvant être partagée avec l'appareil archivistique d'État et pouvant correspondre à ce que Johann Michel appelle le « régime mémoriel (néo-)patrimonial »[1150], à savoir – ne concernant que l'État – « la part officielle de la mémoire publique »[1151], un amenuisement des « antagonismes entre mémoire révolutionnaire et mémoire monarchique », une « entreprise de synthèse, de lissage des oppositions » et « une patrimonialisation durable de la mémoire publique officielle »[1152]. Or, au sommet dudit appareil archivistique, à savoir l'« auto-entrepreneur de mémoire »[1153] par excellence que sont les Archives nationales, le nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine est ouvert en affichant le slogan « Aux archives, citoyens ! ». En 2013, la Cité signe une convention de partenariat avec le Service interministériel des Archives de France (SIAF) et les Archives nationales, dont le site de Pierrefitte est le dépositaire des fonds d'archives collectés et classés par la Cité. Mais, comment les Archives nationales pourraient-elles valoriser sur le même plan les archives de l'État et celles de la société ? C'est ce qui renforce alors, à nos yeux, la nécessité d'un centre d'archives, non pas rabatteur, intermédiaire ou relais, mais médiateur. Dans le cadre de cette première convention, cinq premiers fonds de militant·es sont déposés et accessibles sous la cote 203 AS (Prisca Bachelet, Luc Barret, Paul Bouchet, François Borella, Pierre-Yves Cossé) bientôt complétés. En plus d'un fonds de dotation, nous assurant d'une autonomie relative grâce à des soutiens financiers privés, toujours limités, la Cité a signé, en 2016, une autre convention de partenariat avec le ministère chargé de l'Enseignement supérieur. Enfin, en 2022, une convention tripartite harmonise et rationalise ces deux premières conventions, étendant le partenariat aux archives de structures et de mobilisations et aux archives audiovisuelles.

Si les mémoires de 68 se sédimentent, entre-temps, le rapport à celles-ci et à l'évolution du régime de mémorialité de l'équipe collectrice et de ses membres sont aussi amenés à décanter, voire à déchanter : cela modifie insensiblement les rapports et le dialogue entre témoins et témoignaires ainsi que la stratégie de ces derniers. Comme évoqué plus haut, il nous a été nécessaire de reconnaître une erreur d'appréciation, quand nous avons prôné une « anarchivistique », « qui plus est contrainte »[1154]. C'est en constatant l'affaiblissement constant d'un pouvoir étudiant déjà intrinsèquement faible, voire sa décomposition permanente – que nous avons comparé à un

[1150] Johann Michel, *Gouverner les mémoires*, *op. cit.*, p. 190.
[1151] *Ibid.*, p. 17.
[1152] *Ibid.*, p. 190.
[1153] *Ibid.*, p. 192.
[1154] Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : retour aux sources », dans Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder, *Étudiant-es en révolution*, Paris, Syllepse, 2018, 160 p., p. 125-136, p. 131.

« Fréteval permanent[1155] » –, et en faisant nôtre l'étymologie grecque du mot archive (ἀρχή, *arkhê*, pouvoir) que nous avons développé cette orientation : la conséquence la plus manifeste a été, pour la plupart des fonds d'archives – non seulement de militant·es, mais aussi de structures –, une entrée sous forme de don, et non plus de dépôt – transfert de propriété matérialisé par une lettre de don. La Cité devient ainsi pleinement propriétaire des archives qui lui sont confiées et exerce ainsi un rôle non seulement de gardien, mais aussi d'animateur des mémoires collectives des différents militant·es et structures étudiantes ; ce rôle étant une forme de contre-don dans ce qui relève, à nos yeux, d'un contrat moral[1156].

Ce « substitutionnisme » peut paraître confiscatoire et pose la question du mandat donné à la Cité, si ce n'est par un pouvoir étudiant défaillant, par elle-même. Et ce mandat, s'il ne peut avoir pour boussole les producteurs d'archives, doit s'élaborer et se trouver du côté de la recherche. J'ai eu l'occasion de pouvoir présenter un début de réflexion critique lors d'un séminaire du GERME au Centre d'histoire de Sciences-Po Paris le 16 mars 2009, avec Christian Hottin et Yann Potin comme discutants, aboutissant à la contribution « Archives et mémoires étudiantes : « non-lieu » de « mémoire » ? » dans la revue *In Situ*. Cette réflexion se poursuit sur la recherche à développer et la politique à mener pour la sauvegarde et la valorisation des témoignages quand, avec Loïc Vadelorge et Stéphanie Méchine, je prépare et co-introduit la journée de travail tenue « en » Sorbonne le 16 mars 2012 sur les archives orales[1157]. Aussi, avons-nous finalement adopté une « démarche résolue [, multipolaire] et raisonnée de professionnels du patrimoine en lien avec la communauté scientifique concernée », passant du « resserrement archivistique » à la politique délibérée d'« archives pour la recherche » :

> « ce nouveau "tournant archivistique" est un retour aux sources, celles de l'archivistique contemporaine, c'est-à-dire une archivistique démocratique, "d'en bas", d'intérêt général, prenant à bras-le-corps ces archives non-institutionnelles et pourtant partie intégrante des "archives de la nation" au sens de la loi du 7 messidor an II »[1158].

Car, ce type de démarche ne peut rester dans le huis clos des archivistes et des chercheur·es : les archives d'en bas, comme celles d'en haut doivent pouvoir être tout autant collectées, classées, conservées et communiquées. C'est également un « retour aux sources » dans le sens où la Cité des mémoires étudiantes ne se fonde plus, à nouveau comme dans ses phases de préfiguration, que sur

[1155] Lors de la journée AURORE du 21 juin 2011 à Nantes. Allusion à la bataille perdue par Philippe Auguste, le 5 juillet 1194 : il n'y perd pas qu'une bataille, mais aussi ses archives, d'où la création du Trésor des Chartes.

[1156] Bénédicte Grailles, Patrice Marcilloux, Valérie Neveu et Véronique Sarrazin (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIX^e^-XXI^e^ siècle. De l'intention à la contrepartie,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 234 p., notamment Bénédicte Grailles, « Quelques réflexions à l'usage des archivistes », *art. cit.*, mais aussi « Dons d'écrits, transmission d'un engagement : le cas singulier des fonds militants », p. 123-135.

[1157] Jean-Philippe Legois, « Des archives orales pour une histoire sociale de l'enseignement supérieur contemporain en France », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 121, 2013, p. 205-213.

[1158] Motion d'orientation de l'Assemblée générale de la Cité des mémoires étudiantes du 9 février 2018. *Ibid.*, p. 134.

le second terme de la définition des archives de la loi refondatrice de 1979, à savoir « la documentation historique de la recherche »[1159]. C'est dans cet état d'esprit, plus ou moins conscient en fonction du degré d'implication des membres de l'équipe de la Cité, que nous avons abordé collectivement la commémoration cinquantenaire. Et si ces ajustements sont multiples, ils ne modifient pas structurellement le rapport de la Cité à l'évolution du régime de mémorialité, ils le renforcent : que ce soit pour les témoins comme pour les témoignaires, nous menons cette campagne/enquête pour creuser le sillon étudiant des années 1968.

C'est là où la recherche en archivistique joue un rôle dans sa dynamique de recul et de réflexivité. En 2016, lors du 50e congrès de l'Association des archivistes québécois (AAQ), commençant mon travail de recherche doctoral, j'en appelle à une « archivistique d'intervention[1160] », que nous avons, depuis, ancrée dans la recherche tout en intensifiant la co-construction avec les militant·es (anciens et actuels) de ces organisations étudiantes.

La Cité des mémoires étudiantes s'est alors positionnée, soit en appui d'organisateurs de rencontres (Association des anciens de l'UNEF en mai 2018), soit en service d'archives médiateur et d'intervention.

IV.1.b. Centre d'archives ou de recherche ? Des archives pour la recherche

Mais, avant d'en arriver à ces moments de partage des mémoires, revenons-en au positionnement du témoignaire et approfondissons encore notre réflexivité en tentant d'analyser, toujours de manière critique et plus approfondie, mon propre positionnement.

Il existe une forte tentation à effacer les interventions du témoignaire, puisque l'essentiel est ce que dit le témoin, le sachant, et que les chercheur·es ou archivistes peuvent être considérés comme ignorants. Et, lorsque cela a été possible, sur le premier site Internet de consultation des archives orales collectées (www.cme-u.fr), certaines questions n'ont pas été mises en ligne, d'autant plus lorsque le témoin n'y a pas répondu. C'était une méconnaissance de la dynamique dialogique de tout témoignage.

En amont même de toute collecte, le positionnement du témoignaire et la manière dont il fait parler son institution sont structurants. Le carnet de cette campagne de campagnes a été tenu plus ou moins régulièrement, mais, c'est en 2015 que la Cité a pu bénéficier de l'appui de collègues expérimentées, que plusieurs témoignages ont pu être collectés par plusieurs témoignaires et qu'un nouveau carnet a pu être ouvert. Nous aurions pu l'appeler également carnet, journal ou dossier d'enquête, mais, déjà engagé dans cette recherche doctorale, nous tenions à rompre avec le duo

[1159] Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, « Retour aux sources de la Cité des mémoires étudiantes : des archives pour la recherche ! », *Les Cahiers du GERME*, n° 32, p. 43-48.

[1160] Jean-Philippe Legois, « Archivistes et utilisateurs des témoignages oraux, coacteurs de la construction de mémoires collectives », *art. cité*, p. 46-50.

enquêteur-enquêté. À l'instar de René Lourau, mais aussi de tout·e militant·e qui a ses cahiers, prenons ce carnet comme *journal de recherche*[1161] et analyseur de notre intervention tant individuelle que collective.

Dans la première phase de préfiguration de la Cité, dans le cadre scientifique du GERME, à l'exception du témoignage de Lucien Baumann et Pascal Cherki, j'ai collecté ces archives orales seul et ai appris à expliciter la démarche de collecte des témoignages individuels pour reconstituer des mémoires collectives. Au-delà de la bande-annonce et de l'autorisation de diffusion du témoignage, il s'agit de se situer d'emblée, non seulement dans une situation de production de connaissances, mais aussi de partage de celles-ci. Parce que la perspective n'était pas encore proche, je n'ai pas dit tout de suite que le but de ces témoignages était d'être rendus disponibles sur Internet ; c'est ainsi que Gérard Pogorel n'a pas autorisé la diffusion de son témoignage.

C'est avec la mission de préfiguration rémoise que le cadre collectif a pu être un peu plus explicité et que les témoignages ont commencé à être recueillis plus souvent à plusieurs. Encore plus lorsque je suis le seul témoignaire – et en dehors de la mission de préfiguration rémoise, où j'étais détaché auprès de l'Université de Reims - Champagne-Ardenne (URCA) pour la diriger de 2004 à 2008-2009 –, il est difficile de faire abstraction totalement de mes missions salariées à la tête de services d'archives municipaux. Si, par exemple, Gilles Boitte « connait déjà le GERME et la Cité des mémoires étudiantes[1162] », il sait aussi qu'en ce début 2015, je suis responsable du service Archives et mémoires de la Ville de Sevran (Seine-Saint-Denis), où il habite et milite. Ce n'est qu'à la rentrée 2015 que je m'inscris en doctorat et ce n'est qu'en février 2016 que je retourne à l'URCA en tant qu'ingénieur d'études. Mon positionnement en tant que doctorant en archivistique permet de redonner sens et cohérence à la reprise et continuation du recueil de témoignages, notamment rémois.

Le positionnement en tant que chercheur doctorant me permet, voire m'incite à mener un exercice d'édition critique du témoignage écrit de Francis Kutten, *Les Saints de Paille*[1163], comme dossier des *Cahiers du GERME* n°31. Collectant également les archives orales du couple, puis de Christiane, née Benoit, et de Francis, j'ai pu, non seulement approfondir les apports des archives orales, comme nous avons pu le voir dans la précédente partie, mais aussi mieux cerner la spécificité de ces différents types de témoignages. Sur ce terrain rémois, je recontacte des témoins pour finaliser leur mise en ligne, comme Jacques Hussenet, ou de nouveaux pour compléter ce terrain non-francilien, comme Denis Ménétrey ou Jean-François Boulanger, ceux-ci m'ayant connu comme directeur de la mission de préfiguration et me redécouvrant doctorant.

[1161] René Lourau, *Le journal de recherche*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, 1988, 272 p.
[1162] Carnet de campagne de la Cité des mémoires étudiantes, p. 4-5 (reproduites en annexe n°7).
[1163] Francis Kutten, « Les Saints de Paille, chronique des années militantes », *op. cit.* Présentation par l'auteur, p. 43.

C’est là où le positionnement individuel et celui de l’institution, dans le cadre de laquelle je collecte ces archives orales, la Cité des mémoires étudiantes, se rejoignent, puisque, comme nous venons de le voir, c’est en 2018 que la Cité décide de se ré-ancrer dans la recherche, retourne « aux sources » et à une politique délibérée d’« archives pour la recherche ».

Tout ce qui se joue et se noue dans ces prises ou reprises de contact n’est pas toujours de l’ordre de l’explicite et nécessite effectivement la tenue d’un carnet de campagne qui est aussi un carnet de recherche. C’est un journal de bord, permettant la prise de notes pendant la collecte de chaque témoignage, ainsi consigné dans une série chronologique. Malheureusement, les conditions matérielles de la collecte de chaque témoignage n’en permettent que trop rarement une rédaction détaillée et systématique, encore moins sur l’avant et l’après entretien. Une prise ou reprise de contact par courrier, courriel ou téléphone n’a pas les mêmes effets : au téléphone, il peut y avoir la tentation de déflorer les sujets, mais cela peut aussi avoir l’avantage d’être un entretien exploratoire permettant de mieux conduire l’entretien enregistré ; par exemple, un·e étudiant·e peut avoir mener un double cursus ou deux différents successivement, alors que nous n’en connaissions qu’un. Après l’entretien, différentes suites sont possibles, avec le ou la témoin, mais aussi avec les autres témoins/acteurs de ses cercles mémoriels concentriques et/ou de ses collectifs, plus ou moins invisibles. Il arrive qu’à l’occasion de précisions et/ou corrections du résumé analytique détaillé de l’entretien, des compléments non-négligeables soient à consigner. J’ai pu notamment l’expérimenter dans deux configurations : des témoignages que j’avais (co-)collectés, mais dont je n’avais pas encadré le résumé (Paul Bouchet qui a suscité une séance de travail spécifique avec Marina Marchal) ou des témoignages que j’avais (co-)collectés et dont j’ai encadré la rédaction du résumé (Prisca Bachelet ou Daniel Bertaux) ; à chaque fois, des précisions sont apportées au-delà des simples corrections orthographiques des noms propres.

Notons, au passage, que Daniel Bertaux et Danièle Linhart ont été sollicité·es pour leur témoignage, non seulement comme militant·es, mais aussi et surtout pour leur enquête orale des années 1984-1988 et en lien direct avec l’objet de ce travail doctoral. Là, l’impulsion archivistique est directement scientifique. Tout ceci n’empêche aucunement la constitution de corpus cohérents de ces « élites obscures » que sont les responsables de l’action collective étudiante.

C’est pourquoi nous avons été amenés à réfléchir à l’amélioration de la tenue de ce carnet de campagne/recherche en envisageant certaines rubriques plus standardisées, avec des questions fermées, et d’autres aux formats d’écriture plus libres et aux questions plus ouvertes à l’image de tout récit/parcours de vie.

Voici la fiche-type à laquelle nous aboutissons au terme de ce travail doctoral. Les rubriques aux formats d’écriture libre sont signalées par la mention « Texte libre ».

NOM, prénom (date de naissance)		**Cote :**
Contact(s)	**Lieu(x)**	**Date(s), heure(s)**
Tél		Date(s)
Mél	**Autorisation signée le :**	Heure début :
Intermédiaire(s) ?		Heure fin :
Entretien(s) exploratoire(s) [Texte libre]		
Notes au cours du témoignage [Textes libres]		
Présentation, origines familiales		
Etudes et premiers engagements militants		
Vie étudiante et engagements		
Mouvement(s) et/ou moment(s) forts		
Poursuite d'étude et carrière		
Engagements postérieurs		
Reprises / compléments [Texte libre]		
Notes après le témoignage [Texte libre]		
Notes complémentaires au moment du traitement documentaire et archivistique [Texte libre]		
Auteur·es du dit traitement et nature de la contribution		
Notes complémentaires au moment de la valorisation [Texte libre]		

Figure n°43. – Fiche-type par témoignage.

Au fur et à mesure que la campagne, l'enquête avance, nous nous rendons compte que les informations recueillies avant ou après le témoignage sont tout aussi importantes que celles recueillies pendant. La rédaction du résumé analytique détaillé peut être l'occasion d'échanges avec le ou la témoin ainsi qu'avec les contributeurs rédacteurs qui éclairent certains passages du témoignage et donc enrichit la description archivistique de ce dernier.

IV.1.c. Favoriser, faciliter le partage

En matière d'archives orales, l'intervention archivistique ne se limite pas à la collecte. Il y a une responsabilité des archivistes à développer un agir archivistique professionnel et/ou citoyen (ce qui est différent de militant, impliquant le partage d'une doctrine et/ou d'une démarche de groupe affinitaire) pour faire exister et résister un patrimoine/matrimoine spécifique, comme celui des engagements étudiants et/ou des archives orales. Cet agir archivistique pour développer une démarche archivistique spécifique peut se développer au sein même du système archivistique d'État

comme action compensatrice comme nous avons pu le voir avec l'exemple de Michel Quétin ou « en dehors » du dit système, une archivistique « buissonnière[1164] ».

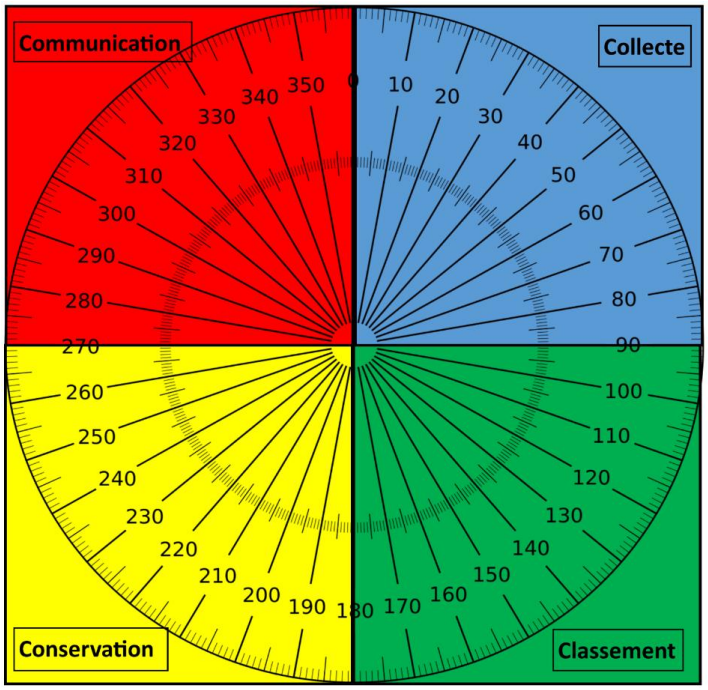

Figure n°44. – Rapporteur d'angle 360° de l'archivistique d'intervention couvrant le spectre des 4C.

L'archiviste a un rôle actif, non seulement dans la collecte, mais aussi dans la conservation[1165], le classement et la communication, soit les « 4C ». L'archivistique d'intervention embrasse un spectre de 360 degrés. Et chacun des quatre quarts de ce cercle peut ouvrir et couvrir un nouveau spectre de l'archivistique d'intervention, comme nous le verrons plus tard pour la valorisation.

Comme cela a déjà pu être écrit[1166], cette image des 360 degrés de l'archivistique d'intervention ne doit pas apparaître comme la préconisation de nouvelles procédures, un degré devant suivre un autre degré et en précéder un autre, comme dans un pas-à-pas, mais plus simplement comme un appel à la pluralisation des modalités d'intervention, l'archiviste n'ayant pas une seule couleur à sa palette, ni une seule corde à son arc[1167].

On pourrait penser à la phase de pluralisation dans le modèle du *records continuum* que Frank Upward a développé à l'université Monash de Melbourne, en Australie[1168], mais, à partir d'une

[1164] Jean-Philippe Legois, « Archivistes et utilisateurs des témoignages oraux, coacteurs de la construction de mémoires collectives », *art. cité*, p. 47.

[1165] Même le conditionnement peut être modifié. *Cf.* Anouk Dunant Gonzenbach, « Création, semis et palabres. Archivage des processus de création et archives vivantes », Véronique Fillieux, Aurore François et Françoise Hiraux, *Archiver le temps présent, op. cit.*, p. 41-62.

[1166] Simon-Olivier Gagnon, Jean-Philippe Legois, Annaëlle Winand, *L'agir archivistique par en bas. Autres archives, autres histoires : Les archives d'en bas au Québec et en France. Trois terrains, trois questions* [table ronde]. 51e Congrès de l'Association des archivistes du Québec, Saint-Hyacinthe, 25-27 mai 2022 (à paraître).

[1167] Merci à Simon-Olivier Gagnon et à Yves A. Lapointe d'avoir poursuivi les échanges sur ce point au 30e congrès de l'ICA-SUV à Montréal en septembre 2022.

[1168] Frank Upward, « Structuring the Records Continuum – Part One: Postcustodial Principles and Properties », *Archives & manuscripts*, vol. 24, n° 2, 1996, p. 268-285, disponible sur :

problématique à rebondissements multiples, nous en arrivons plutôt au constat que chaque mémoire collective est elle-même à rebondissements multiples et que l'intervention archivistique entraîne des cercles vertueux et des boucles créatives. On pourrait aussi penser à la phase d'exploitation des archives qu'Anne Klein a fait sortir de l'ombre grâce à son livre *Archive(s), mémoire, art*, mais, sur les 89 occurrences du terme exploitation, elle parle très peu des archivistes, un peu plus des historien·nes et, surtout, des artistes. Walter Benjamin permet de « penser les archives depuis le présent de l'exploitation des documents – qu'elle soit le fait de l'archiviste ou des utilisateurs » ; pour autant, cette exploitation « est le fait des utilisateurs des documents mais engage pleinement l'archiviste qui a pour mission de mettre les archives à disposition des utilisateurs[1169] ». Or, ici, nous dépassons la simple mise à disposition. Selon Andrew Flinn, puis Patrice Marcilloux, l'intervention des archivistes semble plus revendiquée dans le « mouvement des archives de communauté[1170] » (*community archives movement*) qui change même « le statut des archives, celui d'outils de lutte au service d'évolutions de la société[1171] ». Nous allons ici réinterroger concrètement le rôle social des archivistes, puisque, comme l'écrit Verne Harris, « loin d'être des gardiens impartiaux », i·elles

> « sont d'actifs façonneurs de mémoire et, qu'ils le veuillent ou non, ils doivent choisir leur camp ; créer de l'espace pour les voix et les récits réprimés ou réduits au silence est un impératif éthique ; tout comme contrer les métarécits et leur création »[1172].

Dans la perspective de renforcer la documentalité des archives orales et de développer des « archives pour la recherche », l'évolution des pratiques et l'adaptation des normes archivistiques est un des chantiers importants, puisque la recherche en archivistique n'a pas à « prescrire des normes[1173] », encore moins à les appliquer aveuglément.

Nous avons fait évoluer nos pratiques à la lumière de celles d'autres centres et collègues, à commencer par les différentes équipes du Service historique de la Défense, pionnier en la matière qui a, dès le début, préféré le résumé analytique détaillé (ou fiche chrono-thématique) à la retranscription intégrale[1174]. Pour être mis en ligne, chaque témoignage fait l'objet d'un traitement documentaire et multimedia : la réalisation du résumé analytique détaillé permet de dégager des plages sonores, des séquences ; le traitement est toujours une mise en récit. Au fur et à mesure, sur le premier site www.cme-u.fr, développé en 2004-2005, nous avons pratiqué un séquençage qui

---

http://arrow.monash.edu.au/vital/access/services/Download/monash:155387/DOC (consulté le 4 juillet 2021).

[1169] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 203.

[1170] Andrew Flinn, « The impact of independent and community archives on professional archival thinking and practice », Hill Jeannie (dir.), *The Future of Archives and Recordkeeping. A reader*, Londres, Facet publishing, 2011, 272 p., p. 146.

[1171] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives, op. cit.*, p. 133.

[1172] Verne Harris, *Ghosts of Archive. Deconstructive Intersectionality and Praxis*, Londres, Routledge, 2021, 166 p., p. 116. Voir aussi le « compte rendu » d'Annaëlle Winand, *Archives*, vol. 50, 2022, p. 161-167.

[1173] Simon-Olivier Gagnon (avec Jean-Philippe Legois et Annaëlle Winand), *L'agir archivistique par en bas, art. cité*.

[1174] Amable Sablon du Corail, « De la diversité à l'unité : vers une culture interarmées et interministérielle », *La Gazette des archives*, n°211, Les archives orales ... », *op. cité*, p. 7-19), notamment par "respect" de la source.

coupe moins les questions des témoignaires. Les modalités de cette mise en ligne, et notamment la sécurisation juridique de ces témoignages pour enrichir une politique de science ouverte, n'ont pas été négligées, après deux ou trois expériences malheureuses[1175] : nous avons, de plus en plus, explicité en amont notre démarche et rendu le plus ouvert possible chaque témoignage[1176]. Enfin, concernant la méthodologie, renforcé par les réflexions et pratiques des autres sciences humaines et sociales, nous avons continué à labourer la méthode du parcours de vie permettant de dégager cheminement similaire et certaines séquences comparables.

L'adaptation aux documents audiovisuels, et plus particulièrement aux archives orales, de la norme de description archivistique ISAD-G est donc un des enjeux archivistiques très concret non seulement pour leur description et leur réutilisation (y compris citoyenne), mais aussi pour leur (meilleure) connaissance et reconnaissance. À partir de 2015, la mise en ligne s'est faite sur le portail www.studens.info, puis www.studens.org : conçu avec l'agence coopérative *Limonade & Co*, avec l'appui de la Très grande infrastructure de recherche (TGIR) *Huma-Num* et de la région Ile-de-France, ce portail a donc nécessité l'adaptation de la norme ISAD-G à la série AV en en ayant informé le Conseil international des Archives (ICA). S'inscrivant pleinement dans le mouvement de la science ouverte, il a été fait le choix de marier trois logiciels open-source, ayant chacun une fonction bien précise sans aller plus avant dans les détails : Omeka pour la valorisation des données, AtoM pour la description archivistique et celle du contexte de production, enfin WordPress pour l'éditorialisation du projet.

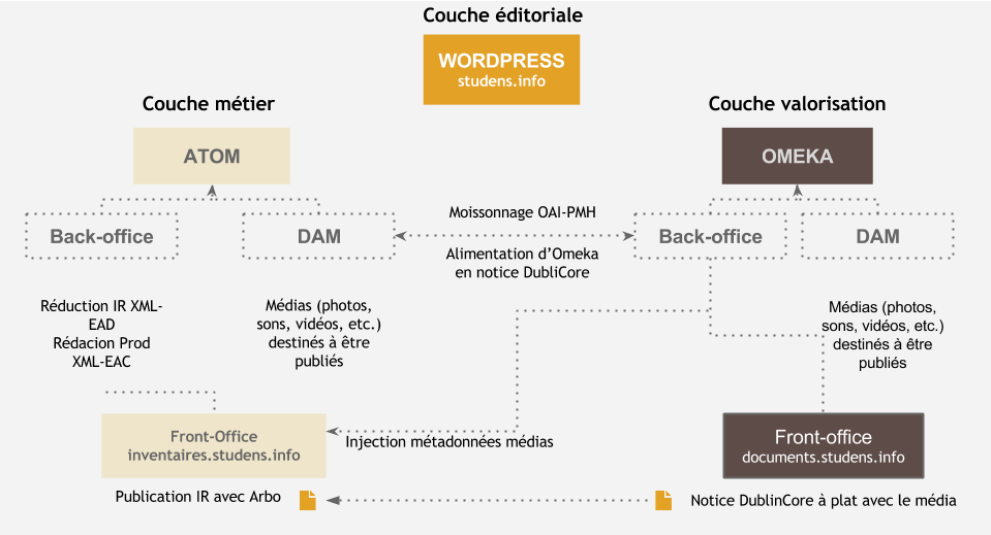

Figure n°45. – Architecture du premier portail *Studens* (.info).
https://www.limonadeandco.fr/presentation-du-portail-studens/ (consulté le 11 septembre 2022)

[1175] Notamment, concernant les années 1968, le témoignage d'Alain Pogorel (*cf.* annexe n°5) dont celui-ci a refusé la mise en ligne après traitement archivistique et documentaire.

[1176] Cela a fait déjà l'objet de plusieurs rapports dont le dernier en date est : Raphaëlle Branche, Florence Descamps, Frédéric Saffroy, Maurice Vaisse, « La parole et le droit. Recommandations pour la collecte, le traitement et l'exploitation des témoignages oraux », Véronique Ginouvès ; Isabelle Gras. *La diffusion numérique des données en SHS. Guide de bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Presses universitaires de Provence, 2018, Digitales, p. 103-127. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01961141v1 (consulté le 11 septembre 2022)

Dès l'ouverture de Studens, en 2015, Benjamin Suc et Christophe Jacobs, avec l'appui de Pauline Ziserman, présentent le portail et parlent de sa « structure narrative » :

> « Une fois immergé dans un *item* (une ressource documentaire), l'utilisateur le parcourt selon une structure narrative proche du conte et du célèbre "il était fois" pour dérouler son histoire : description, date de production, créateur, caractéristiques, etc. (…) Au terme de son expérience, l'objectif final de cette structure narrative est de créer une relation forte entre l'utilisateur et le portail Studens.[1177] »

Nous y retrouvons ce que nous avons appelé, dans la première partie de ce travail, l'archiviste qui conte et la mise en récit archivistique. Les coopérateurs de *Limonade & Co* poursuivent leur réflexion sur l'ISAD(G) : « Ce qui fait la force d'ISAD(G) peut également se révéler une faiblesse dans certains cas[1178] ». Pensée pour convenir à la description de tout type d'unité archivistique, la norme ISAD(G) « perd » certaines caractéristiques particulières des films, sons, livres ou photographies au milieu d'autres éléments techniques, descriptifs ou historiques (histoire du fonds) au sein de champs descriptifs plus larges. La notion de durée, par exemple, est spécifique aux documents audiovisuels, alors qu'elle n'a pas de sens en ce qui concerne un texte ou une photographie. C'est à partir de ces constats et de nos pratiques en tant qu'archivistes et chercheur·es, qu'a été conçu un complément à la norme ISAD(G) permettant une description plus adaptée aux documents audiovisuels. Dans le cadre d'un stage de fin d'étude INA Pro, a été menée une analyse critique et comparative de huit normes de description d'archives audiovisuelles[1179] aboutissant à une norme ISAD(G)/AV, allégée de champs considérés comme trop techniques. Dans AtoM, le masque de saisie permet de la sélectionner.

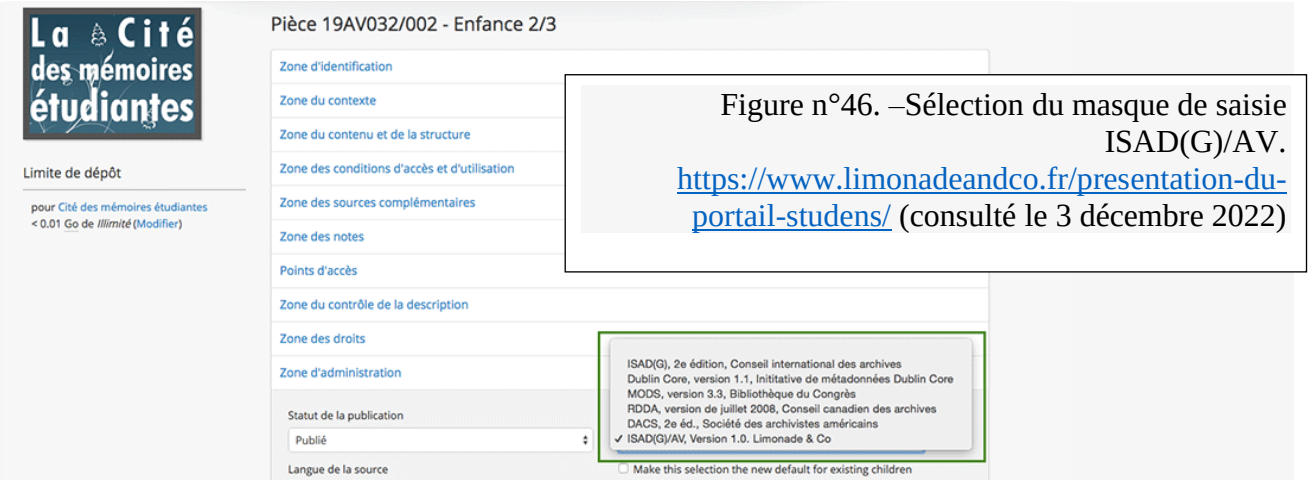

Figure n°46. –Sélection du masque de saisie ISAD(G)/AV. https://www.limonadeandco.fr/presentation-du-portail-studens/ (consulté le 3 décembre 2022)

[1177] https://www.limonadeandco.fr/presentation-du-portail-studens/ (consulté le 3 décembre 2022)
[1178] *Idem*.
[1179] *Idem*. EN 15 907 pour les œuvres cinématographiques, Z44-065 pour la description bibliographique de vidéogrammes, ISBD(NBM) pour la description des éléments autres que des livres (NBM signifie *Non Book Material*), FIAF ou IASA recommandations pour le catalogage, VRA Core 4.0 pour les œuvres culturelles visuelles, PBCore, qui adapte le Dublin Core aux spécificités liées à l'audiovisuel ou encore Video MD, schéma XML permettant la description technique des archives audiovisuelles.

Parmi les 10 zones de description de la norme ISAD(G), seules trois des quatre premières ont été modifiées ou ajoutées. Seuls les champs ajoutés ou modifiés sont ici listés pour chacune de ces zones :

1- *Identity Area :*

– *Item Type Metadata*

– *Duration*

2- *Context Area :*

– *Creator role*

– *Contributor*

– *Contributor rôle*

4- *Conditions of access and use Area*

– *Physical Format*

– *Digital Format*

– *Data Rate*

Chacun de ces champs adaptés est détaillé dans l'annexe n°10. En dehors de quelques ajouts plus techniques, il apparaît clairement que la question des producteurs et des « contributeurs » de tels fonds d'archives orales est à l'ordre du jour dès le début de ma recherche doctorale. La possibilité d'ajouter un rôle au producteur (*Creator*), d'ajouter d'autres producteurs mais aussi des contributeurs (*Contributor*) et de leur attribuer des rôles différents permet d'entrer et de faire entrer dans la granularité du traitement archivistique, documentaire et multimedia d'un témoignage, y compris des auteur·es des résumés analytiques détaillés, des séquençages et chapitrages ou de la mise en ligne.

Aussi le fonds d'archives orales de la Cité des mémoires étudiantes est un fonds aux sous-fonds à co-producteur·es multiples, chaque sous-fonds correspondant à un témoin, co-auteur·e, co-constructeur·e et co-producteur·e. Nous avons créé la cote 19AV pour ce fonds dans la série des archives audiovisuelles et chaque plage est une sous-cote.

Concernant la méthodologie ou l'« ingénierie des archives orales[1180] », pour reprendre les termes de Florence Descamps, chaque témoignage fait l'objet d'un séquençage correspondant aux plages dégagées dans le résumé analytique détaillé. À l'occasion de ces nouvelles mises en ligne, nous avons mis en place un chapitrage, regroupant plusieurs pièces/plages comme des dossiers ou, plutôt, des séries organiques.

À cette occasion, nous avons dû repenser le traitement documentaire et archivistique de chaque témoignage. Car, non seulement le séquençage et le chapitrage peuvent apparaître comme du saucissonnage, mais l'équipe de la Cité en était arrivée à faire prévaloir une logique plus

[1180] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 30 *et sq.*

documentaire qu'archivistique. Pour le sous-corpus sorbonnard, cela apparaît dans l'annexe n°6 dans le deuxième témoignage collecté, celui de Prisca Bachelet (p. 393-404). Les connaissances de l'équipe d'archivistes de la Cité sur le milieu et les acteur·es des mouvements étudiants des années 1968 s'accroissant, la capacité de relance s'accroît également et il n'est plus possible de recueillir tout le parcours de vie en une seule demi-journée même longue. Un second rendez-vous est pris et la témoin et les témoignaires reviennent inévitablement sur des points déjà abordés : nous avons succombé à la tentation de faire des regroupements thématiques en mettant les retours sur tels points avec les dits points du premier entretien. D'où des regroupements de cotes qui ne se suivent pas. Voici le résultat avec un des témoignages moins problématiques, parce que collecté en une seule fois, l'exemple de François Borella, éphémère premier président « mino » en juillet 1956 :

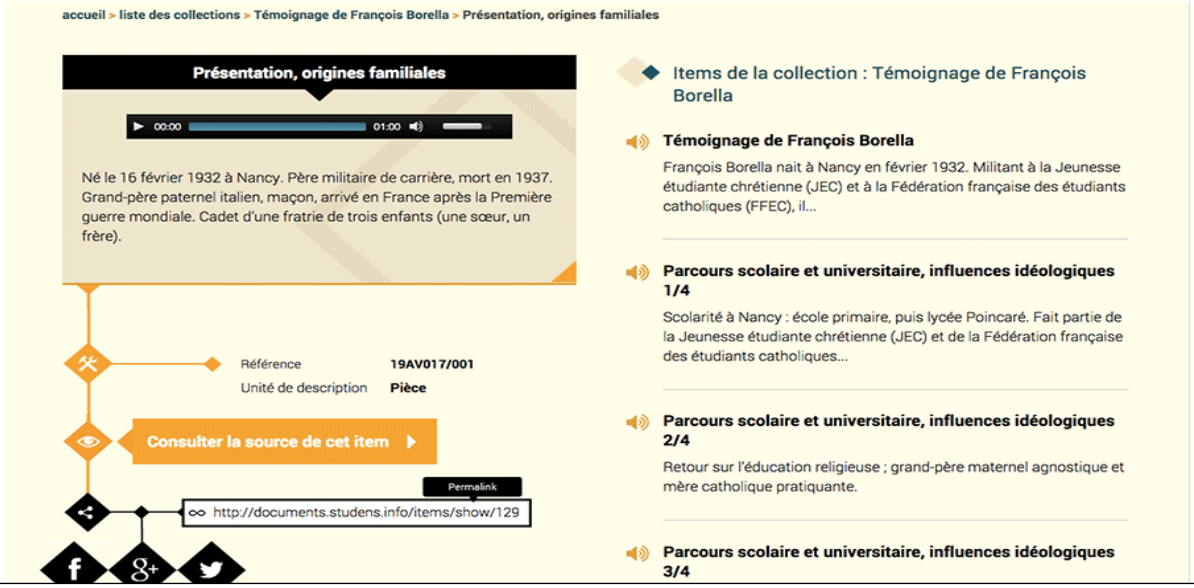

Figure n°47. – Exemple de témoignage mis en ligne dans www.studens.info : François Borella.

La collecte d'un témoignage étudiant dans le cadre d'une campagne plus large, pour les 50 ans de 68 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), celui de Jean-Yves Gueguen (p. 434-439), nous a permis de tester différentes granularités dans le traitement des plages, puisque les archives municipales de cette ville, ont souhaité des plages d'une durée de 20 à 25 minutes.

Lorsque nous sommes passés à un environnement purement Omeka, en 2020 (www.studens.org), nous en avons profité pour renforcer la « structure narrative » de chaque témoignage / parcours de vie et avons enrichi chaque plage d'une indexation toujours dans la perspective de renforcer la documentalité des archives orales et de développer des « archives pour la recherche ».

Nous aurions pu nous contenter de la norme ISAD(G) comme ce que les Archives nationales ont fait efficacement pour les archives orales collectées par Génériques (*cf.* annexe n°11), mais les réflexions et expérimentations concernant une norme des normes avec le « modèle conceptuel »

Records in Context (RiC)[1181] nous a fait réfléchir, quitte à revenir à une structuration de l'information plus basique, comme nous avons pu le faire avec Omeka.

Le dispositif des fabriques de la mémoire peut donc bien être amélioré dans une dynamique archivistique d'intervention, et au-delà de la collecte des archives orales. En réanalysant le carnet de la campagne permanente de la Cité des mémoires étudiantes comme un journal de recherche, nous pouvons en arriver à améliorer la fiche-type de collecte d'un témoignage en l'enrichissant également d'éléments apparaissant dans le traitement archivistique et documentaire, voire dans sa valorisation. Concernant le collectif portant la campagne de collecte des archives orales, comme pour le doctorant en archivistique que je suis, il nous semble bien que la stratégie à adopter se doit d'être délibérément au service de la recherche, favorisant l'ouverture et la réutilisation des données.

IV.2. La fabrique des mémoires : renforcer la documentalité pour la recherche

Dans la fabrique des mémoires collectives étudiantes même, il existe différents moyens de qualifier, enrichir l'information dans la conduite de l'enquête. Au vu du renouvellement rapide des générations étudiantes, de leur statut social constamment provisoire, l'existence même de mémoires collectives étudiantes peut sembler une gageure. Pourtant, dans la dynamique de notre recherche-action, il peut être paradoxalement stimulant de concevoir un processus cumulatif même pour des mémoires collectives étudiantes. Dans la conduite même de l'entretien, qui peut relever de ce que M. Zacklad appelle un « régime de documentalité » « conversationnel » « d'usage dialogal », c'est la « conversation », le dialogue qui renforce la documentalité ; aussi un témoignage pourrait être assimilé à un « document pour l'action »[1182].

Reprécisons que, pour nous, les mémoires collectives étudiantes sont celles des étudiant·es engagé·s. Comment mieux faire parler les témoins militant·es étudiant·es de leurs « institutions » ? Comment rendre tangibles les collectifs invisibles ?

IV.2.a. Déconstruire-reconstruire les collectifs de production militante

Quand les sociologues D. Bertaux, D. Linhart et B. Le Wita analysent les générations de 68, le concept sartrien de « groupes en fusion » (*La Critique de la Raison dialectique*, 1960) arrive rapidement sous leurs plumes[1183].

[1181] Claire Sibille de Grimoüard, « D'hier à aujourd'hui », *art. cité*, p. 119-120, 122.
[1182] Manuel Zacklad, « Genre de dispositifs de médiation numérique et régimes de documentalité », Louise Gagnon-Arguin, Sabine Mas, Dominique Maurel (dir.), *Les genres de documents dans les organisations, Analyse théorique et pratique*, PUQ, Québec, 2015, 192 p., p. 145-183.
[1183] Daniel Bertaux, Danièle Linhart, et Beatrix Le Wita, « Mai 1968 et la formation de générations politiques en France », *art. cité*, p. 76.

Une des caractéristiques des mouvements étudiants – c'est également le cas pour les mouvements féministes, Génériques a été confronté à des problématiques similaires pour les archives de l'immigration –, encore plus exacerbée à partir de ces années 1968, est la fluidité, la plasticité, voire l'élasticité des collectifs militants et, donc, des collectifs producteurs potentiels d'archives, y compris orales. C'est la polysémie des mouvements étudiants, innervant le GERME dès sa fondation : ces mouvements sont aussi bien les structures plus ou moins pérennes qui ont vocation à représenter les étudiants que les mobilisations ponctuelles qui dépassent les cadres organisationnels pré-existants (assemblées générales, comités de mobilisation, coordinations). Nous pourrions ajouter que ces collectifs, ces « groupes en fusion » peuvent être supra-organisationnels, mais aussi infra-organisationnels. C'est à ces mouvements / trajectoires invisibles, ces « rivière[s] souterraine[s] [qui] ne se voi[en]t pas mais change[nt] en profondeur la nature de la terre[1184] », que le témoignaire doit être attentif tant dans la composition de son corpus que dans son dialogue constitutif des archives orales, tout cela devant permettre une définition souple des corpus adaptée à ces « corps intermédiaires » étudiants.

Cette dynamique d'institutionnalisation permanente est même aux fondements de la première structure étudiante locale à vocation représentative, l'Association générale des étudiants de Nancy : la genèse de cette AGE, qui ne le devient formellement qu'à la rentrée 1920, débute avec des réunions, les soirs en 1876, « dans une des salles de la *Brasserie viennoise* » qui n'aboutissent que le 11 mai 1878 avec l'arrêté préfectoral reconnaissant cette première association étudiante ; même le nom de celle-ci ne se stabilise qu'avec cet arrêté, l'« Union des étudiants » devenant le « Cercle des étudiants »… jusqu'en 1884[1185].

C'est évidemment le cas dans une configuration comme celle de Nanterre où nous avons déjà vu qu'Alain Lenfant, pourtant lui aussi à la JCR, n'était pas sur la même ligne que Jean-François Godchau, président sortant et sorti de l'AFGEN : « Godchau ne sentait pas à l'aise avec les anars, en particulier les enragés, il avait peur du désordre[1186] ». Comme nous l'avons vu, les cercles militants ne sont pas des blocs et les dynamiques et rapports de force évoluent très vite : une partie de la JCR, celle d'A. Lenfant, participe à la constitution du mouvement du 22 Mars, l'autre non. Mais, même pour les militant·es étudiant·es communistes, le concept de « groupes en fusion » peut s'appliquer, sur le plan local comme national.

Si l'on prend l'exemple de la Mino-Sciences, nous avons plusieurs illustrations de cette dynamique de groupe « en fusion », à commencer par la constitution du fonds, qui est un don collectif d'archives d'anciennes et anciens étudiant·es de la faculté des sciences de Paris (1963-72) à la Cité

[1184] Nicole Lapierre dans https://jorgeamat.com/filles-de-mai/ (consulté le 3 décembre 2022)
[1185] A. Vivier (étudiant en droit), *L'Association générale des étudiants [de Nancy], historique, 1876-1926*, Nancy, Imprimerie Camille André, 93 p., p. 5-6.
[1186] Témoignage d'Alain Lenfant, *op. cit.*, 39'28"-42'58".

des mémoires étudiantes, en date du 13 juillet 2020. C'est ce que nous appelons un fonds collectif, à savoir un fonds (re)constitué à partir de fonds d'archives individuels. Les donateurs individuels de ce fonds collectif ont été dans la mouvance communiste qui, après mai-juin 1968 et la loi Faure, a créé l'UNEF dite « renouveau ». Ils sont sept et un couple (Michel Chavance, Nicole et Gérard Cornilleau, Jacques Dufaux, Georges Festinger, Christian Gilain, Jacques Julien, Jean-Louis Robert, Jean-Luc Teffo), ils sont restés en contact près de 50 ans après et se sont réunis pour organiser cette collecte et ce don collectif. Une autre illustration de cette dynamique fusionnelle est la création et le maintien, à travers deux ou trois générations étudiantes, d'une « Mino » Sciences : l'Association corporative des étudiants en sciences (ACES, dite « corpo ») de Paris est une des cinq AGE parisiennes créées par le congrès de l'UNEF à Dax en 1945 qui, à l'occasion de la guerre d'Algérie et de l'opposition entre majos et minos (partisans d'une prise de position de l'UNEF contre la guerre) et de la création durable de la FNEF, reste aux mains des « majos » ; se crée alors et se maintient, jusqu'à la rentrée 1968, une « Mino-sciences », regroupant tous les militantes et militants se réclamant de la gauche étudiante. Enfin, une dernière illustration de cette dynamique de groupe est l'attitude de ce collectif de la Mino-Sciences pendant le mouvement de mai-juin 1968 à la faculté des sciences, où un Comité provisoire paritaire est mis en place le 20 mai aboutissant à l'élection d'une Commission centrale provisoire, fin juin, que ne reconnaît pas le doyen, Marc Zamansky (qui, pendant que la réforme Fouchet s'élabore, prône la sélection et fustige les « étudiants fantômes »). Nous sommes dans un contexte où le général de Gaulle, dans son discours du 30 mai 1968, a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale et, donc, des législatives anticipées.

Le principal artisan de ce don collectif, Christian Gilain, né à Paris en 1946 dans une famille ouvrière, est élu pour la première fois comme délégué d'amphi de la Mino-Science en 1964 et, à partir de la rentre 1965, fait partie de plusieurs équipes de coordination jusqu'en 1968. Il se souvient d'un dilemme important en plein mouvement de mai-juin 1968 :

> « on avait des réunions de l'UEC évidemment régulières avec un membre du bureau national de l'UEC […] Et l'orientation nationale de l'UEC, c'est : "Il va y avoir des élections, on ne présente pas de liste". C'était ça l'opinion, la ligne quelque part. Et ce responsable [un jour, est amené à se déplacer] en province. Et, ce jour-là (*sourire*), on s'est réuni sans lui et on s'est dit "C'est pas possible, on présente une liste". Il revient le lendemain et la liste était déposée. Et il était assez furieux. […] C'est pour dire aussi comment tout cela se jouait. Personne n'avait les idées complètement claires […] indépendamment de l'aspect politique, on représentait toute une ligne syndicale qui était là, avec des militants. On pensait qu'on devait

être présent. […] La preuve qu'on avait une organisation, c'est qu'il fallait pratiquement […] 35 à 40 candidats sur la liste. […] On a trouvé 35 à 40 candidats en une journée[1187] ».

La dynamique de groupe s'avère plus forte qu'une orientation d'un bureau national, même dans un mouvement communiste. Quand on approfondit un peu, le « nous » du « groupe en fusion » apparaît :

« Je pense que l'idée qu'il y avait derrière, c'est grosso modo : "Ce mouvement-là nous a échappé, il vaut mieux [ne] pas le légitimer […]Donc, il y avait, à la fois, la volonté […] de ne pas légitimer le mouvement dirigé par ce qu'on pensait être des gauchistes et une peur de faire un score ridicule. Nous, on connaissait notre terrain, on savait qu'on avait quand même beaucoup de militants, on avait des gens qui nous soutenaient, dans les amphis et autres. Donc, on pensait qu'on ferait un score qui n'était pas ridicule et je pense qu'on a fait un score qui n'était pas ridicule. Et ça a marqué la suite en fait. Ça a aidé la suite pour la rentrée et pour la suite de l'UNEF, à la faculté des sciences, après la rentrée 68. Je pense que c'était une pierre qu'il était important quand même de poser[1188] ».

Sur le plan national, depuis 2021, nous avons pu entamer la même démarche avec le collectif « Pour l'histoire de l'UNEF (1971-2001) » animé notamment par Frédérick Genevée et Guillaume Hoibian, tous deux enseignants d'histoire-géographie dans le secondaire. Et, là aussi, dans un mouvement étudiant majoritairement communiste, les proximités individuelles et les dynamiques de groupe, y compris du bureau national, expliquent des rapprochements surprenants au premier abord. Guy Konopnicki, qui est allé à Prague en avril et a des relations « fraternelles » avec Daniel Cohn-Bendit, se remémore à partir d'une question d'un des témoignaires, Robi Morder :

« Il se trouve que Maurice Najman était un ami, que, quand on était aux JC ensemble, au bureau lycéen des jeunesses communistes de Paris […] Maurice avec qui je discute, je discute… On sortait de réunion et on rentrait à des heures impossibles, parce qu'on se raccompagnait, etc… On refaisait le monde… C'était vraiment un de mes copains proches et on se retrouve pas du même côté ensuite… Il est exclu des JC ensuite… Pas par moi ! […] Plus tard, quand on est à l'UNEF Renouveau, […] il se fait plus souvent casser la gueule par les lambertistes que par les communistes, ce qui crée des liens, ce qui rapproche… Il est arrivé plusieurs fois qu'on lui sauve la peau, notamment au congrès fondateur des CAL [Comités d'action lycéens, juin 1968] […] Quand il dit "Sur la participation, vous avez raison", je lui dis "Dis-le et vous aurez même des élus !"[1189] »

[1187] Témoignage de Christian Gilain recueilli par Jean-Philippe Legois et Macha Zvenigorosky, les 12 et 19 avril 2021, 3h08'04'' – 3h09'21''.
[1188] *Ibid.*, 3h10'12'' – 3h11'19''.
[1189] Témoignage de Guy Konopnicki, *op. cit.*, 54'27'' – 56'58''.

M. Najman est un des fondateurs des CAL, avec notamment Michel Recanati, qui est à la JCR comme un autre militant lycéen, Romain Goupil[1190]. Il est militant de l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), qui, en juin 1969, regroupe des trotskistes autogestionnaires autour de Michel Raptis, dit Pablo[1191]. Dans le mouvement étudiant post-68, ce sont des militants gauchistes participationnistes. Aussi, en cette période, où les carcans et clivages idéologiques peuvent paraître si forts, encore plus entre d'anciens camarades, nous ne pouvons que remarquer la force d'anciens « groupes en fusion » et, surtout, en tenir compte dès la conduite de l'entretien, puis dans la phase de traitement documentaire et archivistique du témoignage.

IV.2.b. De la nécessité (et de la difficulté) de mobiliser et croiser d'autres types d'archives

La longue pratique de collecte d'archives orales au Service historique de la Défense s'appuie sur une préparation approfondie de chaque témoignage en ayant accès préalablement au dossier individuel du militaire. Pour les mémoires militantes étudiantes, il est très rare d'avoir ce niveau d'information disponible. Avec l'exemple et l'expérience de la Mino-Sciences, nous avons pu collecter des archives écrites en même temps que des archives orales : nous avons donc pu faire des allers-retours comme nous venons de le voir. Mais cet exemple est aussi une exception.

Comme nous l'avons vu précédemment (III.2.c), le recours à des archives écrites (et imprimées) n'a pas stimulé la mémoire d'un de nos témoins rémois, alors que le témoignage d'un militant et chercheur parisien nous a mis sur la piste d'une trace photographique d'une affiche du CLEOP.

Figures n°48 et 49. – Une du journal de l'AGER (juin 1968, www.cme-u.fr) et photo d'Alain Gesgon.

[1190] Le film de R. Goupil, *Mourir à trente ans* (1982), part du suicide, en 1978, de M. Recanati.

[1191] https://maitron.fr/spip.php?article23804, notice NAJMAN Maurice [Pseudonymes : BRICART, NALLARD Michel] par Jean-Paul Salles, version mise en ligne le 5 décembre 2008, dernière modification le 12 juin 2018. (consulté le 9 décembre 2022)

Avant de conclure son article « Mes archives sont-elles queer ? », Bénédicte Grailles invite les archivistes à « réenchanter la pratique archivistique » en

> « inaugurant des collectes orales particulières de ce que nous souhaiterions appeler des "documents performés", c'est-à-dire des documents accompagnés de récits ou d'impressions commentées ou des commentaires ou récits suscités par un document[1192] ».

Concernant les mémoires militantes étudiantes, nous avons pu expérimenter, dès 2015, une sorte de « document performé » lors de la première partie du témoignage de Jean-Marcel Bouguereau : l'interrogeant sur le « tract saumon » du MAU et « se souvenant du bordel que ça a mis », il propose de le relire :

> « C'est presqu'une révolution. Nous voici loin du refus de l'assemblée de faculté de recevoir des délégués étudiants le 18 novembre dernier […]
>
> Les enseignants de la Sorbonne annoncent leur refus de corriger les examens […]
>
> Si vous en doutez, allez donc leur demander et venez-nous dire comment ça s'est passé.
>
> - C'est celui-là, hein ?[1193] »

J.-M. Bouguereau, lui-même, doute qu'il s'agit du bon tract… Son titre « Mais, pourquoi des professeurs ? » n'apparaît pas.

Inscrivant ce travail doctoral dans une archivistique d'intervention, nous décidons de mener une nouvelle expérience avec l'auteur présumé de ce fameux « tract saumon », Serge Bosc. Nous retournons le voir afin de lui faire lire et commenter ce document.

Dès la première phrase, alors qu'il l'a écrit « pratiquement tout seul », il s'étonne de l'expression « Les sous-ministres Vedel et Zamansky » et, au bout du premier paragraphe, dit et redit qu'il ne se « souvient pas » ; un peu plus loin, quand il lit que « le syndicat étudiant » revendique un encadrement par de « jeunes enseignants frais émoulus et sachant regarder les partenaires féminins », il dit immédiatement « mais, est-ce que c'est moi qui ai écrit ça ? »[1194] et termine par « J'ai oublié des tas de choses.[1195] ». Jouant le rôle d'aide-mémoire, pour la journée de mobilisation de la rentrée 1967, le 9 novembre, et constatant que cette lecture ne s'est guère avérée performative, je l'invite à jeter un œil sur l'introduction, tout en posant quelques questions sur ce collectif « La Sorbonne aux étudiants », prologue au « MAU qui devait déborder la Sorbonne », je suis amené à remobiliser d'autres sources et à le relancer sur 2-3 points que j'avais repéré, à commencer par ce

---

[1192] Bénédicte Grailles, « "Mes archives sont-elles queer ?" : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer », *La Gazette des archives*, n° 255, 2019, « Archives et transparence, une ambition citoyenne. Forum des archivistes 3-5 avril 2019 », p. 115-127, p. 126.

[1193] Témoignage de Jean-Marcel Bouguereau, *op. cit.*, 15'57''- 17'20''.

[1194] Témoignage complémentaire de Serge Bosc, recueilli par Jean-Philippe Legois, le 19 décembre 2022, 1'15'', 1'25'' - 1'29'', 2'15'', 6'14'' – 6'24''.

[1195] *Ibid.*, 7'39'' – 7'42''.

passage (« Un seul personnage fait dérailler la machine, l'étudiant ») qui me rappelle le début de *De la misère en milieu étudiant* :

> « Disons que, moi et d'autres camarades, on était à la fois attir[…és] impressionnés par les situationnistes, mais pas d'accord sur tout. (- Bien sûr, oui) Ce qui est marrant, c'est que […], parmi les situationnistes, il y avait un étudiant protestant. »

Après des détours sur la « fédé » protestante et sur une distribution de tract après le massacre du 17 octobre 1961 et une nouvelle relance, S. Bosc se souvient avoir été « invité dans un café… Y avait, en face de moi, Debord »[1196]. Puis, à partir des formulations du tract (« professeurs rassis », « des milliers d'assistants qui auront la redoutable tâche d'être assistés par les étudiants », des « examens pour singes savants », de la « répression magistrale » et de la « joie d'apprendre »), S. Bosc a pu évoquer Georges Gurvitch, Raymond Aron, mais aussi et surtout Claude Lefort ou Jean-Claude Passeron.

Nous n'avons pu mener que ces deux expériences, mais, plus que la remémoration du document, ce sont les questions du témoignaire qui peuvent être performatives.

IV.2.c. De l'art de la relance en fonction des cercles concentriques mémoriels et des régimes de mémorialité

L'amélioration de l'enquête se base ici sur la plus-value que peut apporter une intervention archivistique, qui cherche à cerner, au plus près, les collectifs co-producteurs, à mobiliser d'autres métadonnées et à relancer les témoins sur ces bases.

La relance dans un entretien, ou la reprise d'un autre quand on peut revoir le témoin, est l'occasion de nourrir le dialogue de questions qui peuvent s'avérer performatives, même lorsqu'elles sont « mal » formulées.

Une première expérience menée est celle avec Alain Lenfant, un des responsables de l'AFGEN dans l'avant-68.

J'essaie de lui faire expliciter le sigle AFGEN que l'on voit sur l'affiche manuscrite photographiée ci-contre :

> « - Comme c'est une association fédérative … générale des étudiants de Nanterre, qu'est-ce que ça changeait au niveau du fonctionnement ? J »ai cru comprendre… Alors, tu as parlé de groupes d'étude (- Oui !!) : est-ce que c'était vraiment l'appellation de l'époque ? Parce que, groupe d'étude, c'était

Figure n°50. – Photo d'Isabelle Saint-Saens, Sophie Bouchet-Petersen et Alain Lenfant. (www.jorgeamat.com/filles-de-mai/)

[1196] *Ibid.*, 9'50" – 9'51", 10'52" – 11'11", 13'03" – 13'10".

aussi l'appellation à la Sorbonne…

- Oui, alors, c'était une association fédérative, l'association fédérative… AFGEN …

- C'est ça et je crois que, normalement, la différence entre une AGE et une AFGE, c'est notamment…

- Les groupes d'études !

- …. Et de ce que tu indiquais sur les votes […]

- Il me semble que c'était quand même des groupes d'études et, donc, je ne sais plus, il y avait 6 ou 7 groupes d'étude… Ça s'est joué à peu de voix[1197] »

Même si je suis sur la mauvaise voie et insiste sur une hypothétique association fédérative générale des étudiants, sur le modèle de celle de Strasbourg, créée en 1923, j'amène A. Lenfant à confirmer son souvenir des groupes d'étude. Par contre, mon hypothèse du modèle sorbonnard va s'avérer exacte, confirmée par un des créateurs de l'AFGEN, Jean-Luc Michaud, se souvenant même d'un stage organisé par la FGEL, l'été 1964[1198].

Non seulement, cela illustre la cumulativité des connaissances d'un témoignage à l'autre, mais aussi l'importance de se positionner comme chercheur : Jean-Luc Michaud m'a recontacté au téléphone, plus de trois ans après le colloque « Sur les traces du 22 Mars », pour savoir où j'en étais de ma thèse et si j'étais intéressé par son témoignage.

Revenons à la nature dialogique de l'entretien et aux questions qui peuvent être performatives. Quand il y a reprise d'entretien, que ce soit pour le témoin ou le témoignaire, cela permet de revenir sur des points abordés lors du premier entretien, mais qui demandent à être approfondis. La deuxième expérience est menée avec la présidente de l'ARCUN, Dominique Tabah, qui commence à témoigner le 4 avril 2018, puis le 7 avril 2021. La reprise de l'entretien permet d'approfondir notamment un point, la ou les occupation(s) de la Cité universitaire dans l'avant-68 :

« - On aurait bien aimé que tu reviennes sur les occupations de la Cité universitaire de Nanterre. Parce que tu nous en as déjà parlé […], mais, par contre, tu ne nous as pas dit si, en tant que présidente de l'association des résidents, tu avais eu un rôle particulier dans cette occupation.

- Ouais… tout à fait, puisque c'était vraiment… Oui, parce que je trouve qu'on la raconte un peu autrement cette histoire-là. C'est pas tout à fait juste, parce que […] l'occupation de la Cité est vraiment née des actions organisées par l'ARCUN… D'ailleurs, à deux reprises. Là, y a vraiment un problème sur les histoires de dates, mais, pour moi, les premières étaient en février 1967 et, puis après, plus tard. […] Une des causes de l'association […], c'était

[1197] Témoignage d'Alain Lenfant, *op. cit.*, 46'27''- 47'29''.

[1198] Témoignage de Jean-Luc Michaud, recueilli par Jean-Philippe Legois, le 20 décembre 2021, 19AV084.

effectivement une vie sociale à la Cité, une vie culturelle […][1199] »

La témoin repartant sur les activités de l'ARCUN et les injustices du règlement intérieur, je me permets de la relancer sur les occupations :

« - Mais, donc, en tant que présidente, comment as-tu été associée ?

- C'est pas associée…

- Comment as-tu été à l'origine ?

- C'est à l'origine. C'est "qu'est-ce qu'on fait ? On ne peut pas rester dans cette situation. Qu'est-ce qu'on fait ? Il faut qu'on puisse modifier ce règlement" et, très tôt. Peut-être qu'il y a d'autres cas dans d'autres cités. C'est probable que ça a été discuté dans d'autres cités […]

- Et comment vous avez préparé la chose au niveau de l'ARCUN ?

- Oui, ça, je peux revenir…

- Des discussions entre membres du bureau ? En assemblée générale ?

- On a biberonné à ce genre de méthodes : les bureaux, les machins, etc. Mais, non, d'abord, il a fallu […] déposer les statuts de l'ARCUN […] Je me souviens très bien avoir fait du porte-à- porte […] Il a vraiment fallu convaincre, c'est-à-dire que je ne peux pas du tout dire qu'une majorité des filles de la résidence, d'une part, ont adhéré et, d'autre part, dès le départ, ont été favorables. [1200] »

Je laisse D. Tabah développer ses idées, la relançant sur les actions communes avec la MNEF et le planning familial, en attendant le moment opportun pour revenir sur l'occupation :

« - …donc, en tant que présidente et en tant que bureau, et en tant que tous ceux qui ont pu être associés à l'affaire, bien sûr qu'on a été totalement à l'origine de l'occupation. On a organisé la première occupation. Et il fallait l'organiser. La nuit, comment on allait faire… Puis, là, on se prenait un peu pour des…

- Là, justement, du coup, comment ça s'organise concrètement ? C'est-à-dire, est-ce que c'est juste le petit noyau du bureau qui se réunit, qui convoque une dizaine de personnes de confiance…

- Non, plus large…

- Et vous dîtes, on se retrouve… Le lendemain…

- Là, c'est la finale, mais c'était plus que 10 […] On risquait gros, on pouvait être exclu de la Cité […] Pas une action de commando […] Il fallait quand même qu'on ait convaincu un certain nombre de filles […] Après, on a organisé effectivement, mais je me souviens que c'était très organisé. On avait tout réfléchi : "comment les garçons allaient monter ? Qu'est-ce que le pauvre gardien ou les pauvres gardiens allai(en)t faire ? Ils allaient téléphoner à qui

[1199] Témoignage de Dominique Tabah, *op. cit.*, 1h55'35" - 1h57'09".
[1200] *Ibid.*, 2h03'13" - 2h06'27".

pour… ?" […] C'était un mouvement collectif, un peu de masse [1201]»

Je relance une dernière fois sur les deux occupations, en croisant avec les témoignages d'H. Asséo et d'A. Lenfant, ce qui permet d'en fixer la mémoire de D. Tabah :

> « La première, elle était vraiment propre à la Cité, je crois. Y avait pas le mélange avec la fac. Même si on avait probablement averti […] Pour la deuxième, dont on parle, il me semble, plus, si je ne me trompe, et dont on dit "l'occupation de la Cité, c'était Cohn-Bendit", ce qui n'a jamais été vrai […] La deuxième […], la fac était au courant.[1202] »

Une troisième expérience se mène, en avril 2021 également, avec la Mino-Sciences et C. Gilain. Dans ce cas, comme ce dernier a coordonné le don collectif des archives d'ancien·nes, cela permet aussi de repartir des archives écrites, comme là, par exemple, à propos de la Commission consultative paritaire (CCP) et des élections fin juin 1968 à la faculté des sciences de Paris. Ma question de relance est un peu longue, la première réponse de C. Gilain également longue et décalée, mais il est important de restituer la dialectique dialogique de la collecte d'archives orales ainsi que le travail préalable maïeutique :

> « - Dernière petite chose qu'on a déjà un peu évoquée la semaine dernière […] juste pour préciser, si jamais cela vous revient… Quand on regarde un peu les archives [concernant] mai-juin 1968, on voit qu'il y a beaucoup d'assemblées générales, mais on voit qu'il y a aussi … une commission… consultative paritaire… je crois… la CCP… qui se met en place. Alors, je ne sais pas si vous vous souvenez quelle était l'articulation entre cette CCP, les assemblées générales, les élections qui ont eu lieu en juin, que Zamansky n'a pas voulu reconnaître… Je ne sais pas si vous avez quelques souvenirs là-dessus pour qu'on comprenne mieux la mécanique…
>
> - Paradoxalement, mes souvenirs… […] Mais, c'est vrai que, bon, quelque part, […] je n'ai pas les idées claires par rapport à ça… La CCP, c'est elle qui, effectivement, gérait, quelque part, le mouvement, autant que je m'en souvienne… Il y avait aussi des comités de base dans les amphis qui étaient en liaison avec ça… Comment c'était articulé en général ? Alors là, j'avoue … J'ai peut-être un peu décroché, à l'époque, par rapport à ça… C'est plutôt d'autres gens qui sont montés au créneau, donc, j'ai plus les idées très, très claires…[1203] »

Après une question et un début de réponse sur les débats pendant l'occupation de la faculté, les relations enseignants-étudiants, le refus des examens, le service d'ordre, C. Gilain reconnaît des « souvenirs […] plus impressionnistes », puis ressent la nécessité d'éclaircir un point :

[1201] *Ibid.*, 2h11'46'' - 2h14'51''.
[1202] *Ibid.*, 2h19'52'' – 2h22'28''.
[1203] Témoignage de Christian Gilain, *op. cit.*, 2h57'24'' – 2h59'03''.

« - Pour être très clair, d'un point de vue personnel, assez rapidement, je me suis rendu compte que le mouvement […] prenait une ampleur telle qu'on n'avait plus tout à fait le même rôle… Je n'avais plus tout à fait le même rôle qu'avant, qu'il y avait d'autres gens qui étaient plus à la tête du mouvement, qu'il y avait des clivages politiques et syndicaux qui étaient complètement recomposés et, donc, que c'est vrai que, dans une certaine mesure, j'étais, au bout d'un certain temps plus proche d'une action politique que d'une action proprement syndicale. Parce qu'il y a eu beaucoup d'actions politiques en même temps. Chaque organisation politique avait sa table etcetera… Il y avait une énorme effervescence politique et c'est vrai qu'à ce moment-là j'étais aussi militant de l'UEC et j'ai beaucoup milité à l'UEC dans une période [avec des] enjeux qui dépassaient complètement […] la Mino-Sciences, la faculté des sciences ou même l'UNEF. De ce point de vue-là, les choses étaient […] complètement explosées. Donc, on militait […] autant politiquement que syndicalement. Le comité de grève, c'était plus vraiment du syndicalisme. C'était autre chose. C'était une mini-révolution en même temps… qui n'était pas construit[e] […] de façon programmatique aussi bien au niveau des modes d'action que du programme[1204] ».

Après encore d'autres questions et réponses sur la gestion de l'occupation et des « tours de garde » (« on était dans une situation insurrectionnelle »), je relance sur ce « groupe » de la Mino-sciences :

« - Comme vous expliquiez bien qu'il y avait quand même un groupe Mino-Sciences/UEC, est-ce que vous arriviez quand même encore à vous réunir, à vous coordonner ? Comment vous avez fait pour présenter la liste, où vous disiez que vous aviez eu dans les 13-14 % ?

- Oui, oui, […] on avait des réunions […] avec un noyau UEC plutôt et, puis, des gens autour qui étaient des syndicalistes de la Mino, dont certains d'ailleurs ont rejoint l'UEC à l'époque, à ce moment-là […] Y a eu toute une reconfiguration […] Oui, on était en liaison […] Oui, oui, on se réunissait quand même régulièrement et la prise de décision… Bon, là aussi, c'est quelque part quelque chose que je peux indiquer, c'est-à-dire que…[1205] »

C'est donc plus de 10 minutes après la première question posée sur la CCP que C. Gilain précise les circonstances du dépôt de la liste de la Mino-Sciences aux élections de fin juin 1968. Ces longs détours, pouvant paraître inutiles, sont pourtant indispensables pour enrouler et encercler, puis arrimer cette mémoire enrichie du dialogue entre témoin et témoignaire. Et c'est tout cela qui permet de mieux comprendre ce que C. Gilain nous a dit lors de son premier entretien avec l'avertissement « et surtout j'insiste beaucoup là-dessus, c'est un point qui est important, j'y tiens beaucoup » :

[1204] *Ibid.*, 3h01'42" – 3h03'16".
[1205] *Ibid.*, 3h06'34" – 3h08'04".

> « On était à l'UEC, mais on n'agissait pas aux ordres d'une direction de l'UEC... Et je dirais que… C'est un point… Bon… Là aussi… […] j'ai pas eu l'occasion… On en parlait en petit groupe, mais disons qu'extérieurement j'en ai jamais vraiment parlé beaucoup… Au sein de l'UEC, ça va monter jusqu'en 68, de fait, y compris dans la majorité […], ils ont un agenda politique, mais je dirais que le syndicalisme n'est pas vraiment à l'agenda politique de l'UEC […] et des gens comme moi, qui finalement sont parmi ceux qui ont le plus d'expérience politique à partir de 65, on va dire. C'est extrêmement important (justement) de s'occuper du syndicat, de l'UNEF. C'est un endroit où on […] doit maintenir un syndicat de masse… Donc, on va se battre pour ça, y compris alors qu'on va avoir la sourde oreille des instances de l'UEC au-dessus… Vous voyez ce que je veux dire… Et, donc, nous, on va faire notre propre cuisine, je dirais, à Mino-Sciences…[1206] »

Là encore, les questions ne sont pas toujours formulées de la meilleure façon et il est tentant d'effacer son intervention en tant que témoignaire pour laisser la place et la parole au témoin, mais cela ne restituerait pas tout le travail dialectique et maïeutique qui co-produit le fonds d'archives orales. Des questions, même maladroites, permettent de renforcer la documentalité des archives orales. Il ne s'agit pas, ici, de la même expertise que celle des historien·nes qui vont s'aatacher plus au fond et aux faits, alors que l'archiviste essaie de comprendre la dynamique des groupes (co)producteurs, leurs interactions au sein du milieu d'intervention, périmètre collecte d'archives.

Et, comme l'écrit G. Monceau, le « dispositif d'intervention active différentes résistances qui s'offrent comme des analyseurs[1207] ». Par exemple, lorsque j'essaie de relancer Jean-Louis Robert cette CCP :

> « Ça ne m'intéressait absolument pas, je n'ai pas du tout suivi ces choses-là. Comme je l'ai dit […] 67-68, mon activité politique principale, à ce moment-là, c'était le Parti [communiste] […] ma cellule dans mon quartier. Et mon principal souvenir, c'est quand on fait débrayer les employés, les vendeuses surtout, d'un grand Monoprix qui se trouvait là où est la FNAC actuellement […] Ça, c'est des souvenirs bien plus forts, pour moi, de Mai 68 ! Le Mai étudiant ne m'intéressait absolument pas. Ce qui m'intéressait, c'était le Mai ouvrier.[1208] »

L'amélioration de l'enquête se base ici sur la plus-value que peut apporter une intervention archivistique : cerner au plus près les collectifs co-producteurs, mobiliser d'autres métadonnées et relancer sur ces bases. Dans une dynamique d'archivistique d'intervention, dans le temps de collecte comme dans celui du traitement, nous pouvons donc contribuer à renforcer tant la

[1206] *Ibid.*, 1h28'48" - 1h30'27".
[1207] Gilles Monceau, « Pratiques socianalytiques et socio-clinique institutionnelle », *L'Homme et la société*, 2003, n° 147/1, p. 11-33, p. 17.
[1208] Témoignage de Jean-Louis Robert, *op. cit.*, 50'27" - 51'20".

documentalité des archives orales que le « pouvoir de documenter » la recherche sur ces contestations étudiantes des années 1968.

IV.3. « Remue-mémoires » : renforcer les cercles vertueux collectes / valorisations

Dans ce troisième temps, en phase de commémoration, mais pas uniquement, nous esquisserons, voire dessinerons plusieurs cercles vertueux collectes / valorisations / restitutions, spirales que nous appelons des « remue-mémoires ». La restitution, la valorisation, voire l'éditorialisation, de ces archives orales génèrent de multiples usages sociaux de ces mémoires collectives étudiantes : rencontres « archives et mémoires », expositions, lectures théâtralisées ou « théâtre-recherche », émission de radio, publication d'ouvrages ou d'articles/ contributions. Nous voudrions ensuite proposer quelques préconisations pour une archivistique d'intervention en phase de commémoration afin qu'elle puisse contribuer pleinement au travail de mémoire.

IV.3.a. Palette des « remue-mémoires » : revue générale

Dans le spectre à 360 degrés de l'archivistique d'intervention, au-delà de la collecte, du classement et de la conservation, il y a la communication, autrement dit la valorisation et toute sa palette de ce que nous appelons « remue-mémoires ». Nous préférons, dans ce travail, utiliser le terme de valorisation à celui de diffusion ; même si celle-ci mobilise de réels savoir-faire, ce terme semble réducteur par rapport au terme de valorisation peut-être plus vaste/flou, mais laissant plus largement ouvert le champ des possibles. La description et la mise à disposition d'archives sont des premiers pas dans l'intervention en matière de valorisation, mais, dès 2001-04, nous appelions à faire feu de tout bois en affirmant « une seule solution : la valorisation ! » et en dessinant une « valorisation de sauvetage » [1209].

Nous analysons cette archivistique d'intervention dans le champ de la valorisation en six parts, six temps, opérant, au final, un « retour aux sources[1210] » et une révolution documentaire permanente.

La recherche, à commencer par la consultation et l'exploitation d'archives, est un des premiers stades de la valorisation de tout type d'archives. Côté recherche, aux « sources » de la Cité des mémoires étudiantes, se trouve, comme nous l'avons déjà évoqué, le réseau associatif de chercheur·es du GERME qui, dès 1998, se saisit des enjeux des différentes commémorations décennales du mouvement de mai-juin 1968. Même si le colloque de mai 2018 est le point fort de la

[1209] Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : enjeux d'un état des lieux, état des lieux des enjeux », *La Gazette des archives*, n°193, *op. cit.*, p. 17-25, p. 20.
[1210] Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, « Retour aux sources de la Cité des mémoires étudiantes : des archives pour la recherche ! », *art. cité.*

valorisation scientifique de ce cinquantenaire, il est précédé et suivi d'autres « remue-mémoires » de type scientifique. Il en a été de même pour le quarantenaire de 68 en 2008. Et, encore récemment, Erik Neveu a fort judicieusement remémoré, par la recherche *Des soixante-huitards ordinaires*[1211] en prenant à contre-pied ou contre-temps, les commémorations.

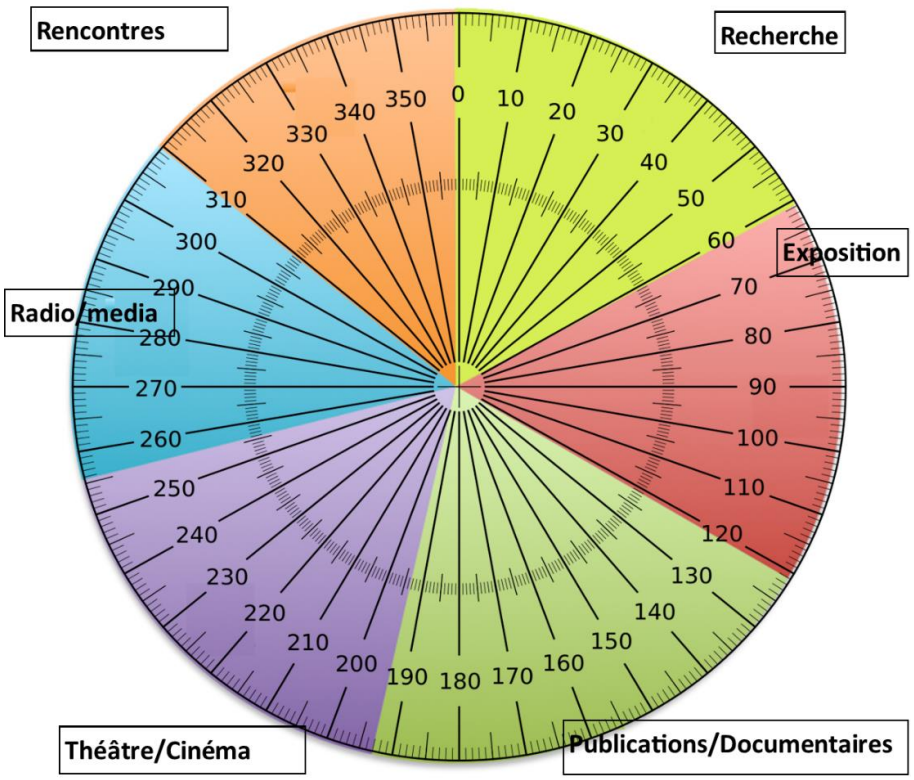

Figure n°51. – Rapporteur d'angle 360° de l'archivistique d'intervention couvrant le spectre potentiel de la valorisation.

Dès 2017, en préparation aux 50 ans, des séminaires sont consacrés aux années 1968 et même à la collecte « des archives orales sur les années 1968 en Grèce » avec Kostis Kornetis (Université Carlos III de Madrid) le 7 juin, au Brésil avec Angelica Müller (Université Fédérale Fluminense) le 2 février ; l'après-cinquantenaire est aussi l'occasion de revenir, pour moi, sur « la question du ou des producteur.s dans le cas des mémoires étudiantes des années 1968 », le 4 juillet 2019, et pour Paolo Stuppia & Simon Ridley (Université Paris-Nanterre), sur « les commémorations de 1968 l'année dernière », le 14 mars de la même année ; la Cité accueille même, dans ses locaux d'Aubervilliers, le 18 octobre 2018, un séminaire « archives orales et sciences politiques », à propos de l'ANR SOMBRERO, avec Julie Pagis (IRIS) et Karel Yon (CERAPS). Nous voyons déjà, à travers ces intitulés, le fruit de la réorientation scientifique de la Cité des mémoires étudiantes et la place de la problématique des archives orales étudiantes des années 1968 dans celle-ci.

[1211] Éric Neveu, *Des soixante-huitards ordinaires*, Paris, Gallimard, 2022, 436 p. Voir aussi Olivier Doubre, « La vie ordinaire après Mai 68 », *Politis*, n° 1736-1738, 15 décembre 2022 - 4 janvier 2023, p. 42.

Avec le Centre d'histoire sociale de l'université Paris 1, une recherche « Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation » (PICRI), financée par la région Ile-de-France, a même été menée sur 3 ans (2012-2015) autour du thème "Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968". Le colloque final, tenu à Paris du 1er au 3 juillet 2015, a été publié aux éditions Syllepse[1212].

Au-delà des séminaires organisés autour de cette année des 50 ans de 68, la Cité a pu co-organiser avec le GERME, mais aussi avec le Centre d'histoire de Sciences Po Paris, le Centre d'histoire sociale de Paris 1, la Faculté des lettres de Sorbonne Université, le Collège militaire royal du Canada, les universités de Trente et Nottingham Trent et le *50th anniversary civil rights commemoration committee*, un colloque international (Italie, Grèce, Estonie, Canada, Irlande du Nord, Afrique, Allemagne, Berkeley, Sorbonne) « Empreintes étudiantes des années 1968 dans le monde » les 2, 3 et mai 2018.

Figure n°52. – Affiche du colloque des 2, 3 et 4 mai 2018.

[1212] Jean-Philippe Legois, Marina Marchal et Robi Morder (coord.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Paris, Syllepse, 2021, 235 p.

D'autres communications ont pu être présentées au titre du GERME ou de la Cité, par moi et/ou par d'autres. Pour ma part, j'ai notamment pu intervenir à la journée du CODHOS « Retour aux sources… sur les années 1968 », le 21 mars sur le site Pouchet du CNRS, notamment sur « les archives audiovisuelles de l'Université de Vincennes » avec Hélène Fleckinger (Université de Paris 8) ; le 2 mai, à la MSH Paris-Nord, lors de la journée d'études organisée par la Fondation Gabriel Péri « 1968 : revisiter la période et penser l'événement, à la lumière des sciences humaines et sociales » ; le 25 mai, à l'université du Mans, lors du colloque « Mai 68 : 50 ans ! Mémoires, représentations, traces & (ré)interprétations », sur « Étudiant·es des années 68 : 50 nuances de mémoires collectives » ; le 28 juin, à Reims lors de la journée d'étude « 1968-2018 : Quelles fins de l'université ? Enseignement supérieur, société, entreprises », sur « la critique de l'Université (1960-1968) » ; le 8 juin, au CHS de Paris 1 lors du colloque « Troubler l'ordre. Engagements contestataires, rencontres et décloisonnements sociaux dans les années 1968 » sur les CLEOP (Comités de liaison étudiants ouvriers paysans) ; le 19 juin, aux Archives nationales du monde du travail, à Roubaix, lors du colloque « Mai 68 et le SNESup » sur les archives étudiantes articulées aux archives syndicales enseignantes ; le 13 octobre, dans les locaux parisiens de Solidaires, lors de la journée « L'autogestion dans les années 68 » sur la « Commune étudiante » de la Sorbonne. Chacune de ces communications peut er a pu être un « remue-mémoires » en soi, apportant de nouveaux témoignages et/ou de nouveaux fonds d'archives.

Remarquons qu'avec Hélène Fleckinger, un travail de recherche articulé aux archives, écrites, orales et audiovisuelles a pu être prolongé, l'année universitaire suivante, pour les 50 ans de l'université de Vincennes.

Si l'exposition est une forme traditionnelle de valorisation, il en existe certaines plus novatrices et elles posent aussi la question de la mise en récit. Cet autre « remue-mémoires », comme toute valorisation muséale, réelle ou virtuelle, pose également la question de l'inscription dans le territoire, la ville, le quartier, voire dans des lieux de mémoire, étudiante ou non.

Dans le premier restaurant universitaire parisien, le Mabillon (ouvert en 1952), avec l'appui des Archives du rectorat de Paris et du CROUS de Paris, nous avons pu proposer une exposition, en insistant davantage sur les aspects étudiants, sorbonnards et inscrits dans le quartier latin du mouvement. Mais, à titre collectif ou individuel, nous avons eu à réfléchir à l'insertion du récit étudiant dans les récits plus globaux des 68.

Depuis plusieurs années, la Cité réalise des expositions itinérantes, circulant dans les universités, restaurants universitaires, Hôtels de Ville ou congrès. Après « 100 ans de santé étudiante », l'exposition « Mouvements étudiants et guerre d'Algérie » a pu être présentée notamment à Paris, à la Maison des initiatives étudiantes ou à l'hôtel de ville d'Aubervilliers. En 2015, « 150 ans d'engagements étudiants… A l'international ! » l'a été à Fribourg, en Suisse. En 2017-18,

l'exposition « 140 ans d'AGE » a pu être présentée dans les hôtels de ville de Saint-Denis et Clermont-Ferrand et a pu être inaugurée à Nancy, au Groupe des étudiants du Cours Léopold en même temps qu'était dévoilée la plaque commémorative de la Maison de l'étudiant créée par la première AGE de France. Là, nous passons un stade, de l'inscription temporaire et éphémère à l'inscription commémorative sur un bâtiment devenu patrimoine : la façade de cette Maison, inaugurée en 1903, a été sauvée pour y construire derrière une annexe du Musée des Beaux-Arts.

Afin d'inscrire le 68 étudiant dans le 68 global, nous avons conçu et réalisé notre exposition « Les années 68 par elles-mêmes » avec le CODHOS. La mise en récit a bien veillé à ne pas se focaliser sur le mois de mai, ni ceux de mai et juin 1968 et à donner sa place au 68 étudiant, toute sa place, rien que sa place parmi tous les autres 68.

A titre personnel, j'ai aussi eu la possibilité d'être commissaire d'exposition pour la ville de Paris pour des panneaux « sur les grilles » de l'hôtel de ville, rue de Rivoli. La mise en récit s'est voulue plus archivistique/documentaire, mais le projet de départ est parti des affiches, souvent emblématiques, de Mai 68. J'ai pu, là aussi, élargir la focale et valoriser tous les moments et sujets « quand 68 prend la parole », pouvant même ouvrir des passerelles vers la « prise de parole » chère à Michel de Certeau et les archives orales. Cette inscription dans la ville, visible de la rue, des trottoirs, mais aussi des bus et autres véhicules, offre de nouvelles opportunités à une archivistique d'intervention.

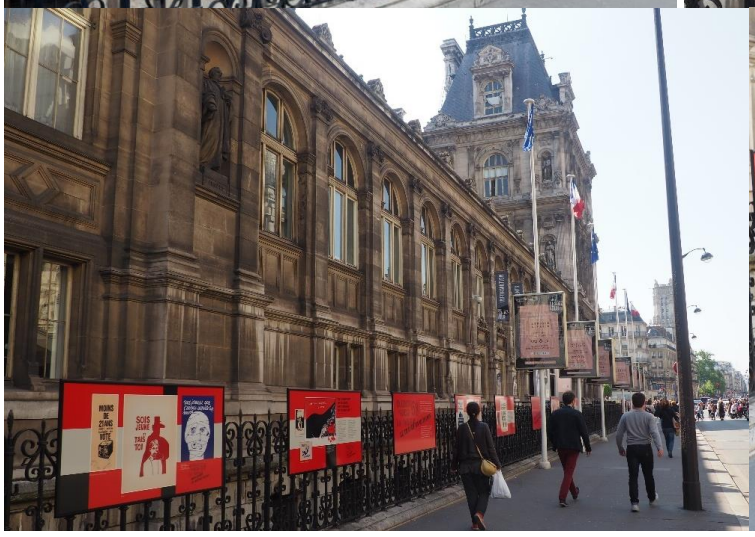

Figures n°53 à 56. – Panneau-titre de l'expo sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Paris, premier projet et version définitive ; vues générales, dont une en visite guidée.

Paradoxalement, c'est dans le domaine du numérique et du virtuel que l'inscription dans la ville, voire dans des lieux de mémoire, a pu être le plus profondément expérimentée.

Des expositions en ligne ont été déjà menées à bien pour comparer les mouvements étudiants de 1968 et 1986, valoriser la presse étudiante internationale présente dans le fonds de la Jeunesse étudiante catholique internationale (JECI) classé à la BDIC/La Contemporaine à Nanterre ou encore embrasser différents aspects des années 1968 toujours avec la BDIC/La Contemporaine.

Avec le « MuséoCube des mémoires étudiantes », nous allons plus loin effleurant une mise en récit muséale avec des pièces temporelles/*period rooms*. Avec « Les jardins numériques », nous avons pu prendre des vues 360 degrés dans différents lieux de mémoire nancéiens et parisiens, notamment au Groupe des étudiants du Cours Léopold (GEC) et à la Sorbonne. Avec les CROUS de Paris et de Nancy, nous avons pu prendre le même type de vues du rez-de-chaussée du restaurant universitaire Mabillon, à Paris, ou de la « chambre-témoin » de la Cité universitaire de Monbois. Grâce à la Compagnie de Phalsbourg, qui y gère son Philantro-Lab, nous avons pu faire de même avec le 13-15 rue de la Bûcherie, qui a abrité la seconde Maison de l'étudiant à Paris, de 1910 à 1934.

D'un lieu de mémoire à un autre, d'une temporalité estudiantine à une autre, d'espaces-temps mémoriels à d'autres, c'est une « invitation au voyage » qui est proposée, sur le thème général « Une chapelle peut en cacher une autre ! ». Dans le « scénario » de départ, nous avons imaginé deux entrées dans chacune des deux chapelles :

- « tu arrives dans la chapelle du GEC de Nancy et tu es devant les six vitraux (Médecine, Chimie, Pharmacie, Droit, Mines, École agricole et coloniale) symbolisant six lieux étudiants », six espaces-lieux de mémoire : l'amphithéâtre, la salle de lecture, la salle de sports, la chambre étudiante, le restaurant Mabillon et ce que nous avons appelé la « chapelle des affinités » pour illustrer le potentiel de dépassement des querelles de chapelles de ces « groupes en fusion ».

- « tu arrives dans la chapelle de la Sorbonne et tu arrives sous la coupole avec six anges[1213] symbolisant six temporalités étudiantes, dont les années 1968. »

[1213] Divisée en quartiers décorés de figures d'anges sur fond d'or, la coupole de la Sorbonne s'appuie sur un tambour éclairé de grandes baies cintrées. Ce tambour repose sur quatre pendentifs autrefois décorés de médaillons peints par Philippe de Champaigne (1602-1674), sur le thème des Quatre Évangélistes. Ces médaillons ont été remplacés par de nouvelles peintures, représentant les 4 facultés de Paris, par François Flameng (1856-1923) : lettres, sciences, droit et médecine.

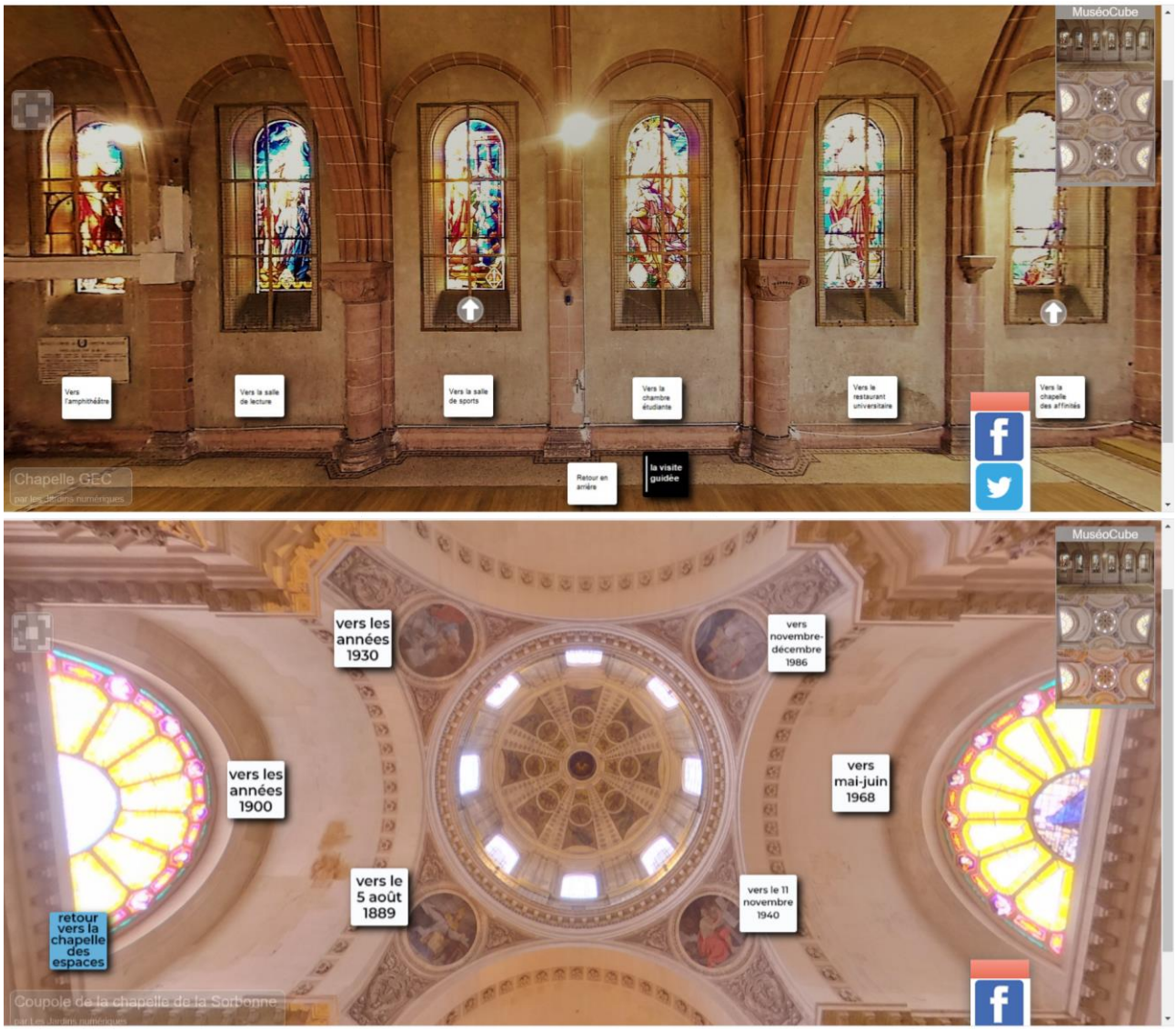

Figures n°57 à 59. – Entrées dans le MuséoCube des mémoires étudiantes, la « chapelle des espaces » du GEC de Nancy et la « chapelle des temps » de la Sorbonne.

Chaque « pièce » donne accès à différents types de documents, dont des extraits de témoignages oraux, comme, par exemple, ceux de Lucien Baumann pour les « années 1930 » ou de Paul Bouchet autour du 11 novembre 1940.

Pour revenir aux « années 1968 » dans ce MuséoCube, nous proposons, ici, une mise en récit à partir d'autres archives sonores, des extraits de reportages radiophoniques, notamment dans la cour de la Sorbonne occupée dont nous proposons une « visite immersive » à 360° avec des photographies d'époque. Chris Reynolds, pour le cas de l'Irlande Nord, a même réalisé une exposition « *Voices of 68* » mettant en avant les archives orales collectées.

Figure n°60. – Exposition « Voices of 68 » (Belfast).

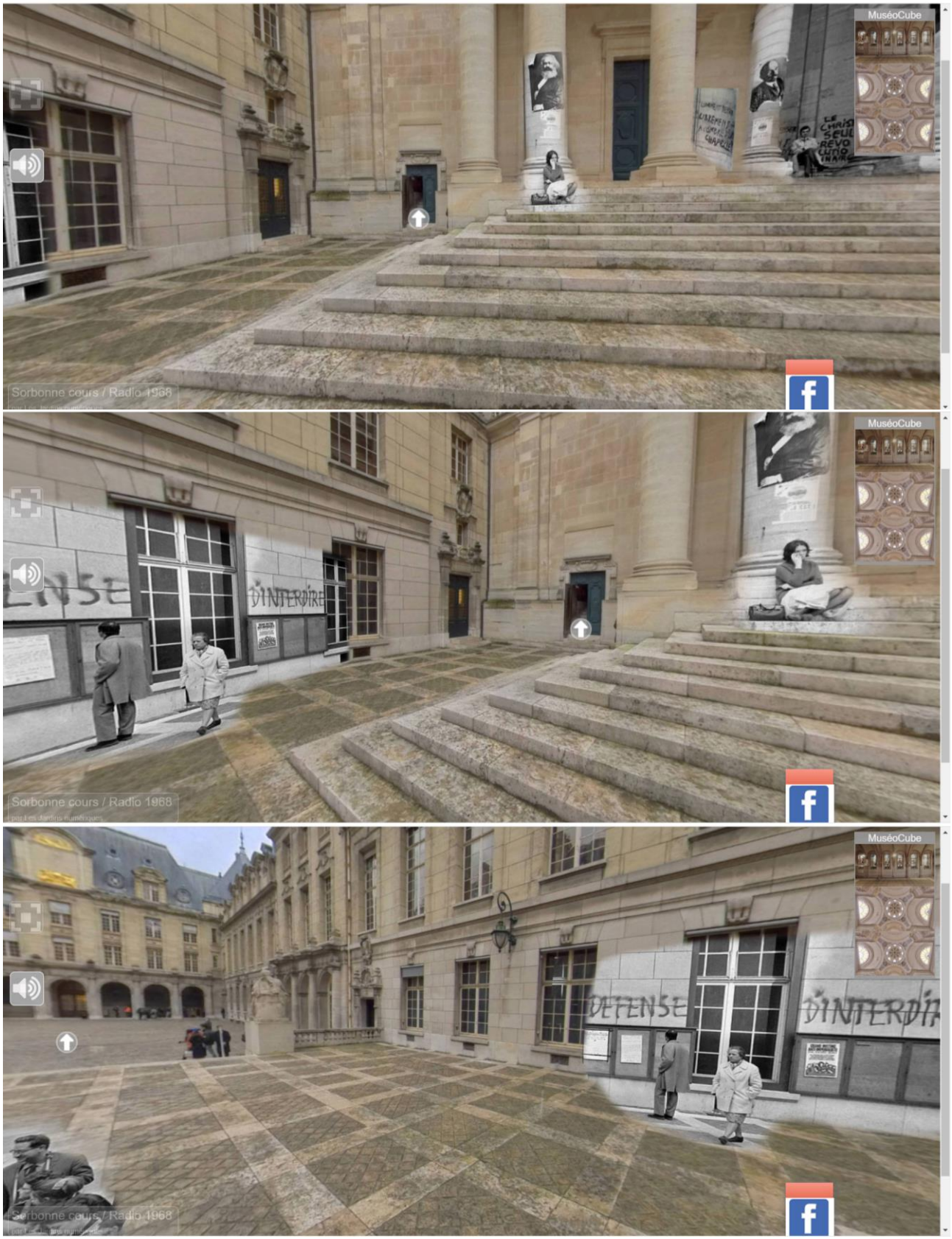

Figures n°61 à 63. – Vues « immersives » de la cour de la Sorbonne occupée de mai-juin 1968, de la chapelle vers la cour.

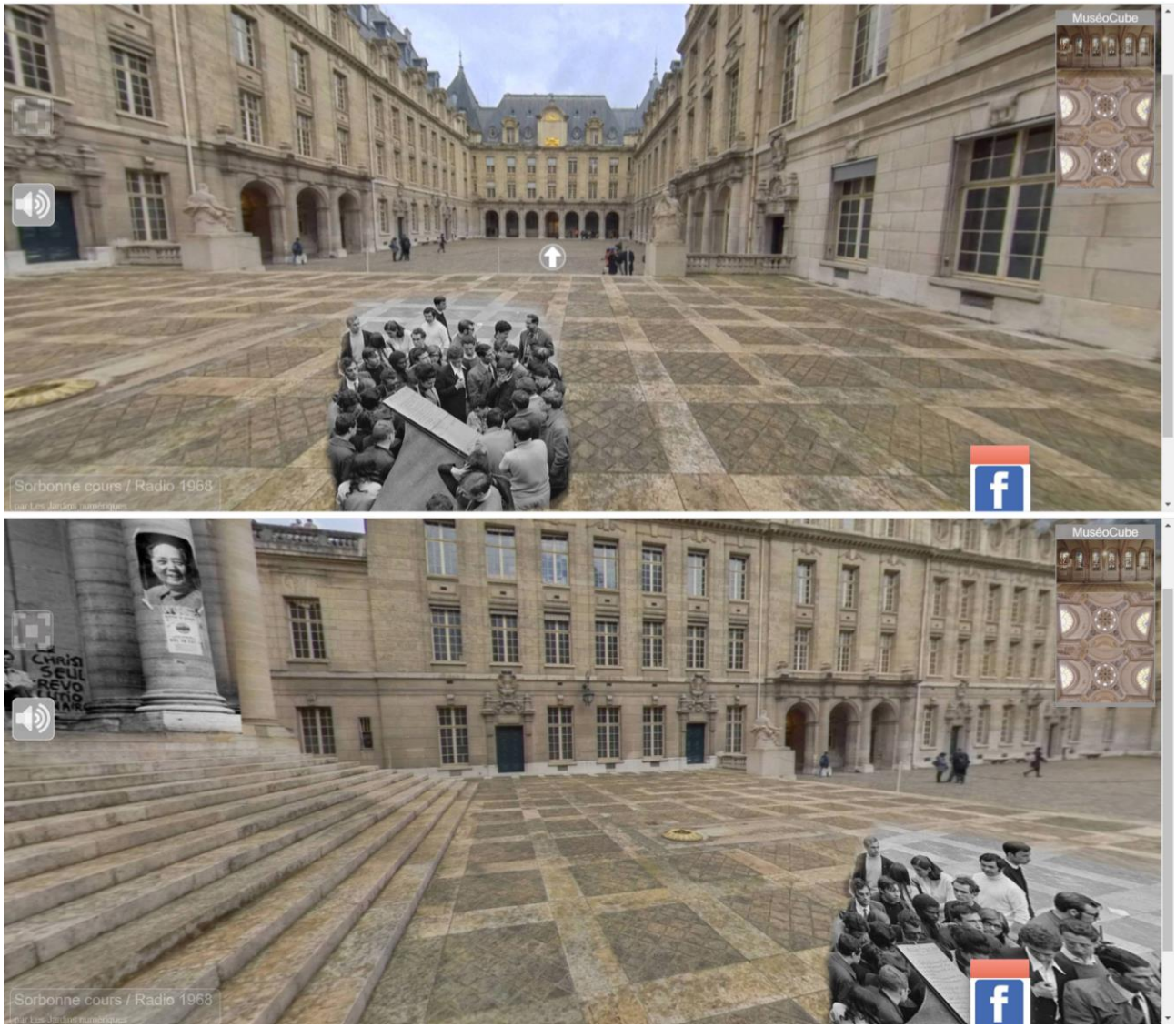

Figures n°64 et 65. – Vues « immersives » de la cour de la Sorbonne occupée de mai-juin 1968 avec « le » piano.

Cette exposition « orale » a notamment été réalisée pour et avec le Musée de l'Ulster à Belfast[1214]. Pour revenir à la Sorbonne occupée, cette déambulation virtuelle se termine sur la vue du piano installée « en Sorbonne » par Georges Lapassade et Jean Duvignaud[1215] et sur lequel a joué, entre autres, Jacques Higelin. Paradoxalement, la relative abondance des témoignages collectés sur 68 nous a empêché de les valoriser dans ce premier MuséoCube. De même, nous n'avons pas pu expérimenter la possibilité d'exposition participative comme empouvoirement des témoins.

Les publications sont encore une autre forme de valorisation « classique ». Toujours en coopération avec le réseau associatif de recherche du GERME, nous avons pu participer à l'édition d'un numéro spécial des *Cahiers du GERME* ou d'un dossier consacré à de nouveaux regards sur

[1214] Chris Reynolds, William Blair, « Museums and 'Difficult Pasts': Northern Ireland's 1968 », *Museum International*, 70:3-4, p. 12-25.
[1215] François Dosse, *Histoire du structuralisme*, tome 2: « Le chant du cygne, 1967 à nos jours », Paris, La Découverte, 1992, p. 148.

les années 68 étudiantes à l'international dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps,* revue de la BDIC, mais aussi de trois ouvrages dans la collection GERME aux éditions Syllepse.

Ces différentes publications sont autant de « remue-mémoires », d'autant plus lorsqu'elles sont accompagnées de présentations-débats. Le 14 mai 2018, au théâtre des Amandiers, à Nanterre, lors du débat « Que reste-t-il de mai 68 ? » avec Gérard Miller, Lila Lebas, Julie Pagis, Sophie Binet et Laurent Joffrin, j'ai pu présenter non seulement *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne,* mais aussi *Les slogans de 68* (éditions First). Le 16 mai, avec Robi Morder et Alain Monchablon, nous avons pu présenter *Étudiant·es en révolution*, lors d'une conférence à Beaubourg (Centre Pompidou) « 68 Etudiants – diants – diants ». Puis le 28 mai, au Maltais rouge, à Paris, sont présentés les trois livres parus dans la collection GERME, notamment, en plus des deux premiers, *Quand les lycéens prenaient la parole,* avec Didier Leschi et Robi Morder. Des témoins ont pu se signaler ou être signalé·es par des lecteur·es ou participant·es à ces présentations.

Figures n°66 et 67. – Affiches de 68 détournées par et pour la Cité des mémoires étudiantes, 2018.

D'autres publications, moins traditionnelles, ont pu aussi être envisagées, renouvelées ou expérimentées : carte postale, mug, voire affiches de 68 réadaptées au régime de mémorialité de ce cinquantenaire et aux enjeux de notre intervention archivistique. La participation à des documentaires (voire à leur conception) est encore une autre forme de diffusion plus innovante.

À partir d'archives orales filmées, totalement ou partiellement, donc déjà éparpillées, nous avons extrait les moments les plus éclatants dans une nouvelle *playlist* de la chaîne *YouTube* de la Cité :

« éclats d'archives orales ». En plus de Patrice Leclerc, Guy Daniel et Bernard Ravenel, a déjà été monté et mis en ligne la série d'éclats/extraits du témoignage de Dominique Tabah. Rappelons les séquences du montage réalisé à partir de son récit de vie : arrivée à la faculté de Nanterre, création de l'ARCUN, la mixité à la Cité universitaire, la première occupation de la résidence (mars 1967), l'animation de la résidence, affrontements avec les mouvements étudiants d'extrême-droite, Jacques Sauvageot les 10 et 11 mai 1968, le rapport à la culture.

Parmi les formes plus novatrices de valorisation de ces mémoires étudiantes de 68, nous souhaitons détailler un peu plus la création théâtrale qui, dans sa dynamique, peut rejoindre la logique fictionnelle du roman ou du cinéma ou, encore, de la bande dessinée[1216]. Les lectures d'archives se pratiquent d'ores et déjà. Avec le théâtre *Le local* (Paris, 11e), dirigé par Gabriel Debray, nous avons pu expérimenter l'écriture d'une pièce ou de « lectures théâtralisées », « 68, la parole se libère. L'utopie en mouvement… Commémoration piège à cons », non seulement à partir de tracts et autres documents d'archives sauvegardés par la Cité, mais aussi à partir du roman-témoignage de Martine Storti, *32 jours de mai*[1217]. Une des deux représentations s'est clôturée par un débat avec nous-mêmes et ces deux personnes-clés. C'est l'illustration du potentiel des témoignages que nous collectons et traitons (archivistiquement) depuis 2001. Dès le premier (Serge Bosc), les années 1968 sont souvent au cœur de ces mémoires encore vives et, en cette année de cinquantenaire, nous avons continué notre collecte patiente et régulière.

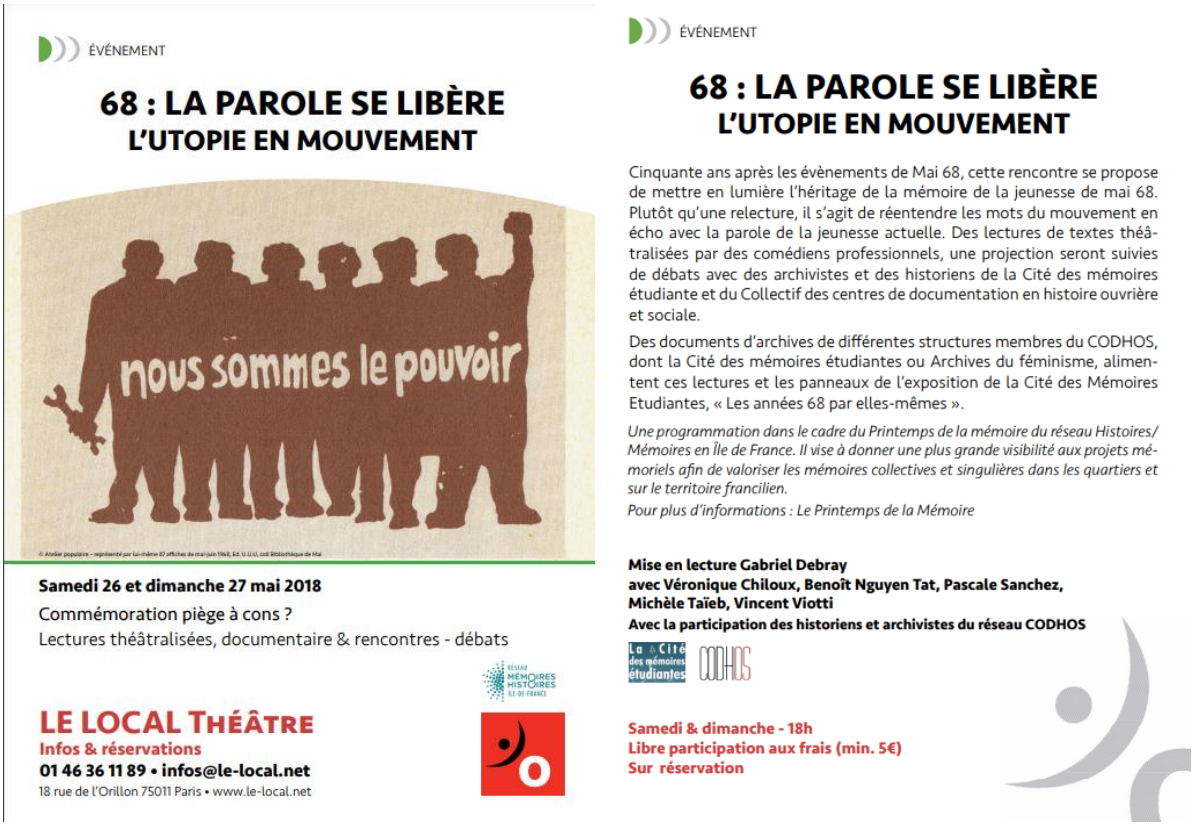

[1216] À l'image de la série de Rapaël Meyssan, *Les damnés de la Commune*, Paris, Delcourt, 2021 (3 vol.).
[1217] Martine Storti, *32 jours de mai*, *op. cit.*

Figures n°68 à 70. – Recto et verso du flyer de la pièce montée au *Local*, photographies de la représentation suivie d'un débat, 2018.

La compagnie de théâtre, *La Maggese*, animée par Anna Andreotti, définit, elle, son travail comme du « théâtre-recherche ». Dans son dossier de présentation, elle inscrit son travail de mémoire dans « une visée artistique, anthropologique et ethnomusicologique » et comme un « travail sur la parole "non théâtrale" et [sa] retranscription scénique »[1218]. Pour ce cinquantenaire, elle a choisi de travailler sur l'émigration des « années de plomb », notamment sur la mémoire des militant·es italien·nes ayant trouvé asile dans la France du président François Mitterrand. Cela croise les mémoires de 68 de deux pays et plusieurs régimes de mémorialité.

[1218] La Maggese, *Dossier de présentation, V2*, 25 octobre 2018, 16 p., p. 1.

Figures n°71 et 72. – Photographie (de l'auteur) du chœur de l'émigration italienne (3 mai 2018) et flyer de *La Maggese* pour les deux représentations de *Du plomb dans l'aile* en mai 2018.

Il faut remarquer encore le poids du régime de mémorialité de ces années 2008-18 qui a permis une prise de « parole peut-être dérangeante, mais aussi apaisante ». Comme nous l'avons vu, ce régime peut toujours évoluer et co-exister avec l'ancien régime des années 1988-98 : le 28 avril 2021, « Emmanuel Macron relit la "doctrine Mitterrand" » et autorise l'extradition de de dix anciens membres des Brigades rouges réfugiés en France dans ces années 1980[1219]. Les témoins retournent alors dans « le silence et la douleur » qu'évoque le *flyer* ci-dessus[1220].

Ces deux théâtres ou compagnies de théâtre ont mené ce travail de mémoire dans le cadre du « printemps de la mémoire » 2018 organisé par le Réseau Mémoires-Histoires en Ile-de-France. Un autre travail de mémoire est mené sur 68, toujours dans ce cadre, par un autre « collectif » de théâtre, le collectif DAJA (« Des Acteurs culturels Jusqu'aux chercheurs et Artistes ») autour de l'historien Gérard Noiriel. Voici la présentation de la « Conférence gesticulée/Théâtre/Débat » :

> « Dans cette conférence-théâtre, Gérard Noiriel propose une petite contribution au cinquantenaire de Mai 68. En partant du livre coécrit par Jean-Paul Sartre, intitulé "On a raison de se révolter", il rappelle l'inventivité des luttes de cette période et la capacité des

[1219] Emmanuel Fansten, « Brigades rouges : Emmanuel Macron relit la "doctrine Mitterrand" », *Libération*, 28 avril 2021 https://www.liberation.fr/societe/police-justice/brigades-rouges-emmanuel-macron-relit-la-doctrine-mitterrand-20210428_NXLQMUCPSVCNNCSXHFQD33K5BY/ (consulté le 9 décembre 2022)

[1220] C'est Anna Andreotti qui me signale ce retour au silence en marge de l'atelier « Archives privées de l'immigration : conservation et valorisation » organisé par le Réseau Mémoires-Histoires en Ile-de-France à La Contemporaine le 10 juin 2022.

militants à conjuguer la défense des classes populaires avec la défense de nouvelles causes (féminisme, antiracisme, etc.). Le public est invité à s'interroger sur les leçons que l'on peut tirer de cette histoire pour les combats d'aujourd'hui.

Cette conférence "stand up" sera mise en scène et illustrée par un accompagnement musical, vidéo, gestuel, en interaction avec le public. De et avec Gérard Noiriel. Mise en scène et contributions de Martine Derrier[1221] ».

Des représentations ont notamment eu lieu à Paris (La Colonie) le 1er juin 2018 et à la bourse du travail de Saint-Denis, le 29 mai de la même année, dans le cadre du travail de mémoire que la Cité a mené avec la Ville.

En plus des documentaires, du théâtre ou du cinéma, la mise en récit médiatique est une autre grammaire du travail de mémoire. Déjà, dans les reportages d'époque, il y a « la rencontre entre reporters de terrain et acteurs des mouvements » « rendue audible et/ou visible »[1222]. Nous allons ici analyser plus précisément l'écriture radiophonique à partir d'archives orales.

À propos de ses émissions de radio, Walter Benjamin distingue « deux formes de vulgarisation » :

> « il s'agit d'une vulgarisation qui ne mobilise pas seulement le savoir en direction du public, mais en même temps le public en direction du savoir. En un mot, l'intérêt réellement populaire est toujours actif ; il transforme les données scientifiques et agit sur la science elle-même. […] Sa plus grande réussite serait de passionner le spécialiste autant que le profane, même si leurs motivations ne sont pas les mêmes. Et c'est là sans doute aussi la définition la plus simple d'une nouvelle forme de vulgarisation.[1223] »

Telle pourrait être notre mise en récit radiophonique, « construction médiatique » parmi d'autres[1224], dans une logique d'archivistique d'intervention : donner à entendre des extraits de témoignages, avec des extraits de musiques et documents sonores d'époque, pour remuer les mémoires et en susciter éventuellement d'autres. Les chansons d'alors, militantes ou pas, permettent d'accrocher l'attention du grand public afin de le sensibiliser aux apports des mémoires militantes étudiantes et de le 'mobiliser » « en direction du savoir ». Quant à « passionner le spécialiste », ce type d'écriture radiophonique donne la possibilité de creuser des points précis, que ce soit la nouveauté d'un mouvement étudiant comme celui du 22 Mars, avec le témoignage de Prisca Bachelet, ou la reprise de la « gymnastique révolutionnaire » par le 22 Mars avec la chanson de Jacques Dutronc.

[1221] Courriel du 31 mai 2018.

[1222] Nathalie Ponsard, *Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs. Vol. III* : *Jeux de rencontres, op. cit.*, p. 13.

[1223] Walter Benjamin, *Trois pièces radiophoniques*, Paris, Christian Bourgeois, 1987, 127 p., p. 115-119, p. 117 et 119.

[1224] Nathalie Ponsard, *Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs. Vol. III* : *Jeux de rencontres, op. cit.*, p. 43.

C’est à partir de la rentrée 2017 que nous avons commencé l’écriture et le montage d’une émission de radio « Remue-mémoires » sur *Radio Campus Paris.* Commençant par le contexte de ces années 1968 nous avons pu aussi retracer, par exemple, la journée du 22 mars 1968 à la faculté des lettres et sciences humaines de Nanterre ou les années 1968 en Irlande du Nord.

Figures n°73 à 75. – Premier visuel de l’émission à partir d’une photographie de la manifestation du 9 novembre 1967 et visuels des *podcasts* des émissions sur le 22 Mars et l’Irlande du Nord.

La première émission de « Remue-mémoires », diffusée le 2 novembre 2017, a proposé de revisiter la rentrée universitaire 1967-1968, une rentrée marquée notamment par la manifestation du 9 novembre 1967 et les actions contre le plan Fouchet. L’ambiance de l’automne universitaire 1967 nous est restituée par un militant et une militante de l’époque : Christian Barrère, Anne Querrien. Les musiques d’alors sont : Jacques Dutronc, *Les Cactus* ; Jacqueline Danno, *Il est cinq heures, Paris s’éveille* ; Evariste, *La Révolution.*

Le 21 mars 2018, nous consacrons une émission au mouvement du 22 mars 1968. Les extraits des témoignages oraux sont ceux d’Alain Lenfant et de Prisca Bachelet. Un enregistrement sonore réalisé par Patrice Louis lors de ce 22 mars 1968 permet d’en savoir plus sur les débats stratégiques entre Daniel Cohn-Bendit et Jean-Pierre Duteuil. Côté musiques, nous avons Evariste, *La faute à Nanterre*, et Jacques Dutronc, *La leçon de gymnastique du professeur Dutronc.*

Enfin, l’émission, diffusée la première fois le 10 mai 2022, est consacrée au *68 irlandais du Nord et à ses mémoires étudiantes*. Elle s’appuie sur les témoignages d’étudiant·es de la Queen’s university of Belfast (QUB) collectés par l’historien Chris Reynolds qui a participé au projet « Around 68 » et en a collecté d’autres pour son ouvrage *Sous les Pavés… The troubles*. Depuis les premières

marches pour les droits civiques (et contre les discriminations faites aux catholiques/nationalistes) jusqu'au *bloody Sunday* (30 janvier 1972), nous avons restitué les paroles de ces étudiant-es : Francie Brolly, étudiant, puis militant des droits civiques et député du *Sinn Fein* ; Joe Mulheron, étudiant militant de *People's democracy* ; Bernadette McAliskey, étudiante militante de *People's democracy* ; Dermie McClenaghan, militant à Derry. Tout cela au rythme des chansons *We shall overcome*, chantée par Joan Baez en 1965, et *Sunday Bloody Sunday* ! chantée en *live* par le groupe U2 en 1985 (l'album est sorti en 1983).

Le sixième type de « remue-mémoires », en voie d'expérimentation perpétuelle, est constitué par ce que nous pourrions regrouper sous le terme générique de rencontres. En 2018, en plus du colloque « Sur les traces du 22 Mars » co-organisé avec des ancien·nes du 22 mars, le 12 mai 2018, la Cité, comme le GERME, ont apporté leur concours à l'organisation de la journée de l'Association des anciens de l'UNEF (AAUNEF) « l'UNEF en mai et juin 1968 ». Parmi de nombreuses mémoires collectives locales, signalons la présence de Prisca Bachelet, Marc Kravetz et Jean-Louis Péninou pour la FGEL et, donc, la Sorbonne des années 1968. Et nous avons notamment contribué à faire venir Christiane et Francis Kutten pour l'AGE de Reims, même si leur mémoire est, de fait, comme nous l'avons déjà vu, décalée. Nous avions déjà pu re-solliciter collectivement leurs mémoires dans le cadre des 8e « journées Archives et mémoires étudiantes » en novembre 2016, avec Denis Ménétrey et Gérard Mary ; et notre dernière demi-journée à Reims a permis non seulement l'échange entre militant·es de la génération 1968, mais aussi avec d'autres de la génération du mouvement de 2006 contre le CPE. La médiation documentaire et archivistique peut alors se transformer en médiation inter-culturelle, voire inter-générationnelle. Au-delà de cette co-construction de mémoires collectives, cela permet d'alimenter des citoyennetés actives.

Les désormais annuelles « journées Archives et mémoires étudiantes », devenues « journées Archives, recherches et mémoires étudiantes » en 2018, sont également un espace de partage de ces mémoires individuelles et de ces mémoires collectives permettant l'échange entre ces acteurs, avec des chercheurs, des archivistes et des acteurs étudiants actuels afin de maintenir/ réveiller la mémoire collective d'actions, de revendications, de participations à des mobilisations et/ ou à des institutions.

Autant d'initiatives qui permettent de donner corps à cette archivistique d'intervention et, comme les archives orales ont pu être qualifiées de provoquées, nous revendiquons de vouloir provoquer des rencontres, des échanges, des remue-mémoires à partir de ces archives orales et d'autres.

La campagne de collecte d'archives orales de Giovanni Agostini, Andrea Giorgi et Leonardo Mineo qui porte sur les années 1968 à l'université de Trente, en Italie, a, elle aussi, organisé un de ces remue-mémoires : lors du séminaire du 23 février 2012, où est également présenté le film, deux

débats sont vifs autour du concours de recrutement enseignant de 1971 et de la question de l'héritage, un des historiens concluant par « C'est l'Italie que vous avez créée »[1225].

Pour que le travail de mémoire compose un cercle vertueux, mette en branle une révolution documentaire permanente – et donc féconde – notamment à partir d'archives orales, il faut donc miser sur différents modes d'intervention qui puissent activer notre « théorème d'Archimède » des mémoires. Et, comme nous l'avons déjà écrit, dans cette « valorisation de tous les instants[1226] », il faut « faire feu de tout bois » : chaque remue-mémoires peut renvoyer à un autre, voire d'autres. Ce répertoire d'actions-mémoires ou de remue-mémoires correspond à la palette de l'archiviste qui n'a pas qu'une seule couleur à sa disposition, ni une seule corde à son arc. Pour reprendre une image du répertoire d'actions collectives des mouvements étudiants et notamment de la gauche syndicale qui a pu être qualifiée de « syndicaliste révolutionnaire[1227] », elle-même reprenant la « gymnastique révolutionnaire » du début du XX^{e} siècle, ces actions-mémoires peuvent être comparées aux revendications « à rebondissements multiples » de celle-ci : plus simplement dit, il s'agit de faire le plus de ricochets, voire de faire boule de neige pour faire de ces « archives du rêve étudiant », y compris orales, … une réalité !

Si l'on prend l'exemple de notre exposition « 150 ans d'engagements étudiants à l'international ! », pour la rédaction du panneau consacré à la création de l'Union internationale des étudiants (UIE), à la sortie de la Seconde guerre mondiale, nous avons pu nous appuyer, non seulement sur les archives et témoignages de Paul Bouchet et Tom Madden – représentants pour la France et la Grande-Bretagne au sein de l'UIE –, mais aussi sur leurs échanges lors d'un atelier que nous avions pu organiser avec le GERME, à Sciences-Po Paris en octobre 2013 ; puis, nous avons pu avoir le plaisir de présenter le résultat de notre travail à P. Bouchet quand nous avons organisé des visites guidées de l'exposition à la Maison des initiatives étudiantes à la Ville de Paris. En novembre 2015, aux Archives diplomatiques, où nous avons aussi installé cette exposition, nous avons confronté le témoignage d'Irving Wohlfart, étudiant alors à Francfort, à ceux de Jean-Marcel Bouguereau et Serge Bosc, responsables du secteur international du mouvement étudiant français, sur la montée des mouvements étudiants contestataires en France et en République fédérale d'Allemagne dans les années 1960 et sur leur attitude face à des universitaires pourtant critiques comme Theodor W. Adorno.

Prenons un autre exemple plus contemporain, dans un autre pays, avec le mouvement du printemps québécois 2012, le « projet collectif 2012 : Mémoires à faire commémore les 10 ans de la grève

[1225] Entretien avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, *op. cit.*, 1h00'50"-1h01'48".
[1226] Jean-Philippe Legois, « Archivistes et utilisateurs des témoignages oraux, coacteurs de la construction de mémoires collectives », *art. cité*, p. 47.
[1227] Jean-Philippe Legois, « Mai 68 : grand soir d'un syndicalisme révolutionnaire étudiant? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, 2003.

étudiante de 2012 en se concentrant sur le cas de la ville de Québec[1228] ». Ce travail de mémoire, mené par Geneviève Falardeau, Simon-Olivier Gagnon & Alice Guéricolas-Gagné, « vise à restituer au public la mémoire de ces événements par la mise en valeur d'archives et de témoignages ». Ces remémorations multiples partent d'une « boîte remplie d'archives », puis d'une « enquête orale » pour aboutir à cinq émissions de radio d'une heure sur CKIA-FM, dont les deux premiers épisodes ont pu être écoutés lors d'une « marche d'écoute collective » (« départ le 24 septembre 2022 à 12h45 devant l'Assemblée nationale ») qui a proposé « une déambulation urbaine qui vous permettra de visiter les deux vitrines de l'exposition » et une rencontre dans les locaux de la radio. Toute cette réaction en chaîne se base sur une mise en récit de la quête d'un étudiant de l'Université Laval « pour reconstituer la mémoire des événements du Printemps 2012 » « avec ses ami·e·s, trop jeunes pour y avoir participé » [1229].

IV.3.b. « Instructions » pour une archivistique d'intervention en phase de commémoration : quelques éléments

Comme on l'a vu, les commémorations constituent un des douze éléments de la grille d'analyse d'un régime de mémorialité selon F. Descamps et son prisme permet d'embrasser l'ensemble du spectre commémoratif[1230] et on a pu parler de « commémoration rampante »[1231] à chaque mois de mai, voire à chaque 22 mars. Pierre Nora conclut *Les Lieux de mémoire* et son troisième tome sur « L'ère de la commémoration » en comparant la commémoration de la Révolution de 1789 et celle de 1968 :

> « Des deux, c'est pourtant Mai 1968 qui, de toute évidence, sans le vouloir, incarne l'empire de la mémoire commémorative. En fait d'action révolutionnaire, en fait d'histoire qui, au sens hégélien, s'écrit en lettres de sang, chacun s'est demandé après coup ce qui s'était réellement passé […]. L'événement n'a de sens que commémoratif […]. L'événement est à lui-même son propre événement, seul mot qu'on ait trouvé pour le baptiser. D'où l'étonnant déficit d'analyse proprement historienne et la difficulté à pénétrer le mystère, d'où la propension des acteurs à s'ausculter périodiquement au rythme de leur propre biographie[1232]».

Cet air de « Il ne s'est rien passé » peut revenir à « une forme de déréalisation du passé[1233] », mais l'analyse de chaque commémoration décennale en France nous a permis de dégager deux cycles de régimes de mémorialité et c'est bien le rapport entre les représentations d'alors et les réalités du

[1228] https://2012.ckiafm.org/ (consulté le 16 décembre 2022)
[1229] Courriel d'Alice Guéricolas-Gagné, co-coordonnatrice du projet, 27 septembre 2022.
[1230] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 153-154.
[1231] Michelle Zancarini-Fournel, *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008, 314 p., p. 59.
[1232] Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *art. cité*, p. 979-980.
[1233] Philippe Artières, Michelle Zancarini-Fournel, « De Mai, souviens-toi de ce qu'il te plaît : mémoire des années 68 », Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La découverte, 2008, 336 p., p. 128-136, p. 133.

mouvement qui nous en a donné les éléments.

Ayant pris « l'année 2008 » comme « laboratoire », près de 20 ans après la publication du dernier tome des *Lieux de mémoire*, B. Cottret et L. Henneton n'approfondissent pas l'analyse du 40e anniversaire de Mai 68[1234], ne reprenant que celle de Jean-Claude Guillebaud, du *Nouvel Observateur*, dans une contribution publiée par le *New York Times*, encore marquée par le régime de mémorialité précédent, n'y voyant comme seul héritage « individualisme et triomphe du capitalisme[1235] ».

Ici, nous voulons encore approfondir notre recherche-action en essayant de tirer quelques leçons de tous ces « remue-mémoires » et, plus globalement, de ce que nous avons pu expérimenter comme archivistique d'intervention. Plus que des « instructions » ou préconisations à l'instar d'Auguste Blanqui[1236] ou de toute autorité de tutelle, nous ne souhaitons partager ici que quelques éléments que nous proposons de définir comme des principes d'action, des principes pouvant guider notre intervention archivistique.

Nous avons déjà pu distinguer commémoration et remémoration, la commémoration étant une forme de remémoration plus institutionnalisée. Aloïs Riegl parle d'une « remémoration intentionnelle » :

> « La commémoration quant à elle, a pour but dès l'érection du monument, que le moment désigné n'appartienne jamais au passé et qu'il demeure toujours présent dans la conscience des générations futures. Cette troisième classe des valeurs de mémoire présente ainsi un lien évident avec les valeurs d'actualité[1237] ».

Alain Schnapp, en répondant à la revue *ContreTemps*, ajoute un autre objectif, un autre défi, à notre volonté de renforcer le « pouvoir de documenter » des archives orales des contestations étudiantes des années 1968, rendre possible la remémoration :

> « CT : Il n'y a pas de risque de monumentalisation de mai 68 ?
>
> AS : Je ne crois pas. Mais le fait même que des gens comme Sarkozy, ou des intellectuels proches de lui, veuillent en finir avec 68 montre que 68 n'en a pas fini de passer. Mai 68 est encore là puisqu'on prétend le combattre. Aucun de ses acteurs n'a voulu organiser un culte de 68, il y aura certainement des cérémonies dans les mois à venir […], mais là n'est pas l'important. L'important, c'est la trace, la conscience qu'on en a, la façon non de la protéger mais de la rendre lisible à d'autres, et c'est pourquoi je pense modestement que lorsque

[1234] Bernard Cottret, Lauric Henneton, « La commémoration, entre mémoire prescrite et mémoire proscrite », *Du bon usage des commémorations : Histoire, mémoire et identité, XVIe-XXIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 7-24.

[1235] Jean-Claude Guillebaud, « France's Bright Shining Lie », *The New York Times*, 24 mai 2008.

[1236] Auguste Blanqui, *Instructions pour une prise d'armes*, Grenoble, 2009 [1866-69], 73 p.

[1237] Aloïs Riegl, « Le culte moderne des monuments », *art. cité*, http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5 (consulté le 9 décembre 2022).

> J. Julliard et P. Vidal-Naquet ont eu l'idée de ce recueil, ils ont fait œuvre utile, puisque dans 40 ou 50 ans, des jeunes gens, des jeunes femmes pourront encore en discuter et se poser des questions. Al-Jahiz, un historien arabe du IX^e^ siècle, disait dans une phrase que je cite souvent à mes étudiants : "Nous avons besoin de connaître l'histoire de nos prédécesseurs exactement de la même manière que nos successeurs auront besoin de connaître la nôtre"[1238] ».

C'est à partir de ces enjeux et à partir des creux et des pics commémoratifs, que nous avons pu expérimenter, au-delà des années 1968, nos « remue-mémoires » et que nous nous proposons de dégager quelques principes d'action pour que l'archivistique d'intervention, dont nous nous réclamons, puisse apporter pleinement sa contribution au travail de mémoire. Nous en proposons quatre (ancrage social, mémorialité, intempestivité, cumulativité) et tentons une formulation (totale ou partielle) en latin.

Commençons par le principe d'ancrage social : de l'*habitus* de l'*homo/femina studens et commemorans*. Même si la prise de parole est quasiment un *habitus* des mondes universitaires et étudiants, la mémoire des années étudiantes pourrait paraître bien lointaine pour certaines générations. Cependant, et bien au-delà des générations des années 1968, ce sont des moments qui marquent comme le dit Christian Gilain qui conclut ainsi son témoignage :

> « Ces quelques années … Finalement, si je vois, c'est très peu de temps… Ces quatre années, 64-68, vraiment, mais ce sont des années extrêmement denses […] Dans mon parcours, elles ont extrêmement compté [du] point de vue non seulement de la formation (politique ou générale ou syndicale) [mais aussi] intellectuel et même d'un point de vue affectif… […] Évidemment, c'est la jeunesse en même temps… Ce sont des années qui comptent plus que doubles… Pour moi, c'est toujours un souvenir extrêmement vif[1239] ».

Les ressorts étudiants de la mémoire collective semblent efficaces, mais, concernant les années 1968, comme pour l'exposition avec le CODHOS, nous avons conduit des projets dépassant le cadre strictement étudiant, notamment avec la Ville de Saint-Denis, que nous avons aidé à organiser une collecte spécifique d'archives orales dans la perspective d'une journée de partage des mémoires. Ce pas de côté, dans l'ancrage social des témoins, nous a permis aussi de recueillir une mémoire étudiante dissonante, celle de cet étudiant sorbonnard préférant s'investir au PSU de Saint-Denis, J.-Y. Guegen.

Autant les années *studens* marquent la mémoire de chaque individu, qui plus est militant·e, mais qu'en est-il des étudiant·es de générations ultérieures *commemorans* des événements étudiants marquants du passé ?

[1238] Alain Schnapp, « À propos du Journal de la Commune étudiante », *art. cité*, p. 101.
[1239] Témoignage de Christian Gilain, *op. cit.*, 4h05'04'' – 4h05'45''.

Le deuxième principe d'action est celui de mémorialité : *o tempora, o commemorationes*. Autres temps, autres mœurs, dit-on souvent : il en est de même pour les commémorations. Si l'on poursuit la métaphore de notre théorème mémoriel d'Archimède, quand on se (re)plonge dans une période donnée, des souvenirs remontent à la surface et, dans ce rapport entre surface et profondeurs, nous retrouvons le rapport à l'air du temps et, donc, aux régimes de mémorialité. Une autre métaphore, déjà utilisée par la Cité, fait de ces mémoires collectives étudiantes un levier et un levain pour les citoyennetés actuelles[1240] : si nous prolongeons cette idée, dans le processus de panification, la phase de pétrissage comprend l'incorporation de l'air dans la pâte.

Aussi le travail de mémoire est à renouveler constamment avec les citoyennes et citoyens d'aujourd'hui, notamment les étudiantes et étudiants engagé·es, puisque le besoin de commémorer vient parfois s'entrechoquer avec une politique commémorative officielle et normative qu'il faut compléter avec pluralisme et esprit critique[1241]. Il s'agit de revivifier la remémoration en l'articulant dialectiquement à toute commémoration.

Les organisations étudiantes actuelles à vocation représentative ont pu être à l'initiative de commémorations, qui sont aussi des opérations de communication institutionnelle : l'UNEF, en 1957 et 2007, pour ses 50, puis 100 ans ; la MNEF en 1988, pour ses 40 ans. On pourrait y ajouter les 50, puis 60 ans du CNOUS. Nous avons pu, à plus ou moins grande échelle, jouer un rôle, non seulement de médiation documentaire, mais aussi de médiation culturelle, voire interculturelle, à travers un véritable *travail de mémoire*. Nous l'avons signalé en introduction, la « paix des mémoires » a pu être fixé comme objectif pour les archives. En fait, pour ce qui est des mémoires étudiantes, en tout cas, ni paix, ni guerre ! Nous l'écrivions déjà en 2012 : « la guerre des mémoires étudiantes n'aura même pas lieu » ! Et, si guerres ou querelles il y a, elles « apparaissent bien comme picrocholines[1242] ». Il s'agit plutôt, pour notre périmètre d'intervention, de revivifier ces mémoires collectives étudiantes, y compris auprès des acteurs de l'époque. Aussi avons-nous petit à petit développé une politique propre de remémoration-commémoration.

Pour les 60, puis 70 ans de la Charte de Grenoble, nous avons organisé des conférences-débats, en 2006 aux archives départementales de l'Isère, en 2016 à la Maison des sciences de l'homme – Paris-Nord[1243]. Là encore, la participation des responsables étudiants actuels est toujours relative.

Concernant le mouvement étudiant français et la guerre d'Algérie, nous avons accompagné la thèse, puis l'ouvrage d'Eithan Orkibi[1244] par un atelier « Archives et mémoires étudiantes », en 2007, sur

[1240] Cité des mémoires étudiantes, *Dossier de présentation*, 2011, 2015, 2018, 24 p.
[1241] Gérard Namer, « La confiscation sociopolitique du besoin de commémorer », *Autrement* – série Mémoires, n°54, janv. 1999, p. 175-179.
[1242] Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : "non-lieu" de "mémoire" », *In Situ, art. cité*.
[1243] *Les Cahiers du GERME*, spécial n°6, avril 2016.
[1244] Eithan Orkibi, *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie. Identité et expression collective de l'UNEF (1954-1962)*, Syllepse, 2012.

le changement de majorité à l'UNEF, 50 ans plus tôt, et par une exposition itinérante qui a tourné en 2012 et 2013. E. Orkibi a aussi participé à la collecte de plusieurs archives orales avec Marina Marchal. En 2009 et 2010, souhaitant marquer la fermeture du premier sanatorium étudiant de France à Saint-Hilaire du Touvet (près de Grenoble), la Cité a entamé un autre travail de mémoire avec sa fondation : après l'avoir aidée à classer ses archives et à recueillir un certain nombre de témoignages, nous avons pu co-réaliser un ouvrage[1245] et une exposition. Dans ces deux exemples, nous avons pu enrichir ces remémorations de collecte d'archives orales.

Mais, il faut que la pâte commémorative rencontre l'air du temps. À force de pétrir la pâte des mémoires étudiantes contemporaines, notamment à travers nos expositions itinérantes, nous en sommes arrivé·es à ce que nous avons appelé une « chromologie[1246] », avec six périodes depuis les années 1865-1876.

Reprenons l'exemple de la manifestation du 11 novembre 1940 que nous avons pu retravailler avec le GERME et la Fondation de la Résistance pour une exposition en ligne, mais aussi pour le MuséoCube.

Figures n°76 et 77. – Plaque du 11 novembre 1946 dans la crypte de la Sorbonne et pièce dans le MuséoCube des mémoires étudiantes avec positionnement des puces « documentaires ».

À la Libération, dès novembre 1944, il existe une « concurrence politique et mémorielle naissante[1247] », notamment entre les gaullistes et les communistes : le 11 novembre 1944, le matin, un défilé « en souvenir des martyrs du 11 novembre 1940 » part du boulevard Saint-Germain. Toujours à Paris, un congrès extraordinaire de l'UNEF a lieu du 12 au 16 novembre et « 15 000

[1245] Didier Fischer, Robi Morder, *La Fondation santé des étudiants de France, au service des jeunes maladies depuis 1923*, FSEF, Un, deux... quatre éditions, 2010.

[1246] Ioânna Kasapi, Jean-Philippe Legois, « En guise de présentation des mémoires étudiantes : « 150 ans d'engagements étudiants, du régional à l'international », une expo peut en cacher une autre ! », intervention lors du colloque franco-allemand des œuvres universitaires, Strasbourg, 28 août 2019.

[1247] Vincent Auzias, *La commémoration du 11 Novembre à Paris : 1919-2012*, thèse d'histoire sous la direction de Bogumil Jewsiewicki et Henry Rousso, Université Laval / Université Paris-Nanterre/CNRS, soutenue le 10 décembre 2013, 495 p., p. 205.

jeunes gens et jeunes filles des lycées et facultés » ont « déposé leurs couronnes devant la Flamme et, pendant une demi-heure, en rangs pressés, défilé sous l'Arc de Triomphe » en souvenir de leurs camarades de 1940. Le titre de cet article de *L'Humanité* donne déjà le ton en parlant des « martyrs » du 11 novembre, on parle même de morts : « Le sang coula, les premiers martyrs de la Résistance étaient morts pour la France »[1248]. En 1945, le 11 novembre, dans la Cour d'honneur de la Sorbonne, a été inaugurée la dalle votive « à la mémoire des maîtres et élèves de l'Université de Paris morts pour la France et la liberté »[1249]. Enfin, en 1946, dans *Combat*, il est annoncé que l'« hommage aux universitaires morts dans la Résistance », « sur l'initiative de la Fédération de l'Éducation nationale[1250] », est rendu en inhumant dans la crypte de la Sorbonne les « corps de douze maîtres et élèves » « veillés par des étudiants et par des maîtres » du 11 au 12 novembre ; tout cela, dans le vestibule de la bibliothèque de la Sorbonne[1251]. La plaque commémorative, ici en photo, « à la mémoire des étudiants assassinés par les Allemands le 11 novembre 1940 et de tous les universitaires tombés pour la libération de la patrie », s'inscrit dans un régime de mémorialité combattante qui garde encore la trace des rumeurs sur les morts du 11 novembre 1940. Cette crypte, dédiée à la résistance universitaire, est inaugurée le 11 novembre 1947 et symbolise le nouveau régime de mémorialité que nous avons qualifié d'éducatif[1252] : c'est au nom de la « Résistance universitaire[1253] » que la toute jeune FEN, créée en 1945 au sein d'une CGT réunifiée, organise ces commémorations. Le seul étudiant, parmi les 12 martyrs est Jean Gay, fusillé, représentant la faculté de droit de Paris.

D'autres commémorations ont lieu notamment près de la place de l'étoile. C'est le 11 novembre 1954 que le président de la République René Coty inaugure, à l'angle de l'avenue des Champs-Élysées et de la rue de Tilsitt, une plaque commémorative portant l'inscription : « Le 11 novembre 1940 devant la tombe de l'Inconnu, les étudiants de France manifestant en masse les premiers résistèrent à l'occupant ». Fondée le 30 septembre 1958, l'Association des résistants du 11 novembre 1940 en perpétue le souvenir[1254]. Dans le cadre du MuséoCube des mémoires étudiantes, une visite 360° de cette crypte est proposée où l'on peut voir coexister ces deux mémoires et où nous proposons de retrouver des liens avec des documents de la période, dont des extraits du

[1248] *L'Humanité*, 12 et 13 novembre 1944, p. 2. Reproduit dans l'expo en ligne comme l'affiche de la FEP et du Comité parisien de l'Union des étudiants patriotes.
[1249] Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983, 217 p., p. 176.
[1250] *Combat*, 8 novembre 1946, p. 3, au bas de la 3e colonne.
[1251] Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire, op. cit.*, p. 137.
[1252] Ioânna Kasapi, Jean-Philippe Legois, « Décryptons la crypte de la Sorbonne ! », *Les Cahiers du GERME*, n° 33, p. 136-137.
[1253] « Liste des héros et des Martyrs de la Résistance universitaire dont les cendres ont été demandées par les Syndicats et Groupements intéressés pour être transférés à la Sorbonne en accord avec les familles », dépôt 1998011 de la FEN aux Archives nationales du monde du travail.
[1254] http://www.museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=132&theme=268 (consulté le 16 décembre 2022)

témoignage oral de Paul Bouchet. En 1970, lors du congrès d'Orléans, le mercredi 1er avril, dans son discours d'ouverture, le président d'alors, Luc Barret, militant du PSU, étudiant en agronomie à Montpellier, rappelle la manifestation du 11 novembre 1940[1255]. C'est une mise en abîme des différents cercles concentriques temporels : l'événement est pris dans son actualité – la répression post-68, notamment du président de l'AGE de Reims, Denis Ménétrey –, mais aussi dans sa mémoire – il y a 30 ans, la répression de la manifestation étudiante et lycéenne. Ce 58e congrès de ce qu'on a parfois appelé « la grande UNEF » regroupe encore les militant·es du PSU, tenant encore tant bien que mal le bureau national, les militants lambertistes et communistes qui vont scissionner dans les mois qui suivent.

En 1975, il existe deux UNEF et, lors du 62e congrès de l'UNEF dite « renouveau » à Lyon, en février-mars, une lettre du 25 février de François de Lescure rappelle le rôle des « étudiants communistes dont [il] étai[t] l'un des dirigeants clandestins » :

> « Des milliers de tracts furent distribués en deux jours, aussitôt reproduits partout. Il faut dire que c'est dans les locaux de l'UNEF, alors 5 place Saint-Michel, sur les ronéos de l'UNEF, que furent tirés pendant tous ces mois, avec le maximum de prudence et de précautions, bien sûr, de nombreux tracts et journaux clandestins de la résistance étudiante à l'Université[1256] ».

Nous retrouvons, ici, la bataille entre les deux principales mémoires de la Résistance, mais, avec le décès des derniers participants, la mémoire s'estompe. L'UNEF actuelle et l'« association lutécienne falucharde » ont bien continué à participer aux cérémonies, mais c'est le « souvenir français » qui a hérité de l'organisation de celles-ci. Aussi, pour les 80 ans de cette manifestation du 11 novembre, en plus de la présentation en visioconférence de l'exposition réalisée avec la Fondation de la Résistance, avec le GERME, la Cité a publié le communiqué de presse « 11 novembre 1940 : transmettre et travailler la mémoire et l'histoire » appelant à ce que « [cette] histoire et [cette] mémoire […] demeurent vivantes » « dans chaque établissement, dans chaque ville »[1257].

Penchons-nous aussi, plus particulièrement, sur le mouvement contre la réforme Devaquet (novembre-décembre 1986). En 2016, à l'occasion de ses 30 ans, plusieurs initiatives ont été prises avec le GERME : les 8e journées « Archives et mémoires étudiantes », du 17 au 19 novembre ; un panneau à la mémoire de Malik Oussekine, présenté le 6 décembre avec la ville de Paris ; avec Sciences Pop, une projection-débat « Devaquet, si tu savais... » au cinéma *L'écran* à Saint-Denis, le 1er décembre ; avec l'AAUNEF, un après-midi débat à La Barge du CROUS de Paris, le 3 décembre. Cela a permis de re-confronter la pluralité des mémoires collectives, entre elles, aux

[1255] Archives sonores du congrès, fonds Barralis, La Contemporaine.
[1256] *Étudiants de France*, mars 1975.
[1257] « Communiqué du GERME et de la Cité des mémoires étudiantes en conclusion de la visio-conférence du 10 novembre 2020 », *Les cahiers du GERME*, n° 33, p. 21.

documents et aux acteurs d'aujourd'hui : la projection-débat a permis, par exemple, avec des militant·es de Solidaires étudiant·es, de percevoir une certaine remise en cause d'un des éléments du répertoire d'actions collectives hérité des années 1968, les coordinations nationales ; le mouvement d'alors contre la loi travail privilégiant les mobilisations locales, sous la forme d'Assemblées générales « pétales ». Une bande dessinée, *Contrecoups*, est publiée comme « roman graphique » de la mort de M. Oussekine. C'est finalement en 2022 que la commémoration de sa mort prend une certaine ampleur. Au printemps, sort « Oussekine », une série de quatre épisodes sur Disney+ co-écrite et réalisée par Antoine Chevrollier (*Le bureau des légendes*, *Baron noir*)[1258].

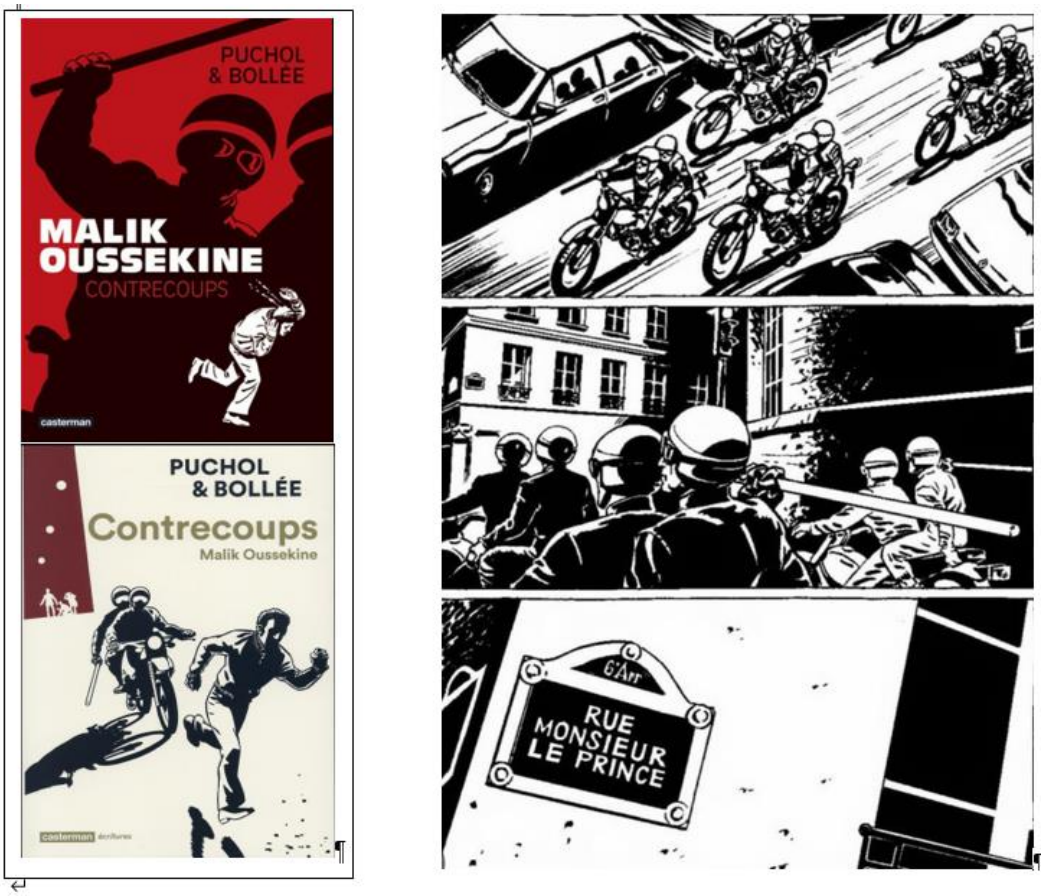

Figures n°78 et 79. – Couvertures et planche extraites de la bande dessinée de Jeanne Puchol et Laurent Frédéric Bollée *Contrecoups* (Casterman, 2016 et 2022, 204 p.).

Le 7 décembre, sort en salle le film « Nos frangins » de Rachid Bouchareb (*Indigènes*, *Hors-la-loi*), qui, en plus de la mort de M. Oussekine, retrace celle d'un jeune homme d'origine magrébine, tué par un policier, Abdel Benyahia[1259] ; et, toujours en 2022, *Contrecoups* est réédité. Entre-temps, a eu lieu la mort de Georges Floyd aux Etats Unis : à la cérémonie du 6 décembre, cette année, parmi le public, plus nombreux, l'acteur de la série, Thierry Godard.

[1258] Pierre Langlais, « "Oussekine", sur Disney+ », *Télérama* https://www.telerama.fr/ecrans/oussekine-sur-disney-une-miniserie-bouleversante-sur-la-mort-de-malik-oussekine-7010303.php (consulté le 16 décembre 2022)
[1259] Christophe Kantcheff, « "Nos Frangins" de Rachid Bouchareb : se souvenir de Malik Oussekine », *Politis*, n° 1735, 8-14 décembre 2022, p. 28.

Le troisième principe d'action est celui d'intempestivité : *expectare, pati*, contre-temps et désenfumages mémoriels. « Patience et longueur de temps font plus que force, ni que rage », dit aussi la morale qui conclut la fable de La Fontaine intitulée « Le Lion et le Rat ».

Nous l'avons vu, le traitement d'archives orales est lourd en temps et en moyens humains. À la Cité des mémoires étudiantes, nous avons voulu faire de notre faiblesse associative une force, en menant une campagne permanente, ne reposant que sur des moyens associatifs, se nourrissant de campagnes spécifiques, elles-mêmes financées dans le cadre de projets englobant cette collecte d'archives orales, mais ne s'y réduisant pas. Alternant campagne permanente et campagnes spécifiques ponctuelles, l'équipe de la Cité pratique donc la médiation documentaire, culturelle, voire interculturelle, mais aussi la patience et le contre-temps, notamment en phase de commémoration.

Pour reprendre le cas des années 1968, plusieurs séances de travail de mémoire ont pu être organisées autour de 2008 et des 40 ans de Mai 68. Les 25 et 26 janvier 2008, le GERME et la mission de préfiguration de la Cité ont organisé, à Reims, un colloque « À la redécouverte des mouvements étudiants dans les années 68 » : la première journée s'est terminée par le témoignage de Jacques Sauvageot, président par intérim de l'UNEF en mai 1968, suivi d'un débat avec notamment d'anciens militant·es des ESU qui vont publier leur ouvrage collectif dans la foulée de ce quarantième anniversaire et vont créer l'Institut Tribune socialiste[1260]. Le 29 mai 2008, toujours à l'occasion de ces 40 ans, la Cité (sa mission de préfiguration) a organisé, à l'Hôtel de Ville de Reims, un débat sur le mai étudiant rémois avec les témoignages croisés collectivement de quatre acteurs-témoins : Michel Silland, Gérard Mary, Jacques Hussenet et Denis Ménétrey. Les témoignages des trois premiers ont été recueillis avant ce débat, mais le résumé analytique détaillé de celui de Jacques Hussenet n'a pas pu être terminé à ce moment-là et a été repris avec le témoin en 2016. C'est aussi cette année que le témoignage de Denis Ménétrey a pu être collecté, puis traité.

Nous avons vu que les témoignages d'Anne Querrien et Henriette Asséo n'ont pu être finalisés que 10 ans après, même si le premier a été collecté en plein mois de mai 2008 et le second les deux années précédentes. De même que nous avons organisé notre colloque du quarantenaire à contre-temps, en janvier, nous avons recueilli bien des témoignages avant ou après, notamment le témoignage approfondi de Prisca Bachelet, en deux fois, en 2010 et 2011.

Cette intempestivité permet la décantation, voire le déblocage des mémoires, même si l'impact des régimes de mémorialité est toujours important, y compris hors commémoration. Nous avons pu le constater pour d'autres périodes et d'autres campagnes : Jorge Amat a rappelé que Daniel Cordier a mis 20 ans à accepter de lui confier son témoignage[1261].

[1260] Roger Barralis et Jean-Claude Gillet (dir.), *Au coeur des luttes des années soixante. Les étudiants du PSU*, *op. cit.*
[1261] Entretien avec Jorge Amat, *op. cit.*

Cependant, jouer à contre-temps n'est pas toujours heureux. Après notre colloque de janvier 2008, j'ai commencé à collecter le témoignage de Jacques Sauvageot le 28 avril 2008, comptais poursuivre à l'approche du cinquantenaire, mais il est décédé le 28 octobre 2017 des suites d'un accident de la circulation[1262]. Un autre témoignage reste, à ce jour, inachevé, celui de Mireille Blanc. Pourtant, encore récemment, celle-ci s'est vue, à trois reprises, replongée dans plusieurs périodes de sa vie : la FGEL, avec l'enterrement de Marc Kravetz, au Père Lachaise, le 14 novembre 2022[1263] ; son enfance, avec la mort d'une amie de Haute-Loire et sa participation à la création et au développement de l'université de Vincennes, avec la sollicitation de son témoignage par François Dosse voulant écrire un ouvrage sur cette université fille des années 1968[1264]. Dans cette veille vigilante, il nous faut toujours montrer sa disponibilité sans vouloir s'imposer.

Dans ce jeu à contre-temps, dans cette posture intempestive, il nous a fallu aussi, parfois, mener des opérations de désenfumage mémoriel. A commencer par la création de la première Union nationale : ni Union nationale des étudiants de France, selon l'UNEF, ni Union nationale des Associations générales des étudiants de France, selon la FAGE, mais Union nationale des associations d'étudiants de France, fondée à Lille, le 4 mai 1907, par six AGE ; les statuts sont déposés le 15 mai et publiés au *Journal officiel de la république française* le 2 juin 1907[1265]. Ce travail de mémoire et de distanciation mémorielle porte partiellement ses fruits, puisqu'en 2013, la FAGE, dans ses statuts réformés, se revendique de cette Union de 1907. Nous décortiquerons un peu plus deux exemples.

Tout d'abord, restons dans la période des années 1968 : la seconde 11e journée « Archives, recherches et mémoires étudiantes », ayant lieu, le 18 novembre 2019, au Conseil économique, social et environnemental, est ouverte par Julien Blanchet, alors représentant de la FAGE au sein du groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse. Il parle alors du « retrait volontaire de l'UNEF du CNOUS » au début de ces années 1968 : étonné, en le raccompagnant, je lui demande d'où lui vient cette analyse et ma surprise est encore plus grande quand je m'aperçois que cela vient de l'ouvrage collectif du GERME, *Cent ans de mouvements étudiants*, et d'une partie « Les années 68 : du passé, faisons table rase !? » dont je suis l'auteur ! Et, en effet, à la relecture, j'y parle de « radicalisations », d'une période où « tout est politique » même « dans la sphère syndicale »[1266] : même si j'écris bien que la « réforme du CNOUS en octobre 1963, avec réduction de la représentation étudiante et de l'UNEF » est une des « quelques passerelles qui reliaient encore

[1262] « Jacques Sauvageot, figure de Mai 68, est mort », 29 octobre 2017, *Ouest-France* https://www.ouest-france.fr/ile-de-france/paris-75000/jacques-sauvageot-figure-de-mai-68-est-mort-5346291 (consulté le 16 décembre 2022). Voir aussi la notice de Robi Morder dans *Les Cahiers du GERME*, n° 32, 2017-2019, p. 52.
[1263] http://www.germe-inform.fr/?p=4898 (consulté le 16 décembre 2022)
[1264] Entretien téléphonique du 15 décembre 2022.
[1265] Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord.), *Cent ans*, *op. cit.*, p. 14, note 13.
[1266] Jean-Philippe Legois, « Les années 68 : du passé, faisons table rase !? », Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord.), *Cent ans*, *op. cit.*, p. 83-98.

[l'UNEF] au pouvoir » et dont celle-ci « se voit couper »[1267], je suis encore influencé par une vision trop linéaire de la montée en puissance des contestations étudiantes de ces années. Face à ce que l'on peut qualifier d'auto-intoxication mémorielle, j'ai essayé de mener un travail critique de mémoire et d'histoire, notamment en retravaillant le cas idéal-typique de la Sorbonne-lettres. Partant d'une remarque d'Alain Monchablon sur la « nouvelle mino » prenant la direction de la FGEL – « installés à l'automne 1962, ils n'ont pas hésité à mettre en vente le nouveau centre de polycopie que les anciens responsables jécistes avaient eu beaucoup de peine à acquérir avec l'appui bienveillant du doyen de la faculté. Désormais "déchargé de toute tâche technique et concrète" le bureau de la FGEL s'est exclusivement consacré à l'animation syndicale[1268] » –, je suis reparti sur les traces de ce centre et notamment de Denis Joxe, avec qui nous avons organisé une rencontre « remue-mémoires » à l'occasion des « 50 ans de leurs 20 ans » avec Prisca Bachelet, le 27 octobre 2010 au cinéma La Clef (Paris 5e). Puis, pour la seconde 6e journée « Archives et mémoires étudiantes », « de l'AGE (Association générale des étudiants) à l'AG (Assemblée générale) », le 14 décembre 2013, au CHS de Paris 1, en présence de Prisca Bachelet et Serge Bosc, je repars de ce nouveau mot d'ordre de la FGEL « gauche syndicale », « faire de tout adhérent un militant, de tout militant un responsable »[1269] :

> « Afin de préparer cette journée, j'avais rencontré Michel Rostain et Jean-Louis Péninou[1270] pour préparer cette journée : ce qui est intéressant de voir, c'est que le point de vue des acteurs ne correspond pas toujours à ce qu'on peut croire lire dans les archives ou à ce qu'on lit dans certains ouvrages sur cette période. Voici donc les réactions de Michel Rostain et de Jean-Louis Peninou quand je leur ai remémoré cette phrase-leitmotiv et la liquidation du centre de polycopie (dès novembre 1962 par le bureau présidé par Antoine Griset et dont s'était occupé Denis Joxe) : si M. Rostain ne se souvenait pas de la phrase, leur réaction commune était "on a dit ça comme ça", "faut pas prendre ça au sérieux", "une phrase qui ne voulait rien dire". Quand on repose la question autrement, ils ne pensent pas avoir totalement rompu avec les services et la culture gestionnaire. Ils revendiquent même l'idée d'avoir maintenu un fonctionnement fédéral et éviter l'implantation de la FNEF à la Sorbonne-lettres[1271] ».

Aussi, j'en arrive à une formulation plus nuancée dans mes *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne* : « Pourtant, malgré de multiples et constantes dénonciations de ces pratiques, les activités

[1267] *Idem*, p. 86.
[1268] Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF, op. cit.*, p. 146.
[1269] *Ibid.*, p. 151. Voir aussi l'article de Danielle Jullien sur le 54e congrès de l'UNEF (Bordeaux, 13-19 avril 1965) dans le *Bulletin du GEHA*, p. 7 (AN/UNEF, 19870110/68/5).
[1270] Au « train bleu » à la gare de Lyon.
[1271] Jean-Philippe Legois, « Le cas de la Sorbonne-lettres des années 1960 », *Les Cahiers du GERME*, n° 32, 2017-2019, p. 134-135, p. 135.

gestionnaires des GE [Groupes d'étude] sont encore vivaces à la veille de Mai 68[1272] ». Et, inlassablement, notre intervention archivistique dans ce travail de mémoire est de revenir sur ces années 1968 pour les démystifier et mener une opération de désenfumage mémoriel, comme, par exemple, lors du dernier congrès de la FAGE à Toulouse en septembre 2022.

Toujours avec la FAGE, toujours avec Julien Blanchet, alors président de celle-ci, là, pendant le congrès de Lyon, en septembre 2013, ce sont un chercheur Robi Morder, co-président du GERME, et un témoin-acteur, et pas le moindre, Paul Bouchet, qui ont entamé ce même travail de démystification concernant le port de la faluche. Comme J. Blanchet l'a expliqué, lors de l'hommage rendu à P. Bouchet à l'Hôtel de Ville de Paris, le 28 mai 2019, « les questions de faluche » ont alors, selon lui, « sclérosé une pensée […] groupusculaire », lorsqu'une première rencontre est organisée entre le bureau national et P. Bouchet, il a fallu, à leurs yeux, qu'il n'arrive pas « dans un local de corpos, faluches vissées sur la tête et décapsuleurs posés sur la table » et c'est P. Bouchet qui leur suggère de « poser une faluche » place Bellecour[1273], le même hommage que l'AGE de Lyon avait rendu à Gilbert Dru à la Libération. Le 27 septembre, c'est Robi Morder qui intervient sur l'« histoire du mouvement étudiant », qui rappelle que l'AGE de Paris se crée en 1884 avec un monôme et sur le chant « associons-nous, syndiquons nous ! » et qui commente une photographie du bureau de l'AGE de Lyon :

> « Vous remarquerez… Paul Bouchet, ici avec sa faluche sur les genoux, et le seul autre qui a une faluche, c'est Beurton. Et Beurton, c'est un FTP [franc-tireur partisan], communiste, c'est le seul qui a mis sa faluche. Donc, vous voyez : on est tout de même [loin] des stéréotypes. »[1274]

Ce double désenfumage mémoriel date de 2013 et, pourtant, il est à renouveler, là aussi, à chaque congrès et de chaque organisation, puisque, nous l'avons, c'est le propre des organisations de jeunes de renouveler rapidement ses générations militantes.

Le quatrième principe d'action est celui de cumulativité : *scripta volant, verba manent*. (les écrits s'envolent, les paroles restent). Nous inversons ici la locution latine classique, *verba volant, scripta manent* (les paroles s'envolent, les écrits restent), qui aurait son origine dans un discours prononcé par le sénateur Caius Titus au Sénat romain. Nous reprenons et prolongeons le titre d'un des ouvrages italiens de référence pour les archives orales, celui de G. Contini et A. Martini,

[1272] Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, *op. cit.*, p. 149.
[1273] « Julien Blanchet : sur la venue de Paul Bouchet au congrès de la FAGE en 2013 » https://www.youtube.com/watch?v=QL27QIE70eU (consulté le 16 décembre 2022), 3'57'' - 4'03'', 5'56 - 6'02 et 6'55'' - 7'.
[1274] Robi Morder, « Éléments d'histoire du mouvement étudiant - formation congrès FAGE Lyon 2013 » https://www.youtube.com/watch?v=uVC6JEHOPdM&list=PLv-TZXn25MdCFSjiFNj7U3uk98XTpblVW&index=4 (consulté le 16 décembre 2022), 1'28''-1'36'', 25'24'' - 25'41''.

« Verba manent ». L'uso delle fonti orali in storiografia[1275], en l'adaptant aux archives et mémoires étudiantes : non seulement, en traitant archivistiquement les archives orales, nous mettons en œuvre le principe d'inscription-enregistrement, mais, en menant une campagne permanente, nous mettons en œuvre l'autre principe complémentaire d'accumulation, de cumulativité des connaissances. Vu la spécificité et la volatilité des archives étudiantes, nous pouvons même prolonger le paradoxe : les archives écrites étudiantes sont plus volatiles et « s'envolent ». Aussi, comme nous avons pu le voir avec le cas de la Mino-Sciences et de l'ACES de Paris, pouvons-nous en arriver au double paradoxe que la collecte d'archives orales peut entraîner la sauvegarde d'archives écrites et que cette collecte peut nous informer sur des structures, des collectifs, plus ou moins invisibles, dont nous n'avions que quelques traces écrites.

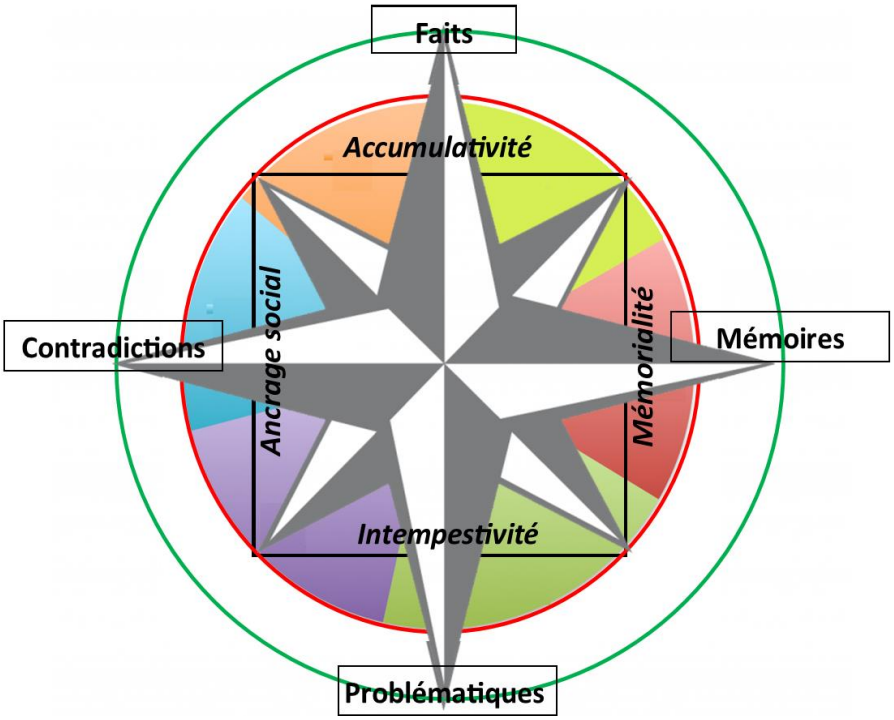

Figure n°80. – Rose des vents narratifs, rapporteur d'intervention archivistique, principes d'action et régimes de mémorialité.

Dans ce dispositif de dispositifs, dans ce « dispositif de recherche[1276] », l'intervention du chercheur, en l'occurrence doctorant, en archivistique rayonne et rebondit bien à 360 degrés, alimentant un cercle vertueux de collecte-valorisation-restitution que nous avons forgé comme théorème mémoriel d'Archimède. En guise de schéma conclusif, nous pouvons, là aussi, cumuler nos différentes représentations pour figurer notre recherche-action appliquée à l'archivistique dans le domaine de la mémoire, faisant des archives orales une source pérenne pour la recherche et

[1275] Giovanni Contini, Alfredo Martini, *« Verba manent ». L'uso delle fonti orali in storiografia*, Roma, Nuova Italia Scientifica, 1993, 160 p.
[1276] Gilles Monceau, « Transformer les pratiques pour les connaître », *art. cité*, p. 472.

renforçant la documentalité, le « pouvoir de documenter » la recherche, ici, sur les contestations étudiantes des années 1968.

Nous retrouvons la variété des « remue-mémoires » de notre archivistique d'intervention, pris dans les différents régimes de mise en récits et les différents principes d'action, mais aussi dans les différents régimes de mémorialité, le premier étant représenté par un trait rouge, le second par un trait vert.

À l'instar de Jacques Rancière parlant de Jean-Joseph Jacotot comme un « maître ignorant », le collectif de chercheurs en sciences humaines et sociales qui a organisé le colloque de mai 2013, à Dijon, « Les recherches actions collaboratives. Une révolution silencieuse de la connaissance » s'est appelé « Les chercheurs ignorants »[1277].

Dans le domaine des archives et de l'archivistique, cette recherche-action en matière d'archives orales concerne des archivistes ignorants, non pas inclassables, mais déclassant et reclassant, les chercheur·es en archivistique reclassant inlassablement les pratiques du métier pour renforcer le « pouvoir de documenter » la recherche et réanimer, en permanence, « la fonction critique ». Dominique Broussal précise :

> « Stimuler la fonction critique consiste à créer ce tiers-espace dans lequel chercheurs et professionnels s'attachent à déconstruire les dogmes sur lesquels le changement se fondent, à historiciser les normes professionnelles, à rejeter l'antienne de l'impuissance, à concilier professionnalisation et subjectivation, à répondre à la pleine exigence d'une *praxis*[1278] ».

C'est aussi en cela que le travail de mémoire, notamment à partir d'archives orales, s'inscrivant dans le « mouvement permanent des institutions[1279] », peut être qualifié de révolution documentaire permanente.

[1277] Les chercheurs ignorants, « Introduction », Les chercheurs ignorants (éd.), *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2015, 288 p., p. 11-15, p. 12-13.

[1278] Dominique Broussal, Pascale Ponté, Véronique Bedin, *Recherche-Intervention et accompagnement du changement en éducation*. Paris, L'Harmattan, 2015, 244 p., p. 203.

[1279] Gilles Monceau, « L'institution scolaire : morte ou vive ? », *Les cahiers de l'implication*, n° 6, 2003, « École, la fin de l'institution ? », p. 17-23, p. 22. Voir aussi du même auteur « Pratiques socianalytiques et socio-clinique institutionnelle », *L'Homme et la société*, n° 147, 2003/1, *L'analyse institutionnelle : entre socio-clinique et socio-histoire*, p. 11-33.

Conclusion

> « Non seulement tout garder, tout conserver des signes indicatifs de mémoire,
> même si l'on ne sait pas exactement de quelle mémoire ils sont les indicateurs.
> Mais produire de l'archive est l'impératif de l'époque.
> On en a l'exemple troublant avec les archives de la Sécurité sociale […]
> Archivez, archivez, il en restera toujours quelque chose !
> N'est-ce pas, autre exemple parlant, le résultat auquel aboutit, en fait,
> le très légitime souci des récentes enquêtes orales ? […] »
>
> Pierre Nora[1280].

Ces propos de Pierre Nora, dans son texte inaugural des *Lieux de mémoire*, sont tout à fait représentatifs d'un des préjugés sur les archives orales : à quoi bon accumuler encore de nouvelles archives, alors que nous sommes en pleine inflation informationnelle et mémorielle ? Mais, au moins, toutes les archives, écrites ou orales, sont placées à la même enseigne. L'ironie de l'histoire fait que P. Nora prend l'exemple des archives de la Sécurité sociale, alors que c'est le terrain de la première réelle campagne de collecte d'archives orales lancée par Guy Thuillier et Dominique Aron-Schnapper.

L'autre préjugé plus spécifique aux archives orales prend sa source dans cette tare congénitale, érigée en délit, d'être « provoquées ». Ce procès fait aux « archives forgées[1281] » nous a amené à plaider, plus globalement, à l'instar de Didier Devriese, le fait que les archives « ne sont pas des objets (documentaires) neutres, car elles font l'objet d'un traitement intellectuel[1282] ». Au-delà du simple retournement de stigmate, non seulement les archives orales sont provoquées, mais l'archiviste est un·e agent·e provocateur·trice par excellence.

Aussi, au terme de cette « expérience humaine et intellectuelle[1283] » qu'est aussi une recherche doctorale, qui plus est sur des archives orales, donc en dialogue régulier avec ces autres acteurs du travail de mémoire que sont les témoins, que ressort-il de cette mise en examen encore plus spécifique, de cette mise à l'épreuve de l'histoire des contestations étudiantes des années 1968 des archives orales ? Un parcours de recherche n'est pas un long fleuve tranquille, mais est fait de tâtonnements, d'exploration de voies, de détours, de demi-tours, même si un exposé de recherche essaie toujours de rationaliser et lisser les aspérités.

Dans notre première partie, nous avons établi, non seulement que l'archiviste est actif et acteur, mais aussi que le rôle social de tout·e archiviste dans le travail de mémoire est un rôle de conteur,

---

[1280] Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire : la problématique des lieux », *Les lieux de mémoire, op. cit.* p. XXVIII.
[1281] Didier Devriese, « Archives "régulières" *versus* archives "alternatives" », *art. cité*, p. 31 et *sq*.
[1282] *Ibid.*, p. 33.
[1283] Nathalie Ponsard, *Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs. Vol. III* : *Jeux de rencontres, op. cit.*, p. 657.

comme celui de tout·e chercheur·e, de tout·e témoin, de tout·e citoyen·ne, documentariste ou non. Les archives orales – expression ou concept à la montée en puissance lente et relative – sont co-construites par les enquêteurs et les enquêtés que nous préférons appeler témoins et témoignaires. Plus qu'une division « scientifique » du travail de mémoire, nous sommes arrivé à un schéma, un cercle vertueux du travail de mémoire comme révolution documentaire permanente.

Aussi, si l'archiviste conte comme les autres acteurs du travail de mémoire, une des questions que nous nous sommes posé, à partir de notre problématique à rebondissements multiples, a été : comment compter et conter archivistiquement ? Aux côtés de la mise en récits scientifiques, la mise en récit archivistique existe comme celle des années 1968 par les Archives nationales et leurs deux commissaires d'exposition, un historien et une archiviste.

La deuxième partie est consacrée à une étude comparée de plusieurs campagnes de collecte d'archives orales sur 68 et, surtout, de leurs mises en récit. Nous sommes, là, entré dans la période et les terrains choisis, c'est-à-dire les contestations estudiantines des années 1968. En reconstituant les contextes de production et les « régime(s) de mémorialité » (en l'occurrence deux) de ces différentes campagnes, en France et à l'étranger, nous parvenons à une typologie comparée de campagnes diachroniques, dégageant notamment différents cercles d'acteur·es, cercles spatiaux et sociaux ainsi que des mises en récit différentes. En nous inspirant des travaux de Chris Reynolds, nous avons développé des infra-cartographies mentales ou sociogrammes de ces différentes mises en récit. Dans notre rose des vents narratifs, nous avons précisé une quatrième mise en récit qui n'est pas que mémorielle, mais mémorialitaire.

La typologie comparative dégagée de ces cartographie et archéologie nous a permis d'affiner l'analyse réflexive critique de la campagne spécifique menée par la Cité des mémoires étudiantes (et ses préfigurations) dans notre troisième partie. Nous inversons, ici, la problématique générale de cette thèse et mettons à l'épreuve des archives orales l'histoire et les mémoires des contestations étudiantes des années 1968 : il s'est agi de caractériser les apports des archives orales au cas historiographique concret des années 68 étudiantes à travers trois configurations géographiques (Reims, Sorbonne, Nanterre) de ce que nous appelons les cercles concentriques mémoriels estudiantins. Pour chaque type de ces cercles, l'apport est net ainsi que les potentiels narratifs.

Enfin, dans une quatrième et dernière partie, nous rendons compte de notre expérience de recherche-action appliquée dans le champ de l'archivistique et dans la perspective d'une archivistique d'intervention, tout cela dans ce ressort/périmètre des mémoires collectives étudiantes des années 1968. Ceci nous a permis de réinterroger nos propres pratiques tout en tentant d'en théoriser d'autres aspects, comme avec notre « théorème d'Archimède » des mémoires. Après avoir vu comment améliorer le dispositif des fabriques de la mémoire, puis, dans la fabrique des mémoires collectives étudiantes, comment qualifier, enrichir l'information dans la conduite de

l'enquête pour en renforcer la documentalité, nous avons tenté de dégager, via une certaine ingénierie de l'intervention, les cinétiques de ces interventions archivistiques, en phase de commémoration, mais pas uniquement. Nous esquissons, voire dessinons plusieurs cercles vertueux collectes / valorisations / restitutions, spirales que nous appelons des « remue-mémoires » comme autant de pratiques transférables.

Au terme de ce parcours de recherche, je propose deux conclusions qui sont aussi deux plaidoyers.

Pour une fabrique archivistique des mémoires

En 1980, à partir de son expérience de collecte avec la Sécurité sociale, Dominique Aron-Schnapper distingue un autre type d'archiviste, un « nouveau métier[1284] », « l'archiviste oral » :

> « Les récits des vieillards ne sont jamais inintéressants mais la constitution d'archives orales commence au-delà de ce discours que recueille l'archiviste, quand "l'archiviste-oral", dont le rôle est plus complexe et plus actif, dépasse cette première phase (qui peut durer plus ou moins longtemps) pour obtenir, comme nous avons vu plus haut, soit des faits nouveaux, soit une perception nouvelle des faits déjà connus, grâce à la confiance qu'il inspire et au travail de critique qu'il a réalisé sur tous les entretiens précédents.[1285] »

On voit chez la sociologue D. Aron-Schnapper une vision plus passive du rôle de l'archiviste traditionnel, mais, en fait, c'est l'ensemble de la profession d'archiviste que les archives orales interpellent, interrogent et remettent en question. Si la collecte, et non la cueillette, ni la récolte, d'archives orales révèle parfaitement cette agentivité, c'est tout au long de la chaîne archivistique que l'archiviste a des choix à faire, des interventions à mener. Nous l'avons précisé ici pour le dernier des « 4 C », la communication, la valorisation, avec notre figure du rapporteur d'angle 360° des « remue-mémoires », mais cela est aussi pertinent pour le classement[1286] comme pour la conservation[1287].

En matière d'archives orales, voici quelques éléments pour faire des témoignages une véritable fabrique archivistique des mémoires.

Dans ce ressort-périmètre des mémoires collectives étudiantes des années 1968, nous avons particulièrement pu éprouver et, plus qu'approuver, mettre à profit, la méthode du parcours de vie. Dans notre approche archivistique sociale et critique, c'est un des éléments indispensables, à nos

[1284] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 97.
[1285] Dominique Aron-Schnapper, Danièle Hanet, « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *art. cité*, p. 192.
[1286] Concernant la mise en boîte et les modifications qu'implique la co-construction avec une artiste, voir : Anouk Dunant Gonzenbach, « Création, semis et palabres. Archivage des processus de création et archives vivantes », *art. cité*.
[1287] Nous avons moins détaillé cet aspect dans cette recherche doctorale, même si la conservation (précédée de la numérisation parfois) sur deux serveurs dupliquant eux-mêmes deux fois les données est importante.

yeux, pour qu'un témoignage puisse faire fonds ou sous-fonds d'archives orales. Si nous avons adopté cette approche du parcours de vie, c'est qu'elle nous semble riche en problématiques, ne serait-ce que celle de la prosopographie des acteurs sociaux, ici de l'enseignement supérieur. C'est bien le vécu, le parcours de vie du témoin qui donne sa spécificité à chaque témoignage, n'en réduisant pas des parties à un talon sociologique.

À partir de notre expérience et de nos expérimentations avec la Cité des mémoires étudiantes, mais aussi à partir de l'état de la question et de l'art que nous avons pu brosser en première partie, tout fonds d'archives orales est à considérer comme un fonds à sous-fonds aux co-producteur·es multiples, chaque sous-fonds correspondant à un témoin, co-auteur·e, co-constructeur·e et co-producteur·e. C'est encore un autre élément qui distingue les archives orales de toute collection ou documentation (de la recherche ou pas), en partant de ce vécu de chaque témoin.

Dans le dispositif des fabriques de la mémoire, un autre élément indispensable à la possibilité d'existence d'archives orales en tant que telles, est l'ouverture de ces archives. Comment citer et/ou revisiter des archives orales si elles ne sont pas consultables ? Au moins, la campagne matricielle du Comité d'histoire de la Sécurité sociale, dirigée par D. Aron-Schnapper, est consultable aux Archives nationales[1288], mais il arrive malheureusement que des entretiens de recherche soient recueillis sans expliciter cette réutilisation possible, voire en garantissant une certaine anonymisation des données : la sociologue Françoise Laot, animatrice du GEFHA (Groupe d'études - histoire de la formation des adultes)[1289], a déposé aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis, en plus des témoignages recueillis par ce groupe avec contrats, des témoignages de personnes disparues collectés dans le cadre de ses recherches sans contrat ou autorisation de diffusion[1290] ; pour revenir aux mémoires étudiantes, la politiste Julie Testi, travaillant sur l'histoire de l'AGE de Clermont-Ferrand[1291], a déjà mené des entretiens avec des militantes et militants des années 2000, mais avec l'engagement d'en faire un traitement anonymisé, donc de ne pas en faire des archives orales, ce qui peut se justifier scientifiquement. Mais, du point de vue du rôle social des archives, il peut paraître aberrant, voire politiquement difficilement défendable, de conserver ces archives orales potentielles des décennies sans pouvoir les communiquer. Il s'agit de débunkériser les archives et de dépasser le paradigme du gardien (*custodial paradigm*). Cette inscription des archives et des archivistes dans l'ouverture des données, la facilitation du partage et la science ouverte est un des éléments structurants pour toute archivistique se voulant démocratique.

[1288] https://francearchives.fr/findingaid/fda460d3decd571d440f2ddb8cc3c70266255ab7 (consulté le 21 janvier 2023) Voir aussi Dominique Aron-Schapper, Danièle Hanet, « Rapport méthodologique sur la pratique de l'enquête orale », *Bulletin de liaison du Comité d'histoire de la Sécurité sociale*, n° 4, mai 1977, p 7-17, mais encore p. 21.

[1289] https://gehfa.com/ (consulté le 21 janvier 2023)

[1290] Journée d'étude *Rechercher sur l'histoire des savoirs et de la formation des travailleurs et travailleuses de Seine-Saint-Denis* (SAFO-93), Archives départementales de Seine-Saint-Denis, vendredi 20 janvier 2023.

[1291] https://www.youtube.com/watch?v=3XMf2-njMus&list=PLv-TZXn25MdCB6pTIFSabyqXR_JarIYwy&index=16 (consulté le 21 janvier 2023)

Dans la fabrique des mémoires collectives étudiantes, nous avons dégagé quelques moyens qu'a l'archiviste pour renforcer la documentalité de ces archives orales ou le « pouvoir de documenter » la recherche sur ces contestations étudiantes des années 1968. La plus-value que peut apporter une intervention archivistique est tangible dès les temps essentiels de la collecte et du traitement : cerner au plus près les collectifs co-producteurs, mobiliser d'autres méta-données et relancer sur ces bases ; dans le traitement archivistique, documentaire et multimedia de chaque témoignage, séquençage et chapitrage sont des mises en récit archivistiques qui peuvent (et doivent) rendre plus accessible l'information structurée par ses co-producteurs.

La dynamique d'une archivistique d'intervention va bien au-delà des temporalités de la collecte et du traitement : le spectre de la valorisation connaît, lui aussi, 360 degrés et nous n'en avons exploré que quelques quartiers en phase de commémoration, mais pas uniquement. Nous sommes, là, loin du spectre 68, fantôme de la révolution, évoqué en introduction. Passons aux spectres de l'archivistique. Si le fruit du travail de mémoire, ce sont les « produits finis[1292] » à l'aune desquels se juge ce travail, en guise de spectroscopie, notre recherche-action permet de distinguer six grands types de quartiers ou parts, qui sont autant de cercles vertueux collectes / valorisations / restitutions, spirales re-créatrices que nous appelons des « remue-mémoires » : recherche (colloques, séminaires), expositions (itinérantes, en ligne, dans la rue), publication (ouvrages, revues, documentaires, mais aussi cartes postales, mugs, affiches), fiction (théâtre, cinéma, roman), médias (radio, presse, télé), rencontres (journées archives, recherches et mémoires, ateliers, marches).

Ces six quartiers, six parts, six temps, opèrent une révolution documentaire permanente, chaque action pouvant relancer un cycle vertueux ; c'est la même logique dans notre « théorème d'Archimède » des mémoires. Et chaque spirale peut renvoyer à une autre, voire à d'autres, à rebondissements multiples. Aussi, faut-il « faire feu de tout bois ». Ce début de répertoire d'actions-mémoires correspond à la palette de l'archiviste pouvant donner de nombreuses couleurs à ses interventions.

Nous avons voulu ajouter quelques principes d'action, pouvant guider l'intervention archivistique dans le travail de mémoire, notamment dans une phase commémorative que nous préférons appeler remémoration. Ces principes sont aussi des cinétiques/dynamiques de ce travail archivistique de mémoire, que nous avons pu comparer à des spirales ou des ressorts. C'est à partir des creux et des pics commémoratifs, que nous avons pu expérimenter, en deçà et au-delà des années 1968, nos « remue-mémoires » et que nous avons proposé ces quatre principes d'action : ancrage social, mémorialité, intempestivité, cumulativité.

[1292] Dominique Schnapper, « Avant-propos », Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, *op. cit.*, p. XXII.

Le principe d'ancrage social est particulièrement complexe à tenir, car le monde étudiant est à l'intersection du monde jeune et du monde universitaire et, dans des périodes comme les années 1968, ces frontières sont particulièrement contestées et remises en cause. Si les ressorts étudiants de la mémoire collective semblent efficaces, il faut veiller à bien articuler ce monde spécifique avec les autres.

Le deuxième principe d'action est celui de mémorialité. Nous avons poursuivi la métaphore de notre théorème mémoriel d'Archimède et souligné l'importance du rapport à l'air du temps, à la société et, donc, aux régimes de mémorialité. Le travail de mémoire est à renouveler constamment avec les citoyennes et citoyens d'aujourd'hui, notamment les étudiantes et étudiants engagé·es, et il s'agit de revivifier la remémoration en l'articulant dialectiquement à toute commémoration. Cette alchimie entre l'autrefois et le maintenant, pour reprendre les termes de W. Benjamin, est complexe, comme nous avons pu le voir avec les années 1968, mais aussi avec la manifestation du 11 novembre 1940 ou le mouvement de novembre-décembre 1986, mais c'est ce qui la rend d'autant plus passionnante.

Le troisième principe d'action, celui d'intempestivité, consiste à savoir jouer à contre-temps, en alternant notamment campagne permanente et campagnes spécifiques ponctuelles, tout en étant prêt·es à pratiquer le désenfumage mémoriel et la démystification, comme, par exemple, pour le centenaire de l'Union nationale, les années 1968 ou la faluche. Cette intempestivité permet la décantation, voire le déblocage des mémoires, même si l'impact des régimes de mémorialité est toujours important, y compris hors commémoration.

Le quatrième principe d'action, celui de cumulativité, nous a amené à inverser la locution latine classique : *verba volant*, *scripta manent* (les paroles s'envolent, les écrits restent). Non seulement, en traitant archivistiquement les archives orales, nous mettons en œuvre le principe d'inscription-enregistrement, mais, en menant une campagne permanente, nous mettons en œuvre l'autre principe complémentaire d'accumulation, de cumulativité des connaissances. Vu la spécificité et la volatilité des archives étudiantes, nous pouvons même prolonger le paradoxe : les archives orales étudiantes pourraient s'avérer moins volatiles que les écrites.

Aussi en arrivons-nous à une rose des vents narratifs, à laquelle nous avons ajouté le rapporteur d'intervention archivistique et ses six quartiers, les quatre principes d'action et les deux régimes de mémorialité. Si les six quartiers proposés de l'archivistique d'intervention commencent à redessiner les espaces-temps de la valorisation, et donc la ville et la cité de la fabrique archivistique des mémoires, les quatre principes d'action dégagés permettent de compléter la rose des vents mémoriels qui oriente toute mise en récit et travail de mémoire et peut nous aider à nous orienter dans cette nouvelle cité. Revenons-nous à notre spectroscopie et essayons de voir de nos expérimentations ce qui peut intéresser l'ensemble de la profession : avec plusieurs couleurs

disponibles sur sa palette, l'archiviste-conteur·e est aussi artisan·e de sa mise en récit. À l'archiviste d'oser, même en s'emmêlant les pinceaux, l'expérimentation pouvant enrichir la profession, voire la professionnalité que les sociologues et chercheur·es en sciences de l'éducation définissent comme « la construction d'une identité professionnelle, l'incorporation de compétences et de gestes professionnels, ainsi que les aspects éthiques et déontologiques de la profession concernée[1293] ».

Ayant annoncé, en introduction, une problématique à rebondissements multiples, j'ai été amené à tenter de mener une recherche-action dans le champ de l'archivistique. Nous avons voulu éprouver la possibilité d'une archivistique transformatrice, faisant du témoin et du témoignaire des co-producteur·es, renforçant le « pouvoir de documenter » et faisant des archives orales une source pérenne pour la recherche, ce qui s'est manifesté par notre dernier principe d'action, celui de cumulativité. On pourrait qualifier cette approche de rhizomique, puisqu'il s'agit de favoriser des racines traçantes. Dans la fabrique archivistique des mémoires, s'inscrivant dans le « mouvement permanent des institutions[1294] », institutions et institutionnalisations sont en tension permanente. Tant en fonction des pics et des creux commémoratifs que des régimes de mémorialité et de leurs évolutions, l'archivistique d'intervention est une institu-tension permanente.

J'ai eu aussi, en filigrane, à me poser une autre question : en travaillant, au carré, sur des « archives qui n'en étaient pas[1295] », les archives orales et les archives militantes, l'archivistique d'intervention que je préconise n'est-elle pas une archivistique engagée, voire militante ? Développer un agir archivistique professionnel et/ou citoyen est différent d'un agir archivistique militant, impliquant le partage d'une doctrine et/ou d'une démarche de groupe affinitaire. Déployer une « archivistique empathique[1296] », à l'instar de Margot Georges, ou en appeler, avec Terry Cook, à une « révolution post-custodiale[1297] » ne sont pas des démarches sympathisantes qui militent pour telle ou telle politique. On peut tout à fait s'engager dans sa pratique professionnelle sans mobiliser tout un corpus idéologique et/ou politique. On peut aussi être archiviste et citoyen et ne s'engager que sur des questions ayant trait à la politique des archives. Et tout cela n'a encore rien à voir avec la question de mener son activité archivistique au sein du système comme « action volontaire et consciente de l'archiviste pour combler et compenser[1298] » ou « en dehors[1299] ». Il est même

[1293] Anne Jorro, Renée Brocal, Nadine Postiaux, « Évaluer la professionnalité émergente en formation », Marc Romainville, Rémi Goasdoué, Marc Vantourout (dir.), *Évaluation et enseignement supérieur*, Bruxelles, De Boeck, 2013, p. 73-84, p. 76. Voir aussi Bénédicte Grailles, « Devenir archiviste : la construction de la professionnalité en formation initiale universitaire », *In Situ* [En ligne], n° 30, 2016, mis en ligne le 3 octobre 2016,
URL : http://journals.openedition.org/insitu/13697 (consulté le 21 janvier 2023)
[1294] Gilles Monceau, « L'institution scolaire : morte ou vive ? », *art. cité*, p. 22.
[1295] Didier Devriese, « Entrelacs autour de Foucault », *art. cité*, p. 27, 28.
[1296] Margot Georges, *Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives*, *op. cit.*, p. 425.
[1297] Terry Cook, « Mind Over Matter », *art. cité*, p. 38-70.
[1298] Patrice Marcilloux, *Les ego-archives*, *op. cit.*, p. 136.
[1299] Yvon Lemay, « Conclusions » (avec Patrice Marcilloux), journées d'étude « Archives d'en bas, matri.patrimoines archivistiques et matri.patrimonialisation France / Canada », 9 et 10 juin 2022.

possible de militer syndicalement – « et c'est heureux – dans les institutions archivistiques. Notre expérience de la Cité des mémoires étudiantes a prouvé qu'il existe plusieurs voies médianes.

Aussi, si je milite, c'est pour faire exister, voire résister un patrimoine/matrimoine spécifique, comme celui des engagements étudiants et/ou des archives orales. Si je prône, ici, une révolution, elle n'est ni politique ou internationale, ni autogestionnaire ou permanente, c'est une révolution documentaire permanente. On a parlé du « genre de l'archive[1300] », d'une approche « décolonisée » ou « décoloniale »[1301] ; on pourrait parler de l'âge de l'archive ou du son, plutôt de la voix, de l'archive[1302]. Bénédicte Grailles a mobilisé le concept de « communauté d'archives (*community of records*) » (Jeannette Bastian) pour décrire les archives du féminisme comme « mémoire instituée dans l'espace public » [1303] ; on pourrait rappeler le concept de « communauté de mémoire[1304] » d'Aleida Assmann repris par Chris Reynolds. Il y a des espaces sociaux à créer pour permettre la réappropriation d'archives et de mémoires, ce que nous avons appelé la désaliénation archivistique dans le travail de mémoire. Les mémoires des militant·es étudiant·es sont un des laboratoires possibles, où nous pouvons réunir archivistes, chercheur·es, ancien·nes et actuel·les militant·es.

Ultime rebond archivistique de cette problématique : et si, finalement, dans ce travail de mémoire, notamment à partir d'archives orales, l'archiviste est « inutile » ? Et ceci n'est-il pas une bonne et belle chose comme le dépérissement de l'État chez Marx et Engels ? Didier Devriese a pu parler d'« archives forgées » pour les archives orales et de l' « archiviste-démiurge qui forge l'archive »[1305] : pourquoi ne pas mettre en pratique cette phrase de *L'internationale*, « Soufflons nous-mêmes notre forge ! » ? J'ai eu l'opportunité, pendant ma recherche doctorale, de participer au projet de Claire Scopsi « Passerelle de mémoires », « plateforme de formation en ligne destinée aux porteurs de projets de collectes de mémoires[1306] ». Dans son article invitant les archivistes à « réenchanter la pratique archivistique » avec, notamment, des « documents performés », juste avant, B. Grailles leur propose d'« encourager un auto-archivage non-contrôlé[1307] ».

[1300] Françoise Blum (éd.), *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Publications du Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale, 2017.

[1301] *Ibid.*, p. 73. B. Battley écrit : « A decolonised approach to [...] archives…. »

[1302] Le séminaire « La collecte de mémoires, comme acte militant ? » (31 mai 2018) a porté sur la Cité, Génériques et « Bobines féministes »
https://www.youtube.com/watch?v=9UFjk6KSH9M&list=PLv-TZXn25MdCMEFnMkxvRyNEQVqGQ5vIT&index=3 (consulté le 21 janvier 2023)

[1303] Bénédicte Grailles, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », Stéphane Péquignot, Yann Potin (éd.), *Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 137-154, p. 148-150 ; Jeannette Bastian, *Owning Memory : How a Caribbean Community Lost Its Archives and Found Its History*, Westport, Libraries Unlimited, 2003.

[1304] Aleida Assmann, « Europe: A Community of Memory ? », *art. cité*, p. 12.

[1305] Didier Devriese, « Vive la *contextation* permanente ! Où il est question de l'inutilité des archivistes », Martine Cardin et Anne Klein (dir.), *Consommer l'information, op. cit.*, p. 27-40, p. 39.

[1306] https://passerelle.hypotheses.org/author/scopsi (consulté le 21 janvier 2023)

[1307] Bénédicte Grailles, « "Mes archives sont-elles queer ?" », *art. cité*, p. 126.

Aussi, devant un « ordre documentaire mourant qui "fait trace" des systèmes de pouvoir, de droit et de savoir qui l'ont construit[1308] », pourrait-on considérer le rôle de l'archiviste comme quantité négligeable, surtout dans le travail de mémoire ? Son rôle, non seulement médiateur, mais aussi maïeutique, est fondamental dans la constitution d'archives orales. Dans ce que D. Devriese appelle la « *contextation* permanente », à savoir « la mise en jeu sociale de l'archive comme "dynamique"[1309] » ou dans ce que j'appelle l'archivistique d'intervention, l'archiviste est plus qu'acteur·e, i·elle est stratège, scénariste de sa propre mise en récit, en un mot, conteur·e au sens benjaminien.

Anne Klein a parlé d'une « extension de l'archive[1310] ». Nous voudrions plaider, ici à travers le cas des archives orales, pour une extension du domaine de l'archivable et, avec l'archivistique d'intervention, pour une extension du domaine d'action de l'archiviste sans, pour autant aller jusqu'à cette proposition de Bertrand Müller : « L'archivistique en ce sens pourrait se redéfinir comme un art de la mémoire et l'archiviste un nouveau mémorialiste de notre temps[1311] ». Ici, l'enjeu pour l'archivistique est de transformer ces mémoires en archives.

Pour une interopérabilité des acteurs du travail de mémoire, pour un dialogue pluridisciplinaire fructueux

Les archives orales sont aussi un véritable laboratoire-observatoire des nouveaux acteur·es et des nouvelles coopérations dans le travail de mémoire. Chaque type d'acteur·e constitue autant de rebondissements potentiels de notre problématique et nous avons pu, eux aussi, les mettre à l'épreuve de l'histoire des contestations étudiantes des années 1968 et, donc, des différents régimes de mémorialité que nous avons pu dégager pour la France, mais aussi pour les cas italien et irlandais du Nord. Notre problématique étant à rebondissements multiples, dès le début de notre travail, nous avons posé la question de la division scientifique (et citoyenne) du travail de mémoire. C'est notre second plaidoyer : si nous arrivons au constat que chaque acteur·e du travail de mémoire compte, cela nous fait rebondir sur une autre question, comment chaque type d'acteur·e conte ? Et, comment penser opérationnellement une coopération et un dialogue fructueux ?

Si nous commençons, ici, par les chercheur·es, c'est aux sociologues d'ouvrir le bal, non seulement, parce que, tout au moins en France, ce sont les premier·es à s'y être intéressé·es, mais aussi, parce qu'avec Daniel Bertaux, c'est la méthode du récit/parcours de vie qui se met en place. Ce n'est pas encore, aujourd'hui, la méthode la plus répandue parmi les sociologues (et politistes),

[1308] Didier Devriese, « Archives "régulières" *versus* archives "alternatives". Un examen en légitimité », *art. cité*, p. 33.
[1309] Didier Devriese, « Vive la *contextation* permanente ! », *art. cité*, p. 40.
[1310] Anne Klein, *Archive(s), mémoire, art, op. cit.*, p. 91.
[1311] Bertrand Müller, « Archives et temps présent : considérations inactuelles », *art. cité*.

ce qui peut entraîner incompréhensions et débats, mais la campagne de collecte de témoignages de 1984 à 1988 a été doublement fondatrice. On ne peut encore qualifier cette campagne de collecte d'archives orales, puisque les témoignages, même les retranscriptions intégrales, n'ont pu être retrouvées chez plusieurs des témoignaires, mais c'est un pas décisif, y compris dans d'autres pays, notamment pour l'Italie, avec Luisa Passerini, et pour l'Irlande du Nord (et la Grande-Bretagne), avec Ronald Fraser. Même en 2018, des politistes pourtant ouvert·es aux problématiques d'archives et de mémoires n'ont pas intégré, dès le départ de leur campagne, la possibilité pour ces témoignages d'être déposés/donnés et consultables. Nous avons vu, dans la première partie, que l'approche des ethnologues et anthropologues est encore différente.

Côté historien·nes, si l'on suit Yann Potin, dans son analyse du « couple archiviste-historien », « les historiens se sont accaparés "le pouvoir" épistémologique des archives au terme du XIX^{e} siècle et en ont fait leur "rempart méthodologique" face aux autre sciences humaines », mais « il semble que l'administration de la preuve ne soit plus du tout un critère décisif pour l'historien d'aujourd'hui ». Aussi en arrivons-nous à la situation où les « documents d'archives » semblent « tomber du ciel, comme de petits grains de vérité qu'il suffirait de ramasser et de "dépouiller" »[1312].

À défaut de « grains de vérité », qui couleraient de source, les documents d'archives, y compris documents oraux ou archives orales, peuvent aussi être des « grains de sel », qui rompent les unanimismes de chaque entre-soi, ou des « grains de sable » qui enrayent les machines folles ou trop bien huilées des récits du type « Il était une fois ».

Revenons à Walter Benjamin et à sa conception de l'historien matérialiste qui vise à « brosser l'histoire à rebrousse-poil[1313] » et dont la tâche est alors de « faire éclater le continuum de l'histoire, [d]'arracher une époque déterminée au cours homogène de l'histoire[1314] ». Dans sa 6^{e} thèse sur le concept d'histoire, à propos de l'historien matérialiste, il écrit : « Le don d'attiser dans le passé l'étincelle de l'espérance n'échoit qu'à [lui] parfaitement convaincu que, devant l'ennemi, s'il vainc, mêmes les morts ne seront point en sécurité. Et cet ennemi n'a pas cessé de vaincre[1315] ». Pour Michel de Certeau, « l'écriture historique vise à calmer les morts qui hantent encore le présent et à leur offrir des tombeaux scripturaires[1316] », ce à quoi ajoute Florence Descamps : « la parole enregistrée et archivée, quant à elle, peut permettre de calmer la mémoire des vivants tout en leur construisant des tombeaux immatériels[1317] ». Il n'est pas anodin que la phrase « À la mémoire des

[1312] Yann Potin, « Intervention », *La Gazette des archives*, n° 225, 2012-1, « Archives et archivistes sous le regard de l'historien et la loi sur les archives de 2008 et ses conséquences », p. 49-53, p. 50-52.
[1313] Michaël Löwy, *Walter Benjamin : Avertissement d'incendie, op. cit.*, p. 97-98.
[1314] Walter Benjamin, « Thèses sur le concept d'histoire », *Œuvres*, *op. cit.*, p. 441.
[1315] Michaël Löwy, *Walter Benjamin : Avertissement d'incendie, op. cit.*, p. 86.
[1316] Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2002 [1975], 527 p., p. 118-120.
[1317] Florence Descamps, *Archiver la mémoire, op. cit.*, p. 156.

sans noms est dédiée la construction historique[1318] » soit inscrite sur le mémorial consacré à W. Benjamin par Dani Karavan à Port Bou, la ville frontière où il s'est suicidé en 1940.
Chacun à sa manière, Chris Reynolds, pour le 68 nord-irlandais, Giovanni Agostini, Andrea Giorgi et Leonardo Mineo, pour le 68 trentin, a été un hist-archiviste. Leurs mises en récit ne sont pas linéaires et peuvent s'articuler avec une « histoire chorale ».

Un autre type d'acteur·es du travail de mémoire a nécessité une analyse de leurs mises en récit des années 68 : les documentaristes, ceux de *Génération*, ceux de la campagne trentine et Jorge Amat ; ces deux derniers, et encore bien plus J. Amat, pouvant être qualifiés de documentarchivistes.
Mais, derrière ces citoyens particuliers, ce sont encore d'autres citoyens, les citoyens-témoins, mais aussi les collectifs citoyens, menant un travail de mémoire. Ce type de collectifs se créent de plus en plus, se constituent en réseaux ; le 17 octobre 2015, s'est même constitué un Inter-réseaux Mémoires-Histoires. Concernant les témoins, nous en sommes arrivés à la conclusion que les archives orales sont co-construites par les enquêteurs et les enquêtés ou, plus exactement, par les témoins et les témoignaires, même si cette co-production peut être asymétrique.
Concernant les archives et mémoires étudiantes, paradoxalement, les collectifs d'ancien·nes militant·es étudiant·es semblent plus pérennes et stables que les organisations étudiantes (à vocation représentative). La coopération est encore plus forte avec des collectifs d'ancien·nes de structures étudiantes disparues : Mino-Sciences, UNEF (1971-2001) tant sur le plan national que local (Limoges, Nancy). Les formations, notamment sur l'histoire des mouvements étudiants, sont une autre opportunité de coopération riche en perspectives : une telle histoire publique pourrait s'enrichir grandement des fonds d'archives orales et les étudiant·es ont toute leur place dans les archives orales de l'Enseignement supérieur comme dans le patrimoine culturel immatériel universitaire et scolaire.

Cette logique de dialogue et de travail pluridisciplinaires interpelle aussi la profession d'archiviste, qui peut être tentée soit par l'entre-soi, soit par un partenariat exclusif avec la discipline historienne. C'est aussi dans cette pluralité des acteur·es à rendre fructueuse et productive que le travail de mémoire, notamment à partir d'archives orales et avec des espaces de partage de ces mémoires individuelles et collectives, peut être qualifié de révolution documentaire permanente. Si le matérialisme est dialectique et historique, le travail de mémoire est donc, pour nous, une institu-tension permanente maintenant une « dialectique à l'arrêt[1319] ». Ainsi, partant de la

[1318] Walter Benjamin, *Écrits français, op. cit.*, p. 454-455.
[1319] Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIX^e siècle, op. cit.*, p. 479 *sq*. (N3, 1).

spectralité des archives[1320], des *archives fantômes*[1321] et des *Ghosts of archive*[1322], les archivistes pourraient, en bonne intelligence avec tout·es les acteur·es de la mémoire, de l'histoire et des archives, explorer tout le spectre chromatique de la palette des multiples couleurs de l'archivistique d'intervention.

Tout compte fait, pour que chaque type d'acteur·e puisse conter à sa manière, la fabrique archivistique des mémoires peut être une bonne garantie d'interopérabilité pour les autres mises en récit. Plus de vingt ans après le rapport de Georgette Elgey, « le rôle et le statut des archives orales » semblent bien, à présent, incontournables pour tout travail de mémoire.

[1320] Annaëlle Winand, *Entre archives et archive : l'espace inarchivé et inarchivable du cinéma de réemploi*, thèse de sciences de l'information, Université de Montréal, 2021, 301 p. Papyrus, http://hdl.handle.net/1866/26403 (consulté le 10 janvier 2022)

[1321] Serge Margel, *Les archives fantômes. Recherches anthropologiques sur les institutions de la culture*, Paris, Lignes, 2013, 96 p.

[1322] Verne Harris, *Ghosts of Archive. Deconstructive Intersectionnality and Praxis*, London and New-York, Routledge, 2022, 155 p.

Sources

Archives

Les sources d'archives relatives aux contestations étudiantes des années 1968 présentées ci-dessous ne sont détaillées que pour les trois terrains choisis pour notre étude de cas.

* Le fonds de l'UNEF est éclaté entre deux lieux de conservation et trois fonds :
  - Archives nationales, fonds UNEF, 46 AS, puis CAC19870110 et, de nouveau, 46 AS.
  - BDIC/La Contemporaine, fonds Barralis (dont archives sonores des congrès de l'UNEF de 1968 et 1970, F delta 1081.
  - BDIC/La Contemporaine, fonds UNEF 4°delta 1151 *et alii*.

Le fonds attribué à Nicole de Maupeou-Abboud (BDIC/La Contemporaine, F delta 1061) et les fonds Prisca Bachelet et Luc Barret (203AS, Archives nationales) apportent des éléments complémentaires.

* Concernant Reims :
  - Archives départementales de la Marne, fonds de l'AGE de Reims (en cours de dépôt).

* Concernant la Sorbonne-lettres :
  - Archives nationales, fonds du rectorat de Paris (ex-AJ16), 20000387, 20020476 & 20050098.
  - Sorbonne université, fonds de la faculté des lettres et sciences humaines de Paris, P4 22W.

* Concernant Nanterre :
  - Archives départementales des Hauts-de-Seine, fonds de la présidence de l'université de Nanterre, 1208W, 1282W & 2202W.

* Concernant la Seconde guerre mondiale et la Libération :
Archives nationales du monde du travail, dépôt 1998011 de la FEN.
Archives nationales, fonds du Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale, 72 AJ.

Enfin, concernant les rares enquêtes orales sur les années 1968 (ou autour) ayant laissé des traces :
  - Fonds du Centre d'études des mouvements sociaux à l'EHESS (GED/L'Humathèque) : les rapports d'activité entre 1984 et 1988 existent bien, mais pas de bilan spécifique à cette enquête conduite notamment par Daniel Bertaux.
  - Fonds de Denise Gagnon à l'Université Laval, dont une partie porte sur les « histoires de vie » du « projet de recherche "Mutation culturelle du Québec contemporain" ».

Archives orales

Pour les témoignages recueillis dans le cadre de la campagne permanente de la Cité des mémoires étudiantes, voir l'annexe n°5.

Entretiens conduits dans le cadre de ce travail doctoral : avec Andrea Giorgi et Leonardo Mineo (2 mai 2020), avec Chris Reynolds (30 avril 2021) & Jorge Amat (30 juin 2021).

Témoignages de Jean Gouellain (mai 1992) et d'Alain Monchablon (12 mai 1993) recueillis dans le cadre de mon travail de maîtrise.

Signalons aussi où les 18 témoignages recueillis dans le cadre du projet *Around 1968* sont consultables : https://around1968.history.ox.ac.uk/publicly-available-interviews.

Enfin, le témoignage de Michelle Perrot, recueilli par Philippe Meyer le 29 avril 2020, l'a été pour son émission en ligne *Le nouvel esprit public* et le podcast *Kitafétoi*.

Sources imprimées

« Faire l'Université », dossier pour la réforme de l'Enseignement supérieur, numéro spécial d'*Esprit*, n° 5-6, mai-juin 1964, 511 p.

« Mai-Juin 1968, la Sorbonne par elle-même », *Le Mouvement social*, n° 64, Paris, Éditions ouvrières, 1968, 416 p.

1968. Le congrès de Carrare. Création de l'Internationale des Fédérations anarchistes, Paris, Éditions du Monde libertaire, 2015, 247 p.

ARON (Raymond), *La Révolution introuvable. Réflexions sur les événements de Mai*, Paris, Fayard, 1968, 189 p.

ASSOCIATION DES GROUPEMENTS D'ÉDUCATION NOUVELLE DE LANGUE FRANÇAISE, « La remise en question de l'université », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle. Revue internationale*, Didier, numéro spécial, juillet 1968, 288 p.

BADIOU (Alain), JANCOVICI (Harry), MENETREY (Denis), TERRAY (Emmanuel), *Contribution au problème de la construction d'un parti marxiste-léniniste de type nouveau*, Paris, Maspero, 1969, 56 p.

BOATO (Marco), *Il '68 è morto: viva il '68! Prima del '68 : origini del Movimento studentesco e della Nuova sinistra dopo il '68. Abbiamo «sbagliato tutto»...?*, Verona, Bertani, 1979, 472 p.

BRUCKNER (Pascal), « Sarkozy le soixante-huitard », *Libération*, 14 mai 2007.

BRUNET (Roger), *La provenance des étudiants de l'Université de Reims, Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, n° 1, 1969, p. 67-80.

CANETTI (Elias), *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1966, 528 p.

COHN-BENDIT (Daniel), *Le grand bazar*, Paris, Belfond, 1975, 191 p.

COMTE-SPONVILLE (André), « La morale sans l'utopie », *Libération*, 9 décembre 1986.

FANSTEN (Emmanuel), « Brigades rouges : Emmanuel Macron relit la "doctrine Mitterrand" », *Libération*, 28 avril 2021.

FERRY (Luc), « L'Élysée veut commémorer Mai 68 », *Le Figaro*, 26 octobre 2017.

GRISET (Antoine), KRAVETZ (Marc), « De l'Algérie à la réforme Fouchet : critique du syndicalisme étudiant », *Les Temps modernes*, n° 227, avril 1965, p. 1880-1902 et n° 228, mai 1965, p. 2066-2089.

HAMON (Hervé), ROTMAN (Patrick), « Sur TF1 Les auteurs de " Génération " protestent contre la diffusion tardive de leur série », *Le Monde*, 8 juin 1988.

HESS (Rémi), « Le maoïsme, l'analyse et les analyseurs », *L'Homme et la société*, n° 29-30, juillet-décembre 1973, « Analyse institutionnelle et socianalyse », p. 35-44.

JULY (Serge), « La mise en livre : libérez Mai 68 », *Libération*, 18 mai 1978.

KANTCHEFF (Christophe), « "Nos Frangins" de Rachid Bouchareb : se souvenir de Malik Oussekine », *Politis*, n° 1735, 8-14 décembre 2022, p. 28.

KERBOUC'H (Jean-Claude), *Le piéton de Mai*, Paris, Julliard, 1968, 184 p.

KRAVETZ (Marc), « Naissance d'un syndicalisme étudiant », *Les Temps modernes*, n° 213, février 1964, p. 1447-1475.

KRAVETZ (Marc), avec la collaboration de BELLOUR (Raymond) et KARSENTY (Annette), *L'Insurrection étudiante, 2-13 mai*, Paris, UGE, 1968, 509 p.

LÉVY (Élisabeth), « Mai 68 à l'Élysée : la commémoration de l'ordre établi », *Causeur*, 8 novembre 2017.

MANIGLIER (Patrice), « Macron face au "spectre qui rôde"», *L'Obs*, 4 janvier 2018.

MOUVEMENT DU 22 MARS, *Tracts et textes*, La Bussière, Acratie, 1998, 60 p.

Quelle université ? Quelle société ?, Paris, Seuil, 1968, 221 p.

SCHNAPP (Alain), VIDAL-NAQUET (Pierre), *Journal de la Commune étudiante. Textes et documents. Novembre 1967 - juin 1968*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 2018 [1969, 1988], 896 p.

UNIVERSITÉ DE PARIS, *Annuaire 1967-1968*, Paris, septembre 1967, 868 p.

Bibliographie

Archives, archivistes et archivistique

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS, *Abrégé d'archivistique*, Paris, 2020 (4e édition), 348 p.

BAT (Jean-Pierre), « Saliou Mbaye. Histoire des institutions contemporaines du Sénégal (1956-2000) », *Afrique contemporaine*, 2013/1, n° 245, p. 133-135.

BATTLEY (Belinda), « Authenticity in places of belonging : community collective memory as a complex, adaptive recordkeeping system », *Archives and Manuscripts*, 48/1, 2020, p. 59-79.

BELTRAN (Alain), « Les Comités d'histoire des ministères et des administrations », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales » (sous la direction de Danièle Voldman), 161 p., p. 103-107.

BEYEA (Marion) et al., « Introduction », CAYA (Marcel), (dir.), *Les Archives canadiennes en 1992*, Ottawa, Conseil canadien des Archives, 1992, 177 p.

BLUM (Françoise) (éd.), *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Publications du Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale, 2017, 165 p.

BOUCHER (Marie-Pierre), LEMAY (Yvon), « L'émotion ou la face cachée de l'archive », *Archives*, vol. 42, n° 2, 2010- 2011, p. 39-52.

BRAIBANT (Guy), *Les Archives en France : rapport au Premier ministre*, Paris, La Documentation française, 1996, 303 p.

CAYA (Marcel), « Dis-moi ce que tu collectes, je te dirai ce que tu es. Peut-on définir un modèle unique de collecte pour les archives des universités ? », *Janus*, 2, 1998, p. 69-77.

CAYA (Marcel), « Les archives associatives au Canada », actes de la XXXVe Conférence internationale de la Table ronde des Archives (CITRA) « Archives et société : que conserver ? La collecte et la sélection » (10-13 octobre 2001, Reykjavik, Islande), *Comma*, 1-2, 2002, p. 153-157.

CAYA (Marcel), « Au service de l'institution, au service de la société, le dilemme des archivistes universitaires », SCHOUKENS (Cathy) (éd.), *Archives, universités, monde étudiant : une mémoire en construction*, actes de la deuxième journée des Archives organisée les 17 et 18 avril 2002 par le Service des Archives de l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2003, 131 p., p. 41-48.

COOK (Terry), « Archival science and postmodernism : new formulations for old concepts », *Archival Science*, 2001, p. 3-24.

COOK (Terry), « Evidence, Memory, Identity and Community : Four Shifting Archival Paradigms », *Archival Science*, n° 13 (2/3), 2013, p. 95-120.

COOK (Terry), « Mind Over Matter : Towards a New Theory of Archival Appraisal », CRAIG (Barbara Lazenby) (dir.), *The Archival Imagination : Essays in Honour of Hugh A. Taylor*, Ottawa, Association of Canadian Archivists, 1992, 263 p., p. 38-70.

CÔTÉ-LAPOINTE (Simon), « Les documents audiovisuels numériques d'archives », *Documentation et bibliothèques*, vol. 65, n° 3, 2019, p. 39-57.

CÔTÉ -LAPOINTE (Simon), *Exploitation des documents audiovisuels numériques d'archives. Modèle conceptuel théorique des usages, modalités et moyens d'organisation et de diffusion sur le web*,

Montréal, thèse de l'université de Montréal sous la direction de Sabine Mas et Yvon Lemay, 2019, 534 p.

COUTURE (Carol), LAJEUNESSE (Marcel), « L'Unesco et le développement de l'archivistique : utilisation, diffusion et évaluation des études Ramp », *La Gazette des archives*, n°165, 1994, p. 224-252.

DERRIDA (Jacques), *Mal d'Archive. Une impression freudienne*, Paris, Galilée, 1995, 157 p.

DEVRIESE (Didier), « Archives "régulières" *versus* archives "alternatives". Un examen en légitimité », FILLIEUX (Véronique), FRANÇOIS (Aurore), HIRAUX (Françoise), *Archiver le temps présent, Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2020, 262 p., p. 27-37.

DEVRIESE (Didier), « Entrelacs autour de Foucault. L'archivistique contemporaine est-elle postmoderne ? », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014-1, « Les archives, aujourd'hui et demain… Forum des archivistes 20-22 mars 2013 (Angers) », p. 19-30.

DEVRIESE (Didier), « Vive la *contextation* permanente ! Où il est question de l'inutilité des archivistes », CARDIN (Martine) et KLEIN (Anne) (dir.), *Consommer L'information. De la gestion à la médiation documentaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, 181 p., p. 27-40.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2007, 36 p.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Les nouvelles archives, formation et collecte*, Actes du XXVIII^{e} congrès national des archivistes français. Paris, Archives nationales, 1987, 354 p.

DUCHEIN (Michel), « Clio et l'archiviste : mariage indissoluble ou union libre ? », *Miscellanea in honorem Caroli Kesckeméti, Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial 54, p. 131-142.

DUCHEIN (Michel), « Evans (Franck B.), The Administration of Modem Archives : a Select Bibliographie Guide, 1970 », *La Gazette des archives*, n° 78, 1972. p. 194-195.

DUCHEIN (Michel), « La révolution archivistique », *La Gazette des archives*, n° 80, 1973. p. 11-25.

DUCHEIN (Michel), « Le respect des fonds en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques », *La Gazette des archives*, n° 97, 2^{e} trimestre 1977, p. 71-96.

DUFOUR (Christine), KLEIN (Anne), MAS (Sabine), « Émouvantes, les archives ? Le point de vue des archivistes français », *La Gazette des archives*, n° 233, 2014-1, « Les archives, aujourd'hui et demain… Forum des archivistes 20-22 mars 2013 (Angers) », p. 75-90.

DUNANT GONZENBACH (Anouk), « Création, semis et palabres. Archivage des processus de création et archives vivantes », FILLIEUX (Véronique), FRANÇOIS (Aurore), HIRAUX (Françoise), *Archiver le temps présent, Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2020, 262 p., p. 41-62.

FAVIER (Jean) (dir.), *La pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales/Direction des Archives de France, 1993, 630 p.

FLINN (Andrew), « The impact of independent and community archives on professional archival thinking and practice », HILL (Jeannie) (dir.), *The Future of Archives and Recordkeeping. A reader*, Londres, Facet publishing, 2011, 272 p.

FILLIEUX (Véronique), FRANÇOIS (Aurore), HIRAUX (Françoise), « Que nous disent les fabriques alternatives d'archives ? », FILLIEUX (Véronique), FRANÇOIS (Aurore), HIRAUX (Françoise), *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2020, 262 p., p. 9-23.

FOUÉRÉ (Marie-Aude), « L'effet Derrida en Afrique du Sud. Jacques Derrida, Verne Harris et la notion d'archive(s) dans l'horizon post-apartheid », *Annales*, 2019/3, p. 745-778.

GAGNON (Simon-Olivier), *Notes sur les archives de communautés et les valeurs émergentes. Le cas du projet Saint-Roch, une histoire populaire*, Montréal, Université de Montréal, travail de recherche 2019, 18 p.

GAGNON (Simon-Olivier), LEGOIS (Jean-Philippe), WINAND (Annaëlle), *L'agir archivistique par en bas. Autres archives, autres histoires : Les archives d'en bas au Québec et en France. Trois terrains, trois questions* [table ronde], 51e Congrès de l'Association des archivistes du Québec, Saint-Hyacinthe, 25-27 mai 2022 (à paraître).

GALLAND (Bruno), « Quel avenir pour la terminologie archivistique ? », *La Gazette des archives*, n° 196, 2004, p. 79-93.

GEORGES (Margot), *Les chercheur·se·s en laboratoire et leurs archives. Représentations et pratiques dans les sciences du végétal*, thèse d'archivistique sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, TEMOS, soutenue publiquement le 7 avril 2022, 644 p.

GRAILLES (Bénédicte), « Devenir archiviste : la construction de la professionnalité en formation initiale universitaire », *In Situ* [En ligne], n° 30, 2016, mis en ligne le 3 octobre 2016, URL : http://journals.openedition.org/insitu/13697 (consulté le 21 janvier 2023)

GRAILLES (Bénédicte), « Dons d'écrits, transmission d'un engagement : le cas singulier des fonds militants », GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), NEVEU (Valérie) SARRAZIN (Véronique) (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIXe-XXIe siècle. De l'intention à la contrepartie,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 234 p., p. 123-135.

GRAILLES (Bénédicte), « Quelques réflexions à l'usage des archivistes », GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), NEVEU (Valérie) SARRAZIN (Véronique) (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIXe-XXIe siècle. De l'intention à la contrepartie,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 234 p., p. 39-50.

GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), « Pour une archivistique sociale : esquisse d'un bilan de dix ans de recherche en archivistique à l'université d'Angers », *Archives*, 2020, volume 49, n°1-2, p. 37-56 [État, conditions et diffusion de la recherche en archivistique, 8e symposium du Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique, 30 novembre 2019, Montréal].

HAMARD (Damien), *Des paléographes aux archivistiques, l'Association des archivistes français au cœur des réseaux professionnels (1970-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, 468 p.

HAMILTON (Carolyn) et al. (dir.), *Refiguring the Archive*, Le Cap, David Philip, 2002, 368 p.

HARRIS (Verne), « Postmodernism and archival appraisal : seven theses », *South African Archives Journal*, 1998, n° 40, p. 48-50.

HARRIS (Verne), « The Archival Sliver : Power, Memory, and Archives in South Africa », *Archival science*, n° 2, 2002, p. 63-86.

HARRIS (Verne), *Ghosts of Archive. Deconstructive Intersectionnality and Praxis*, London and New-York, Routledge, 2022, 155 p.

HEALD (Carolyn), «Is There Room for Archives in the Postmodern World ? », *The American Archivist*, Winter 1996, p. 88-101.

HOTTIN (Christian), « L'archivistique est-elle une science ? Réactions aux journées d'études organisées par l'École des chartes et l'Association des archivistes français à la Sorbonne (salle Louis-Liard) les 30 et 31 janvier 2003 », *Labyrinthe*, n° 16, 2003, p. 99-105.

HOTTIN (Christian), « Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité. Autour de deux fonds d'archives de femmes », *Les Carnets du Lahic*, n° 4, « Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique » [Christian Hottin], 2009, 179 p., 22-33.

HOTTIN (Christian), POTIN (Yann), SABLON DU CORAIL (Amable) (sous la dir. de), « Archives et enjeux de société », *Culture et Recherche*, n° 129, 2014, 84 p.

JENKINSON (Hilary), *A manual of archives administration*, Oxford, Clarendon Press, 1922, 276 p.

JOLY (Bertrand), « Les archives contemporaines ont-elles un avenir ? », *La Gazette des archives*, n° 134-135, 1986. p. 185-194.

KETELAAR (Eric), « (Dé)Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 82, 2006/2, p. 65-70.

KETELAAR (Eric), « Archivalization and archiving », *Archives and manuscripts*, n° 27, 1999, p. 54-61.

KETELAAR (Eric), « Cultivating Archives : meanings and identities », *Archival Science* 12, n° 1, 2012, p. 19-33.

KLEIN (Anne), *Archive(s) Approche dialectique et exploitation artistique*, thèse de sciences de l'information sous la direction d'Yvon Lemay, Université de Montréal, 2016, 320 p.

KLEIN (Anne), *Archive(s), mémoire, art. Éléments pour une archivistique critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, 252 p.

LALOUX (Adélaïde), *Les dossiers individuels de la protection de l'enfance : constitution, conservation, accès*, thèse d'archivistique sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, TEMOS, soutenue publiquement le 15 avril 2021, 732 p.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Archivistes et utilisateurs des témoignages oraux, coacteurs de la construction de mémoires collectives : l'exemple de la Cité des mémoires étudiantes », CARDIN (Martine) et KLEIN (Anne) (dir.), *Consommer L'information. De la gestion à la médiation documentaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, 181 p., p. 41-55.

LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), « Les archives définitives : un début de parcours. Revisiter le cycle de vie et le *Records continuum* », *Archivaria*, 77, 2004, p. 73-102.

LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), « Mémoire, archives et art contemporain », *Archivaria*, n° 73, 2012, p. 105-134.

LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), WINAND (Annaëlle), CÔTÉ-LAPOINTE (Simon), YOAKIM (William), *Chantier pour une archivistique depuis l'exploitation. Notes de recherche 2*, Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), 2019, 119 p.

MARCHAL (Marina), « Les sources pour et par la recherche : collecte et utilisation d'archives », *Archivistes*, n° 109, 2014, p.26.

MARCILLOUX (Patrice), « L'archivistique à l'université : quel régime disciplinaire », *La Gazette des archives*, n° 226, 2012, p. 297-311.

MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.

MARCILLOUX (Patrice), « Des archives qui ne peuvent être comme les autres. Injonction archivistique et reformulation des pratiques d'archivage dans les milieux des musiques actuelles », FILLIEUX (Véronique), FRANÇOIS (Aurore), HIRAUX (Françoise), *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2020, 262 p., p. 63-78.

MARGEL (Serge), *Les archives fantômes. Recherches anthropologiques sur les institutions de la culture*, Paris, Lignes, 2013, 96 p.

MENNESSIER (Anne-Laurence), *Le traitement des éphémères en bibliothèque : l'exemple de la collection Arthur Labbé de la Mauvinière à la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers*, [Villeurbanne], Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2005, 115 p.

MOYSAN (Magalie), *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006 L'exemple de l'épidémiologie et de la génétique*, thèse d'archivistique sous la direction de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, TEMOS, soutenue publiquement le 11 décembre 2019, 774 p.

MÜLLER (Bertrand), « Archives et temps présent : considérations inactuelles », communication du colloque *Temps présent et contemporanéité*, Paris, 24-26 mars 2011, http://archishs.hypotheses.org/435 (consulté le 13 décembre 2021).

NAHUET (Robert), « L'archivistique contemporaine à l'âge adulte : pertinence et actualité du respect des fonds », *Archives*, volume 41, n° 1, 2009-2010, p. 45-60.

NESMITH (Tom), « Seeing Archives : Postmodernism and the Changing Intellectual Place of Archives », *The American Archivist*, Spring/Summer 2002, p. 24-41.

NOUGARET (Christine), EVEN (Pascal) (dir.), *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris, La Documentation française, 2008, 204 p.

OGILVIE (Denise), « Paradoxes de "l'archive" », *Sociétés & représentations*, 2017/1, n° 43, p. 121-134.

POTIN (Yann), « Intervention », *La Gazette des archives*, n° 225, 2012-1, « Archives et archivistes sous le regard de l'historien et la loi sur les archives de 2008 et ses conséquences », p. 49-53.

PROST (Antoine), « Les Français et leurs archives. Le sondage du journal *Le Monde* », *Comma*, 2-3, 2003, actes de la XXVI^{e} conférence internationale de la Table ronde des Archives, Marseille, 12-15 novembre 2002, p. 51-56.

SANTANTONIOS (Laurence), « Quand les bibliothécaires traquent l'éphémère », *Livres-Hebdo*, n° 176, 13/10/1995, p. 70.

SCHWARTZ (Joan M.), COOK (Terry), « Archives, Records, and Power: The Making of Modern Memory », *Archival Science*, n° 2(1), 2002, p. 1-19.

SCOPSI (Claire), *Documentalité des collectes de mémoires Identification d'un genre narratif, mémoriel, numérique et anthologique*, Dossier pour l'habilitation à diriger des recherches, CNAM, 2020, 324 p.

SIBILLE DE GRIMOÜARD (Claire), « D'hier à aujourd'hui : les évolutions de la description archivistique », *La Gazette des archives*, n° 247, 2017-3, p. 117-123.

SIBILLE DE GRIMOÜARD (Claire), « La seconde édition de la norme ISAAR (CPF). », *La Gazette des archives*, n° 197, 2005-1, « Centres et réseaux d'archives », p. 127-146.

UNE CITÉ POUR LES ARCHIVES NATIONALES, « Sondage "Les Français et leurs archives", octobre 2001 », Une cité pour les Archives nationales, *Les Français et leurs archives*, actes du colloque au Conseil économique et social (5 novembre 2001), Paris, Fayard, 2002, 227 p., p. 165-222.

UPWARD (Frank), « Structuring the Records Continuum – Part One : Postcustodial Principles and Properties », *Archives & manuscripts*, vol. 24, n° 2, 1996, p. 268-285.

VARDA (Nathalie), *Traitement et signalement des catalogues de bibliothèques du fonds de recueils de la Bibliothèque nationale de France : Projet professionnel personnel de bibliothécaire : gestion de projet : Bibliothéconomie*, [Villeurbanne], Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2004, 200 p.

WINAND (Annaëlle), « Matériau temporel et images tactiles : l'archive dans *Western Sunburn* de Karl Lemieux », LEMAY (Yvon) et KLEIN (Anne) (dir.), *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 3*, Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), 2016, p.35-50.

WINAND (Annaëlle), *Entre archives et archive : l'espace inarchivé et inarchivable du cinéma de réemploi*, thèse de sciences de l'information sous la direction d'Yvon Lemay et André Habib, Université de Montréal, EBSI, soutenue publiquement le 17 décembre 2021, 301 p.

WINAND (Annaëlle), « Compte rendu », « Harris, V. (2021). *Ghosts of Archive. Deconstructive Intersectionality and Praxis*. Londres, Royaume-Uni: Routledge, 166 pages », *Archives*, vol. 50, 2022, p. 161-167.

WOLIKOW (Serge), « Un questionnaire sur les archives des sciences humaines et sociales en France », *Genèses*, 2006/2, n° 63, p. 143-149.

Archives orales, mémoires, histoire et autres sciences humaines et sociales

ANDRIEU (Claire), LAVABRE (Marie-Claude), TARTAKOWSKY (Danielle) (dir.), *Politiques du passé*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, 266 p.

ANHEIM (Étienne), PONCET (Olivier), « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de synthèse*, 5e série, 2004, p. 1-14.

ARENDO (Agnès), *Les archives orales comme sources d'histoire récente : pratiques de collecte, usages et enjeux mémoriels. Le cas des témoignages de la Résistance collectés par les comités d'histoire interministériels (1944-1980)*, master 1, sous la direction de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2018, 192 p.

ARNAULD (Marie Paule), « Les archives orales, le point de vue d'un conservateur », *La Gazette des archives*, n° 247, 2017-3, p. 319-323.

ARON-SCHAPPER (Dominique), HANET (Danièle), « Rapport méthodologique sur la pratique de l'enquête orale », *Bulletin de liaison du Comité d'histoire de la Sécurité sociale*, n° 4, mai 1977, p 7-17.
ARON-SCHNAPPER (Dominique), « Avant-propos », DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005 (1ère édition, 2001), 864 p.

ARON-SCHNAPPER (Dominique), HANET (Danièle), « Archives orales et histoire des institutions sociales », *Revue française de sociologie*, XIX-2, 1978, p. 261-275.

ARON-SCHNAPPER (Dominique), HANET (Danièle), « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 35e année, n° 1, 1980, p. 183-199.

ARTIÈRES (Philippe), KALIFA (Dominique), « Présentation. L'historien et les archives personnelles : pas à pas », *Société & Représentations*, n° 13, avril 2002, « Histoire et archives de soi », p. 7-15.

ASSMANN (Jan), « Collective Memory and Cultural Identity », *New German Critique*, n° 65, 1995, p. 125–133.

ASSMANN (Aleida), « Europe: A Community of Memory ? », *GHI Bulletin*, n° 40, printemps 2007, p. 11-25.

ATLAN (Henri), MORIN (Edgar), « Sélection, rejection (Dialogue) », *Communications*, 49, 1989, « La mémoire et l'oubli », p. 125-135.

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane), BECKER (Annette), *14-18, Retrouver la guerre*, Gallimard, Paris, 2000, 214 p.

BARON (Christine), « Autorité, auctorialité, commencement », BOUJU (Emmanuel) (dir.), *L'autorité en littérature : Genèse d'un genre littéraire en Grèce*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 85-94.

BASTIAN (Jeannette), *Owning Memory : How a Caribbean Community Lost Its Archives and Found Its History*, Westport, Libraries Unlimited, 2003, 120 p.

BAUM (Willa K), « Oral History in the United States », *Oral History*, vol. 1, n° 3, Oral History Society, 1972, p. 15-29.

BAUM (Willa), FRY (Amelia R.), « A Janus Look at Oral History », *The American Archivist*, vol. 32, n° 4, October 1969, p. 319-326.

BECKER (Jean-Jacques), « Le handicap de l'*a posteriori* », *Cahiers de l'IHTP*, n° 4, 1987, « Questions à l'histoire orale », table ronde organisée par Michael Pollak, Dominique Veillon et Danièle Voldman (20 juin 1986), p. 95-97.

BENJAMIN (Walter), *Trois pièces radiophoniques*, Paris, Christian Bourgeois, 1987, 127 p.

BENJAMIN (Walter), « Thèses sur le concept d'histoire », *Œuvres*, traduit et présenté par Maurice de Gandillac, tome III, Paris, Gallimard, 2000, 482 p., p. 427-443.

BENJAMIN (Walter), *Écrits français*, traduit et présenté par Jean-Maurice Monnoyer, Paris, Gallimard, 1991, 512 p.

BENJAMIN (Walter), *Œuvres*, tome II, Gallimard, 2000, 365 p.

BENJAMIN (Walter), *Paris, capitale du XIX^e^ siècle : Le livre des passages*, traduction de Jean Lacoste, Paris, Cerf, 1989, 974 p.

BERGSON (Henri), *Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*, Paris, PUF, 1939, 292 p.

BERTAUX (Daniel), « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, PUF, « Histoire de vie et vie sociale », juillet-décembre 1980, p. 197-225.

BERTAUX (Daniel), *Histoires de vies ou récits de pratiques*, Paris, rapport CORDES, mars 1976, ronéo, 224 p.

BERTAUX (Daniel), LINHART (Danièle), avec Le WITA (Beatrix), « Mai 68 et la formation de générations politiques en France », PASSERINI (Luisa) (éd.), « Mémoires et histoires de Mai », *Le mouvement social*, n° 143, avril-juin 1988, p. 75-90.

BESSON (Rémy), « Numériser, filmer et partager les archives : penser une forme créatrice de lien(s) », *Bulletin de l'AFAS* [En ligne], n 42, 2016, mis en ligne le 14 septembre 2016. URL : http://journals.openedition.org/afas/2980 (consulté le 12 septembre 2021).

BLANC (Brigitte), « Sixième congrès international d'histoire orale (Oxford, 1987), *La Gazette des archives*, n° 139, 1987, p. 253-256.

BLANC (Brigitte), POIVRE (Joël), « Inventaire des documents sonores et audiovisuels », *La Gazette des archives*, n° 148, 1990, p. 63-68.

BLOCH (Marc), *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997 [1ère édition, 1949], 160 p.

BOCÉNO (Laurent) « Émile Durkheim, « La conception matérialiste de l'histoire – Une analyse critique de l'ouvrage d'Antonio Labriola, Essais sur la conception matérialiste de l'histoire », *Revue philosophique*, XLIV, 1897, 645-651 », DRIEU (Didier) (dir.), *46 commentaires de textes en clinique institutionnelle*, Paris, Dunod, 2013, 384 p., p. 55-61.

BOMAT (Joanna), « Myth and History: Sixth International Oral History Conference, St John's College, Oxford, 11-13 September 1987 », *Oral History*, vol. 16, n° 1, Oral History Society, 1988, p. 12-18.

BONNAIN (Rolande), ELEGOËT (Fanch'), « Les archives orales : pour quoi faire ? Les archives orales. Définition », *Ethnologie française*, nouvelle série, t. 8, n° 4, 1978, p. 348-355.

BONOMO (Bruno), *Voci della memoria. L'uso delle fonti orali nella ricerca storica*, Rome, Carocci, 2013, 175 p.

BORDES (François), LABORIE (Yan), « Archives orales et batellerie en Dordogne », *La Gazette des archives*, n° 174-175, 1996, « Les archives municipales et le patrimoine maritime et fluvial (actes du colloque de la section des archivistes municipaux de l'AAF, Martigues, 22-23 mai 1996) », p. 404-409.

BOURDIEU (Pierre), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, « L'illusion biographique », p. 69-72.

BOURDIEU (Pierre) (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, 954 p.

BOURDIEU (Pierre), « Un acte désintéressé est-il possible ? », *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, 256 p., p. 146-167.

BRANCHE (Raphaëlle), DESCAMPS (Florence), SAFFROY (Frédéric), VAÏSSE (Maurice), « La parole et le droit. Recommandations pour la collecte, le traitement et l'exploitation des témoignages oraux », GINOUVÈS (Véronique), GRAS (Isabelle) (dir.), *La diffusion numérique des données en SHS Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques*, Aix-en-Provence, 2018, Presses universitaires de Provence, p. 103-127.

BRECHT (Bertolt), *Manuel pour habitants des villes*, trad. de l'allemand par Gilbert Badia, Guillevic, Bernard Lortholary, Maurice Regnaut et Antoine Vitez, *L'Arche*, 2007, 192 p.

BROUDOUX (Évelyne), *Construction de l'autorité informationnelle sur le web*, 2007, 12 p. HAL : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00120710/document (consulté le 14 mars 2021).

BROUSSAL (Dominique), PONTÉ (Pascale), BEDIN (Véronique), *Recherche-Intervention et accompagnement du changement en éducation*. Paris, L'Harmattan, 2015, 244 p.

BURAWOY (Michael), « Revisiter les terrains. Esquisse d'une théorie de l'ethnographie réflexive », CEFAÏ (Daniel) (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, EHESS, 2010, 640 p., p. 295-351, p. 302 ; trad. de BURAWOY (Michael), « Revisits : A Turn to Reflexive Anthropology », *American Sociological Review*, n° 68, 2003, p. 645-679.

BURCKARD (François), « L'archiviste et les enquêtes orales », *La Gazette des archives*, n° 58, 1967, p. 177-178.

BURCKARD (François), HIMLY (François-Jacques), « Exposé de MM. François Burckard et François Himly », *La Gazette des archives*, n° 53, 1966, p. 129-140.

CALLU (Agnès), « Le Département des collections audiovisuelles du Centre historique des Archives nationales », *Histoire et Archives*, n° 6, 1999, p. 139-144.

CALLU (Agnès), GILLET (Patricia), « Des témoins pour l'histoire », BECKER (Jean-Jacques) (dir.), *La Quatrième République : des témoins pour l'histoire*, Paris, Honoré Champion, 1999, 253 p., p. 13-20.

CALLU (Agnès), LEMOINE (Hervé) (dir.), *Le Patrimoine sonore et audiovisuel français : entre archives et témoignages, guide de recherche en sciences sociales*, [Préfaces d'Emmanuel Le Roy Ladurie et Jean Cluzel ; postface de Jacques Rigaud], 6 vol., Paris, Belin, 2005, 1915 p.

CARRÉ (Nathalie), *De la Côte aux confins. Récits de voyageurs swahili*, Paris, CNRS, 2014, 395 p.

CASSÉ (Corinne), GINOUVES (Véronique), « Quand l'ethnologue crée une source pour la mettre à disposition du public dans une phonothèque de recherche : l'exemple de la constitution d'un fonds sur la mémoire arménienne », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008-3, « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives », p. 181-192.

CASTORIADIS (Cornelius), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, 544 p.

CERUTTI (Simona), « Who is below ? E. P. Thompson, historien des sociétés modernes : une relecture », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2015/4 (70e année), p. 931-956.

CHABIN (Marie-Anne), « L'archiviste peut-il être juge et partie ? Contribution au débat », FILLIEUX (Véronique), FRANÇOIS (Aurore), HIRAUX (Françoise), *Archiver le temps présent, Les fabriques alternatives d'archives*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2020, 262 p., p. 237-259.

CHABIN (Marie-Anne), « Les nouvelles archives ou conclusions d'une revue de presse », *La Gazette des archives*, n° 172, 1996, p. 107-130.

CHABORD (Marie-Thérèse), « Le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale et ses archives », *La Gazette des archives*, n° 116, 1982. p. 5-19.

CHAMBOREDON (Helène), PAVIS (Fabienne), SURDEZ (Muriel), WILLEMEZ (Laurent), « S'imposer aux imposants : à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, 06/1994, p. 114-132.

CHAMOISEAU (Patrick), *Guyane. Traces-mémoires du bagne*, Paris, CNMHS, 1994, 114 p.

CHOMEL (Vital), « Études locales : questions de sources et de méthodes », *La Gazette des archives*, n° 23, 1958. p. 54-56.

CHORON (Romain), « Les appelés de la guerre d'Algérie (1954-1962) dans les fonds de la division des témoignages oraux (DTO) du service historique de la Défense (SHD) », *Bulletin de l'AFAS*, n° 43, 2017, http://journals.openedition.org/afas/3036 (consulté le 30 décembre 2021).

CHRISTIENNE GÉNÉRAL (Charles), « L'histoire orale au SHAA », *Actes du IVe colloque international d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 17-24.

CHRISTIENNE GÉNÉRAL (Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1974 », *La Gazette des archives*, n° 88, 1975, p. 51-52.

CONTAMIN (Jean-Gabriel), DELACROIX (Roland), « Les transformations des formes d'engagement au prisme du local. L'exemple de la CGT du Nord. », *Politix*, n° 85, 2009/1, p. 81-104.

CONTINI (Giovanni), « Storia orale, fonti orali : raccolta, utilizzo e conservazione », AGOSTINI (Giovanni), GIORGI (Andrea), MINEO (Leonardo), *La memoria dell'Università. Le fonti orali per la storia dell'Università degli studi di Trento (1962-1972)*, Bologna, il Mulino, 2014, 414 p.

CONTINI (Giovanni), MARTINI (Alfredo), *« Verba manent ». L'uso delle fonti orali in storiografia*, Roma, Nuova Italia Scientifica, 1993, 160 p.

CORVEZ (Benoît), LECHEVALLIER (Anne-Sophie), « La verbalisation de 68 dans la doxa intellectuelle », CALLU (Agnès) (dir.), *Le mai 68 des historiens. Entre identités narratives et histoire orale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 37-52.

COTTRET (Bernard), HENNETON (Lauric), « La commémoration, entre mémoire prescrite et mémoire proscrite », *Du bon usage des commémorations : Histoire, mémoire et identité, XVI^e^-XXI^e^ siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 7-24.

DE CERTEAU (Michel), *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2002 [1975], 527 p.

DE SAINT MARTIN (Claire), *Que disent les élèves de CLIS 1 de leur(s) places(s) dans l'école ? Un empan liminal*, thèse de sciences de l'éducation sous la direction de Gilles Monceau, Université de Cergy Pontoise, EMA, soutenue publiquement le 26 novembre 2014, 476 p.

DE TOURTIER-BONNAZZI (Chantal), « Les archives orales : quelques réflexions sur leur genèse », *La Gazette des archives*, n° 115, 1981. p. 246-251.

DE TOURTIER-BONNAZZI (Chantal), « Le IV^e^ colloque international d'histoire orale (Aix-en-Provence, 24-26 septembre 1982) », *La Gazette des archives*, n° 117-118, 1982, p. 110-112.

DE TOURTIER-BONNAZZI (Chantal), « Joutard (Philippe), Ces voix qui nous viennent du passé, collection « Le temps des hommes », 1983 », *La Gazette des archives*, n° 123, 1983. p. 283-285.

DE TOURTIER-BONNAZZI (Chantal), « La collecte des témoignages oraux », *La Gazette des archives*, n° 139, 1987. p. 249-252.

DE TOURTIER-BONNAZZI (Chantal) (dir.), *Le témoignage oral aux Archives*, Paris, Archives nationales, 1990, 100 p.

DELACROIX (Christian), DOSSE (François), GARCIA (Patrick), *Les courants historiques en France, XIX^e^-XX^e^ siècle*, Paris, Gallimard, 2007 (1^ère^ édition, 1999), « Folio Histoire », 724 p.

DEMAZIÈRE (Didier), DUBAR (Claude), *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997, 350 p.

DERRIDA (Jacques), *Spectres de Marx. L'Etat de la dette, le travail du deuil et la nouvelle Internationale*, Paris, Galilée, 1992, 278 p.

DESCAMPS (Florence), « Avant-propos », *Guide des Comités d'histoire et des Services historiques*, Paris, Club des comités d'histoire, SIG, 1999, 117 p.

DESCAMPS (Florence), « L'histoire orale, une chance à saisir pour les archivistes et les historiens », *Revue suisse d'histoire*, vol. n° 53, 2003, « Les archives et l'écriture de l'histoire », p. 310-318.

DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005 (1^ère^ édition, 2001), 864 p.

DESCAMPS (Florence), WEBER (Florence), « Archives orales et entretiens ethnographiques : un débat entre Florence Weber et Florence Descamps animé par Bertrand Müller », *Genèses*, n° 62, mars 2006, p. 93-108.

DESCAMPS (Florence), « L'entretien de recherche en histoire : statut juridique, contraintes et règles d'utilisation », *Histoire@Politique. Politique, culture et société*, n° 3, novembre-décembre 2007, www.histoire-politique.fr (Consulté le 30 décembre 2021).

DESCAMPS (Florence), *De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Dossier pour l'habilitation à diriger des recherches, EHESS, 2014, 100 p.

DESCAMPS (Florence), « Comités d'histoire et commémoration : liaisons dangereuses ou dynamique d'opportunité ? », *La Gazette des archives*, n° 236, 2014-4, « Commémorer », p. 51-62.

DESCAMPS (Florence), *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, EHESS, 2019, 216 p.

DESCAMPS (Florence), *Témoignages, histoire et mémoire : la fécondité du concept de mémorialité*, Colloque *Nouvelles archives numériques au Proche-Orient : le son, l'image, le film et le web. Enjeux du partage des données de terrain au Liban, en Jordanie et en Syrie*, Institut français du Proche-Orient, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Institut français du Liban, ANR Shakk, Mai 2019, Beyrouth, 5 p.

DOBRY (Michel), « Penser = classer ? », entretien avec André Loez, Gérard Noiriel et Philippe Olivera, *Genèses*, n° 59, 2005/2, p. 151-165.

DOSSE (François), *Histoire du structuralisme*, tome 2, *Le chant du cygne, 1967 à nos jours*, Paris, La Découverte, 1992, 550 p.

DOUZOU (Laurent), « L'écriture de l'histoire de la Résistance », MARCOT (François) (dir.), *Dictionnaire historique de Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006, 1248 p.

DUCHEIN (Michel), « À propos des archives orales », *La Gazette des archives*, n° 98, 1977. p. 161.

DUCLERT (Vincent), « "Archives orales". De l'archivistique aux sciences sociales », *Histoire et archives*, n° 11, janvier-juin 2002, p. 69-86.

DUCLERT (Vincent), « Archives orales et recherche contemporaine. Une histoire en cours », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, p. 69-86.

DULONG (Renaud), *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998, 237 p.

DUMOULIN (Olivier), *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003, 343 p.

ELGEY (Georgette), *Les Archives orales : rôle et statut*, Paris, Conseil économique et social, 2001, 80 p.

FLORES-ESPINOLA (Artemisa), « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du "point de vue" », *Cahiers du genre*, n° 53, 2012, p. 99-120.

FONTAINE (Thomas), « Les premiers pas du CH2GM en histoire de la déportation », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 241, 2011/2, p. 101-119.

FRANK (Marie-Thérèse), « Pour une histoire orale de l'éducation en France depuis 1945 », *Histoire de l'éducation*, vol. 53, n° 1, 1992, p. 13-40.

FRASER (Ronald), *Blood of Spain : An Oral History of the Spanish Civil War*, New York, Pantheon, 1979, 628 p.

FRASER (Ronald), KELLY (Jim), « An Interview with Ronald Fraser », *Oral History*, vol. 8, n° 1, 1980, p. 52–57.

GAGNON (Nicole), « Données autobiographiques et praxis culturelle », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, PUF, « Histoire de vie et vie sociale », juillet-décembre 1980, p. 291-304.

GAGNON (Nicole), JEAN (Bruno), « Les histoires de vie et la transformation du Québec contemporain », *Sound Heritage*, vol. IV, n° 1, 1974, p. 56-63.

GAVOILLE (Élisabeth), « L'autorité dans le monde des Lettres, présentation », GAVOILLE (Élisabeth), DE WEERDT-PILORGE (Marie-Paule), CHARDIN (Philippe) (dir.), *L'autorité dans le monde des lettres*, Paris, Kimé, 2015, p. 9-18.

GIRAULT (Bénédicte), *Mémoires d'un ministère. Une analyse secondaire de l'enquête orale du Service d'histoire de l'éducation (c.1950-c.2010)*, thèse en histoire sous la dir. de Patrick Garcia, Université de Cergy-Pontoise, 2018, 820 p.

GOLDHAGEN (Daniel), *Les Bourreaux volontaires de Hitler. Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, trad. par Pierre Martens, Paris, Seuil, 1997, 588 p.

GOUARNÈ (Isabelle), *L'introduction du marxisme en France. Philosoviétisme et sciences humaines, 1920-1939*, Rennes, PUR, 2013, 288 p.

GRAILLES (Bénédicte), « "Mes archives sont-elles queer ?" : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer », *La Gazette des archives*, n° 255, 2019, « Archives et transparence, une ambition citoyenne. Forum des archivistes 3-5 avril 2019 », p. 115-127.

GRAILLES (Bénédicte), « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », PÉQUIGNOT (Stéphane), POTIN (Yann) (éd.), *Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 137-154.

GRELE (Ronald), *Envelopes of Sound. The Art of Oral History*, New York-Londres, Praeger, 1991 (1ère éd., 1985), 312 p.

GROPPO (Bruno), « Les dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier : analyse comparée d'un genre scientifique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n° 104 & 105, 4/2011 & 1/2012, « Le mouvement ouvrier au miroir de la biographie », p. 6-15.

GROPPO (Bruno), PENNETIER (Claude), PUDAL (Bernard), « Mouvement ouvrier : renouveau comparatiste et biographique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 104-105, 2011/4 et 2012/1, « Le mouvement ouvrier au miroir de la biographie », p. 1-5.

GRUENAIS (Max-Peter), « Ralph Samuel : Déprofessionnaliser l'Histoire », *Langage et société*, n° 24, 1983, p. 103-104.

HALBWACHS (Maurice), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1ère édition, Alcan, 1925), 370 p.

HAMEL (Pierre), *De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France. Le cas du Service historique de la Défense*, master 1, sous la dir. de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2013, 186 p.

HARTMAN (Geoffrey), « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », *Bulletin trimestriel de la Fondation*

Auschwitz, n° 38-39, octobre-décembre 1993, « Histoire et mémoire des crimes et génocides nazis », Congrès international de Bruxelles, 23-27 novembre 1992, « actes II », p. 7-24 https://auschwitz.be/images/_bulletin_trimestriel/bt38-39.pdf (consulté le 30 décembre 2021).

HARTOG (François), *Régimes d'historicités. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2003, 118 p.

HEDSTROM (Margaret L.), JACOBSEN (Trond), PUNZALAN (Ricardo L.), « Invoking "collective memory" : Mapping the emergence of a concept in archival science », *Archival science*, 2013, p. 217-251.

HEINICH (Nathalie), « Pour en finir avec l'"illusion biographique" », *L'Homme*, n° 195-196, 2010, « Auto-biographie, Ethno-biographie », p. 421-430.

HIRSCH (Marianne), *The Generation of Postmemory : Writing and Visual Culture After The Holocaust*, New York, Columbia University Press, 2012, 288 p.

HONNETH (Axel), « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 133-136.

HONNETH (Axel), *La lutte pour la reconnaissance*, trad. de l'allemand par P. Rusch, Paris, Cerf, 2000, 352 p.

HOTTIN (Christian), « Archives (orales) et ethnologie : une relation particulière ? », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008-3, « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives », p. 169-179.

HOTTIN (Christian), « La collecte comme enquête : pour une approche ethnologique de la pratique archivistique », *La Gazette des archives*, n° 202, 2006-2, « Autour de la collecte des archives », p. 69-92.

JEAN (Bruno), MILLAR (David), JUNEAU (Marcel), *L'histoire orale*, éd. par Nicole Gagnon et Jean Hamelin, Sainte-Hyacinthe (Québec), Edisem, 1978, 95 p. (« Méthodes des sciences humaines », n° 1).

JIMERSON (Randall C.), « Archives and memory », *OCLC Systems & Services*, vol. 19, n° 3, 2003, p. 89-95.

JOLY (Bertrand), « Les archives contemporaines ont-elles un avenir ? », *La Gazette des archives*, n° 134-135, 1986. p. 185-194.

JORRO (Anne), BROCAL (Renée), POSTIAUX (Nadine), « Évaluer la professionnalité émergente en formation », ROMAINVILLE (Marc), GOASDOUE (Rémi), VANTOUROUT (Marc) (dir.), *Évaluation et enseignement supérieur*, Bruxelles, De Boeck, 2013, p. 73-84.

JOUTARD (Philippe), « La collecte des témoignages oraux : retour sur quarante ans de pratique en France », *La Gazette des archives*, n° 211, " Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives. Actes du colloque de la section des archives communales et intercommunales de l'AAF 2008 », p. 7-19.

JOUTARD (Philippe), *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2015, 344 p.

KASAPI (Ioânna), « Compte rendu des journées d'étude *Pratiques contemporaines de l'histoire orale. De l'entretien aux archives orales*, 11-13 avril 2019, EHESS, Paris », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n° 137-138, 3/2020, « Le mouvement ouvrier au miroir de la biographie », p. 110-112.

KETELAAR (Eric), « The archive as a time machine. The ICT industry and public-sector partnership: to promote the preservation and accessibility of the European archival heritage », European Commission, *Proceedings of the DLM-Forum 2002. @ccess and preservation of*

electronic information: best practices and solutions, Barcelona, 6–8 May 2002, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities, 2002, 641 p., p. 576-583.

KLEIN (Anne), « Bénichou, Anne. Un imaginaire institutionnel : Musées, collections et archives d'artistes. Paris, L'Harmattan, 2014, 330 pages. », compte rendu, *Archives*, vol. 45, n° 1, 2013-2014, p. 225-228.

L'HUILLIER (Hervé), « Archives, témoignages oraux et histoire des entreprises. Quelques réflexions à la lecture de deux ouvrages récents », *La Gazette des archives*, n° 139, 1987-3, p. 256-260.

LAFONT (Anne) (dossier coordonné par), « Patrimoines contestés », *Esprit*, n° 485, mai 2022, p. 39-95.

LAHIRE (Bernard), « Des effets délétères de la division scientifique du travail sur l'évolution de la sociologie », *SociologieS* [En ligne], Débats, mis en ligne le 27 janvier 2012. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/3799. (consulté le 31 août 2021).

LAVABRE (Marie-Claire), « La "mémoire collective" entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs ? », 2016, 13 p. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01337854/document. (consulté le 30 décembre 2021).

LAVABRE (Marie-Claire), « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, n° 3, 1994, p. 480-493.

LE GOFF (Jacques), NORA (Pierre) (dir.), *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 3 vol., 1974, 780 p.

LE GOFF (Jacques), *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, 409 p.

LEDOUX (Sébastien), « Les historiens face aux nouveaux usages du mot *mémoire* », *Mots. Les langages du politique*, n° 103, novembre 2013, p. 137-143.

LEDOUX (Sébastien), « Les lieux d'origine du *devoir de mémoire* », *Conserveries mémorielles* [En ligne], n° 15, 2014, mis en ligne le 10 mai 2014. URL : http://journals.openedition.org/cm/1815 (consulté le 20 août 2021).

LEDOUX (Sébastien), « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? », *Vingtième siècle*, n° 133, 2017/1, p. 113-128.

LEDOUX (Sébastien), « Devoir de mémoire ou travail de mémoire ? Du choix des formules dans les discours politiques (2000-2017) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 276, 2019/4, p. 99-112.

LEGOIS (Jean-Philippe), MAUDOUX (Claude), POLINO (Marie-Noëlle), PORTE (Corinne), « Table ronde : enjeux de la collecte et pratiques institutionnelles », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008-3, « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives », p. 141-148.

LEJEUNE (Philippe), « Je ne suis pas une source », entretien avec Philippe Artières, *Société & Représentations*, n° 13, avril 2002, p. 87-99.

LEJEUNE (Philippe), *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, 364 p.

LEQUIN (Yves), MÉTRAL (Jean), « À la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 35e année, n° 1, 1980. p. 149-166.

LES CHERCHEURS IGNORANTS, « Introduction », Les chercheurs ignorants (éd.), *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2015, 288 p., p. 11-15.

LEWIS (Oscar), *The children of Sanchez : autobiography of a mexican family*, New York, Random House, 1961, 544 p.; trad. française, Gallimard, 1963, 640 p.

LOURAU (René), « Communication et institution », SFEZ (Lucien) (dir.), *Dictionnaire critique de la communication. Les données de base. Les théories opérationnelles*, Paris, PUF, 1993, 960 p., p. 48-62.

LOURAU (René), *Le journal de recherche*, Paris, Éditions Méridiens Klincksieck, 1988, 272 p.

LÖWY (Michaël), *Walter Benjamin : Avertissement d'incendie. Une lecture des thèses* « *Sur le concept d'histoire* », Paris, Presses Universitaires de France, 2001, 240 p.

LOYER (Emmanuelle), « "La formation de la classe ouvrière anglaise" d'E. P. Thompson », *L'Histoire*, n° 379, septembre 2012.

MBAYE (Saliou), « Les archives orales », *Archivum*, vol. n °25, Actes du XI[e] congrès international des archives, Paris, 22-26 août 1988, « Les nouvelles archives », 1989, 284 p., p. 95-106.

MÉRIAUX (Maëlle). *Histoires de plantes : les sources ethnobotaniques orales et écrites de Haute-Bretagne, de la fin du XIX[e] siècle à nos jours*, thèse de sociologie, Université Rennes 2, 2018, 442 p.

MERLAT (Odette), « La Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France », *Revue historique*, 1947, p. 70-78.

MICHEL (Johann), *Gouverner les mémoires. Les Politiques mémorielles en France*, préface d'Esther Benbassa, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 212 p.

MICHEL (Johann), *Mémoires et Histoire. Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance*, Rennes, PUR, 2005, 283 p.

MINTZ (Sidney), « The anthropological interview and the life history », *The Oral History Review*, 1979, p. 23.

MINTZ (Sidney), *Worker in the Cane. A Puerto Rican Life History*, New Haven, Yale University Press, 1960, XVI-288 p.; trad. francaise, Maspero, 1979, 301 p.

MONCEAU (Gilles), « L'institution scolaire : morte ou vive ? », *Les cahiers de l'implication,* n° 6, 2003, « École, la fin de l'institution ? », p. 17-23.

MONCEAU (Gilles), « Pratiques socianalytiques et socio-clinique institutionnelle », *L'Homme et la société*, n° 147, 2003/1, *L'analyse institutionnelle : entre socio-clinique et socio-histoire*, p. 11-33.

MONCEAU (Gilles), « Transformer les pratiques pour les connaître : recherche action et professionnalisation des enseignantes », *Revista Educação e Pesquisa*, Université de Sao Paulo SP (Brésil), vol. 31, nº 3, 2005, p. 467-482.

MONCEAU (Gilles), « La recherche-action en France : histoire récente et usages actuels », Les chercheurs ignorants, *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution silencieuse de la connaissance*, Rennes, Presses de l'Ecole des hautes études en santé publique, 2015, 287 p.

MORIN (Françoise), « Pratiques anthropologiques et histoire de vie », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 69, vol. 69, PUF, « Histoire de vie et vie sociale », juillet-décembre 1980, p. 313-339.

NAMER (Gérard), *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983, 217 p.

NAMER (Gérard), *Mémoire et projet du mouvement lycéen-étudiant de 1986-88*, Paris, L'Harmattan, 1990, 191 p.

NAMER (Gérard), « La confiscation sociopolitique du besoin de commémorer », *Autrement*, série Mémoires, n°54, janv. 1999, p. 175-179.

NORA (Pierre), « Mémoire collective », CHARTIER (Roger), LE GOFF (Jacques) et REVEL (Jacques) (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Retz/CEPL, 1978, p. 398-401.

NORA (Pierre), « Entre mémoire et histoire : la problématique des lieux », *Les lieux de mémoire* : *la République*, tome 1, Paris, Gallimard, 1984, p. I-XXVII.

NORA (Pierre), « L'ère de la commémoration », NORA (Pierre) (éd.), *Les lieux de mémoire* : *la République*, tome III, Les France, Paris, Gallimard, 1992, p. 977-1012.

NORA (Pierre), « Malaise dans l'identité historique », *Le Débat*, n° 141, septembre-octobre 2006, texte réédité dans *Liberté pour l'histoire*, Paris, CNRS éditions, « Débats », 2008, p. 44-48.

PASSERINI (Luisa), *Torino operaia et fascismo. Una storia orale*, Rome-Bari, Laterza, 1984, 296 p.; trad. anglaise, *Fascism in popular memory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

PASSERINI (Luisa), *Storia e soggettività : le fonti orali, la memoria*, Scandicci, La nuova Italia, 1988, 226 p.

PENNETIER (Claude), « Le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : entre passé et avenir », DREYFUS (Michel), PENNETIER (Claude), VIET-DEPAULE (Nathalie) (dir.), *La part des militants, Biographie et mouvement ouvrier : autour du Maitron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Les éditions ouvrières, 1996, 354 p., p. 331-352.

PENNETIER (Claude), VIET-DEPAULE (Nathalie), « Pour une prosopographie des élus locaux de la Seine (1919-1940) : premier bilan d'une enquête », *Paris et Île de France*, vol. 38, 1987, p. 205-215.

PESCHANSKI (Denis), « La mémoire dans l'histoire : régimes de mémorialité et conditions de la mise en récit mémoriel », *Les années noires 1938-1944*, Paris, Hermann, 2012, 430 p., p. 387-401 (intervention au colloque « Impossible narratives » co-organisé avec Carol Gluck à Columbia University en février 2011).

PESCHANSKI (Denis), « Une modalité de la recherche collective en histoire du très contemporain », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], n° 36, 2005. URL : http://journals.openedition.org/ccrh/3051 (consulté le 30 décembre 2021).

PESCHANSKI (Denis), SION (Brigitte) (dir.), *La vérité du témoin, mémoire et mémorialisation*, Paris, Bry-sur-Marne, Hermann- INA, 2018, 185 p.

POLIAKOV (Léon), « Une grande institution française : le Comité d'histoire de la 2e Guerre mondiale », *Le Monde juif*, n° 72, avril 1956, p. 19-22.

POLLAK (Michael), HEINICH (Nathalie), « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, juin 1986, « L'illusion biographique », p. 3-29.

POLLAK (Michael), « La gestion de l'indicible », *Actes de la recherche en sciences sociales, n°* 62-63, p. 30-53.

POLLAK (Michael), « L'entretien en sociologie », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales » (sous la direction de Danièle Voldman), 161 p., p. 109-114.

PORTELLI (Alessandro), *The Death of Luigi Trastulli and Other Stories. Form and Meaning in Oral History*, Albany, State University of New York, 1991, 360 p.

PORTELLI (Alessandro), « L'intervista nella storia orale », Massimo Pistacchi (dir.), *Vive voci. L'intervista come fonte di documentazione*, Rome, Donzelli, 2011, 207 p.

PROST (Antoine), « Acteurs et terrains du mouvement social », MOURIAUX (René), PERCHERON (Annick), PROST (Antoine), TARTAKOWSKY (Danielle) (dir.), *1968. Exploration du Mai français*, tome 1, Acteurs, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 7-12.

PROST (Antoine), « Pour une histoire ‘‘par en bas’’ de la scolarisation républicaine », *Histoire de l'éducation*, n° 57, janvier 1993, p. 59-74.

PROST (Antoine), *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, 341 p.

PROST (Antoine), « Raphaëlle Branche, *« Papa, qu'as-tu fait en Algérie ? ». Enquête sur un silence familial »* , *Le mouvement social*, n° 274, janvier-mars 2021, p. 255-257.

PUDAL (Bernard), « Maitron (Jean), Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Paris, Les Éditions Ouvrières. », *Politix*, vol. 2, n° 7-8, Octobre-décembre 1989, p. 169-173.

RACINE (Nicole), « Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, publié sous la direction de Jean Maitron. I^{ère} partie : 1789-1864. De la Révolution française à la fondation de la Première Internationale. II^{e} partie : 1864-1871. La Première Internationale et la Commune. », *Revue française de science politique*, 22^{e} année, n° 4, 1972, p. 912-914.

RAGOUET (Pascal), SHINN (Terry), « Formes de division du travail scientifique et convergence intellectuelle. La recherche technicoinstrumentale », *Revue française de sociologie*, 2000, 41-3, p. 447-473.

RANCIÈRE (Jacques), *La nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 1981, 451 p.

RAUTENBERG (Michel), *La rupture patrimoniale*, Grenoble, À la croisée, 2003, 173 p.

RENÉ-BAZIN (Paule), « Archives de France et Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale au prisme des archives de la Résistance », DOUZOU (Laurent) (dir.), *Faire l'Histoire de la Résistance. (Actes du colloque international organisé par la Fondation de la Résistance et l'IEP de Lyon, 18-19 mars 2008)*, PUR, Rennes, 2010, 344 p., p. 65-78.

REVELLI (Nuto), *Il mondo dei vinti. Testimonianze di vita contadina*, Turin, Einaudi, 1977, 253 p.

REVELLI (Nuto), *L'anello forte. La donna : storie di vita contadina*, Turin, Einaudi, 1985, 536 p.

RICŒUR (Paul), *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, 2000, 681 p.

RIDLEY (Simon), *Les sens de la liberté d'expression,* thèse en sociologie sous la dir. d'Anne Raulin, Université Paris Nanterre, 2019, 841 p.

RIEGL (Aloïs), « Le culte moderne des monuments », *Socio-anthropologie* [En ligne], n° 9, 2001, mis en ligne le 15 janvier 2003, URL : http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/5 (consulté le 4 septembre 2021).

RIOUX (Jean-Pierre), « La mémoire collective en France depuis 1945 : propos d'étape sur l'activité d'un groupe de travail », *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 6, décembre 1981, p. 29-34.

RIOUX (Jean-Pierre), « Six ans après », *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 4, juin 1987, « Questions à l'histoire orale », p. 5-7.

ROBBES (Bruno), *De l'autorité éducative à la recherche de pédagogie. Itinéraire d'un chercheur pédagogue*, note de synthèse en vue de l'habilitation à diriger des recherches, Université de Lorraine (Nancy), 2017, 300 p.

ROHFRITSCH (Anne), « Commémorer une naissance, valoriser un service d'archives ? Les 40 ans de l'université de Nanterre », *La Gazette des archives*, n° 231, 2013-3, « Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche », p. 243-255.

ROUSSO (Henry), « Vichy, le grand fossé », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 5, janvier-mars 1985, p. 55-80.

SABLON DU CORAIL (Amable), « De la diversité à l'unité : vers une culture interarmées et interministérielle », *La Gazette des archives*, n° 211, 2008-3, « Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives », p. 7-19.

SAMUEL (Raphael), Thompson (Paul) (éd.), *The myths we live by*, London et New York, 1990, 274 p.

SAVOIE (Antoine), « Analyse institutionnelle et recherches socio-historiques : quelle compatibilité ? », *L'Homme et la société*, n° 147, 2003/1, *L'analyse institutionnelle : entre socio-clinique et socio-histoire (dossier coordonné avec Gilles Monceau)*, p. 133-150.

SAVOIE-ZAJC (Lorraine), « La recherche-action en éducation : ses cadres épistémologiques, sa pertinence, ses limites », ANADON (Martha), L'HOSTIE (Monique), « Nouvelles dynamiques de recherche en éducation », Laval, *Les presses de l'université de Laval*, 2001, 118 p., p. 15-49.

SCHNAPP (Alain), « À propos du Journal de la Commune étudiante, de l'enseignement supérieur français et des ruines », entretien avec Gilles Bounoure, *ContreTemps*, n° 37, « Mai 68 », mai 2018, p. 86-101.

SCHÖN (Donald A.), *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, 1994, Les Éditions Logiques. (1re édition américaine, 1983), 418 p.

SCOPSI (Claire), « The documentality of memory in the post-truth era », *Proceedings from the Document Academy*, The University of Akron, 2018, n°5 (2), hal-02177585 ; « Modélisation de la structure éditoriale des narrations mémorielles en ligne : la question des ressources liées », MUSSI 2018 – Médiations des savoirs : la mémoire dans la construction documentaire, Lille, 2018, 13 p. hal-02316657 (consultés le 13 août 2022).

SEARLE (John), *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, 264 p.

SÈVE (Roger), LECONTE (Claude-Henry), « A propos des archives sonores », *La Gazette des archives*, n° 52, 1966, p. 41-42.

SWAIN (Ellen D.), « Oral History in the Archives : Its Documentary Role in the Twenty-First Century », *The American Archivist*, vol. 66, n° 1, 2003, p. 139-158.

THOMPSON (Paul), « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 69, PUF, « Histoire de vie et vie sociale », juillet-décembre 1980, p. 249-268 ; trad. par Daniel Bertaux.

THUILLIER (Guy), « Histoire administrative et archives de l'enseignement », *La Gazette des archives*, n° 86, 1974. p. 173-190.

THUILLIER (Guy), « Pour la création d'archives orales », *La Gazette des archives*, n° 92, 1976, p. 28- 32.

TREMBLAY (Benjamin), *Pragmatique de la mémoire. Une enquête villeurbannaise*, thèse de sociologie sous la direction de Michel Peroni, Université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber – UMR 5283, soutenue publiquement le 7 septembre 2020, 725 p.

TREMBLAY (Nicole), *Socialisation et cheminement professionnels d'enseignantes et de directrices du primaire. Histoires de vie et trajectoires professionnelles*, thèse en éducation sous la direction de Samuel Amégan, Université du Québec à Chicoutimi, mars 1998, 328 p.

VAÏSSE (Maurice), *Rapport sur le statut juridique des témoignages oraux*, octobre 2013, 21 p.

VANSINA (Jan), *De la tradition orale. Essai de méthode historique*, *Annales du Musée royal de l'Afrique centrale*, Sciences Sociales, Tervuren, 1961, 179 p.

VEILLON (Dominique), « Technique de l'entretien historique », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, « La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales » (sous la direction de Danièle Voldman), 161 p, p. 115-124.

VITALI ROSATI (Marcello), « Qu'est-ce que l'éditorialisation ? », *Sens Public*, 2016 [En ligne] http://sens-public.org/articles/1184/ (consulté le 11 septembre 2021).

VOLDMAN (Danièle), « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », *Bulletin de l'IHTP*, n° 75, 2000, p. 41-54.

WAINTRATER (Régine), « Le pacte testimonial, une idéologie qui fait lien ? », *Revue française de psychanalyse*, t. LXIV, n° 1, 2000, p. 201-210.

WALLENBORN (Hélène), *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, Bruxelles, Labor, 2006, 200 p.

WHITE (Hayden), *Metahistory. The historical imagination in ninetheenth century Europe*, J. Hopkins University Press, Baltimore et London, 1973, 464 p.

WIEVIORKA (Annette), *L'ère du témoin*, Pluriel, Paris, 2013 (1ère édition, 1998), 185 p.

WISMANN (Heinz), *Les Français et leurs archives*, actes du colloque organisé par l'association « Une cité pour les Archives nationales » au Conseil économique et social (5 novembre 2001), Paris, Fayard, 2002, 227 p., p. 71-75.

WOOLF (Stuart J.), « Luisa Passerini Torino operaia e fascismo. Una storia orale », *Annales*, 43e année, n° 3, 1988, p. 688-690.

ZACKLAD (Manuel), « Genre de dispositifs de médiation numérique et régimes de documentalité », GAGNON-ARGUIN (Louise), MAS (Sabine), MAUREL (Dominique) (dir.), *Les genres de documents dans les organisations, Analyse théorique et pratique*, Québec, PUQ, 2015, 192 p., p. 145-183.

ZELIS (Guy), « Vers une histoire publique », *Le Débat*, n° 177, 2013/5, p. 153-162.

ZELLER (Justine), « Margaretta Jolly, « Sisterhood and After : an oral history of the UK Women's Liberation Movement, 1968-Present », *Le mouvement social*, n° 274, 2021, p. 257-260.

ZÉVAÈS (Alexandre), « Pierre Dupont, chansonnier de 1848 », *La Révolution de 1848 et les révolutions du XIXe siècle*, t. 28, n° 136, mars-avril-mai 1931, p. 36-45.

ZINN (Howard), *Une histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Agone, 2002, 810 p. (1ère éd., 1980).

ZINN (Howard), « Secrecy, archives and the public interest », *The Midwestern Archivist*, vol. n° 2, n° 2, 1977, p. 14-26, trad. dans ZINN (Howard), *Se révolter si nécessaire, Textes et discours (1962-2010)*, Agone, 2014, 573 p.

Années 1968 et mémoires de 68, mondes universitaires et étudiants (dont contestations étudiantes)

AGOSTINI (Giovanni), GIORGI (Andrea), MINEO (Leonardo), « "Si può naturalmente le cose arrotondarle, oppure definire bene gli angoli". Fonti orali per la storia dell'Istituto superiore di scienze sociali di Trento (1962-1972) », AGOSTINI (Giovanni), GIORGI (Andrea), MINEO (Leonardo), *La memoria dell'Università, Le fonti orali per la storia dell'Università degli studi di Trento (1962- 1972)*, Bologna, il Mulino, 2014, 414 p., p. 87-288.

ANZIEU (Didier), *Une peau pour les pensées*, Paris, Clancier-Guenaud, 1986, 187 p.

ARTIÈRES (Philippe), ZANCARINI-FOURNEL (Michelle), *68, une histoire collective*, Paris, La Découverte, 2008, 847 p.

ARTIÈRES (Philippe), ZANCARINI-FOURNEL (Michelle), « De Mai, souviens-toi de ce qu'il te plaît : mémoire des années 68 », BLANCHARD (Pascal), VEYRAT-MASSON (Isabelle) (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 2008, 336 p., p. 128-136.

ARTIÈRES (Philippe), GIRY (Emmanuelle), *68, les archives du pouvoir. Chroniques d'un État face à la crise*, Préface de PERROT (Michelle), Paris, L'iconoclaste / Archives nationales, 2018, 304 p.

AUDIER (Serge), « Mai 68 », ZARKA (Yves Charles) (dir.), *La France en récits*, Paris, Presses Universitaires de France, 2020, 867 p., p. 487-504.

AUDIER (Serge), *La pensée anti-68 : essai sur une restauration intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2008, 380 p.

AUZIAS (Vincent), *La commémoration du 11 Novembre à Paris : 1919-2012*, thèse d'histoire sous la direction de Bogumil Jewsiewicki et Henry Rousso, Université Laval / Université Paris-Nanterre/CNRS, soutenue le 10 décembre 2013, 495 p.

BADIOU (Alain), *On a raison de se révolter. L'actualité de Mai 68*, Paris, Fayard, 2018, 57 p.

BANTIGNY (Ludivine), « Le passé présent. 1968 : la référence à l'histoire au coeur de l'événement », MOATTI (Claudia), RIOT-SARCEY (Michèle), *Pourquoi se référer au passé?*, Ivry-sur-Seine, Les éditions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2018, 364 p., p. 179-203.

BANTIGNY (Ludivine), *1968. De grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, 2018, 464 p.

BARNOUD (Madeleine), « Littérature éphémère et sources de l'histoire. Les tracts à la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, n° 3, p. 26-29.

BARRALIS (Roger), GILLET (Jean-Claude) (dir.), *Au coeur des luttes des années soixante. Les étudiants du PSU*. *Les étudiants du PSU*, Paris, Publisud, 2010, 413 p.

BENSAÏD (Daniel), *Une lente impatience*, Paris, Stock, 2004, 481 p.

BLANCO (Luigi), GIORGI (Andrea), MINEO (Leonardo) (a cura di), *Costruire un'Università. Le fonti documentarie per la storia dell'Università degli studi di Trento (1962-1972)*, Bologna, il Mulino, 2011, 551 p.

BLUM (Françoise), « À propos d'une commémoration : essai bibliographique », MORIN (Gilles), RICHARD (Gilles), VERGNON (Gilles), BENOIT (Bruno) et CHEVANDIER (Christian) (dir.), *A chacun son Mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, Rennes, PUR, 2011, 400 p.

BORNAT (Joanna), « Review of *A Student Generation in Revolt*, by R. Fraser ». *Oral History*, vol. 16, n° 2, 1988, p. 75-76.

BOSMAN (Françoise), « Présentation du fonds de l'UNEF déposé aux Archives nationales (46AS) », LEGOIS (Jean-Philippe) (coord.), *Archives et mémoires étudiantes : état des lieux* (actes des deux premières journées d'études organisées par le GERME [groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants], 23 février 2000 à Nanterre et 6 juin 2001 à Paris), *La Gazette des Archives*, n° 193, Paris, 2002, p. 45-51.

BOUCHET (Paul), « Préface », BORELLA (François), DE LA FOURNIÈRE (Michel), *Le Syndicalisme étudiant*, Paris, Le Seuil, 1957, 187 p., p. 4-8.

BOUCHET (Paul), « La charte de Grenoble, texte et contexte », MORDER Robi (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la charte de Grenoble*, Paris, Syllepse, 328 p., p. 89-113.

BOURDIEU (Pierre), PASSERON (Jean-Claude), *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964, 192 p.

BOUVIALA (Alice), « Compte rendu du colloque « Sur les traces du 22 Mars », Université Paris Nanterre, 23 et 24 mars 2018 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 127-128, 2018/1, « Mobilisations étudiantes dans le monde : les années 68 », p. 98-101.

BOUYARD (Valdo), DELACROIX (Christine), PAILLARD (Irène), « Collecte et traitement de la littérature grise à la Bibliothèque nationale, France », *International cataloguing and bibliographic control*, 1989, vol. 18, n° 3, p. 35-38.

BRIGHELLI (Jean-Claude), *La fabrique du crétin. La mort programmée de l'école*, Paris, Jean-Claude Gawsewitch, 2005, 221 p.

BUTON (Philippe), *Histoire du gauchisme. L'héritage de Mai 68*, Paris, Perrin, 2021, 553 p.

CAILLEBOTTE (Clément), *Nadja, une étudiante à la faculté de Nanterre en 1968*, mémoire de master 1 sous la direction de Laure Machu, Université Paris Nanterre, 2017, 169 p.

CALLU (Agnès) (dir.), *Le mai 68 des historiens. Entre identités narratives et histoire orale*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, 311 p., p. 37-52.

CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René), *Mai 68, l'entre-deux de la modernité. Histoire de trente ans*, Paris, FNSP, 1988, 378 p.

CARON (Jean-Claude), « Révoltes populaires et révoltes étudiantes au XIX^{e} siècle », propos recueillis par COLLOVALD (Annie) et MAUGER (Gérard), *Savoir/Agir*, 2008/4 (n° 6), « Mai-Juin 68 : la rencontre ouvriers/étudiants », p. 85-99.

CARON (Jean-Claude), *Générations romantiques. Les étudiants de Paris et le Quartier latin, 1814-1851*, Paris, Armand Colin, 1991, 435 p.

CASTAGNEZ (Noëlline), JALABERT (Laurent), LAZAR (Marc), MORIN (Gilles), SIRINELLI (Jean-François) (dir.), *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, PUR, 2013, 336 p.

CAVEAU (André) (propos recueillis par Gabriel Vialy), *De l'autre côté des barricades*, Paris, Simoën, 1978, 223 p.

CHAUVEL (Louis), *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^{e} siècle*, Paris, PUF, 1998, 301 p.

COHEN (Yolande), « Mai 68 : le mouvement étudiant comme mouvement de génération ? », *L'Homme et la société*, n° 111- 112, 1994, *Générations et mémoires*, p. 119-136.

COHN-BENDIT (Dany), *Nous l'avons tant aimée, la révolution*, Paris, Barrault, 1986, 191 p.

COMBECAVE-GAVET (Marie-Chantal), *De Nanterre La Folie à Nanterre université (1964-72). Histoire d'une institution universitaire*, thèse en histoire sous la direction de Philippe Levillain, Université Paris-X Nanterre, 1999, 857 p.

CONDETTE (Jean-François), *Une faculté dans l'histoire : la faculté des lettres de Lille de 1887 à 1945*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, 430 p.

CONDETTE (Jean-François), « Mai 1968 en perspective : ruptures et continuités, accélérations et résistances à la réforme dans le champ éducatif (1968-1975) », *Histoire@Politique*, n° 37, janvier-avril 2019, Sciences Po-Paris, 23 p. En ligne : https://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=37&rub=dossier&item=342 (consulté le 8 septembre 2020).

COUTEAUX (Paul-Marie), *Traité de savoir-disparaître à l'usage d'une vieille génération*, Paris, Michalon, 1998, 203 p.

COUTIN (André), *Huit siècles de violence au Quartier latin*, Paris, Stock, 1969, 384 p.

CRAINZ (Guido), « Du "Mai rampant" aux "années de plomb", le cas italien », dans Geneviève Dreyfus-Armand, *Les Années 68. Un monde en mouvement. Nouveaux regards sur une histoire plurielle (1962-1981)*, Paris, Syllepse, 2008, 440 p., p. 149-162.

DAMAMME (Dominique), GOBILLE (Boris), MATONTI (Frédérique), PUDAL (Bernard) (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/ Les Éditions Ouvrières, 2008, 445 p.

DAUM (Nicolas), *Mai 68 raconté par des anonymes*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, 328 p.

DAUM (Nicolas), *Mai 68. Des révolutionnaires dans un village parisien. 20 ans après*, Paris, Londreys, 1988, 281 p.

DAVID (Bruno), *Le mouvement anarchiste en mai-juin 1968*, Mémoire de Maîtrise d'histoire sous la direction d'Antoine Prost et Danièle Tartakowsky, Paris I Panthéon-Sorbonne-CRHMSS, 1988, 126 p.

DE CERTEAU (Michel), *La prise de parole. Pour une nouvelle culture*, Paris, Desclée de Brouwer, 1968, 165 p.

DE MAUPÉOU-ABBOUD (Nicole), *L'ouverture du ghetto étudiant. La gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique (1960-1970)*, Paris, Anthropos, 1974, 388 p.

DEBRAY (Régis), *Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*, Paris, François Maspero, coll. « Cahiers libres », 1978, 93 p.

DELALE (Alain), RAGACHE (Gilles), *La France de 68*, Paris, Seuil, 1978, 238 p.

DENÉCHÈRE (Yves), MATZ (Jean-Michel) (dir.), *Histoire de l'Université d'Angers du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2012, 328 p.

DOBRY (Michel), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, FNSP, 1987, 320 p.

DORMOY-RAJRAMANAN (Christelle), GOBILLE (Boris), NEVEU (Erik)**,** *Mai 68 par celles et ceux qui l'ont vécu*, Paris, Edition de l'Atelier, 2018, 477 p.

DRESSEN (Marnix), *De l'amphi à l'établi : les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin, 2000, 432 p.

DRESSEN (Marnix), *Les Établis, la chaîne et le syndicat : évolution des pratiques, mythes et croyances d'une population d'établis maoïstes, 1968- 1982. Monographie d'une usine lyonnaise*, Paris, L'Harmattan, 2000, 288 p.

DREYFUS-ARMAND (Geneviève), ASTRE (Louis), COURS-SALIES (Pierre), DUVIVIER (Robert), GEORGI (Frank), HATZFELD (Nicolas), JULLIARD (Jacques), LAGANDRE (François), LANGE (Gérard), MOULINET (Louis), PROST (Antoine), PRUVOST (Georges), REBERIOUX (Madeleine), ROZENBLATT (Pierre), « Table ronde BDIC-Histoire au présent (18 juin 1988). Les syndicalistes et le mouvement de mai-juin 1968 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 20, 1990, « Occupations/négociations. Les syndicats en mai 68 », p. 2-28.

DREYFUS-ARMAND (Geneviève), FRANK (Robert), LÉVY (Marie-Françoise), ZANCARINI-FOURNEL (Michelle) (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, CNRS-IHTP/Complexe, 2000, 525 p.

DUHAMEL (Olivier), « Les interprétations de Mai 68 », *Pouvoirs*, 198 p., p. 3.

DUMONTIER (Pascal), *Les Situationnistes et Mai 68. Théorie et pratique de la révolution. 1966-1972*, Paris, Éditions Gérard Lebovici, 1990, 307 p.

DUPUIS (Jean-Pierre), « La section des ESU à Nanterre », BARRALIS (Roger), GILLET (Jean-Claude) (coord.), *Au cœur des luttes des années soixante. Les étudiants du PSU*, Paris, Publisud, 2010, 413 p, p. 259-264.

DUTEUIL (Jean-Pierre), *Mai 68. Un mouvement politique*, La Bussière, Acratie, 2008, 237 p.

DUTEUIL (Jean-Pierre), *Nanterre 1965-66-67-68. Vers le mouvement du 22 Mars*, Mauléon, Acratie, 1988 [réédité en 2017], 240 p.

ÉPISTEMON (Didier Anzieu), *Ces idées qui ont ébranlé la France (Nanterre, novembre 1967- juin 1968). Comprendre les étudiants*, Paris, Fayard, 1968, 106 p.

ERMOSHINA (Ksenia), *L'occupation des locaux universitaires : point de bifurcation dans les carrières étudiantes*, mémoire de master sous la dir. de Brigitte Orfali, Paris V, 2011, 182 p.

FALLET (Joël), *Les maos de l'UCF. Une histoire politique, 1970-1984*, Paris, L'Harmattan, 2021, 432 p.

FELOUZIS (Georges), *La condition étudiante. Sociologie des étudiants et de l'université*, Paris, PUF, 2001, 320 p.

FERRY (Luc), RENAUT (Alain), *La pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1985, 347 p.

FERRY (Luc), RENAUT (Alain), FINKIELKRAUT (Alain), POMIAN (Krzysztof) (discussion), « Y a-t-il une pensée 68 ? », *Le Débat*, n° 39, mars-mai 1986, p. 31-55.

FERRY (Luc), RENAUT (Alain), *68-86. Itinéraires de l'individu*, Paris, Gallimard, 1987, 135 p.

Filles de mai. 68 dans la mémoire des femmes, Latresne, Le Bord de l'eau, 2004, 160 p.

FILLIEULE (Olivier), BEROUD (Sophie), MASCLET (Camille), SOMMIER (Isabelle) (dir.), *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, Arles, Actes Sud, 2018, 1120 p.

FINKIELKRAUT (Alain), *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 1987, 168 p.

FISCHER (Didier), MORDER (Robi), *La Fondation santé des étudiants de France, au service des jeunes maladies depuis 1923*, FSEF, Un, deux... quatre éditions, 2010, 207 p.

FRANK (Robert), « Bilan du séminaire 1994-1995 », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie. Lettre d'information n° 10*, séance du 6 novembre 1995, 22 p.

FRASER (Ronald) (dir.), *1968. A Student Generation in Revolt*, Londres, Chatto and Windus, 1988 ; New York, Pantheon books, 1988, 408 p.

FUKUYAMA (Francis), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992, 452 p.

GEORGI (Frank) (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?*, Actes du colloque CHS XX^{e} siècle (14 et 15 juin 2001), Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 614 p.

GESGON (Alain), (CIRIP), *Mai 68*, Paris, ComÉdit, 2018, 208 p. Préface de Célestin, doyen de l'Université Autonome de Strasbourg en mai-juin 68.

GILDEA (Robert), « La génération française de 1968 : points de vue personnel et politique », *L'Amuse-Bouche : La revue française de Yale. The French-Language Journal at Yale University*, vol. 1, n° 1, 2010, p. 39-48.

GILDEA (Robert), MARK (James), WARRING (Anette) (ed.), *Europe's 1968. Voices of revolt*, Oxford, Oxford University Press, 2013, 382 p.

GLUCKSMANN (André et Raphaël), *Mai 68 expliqué à Nicolas Sarkozy*, Paris, Denoël, 2008, 234 p.

GODCHAU (Jean-François), *Le syndicalisme étudiant à Nanterre*, propos recueillis par Geneviève Dreyfus-Armand, *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 11-13, 1988, p. 105-109.

GOLDMAN (Pierre), *Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France*, Paris, Seuil, 1975, 280 p.

GORDON (Daniel A.), « History at Last ? 1968-2008 », *Modern & Contemporary France*, vol. 17, n° 3, 2009, p. 335-342.

GRAPPIN (Pierre), DANCHIN (Laurent), *L'île aux peupliers. De la Résistance à Mai 68 : souvenirs du doyen de Nanterre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, coll. « Histoire contemporaine », 1993, 328 p.

GUAINO (Henri), *La sottise des modernes*, Paris, Plon, 2002, 284 p.

HAMON (Hervé), ROTMAN (Patrick), *Génération. Les années de rêve*, tome 1, Paris, Seuil, 1987. *Les années de plomb*, tome 2, 1988, 1320 p.

HOCQUENGHEM (Guy), *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, Marseille, Agone, 2014, 253 p. (3^{e} édition ; 1ère édition, 1986).

HOIBIAN (Guillaume), « Militer à Nanterre, aperçu de l'histoire de l'AGEN-UNEF », *Les Cahiers du GERME*, n° 34, 2022, p. 34-43.

HOTTIN (Christian), *Universités et grandes écoles à Paris : les palais de la science*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 1999, 222 p.

HOTTIN (Christian), *Quand la Sorbonne était peinte*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001, 304 p.

JACQUOT (Olivier), « Mai 68 à la BnF : tradition et innovation dans la sauvegarde de sources de l'histoire du temps présent », *Carnet de la recherche à la Bibliothèque nationale de France*, 4 mars 2018. Disponible en ligne, URL : https://bnf.hypotheses.org/2517 (consulté le 26 septembre 2020).

JOSHUA (Florence), *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement*, Paris, La Découverte, coll. « SH/Laboratoire des sciences sociales », 2015, 324 p.

JOSSE (Raymond), « La naissance de la Résistance étudiante à Paris et la manifestation du 11 novembre 1940 », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 47, juillet 1962, p. 1-31.

KAGAN (Elie), *Mai 68 d'un photographe*, Paris, Éditions du layeur, 2008, 144 p.

KASAPI (Ioânna), LEGOIS (Jean-Philippe), « Retour aux sources de la Cité des mémoires étudiantes : des archives pour la recherche ! », *Les Cahiers du GERME*, n° 32, 2017-2019, p. 43-48.

KASAPI (Ioânna), LEGOIS (Jean-Philippe), « Décryptons la crypte de la Sorbonne ! », *Les Cahiers du GERME*, n° 33, 2020-2021, p. 136-137.

KASAPI (Ioânna), LEGOIS (Jean-Philippe), *Commémorations pièges à cons* ! ? 50 ans de mai-juin 1968 en France : remémoration* versus *commémoration. Archives nationales, Archives d'universités & Archives du mouvement*, 30e conférence annuelle de l'ICA-SUV (« Commémoration & archives dans les universités et les institutions de recherche »), Montréal, 9 septembre 2022 (à paraître).

KERNALEGENN (Tudi), PRIGENT (François), RICHARD (Gilles), SAINCLIVIER (Jacqueline) (dir.), *Le PSU vu d'en bas*, Rennes, PUR, 2010, 376 p.

KUTTEN (Francis), « Les Saints de Paille, chronique des années militantes », *Les Cahiers du GERME*, n° 31, p. 43-94.

LAHAEYE (Anaëlle), *L'appropriation de la méthode des archives orales : étude comparative entre la Cité des mémoires étudiantes et le Service d'histoire de l'éducation*, Mémoire du Master 2 professionnel gestion du patrimoine culturel, sous la direction de Florence Descamps, Paris 1, 2017, 320 p.

LALLE (Philippe), BONNAFOUS (Simone), « La révolution pédagogique de l'enseignement supérieur, une universalité géographique et paradigmatique », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 80, avril 2019, p. 49-59.

LANGE (Gérard), « La liaison étudiants-ouvriers à Caen », MOURIAUX (René), PERCHERON (Annick), PROST (Antoine), TARTAKOWSKY (Danielle) (dir.), *1968. Exploration du Mai français*, tome 1, *Terrains*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 217-236.

LE GOFF (Jean-Pierre), « Mai 68, trente ans après : anniversaires et autocélébrations », *Le Débat*, n° 111, septembre-octobre 2000, p. 184-192.

LE GOFF (Jean-Pierre), « Catharsis pour un changement d'époque », *Le Débat*, n° 146, septembre-octobre 2007, p. 39-59.

LE GOFF (Jean-Pierre), « Mai 68 : la France entre deux mondes », *Le Débat*, n° 149, mars-avril 2008, p. 83-100.

LE GOFF (Jean-Pierre), *Mai 68. L'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998, préface de François Gèze, 476 p.

LE MAZIER (Julie), *« Pas de mouvement sans AG » : Les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010) Contribution à l'étude des répertoires contestataires*, thèse en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la dir. d'Isabelle Sommier, 2015, 732 p.

LECOURT (Dominique), *Les piètres penseurs*, Paris, Flammarion, 1999, 215 p.

LECLER (Romain), « La mue des « gaspilleurs de pellicule ». Ou comment les cinéastes militants ont réhabilité la notion d'auteur (1968-1981) », *Raisons politiques*, n° 39, 2010/3, p. 29-61.

LEFEBVRE (Henri), « L'irruption de Nanterre au sommet », *L'Homme et la société*, vol. 8, 1968, p. 49-99.

LEFEBVRE (Henri), *L'irruption de Nanterre au sommet*, Paris, Éditions Anthropos, coll. « sociologie et révolution », 1968 ; réédité en 1998 sous le titre de *Mai 68, l'irruption* (Paris, Syllepse).

LEGOIS (Jean-Philippe), *La Sorbonne avant Mai 68. Chronique de la crise universitaire des années 60 à la Faculté des Lettres et Science Humaines de Paris*, Mémoire de Maîtrise d'histoire sous la direction d'Antoine Prost, Paris I Panthéon-Sorbonne-CRHMSS, 1993, 319 p.

LEGOIS (Jean-Philippe), MONCHABLON (Alain), MORDER (Robi), « Le mouvement étudiant et l'université, entre réforme et révolution », DREYFUS-ARMAND (Geneviève), FRANK (Robert), LÉVY (Marie-Françoise), ZANCARINI-FOURNEL (Michelle) (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, CNRS-IHTP/Complexe, 2000, 525 p., p. 282-298.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques », *Les Cahiers du GERME*, n° 19, 3e trimestre 2001, p. 6-14.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Mémoires étudiantes, mémoire(s) courte(s) ? » [autour du cas de mai 68], *Informations sociales*, n° 99, 2002, p. 14-21.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Archives et mémoires étudiantes : enjeux d'un état des lieux, état des lieux des enjeux », *La Gazette des archives*, n°193, 2002, « Archives et mémoires étudiantes : état des lieux » (actes des deux premières journées d'études organisées par le GERME [groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants], 23 février 2000 à Nanterre et 6 juin 2001 à Paris), p. 17-25.

LEGOIS (Jean-Philippe), « L'autogestion universitaire en mai-juin 1968 : portée et limite, discours et pratiques », GEORGI (Frank) (dir.), *Autogestion. La dernière utopie ?*, actes du colloque CHS XXe siècle (2001), Paris Publications de la Sorbonne, 2003, p. 481-493.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Mai 68 : grand soir d'un syndicalisme révolutionnaire étudiant ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, 2003, p. 74-78.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Sauvegarde et valorisation : la situation des archives sur les mouvements étudiants et sur l'enseignement supérieur en France », Archives de l'Université catholique de Louvain, SCHOUKENS (Cathy) (éd.), *Archives, universités, monde étudiant : une mémoire en construction*, actes de la deuxième journée des Archives organisée les 17 et 18 avril 2002 par le Service des Archives de l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2003, 131 p, p. 97-106.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Les années 68 : du passé, faisons table rase !? », LEGOIS (Jean-Philippe), MONCHABLON (Alain), MORDER (Robi) (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007, 434 p., p. 83-98.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Archives et mémoires étudiantes : "non-lieu" de "mémoire" ? », *In Situ, revue des patrimoines* [En ligne], n° 17 sur "Les patrimoines de l'enseignement supérieur" (coord. par Christian Hottin), 2011, mis en ligne le 1er mars 2012. URL : http:// insitu.revues.org/2885 ; DOI : 10.4000/insitu.2885 (consulté le 8 septembre 2020).

LEGOIS (Jean-Philippe), MARCHAL (Marina), « Cité des mémoires étudiantes : collecter les archives militantes étudiantes. Quelle utilité ? Quelle complémentarité ? », *La Gazette des archives*, n° 231, « Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche », 2013-3, p. 109-121.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Des archives orales pour une histoire sociale de l'enseignement supérieur contemporain en France », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 121, 2013, p. 205-213.

LEGOIS (Jean-Philippe), *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, Paris, Syllepse, 2018, 234 p.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Archives et mémoires étudiantes : retour aux sources », LEGOIS (Jean-Philippe), MONCHABLON (Alain), MORDER, (Robi) *Étudiant-es en révolution*, Paris, Syllepse, 2018, 160 p., p. 125-136.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Le cas de la Sorbonne-lettres des années 1960 », *Les Cahiers du GERME*, n° 32, 2017-2019, p. 134-135.

LEGOIS (Jean-Philippe), VIOLEAU (Jean-Louis) (dir.), *Institution universitaire et mouvements étudiants ? Entre intégration et rupture*, Paris, L'Harmattan, 2020, 273 p.

LEGOIS (Jean-Philippe), « Lectures : l'historien, le témoin et les archives orales. - Joël Fallet, *Les maos de l'UCF. Une histoire politique, 1970-1984* ; Philippe Buton, *Histoire du gauchisme. L'héritage de Mai 68* », *Les Cahiers du GERME*, n° 33, 2020-2021, p. 155-158.

LEGOIS (Jean-Philippe), MARCHAL (Marina), MORDER (Robi) (coord.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Paris, Syllepse, 2021, 235 p.

LENFANT (Alain), « Anti-impérialisme et anti-fascisme à Nanterre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 11-13, 1988, p. 130-131.

LENOIR (Hugues), « Mai 68, une Révolution pédagogique ? », *Le monde libertaire*, n° 1797, juillet-août 2018.

LÉVY (Léo), *A la vie*, Lagrasse, Verdier, 2013, 150 p.

LIPOVETSKY (Gilles), *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983, 328 p.

LODGE (David), *Un tout petit monde*, Londres, Secker and Warburg, 1984, 496 p. (trad. 1991).

LOURAU (René), « Nanterre, la transe institutionnelle », *Autogestion. Études, débats, documents*, n° 7, 1968, p. 27-37.

LOURAU (René), *Analyse institutionnelle et pédagogie*, Paris, L'épi, 1971, 302 p.

LOYER (Emmanuelle)**,** « Mai 68 et l'histoire : 40 ans après », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 107, 2009, p. 13-22.

LUC (Jean-Noël), CONDETTE (Jean-François), VERNEUIL (Yves), *Histoire de l'enseignement en France, XIX^e^-XXI^e^ siècle*, Paris, Armand Colin, 2020, 412 p.

LUGAN (Bernard), *Mai 68 vu d'en face*, Paris, Balland, 2018, 128 p.

Mémoires de 68. Guide des sources d'une histoire à faire, Lagrasse, Verdier, 1993, 350 p.

MICHÉA (Jean-Claude), *L'enseignement de l'ignorance et ses conditions modernes*, Castelneau-le-Lez, Climats, 1999, 128 p.

MONCHABLON (Alain), « L'UNEF et mai 68 », MOURIAUX (René), PERCHERON (Annick), PROST (Antoine), TARTAKOWSKY (Danielle) (dir.), *1968. Exploration du Mai français*, tome 2, *Acteurs*, Paris, L'Harmattan, 1992, p.111-121.

MONCHABLON (Alain), « Le mouvement étudiant et sa mémoire : l'UNEF après 1945, entre tradition et oubli », *L'Homme et la société*, n° 111-112, 1994, « Générations et mémoires », p. 113-117.

MONCHABLON (Alain), « La manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940, histoire et mémoire », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 110, avril-juin 2011, p. 67-81.

MONCHABLON (Alain), « Manifestation du 11 novembre 1940 : un tract en quête d'auteur », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 100, 4/2010, « Pratiques de recherche et collections de la BDIC », p. 39.

MORDER (Robi), « Regards juridiques, sociologiques et politiques sur les structures de l'UNEF », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 3, février 1998, « Engagements étudiants » (volume I), p. 53-64.

MORDER (Robi), « L'Unef : un exemple d'investissement syndical de la forme associative », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, 2003, « Regard sur les associations », p. 5-18.

MORDER (Robi), « Les répertoires étudiants d'action collective », *Les Cahiers du GERME*, spécial n° 4, 2003-2004, p. 1-10.

MORDER (Robi) (coord.), *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946 : la charte de Grenoble, 1946 : la charte de Grenoble,* Paris, Syllepse, 2006, 328 p.

MORIN (Edgar), LEFORT (Claude), COUDRAY (Jean-Marc) [CASTORIADIS Cornélius], *Mai 1968 : la brèche. Premières réflexions sur les événements*, Paris, Fayard, 1968, 142 p.

MORIN (Marie-Renée), « La collecte des tracts de mai 1968 par le service de l'histoire de France », *Etudes sur la Bibliothèque nationale et témoignages : en hommage à Thérèse Kleindienst, secrétaire général honoraire de la Bibliothèque nationale*, Paris, Bibliothèque nationale, 1985, p. 217-223.

MOURIAUX (René), PERCHERON (Annick), PROST (Antoine), TARTAKOWSKY (Danielle) (dir.), *1968, Exploration du Mai français*, 2 tomes, « Logiques sociales », Paris, L'Harmattan, 1988, 324 p. et 272 p.

MURA (Filippo), *Le memorie dell'Università : Trento 1962-1972. Materiali per una storia orale*, (sous la dir. d'Andrea Giorgi), Université de Trente, 2018, 348 p.

NEVEU (Érik), *Des soixante-huitards ordinaires*, Paris, Gallimard, 2022, 436 p.

ORKIBI (Eithan), *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie. Identité et expression collective de l'UNEF (1954-1962)*, Syllepse, 2012, 301 p.

ORSINA (Giovanni), « Étudiants et politique en Italie (1945-1968) », trad. de Frédéric Attal, *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 8, L'Harmattan, 2007/2, p. 85-102.

ORSINA (Giovanni), QUAGLIARIELLO (Gaetano) (dir.), *La crisi del sistema politico italiano*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2005, p. 51-64.

ORY (Pascal), « Échec, erreur, énigme », *Le débat*, n° 201, septembre-octobre 2018, p. 149-154.

ORY (Pascal), *L'entre-deux-mai : Histoire culturelle de la France, mai 1968 - mai 1981*, Paris, Seuil, 1983, 288 p.

PASSERINI (Luisa), « Peut-on donner de 1968 une histoire à la première personne ? », *Le Mouvement Social*, n° 143, avril-juin 1988, p. 3-11 (trad. Marie-Thérèse Giraud).

PASSERINI (Luisa), « Le mouvement de 1968 comme prise de parole et comme explosion de la subjectivité : le cas de Turin. », *ibid.*, p. 39-74 (trad. Anne-Marie Aymard).

PASSERINI (Luisa), *Storia e soggettività: le fonti orali, la memoria*, Scandicci, La nuova Italia, 1988, 226 p.

PASSERINI (Luisa), *Autoritratto di gruppo*, Firenze, Giunti, 1988, 231 p.

PASSERINI (Luisa), *Autobiography of a Generation : Italy, 1968*, Middletown, Wesleyan University Press, 1996, 182 p., préface de Joan Wallach Scott (trad. Lisa Erdberg).

PASSERINI (Luisa), « Le cas italien », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie. Lettre d'information n° 7*, séance du 10 avril 1995, 13 p.

PENISSAT (Étienne), « Les occupations de locaux dans les années 1960-1970 : processus sociohistoriques de « réinvention » d'un mode d'action », *Genèses*, n° 59, juin 2005, p. 71-93.

PEUDON (Jean-Louis), *Chronique de mai-juin 1968 en Champagne-Ardenne*, auto-édition, 2018, 151 p.

PICARD (Emmanuelle), « L'histoire de l'enseignement supérieur français. Pour une approche globale », *Histoire de l'éducation*, n° 122, 2009, p.11-33.

PONSARD (Nathalie), *Explorer l'histoire sociale et culturelle en co-construction avec les acteurs.* Vol. III : *Jeux de rencontres en milieux militants puydômois des "années 1968" au temps présent*, Dossier pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Lumière Lyon 2, 2019, 740 p.

PROST (Antoine), « Quoi de neuf sur le Mai français ? », *Le Mouvement social*, n°143, avril-juin 1988, p. 91-97.

PUDAL (Bernard) « Mai-Juin 68, « jonction » ou « rendez-vous manqué » entre ouvriers et étudiants ? », propos recueillis par Gérard Mauger et Claude Polak, *Savoir/Agir*, 2008/4 (n° 6), « Mai-Juin 68 : la rencontre ouvriers/étudiants », p. 11-22.

REYNOLDS (Chris), *Memories of May '68. France's Convenient Consensus*, Cardiff, University of Wales Press, 2011, 189 p.

REYNOLDS (Chris), *Sous les pavés… The troubles, Northern Ireland, France and the European Collective Memory of 1968*, Frankfurt-am-Main, Peter Lang, 2014, 227 p.

REYNOLDS (Chris), BLAIR (William), « Museums and 'Difficult Pasts': Northern Ireland's 1968 », *Museum International*, n° 70, 3-4, 2018, p. 12-25.

RIOUX (Jean-Pierre), « À propos des célébrations décennales du mai français », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°23, juillet-septembre 1989, dossier « Mai 68 », p. 49-58.

RIOUX (Jean-Pierre), « L'événement-mémoire. Quarante ans de commémorations », *Le Débat*, n° 149, 2008/2, p. 4-19.

RIOUX (Jean-Pierre), « Un cinquantenaire couleur de muraille », *Le Débat*, n° 201, septembre-octobre 2018, p. 139-148.

RIVÉ (Philippe) (dir.), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris-Lyon, Action artistique de la Ville de Paris et La Manufacture, 1987, 232 p.

ROSS (Kristin), *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Bruxelles-Paris, Complexe-Le Monde diplomatique (trad. Anne Laure Vignaux), 2005, 320 p. (1ère édition aux États-Unis, titre original : *May '68 and its Afterlives*, University of Chicago Press, 2002).

SALLES (Jean-Paul), *La ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, PUR, 2005, 432 p.

SAUVÊTRE (Pierre), *Les comités d'action en Mai 68*, intervention au GRM, 17 avril 2010, 7 p.

SERVICE INTERMINISTERIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, *Rapport sur l'activité des services d'archives*, 2018, 52 p.

SIRINELLI (Jean-François), « Générations intellectuelles : effets d'âge et phénomènes de générations », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 6, CNRS/IHTP, novembre 1987.

SIRINELLI (Jean-François), *Les Baby-boomers. Une génération (1945-1969)*, Paris, Fayard, 2003, 330 p.

SIRINELLI (Jean-François), *Mai 68. L'événement Janus*, Paris, Fayard, 2008, 332 p.

STORTI (Martine), *32 jours de mai*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2006, 196 p.

TARTAKOWSKY (Danielle), *Les manifestations de rue en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p.

TILLY (Charles), « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 4, octobre 1984. p. 89-108.

TOURAINE (Alain), *Université et société aux États-Unis*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Sociologie », 1972, 300 p.

TOURNIER (Maurice), *Les mots de Mai 68*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll. « Les mots », 2007, 127 p.

VIAUD (Marie-Laure), *Les innovateurs silencieux. Histoire des pratiques d'enseignement à l'université depuis 1950*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, 304 p.

VIÉNET (René), *Enragés et situationnistes dans le mouvement des occupations*, Paris, Gallimard, 1968, 317 p.

VIGNA (Xavier), *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 384 p

VIGNA (Xavier), ZANCARINI-FOURNEL (Michelle), « Les rencontres improbables dans "les années 68" », *Vingtième siècle*, Presses de Sciences Po, 2009, p.163-177.

WEBER (Henri), *Rebelle jeunesse*, Paris, Robert Laffont, 2018, 282 p.

ZANCARINI-FOURNEL (Michelle), « Les interprétations de Mai 68 : approche historiographique », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie. Lettre d'information*, n° 10, séance du 6 novembre 1995, 22 p., p. 12-14.

ZANCARINI-FOURNEL (Michelle), *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008, 314 p.

ZEMMOUR (Éric), *Le Livre noir de la droite*, Paris, Grasset, 1998, 303 p.

Annexe n°1. - Tableau comparatif des témoins apparaissant dans le livre et/ou la série télévisée *Génération*.

Prénom Nom (militantisme principal)	**Bio (t. 1)**	**Apparitions dans la série télévisée : total (n° de l'épisode, nombre minimal ; etc)**
Prisca Bachelet (U, L)	X	8 (3, 4 ; 9, 2 ; 12, 2)
Philippe Barret (M)		
Jean-Paul Besset (n, T)		
Jean-François Bizot (n, M)		
Frédéric Bon (u)	X	
Jean-Marcel Bouguereau (U)		12 (3, 3 ; 7, 1 ; 8, 2 ; 9, 1 ; 11, 1 ; 13, 2 ; 15, 2)
Jacques Broyelle (M)	X	7 (6, 5 ; 14, 2)
Michel-Antoine Burnier (u)	X	8 (1, 2 ; 2, 2 ; 4, 1 ; 11, 2 ; 12, 1)
Michel Butel (U)		
Roland Castro (M)	X	4 (1, 1 ; 5, 1 ; 11, 1 ; 12, 1)
Hervé Chabalier (T)		
Daniel Cohn-Bendit (L)	X	16 (7, 4 ; 8, 5 ; 9, 4 ; 13, 3)
Robert Davezies (n, catho)		
Régis Debray (u)	X	10 (1, 2 ; 5, 7 ; 14, 1)
Serge Depaquit (n, u)		
Harlem Désir		3 (15, 3)
Emma (M)		
Antoine de Gaudemar (M)		2 (11, 1 ; 13, 1)
Alain Geismar (n, M)	X	
Tiennot Grumbach (n, M)	X	
Jean-Claude Guérin (u)		
Pierre Guidoni (U)		
Jean-Jacques Hocquard (U)		
Christian Jambert (M)		
Serge July (U, puis M)	X	
Pierre Kahn (u)	X	5 (2, 5)
Marin Karmitz (M)		
Bernard Kouchner (u)	X	12 (1, 3 ; 2, 2 ; 5, 2 ; 14, 5)
Marc Kravetz (U)	X	

Alain Krivine (T)	X	30 (1, 6 ; 2, 2 ; 5, 3 ; 7, 2 ; 8, 5 ; 9, 2 ; 10, 4 ; 11, 1 ; 14, 3 ; 15, 2)
Jean-Pierre Le Dantec (M)	X	21 (4, 3 ; 6, 7 ; 10, 5 ; 13, 4 ; 14, 2)
Benny Lévy (M)	X	
Tony Lévy (M)		
Nicole Linhart (M)		6 (6, 4 ; 9, 2)
Robert Linhart (M)	X	
Philippe Meyer (U)		
Liane Mozère (U)		10 (3, 2 ; 9, 3 ; 12, 4 ; 15, 1)
Jean-Louis Péninou (U)	X	
Françoise Picq (M, F)		8 (12, 8)
Jeannette Pienkny (Habel) (T)	X	5 (5, 5)
Jacques Rémy (M)		4 (3, 3 ; 9, 1)
Jean-Paul Ribes (u, M)	X	10 (1, 3 ; 5, 1 ; 6, 3 ; 11, 2 ; 15, 1)
Nadja Ringart (M, F)		
Philippe Robrieux (u)	X	
Olivier Rolin (M)		8 (13, 8)
Jean-Marc Salmon (u, U, M)	X	13 (3, 3 ; 4, 4 ; 7, 2 ; 9, 2 ; 10, 2)
Jean Schalit (u)	X	
Jean Schiavo (M)		
André Sénik (u)	X	10 (2, 7 ; 11, 3)
Marie-Noëlle Thibault (u)		
Henri Vacquin (u)	X	
Jean-Claude Vernier (M)		
Patrick Viveret (U, catho)		
Henri Weber (T)	X	20 (2, 2 ; 4, 5 ; 7, 3 ; 8, 3 ; 9, 1 ; 10, 4 ; 14, 2)

Annexe n°2. – Brève chronologie du 68 nord-irlandais.

Janvier 1967 : constitution de la modérée et non-violente *Northern Ireland Civil Rights Association* (NICRA)

24 août 1968 : première marche de la NICRA contre les discriminations sociales faites aux catholiques par les unionistes protestants entre Coalisland et Dungannon ; la police empêche les 2500 manifestants d'aller jusqu'au bout, mais sans violence.

5 octobre 1968 : une seconde marche est organisée à Derry, interdite par la police, qui la réprime à *Duke street*, provoquant des émeutes jusque tard dans la nuit ; filmée par la télévision, cette répression entraîne une mobilisation des étudiant·es contre les brutalités policières.

9 octobre 1968 : manifestation étudiante (près de la moitié de la population étudiante de Belfast, soit 2000 personnes) sans pouvoir aller jusqu'à l'Hôtel de Ville ; le soir, ils élisent un *faceless committee*, puis créent la *People's democracy*.

24 octobre 1968 : à l'appel du PD, le hall du parlement de Stormont est occupé. Malgré certaines concessions et l'appel à la trêve du 9 décembre du Premier ministre de l'Ulster, le PD et les jeunes socialistes décident d'organiser une *long march* le 1er janvier 1969, de la QUB vers Derry, en passant par le pont Burntollet, cette marche étant contestée, voire détournée par différents cortèges unionistes. Mais, arrivés à ce pont, les manifestants se sont faits violemment attaqués par les unionistes.

24 février 1969 : élections législatives anticipées. Le lendemain, la violence éclate à nouveau à Derry, puis à Belfast, s'intensifie l'été, ce qui amène le gouvernement à faire appel à l'armée britannique pour maîtriser les barricades et les *Free Derry* et *Free Belfast* (plusieurs morts lors de la bataille du *Bogside*, août 1969), même si, en interne, dans le camp catholique et nationaliste, le *Sinn Fein* et l'IRA reprennent la main, même si cette dernière se divise avec la création de l'IRA provisoire, partisane de la lutte armée. En réponse à l'escalade de la violence, toutes les marches et défilés sont interdits.

10 août 1971 : un premier soldat est tué par l'IRA provisoire à Derry.

30 janvier 1972 : une marche étant prévue à Derry, l'armée britannique, prétendant avoir été attaquée, tue 13 personnes transformant ce dimanche en *bloody sunday*.

Ce conflit armé larvé dure jusqu'au processus de paix de 1998.

Annexe n°3. – Repères chronologiques sur l’Italie des années 1968.

Janvier-février 1967 : agitation universitaire

Novembre 1967 : occupations de l’institut supérieur de sociologie de Trente, de l'université catholique de Milan et du *Palazzo Campana* à Turin.

Mars-avril 1968 : généralisation.

1969 : le mouvement s’étend aux usines lors de l’« automne chaud ».

12 décembre 1969 : attentat de la *piazza Fontana* (Milan).

1976 : « compromis historique » entre la Démocratie chrétienne et le Parti communiste.

1977 : mouvement des jeunes (« indiens métropolitains » et autonomes).

9 mai 1978 : assassinat d'Aldo Moro par les Brigades rouges.

2 août 1980 : attentat terroriste de la gare centrale de Bologne.

1990 : début de l’opération *Mani pulite* (« mains propres »).

Annexe n°4. – Fiche chrono-thématique de Marco Boato issue de la thèse de Filippo Mura, *Le memorie dell'Università […]. Materiali per una storia orale*, p.156-163.

Boato, Marco

Dati del documento

Titolo	: Intervista a Marco Boato
Progetto/ricerca	: La memoria dell'Università: le fonti orali per la storia dell'Università degli Studi di Trento (1962-1972)
Referente/i della ricerca/progetto	: Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo
Intervistatore/i	: Boato I (Giovanni Agostini, Andrea Giorgi, Leonardo Mineo) Boato II (Giovanni Agostini, Andrea Giorgi) Boato III (Giovanni Agostini, Andrea Giorgi) Boato IV (Giovanni Agostini, Andrea Giorgi)
Schedatura realizzata da	: Filippo Mura
Note	:

Dati tecnici del documento

Formato dell'intervista	: digitale
Durata dell'intervista	: 03:56:20 (Boato I) 02:58:45 (Boato II) 03:46:47 (Boato III) 03:48:41 (Boato IV)
Lingua	: italiano
Stato di conservazione video	: ottimo
Stato di conservazione audio	: ottimo
Note	:

Dati biografici dell'intervistato/i

Cognome	: Boato
Nome	: Marco
Genere (M/F)	: M
Data di nascita	: 27 luglio 1944
Luogo di nascita	: Venezia
Nazionalità	: italiana
Professione	: professore universitario, giornalista e politico
Biografia	: studente dell'Istituto superiore di scienze sociali dal 1963, è tra i fondatori del Gruppo democratico intesa universitaria trentina (Gdiut) e uno dei *leader* del Movimento studentesco, rappresentando la componente studentesca nel Consiglio di Amministrazione dell'Istituto sino alla laurea nel 1970. È stato tra i fondatori del movimento politico Lotta continua. Docente di Sociologia presso l'Università di Padova, ha svolto un'intensa

attività di saggistica e pubblicista. Eletto nelle file del Partito radicale e dei Verdi, è stato deputato a più riprese tra il 1979 e il 2008 e senatore tra il 1987 e il 1992.

Note :

Contenuti del documento

Luogo dell'intervista : Trento

Data dell'intervista : 27/01/2011 (Boato I), 20/06/2013 (Boato II), 08/07/2013 (Boato III), 10/07/2013 (Boato IV)

Abstract

Marco Boato nell'intervista raccolta e descrive la propria esperienza vissuta da studente di Sociologia a partire dal 1963 fino alla laurea nel 1970 e successivamente di dirigente politico di Lotta continua. Egli presenta una memoria storica e simbolica degli eventi narrati integrando le riflessioni con quanto appreso successivamente durante l'esperienza da parlamentare della Repubblica. Nella narrazione trova spazio la descrizione dell'ambiente universitario e dei rapporti tra i gruppi accademici che animavano l'associazionismo studentesco. Vengono ricordati i legami interpersonali e gli accordi di politica universitaria frutto di mediazioni e di continue interazioni e collaborazioni dentro e fuori Sociologia. In tutta la narrazione il ricordo degli eventi e degli sviluppi culturali che coinvolsero Sociologia di Trento è intrecciato con la disamina del contesto geopolitico e sociale dell'Italia degli anni Sessanta e Settanta.

Soggetti :Università di Trento, Gestione Volpato (1962-1968), Gestione Alberoni (1968-1970), Politica universitaria italiana, Movimento studentesco, Movimenti politici extraparlamentari, Anni '60 in Trentino, Occupazioni di Sociologia, Lotta armata

Scaletta tematica (con minutaggio):

Boato I

00:00:00 - Presentazione del progetto «La memoria dell'Università»
00:04:50 - Cenni biografici
00:07:23 - L'ultimo anno al Liceo e la scoperta di Sociologia
00:09:30 - L'arrivo a Trento e l'alloggio al collegio di Villazzano
00:10:20 - La famiglia: i profili professionali e culturali dei suoi genitori
00:13:10 - L'influenza che ebbero nella sua vita gli insegnamenti di papa Giovanni XXIII
00:16:00 - La fondazione del Gruppo democratico intesa universitaria trentina (Gdiut) e la politica universitaria
00:17:45 - Il primo impegno politico a Trento: stroncare la goliardia dall'Università
00:19:05 - L'impegno politico e culturale a Venezia da liceale
00:21:45 - La lettura in gruppo delle Cronache del Concilio Vaticano
00:25:45 - L'intreccio tra l'impegno politico e l'impegno culturale-religioso
00:29:00 - L'influenza che ebbero sugli studenti cattolici trentini le figure di Giovanni XXIII e Paolo VI

00:37:00 - L'interferenza della diocesi di Milano e il ruolo della Chiesa sul nascente Istituto superiore di scienze sociali

00:40:00 - La politica universitaria all'interno delle rappresentanze studentesche trentine (Orut) fino alla metà del 1966

00:46:45 - L'attività politica degli studenti trentini fuori dall'Orut nel 1964: manifestazione a sostegno del Tibet e manifestazioni antifasciste

00:50:50 - Il voto in consiglio provinciale delle minoranze contro l'apertura dell'Istituto superiore di scienze sociali (febbraio 1962): il caso del consigliere Sandro Canestrini e della consigliera Livia Battisti

00:56:50 - La lotta per il riconoscimento del titolo di laurea in Sociologia (1965)

00:58:45 - I rapporti del patriarca Roncalli con gli ambienti più conservatori della Chiesa

01:03:20 - La lotta per il riconoscimento del titolo di laurea in Sociologia (1965)

01:09:20 - I rapporti del Pci con gli studenti trentini: la conferenza di Luigi Berlinguer a Trento (dicembre 1965)

01:15:20 - La prima occupazione di Sociologia (primavera 1966) e l'apertura di contatti tra studenti ed esponenti politici nazionali

01:28:30 - La prima occupazione di Sociologia (primavera 1966): inedita e non osteggiata

01:31:18 - Il riconoscimento del titolo di laurea in Sociologia (giugno 1966) e il successivo scontro tra studenti e direzione nella definizione dello statuto e del piano di studio

01:36:37 - La lettera inviata a padre Luigi Rosa in merito allo scontro sul piano di studi

01:38:30 - Occupazioni di Sociologia: occasione per socializzare, fattore totalizzante e momento di elaborazione politica

01:42:00 - Con il nuovo statuto uno studente nel CDA di Sociologia, Marco Boato

01:45:30 - Le ragioni della fine della seconda occupazione di Sociologia (autunno 1966)

01:52:30 - Il professor Alessandro Pizzorno

01:53:30 - L'unità d'intenti degli studenti di Sociologia nel 1966

01:58:00 - Il «movimento antioccupazione» e la rottura dell'unità del corpo studentesco di Sociologia durante la seconda e terza occupazione dell'Istituto

02:02:40 - L'indicibile offerta del prof. Franco De Marchi

02:10:45 - Gli aspetti positivi della seconda occupazione di Sociologia (autunno 1966)

02:14:20 - Il 1967: «settimana del Vietnam» e alba della contestazione politica degli studenti

02:22:17 - Il primo sgombero di un'università in Italia: il caso di Sociologia durante la «settimana del Vietnam» e le ripercussioni nel rapporto tra studenti e direttore Mario Volpato

02:36:00 - La cerimonia per il conferimento delle prime lauree (1967)

02:40:20 - I rapporti degli studenti trentini con altri centri universitari nel 1967

02:52:10 - Il giovane Massimo D'Alema osservatore della Federazione giovanile comunista italiana (Fgci) al congresso di Bologna degli studenti cattolici (dicembre 1967)

02:54:40 - La terza occupazione di Sociologia (1968): la chiamata telefonica di Elena Medi

03:01:40 - La terza occupazione di Sociologia (1968): le motivazioni e i tre versanti d'indirizzo

03:08:20 - La gestione e l'organizzazione del Movimento studentesco trentino

03:11:10 - Le assemblee del Movimento studentesco trentino

03:14:20 - I difficili rapporti tra studenti e città di Trento

03:23:15 - Il «Controquaresimale»: da trauma ad esperienza positiva per la città di Trento
03:24:20 - I rapporti tra studenti e Comitato ordinatore durante la terza occupazione di Sociologia
03:29:48 - Il cambio di mentalità del corpo docente e i nuovi programmi della didattica al termine della terza occupazione di Sociologia
03:37:00 - L'«Università critica»: tentativo di cambiare l'università dall'interno senza distruggerla
03:41:40 - L'«Università critica»: la contestazione al prof. Pietro Scoppola
03:44:00 - L'«Università critica»: un'esperienza riformatrice dell'attività accademica
03:45:40 - L'«Università critica»: le ragioni del fallimento
03:51:35 - La fama di Sociologia e l'aumento esponenziale delle immatricolazioni
03:52:20 - Le trasformazioni del clima sociale italiano nel 1970 e le dimissioni del direttore Alberoni

Boato II

00:00:00 - Le indagini di Guida Salvini sull'assassinio di Calabresi e l'accusa a Boato di essere uno dei mandanti
00:03:05 - L'assenza a Trento del terrorismo di sinistra fino alla metà degli anni Settanta
00:04:50 - L'accusa di essere un dei mandanti dell'assassinio di Luigi Calabresi
00:06:08 - Le tre lettere inviate alle alte sfere dello Stato (Presidente della Repubblica, ministro dell'Interno e ministro della Giustizia)
00:07:12 - La lettera scritta a Guido Salvini e le scuse di quest'ultimo in una telefonata
00:10:00 - La querela di Guido Salvini e un giudizio sull'operato che lo stesso ha svolto da magistrato
00:14:10 - Presentazione della struttura e della scaletta di questa intervista da parte dell'intervistatore
00:16:40 - Discussione sul campagna di interviste raccolte per il progetto di ricerca
00:22:00 - Fine 1967: i rapporti di alcuni studenti di Sociologia con lo Psiup e i propri rapporti personali con Muro Rostagno
00:28:10 - Il ricordo di Che Guevara a Trento nell'inverno 1967-1968
00:30:00 - Le tre anime dell'associazionismo e della politica universitaria precedente al Sessantotto
00:36:35 - I rapporti tra gli studenti trentini e quelli di altre sedi universitari precedenti al 1968
00:45:20 - Il convegno del 6 febbraio a Trento nella "facoltà" occupata sul «Potere studentesco»
00:50:00 - Le proprie correzioni alla mozione finale del convegno scritta da Mauro Rostagno: esempio del loro rapporto e della convergenza tra i *leader* del nascente Movimento studentesco
00:52:10 - I contatti tra gli studenti iscritti allo Psiup
00:56:14 - I due eventi che anticiparono il clima delle occupazioni del Sessantotto: il congresso dell'Intesa a Bologna del dicembre 1967 e il congresso dello Psiup a S. Vincenzo del gennaio 1968
01:05:20 - La puntata del programma Tv7 trasmesso dalla Rai nel febbraio 1968 dedicata al Movimento studentesco
01:14:30 - Fine febbraio inizio marzo 1968 il governo Moro autorizza lo sgombero di alcune sedi universitarie occupate da parte della polizia
01:18:10 - L'attivismo degli studenti cattolici «cani sciolti» e il racconto che traspare dalle carte di un incontro tra il ministro Gui e mons. Montini della primavera 1968

01:23:00 - «L'Università si rovescia sulle fabbriche»: rapporto tra studenti e operai
01:33:16 - La manifestazione del 1 maggio 1968 organizzata dai sindacati assieme al Movimento studentesco trentino
01:34:50 - Lo sciopero del maggio 1968 alla Michelin e la successiva mobilitazione del 28 maggio in piazza C. Battisti
01:40:10 - I rapporti tra i movimenti della sinistra extraparlamentare e il sindacato
01:44:50 - Il convegno congiunto sindacati e Movimento studentesco del 23 giugno 1968 a Trento
01:52:10 - Trento: una zona di colonizzazione imprenditoriale e con una difficile situazione della classe operaia
01:54:30 - La manifestazione congiunta operai-studenti del venerdì santo del 1974
02:01:20 - Il cambio di guardia del corpo docente nel 1968 e l'assemblea del 3 luglio: un «rinnovamento dell'offerta formativa»
02:15:30 - Sociologia: un «esperimento in vitro»
02:25:20 - Azioni esemplari: l'aspetto mediatico e il boom delle immatricolazioni a Sociologia
02:29:50 - Le «assemblee di socializzazione» per spiegare la storia dell'Istituto alle matricole
02:31:47 - Il «controquaresimale» e i reparti antisommossa a difesa del palazzo di via Verdi
02:42:10 - L'impatto del «controquaresimale»: da trauma a esperienza positiva
02:46:48 - La manifestazione del 3 novembre 1968 con l'interruzione del corteo del Presidente della Repubblica Giuseppe Saragat

Boato III

00:00:00 - Nuovo statuto di Sociologia (1968): uno studente nel Cda, Marco Boato
00:08:57 - La figura di Norberto Bobbio e il suo ruolo nel Cda di Sociologia
00:14:00 - Il suo scambio epistolare con Norberto Bobbio
00:16:00 - Il suo scambio epistolare con Ferrucio Parri
00:17:30 - I due verbali del Cda di Sociologia e il pessimismo di Norberto Bobbio
00:24:30 - Gli atteggiamenti dei membri del Cda di Sociologia nei confronti di Bruno Kessler
00:27:00 - Il comportamento del corpo docente nei confronti della politica accademica adottata da Bruno Kessler
00:31:05 - L'«Università critica»: un esperimento arrivato troppo tardi
00:36:01 - Le dimissioni del prof. Pietro Scoppola
00:46:40 - Le ragioni dell'arrivo a Trento nel maggio-aprile 1968 del prof. Pietro Scoppola e l'influenza di padre Luigi Rosa
00:56:35 - La figura di padre Luigi Rosa
01:00:07 - Intrecci e disegni del mondo cattolico su Sociologia di Trento
01:09:03 - La propria esperienza *post* laurea
01:14:38 - L'internazionalizzazione del Movimento studentesco nell'autunno inverno 1968 e l'arrivo di Peter Schneider
01:21:15 - Primavera 1969 e l'episodio Battipaglia: inizio della fine dell'unità del Movimento studentesco

01:27:23 - Il profilo e l'attività di Renato Curcio a Sociologia di Trento
01:35:10 - Il documento «Proposta di foglio di lavoro» a firma Renato Curcio e Mauro Rostagno
01:37:20 - Le ragioni dell'inizio della crisi dell'«Università critica» nel 1969
01:42:13 - Primavera 1969: i piccoli attentati dinamitardi a Trento e la figura di Marco Pisetta
02:03:00 - L'apertura del processo Gap-Br a Torino (1978) e Milano (1979)
02:05:40 - L'incontro in treno nel 1975 (o 1976) con Marco Pisetta
02:11:30 - La strategia del terrore emersa dalle carte processuali
02:16:10 - Trento e gli attentati di ambienti della destra dopo i fatti del luglio 1970 alla Ignis: analisi dello sventato attentato al tribunale (1971)
02:29:20 - L'articolo sul quotidiano Lotta continua "La polizia organizza una strage a Trento" e l'avvio dei processi
02:37:45 - Estate autunno 1969: la diaspora dei quadri del Movimento studentesco trentino, l'«Autunno caldo» e la nascita di Lotta continua
02:51:25 - L'attività di alcuni ex studenti di Sociologia a Milano: la nascita del Centro informazione politico (Cip, settembre 1969), del Collettivo politico metropolitano e di Sinistra proletaria
03:11:40 - Ottobre-novembre 1969: la fine del Centro informazione politico (Cip)
03:13:30 - Corrado Simioni e l'organizzazione «Superclan» (super-clandestini)
03:22:30 - Gli aspetti che affascinano e quelli che creano diffidenza della figura di Corrado Simioni
03:25:20 - Il clima sociale italiano nel tardo autunno del 1969: la paura del colpo di Stato
03:29:32 - L'ultimo incontro con Renato Curcio al politecnico di Milano (autunno 1969)
03:32:17 - Le contese interne al mondo politico extraparlamentare della sinistra nel 1969-1971
03:34:05 - L'attività di controllo e di indagine delle forze dell'ordine: il caso del Convegno a Pavia di Lotta continua
03:37:00 - I punti di forza del gruppo Lotta continua
03:39:15 - Le precarie condizioni economiche degli studenti universitari
03:41:00 - Riflessioni sul ruolo di Trento nel clima sociale e politico dei primi anni Settanta

Boato IV

00:00:00 - Avvio anno accademico 1969/70: esplosione delle immatricolazioni, l'«Autunno caldo» e il fallimento dell'«Università critica»
00:10:54 - L'intervento violento della polizia contro lo sciopero degli studenti medi del 27 novembre 1969
00:16:40 - L'episodio del 28 novembre 1969 che lo vede vittima dell'aggressione della polizia. Riflessioni sul rapporto tra studenti universitari e forze dell'ordine
00:28:55 - Il carattere non violento anche se conflittuale del Movimento studentesco trentino
00:31:17 - Un giudizio complessivo sul clima politico e sociale del 1969
00:36:20 - I rapporti nel 1969 tra studenti e sindacati
00:39:50 - La radicalizzazione del clima a partire dal 1969 e la rivista di destra «Giovane Italia»
00:46:13 - Il Fronte universitario d'azione nazionale (Fuan) e le altre organizzazioni extraparlamentari di destra presenti in Trentino a partire dal 1970

00:51:31 - Le attività e le aggressioni fisiche compiute da Avanguardia nazionale a Trento
00:54:51 - Una fonte interna a Avanguardia nazionale che permette di sventare le aggressioni programmate dal gruppo ai danni del Movimento studentesco trentino
01:01:30 - Le dimissioni del direttore Francesco Alberoni (marzo 1970) e l'importanza delle figure di *leadership* studentesca
01:06:25 - Una riflessione e un giudizio sulle differenze tra gli iscritti a Sociologia prima e dopo la "fama" mediatica dell'Istituto
01:10:30 - Il proprio *curriculum vitae*: l'importanza dello studio, anche per contestare
01:11:20 - Le pratiche opportunistiche degli studenti a partire dall'anno accademico 1969/70
01:13:33 - Le ragioni che portarono alle dimissioni di Francesco Alberoni
01:14:35 - La difficile posizione di Bruno Kessler e i rapporti tra politica locale e corpo studentesco
01:18:30 - Il suo personale estremo tentativo per convincere Francesco Alberoni a rimanere a Trento
01:20:50 - La riunione del Cda di Sociologia che ratifica le dimissioni di Francesco Alberoni e la volontà di dare avvio ad un nuovo indirizzo
01:24:37 - Aprile 1970: gli attentati di Avanguardia nazionale a Trento, l'arresto di Vanni Mulinaris e di Guido Fronza e l'assedio al tribunale di Trento il 17 aprile
01:32:30 - Il clima e i rapporti tra studenti universitari e poliziotti
01:36:25 - L'episodio del 12 aprile 1970 che porta all'arresto di Mulinaris e Fronza condannati per direttissima il 17 aprile dal tribunale di Trento
01:49:20 - La devastazione compiuta dalla polizia nello sgombero della comune S. Chiara il 18 aprile 1970
01:50:45 - I cinque mandati di cattura del 18 aprile 1970 (Marco Boato, Italo Saugo, Arcangelo Bloise, Giorgio Cavanna, Mario Postal) e la completa assoluzione parecchi anni dopo
02:04:00 - Riflessioni sulla figura di Vanni Mulinaris e sull'episodio del 12 aprile alla Botte in piazza Duomo che portò al suo arresto
02:09:45 - I rapporti di Giangiacomo Feltrinelli con alcuni studenti trentini
02:17:15 - L'incontro con Giangiacomo Feltrinelli in Svizzera assieme a Sandro Canestrini
02:36:35 - I figli/e di alcuni leader nazionali Dc iscritti a Lotta continua
02:41:35 - I rapporti con alcuni colleghi onorevole e senatori della Repubblica
02:44:25 - La manifestazione delle Aquile tenuta a Trento, piazza Duomo il 20 aprile 1970
02:54:12 - Il periodo trascorso come militare presso il lagunari a Venezia e la sospensione dell'attività come dirigente di Lotta continua
02:56:04 - Alcune considerazioni sulla lettera scritta da Bruno Kessler a Norberto Bobbio del 22 aprile 1970
03:00:40 - Il rientro a Trento e l'impegno come dirigente di Lotta continua
03:07:40 - Il Cda di Sociologia che stabilisce la chiusura delle immatricolazioni (luglio 1970) e i rapporti con Guido Landini nuovo rappresentante degli studenti in Cda
03:10:45 - L'idea di creare una Università "plurifacoltà" e il tentativo dei fondatori di riprendersi il controllo di Sociologia nel 1971
03:16:03 - Il tentativo di procedere alla statizzazione di Sociologia nel 1970
03:19:20 - L'arrivo di Paolo Prodi e la creazione di una Università "plurifacoltà"

03:20:40 - Un giudizio sulla presenza di infiltrazioni di studenti di destra nell'attività del Movimento studentesco trentino

03:31:12 - I fatti della Ignis del luglio 1970 e la narrazione del processo giudiziario

03:33:38 - Primavera estate 1970 punto di massima esplosività della contestazione, ma anche inizio della normalizzazione

03:37:05 - Considerazioni sul luogo comune a livello nazionale che riconosce Trento come culla del terrorismo rosso

03:46:40 - Il proprio impegno contro il terrorismo e contro la violenza politica

Note :

Annexe n°5. - Tableau récapitulatif des témoignages oraux individuels recueillis par la Cité des mémoires étudiantes, 2001-2022.

En gris, les témoignages portant principalement sur les années 1968 ; en gris clair, ceux évoquant les années 1968.

NOM, Prénom du témoin	Cote	Date	Durée	Témoignaire(s)	Période(s) & villes concernée(s)
BOSC, Serge	19AV001	25/05/2001 & 19/12/2022	1h53’09’’ & 37’12’’	Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1968
Barralis, Roger	19AV002	26/05/2001	2h43’48’’	Jean-Philippe Legois	Aix, puis Paris-Droit, années 1968
BARRET, Luc	19AV003	29/01/2003 17/02/2003	4h08’	Jean-Philippe Legois	Paris-Prépas, puis Montpellier-Agronomie, années 1968
BENARD, Jean-Daniel	19AV004	03/02/2003	2h12’	Jean-Philippe Legois	Carn-Sciences économiques, années 1968
ASSÉO, Henriette	19AV005	05/11/2003 5/6, 11/6 et 03/08/2007	9h26’	Jean-Philippe Legois	Nanterre-Lettres, années 1968
CHERKI, Pascal	19AV006	19/2, 16/3, 15/04/2004	5h42’	Lucie Bargel & Jean-Philippe Legois	Sceaux (Paris 11)-Droit, années 1980 & 1990
POGOREL, Gérard	19AV007	30/11/2004	1h30’	Jean-Philippe Legois	[Refus de diffusion]
BAUMANN, Lucien	19AV008	23/03/2002	2h35’14’’	Jean-Philippe Legois & Alain Monchablon	Strasbourg-Droit, années 1920 et 1930
SILLAND, Michel	19AV009	22/07/2006	4h01’03’’	Gwenaël Hunault & Jean-Philippe Legois	Reims-Techniciens supérieurs, années 1968
HUSSENET, Jacques	19AV010	16/11/2006 12/12/2007	3h05’39’’	Gwenaël Hunault & Jean-Philippe Legois	Reims-Lettres, années 1968
BOUCHET, Paul	19AV011	07/03/2008	2h48’	Cécile Hochard & Jean-Philippe Legois	Lyon-Droit, Libération
BAUBY, Pierre	19AV012	11/03/2008	1h45’05’’	Cécile Hochard	Grande école parisienne, Lyon-Droit, années 1968

TRASTOUR, Guy	19AV013	13/03/2008	2h22’47’’	Jean-Philippe Legois	Paris-Droit, « années algériennes »
FINEL, Patrice	19AV014	14/03/2008	42’23’’	Cécile Hochard	Paris 13-Sciences, années 1970
FENASSE-TRASTOUR, Renée	19AV015	04/04/2008	1h41’45’’	Cécile Hochard	Nice-Lettres, années 1960
JAY, Jean-Louis	19AV016	10/04/2008	45’10’’	Jean-Philippe Legois & Marina Marchal	Nancy-Droit, « années algériennes »
BORELLA, François	19AV017	24/04/2008	1h52’50’’	Jean-Philippe Legois & Eithan Orkibi	Nancy-Droit, « années algériennes »
QUERRIEN, Anne	19AV018	20/05/2008	1h38’58’’	Caroline Chalier & Jean-Philippe Legois	Paris-Sciences-Po, Nanterre-Lettres, années 1968
MICHELLAND-BIDEGAIN, Martine	19AV019	11/09/2008 19/03/2010	3h30’56’’	Camilo Argibay, Jean-Philippe Legois & Marina Marchal	Paris-Sciences-Po, Sanatorium, années 1960
FERSTENBERT, Jacques	19AV020	08/04/2010	2h51’01’’	Jean-Philippe Legois & Marina Marchal	Sanatorium, « années algériennes »
DELAVILLE, Jan-Pierre	19AV021	31/05/2010	4h28’21’’	Jean-Philippe Legois & Marina Marchal	Sanatorium, « années algériennes »
BACHELET, Prisca	19AV022	16/06/2010 23/02/2011	3h22’48’’	Caroline Chalier, Julie Le Mazier, Jean-Philippe Legois, Fabien Moretto & Marina Marchal	Paris-Lettres, années 1968
BARRÈRE, Christian	19AV023	16/02/2012	2h54’31’’	Jean-Philippe Legois & Laurène Le Cozanet	Paris-Droit, années 1968
FILOCHE, Léa	19AV024	04/07/2012	1h08’09’’	Marina Marchal	
FREYSSINET, Jacques	19AV025	26/10/2012	1h05’24’’	Marina Marchal & Eithan Orkibi	Nancy-Droit, « années algériennes »
GAUDEZ, Pierre	19AV026	29/10/2012	2h07’22’’	Marina Marchal & Eithan Orkibi	Nancy-Droit, « années algériennes »
DELPY, Jacques	19AV027	25/10/2012	1h46’46’’	Marina Marchal & Eithan Orkibi	Nancy-Droit, « années algériennes »

PERRIN, Jean	19AV028	07/02/2013 27/03/2013	2h55’36’’	Alain Monchablon & Marina Marchal	Paris-Médecine, Libération
LECOURT, Dominique	19AV029	26/02/2014	1h45’26’’	Damien Ducrotté & Marina Marchal	ENS-Lettres, années 1968
LEGENDRE, Jacques	19AV030	27/05/2014	1h10’01’’	Marina Marchal & Frédéric Piresdesc	Amiens-Lettres, années 1960
LÉVY, Jean-Daniel	19AV031	10/06/2014	1h09’19’’	Marina Marchal	Paris 1-Sciences politiques, UNEF (1971-2001), années 1990
BOITTE, Gilles	19AV032	19/01/2015	2h59’23’’	Jean-Philippe Legois	Reims-Sciences économiques, UNEF (1971-2001), années 1970 & 1980
PAUTRAT, Isabelle	19AV033	27/02/2015	1h51’30’’	Jean-Philippe Legois & Sophie Labonne	Angers, Paris 5-Psychologie, UNEF-ID, années 1980
GENEVÉE, Frédérick	19AV034	16/02/2015	1h36’32’’	Marina Marchal & Sophie Labonne	Paris 1-Histoire, UNEF (1971-2001), années 1980
MARICHI, Philippe	19AV034	01/07/2010	2h09’56’’	Jean-Philippe Legois & Marina Marchal	Sanatorium, années 1960
SICARD, Pierre	19AV035	01/07/2010	3h23’41’’	Jean-Philippe Legois & Marina Marchal	Sanatorium, MNEF, années 1950
HOCQUARD, Jean-Jacques	19AV036	26/02/2015	2h35’42’’	Marina Marchal	
MATHIEU, Hélène	19AV037	25/03/2015	1h48’03’’	Marina Marchal	
WOHLFARTH, Irving	19AV038	19/10/2015	1h35’48’’	Jean-Philippe Legois	Francfort-Philosophie, années 1968
THOUVENIN, Marie-Conception	19AV039	10/02/2016	1h18’00’’	Jean-Philippe Legois	Ecole Boulle, années 1970
KUTTEN, Christiane	19AV040	01/09/2016	2h17’59’’	Judith Frey & Jean-Philippe Legois	Reims-Lettres, années 1968
KUTTEN, Francis	19AV041	12/09/2016 19/04/2017	1h52’55’’	Judith Frey & Jean-Philippe Legois	Reims-Lettres, années 1968
MÉNÉTREY, Denis	19AV042	08/11/2016	1h43’18’’	Jean-Philippe Legois	Reims-Lettres, années 1968

BERTAUX, Daniel	19AV043	14/02/2017	1h43’52’’	Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1950 et 1960
BOULANGER, Jean-François	19AV044	19/04/2017 24/04/2017	3h27’59’’	Amina Achiche, Judith Frey & Jean-Philippe Legois	Reims-Lettres, années 1968
COSSÉ, Pierre-Yves	19AV045	01/10/2012	1h32’34’’	Marina Marchal	Paris-Sciences-Po, « années algériennes »
WALLON, Dominique	19AV046	08/08/2014	2h35’42’’	Marina Marchal	Nancy-Droit, « années algériennes »
ADJOVI, Blaise	19AV047	21/03/2010	1h29’55’’	Cécile Hochard	MNEF, années 1970
MARICHI, Philippe	19AV048	01/07/2010	2h09’56’’	Jean-Philippe Legois & Marina Marchal	Sanatorium, années 1950 et 1960
VOLOVITCH-TAVARÈS, Marie-Christine	19AV049	15/05/2015	2h14’52’’	Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1968
SAUVAGEOT, Jacques	19AV050	28/04/2008	1h50’11’’	Jean-Philippe Legois	Dijon-Lettres, années 1968
LANGROGNET, Michel	19AV051	26/07/2017	1h57’33’	Ioanna Kasapi, Anaëlle Lahaeye & Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1960 et 1968
THIBAULT, Marie-Noëlle	19AV052	26/09/2017	1h47’47’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1968
MISLER, André	19AV053	13/09/2017	1h10’02’’	Guillaume Haj-Hussein & Ioanna Kasapi	Nancy-Médecine, années 1960
ROSSINOT, André	19AV054	06/11/2017	1h00’48’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Nancy-Médecine, « années algériennes »
DANIEL, Guy	19AV055	09/11/2017	1h01’39’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	FAGE, Lille, médecine, années 1980-90
BOUGUEREAU, Jean-Marcel	19AV056	07/12/2015 11/12/2017	1h50’16’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1968
TAFER, Kamel	19AV057	22/04/2015 29/12/2017	5h19’53’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Paris 1-Sciences économiques, SUD-étudiant, années 2000

LECLERC, Patrice	19AV058	10/11/2017 03/01/2018	1h42’50’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Nanterre-Histoire, années 1980
LENFANT, Alain	19AV059	05/01/2018	4h09’28’’	Ioanna Kasapi, Anaëlle Lahaeye, Jean-Philippe Legois & Simon Ridley	Nanterre-Sciences économiques, années 1968
GOUGUENHEIM, Dominique	19AV060	17/04/2018	1h15’	Ioanna Kasapi	Nanterre-Lettres, années 1968
GEORGIEV, Lydia	19AV061	24/04/2018	1h20’	Ioanna Kasapi	Nanterre-Lettres, années 1968
STORTI, Martine	19AV062	16/2, 15/06/2018	5h16’30’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1968
KADDOUR, Hedi	19AV063	21/06/2018	1h42’00’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1968
GUEGEN, Jean-Yves	19AV064	04/07/2018	2h26’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1968
TABAH, Dominique	19AV065	04/04/2018 & 07/04/2021	4h39’05’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Nanterre-Lettres, années 1968
BLANC, Mireille	19AV066	17/07/2017	2h56’03’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Paris-Lettres, années 1968
RAVENEL, Bernard	19AV067	05/03/2019	1h39’49’’	Ioanna Kasapi, Jean-Philippe Legois & Chloé Maurel	Paris-Lettres, Antony, années 1960 et 1968
EHRHARD, Marie-Jo	19AV068	27/05/2019		Chloé Maurel	Cité d’Antony, années
RICHARD, Jean-Marie	19AV069	05/07/2013		Chloé Maurel	Cité d’Antony, années
QUÉTIN, Michel	19AV070	09/11/2018	1h07’16’’	Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	Paris, Prépa et Chartes, fin années 1950, début années 1960
CHAVANCE, Michel	19AV071	11/12/2020		Jean-Philippe Legois & Macha Zvenigorosky	Paris-Sciences, années 1968
FROMENT, Étienne	19AV072	10/02/2021		Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	MGEL, droit, Nancy-Metz, années 1970

GILAIN, Christian	19AV073	12 & 17/04/2021	4h06’14’’	Jean-Philippe Legois & Macha Zvenigorosky	Paris-Sciences, années 1968
BEGUIN, Vincent	19AV074	23/04/2021		Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois	MGEL, sciences, Nancy, années 1980
TEFFO, Jean-Luc	19AV075	10/06/2021		Macha Zvenigorosky	Paris-Sciences, années 1968
VESSILLIER, Jean-Claude	19AV076	16/06/2021		Macha Zvenigorosky	Paris-Sciences, années 1968
MOUTON, Gwenäelle	19AV077	28/06/2021		Ioanna Kasapi	
RICHTER, Daniel	19AV078	05/07/2021		Macha Zvenigorosky	Paris-Sciences, années 1968
CORNILLEAU, Nicole & Gérard	19AV079	09/07/2021		Macha Zvenigorosky	Paris-Sciences, années 1968
LINHART, Danièle	19AV080	15/07/2021		Jean-Philippe Legois	Nanterre-Lettres, années 1968
CLÉMENT, Céline	19AV081	15/07/2021		Ioanna Kasapi	
ROBERT, Jean-Louis	19AV082	25/08/2021	1h54’	Charles Soulié & Jean-Philippe Legois	Paris-Sciences, puis Paris-Lettres & Vincennes, années 1968
BACHOLLET, Sébastien	19AV083	19/09/2021		Ioanna Kasapi	
MICHAUD, Jean-Luc	19AV084	20/12/2021	2h03’09’’	Jean-Philippe Legois	Nanterre-Lettres, années 1968
KONOPNICKI, Guy	19AV085	06/04/2022	2h38’43’’	Guillaume Hoibian, Ioanna Kasapi, Jean-Philippe Legois & Robi Morder	Nanterre-Lettres, années 1968

Résumé analytique de l'entretien avec Serge Bosc, réalisé par Jean-Philippe Legois le 25 mai 2001, au domicile du témoin.

Chapeau biographique :

Né en 1941, Serge Bosc reçoit une éducation protestante. Il obtient un Bac maths éléms et entre à l'université en 1961 (propédeutique, puis géographie et sociologie). Il s'engage à la fédération des lycéens, puis des étudiants protestants. Dès son arrivée à la Sorbonne, il adhère et milite à l'UNEF, et devient président de l'Union Générale des Etudiants de Géographie de la Sorbonne.

Cote	Minutage	Contenu
19AV001/001	0'00''	Présentation : PRAG à l'université Paris VIII, enseignant en Sociologie. - Contexte familial. Père pasteur. - Scolarité à Paris. Ecole privée, lycée Buffon. Arrivée à l'université en 1961. Propédeutique, puis étude de géographie, et d'histoire. - Engagement à la fédération des lycéens, puis des étudiants protestants.
19AV001/002	1'56''	Devient militant de l'UNEF dès son arrivée à la Sorbonne. Président de l'Union Générale des Etudiants de Géographie de la Sorbonne. Mis en minorité, il travaille avec la FGEL (Fédération des Groupes d'Etudes de Lettres).
19AV001/003	2'00''	Sa mère. - Aîné d'une fratrie de 4 enfants.
19AV001/004	02'33''	Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Etudiants (FFACE). Participe au comité de rédaction du journal *Le Semeur*. Cercles locaux de lycéens ; il crée un cercle (« Cambronne »).
19AV001/005	04'35''	Entrée à part entière à la FFACE à l'université ; participation aux réunions.
19AV001/006	04'89''	Au sein de la fédération protestante, étudiants proches du PSU et des étudiants socialistes unifiés. Clivages politiques et théologiques (courants anti-déiste).
19AV001/007	08'39''	Personnalités marquantes de la FFACE ; Pasteur Casalis (influence intellectuelle et morale), philosophe Paul Ricoeur. - Mouvement contestataire catholique : la JEC.
19AV001/008	8'98''	Organisation de la FFACE : revendication de l'autonomie, de la liberté de presse des étudiants et lycéens mais autorité du pasteur sur le religieux.
19AV001/009	09'55''	Quitte l'église et la foi mais reste très marqué par cette influence.
19AV001/010	10'13''	Membre du bureau de la FFACE (qu'il quitte rapidement) et du comité de rédaction du Semeur. Ambiance « potache ».
19AV001/011	12'14''	Membres de l'équipe du *Semeur* : Daniel Joubert, situationniste, Pierre Encrevé, Jean Baubérot, et de nombreux fils de pasteurs. - Au sein de la FFACE : domination masculine.
19AV001/012	13'61''	1961 : arrivée à la Sorbonne. Adhère à l'UNEF très rapidement. Il lutte contre la guerre d'Algérie et pour l'indépendance. Poussé au pouvoir par les étudiants communistes orthodoxes. Participe au Front universitaire anti-fasciste (FUA).

Résumé analytique détaillé de Serge Bosc (19AV001)

19AV001/013	15’18’’	Pas de service militaire : sursis universitaire pendant la guerre d’Algérie, puis exempté pour un problème de santé. Conscient de l’inégalité sociale lié au sursis universitaire.
19AV001/014	16’58’’	Une de ses sources d’information sur la guerre : lettres d’un de ses cousins mobilisé en Algérie. Sa position : se mobiliser contre la guerre d’autant plus qu’il bénéficie du sursis.
19AV001/015	17’85’’	Clivage avec la ligne communiste orthodoxe : sur la guerre d’Algérie, idée que le PC ne s’impliquait pas assez. Sa position sur le FLN : combattre ses propres crimes avant toute chose.
19AV001/016	19’32‘‘	Ne participe pas au réseau d’aide au FLN. Son père accueille des réunions clandestines (Janson), malgré son opposition. La paroisse de son père (15ème) est perquisitionnée.
19AV001/017	21’39’’	Retour sur son parcours scolaire. Bac math élém (scientifique), redouble son année. Année de propédeutique forte en mobilisations. Ampleur des effectifs. Interpellation des militants ; atmosphère électrique.
19AV001/018	24’53’’	Souvenirs de son intervention en géographie auprès de Mr Dresh, directeur de l’Institut de Géographie, et pilier du PC.
19AV001/019	25’66’’	Intervention des militants dans le grand amphi de la Sorbonne. Front politique sur l’Algérie et front corporatif sur la vie étudiante.
19AV001/020	26’77’’	Pierre Gaudez. Président de l’UNEF à l’époque : Michel Moussel. FGEL : Antoine Griset, puis Jean-Louis Péninou.
19AV001/021	27’94’’	Institut de Géographie, rue Saint-Jacques. Inégalité entre histoire et géographie. Sentiment moindre de la massification par rapport à la Sorbonne. Spécificité revendiquée des étudiants de Géographie.
19AV001/022	28’45’’	Origine plus populaire des étudiants que dans d’autres disciplines. - Folklore estudiantin : cuites, repas et chansons paillardes. Volonté d’éliminer ces aspects, soutenu notamment par des filles.
19AV001/023	29’93’’	Isolement au sein du bureau de l’UGEG, lié à son côté anti-folklorique. Proche du courant de la gauche syndicale.
19AV001/024	34’08’’	Adhère à l’UEC à son arrivée à l’Université. Apprécie les débats. Croise Krivine, Kouchner…
19AV001/025	35’44’’	Aspect positif du folklorisme : proximité avec certains enseignants (assistants, maître-assistants).
19AV001/026	36’47’’	Pratiques syndicales des étudiants géographes : polycopiés, bulletin mensuel.
19AV001/027	39’90’’	Pour lui, la crise du syndicalisme étudiant intervient en 1965-1966. Son analyse : perte de la fonction politico-morale de l’UNEF à la fin de la guerre d’Algérie. 1963-1964 : actions collectives sur les problèmes universitaires (conditions matérielles), puis desserrement des contraintes matérielles ; les revendications deviennent plus difficile à mener et moins mobilisatrices (critique du fonctionnement de l’Université ; GTU).
19AV001/028	41’13’’	Cursus universitaire : propédeutique, licence de Géographie (3 ans), et début des études de Sociologie.
19AV001/029	45’36’’	Participation aux GTU en Sociologie : travail à partir d’un groupe de travaux dirigés. Réunions irrégulières qui permettaient la critique de l’enseignement.
19AV001/030	45’72’’	GTU en Sociologie : travaux et publication. GTU en Philosophie : critique et analyse de cours.

Résumé analytique détaillé de Serge Bosc (19AV001)

19AV001/031	48’01’’	Enseignants : Aron (enseignement libéral), Gurvitch (terreur des étudiants), Claude Lefort.
19AV001/032	50’35’’	Cours de Sociologie générale, linguistique générale. Puis, abandon des certificats d’économie politique et de psychologie sociale.
19AV001/033	51’66’’	1968 : étudiant et salarié (pigiste chez Larousse, cours particuliers). Engagé à l’Institut National de Formation des Adultes (INFA) pour faire une enquête sur la formation dans les syndicats ouvriers : abandon lié aux événements.
19AV001/034	51’98’’	Mai-juin 1968 : groupe de sociologie de la FGEL. - Début d’intérêt pour les affaires internationales de l’UNEF (1965-1966). Voyages en tant que représentant de l’UNEF (Dubrovnik).
19AV001/035	54’23’’	Secteur international de l’UNEF : actions étudiantes contre la guerre du Vietnam (voyage à Berlin-est et ouest). SDS. - Hiver 1967-1968 : création du MAU, Mouvement d’Action Universitaire. Ecriture de tracts.
19AV001/036	55’13’’	Situationnistes (« De la misère en milieu étudiant »). - Paralysie de l’UNEF, figée par des querelles de pouvoir internes.
19AV001/037	58’46’’	Agitation multiforme en 1967-1968 avant mai 1968. - Influence de l’Allemagne et de l’Italie. Influence des idées de Marcuse. Intervention de Marcuse lors de l’un de ses voyages à Berlin, invité par le SDS.
19AV001/038	59’74’’	Courants militants peu intéressés par les questions universitaires ? Querelle au sujet de l’allocation d’études entre les communistes orthodoxes et l’UNEF. - Courants trotskistes.
19AV001/039	1h03’77’’	Manif de novembre 1967. - JCR ; travail auprès des lycéens (guerre du Vietnam, liberté d’expression).
19AV001/040	1h05’34’’	Problème des cités universitaires. Logement dans un appartement familial (« privilégié »).
19AV001/041	1h07’35’’	Courant critique de l’université. Circulation d’idées entre des groupes très divers. Ne suit pas précisément l’organisation de chaque courant.
19AV001/042	1h11’37’’	Cassure de 1965 : dissolution du secteur Lettres. - Dispersion ; réunions dans une brasserie (gauche syndicale et/ou voie communiste). Marie-Noëlle Thibault.
19AV001/043	1h11’77’’	Son premier tract écrit en novembre 1967.
19AV001/044	1h14’23’’	Evénements de mai juin 1968. A la Sorbonne le 3 mai ; fourgons, encerclement par les CRS, cars grillagés, nuit au commissariat, enregistrement de son identité.
19AV001/045	1h15’66’’	Participation à des comités, à l’organisation des manifs, à la libération de Censier, à la manif du 13 mai, à la nuit des barricades. -Très vite, il est happé par le journal *Action*.
19AV001/046	1h17’16’’	Débats très divers, « délirants » à la Sorbonne. Participe peu aux assemblées générales de Sociologie (question des examens).
19AV001/047	1h18’42’’	Souvenirs de la session de Septembre ; contrôleur étudiant, étudiants de Normale Sup.
19AV001/048	1h19’67’’	Souvenirs des débats sur la réforme universitaire en septembre (Loi Faure). Favorable à la participation des étudiants aux élections, minoritaire.

Résumé analytique détaillé de Serge Bosc (19AV001)

19AV001/049	1h21’18’’	Séminaire à Nice en Août 1968 ; maos, trotskistes, ex-gauche syndicale…But : adopter des stratégies communes sur le front universitaire et les luttes politiques et sociales. Jeu groupusculaire.
19AV001/050	1h22’43’’	A la Sorbonne : police, katangais. Repli de certains de ses amis sur des comités de quartiers. Côté foire de la Sorbonne.
19AV001/051	1h25’67’’	Impressionné par la réforme d’Edgar Faure. Favorable à la participation des étudiants aux instances universitaires ; position minoritaire. Péninou, Kravetz, Bouguereau (Action), Lalonde *Cahiers de mai*.
19AV001/052	1h29’25’’	Participe à des virées des « Cahiers de mai », dans les années 1970. Position ambiguë, entre l’envie de travailler de rester étudiant. Rentrée 1968 : inscription à Vincennes (cours sur le système soviétique), qu’il quitte rapidement. Rivalités groupusculaires portés à leur paroxysme à Vincennes (maoïstes/communistes).
19AV001/053	1h31’32’’	Ecrit un livre pour un Sénateur. - 1969 : travaille dans le groupe de sociologie industrielle de Touraine avec Nicole de Maupéou-Abboud. Puis, à partir de 1970-71, participe au groupe de sociologie du travail sur les grèves ouvrières et devient chargé de cours à Paris VII.
19AV001/054	1h33’49’’	Vacataire de recherche. Décide de passer le CAPES Sciences Economique et Sociales en 1974. 1974-1993 : professeur en lycée. 1993 : PRAG à l’université Vincennes-Paris VIII.
19AV001/055	1h34’53’’	Engagements militants après l’Université. A Paris VII : CFDT chercheur. Contacts avec ICO (Informations Correspondances Ouvrières). Intervention auprès des étudiants, actions pour les chargés de cours.
19AV001/056	1h35’61’’	En tant que prof de lycée, adhère au SGEN.
19AV001/057	1h37’17’’	La place de l’autogestion dans la critique de l’orthodoxie communiste avant 1968.
19AV001/058	1h40’68’’	Pas d’engagement mutualiste. Image positive de la MNEF dans les années 60. Financement de l’UNEF par la MNEF.
19AV001/059	1h44’20’’	Conserve des liens avec certaines personnes de cette époque étudiante (Marie-Noëlle Thibault, Péninou, Jean-Marcel Bouguereau). - Regrets de ne pas avoir accepté d’entrer à *Libération*. Goût pour le journalisme depuis *Action*.

Résumé analytique de l'entretien avec Prisca Bachelet, réalisé par Jean-Philippe Legois, Julie Le Mazier et Caroline Chalier le 16/06/2010 et terminé par Jean-Philippe Legois, Fabien Moretto et Marina Marchal le 23/02/2011 au domicile normand du témoin.

Chapeau biographique :

Prisca Bachelet nait à Paris en novembre 1940. Etudiante en philosophie à la Sorbonne, elle adhère rapidement au Groupe des étudiants en philosophie (GEP), dont elle devient secrétaire générale et à la Fédération générale des étudiants en lettres (FGEL). Elle prend part à de nombreuses actions anti-fascistes et en faveur de la paix en Algérie. Prisca Bachelet occupera également les postes de secrétaire générale de la FGEL et de vice-présidente formation et recherche au bureau national de l'UNEF. Elle adhère à l'Union des étudiants communistes (UEC) et participe au Mouvement du 22 mars en 1968.

Cote	Minutage	Contenu
		Origines familiales
19AV022/001	0'00''	Du côté paternel, famille originaire de Fécamp. Grand-père capitaine au long cours et grand-mère commerçante et fille de commerçants. Parle de son père qu'elle qualifie de « moyen bourgeois déclassé ». Il exerce de nombreux métiers.
19AV022/002	4'57''	Du côté maternel, ce sont des marins pêcheurs. Famille très pauvre à la génération de sa grand-mère qui est couturière à la journée. Évoque le mariage avec son grand-père, commis de ferme.
19AV022/003	7'54''	Sa mère est élevée à Rouen ou vit son oncle, marin devenu cheminot.
19AV022/004	10'18''	Passe la guerre de 1914-18 là-bas, dans une cité et dans la misère. Sa mère passe le certificat d'étude. Mauvais souvenirs d'une tante qui met sa mère à l'usine alors qu'elle n'a que douze ans. Elle revient finalement à Bréhal.
19AV022/005	12'45''	Évoque le parcours de sa mère qui devient jeune postière à Rouen.
19AV022/006	15'09''	Raconte la rencontre entre ses parents et le début de leur histoire. Ils se marient en 1933 et ils s'installent à Paris en 1936. Évoque leur rencontre avec des juifs d'Europe centrale réfugiés à Paris.
19AV022/007	18'43''	Mènent une vie de bohême à Paris. Ils lient des amitiés avec des étudiants. Évoque le travail de sa mère et les différentes tendances politiques qui se côtoient. Réflexions sur le non-conformisme social. Fille unique. Évocation d'une loi visant à réduire le nombre de fonctionnaires. Sa mère enchaîne les « petits boulots ». Parle d'un milieu social un peu marginal et autodidacte.
19AV022/008	22'01''	Récit de la mobilisation de juin 1939 par ses parents. Évoque les débuts de la guerre vus par ses parents, ainsi que sa conception.
19AV022/009	26'26''	Parle de l'exode vécu par sa mère qui se retrouve à Toulouse.
19AV022/010	30'31''	Sa mère remonte sur Paris, puis son père est démobilisé. Elle naît en novembre 1940 dans Paris occupé. Son père ouvre une petite boutique. Souvenirs de problèmes d'argent récurrents.

19AV022/011	34’04’’	Elle contracte la tuberculose. Évoque les amis de ses parents. Elle-même a des souvenirs flous de la guerre. Ses parents ont aidé des gens avant, pendant et après la guerre. Ils vivent dans le quartier Latin. Finalement sa mère arrête de travailler pour s’occuper de sa fille.
19AV022/012	38’29’’	Évoque quelques souvenirs de la guerre.
19AV022/013	42’38’’	Souvenirs plus précis de la Libération. Sa famille va se réfugier à Montmartre.
19AV022/014	48’34’’	Grande valorisation par sa mère du monde étudiant. Évoque la Sorbonne, connue dès son enfance.
19AV022/015	50’58’’	Revient sur les opinions politiques de l’époque et celles de ses parents.
19AV022/016	55’27‘‘	Souvenirs de parents anti-soviétiques, mais non pro-américains lorsque la guerre froide commence. La boutique d’outillage mécanique de son père fait faillite en 1947. Parle des différences de classes lorsqu’elle était enfant.
		Scolarité et influences
19AV022/017	58’07’’	Elle est chez ses parents. Souvenirs de l’été 1943. Explique qu’elle ne parle pas jusque-là. Évoque quelques amies parisiennes. Découvre la Normandie en 1945. Parle de sa grand-mère.
19AV022/018	1h03’53’’	Raconte sa guérison de la tuberculose et revient sur la mortalité infantile de l’époque.
19AV022/019	1h05’26’’	Se retrouve au jardin d’enfants à l’âge de six ans. Souvenirs d’école où elle s’ennuie. Elle retombe malade et c’est finalement sa mère qui lui apprend à lire et à écrire.
19AV022/020	1h09’34’’	En 1947, elle rentre en 10e (CE1), à mi-temps, au Collège Jacqueline et Blaise Pascal où elle restera jusqu’en terminale. C’est un établissement privé et catholique sous contrat. Elle obtiendra deux bourses, l’une de l’État et l’autre de l’Institut catholique.
19AV022/021	1h12’24’’	Se remémore sa scolarité ponctuée de maladies jusqu’à la puberté. Souvenirs du catéchisme et de l’instruction religieuse.
19AV022/022	1h17’03’’	Revient sur son attitude lors de la messe à partir de la 3e. Évoque une certaine violence entre filles avec la guerre d’Algérie à partir de 1956. Souvenirs de spectacles, de fêtes, au collège. Parle de son ressenti face aux différences de classes sociales.
19AV022/023	1h20’03’’	Revient sur son époque et évoque une jeunesse délurée. Raconte une anecdote liée à la guerre d’Algérie.
19AV022/024	1h22’59’’	Souvenirs de la guerre d’Algérie et du point de vue de ses parents qui y ont vécu un an.
19AV022/025	1h25’11’’	Évoque son père qui part en Indochine en novembre 1953. A cette époque, elle est marquée par les chansons de Brassens et Ferré. Revient sur les idées et combats de ses parents et leur influence sur sa personnalité.
		Premiers engagements
19AV022/026	1h30’29’’	Se définit comme anarchiste à ce moment-là. Parle de sa rencontre avec une jeune fille ayant les mêmes convictions. Lit le *Monde libertaire*, journal de la Fédération anarchiste, auquel elle participera malgré son âge.
19AV022/027	1h34’47’’	Évoque le départ pour l’Algérie de certains copains et les rumeurs de torture. Elle se prononce déjà contre cette guerre. Passe le bac en mai 1958. Liste les lectures qui l’ont marquée. Parle des circuits d’avortement clandestins.

Résumé analytique détaillé de Prisca Bachelet (19AV022)

19AV022/028	1h38’41’’	Parle de son époque, notamment l’existence de la peine de mort, les problèmes liés à la sexualité, les guerres. Évoque la mode, les jupons. Revient sur le séjour de son père en Indochine
19AV022/029	1h42’24’’	Anecdote sur l’interdiction du pantalon.
19AV022/030	1h45’23’’	Compare la Seconde Guerre mondiale et la guerre d’Algérie et explique son rapport à l’autorité.
19AV022/031	1h50’17’’	Passe un bac littéraire. Revient sur les baccalauréats existant à cette époque et les professeurs. Anecdote autour de son orientation post-bac.
19AV022/032	1h54’49’’	Revient sur ses aspirations lorsqu’elle était en troisième. Elle suit des cours d’art dramatique lorsqu’elle est en terminale. A cette époque, elle déjeune souvent au bar du Panthéon.
19AV022/033	1h58’02’’	Rencontre des gens très engagés au cours d’art dramatique, Laurent Terzieff, Pascale de Boisson, Tania Balachova son professeur. Évoque sa passion pour le théâtre. Compare son année de terminale à une année de fac.
19AV022/034	2h01’21’’	Arrive en propédeutique. Revient sur le fonctionnement de cette année. Elle se demande ce qu’elle va faire par la suite. Explique ce qui lui plait dans la philosophie.
19AV022/035	2h05’33’’	Évoque certains métiers auxquels elle pensait à ce moment-là. Ses professeurs voulaient qu’elle fasse de l’histoire. Parle de l’orientation professionnelle de l’époque et du travail féminin. Anecdotes sur les invitations aux bals. Réussit propédeutique en septembre.
19AV22/036	2h09’32’’	Évoque un sociologue, Philippe Pigelet qu’elle rencontre au cours d’art dramatique. Il lui conseille la philosophie. Souvenirs de certains professeurs, Henri Biraut et Jean Brun
		Premiers engagements étudiants (Groupe de philo et FGEL)
19AV022/037	2h12’38’’	Ne sait plus comment elle a connaissance de l’UNEF. Elle y prend sa carte pendant son année de propédeutique. Trouve cela « très flou » et est un peu déçue. Se souvient qu’elle rend beaucoup de services aux étudiants en tant que militante de l’UNEF et participe à quelques manifestations pendant l’année 1959/1960.
19AV022/038	2h16’35’’	Le groupe de philosophie est tenu par l’UEC, récemment créée. Évoque sa méconnaissance du Parti communiste. Prend également conscience de l’importance des catholiques et du Centre Richelieu.
19AV022/039	2h19’41’’	Année 1959/1960, L’UNEF lance une grève pour la défense des sursis. Raconte son premier piquet de grève puis son désaccord. Évoque André Sénik.
19AV022/040	2h23’29’’	Souvenirs de la Sorbonne. Description des locaux.
19AV022/041	2h25’11’’	Souvenirs du bibliothécaire de l’institut de philosophie (Romeu). Décrit le lieu de réunion du groupe de philosophie.
19AV022/042	2h30’31’’	Représente le groupe de philosophie au Conseil d’administration de la FGEL (Fédération des groupes d’études de lettres). Se souvient avoir pensé monter un cercle anarchiste en première année. Revient sur la FGEL. Évoque Martine Michelland. Disparition des communistes du groupe de philosophie à la rentrée 1960.
19AV022/043	2h34’13’’	Elle rédige un « guide du permanencier ». Arrivée d’étudiants de l’AGPLA (Association générale des

		préparationnaires littéraires). Mentionne Alain Crombecque. Le président de l'AGPLA était communiste.
19AV022/044	2h40'09''	Elle rencontre Denis Joxe, Dominique Vidal et Dominique Bollinger. Ils décident de faire une liste pour les élections du bureau de philosophie. Elle devient secrétaire générale. Mentionne l'AG du 21 novembre 1960.
19AV022/045	2h44'06''	Évoque les relations avec le directeur des études et son apprentissage du militantisme. Raconte sa rencontre avec Jean Crubellier.
19AV022/046	2h46'03''	Souvenirs de la manifestation du 27 octobre 1960 et du lieu stratégique qu'est la cour de la Sorbonne. Évoque une « politique de territoires » pour la distribution de tracts. Explique qu'ils vont peu en cours. Anecdote concernant une de ses prises de paroles.
19AV022/047	2h52'08''	Rappelle les différentes tâches d'un militant de l'UNEF, l'organisation des réunions et les prises de parole. Signale le peu de conflits.
19AV022/048	3h02'11''	Évoque d'autres responsables de groupes, notamment féminines, qui prenaient la parole. Revient sur la répartition des tâches au sein du groupe. Mentionne les moyens importants de la corpo de médecine. Est crée un « centre Ronéo » de la FGEL. Pas de souvenirs d'un secrétariat.
19AV022/049	3h08'55''	Souvenirs de manifestations. Parle des rapports hommes/femmes et des différences culturelles entre les militants.
19AV022/050	3h15'04''	Décrit une vision différente de ces rapports en évoluant dans la hiérarchie de l'UNEF.
19AV022/099	36'07''	Mention de présidents de la FGEL. Description du lieu de réunion du groupe de philosophie et de son ambiance. Évoque les relations avec les directeurs d'études et de départements.
19AV022/100	41'15''	Description des bureaux de la FGEL. Existence d'un secrétariat pendant un temps. Décrit les bureaux du groupe de psycho qui éditait une revue. Mention de Gérard Graas.
19AV022/101	42'52''	Évoque la place des militants lambertistes dans le groupe de philo, notamment en 1968. Mention de Jean-Louis Siran et Jean-Pierre Bakouche.
19AV022/102	45'03''	Description des services de la FGEL menés de front avec une activité plus politique. Évoque le rôle joué par Denis Joxe dans la création du centre de ronéotypie de la FGEL. Anecdotes relatives aux petites annonces diffusées par la FGEL.
19AV022/103	48'31''	Discussions autour du fonctionnement du centre de ronéotypie, sa localisation et les conditions de sa disparition. Mention de la « Maison des lettres ».
19AV022/104	53'28''	Souvenirs des restaurants universitaires du Quartier latin. Revient sur les problèmes de place à la Sorbonne.
19AV022/105	57'03''	Élue secrétaire générale du groupe de philo en 1960-1961. Sera ensuite élue présidente pendant une année. Mentionne Serge July, Michel Rostain, Alain Crombecque. Élue déléguée culturelle au sein de la FGEL. Devient Vice-présidente formation et recherche au bureau national de l'UNEF en avril 1965.
19AV022/106	1h00'24''	Revient sur sa fonction de déléguée culturelle de la FGEL. Entre notamment en contact avec les fédérations de théâtre amateurs. Exerce également la fonction de déléguée à l'Office des lettres.

Résumé analytique détaillé de Prisca Bachelet (19AV022)

		Guerre d'Algérie, FUA
19AV022/051	0'00''	Évoque les relations entre les militants dans des moments comme la guerre d'Algérie. Mentionne un réseau de soutien.
19AV022/052	3'01''	Période où elle n'a plus vraiment de liens avec la Fédération anarchiste. Mention de « jeune résistance ». Anecdote sur l'UEC pendant la guerre d'Algérie. Evoque le manque d'explications de certains courants politiques. Mentionne Lucien Sébag, Pierre et Hélène Clastres, France-Marie Renard, Raphael Pividal.
19AV022/053	8'03''	Ses idées anarchistes évoluent avec ses lectures. Évoque son professeur de sociologie, Georges Gurvitch puis Daniel Guérin et Georges Lapassade. Liste les différents courants de l'UEC.
19AV022/054	11'33''	Passe quatre certificats de philosophie. Parle de certains cours et de certains professeurs. Anecdote concernant les cours de Raymond Aron.
19AV022/055	16'48''	Revient sur Georges Gurvitch et ses cours de sociologie.
19AV022/056	21'31''	Mention de Marie-Hélène Krivine qui créée une commission de travail sur le problème des femmes. Évoque Félix Guattari et Michel Butel. Création d'un groupe de « bonnes femmes de gauche » (bodega).
19AV022/057	24'55''	Précisions autour des rassemblements dans la cour de la Sorbonne et des AG de philo. Mention de bagarres. Revient sur la FGEL et ses membres ainsi que sur les associations de province.
19AV022/061	42'44''	Parle de l'UNEF et de la FGEL lors des actions de 1960, 1961. Évoque notamment le putsch d'avril 1961.
19AV022/062	47'24''	Souvenirs d'une manifestation assez violente en décembre 1961 et de « la nuit bleue » début 1962. Décrit une atmosphère « terrible » à ce moment-là. Mentionne une affiche réalisée par un groupe d'étudiants en philo dont elle faisait partie.
19AV022/063	54'21''	Participe à la création du FUA (Front universitaire antifasciste). Mentionne les Jeunesses socialistes unifiées et « Jeune résistance » (JR) Évoque Jean-Paul Etienne et Porchez. Liste les quartiers généraux de certaines organisations.
19AV022/064	59'45''	Parle de la fragilité du FUA et de ses débats. Souvenirs d'une de ses professeurs, Dina Dreyfus. Mentionne les difficultés de l'UNEF après la guerre d'Algérie
19AV022/065	1h03'49''	Décembre 1961, la FGEL organise un stage de formation culturelle et syndicale à la Villa Finaly à Florence : récit de cet épisode.
19AV022/094	16'43''	Retour sur cet épisode. Elle voyage avec Jean Crubelier, Denis Joxe, Jean-Jacques Hocquard, entre autres. Revient sur les sujets abordés pendant les réunions syndicales : la guerre d'Algérie, la co-gestion des œuvres. Anecdotes sur les chansons de salles de garde.
19AV022/095	20'31''	Rencontre Kateb Yacine à Florence. Participe à l'organisation d'une grande fête surréaliste la nuit du 31 décembre 1961. Adhère à l'UEC ce jour-là, puis au Parti communiste. Déléguée au congrès de l'UEC en mars 1962. Évoque

		la rentrée de janvier 1962 et l'affiche « Non à l'OAS » signée d'un groupe d'étudiants antifascistes.
19AV022/090	0'00''	Retour sur l'évolution de la FGEL en 1961-1962. Évoque la jeunesse des protagonistes et la découverte de la mixité. Revient sur les origines du Front universitaire antifasciste (FUA) et cite Jean-Louis Péninou.
19AV022/091	4'08''	Évoque la composition pyramidale du FUA, l'organisation des cours à la Sorbonne et les prises de paroles des étudiants syndiqués. Mention de professeurs tels que Pierre-Maxime Schuhl, Paul Ricoeur, Raymond Aron, Vladimir Jankélévitch, Georges Canguilhem, Jean Guitton…
19AV022/092	8'55''	Évocation du problème de la bureaucratisation et de l'affaiblissement de la démocratie au sein de la FGEL, au moment du FUA. Participe à la mobilisation au moment du putsch d'avril 1961. Décrit l'organisation du groupe de philo lors de ces événements. Anecdote sur une distribution d'armes.
19AV022/093	13'50''	Parle d'une mobilisation de toutes sortes d'organisations étudiantes en avril 1961, (syndicats, UEC, JESU, les protestants, l'Union des étudiants juifs). Souvenirs d'un grand nombre de réunions plus ou moins formelles. Revient sur le rendez-vous de « midi dans la cour de la Sorbonne ». Évoque l'extrême-droite représentée à l'époque par « Jeunes Nation ».
19AV022/096	25'07''	Explique la constitution du FUA au premier trimestre 1962. A sa tête Marc Kravetz, représentant des « inorganisés ». Souvenir d'un grand nombre de manifestations de l'UNEF pour des négociations en 1961. Explique le choix d'intégrer les enseignants dans le FUA.
19AV022/097	29'10''	Pas de réunions du FUA dans les amphithéâtres mais des prises de paroles au début ou en fin de cours. Les meetings se déroulaient dans la cour de la Sorbonne. Anecdotes sur les amphis bondés.
19AV022/098	32'15''	Évoque la participation aux AG et l'organisation de la FGEL. Souvenirs de discussions très longues au CA de la FGEL. Mention de la création de « groupes de travail universitaire ». Allusion aux réunions du FUA.
		Engagement à l'UEC
19AV022/066	1h09'33''	Anecdote autour du nouvel an de cette année 1961. Elle est adhérente à l'UEC à la rentrée 1962. Revient sur les conséquences de la guerre d'Algérie dans Paris. Souvenirs de discussions de la soirée suivant le cessez-le-feu.
19AV022/067	1h16'29''	Évoque les connaissances et méconnaissances des syndicalistes. Parle des interrogations de l'UNEF au sortir de la guerre d'Algérie. Souvenirs des GTU (Groupes de travail universitaire). Parle des étudiants boursiers et des assistants.
19AV022/068	1h24'16''	Mentionne le CLER. Explique le pourquoi de la mise en place des GTU et des comités de base. Évoque Xavier Joseph et Jean-Pierre Milbergue de la MNEF. Revient sur l'évolution du militantisme au sein de l'UNEF à cette époque, la dynamique de groupe, etc.
19AV022/069	1h30'45''	Revient sur l'UEC, son « théoricisme » et ses actions. Souvenirs des tracts de l'époque.

Résumé analytique détaillé de Prisca Bachelet (19AV022)

		Bureau national de l'UNEF et 68
19AV022/058	29'47''	Évoque le MLF. Mentionne Christian Gay bellelile, trésorier de l'UNEF en 1965 et Jérôme Savary. Parle des indemnités non perçues par les permanents de l'UNEF. Souvenirs d'habitudes dans un restaurant parisien.
19AV022/059	34'38''	Revient sur les rapports hommes/femmes et sur Jean Crubellier. Devient Vice-présidente formation et recherche au bureau de l'UNEF. Décrit les rapports entre les militants. Évoque Marc Kravetz. Anecdote après une AG de l'UNEF.
19AV022/060	39'00''	Anecdote après une AG de l'UNEF. Évoque de nouveau certains camarades militants.
19AV022/107	1h03'41''	Parallèle avec les activités de l'UEC dans le domaine culturel et la position de l'UNEF vis-à-vis de ce secteur. Souvenirs des festivals étudiants de Marseille et de Nanterre-Paris (1966).
19AV022/108	1h07'13''	Mention du livre de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers*. Décrit son sentiment vis-à-vis du colonialisme et de la guerre d'Algérie.
19AV022/109	1h09'40''	Revient sur les conséquences de la guerre d'Algérie sur le syndicalisme étudiant et les réflexions menées sur le sujet à ce moment là. Évoque une volonté de transformation.
19AV022/110	1h13'34''	Anecdote autour de l'avortement clandestin. Mention de Irène Krivine et Joëlle Kauffmann.
19AV022/111	1h16'12''	Revient sur le besoin d'émancipation de la jeunesse et la réaction face au déterminisme social évoqué par Bourdieu.
19AV022/112	1h20'24''	Parle de « capital culturel ». Effectue un troisième cycle avec Bourdieu. Décrit la position de ce dernier en mai 1968.
19AV022/113	1h23'46''	Revient sur le souci de démocratisation au sein de l'UNEF avant 1968. Mention d'Antoine Griset. Élaboration de plateformes syndicales à la rentrée 1962.
19AV022/114	1h26'31''	Entre 1963 et 1965, opposition avec la « ligne universitaire » avec pour objectif la réforme de l'université. Exemple de l'AG de Rennes avec Michel Le Marc, Joël Clatin, Jean-Marc Salmon. La FGEL devient « leader » de la gauche syndicale.
19AV022/115	1h29'16''	Évocation des tendances et des débats au sein de l'UEC. Mention de la grève des mineurs de 1963, les caisses de grèves. Souvenirs de Pierre Goldman.
19AV022/116	1h33'32''	Comparaison UNEF/UEC. Évoque des camarades de la même sensibilité à l'UNEF et à l'UEC, Jean-Louis Péninou, Antoine Griset.
19AV022/117	1h36'44''	Revient sur la redéfinition de l'action syndicale après la guerre d'Algérie (structuration du milieu, démocratie interne).
19AV022/118	1h38'32''	Mention de Carl Rogers, de *la Voix communiste,* de la Fédération des groupes d'études et de recherche institutionnelles (FGERI). Évoque la méfiance vis-à-vis des partis après la guerre d'Algérie.

Résumé analytique détaillé de Prisca Bachelet (19AV022)

19AV022/119	1h42’52’’	Description de certains courants trotskistes existants dans cette période post-Algérie.
19AV022/120	1h44’54’’	Évocation des Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR). Parle des membres de *Socialisme ou barbarie*. Anecdote autour d’un sujet d’examen en sociologie.
19AV022/121	1h47’27’’	Parallèle avec son objet d’étude : la philosophie. Revient sur sa culture politique.
19AV022/122	1h51’04’’	Explication du discours tenus par Antoine Griset. Références à André Gorz, Serge Mallet. Mention du PSU (Parti socialiste unifié) et ESU des (Étudiants socialistes unifiés).
19AV022/123	1h53’02’’	Anecdote sur Yves Janin. Évoque la Nouvelle Vague.
19AV022/124	1h55’33’’	Évoque de nouveau Yves Janin mais aussi Michel Butel. Mentionne des intellectuels et professeurs de l’époque.
19AV022/125	1h58’38’’	Souvenirs de sorties au cinéma.
19AV022/126	2h01’20’’	Allusions au théâtre militant avec des auteurs et des metteurs en scène comme Gabriel Garran, Armand Gatti. Évoque les « ciné-tracts ».
19AV022/127	2h04’15’’	Énumération des références littéraires du secteur lettres de l’UEC à Paris, Jean Genet, Antonin Artaud, etc. Pas de souvenirs de la présence des situationnistes.
19AV022/128	2h06’24’’	Décrit l’organisation de l’UEC. Anecdote autour d’un militant du Parti communiste.
19AV022/129	2h08’01’’	Explications autour des formes de luttes étudiantes avant 1964.
19AV022/130	2h12’44’’	Évoque les relations entre la FGEL, le Bureau national de l’UNEF et les AG des régions. Décrit l’occupation de la Sorbonne en 1964.
19AV022/131	2h16’06’’	Anecdote autour des dessins de Pierre Guidoni. Évoque une « grande déception » après cet épisode de la Sorbonne.
19AV022/132	2h19’06’’	Participation aux Assemblées générales de l’UNEF (au minimum deux par an) notamment en 1964. Souvenirs de la position des membres de la FGEL et du déroulement du congrès de Bordeaux en 1965 qui voit l’élection à la présidence de Jean-François Nallet.
19AV022/133	2h21’51’’	Évoque son mandat de VP formation au Bureau national de l’UNEF ou elle est élue en 1965.
19AV022/134	2h26’00’’	Diplômée en 1963. Passe sa soutenance avec Polin.
19AV022/135	2h28’08’’	Inscription à l’agrégation et au CAPES en 1964. Doit également présenter un certificat de sciences. Travaille en parallèle de ses études. Anecdotes autour de cours de génétique auxquels elle s’inscrit également. Reçue une première fois à l’écrit du CAPES mais ne se présente pas à l’oral. Repasse l’examen en 1965.
19AV022/136	1h32’11’’	Ne désire pas enseigner. Effectue son stage d’agrégation au Lycée Victor Hugo au printemps 1964. Reçue à l’examen du CAPES en juin 1965. Démissionne du Bureau national de l’UNEF à l’AG de septembre 1965.
19AV022/070	0’00’’	Revient sur le déroulement et l’organisation des réunions de militants, les votes, les motions, les prises de parole, etc.
19AV022/071	5’30’’	Évoque la nuit du 22 mars 1968 à Nanterre. Anecdote concernant la CGT.

Résumé analytique détaillé de Prisca Bachelet (19AV022)

19AV022/072	9’43’’	Mentionne un épisode où la FGEL avait essayé d’occuper la Sorbonne (en 1964). Revient sur le 22 mars et sur les congrès de l’UEC.
19AV022/073	14’49’’	Anecdote concernant Georges Lapassade à un congrès de l’UEC.
19AV022/074	16’25’’	Anecdotes liées au Mouvement du 22 mars. Décrit le caractère singulier de ces réunions.
19AV022/075	20’03’’	Évoque la contre-culture américaine. Revient sur la suite du Mouvement du 22 mars 1968. Souvenirs de moments « ubuesques ».
19AV022/076	24’40’’	Mention de Christiane Rochefort. Liste les différentes tendances qui faisaient partie de ce mouvement et explique leur stratégie commune et leur objectif principal.
19AV022/077	27’57’’	Parle du rôle de la JCR à ce moment-là. Elle ne suit plus les AG de philo. Évoque le MAU de Jean-Louis Péninou et Marc Kravetz. Souvenirs de « la nuit des barricades ».
19AV022/079	35’00’’	Décrit les réunions du MLF. Souvenirs du théâtre de l’Odéon.
19AV022/080	37’20’’	Compare les différents modes de prises de parole, de votes et leurs contenus. Évoque une certaine confusion. Mention d’expériences personnelles plus tardives.
		Début de la vie professionnelle et participation à mai 1968
19AV022/081	42’17’’	Rentre au Bureau national de l’UNEF et obtient le CAPES en 1965. Nommée stagiaire à Lille. Démissionne du BN à l’AG de septembre 1965. Elle est professeure de philosophie au lycée Vauban de Givet, dans les Ardennes, à la rentrée 1966.
19AV022/137	1h35’02’’	Participe au congrès de l’UEC de Montreuil en 1965. Anecdotes autour du déroulement de ces congrès. Évoque l’origine de l’utilisation du mot « gauchiste ». Mentionne la création de l’Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes (UJCML).
19AV022/138	1h39’44’’	Explique sa vision du statut de l’étudiant à cette époque. Évocation des Instituts préparatoires à l’enseignement du second degré (IPES). Souvenirs de son oral de CAPES.
19AV22/139	1h43’09’’	Participe à des journées syndicales à Toulouse avant sa démission de l’UNEF. Commence son stage en septembre 1965 à Lille puis à Paris. Évoque l’AGE de Lille.
19AV022/140	1h47’09’’	Participe au congrès de l’UNEF à Grenoble en 1966 pour avoir son quitus. Mention du bureau qui suivra.
19AV022/141	1h50’28’’	Mentionne Félix Guattari. Commence à enseigner en participant à la Fédération des groupes d’études et de recherches institutionnelles (FGERI). Nommée à Givet dans les Ardennes à la rentrée 1966. Participe à des séminaires parisiens.
19AV022/142	1h55’01’’	Anecdotes concernant son année à Givet. Cherche un autre emploi à la rentrée 1967.
19AV022/143	2h58’52’’	Évoque sa rentrée à Givet, ses cours et ses rencontres ardennaises.

19AV022/144	3h02’40’’	Participe à la création de la section UNEF de Nanterre en 1964-1965.
19AV022/145	3h04’38’’	Explique le contexte de création du service d’action culturel de la ville de Nanterre et la création de l’université. Mention de Guy Leclerc, Denis Joxe, Serge July, Jean-Paul Etienne.
19AV022/082	48’17’’	Août 1967, dirige le service culturel de la mairie de Nanterre. Démissionne en juin 1968. Adhérente à la CGT des employés communaux au début de la grève générale, avant sa démission. Se succède ensuite des petits boulots de recherche dans des labos.
19AV022/084	55’17’’	Évoque une « Figuration intelligente » au Parti communiste en 1968, liée à son poste au service culturel de Nanterre, municipalité communiste. Participe à un comité de soutien en faveur de Régis Debray (arrêté en 1967) qui évoluera en une *Organisation de soutien aux luttes d’Amérique Latine (OSARLA)* [*Organisation de solidarité avec les luttes d’Amérique Latine*]. Quittera cette organisation avant mai 1968.
19AV022/146	3h07’50’’	Retour sur l’OSARLA. Évocation de certains partis politiques de l’époque.
19AV022/085	59’18’’	Participe aux réflexions d’un petit groupe : « Brigade antigang sur l’Amérique Latine » (plaisanterie entre amis). Entre en contact avec un réseau de solidarité internationale (aide au tiers-monde). Choisira de ne pas partir pour participer aux manifestations de mai 1968
19AV022/086	1h02’34’’	Mentionne son adhésion au Parti communiste « en touriste » durant ses années à l’Union des étudiants communistes (adhésion vivement recommandée)
19AV022/087	1h04’00’’	Revient sur la façon de décider d’une grève avant 1968. Le bureau de la FGEL relayait les mots d’ordre nationaux de l’UNEF ou menait des actions locales autonomes. Souvenirs d’un grand nombre de réunions d’informations et d’un mouvement étudiant tenace sur les sujets défendus après la guerre d’Algérie (logement, allocation d’études...)
19AV022/088	1h08’36’’	Allusion aux positions de certains cégétistes et membres du Parti communiste. Anecdotes sur les divisions engendrées par la ligne éditoriale de la revue de l’UEC, *Clarté*. Les interviews d’artistes, les comptes rendus de congrès, les articles sur la mode et la vie quotidienne se côtoyaient parfois difficilement.
19AV022/089	1h13’17’’	Évoque des réunions d’informations ouvertes aux non syndiqués et parfois même à des travailleurs notamment au cercle de philosophie. Confirme l’absence d’assemblées générales étudiantes avant 1968 et la tacite reconduction des grèves.
		Mai 1968 et Mouvement du 22 mars
19AV022/078	31’55’’	Raconte une autre version des débuts de mai 1968. Mentionne la date du 24 mai. Évoque les ambigüités du mouvement.
19AV022/147	3h10’50’’	Évoque la revue *Noir et Rouge,* fondée par les GAAR (Groupe Anarchiste d’Action Révolutionnaire). Souvenirs des lambertistes à l’UNEF, des « krivinien » à la JCR (Jeunesses communistes révolutionnaires)
19AV022/148	3h12’25’’	Permet les contacts entre les étudiants de la fac et la mairie de Nanterre. Évoque le Mouvement du 22 mars.

Résumé analytique détaillé de Prisca Bachelet (19AV022)

		Mention d'Alain Geismar.
19AV022/149	0'00''	Souvenirs de la première nuit des barricades dans le Quartier latin.
19AV022/150	3'08''	Participe, à une AG du Mouvement du 22 mars. Évocation des liens qui se tissent entre les militants. Parallèle avec les révolutions arabes de 2011.
19AV022/151	5'45''	Mention des différents entre syndicalistes et initiateurs du Mouvement du 22 mars (très « anti-bureaucratie syndicale ») mais aussi entre sorbonnards et nanterrois.
19AV022/152	8'45''	Évocation des « Mouvements d'action universitaire » (MAU). Souvenirs de réunions « surréalistes ».
19AV022/153	10'28''	Reprise des manifestations le lundi. Doit retourner travailler puis se fera porter pâle.
19AV022/154	11'56''	Explique l'organisation du Mouvement du 22 mars. Évoque une certaine détermination dans les manifestations et le rôle des JCR.
19AV022/155	14'04''	Participe à de grandes AG à la Sorbonne. Difficultés pour retourner à Nanterre. Évoque le SNESUP et l'implication des professeurs. Détail des différentes tendances présentes à la Sorbonne et leurs rôles dans l'organisation des manifestations.
19AV022/156	17'28''	Souvenirs de manifestations.
19AV022/157	19'50''	Participation de Félix Guattari qui met à disposition les locaux de la Fédération des groupes d'études et de recherches institutionnelles (FGERI). Évocation des Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR) de Nanterre.
19AV022/158	21'39''	Anecdote autour d'Alain Geismar qui rejoint le Mouvement du 22 mars. Souvenirs d'une multitude de réunions, de rassemblements.
19AV022/159	23'45''	Mentionne la présence de la presse. Évoque les errances du mouvement dans les établissements parisiens.
19AV022/160	25'23''	Ne prend pas part aux AG d'occupation axées sur la réforme universitaire. Participe à l'assemblée des comités d'action.
19AV022/161	27'39''	Dissolution du Mouvement du 22 mars fin juin 1968.
19AV022/162	29'23''	Évoque les différents voyages, par la suite, des membres de ce mouvement dont certains à Cuba.
19AV022/163	32'18''	Effectue des permanences au SNESUP. Rédaction d'un tract et appel à la manifestation après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les soviétiques.
19AV022/164	35'44''	Après mai-juin 1968 : évoque l'histoire du « tract saumon » et d'Andrée Destouet. 1969-1970, débat sur les luttes armées. Revient sur l'histoire de 1968 et ses mythes.
19AV022/165	39'51''	Souvenirs de la mairie de Nanterre (dont elle démissionne en 1968) et des parrainages du Parti communiste. Mentionne Roland Leroy.
19AV022/166	42'40''	Membre de la CGT des communaux. Participe aux assemblées syndicales. Souvenirs des familles Kerzerho et Plissonnier.

Résumé analytique détaillé de Prisca Bachelet (19AV022)

19AV022/167	44'47''	Revient sur les soupçons de complots émanant des uns et des autres durant les événements de 1968.
		Années 1970 et mouvement des femmes
19AV022/168	46'07''	Souvenirs des débuts du MLF fin 1968, début 1969. Évoque les réunions non mixtes du FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire) et du MLF.
19AV022/169	49'45''	Anecdotes liées à des réunions de femmes.
19AV022/170	52'00''	Souvenirs du bureau de l'UNEF.
19AV022/171	53'46''	Revient sur les difficultés des années 70 et notamment sur l'apparition de certaines drogues.
19AV022/172	56'27''	Réintègre l'Éducation nationale à la rentrée 1969. Explique son sentiment vis à vis du MLF.
19AV022/173	58'21''	Souvenirs de ses amis du FHAR. Évoque « défense active » et le procès de Pierre Goldman. Mention de son engagement professionnel ultérieur.
19AV022/083	52'07''	Réintègre l'Éducation nationale en septembre 1969. Nommée pendant trois ans à l'École normale d'institutrice de Châlons-sur-Marne. Rentrée 1972, nommée au CAPFI, préfiguration de l'école normale d'instituteurs des Hauts-de-Seine, institution mixte. Elle y reste pendant 28 ans, jusqu'à sa retraite.

Résumé analytique de l'entretien avec Daniel Bertaux réalisé par Jean-Philippe Legois le 14/02/2017, à son domicile strasbourgeois.

Né en 1939 dans une famille d'enseignants, Daniel Bertaux fait des études à l'École polytechnique et devient ingénieur aéronautique avant de se réorienter vers la sociologie. Devenu sociologue au CNRS, il participe à mai 1968. Il co-fonde le CLEOP (Comité de liaison étudiants-ouvriers et paysans) de Paris, avant de reprendre ses recherches à la rentrée 68 et de travailler à partir d'archives orales.

Cote	Minutage	Contenu
		Origines familiales et études
19AV043/001	0.00	Annonce
19AV043/002	2.27	Né en 1939 d'une famille d'enseignants. Elevé par son grand-père paternel, Félix, écrivain (travaille notamment à *La Nouvelle Revue française* dans l'entre-deux-guerres).
19AV043/003	05.02	Evoque la sortie de son père, Pierre, résistant, de la prison, qui devient Commissaire de la République, puis préfet. Parle de son père athée.
19AV043/004	06.06	Parle de son souhait premier de devenir écrivain. Obtient son bac « maths éléms » à 16 ans, puis fait sa préparation scientifique aux grandes écoles (CPGE) au lycée Janson de Sailly. Entre en 2e année de droit pour la préparation des grandes écoles, puis fréquente l'École des Mines de Saint-Étienne. Réussit le concours d'entrée à Polytechnique.
19AV043/005	08.14	Pas d'engagements. Evoque ses grand-père et père qui sont de gauche (père chef de cabinet de Jean Zay), Sa mère plutôt de droite, de la famille Supervielle qui créé une banque.
19AV043/006	09.59	Pas de scoutisme, mais fait du sport et se fait des amis. Parle de son père qui redevient professeur d'Allemand, après avoir quitté la fonction publique, puis écrit un bouquin sur la mutation humaine (années 1960). Evoque la formation militaire après la sortie de polytechnique.
19AV043/007	12.37	Parle de la carrière des fonctionnaires et de la fonction civile, de la proposition (de son père) de devenir son conseiller de synthèse. Veut quitter Polytechnique, mais son père refuse qu'il aille en Algérie pour son service militaire ; seule solution : poursuivre Polytechnique. Revient sur son parcours au lycée (Bac) et évoque la guerre d'Algérie et l'envoi du contingent. Parle de son orientation professionnelle. Mentionne le refus de son père de participer à la guerre d'Algérie
19AV043/008		**Première carrière et débuts de sa carrière de sociologue**
19AV043/009	16.08	Choisit la spécialité ingénieur de l'air, malgré son désintérêt pour l'esprit militaire. En plus de Polytechnique, une année de formation militaire (en Méditerranée) et deux ans à l'Ecole supérieure de l'aéronautique (SUPAERO). Fait aussi du cinéma.

19AV043/010	19.32	Va aux Etats-Unis à Berkeley (1962 -1963). Apprend l'américain sur le tas. Ne connaît les mouvements étudiants que par sa petite amie de l'époque. Rentre en France par la suite en tant qu'ingénieur militaire dans la recherche.
19AV043/011	20.36	Pas de contact avec l'UNEF (bien que le souhaitant). Evoque sa femme Elisabeth et l'ambiance du quartier latin. Obtient une bourse d'une année en Éthiopie. Devient ingénieur en 1963 – 1964. Choisit un sujet sur l'intelligence artificielle.
19AV043/012	24.00	Obtient son premier enfant en 1964. Reprise de travail parallèlement aux études sociologiques à la Sorbonne. Evoque l'ouvrage d'Oscar Lewis. Reparle de ses études à la Sorbonne (licence), puis énumère certaines disciplines passionnantes. Évoque ses professeurs dont Raymond Aron (qui était un ami de son père).
19AV043/013	28.41	Se passionne pour Marx. Lit *Le capital*. Trouve moins intéressante la sociologie, puis fait une comparaison avec d'autres disciplines. Arrête de lire la presse. Parle de la discipline philosophique. Travaille sur la reconnaissance des formes.
19AV043/014	32.16	Evoque certaine couverture photographique américaine du Vietnam-Nord.
19AV043/015	34.25	Parle de son entrée au CNRS grâce à Raymond Aron, faisant un projet de recherche en collaboration avec Pierre Bourdieu. Rentre au CNRS au printemps 1967. Va dans une école d'ingénieurs en Union soviétique, apprend le russe.
19AV043/016	38.25	Continue son voyage en Russie (mission de 2 mois) en mars-avril 1968, faisant le tour des sociologues soviétiques. Parle (brièvement) de la bataille de Stalingrad.
19AV043/017	40.00	Parle de son retour de la Russie : au courant des évènements en France grâce à la lecture de *L'Humanité*. Evoque un défilé d'étudiants de la Tour Eiffel aux Invalides. Vient à Paris (début mai 68). Fait des cours de méthodologie à des étudiants de sociologie en formation à la recherche.
19AV043/018		**Mai 68**
19AV043/019	45.00	Donne ses impressions de mai 68. Evoque la dissolution de monde vertical, puis la liberté d'expression. Mentionne le forum permanent d'acteurs.
19AV043/020	49.10	N'appartient à aucune organisation. Va à la Sorbonne et à l'Odéon. Evoque le combat des barricades du 24 et 25 mai. Fait des collectes pour les ouvriers en grève dans les usines. Parle de la fraternité qui prévaut.
19AV043/021	52.44	Co-fonde le CLEOP (Comité de liaison étudiants-ouvriers et paysans) installé à l'Institut d'agronomie (qui est occupé). Donne des exemples de collecte de vivres. Anecdote autour d'une militante maoïste.
19AV043/022	55.54	Evite les discussions marxistes ; origine du CLEOP. Evoque l'École d'enseignement pratique à la recherche en sciences sociales (formation de l'École pratique des hautes études) Parle d'un certain policier provocateur infiltré.
19AV043/023	58.49	Ne s'intéresse pas au parcours de vie, est dans l'action. Evoque la loi Faure en milieu universitaire.
19AV043/024	1h03.29	Son père est contre mai 68. Parle du vandalisme à la Sorbonne. Pas de souvenirs dans l'enseignement en sociologie. Mentionne la prise de paroles d'étudiants et de certains excès ; et de la pédagogie. Parle de Bourdieu et de mai 68.

19AV043/025	1h07.40	Evoque des notes argumentaires sur le mouvement de mai-juin 1968, puis sur la mobilisation. Parle de la méthodologie d'enquête (observation, notes de terrain).
19AV043/026	1h09.34	Mentionne l'ouvrage de Bourdieu (début mai 68). Va aux Etats-Unis ; parle des frais de la scolarité à l'université. Travail sur données statistiques.
19AV043/027		**Suite de sa carrière, récit de vie et archives orales**
19AV043/028	1h11.57	Evoque la dissolution des EPRASS (Enseignements préparatoires à la recherche approfondie en sciences sociales). Se retrouve cantonné à la recherche. Publie son premier article en 1969.
19AV043/029	1h17.37	Travaille sur le pain. Tente de faire des entretiens. Va voir le syndicat des boulangers. Evoque ses recherches, utilise la méthode du parcours de vie.
19AV043/030	1h23.57	**FIN PARTIE 1**
		. DEBUT DE LA PARTIE 2
19AV043/031	00.00	Evoque son ouvrage sur les archives orales et les différences d'orientation entre sociologues et historiens.
19AV043/032	03.58	Vers 1974, début de la collecte de témoignages par la sociologue Dominique Schnapper pour le Comité histoire de la sécurité sociale. Parle de son enquête orale sur les boulangers. Evoque le récit de vie des « gens ordinaires ».
19AV043/033	07.03	Evoque la différence d'approches qui le caractérise avec Dominique Schnapper et son entourage. Parle du rejet du milieu historien français de la démarche d'archives orales, excepté Philippe Joutard, François Bédarida, Danièle Voldman. Parle de Michelle Perrot, Raphael Samuel et Paul Thompson, protagonistes de l'histoire orale. Evoque la démarche à suivre pour garder trace des enquêtes. Trouve plus de correspondances avec ses recherches à l'étranger. En France, à part quelques individualités, les archives orales ne sont pas prises au sérieux, notamment par les historiens.
19AV043/034	12.26	Parle du développement de l'histoire orale à l'étranger (Angleterre, Etats-Unis, etc). Participe à plusieurs conférences. Evoque les aléas de sa carrière dus à son orientation politique.
19AV043/035	15.54	Mentionne le micro-fonctionnement du département, puis Georges Balandier (anthropologue). Parle de ses travaux de traduction, puis de son article sur le récit de vie.
19AV043/036	18.08	Parle du livre de Ronald Fraser sur la guerre civile espagnole, comprenant des témoignages de militants républicains et franquistes.
19AV043/037	19.55	**FIN**

Liste de sigles

CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles
SUPAERO : Ecole supérieur de l'aéronautique
UNEF : Union nationale des étudiants de France
CNRS : Centre nationale de la recherche scientifique
CLEOP : Comité de liaison étudiants-ouvriers et paysans

Résumé analytique de l'entretien avec Marie-Christine Volovitch Tavares, réalisé par Jean-Philippe Legois, le 15/05/2015 (à la MIE).

Chapeau biographique :

Marie-Christine Volovitch-Tavares est née en octobre 1943 à Saint-Etienne où étaient réfugiés ses parents. Son père, instituteur, ayant été dénoncé comme juif communiste (russe) par une de ses collègues, la famille a été cachée par des membres du SNI. Politiquement influencée par son père militant à *La révolution prolétarienne*, elle s'est engagée dans la vie militante dès le début de ses études supérieures. Après une classe préparatoire, Marie-Christine Volovitch est devenue élève à l'ENS. Alors qu'elle est normalienne, elle participe activement aux événements de mai 1968, tant dans le mouvement étudiant (en histoire et dans la grève de l'agrégation) que dans le Comité d'Action du XIIIe arrondissement de Paris. Elle part au Canada avec son premier mari en 1969. De 1972 à 1974, elle vit dans une communauté près de Lyon. Son second mari repart au Portugal après la « révolution des œillets » : elle le suit et entame une thèse sur l'histoire portugaise. Ils reviennent en France en 1981.

Cote	Minutage	Contenu
		Origines familiales
	00'00	Bande annonce
19AV049/001	00'42	Née le 20 octobre 1943 à Saint Etienne. Ses parents sont instituteurs, réfugiés à Saint-Etienne car son père, d'origine russe et de gauche, a été dénoncé comme juif communiste.
19AV049/002	2'24	Père militant au SNI, aidé par des membres pour fuir. Il est engagé comme secrétaire à la fédération des métaux. Sa mère a un poste d'institutrice maternelle à Saint-Etienne. Raconte comment sa mère a participé à la manifestation du 11 novembre 1940.
19AV049/003	4'47	Un de ses frères et elle sont nés à Saint-Etienne. Père membre des FTP, mobilisé sur le front des Vosges. Il a participé au journal *Le Patriote*. Ils sont ensuite rentrés à Paris. Son père fait partie du groupe *La révolution prolétarienne*. Explique dans quelle ambiance elle a été élevée.
19AV049/004		**Eveil politique et influences**
19AV049/005	7'20	Elle a eu un éveil à la politique par son père. Le témoin raconte sa prise de conscience politique le 13 mai 1958. Elle a collé des affiches avec son père étant jeune.
19AV049/006	9'08	Ils ont accueilli chez eux un membre du MNA. Décrit les relations de son père avec différentes personnes. Ils ont fait des actions ensemble lors de la guerre du Vietnam.
19AV049/007	10'45	Elle est rentrée à l'école normale primaire, puis a eu une bourse pour préparer l'Ecole Normale Supérieure. Raconte que c'est principalement son père et Raymond Guilleret qui l'ont éveillé politiquement. Parle de Raymond Guilleret.
19AV049/008	14'00	Raymond Guilleret venait souvent chez elle. Décrit ce qu'il a pu lui apporter. Anecdote sur le comité Vietnam.
19AV049/009		**Premiers engagements militants**
19AV049/010	16'16	Evoque ses activités militantes à l'Ecole Normale Primaire. Certaines des étudiantes étaient aux jeunesses communistes. Elle

		était à l'école des Batignolles. Explique le cursus de l'école normale primaire et supérieure.
19AV049/011	19'47	Elle fait son parcours préparatoire au lycée Fénelon. Elle loupe quelques cours pour aller aux réunions syndicales. Elle participe à des grèves et des manifestations. Anecdote sur une manifestation.
19AV049/012	22'53	Elle rate le concours la première année. Elle redouble et l'obtient la deuxième année. Elle rentre à Fontenay. Elle commence à être plus active à l'UNEF.
		Paysage militant dans les ENS
19AV049/013	24'36	Compare le militantisme dans les autres écoles. Les plus actifs sont les élèves de Fontenay et de Saint Cloud. Anecdote sur la grève de l'agrégation.
19AV049/014	26'17	Elle raconte les mouvements auxquels elle a participé. À l'ENS elle avait très peu de cours. Explique ses rapports avec l'UEC.
19AV049/015	29'04	Evoque les différents mouvements politiques dans les écoles. Elle ne se décrit pas comme sorbonnarde. Elle se sent proche de la mouvance de Marc Kravetz.
19AV049/016	31'55	Explique la réaction des maoïstes au début de 1968. Le témoin explique ses rapports au PSU.
19AV049/017	35'29	Evocation du groupe *Noir et Rouge*. Le témoin se définit plus dans la branche anarcho-syndicaliste. N'était pas active à la FGEL.
19AV049/018	38'07	Parle de l'histoire et d'un événement marquant du cartel des ENS. En 1966, la présidence de l'UNEF est prise par un maoïste de rue d'Ulm. Evoque cette « bataille » avec la mouvance maoïste.
		Veille de mai 1968
19AV049/019	41'54	En 1967-1968 elle fait une maitrise et a donc beaucoup moins de cours. Elle suit notamment les cours de Michelle Perrot. Elle n'habite plus à Fontenay. Elle fait un mémoire sur le travail des femmes dans les usines en 1914-1918.
19AV049/020	43'46	Elle ne connait pas Jean Maitron. Son père aurait sans doute souhaité qu'elle travaille avec les gens du *Maitron*. Le témoin explique pourquoi elle ne l'a pas fait.
19AV049/021	45'18	Explique sa situation quand 1968 est arrivé. Elle a été très présente aux AG d'histoire. Elle explique ses actions dans le 13e arrondissement et ses relations avec les ouvriers.
19AV049/022	48'23	Le témoin raconte les réunions auxquelles elle a pu participer. Il y a des votes dans chacune des ENS. À Fontenay et Saint Cloud, Jean Terrel perd les élections. C'est le témoin qui porte la contestation à Fontenay.
19AV049/023	51'44	Les maoïstes sont majoritaires rue d'Ulm. Le cartel des ENS n'est pas « tombé » aux mains de l'UJCml.
19AV049/024	54'24	Le témoin explique comment sont répartis les maoïstes au sein de l'ENS.
		Mai-juin 1968 et la rentrée 1968
19AV049/025	57'12	La Sorbonne est fermée le 3 mai jusqu'au 13. Elle raconte qu'elle va aux manifestations. Elle n'est pas dans les barricades. Raconte les événements.
19AV049/026	1h00'35	Le lendemain de la nuit des barricades, elle va aux AG d'histoire et parallèlement elle mène des actions dans le 13e.

19AV049/027	1h01’57	C’est à la rentrée que se pose la mixité non étudiants/étudiants dans les AG. Le témoin se souvient qu’elle est allée avec le comité de philo distribuer des tracts boulevard Blanqui. Il y a eu de gros débats d’action dans les AG.
19AV049/028	1h07’08	Explique le déroulement des AG et ce qui y est débattu : actualité, examens, hiérarchie universitaire... les professeurs étaient absents. Pour le témoin, l’ensemble de la société était en mouvement.
19AV049/029	1h09’30	Le témoin décrit l’ambiance à la Sorbonne et dans les rues, et surtout la mentalité des étudiants et non étudiants. Il y avait beaucoup d’initiatives. Elle décrit les différentes organisations qu’elle a découvertes après.
19AV049/030	1h12’41	La grève se termine en juin. Avec André Bérélovitch et des étudiants, ils sont allés dans une auberge de jeunesse. Raconte comment chaque groupe s’organise avant la rentrée.
19AV049/031	1h15’36	Raconte les manifestations qui ont eu lieu à la rentrée. Elle explique comment elle s’est faite arrêtée et fichée. La question des élections se pose à la rentrée. Selon le témoin l’enthousiasme est retombé.
		Le Comité d’action dans le 13e
19AV049/032	1h18’17	Son comité d’action est plutôt isolé, et pas très structuré. Elle fait des réunions avec les ouvriers de Citroën qui sont très vite désertées.
19AV049/033	1h20’06	Décrit l’action du comité. Anecdote sur de jeunes ouvriers qui sont venus à une réunion. Les ouvriers sont désorganisés. La tentative est tombée à l’eau. Ils mettent des affiches dans la rue et y rencontrent des ouvriers.
19AV049/034	1h22’52	Décrit la réaction des gens face à leur action.
19AV049/035	1h24’45	Le témoin parle des membres du comité. Le nombre de personnes n’est pas fixe. Explique pourquoi ils ne sont pas allés vers l’usine Citroën. Parle des différentes pensées idéologiques au sein du comité.
19AV049/036	1h26’56	Son frère est à Assas. Anecdote sur Assas pendant mai 68, et notamment les frictions avec l’extrême droite. Revient sur le souvenir qu’elle garde du comité.
		La Sorbonne à la rentrée 1968
19AV049/037	1h28’32	Anecdote sur des interruptions de cours auxquelles elle a participé. Le témoin a trouvé cette période très déprimante car les étudiants n’ont pas l’air d’avoir suivi les événements de 1968.
19AV049/038	1h30’31	Parle de la proportion d’étudiants d’histoire à avoir participé aux événements de 1968. Explique pourquoi il y a moins de soutien à la rentrée et la retombée du mouvement.
19AV049/039	1h33’50	Elle a l’impression que, cette année là, elle n’a pas fait grand-chose dans le groupe dans lequel elle a été élue. Ils discutent de la réforme des universités mais sans grand intérêt. Il y a des mobilisations ponctuelles.
19AV049/040	1h35’40	En février, élections d’UER : pas de souvenirs précis de cette époque. Elle part ensuite au Canada pour suivre son mari qui y a un poste en 1969-1970. L’élan de 1968 a disparu, selon le témoin. Elle arrive à la fin de ses études, et doit passer le CAPES. Elle se sent moins concernée.
19AV049/041	1h39’34	Le témoin explicite son statut : officiellement en année d’agrégation. Elle ne se pose pas la question de se présenter aux

		élections d'UER car elle a le projet de rejoindre son mari au Canada.
19AV049/042	1h41'52	Il y a un petit noyau de personnes qui restent de 1968. Ils font des réunions mais s'opposent aux structures nouvelles. Explique leur état d'esprit.
		La grève de l'agrégation
19AV049/043	1h44'00	Refuser deux concours est une revendication existante avant 1968. Explique ces revendications.
19AV049/044	1h45'51	Se pose la question de l'action à mener. Il y a eu des AG. Le témoin est partagé sur le sujet. La tendance pour le boycott a dominé. Dresse le tableau des différents points de vue.
19AV049/045	1h47'51	Les élèves de l'ENS, même si le cartel n'existe plus, font une réunion. Explique les différences d'opinion entre les différentes écoles de l'ENS.
19AV049/046	1h50'15	Ils décident de participer à la grève. Décrit leur action : distribution de tracts, écriture d'un texte… pendant le passage de l'agrégation. Elle fait quand même le plan du sujet. Le témoin explique qu'elle a quand même eu une note non éliminatoire.
19AV049/047	1h52'53	Anecdote sur son retour du Canada. Des jeunes lui ont demandé des conseils pour l'agrégation. Elle entre dans leur groupe de travail et passe l'agrégation.
19AV049/048	1h55'57	A la retombée de 1968, Bernard Besnier a réuni un groupe de réflexion. Groupe qu'ils ont appelé : les soviets. C'était un groupe de réflexion théorique. Anecdote sur le règlement intérieur de l'ENS. Le témoin se sent très isolée à l'école.
		Vie professionnelle
19AV049/049	1h59'01	Le témoin fait partie, par la suite d'une communauté, en 1972 jusqu'en 1974, à Saint Chamond. Elle demande un poste à Lyon pour rentrer dans la communauté. Ils ont tenté une vie communautaire, dans une grande maison. Ils étaient une vingtaine. Le témoin explique le partage des tâches, des revenus…. Elle explique que la communauté a échoué à cause des aléas sentimentaux de tous.
19AV049/050	2h01'34	Elle raconte sa séparation avec son premier mari et la rencontre avec le deuxième. Explique l'histoire personnelle de son mari.
19AV049/051	2h03'38	on mari repart au Portugal après la Révolution des Œillets. Ils ont eu un enfant en 1976. Elle tente d'avoir une mutation au Portugal. Elle fait une thèse sur l'histoire portugaise. Le témoin vit à Lisbonne et donne des cours le temps que son mari finisse ses études de médecine.
19AV049/052	2h05'55	Ils rentrent en 1981. Explique les raisons de leur départ pour la France. Retrace son parcours professionnel.
19AV049/053	2h09'35	Explique son choix de quitter le SNES pour le SGEN.
19AV049/054	2h11'19	Bilan de son expérience : elle ne se définit pas comme une étudiante classique car a été en classes préparatoires, puis à l'ENS ; n'était pas dans « le bouillon étudiant » ; se définit comme en « marge » du mouvement.

Entretien avec Marie-Noëlle Thibault, réalisé par Jean-Philippe Legois & Ioânna Kasapi, le 26/09/2017, dans un café parisien.

Née en décembre 1942 dans une famille aisée, Marie Noelle Thibault grandit à Paris. Elle obtient son bac en 1960 et les échos de la guerre d'Algérie motivent son orientation vers l'université, afin d'adhérer ensuite à l'UNEF. Elle commence ses études par une année de propédeutique à la Sorbonne. En 1961, son engagement bascule vers l'UEC et elle milite activement en faveur de la fin de la guerre d'Algérie. Elle devient secrétaire du secteur lettres de l'UEC. Quitte ensuite l'UEC en 1965 et prépare l'agrégation qu'elle obtient en 1966. Elle part ensuite enseigner à Chantilly et y vit le mouvement de mai-juin 1968. Elle est mutée à l'université de Reims comme contractuelle pour Annie Kriegel, puis devient enseignante à Vincennes.

Cote	Minutage	Contenu
	00.00	Annonce
		Origines familiales
19AV052/001	00.38	Née en décembre 1942 à Paris dans un milieu aisé, d'un père manager d'entreprise et d'une mère au foyer.
19AV052/002	01.59	Attachement à Paris.
		Parcours scolaire et influences idéologiques
19AV052/003	02.25	Elevée dans un couvent de bonnes sœurs jusqu'à la communion solennelle. Peu de souvenirs. Famille non chrétienne. Evoque ses relations privilégiées avec son père, qui est très cultivé.
19AV052/004	04.46	Poursuit sa scolarité dans un lycée public de filles, au lycée Lafontaine. Pas de débats politiques dans le lycée. Bon souvenir, notamment d'un professeur de mathématiques. Prend option mathématique puis change en première année pour les lettres. Passe l'agrégation avant 1968, non mixte.
19AV052/005	09.04	Obtient son bac en 1960. Les échos de la guerre d'Algérie commencent cette année-là, ce qui motive son orientation vers l'université, afin d'adhérer à l'UNEF. Se tient au courant dans la presse et dans les livres entre 1958 et 1960, ~~dont~~ de l'arrivée au pouvoir de De Gaulle. A une prise de conscience sur la *question* de l'Algérie cette année-là.
19AV052/006	13.26	Débats dans sa famille sur les 121 en 1959. Choisit l'université de la Sorbonne, fait propédeutique, avec option archéologie. Arrive à l'histoire par la politique.
		Engagements à l'UNEF et à l'UEC
19AV052/007	15.50	A la rentrée 1960, s'inscrit à l'UNEF et en propédeutique. Souvenirs de la salle qui est dans les combles de la Sorbonne. *(Coupure de 17.20 à 17.25)* Va à la manifestation du 27 octobre 1960, sa première action militante.
19AV052/008	18.26	Rencontre des gens plus politisés qu'elle en propédeutique. Il y a beaucoup de discussions et d'échanges dans ce milieu. L'Algérie est au cœur de nombreux débats.

19AV052/009	20.29	Parle d'engagement marxiste, mais est très méfiante vis-à-vis du Parti communiste dès son entrée dans le mouvement étudiant. Marquée par la construction du mur de Berlin en 1961. Evoque la rupture de la jeunesse étudiante avec le PC.
19AV052/010	21.27	Découvre le cinéma et la Cinémathèque grâce à un militant trotskiste qui est dans son groupe de travaux pratiques. Souvenirs des films qu'elle y regarde. Se passionne pour le cinéma.
19AV052/011	25.10	Revient sur son ami trotskiste, membre d'un groupe à la Sorbonne qui est très actif à l'intérieur de l'UEC et de l'UNEF. Bascule à l'UEC le 17 octobre 1961, date du massacre des Algériens à Paris. Evoque le désaccord de l'UEC avec le PC.
19AV052/012	29.07	Evoque le désaccord sur l'Algérie avec Philippe Robrieux qui démissionne sous la pression du PC en 1961. Evoque les problèmes avec le PC, connaît le PSU (Parti socialiste unifié) et Denis Berger.
19AV052/013	32.12	À la fin de la guerre d'Algérie, une partie du PC, dont Denis Berger, est très impliqué dans la fuite de prisonnières algériennes à Paris. Ils publient un journal sur la situation en Algérie, et ce malgré la censure sous De Gaulle. Groupe hors du milieu étudiant.
19AV052/014	34.49	Evoque la forme d'organisation de l'UEC, et les dissensions avec les maoïstes et les majoritaires. Souvenir de Jean-Louis Péninou et de la motion Péninou-Goldman.
19AV052/015	37.47	Raconte son entrée à l'UEC, au sein de la Sorbonne, puis au niveau national. Y reste peu de temps. En 1962, l'UEC choisit une ligne de rupture pour devenir autonome. S'implique dans l'organisation de l'UEC.
		Batailles au sein de l'UEC
19AV052/016	41.55	Contre la tendance majoritaire, préparation d'un programme et d'une liste de candidats pour l'élection du bureau au congrès de l'UEC. Réunion avec un représentant du comité central pour présenter la liste qui remarque qu'elle comprend beaucoup de noms étrangers. Gagne le congrès de la rupture en 1962.
19AV052/017	46.49	Devient secrétaire du secteur lettres (Sorbonne) et membre du bureau national. Explique le débat permanent avec le PC sur les actions à mener. Leur mode d'action est essentiellement l'information, très formateur pour elle.
19AV052/018	50.45	Présente le local situé place Paul-Painlevé (5e arrondissement) : c'est une librairie et une salle de réunion. Anecdote sur le tabagisme lors des réunions.
19AV052/019	51.58	Après l'Algérie, le combat se recentre sur l'OAS (Organisation de l'armée secrète). Mentionne la création du FUA (Front universitaire antifasciste). Le rythme à l'UEC devient de plus en plus intense.
19AV052/020	53.28	Evoque les attentats et attaques contre des professeurs de la Sorbonne, et la pression de la droite et de l'extrême-droite au sein du milieu étudiant. Parle du conflit au sein du mouvement de libération nationale algérien. Rupture entre le PC et la jeunesse étudiante.
19AV052/021	56.59	Lors des débats intellectuels, l'UEC s'affronte avec le PC à propos de Bourdieu. Le PC reproche leur méconnaissance de la classe ouvrière. Rencontre Passeron à Vincennes des années plus tard. Ils font beaucoup de

		débats et de conférences publiques.
19AV052/022	58.49	Parle d'Althusser, provenant de la droite catholique et venant au communisme grâce à sa femme. Le définit comme « le dernier retournement de l'École normale supérieure », qui influence la création de l'UJCML (Union des Jeunesses communistes marxistes-léninistes) maoïste. Il gagne avec sa mouvance le congrès de 1965.
		Mouvements étudiants et agrégation à la Sorbonne
19AV052/023	1.04.14	Se souvient avoir suivi la tentative d'occupation de la Sorbonne en février 1964. A l'époque, ils sont à la recherche d'autres thèmes de mobilisation étudiante. Organisation de la première grande manifestation étudiante avec environ 5000 à 6000 personnes.
19AV052/024	1.06.52	Evocation du journal « Riposte » sorti en 1965 par la FGEL. Le journal évoque les thèmes qui vont être constitutifs de mai-juin 1968.
19AV052/025	1.08.27	Prépare son agrégation après son départ de l'UEC. A la Sorbonne, les professeurs présents sont en grande majorité en fin de carrière. Ne va pas en cours et se contente des polycopiés de la FGEL avant les examens. Raconte son DES (Diplôme d'études supérieures) et sa soutenance qui se déroule mal : Ernest Labrousse l'a reçoit chez lui pour en discuter.
19AV052/026	1.13.44	Evoque ses cours d'histoire romaine avec M. Seston. Les anciens de l'UEC s'organisent en groupe pour préparer l'agrégation. La crise de l'université est déjà d'actualité à ce moment-là, notamment à cause de l'âge avancé des professeurs.
19AV052/027	1.17.42	Réussit l'agrégation en 1966. Raconte le déroulement et les difficultés des épreuves. Parle des apports de sa formation politique. Nommée enseignante à Chantilly.
		Mai 1968 à Chantilly
19AV052/028	1.21.15	Reste à Chantilly en 1968, un des rares lycées hors Paris occupé jour et nuit ; avec un des premiers internats mixtes. Certaines célébrités laissent leurs enfants là-bas.
19AV052/029	1.23.39	Reste bloquée au lycée Henri IV lors de la nuit des barricades de mai 1968. Se fait héberger chez des gens qui l'accueillent. Les élèves suivent à la radio les émeutes (rôle important de la radio). Une manifestation s'organise dans Chantilly ainsi qu'un mouvement d'occupation.
19AV052/030	1.26.40	Va aux manifestations en voiture ou à vélo, à la suite de la suspension du trafic ferroviaire. Beaucoup en font de même. Garde de bons souvenirs de ces évènements. Ils sont une cinquantaine d'occupants.
19AV052/031	1.29.31	Parle du 13 mai comme mal perçu dans ce milieu et provoque beaucoup de discussions. Au lycée, les professeurs ouvrent des débats avec leurs élèves pour les inciter à la réflexion.
19AV052/032	1.31.01	Les professeurs craignent une guerre civile, certains ont des expériences antérieures au sein du SNES (Syndicat national des enseignements du second degré) et de la FEN (Fédération de l'éducation nationale). Ils décident d'occuper une journée la gare de Chantilly au lieu du lycée.

19AV052/033	1.34.01	Reste informée de la situation à la Sorbonne. Se souvient du 13 mai et d'une équipée à vélo à Paris, qui se termine sous les gaz lacrymogènes. Accueille des gens chez elle.
		Parcours après mai 1968, rencontre avec Annie Kriegel
19AV052/034	1.35.55	En juin 1968, reprise des cours à Chantilly. Le bac se déroule normalement. Son groupe de cinq fait partie de la première vague de répression et est boycotté dans les cafés. Mutée à l'université de Reims comme contractuelle pour Annie Kriegel pendant 3 mois. Nommée ensuite à Vincennes.
19AV052/035	1.38.58	Rencontre Annie Kriegel par le biais de sa nièce qui est à l'UEC avec elle. Anne lui donne des conseils pour sa thèse. S'oriente vers l'histoire économique et choisit Bouvier comme directeur.
19AV052/036	1.42.46	Passe peu de temps à la faculté des lettres de Reims, trop occupée par son travail pour Annie Kriegel (qui sort un livre). Anecdote sur un déjeuner chez elle avec sa nièce.
	1.45.07	*(Coupe)*
19AV052/037	1.45.13	En 1968, Annie Kriegel donne des cours à Nanterre. Elle se fait attaquée par les communistes à la suite d'un meeting de soutien à Tito datant de 1948.
	1.47.47	**FIN**

Résumé analytique de l'entretien avec Jean-Marcel Bouguereau, réalisé par Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, le 07/12/2015 et le 11/12/2017, à son domicile.

Jean-Marcel Bouguereau est né à Toulouse en juin 1946 dans une famille modeste. Politisé très tôt au contact de son environnement familial communiste, il s'engage dès le lycée. Il manifeste son envie d'aller étudier à Paris et écrit à l'UNEF de la Sorbonne afin de pouvoir y militer. Après sa rencontre avec Michel Rostain, il se fait parachuter à la tête de l'intergroupe des étudiants. Il intègre la commission internationale de l'UNEF : en tant que germanophone, il s'intéresse aux événements en Allemagne et s'occupe des relations avec les mouvements étudiants allemands. J-M Bouguereau participe activement aux manifestations de mai 68, en coordonnant à Paris les comités d'action et en cofondant le journal *Action*. De 1974 à 1987, il travaille au journal *Libération*, d'abord en tant que journaliste, puis à partir de 1981 en tant que rédacteur en chef. Pendant 10 ans, il collabore à de nombreux projets journalistiques, avant de devenir en 1997 rédacteur en chef du *Nouvel Observateur*.

Cote	Minutage	Contenu
		Origines familiales et études
19AV056/001	0'00	Né en juin 1946 à Toulouse, d'un père directeur régional de prison à Nîmes et d'une mère au foyer. Parle des différents métiers exercés par sa mère après la mort de son père. Explique que son père a été renvoyé à cause de ses convictions communistes.
19AV056/002	3'25	Fait sa maternelle à Vence, école primaire à Chambonas (Ardèche). Après 9 ans, va à l'école en Ardèche, puis ensuite à Nîmes. Influences politiques : père et mère communistes, ainsi que l'entourage parental. Va chez les scouts : les vaillants. Marqué par deux enseignants, au collège et au lycée, ses professeurs de latin et français et de philosophie.
		Premiers engagements
19AV056/003	6'25	Premières mobilisations au lycée. Explique ses opinions politiques et les organisations dont il est membre. Déjà politisé mais en rupture avec le PCF. Se déclare de gauche, influencé par les surréalistes et anticlérical.
19AV056/004	9'18	Révolté par l'indifférence du parti communiste face à la guerre d'Algérie, organise des mobilisations. Anecdote sur une action menée lors du retour des pieds noirs.
19AV056/005	11'40	Très influencé par ses lectures et ses rapports avec sa mère, souhaite très tôt partir faire ses études à Paris. Envoie une lettre à l'association des étudiants de la Sorbonne, pour avoir de la documentation et militer ensuite à l'UNEF. Rencontre avec Michel Rostain qui le parachute président de l'intergroupe des étudiants.
19AV056/006	15'10	Obtient un bac littéraire. Raconte son arrivée à Paris à la rentrée 1964 : conditions de vie, localisation des cours...
		Engagements à la Sorbonne-lettres
19AV056/007	19'07	Premiers engagements en études supérieures : assure l'intérim des bureaux de l'information de l'UNEF en 1965. S'occupe de l'organisation de l'intergroupe. Anecdote sur une action menée en « amphithéâtre télévisé ». « Batailles »

		avec d'autres groupes politisés.
19AV056/008	22'35	Raconte le redoublement de sa première année à l'université. Choisit ensuite d'étudier la sociologie.
19AV056/009	25'08	Raconte la création du journal *Riposte.* Aime les journaux, écrit déjà pendant le lycée. Écrit ses premières critiques de cinéma dans *Riposte*. A dessiné le logo du journal.
19AV056/010	28'37	Fait partie du secteur lettres de l'UEC, membre peu actif. Participe au congrès de 1965 avec Alain Krivine. Deux anecdotes sur les affrontements avec les fascistes : un à l'Odéon et un autre à la Sorbonne.
19AV056/011	32'58	Raconte qu'il est aussi administrateur de la MNEF, mais peu impliqué. Va à l'assemblée générale pour voter mais ne s'engage pas plus. Description du bouillonnement intellectuel de l'époque, avec l'exemple de l'engagement d'Antoine Griset.
19AV056/012	36'34	Naissance du Comité Vietnam national en 1965. La montée des tensions sur la guerre du Vietnam est une des raisons des batailles avec les fascistes. Anecdote sur un meeting à la mutualité. Organise avec Madeleine Rebérioux le comité intersyndical (UNEF et SNESup) contre la guerre du Vietnam.
		Engagement dans la commission internationale de l'UNEF
19AV056/013	40'55	Raconte l'hostilité envers la direction maoïste de l'UNEF, après l'exclusion de l'UEC. Il n'a pas été marqué par la campagne maoïste contre l'université de classe. Anecdote sur un président de l'UNEF, Pierre Vanderburie, avec lequel il fait un voyage en Espagne pour rencontrer les commissions étudiantes espagnoles anti-franquistes.
19AV056/014	42'51	Evoque l'évolution nationale de l'UNEF et la mise en place de la commission internationale ; Jean-Louis Péninou l'y intègre. Ils mènent un premier sondage pour organiser une commission européenne. Participe à des congrès à Bruxelles et Genève pour coordonner les minorités de gauche en Europe. Anecdote sur une prise de parole à la commission internationale sur la guerre du Vietnam.
19AV056/015	44'53	Evoque son absentéisme pendant ses études de sociologie. Passe tout son temps à la Sorbonne et rue Soufflot d'où il assiste au discours de Malraux sur Jean Moulin (entrée au Panthéon). Raconte les conditions de vie/travail rue Soufflot, notamment le manque de moyens. Demande au bureau national d'être envoyé en Allemagne, à cause des événements. Se heurte aux blagues germanophobes du bureau. Est invité en 1965 en RDA (République démocratique d'Allemagne) pour la commémoration des accords de Potsdam et va donc à Berlin.
19AV056/016	48'16	Raconte d'où provient son intérêt pour l'Allemagne. Est envoyé par sa mère dès 12 ans en jumelage dans des villes allemandes. Récit de ses deux premiers voyages.
19AV056/017	51'56	Raconte ses autres voyages en Allemagne.
19AV056/018	55'51	Raconte son début d'intérêt pour les mouvements critiques allemands. Intérêt croissant en lisant la presse allemande. Décide de partir avec l'affaire Kuby en 1965.
	57'12	**FIN DU PREMIER ENREGISTREMENT**

		DEBUT 4CH004I
19AV056/019	00’00	Rencontre à Berlin des membres du AStA et de la SDS (dont Wolfgang Lefèvre et Pet Adamo). Anecdote sur Peter Platcsh qui s’occupe des affaires internationales. Débute les discussions avec eux, notamment sur le jumelage.
19AV056/020	0’47	Décrit Rudi Dutschke, originaire de l’Allemagne de l’Est et anticommuniste de gauche. Entend parler de lui avant de le rencontrer par des rumeurs.
19AV056/021	3’32	Raconte son rapport avec le mouvement étudiant allemand. Intérêt surtout pour Berlin. Va à Francfort plus tardivement (1967) et y rencontre Hans-Jürgen Krahl. Parle de l’opposition extraparlementaire qu’il voit comme une opposition d’adultes.
19AV056/022	5’54	**FIN DU DEUXIEME ENREGISTREMENT**
		DEBUT 4CH005M (DEBUT 3eme Partie)
19AV056/023	00’00	Evoque Peter Schneider, dirigeant du mouvement étudiant, même s’il n’est plus étudiant et déjà écrivain.
19AV056024	0’26	Parle de ses relations avec l’Allemagne. Il est le seul à l’UNEF à se préoccuper des relations allemandes et parle au nom de tous les étudiants français. Représentant français de la commission internationale et de la FGEL. Emmène de temps en temps Serge Bosc. Anecdotes sur la manifestation de janvier 1967 contre la guerre au Vietnam. Evoque ses relations avec Daniel Cohn Bendit.
		Rentrée 1967
19AV056/025	4’57	Evoque le président de l’UNEF Michel Perraud. Revient sur le voyage en Espagne avec Vanderburie, organisé par les membres de la FGEL. Anecdote sur Yves Bletzacker qui a travaillé avec les « porteurs de valise » et qui est chargé de préparer, 24h avant l’arrivée de Vanderburie, les meetings dans les universités espagnoles.
19AV056/026	8’35	Evoque les événements de 1965 et 1968 dans les cités universitaires, notamment à Antony. Anecdote sur Schreiner qui habite à Antony. Parle de son logement et des locaux de la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France), sis à la place du Panthéon.
19AV056/027	11’00	Parle de Brice Lalonde, tendances politiques, études…
19AV056028	12’21	Rentrée 1967-1968 : crée le Mouvement d’action universitaire (MAU) qu’il décrit comme une action anti-autoritaire. Groupe « fugitif » qui n’a duré que deux mois (création en mars et dissolution le 4 mai).
19AV056/029	15’03	Anecdote sur le « tract saumon » écrit par Serge Bosc et lecture du tract.
19AV056/030	18’21	Parle des influences du MAU : le mouvement de Nanterre a influencé la création du MAU.
		Mai 1968
19AV056/031	19’52	Raconte les événements des 2-3 mai 68 : le meeting et l’incendie des locaux de l’UNEF la veille. Explique l'ambiance du quartier latin pendant le mois d’avril (montre des photos de 22’15 à 23’15).

19AV056/032	22‘09	Explique l’incertitude globale vis-à-vis de la situation. Décrit son arrestation par la police. Participe à un meeting rue d’Ulm. Récit du samedi 4 mai.
19AV056/033	27’20	Explique la création des comités d’action et son envie de créer une structure à la mesure de l’événement. Décrit la logique de création des structures du mouvement, selon les attentes des étudiants.
19AV056/034	31‘32	Explique que les assemblées générales sont reprises sur le modèle préexistant de ce qui se passe dans les associations étudiantes. Discute des différentes influences du mouvement.
19AV056/035	35’50	Récit des manifestations « sans banderole » : du 6 au 10 mai il y a des manifestations sur les Champs Elysées. Raconte la manifestation du 10 mai.
19AV056/036	37’20	Raconte l’occupation du quartier latin pendant la nuit des barricades. Explique son rôle pendant la nuit : fait l’estafette, relayer les informations entre les barricades.
19AV056/037	43’33	Finit la nuit dans un laboratoire de l’ENS. Après la nuit, il fait des tracts et continue à manifester. Récit du lendemain de la nuit des barricades.
19AV056/038	44’50	Explique son rôle dans la création et la rédaction du journal *Action* avec notamment Serge Bosc, Wolinski, etc.
19AV056/039	47’10	**FIN de la 3eme Partie**
		Début de la dernière partie (4)
19AV056	00.00	Annonce
19AV056/040	00.23	Est arrêté le 3 mai dans un commissariat qui est sous l’Opéra. Libéré avant minuit. En ont profité pour discuter entre les animateurs du mouvement étudiant. Tous étonnés de l’ampleur du mouvement qui s’est produit.
19AV056/041	03.55	Se réunissent souvent entre les dirigeants des différents groupes. Le MAU est dissous le 4 et remplacé par les comités d’action.
19AV056/042	06.24	Vers fin mai, crée la coordination parisienne des comités d’action. La JCR (Jeunesse communiste révolutionnaire) en prend la tête. Pas de filiation avec le mouvement du 22 mars. Dès le 4 (mai), des tracts sont publiés avec des conseils pour créer les comités d’actions.
19AV056/043	10.12	Jusqu’au 13 mai, la Sorbonne est fermée ; ils se réunissent dans des cafés et dans leurs domiciles respectifs.
19AV056/044	11.10	Parle de la nuit des barricades où les politiques ne comprennent pas ce qu’il se passe. Fait l’estafette. Pas de contact avec la CGT.
19AV056/045	14.20	Se souvient de foules énormes. Parle des cortèges qui sont par mouvements. A partir de ce jour-là (13 mai), dort à la Sorbonne. Ils sont plusieurs à le faire.
19AV056/046	17.46	Les situationnistes tentent de tenir l’assemblée générale quotidienne. Mentionne le lieu de collecte de tracts.
19AV056/047	21.38	Est un étudiant peu assidu (en sociologie). Mais s’occupe des questions internationales. Evoque certains de ses tracts. Participe au journal *Action*.
19AV056/048	24.26	Ils pensent occuper l’Hôtel de ville mais se rabattent sur la Bourse. Le but est d’éviter l’occupation de l’Hôtel de ville

		et donc la radicalisation.
19AV056/049	27.51	Censier est occupé les 6 et 7 mai (fermée comme la Sorbonne).
19AV056/050	29.23	Se souvient de la visite d'Aragon qui est hué par les étudiants.
19AV056/051	30.15	Ils déménagent rue Serpente. Anecdote sur un fonctionnaire du ministère de l'intérieur leur demandant de se mettre à leur service.
		Juin et rentrée 1968
19AV056/052	33.52	Après les accords de Grenelle, les groupuscules marxistes sont défaitistes. Travaille pour les *Cahiers de mai*. Son fondateur vient à *Action* demander la publication d'une partie du premier numéro : sert d'interlocuteur.
19AV056/053	37.16	Evoque Flins, intérêt des ouvriers pour la libéralisation sexuelle qui se joue au sein du mouvement étudiant ; militantisme pourtant très machiste. Frappé par le féminisme allemand précoce.
19AV056/054	40.46	Evoque le comité d'action Gavroche. Les moyens de communication réduits ont empêché de monter l'organisation à une échelle nationale.
19AV056/055	44.51	Se souvient de l'appel dans *Action* lors de la création de Vincennes, pour que les étudiants s'inscrivent et pour y faire un comité d'action. Fait partie des acteurs du manifeste.
19AV056/056	46.41	Anecdote sur la réussite de sa licence grâce à un de ses discours en assemblée générale. Participe à la constitution du comité d'action Vincennes.
		Première rentrée à l'université de Vincennes
19AV056/057	49.01	S'inscrit en maitrise de sociologie à Vincennes avec Michel Beaud qui lui donne l'opportunité d'avoir une expérience professionnelle en sociologie avec Péninou et Berger.
19AV056/058	50.47	Maintient à Vincennes son activité militante. Part en février après l'occupation. Elle est violemment réprimée. Est blessé lors des échauffourées.
19AV056/059	52.20	Evoque Jean-Marc Salmon (sociologue). Ecrivent ensemble une brochure sur Maspero.
19AV056/060	55.52	Les différentes tendances s'entendent bien. Pas de rapprochement avec le PSU (Parti socialiste unifié). Se souvient du dernier congrès de l'UNEF à Marseille (en décembre 1968).
19AV056/061	58.01	Evoque que Vincennes est beaucoup plus féminisé, puis Mariel Burkals a constitué des collectifs de femmes. Plus de militantes féminines.
		Parcours professionnel ultérieur
19AV056/062	59.30	Travaille pour une enquête de sociologie. Obtient un contrat de deux ans mais en fait passe son temps sur les cahiers de mai ; y reste jusqu'en 1974.
19AV056/063	1.01.00	Expérience du journalisme par sa carrière militante. Serge July (journaliste) le rencarde pour travailler à *Libération*. Embauché avec Françoise Fillinger.

19AV056/064	1.03.48	À *Libération,* s'occupe du service social et des grèves, puis de l'Allemagne et du terrorisme, puis de Solidarnosc. Pas de visa de journalisme pour *Libération*, donc signe ses articles CKY.
19AV056/065	1.05.46	Devient rédacteur en chef en 1981. Part en juillet 1987 pour le journal *L'événement du jeudi*. Entre en 1991 dans un journal lyonnais.
19AV056/066	1.09.23	Lance le journal *Le nouveau quotidien* en Suisse puis y travaille en tant que leur correspondant en France. Est ensuite embauché à *L'Obs*. Garde ses liens avec Daniel Cohn-Bendit.
19AV056/067	1.12.24	**FIN de la dernière partie (4)**

Liste de sigles :
RDA République démocratique d'Allemagne
MNEF Mutuelle nationale des étudiants de France
MAU Créé le Mouvement d'action universitaire
JCR Jeunesse communiste révolutionnaire
AStA Allgemeiner Studierendenausschuss / Comité général étudiant

Résumé analytique de l'entretien avec Martine Storti, réalisé par Jean-Philippe Legois et Ioânna Kasapi, le 16 février et le 15 juin 2018, à son domicile.

Né en avril 1946 dans une famille ouvrière, Martine Sorti fait son lycée à Asnières puis entre en prépa au lycée Fénelon. Elle commence à se politiser en se rendant aux réunions de Clarté durant son hypokhâgne et sa khâgne. Dès son arrivée à l'Université, en licence de philosophie, elle rentre dans le CLER puis dans l'OCI. Après avoir ce dernier elle s'inscrit à l'agrégation puis participe au mouvement de mai 68, dans lequel elle sera très active. Par la suite elle deviendra enseignante puis rédactrice au sein du journal Libération.

Cote	Minutage	Contenu
		Origines familiales et études
	0.00	Annonce
19AV061/001	0.38	Née en avril 1946, sœur née en janvier 1939. Mère française, père ouvrier italien (arrive en France au début des années 30). Travaille dans une usine à Colombes. Mère femme au foyer (quelques travaux de couture au noir).
19AV061/002	5.22	Evoque les heures supplémentaires de son père permettant de faire vivre la famille. Travaille 6 jours sur 7 et 11h par jour. Obtient son samedi grâce à mai 68.
19AV061/003	6.36	Famille non politisée. Père ne demandant jamais sa naturalisation, tenant l'administration en horreur ; son épouse s'occupant des démarches administratives. Ne retourne qu'une fois seul en Italie à la mort de son père, puis irons en famille en 1958. Grand-mère maternelle vivant avec eux, cantinière à Paris.
19AV061/004	10.35	Evoque les souvenirs de guerre de sa mère et leurs deux maisons à Colombes (déménagement à proximité).
19AV061/005	13.34	Fréquente l'école Lazare Carnot à Colombes, saute le CP. Adore l'école. Rend hommage à son institutrice Va au lycée d'Asnières (annexe du lycée Carnot de Paris) puis en seconde au lycée Balzac (porte de Clichy). Fait ensuite une prépa au lycée Fénelon.
19AV061/006	18.24	Lycée (devenu mixte après 68) lui permettant de se rendre compte des écarts sociaux (quasiment la seule fille d'ouvrier). Compare sa culture littéraire à celle de ses camarades issus de la classe bourgeoise (évoque ses temps de loisirs le dimanche). Père athée, mère catholique, peu pratiquante mais envoyant ses filles au catéchisme. Fait sa communion solennelle mais devient athée par la suite.
19AV061/007	23.33	Continue d'évoquer sa culture littéraire (avec enthousiasme). Orientation politique marquée par une professeure de philosophie marxiste et un professeur d'histoire de gauche au lycée. Consciente de la lutte des classes au sein même de sa famille (père ouvrier, oncle propriétaire de l'usine).
19AV061/008	28.32	Le marxisme comme réponse à ce qu'elle voit dans sa famille. Inconcevable d'être de droite.
19AV061/009	32.50	Peu marquée par la guerre d'Algérie mais voit les bidonvilles de Nanterre. Explique le racisme de l'époque (avec

		l'usage du mot bicot). Evoque aussi le fait d'être fille d'immigré, son père ne parlant pas italien à la maison.
19AV061/010	36.31	Après les rôles de la lutte des classes dans la famille et de l'enseignante marxiste, celui de la lecture de Sartre et Beauvoir dans son éveil politique. Choisit le bac philosophie : explique son choix.
		Premiers engagements
19AV061/011	40.19	En 1963, entre en hypokhâgne au quartier latin. Voyant les manifestations contre la réforme Fouchet, incite ses camarades à faire grève. Par une amie, rencontre le milieu lambertiste en 1964. Rentre en khâgne, mais n'adhère pas (parce que trop de travail). Allant le samedi écouter les réunions de l'OCI (Organisation communiste internationaliste).
19AV061/012	44.56	Entre à la Sorbonne en philosophie. Passe les IPES (Instituts de préparation aux enseignements de second degré, signature d'un contrat de dix ans avec l'État. Souvenir d'un TP (entre autres) « morale et violence » avec Catherine Clément. Passe la licence en 2 ans. Devient militante à plein temps (beaucoup d'avance avec sa prépa). N'allant pas en cours magistraux, adhère au CLER (Comité de liaison des étudiants révolutionnaires) puis rentre à l'OCI. Elue présidente du groupe de philosophie.
19AV061/013	49.23	Evoque l'organisation de l'OCI. Se rend compte de l'écart de ses réflexions avec la ligne de l'OCI. Rentre dans une cellule mixte (étant étudiante) Evoque sa première manifestation (contre la guerre du Vietnam)
19AV061/014	52.09	Evoque le milieu militant étudiant. Militants politiques minoritaires (tendances confondues) à l'université. Beaucoup adhérant à l'UNEF / FGEL (Fédération des groupes d'études de lettres) uniquement pour les polycopiés. Au sein des politisés, toutes les tendances sont représentées. En philosophie, les lambertistes sont majoritaires (à cette époque-là) en 1968, mais il y avait aussi la JCR, alliance ouvrière, etc. Pas de souvenir de son élection, mais confirme avoir volontairement posé sa candidature.
19AV061/015	57.02	Revient sur le machisme dans les groupes gauchistes. Peu de filles sur le devant de la scène, la plupart étant « la copine de » ou tapant les tracts (entre filles et pas elle). Reste femme et féministe depuis l'enfance. Evoque une autre militante lambertiste, Nicole Bernard, et son devenir.
19AV061/016	01.01.40	Les lambertistes organisent des services d'ordres avec Lutte ouvrière. Evoque les membres et les différentes tendances de philosophie (comme Janin, de la gauche syndicale). Evocation de Pierre Goldman.
19AV061/017	01.05.25	Devient trotskiste en khâgne. Se politise en allant aux réunions « ouvertes » autour du journal *Clarté* et de sa librairie, place Paul Painlevé. Va aussi à des réunions de la FGEL. Revient sur l'aspect doctrinaire de l'OCI.
19AV061/018	01.08.45	Evoque son exclusion de l'OCI. Convoquée un samedi : démission, puis réception d'une lettre d'exclusion. Accusée, parce qu'elle est une femme, de coucher avec un pabliste. Rentrera plus tard au MLF pour ce genre de raisons. Sentiment de libération.
19AV061/019	01.11.01	Reste au groupe de philosophie (n'étant plus présidente). En 1967, fait un DES (Diplôme d'études supérieures) sur la pensée politique de Jean-Jacques Rousseau (avec Polin). A la rentrée 1967, devient candidate à l'agrégation de

		philosophie, restant quand même active politiquement.
19AV061/020	01.14.28	Reste en contact avec beaucoup de militants (issus de plusieurs courants) ; évoque Dominique Frager (histoire, « pouvoir ouvrier »). Tout en étant agrégative, suit les mobilisations à Nanterre et contre la guerre du Vietnam. Beaucoup d'échanges avec les étudiants de Nanterre. Reste attentive à ce qui se passe à Caen et à Nantes.
		Mai 1968
19AV061/021	01.18.26	L'agrégation tombe en même temps que les débuts de mai 68. Evoque la librairie Maspero (où faisant des achats de revues, journaux, etc.). Pas présente à la Sorbonne le 3 mai (car préparant l'agrégation qui a lieu le 6). En sortant de l'épreuve de l'agrégation, va à la manifestation Puis, rentre chez ses parents à Colombes.
19AV061/022	01.22.35	Evoque la suite des épreuves de l'agrégation Se rendant à la manifestation des Champs-Elysées à l'Arc de Triomphe, puis à la nuit des barricades. Néanmoins peu présente la première semaine du mois de mai, n'allant qu'à partir du 13 (date de la grève générale), après les épreuves. Le 14 mai a lieu l'AG de philosophie (à Saint-Germain-des-Prés). Restant au comité de grèves. Evoque les assemblées générales.
19AV061/023	01.27.09	Revient sur la tentative de prise de contrôle de l'AG de philo par les lambertistes, qui, par la suite, en sont expulsés. Evoque le comité de grève des étudiants de philosophie (où il y a également des femmes).
19AV061/024	01.31.47	Les AG de philo ont duré jusqu'en juillet, après l'évacuation de la Sorbonne par la police. Evoque la "commission de réforme" de la Sorbonne, sous la coupe du PC, du SNEsup (Catherine Backès-Clément, assistante de V. Jankélévitch), des catholiques de gauche et du SGEN (Jacques Julliard)
19AV061/025	01.34.13	Pas de boycott de l'agrégation, sauf une épreuve écrite le lendemain de la nuit des barricades, le samedi 11 mai. Le boycott général des agrégations a lieu en 1969 (préside alors le comité de boycott de philo).
19AV061/026	01.36.05	Son père, pour la première fois, fait grève en 1968. Son oncle menace de ne pas appliquer les accords de Grenelle. Le 27 juin son père est encore en grève (pas seul).
19AV061/027	01.37.47	La Sorbonne accueille aussi des AG générales et des rencontres avec la population. Va dans des usines pour rencontrer des ouvriers. Evoque la venue de Sartres entouré exclusivement par des hommes sur la « scène » du grand amphi. Evoque aussi les coordinations et comités de grèves de disciplines (philo, histoire, etc.).
19AV061/027	01.42.42	Evoque l'ambiance de ces rencontres et la grande nostalgie de mai 68 en général ; sentiment de fraternité qui prévaut entre les gens.
19AV061/028	01.44.44	Evoque l'amertume qui les prend à la fin de la mobilisation générale. Donne sa vision du mois de juin quant au repli sur la Sorbonne et sur Censier. Revient sur le souvenir du matraquage audio-visuel du fait que la grève est finie, alors qu'ouvriers et étudiants sont toujours en grève.
19AV061/029	1.48.35	Revient sur le rôle de la radio (RTL et Europe 1). Anecdote sur ses parents, suivant les manifestations violentes du 24 mai sur un plan de Paris grâce à la radio. Evoque la présence importante des cabines téléphoniques, des pneumatiques et le mode de vie des années 1970.

19AV061/030	1.51.55	Revient sur le rôle de Censier. Parle de l'occupation identique à la Sorbonne (cantine, garderie, stands, etc). Pas de souvenirs des Katangais, ni des réunions féministes (pas la moindre annonce).
19AV061/031	1.54.21	Anecdote sur l'importance de ses participations aux AG.
19AV061/032	1.57.26	Evoque la cantine et la garderie mises en place à la Sorbonne ainsi que la coordination à Censier et les AG de philosophie.
19AV061/033	2.01.26	Evoque les membres des différents comités de grève. A très peu de lien avec les comités d'actions. Va à quelques réunions du comité d'action de philosophie.
19AV061/034	2.06.11	Evoque les comités de grèves et les AG de philosophie. Les assistants sont partagés entre plusieurs lignes de pensée. Aucun professeur ne vient, hormis Jankélévitch. Evoque d'autres enseignants au sein de l'AG de philo.
19AV061/035	2.09.56	Anecdotes sur Hélène Védrine. - Evoque la composition des comités de grève (présence des assistants). Un seul collège. Anecdote sur Catherine Backès.
19AV061/036	2.14.45	La Coordination des comités de grève est composée uniquement d'étudiants. Discussions à tout moment. Sont tout le temps ensemble.
19AV061/037	2.17.14	Evoque la « commission de réforme » et les débats mixité/parité avec les enseignants. Enjeu de la gestion de la future université.
		Juin et rentrée 68
19AV061/038	2.22.00	Va dans la commission pour vérifier leurs actions. Représente le courant contre la réforme de l'université (*2.23.08-2.24.41 coupure*). A la rentrée se désintéresse de la réforme. Evoque le retour à la vie ordinaire, ainsi que le boycott de l'agrégation de philo en 1969.
19AV061/039	2.26.24	Pas d'étudiants communistes dans l'AG de philo, ils ne viennent pas. Pas de lien avec ceux qui prennent en charge la réforme à la rentrée.
19AV061/040	2.29.55	Réunions en juin de la Commission de coordination et d'études. A la Rentrée 1968, certifiée stagiaire, année de CPR (nommée en province au lycée Descartes) puis stagiaire à Asnières-sur-Seine. Peu de cours donc très présente à la Sorbonne.
19AV061/041	2.34.35	Font des assemblées générales et continuent de manifester mais cela ne débouche sur rien. Revient sur le boycott de l'agrégation. Se souvient d'Edgar Faure qui les reçoit et les exhorte de ne pas le faire. Evoque la cessions en juillet.
19AV061/042	2.38.40	Va rester professeur jusqu'en 1974 puis rentre à la rédaction de Libération.
	2.40.52	**Fin de la partie 1**
		Début Partie 2
19AV062/	00.00	Annonce
		Retour sur mai-juin 1968
19AV062/043	00.26	Evoque certains enjeux de mai 1968 et la présence des étudiants gauchistes. Mentionne une forte présence de filles

		à l'université.
19AV062/044	4.40	Ne s'intéresse pas aux « activités » des partis communiste ou socialiste, excepté Mendès-France. Parle du Mouvement de libération des femmes (MLF) dans les années 1976-1977, puis de quelques personnages féministes dont Yvette Roudy, Françoise Gaspard, Cécile Goldet, etc.
19AV062/045	08.05	Revient sur les AG qui se tiennent à Censier et à la Sorbonne, puis de son intérêt pour le théâtre de Paul Claudel.
19AV062/046	10.22	Fait une différence entre le statut étudiant et celui de fonctionnaire. Parle d'une certaine hostilité aux organisation politiques. Parle des AG de philo qui s'intéressent plus aux individus qu'aux représentants d'organisations. Mentionne quelques personnages dans le comité de grève, y compris elle-même.
19AV062/047	14.05	Parle de militants connus et ceux qui se « révèlent » au cours des AG. Anecdote du mégaphone. Mentionne l'absence des enseignants dans le comité de grève. Enumère ceux qui sont du collège unique et ceux pour deux collèges. Revient sur la commission d'organisation des études et s'oppose à Jacques Julliard pour la réforme des universités. Sont mandatés par l'AG de philo pour contester les organismes auxquels ils participent.
19AV062/048	19.05	Parle de la cogestion dans les années 1968 -1969 et de son absence dans les commissions, puis du boycott de l'agrégation de philo. Va à la Sorbonne occupée et à Censier. Rencontre Elisabeth de Fontenay et Pierre Kahn, puis vont à l'hôpital Pitié Salpêtrière.
19AV062/049	23.10	Font la revue « chouette de mai » à la suite de la liquidation de la Sorbonne et de Censier. *(Coupure 23.33 à 23.49)*. Exprime sa compassion pour les ouvriers.
19AV062/050	23.15	Evoque l'été 1968 : la fin du printemps de Prague et de l'entrée des soviétiques dans la ville.
19AV062/051	29.00	Parle des archives du CLEOP et des affiches des universités d'été ; de la BDIC aux Invalides.
		Rentrée 1968 et début de carrière enseignante
19AV062/052	33.15	Parle de Brice Lalonde ; s'implique plutôt contre la guerre du Vietnam. Parle de l'opposition des trotskistes à la gestion universitaire. Evoque les polycopiés des étudiants
19AV062/053	38.10	Va peu au cours. Donne ses expressions des cours magistraux. Revient sur la réunion avec Edgard Faure, en évoquant le boycott de l'agrégation de philo.
19AV062/054	42.55	Le ministre les reçoit pour éviter le boycott de l'agrégation. Anecdote autour de sa fonction d'inspectrice générale de l'éducation nationale. Invite les camarades à ne pas se présenter aux épreuves. Évoque le meeting autour de la Sorbonne
19AV062/055	47.15	Evoque les épreuves de mois de juillet et le report de l'agrégation. A la rentrée 1969, va à Denain en étant professeur certifié. Explique la répartition des classes en ''série''. Est une prof gauchiste.
19AV062/056	50.53	Monte un ciné-club et explique l'atmosphère de travail. Est opposée aux maoïstes et explique le fonctionnement des communistes
19AV062/057	55.52	Du statut social du professeur.

19AV062/058	59.34	Parle de l'image du Nord et reste à Denain cinq ans environ (1969 -1974), puis va en congés pour études. Est radiée et rembourse deux années d'IPES.
19AV062/059	01.02.46	Va à Paris le week-end. Parle de sa rencontre avec le féminisme, puis partage leur point de vue sur le vécu « quotidien ». Va très peu aux activités aux Beaux-arts et aux AG.
19AV062/060	01.06.10	Devient lectrice du journal *Le Monde* (depuis 16 ans) grâce à Boris Fraenkel. Parle de la liberté d'échange avec les « camarades » filles autour de l'avortement et de la conception.
19AV062/061	01.08.30	Anecdote autour de l'affaire Gabrielle Russier, du film de Cayatte « mourir d'aimer ». Emmène ses élèves regarder ce film, qui réalisent un tract à ce propos, à la suite de la tenue d'une réunion. Convoquée au rectorat pour l'organisation de la grève des élèves. Mentionne l'affaire Guiot.
19AV062/062	01.12.15	Parle de ses cours dispensés ; puis convoquée pour la correction de Bac. Parle d'André Sénik.
		Carrière journalistique et engagements féministes
19AV062/063	01.16.07	Parle de la suspension de Pierre Kahn et de Sénik. A moins de sanction. Rentre à *Libération* en septembre 1974, puis s'inscrit à la Sorbonne en DEA (en philo) avec Hélène Védrine. Evoque son rêve d'enfance. Parle de Serge July pour son embauche.
19AV062/064	01.21.20	Est embauchée. Mentionne certains personnages autour des *Cahiers de mai*. Parle de son désintérêt pour le maoïsme.
19AV062/065	01.25.18	Continue avec son embauche à la rubrique « école ». Fait un « papier » sur le sexisme. Parle du « groupe de jeudi » par le MLF. Evoque le désintérêt du maoïsme sur le féminisme. Parle de Blandine Jeanson et de Béatrice Valleys.
19AV062/066	01.30.10	Est beaucoup sollicitée dans son travail au journal *Libération*. S'occupe de mouvements féminins. Parle de la lutte contre « le harcèlement et le viol » et le débat houleux que cela suscite. Donne ses impressions de ces années-là (1974-1979).
19AV062/067	01.35.11	Démissionne le 7 octobre 1979 et parle de la loi Veil. Evoque un changement des années 1976 -1978 et de l'institutionnalisation des « choses », par organisation sectorielle.
19AV062/068	01.39.34	Parle de la « visibilité » du journal *Libération*. Parle de leur voyage en Iran (en 1979), puis de sa démission du journal *Libération* pour *F Magazine*.
19AV062/069	01.43.10	Devient « grand reporter » le 10 mai 1980 à *F Magazine*. Fait la campagne de 1981, et, à la rentrée fait du « People ». Mentionne la situation dudit journal. Crée le journal *Histoire d'elles* avec Evelyne Le Garrec. Quitte le journal *F Magazine* en janvier.
19AV062/070	01.46.50	Rentre en septembre 1982. Parle de la décennie 1968 et de sa vie professionnelle. Evoque la radio Monte-Carlo et son embauche à cette radio, puis démissionne quelques années après.
19AV062/071	01.50.06	Rentre au journal *Les Nouvelles* [*littéraires*] en septembre 1983. Rédige des papiers sur Dreux. Parle de la dégradation du lien avec Jean-Pierre Ramsay. Lui fait un procès aux prud'hommes et l'emporte. Parle de son

		embauche grâce à Françoise Castro.
19AV062/072	01.54.46	Fait part de l'entretien avec Le Pen en septembre 1984 Travaille au cabinet de Laurent Fabius jusqu'en décembre 1986. Perd son emploi, puis fait la pige. Parle d'Alain Decaux avec qui elle travaille par la suite.
19AV062/073	01.58.33	Marque une pause féministe. *(Coupure : 01.58.55 à 01.59.22)*. Donne ses impressions autour des débats féministes. Evoque le développement autour de recherche féministe. Est révolutionnaire anti-gauchiste.
19AV062/074	02.02.44	S'intéresse au sujet de la francophonie. Devient inspectrice générale de l'éducation générale au cabinet d'Alain Decaux. Reparle de son début de militantisme. Mentionne ses différentes fonctions occupées. Parle de son premier ouvrage intitulé *« Un chagrin politique »* et quelques articles rédigés au journal *Libération* autour des années 1974 – 1979 et d'autres documents sur le féminisme, aussi que de ses manuscrits.
	02.35.38	. **Fin de la Partie 2**

Résumé analytique de l'entretien avec Mireille Blanc, réalisé par Jean-Philippe Legois et Ioânna Kasapi, le 21/07/2017, à son domicile.

Né en 1945 dans une famille modeste, Mireille Blanc grandit à Lyon. Après un bac en lettres modernes, elle s'inscrit en propédeutique à la Sorbonne, où elle devient rapidement militante pour l'UNEF. Par la suite elle est élue trésorière de l'association nationale des étudiants en lettres. Son parcours est ensuite marqué par un retour à Lyon où elle s'inscrit en sciences économiques et sociales et rejoint l'AGEL-UNEF, puis un voyage en Algérie, De retour à Paris, Mireille Blanc passe un diplôme de géographie à l'École pratique des Hautes études (EPHE), sur les bidonvilles d'Alger. Elle participera d'ailleurs au tournage du film « Z ».

Cote	Minutage	Contenu
		Origines familiales
19AV066	13.56	Annonce
19AV066/001	14.43	Née à Lyon. Parents originaires de Montélimar. Mariés en 1933, venus à Lyon pour trouver du travail. Père mécanicien automobile, mère couturière.
19AV066/002	17.20	Parents d'origine très modeste ; son père, catholique non pratiquant, était orphelin de la guerre de 1914, sa mère est d'origine protestante cévenole et placée en nourrice très jeune après le décès de sa mère. Elle n'avait pas de cousins, oncles et tantes, et considérait beaucoup de gens à Montélimar comme tel. Fille unique, elle aura 2 demi-sœurs après le remariage de son père.
19AV066/003	20.46	Les filles étaient peu nombreuses à poursuivre leurs études après la 3e. Son père souhaitait l'aider à continuer. Pour sa grand-mère, arriver à l'université paraissait impossible.
19AV066/004	21.43	Ses parents se sont rencontrés entre les 2 guerres dans le scoutisme protestant, son père y ayant été embarqué par des amis d'origine protestant. Il devient protestant par amour, et emportait une bible avec lui quand il était déporté à la guerre. Parenthèse sur la bible familiale, devenue une tradition protestante. Elle en a gardé plusieurs de sa famille.
19AV066/005	24.10	Le scoutisme protestant était pour ses parents une période d'émancipation. Elle y avait déjà participé enfant, mais n'avait pas apprécié. Son émancipation s'est faite davantage par la vie familiale. Ses années collège et lycée se déroulent pendant la guerre d'Algérie.
19AV066/006	26.37	Depuis la guerre, les protestants lyonnais ont pour grande tradition d'être dans une culture ouverte, à gauche et anti-fasciste. Pendant la guerre d'Algérie, ils étaient du côté du FLN pour une indépendance de l'Algérie. Elle avait fréquenté un milieu de personnes contre les guerres coloniales.
19AV066/007	28.19	A Lyon, la famille habitait près de l'Hôtel de Ville et du musée des Beaux-Arts, ou elle passait du temps après l'école pendant que ses parents travaillaient.
19AV066/008	29.56	Père syndiqué aux chemins de fer, ou il travaille à partir de 1937 et grimpe les échelons jusqu'à la gestion du personnel. Il n'était pas anti-communiste, mais en désaccord avec le PC et l'URSS.
		Parcours scolaire et universitaire, influences idéologiques

19AV066/009	33.00	Entre au collège/lycée municipal Morel (aujourd'hui fermé), qui était situé dans un quartier d'ateliers de canut. Certaines copines de classe avaient des parents qui travaillaient dans la soie, issus d'un milieu très populaire. C'était un lycée de secteur de Sathonay, lieu de cantonnement de militaires et colonels très importants ou vivaient leurs femmes et enfants. Discussions parfois enflammées au lycée entre les gens contre la guerre et les enfants de militaires.
19AV066/010	35.27	L'arrestation de deux enseignantes pour aide au FLN provoque un scandale au lycée. La répression était violente envers ceux qui les aidaient. Des manifestations à grande échelle se tenaient à Lyon, qui était une ville-carrefour pour le FLN, car située à proximité de plusieurs pays.
19AV066/011	38.29	Anecdote sur son père qui, en 1957, se retrouvait très souvent embarqué au commissariat, car très « typé » arabe. Alors âgée de 12 ans, suite à cela, elle se posait déjà des questions. Elle avait aussi été marquée par des professeurs racistes, qui giflaient une élève juste parce qu'elle était algérienne.
19AV066/012	40.14	Les attentats de l'OAS frappaient lorsqu'elle était au lycée. Il n'y avait pas de comités de lycéens, excepté le Front Universitaire Antifasciste dans les lycées de garçons et les universités. Sa mère meurt en décembre 1961. Elle l'autorisait à aller à quelques manifestations contre l'OAS. Le lycée Ampère était le plus militant, tandis que le lycée Dupart était plus bourgeois.
19AV066/013	42.44	Après le bac, pas de choix possible en options. Elle passe un bac en section moderne. Son père l'avait inscrit en allemand première langue. Elle aurait pu faire un bac maths, mais son lycée ne le proposait pas, et il aurait fallu changer de lycée. A l'époque, le bac se faisait en 2 parties. La première partie se passait l'année de la mort de sa mère.
19AV066/014	47.33	Pour la première partie de son bac, elle travaille au département de mathématiques de Vincennes, ou elle a appris à raisonner. Fait une première moderne puis une terminale philo, et passe les 2 bacs en oral de rattrapage. A son épreuve de géographie, elle tombe sur un sujet qu'elle connaissait très bien, et en garde un bon souvenir.
19AV066/015	51.15	La non-mixité de son lycée l'importait peu, elle trouvait la mixité dans son entourage protestant. Pendant la guerre, sa mère a connu une famille en Haute-Loire qui deviennent des amis. Elle les considère comme une famille adoptive.
19AV066/016	53.09	Passait toutes ses vacances en Haute-Loire dans sa jeunesse. Elle était hébergée dans une pension de famille tenue par des résistantes qu'elle surnommait ses « tantes ». Sa vie en Haute-Loire était plus mixte qu'à Lyon ou elle avait très peu d'amis garçons.
		Etudes à Paris
19AV066/017	56.36	Le remariage de son père l'a encouragée à faire ses études hors de Lyon, et choisi d'aller à Paris. Elle doit trouver pour cela une formation qui n'était pas proposée à Lyon. Après comparaison entre les 2 villes, elle choisit d'étudier le malgache aux Langues O'. Sa carte d'étudiante lui permettra un an plus tard de s'inscrire à la Sorbonne en propédeutique.
19AV066/018	1.01.40	Evoque sa classe de malgache. Elle était choquée par son professeur de civilisations, un ancien militaire raciste.
19AV066/019	1.04.15	Trouve une chambre de bonne à Paris. Son père pouvait la lui payer, mais il avait peu d'argent. Elle avait une vague bourse. A la rentrée 1963, le grand amphi de la Sorbonne ouvre car il y a un problème de sureffectif des étudiants. Nanterre et Censier seront construits par la suite.

		Parcours à l'UNEF en propédeutique
19AV066/020	1.06.56	Manifestation nationale en novembre. Rejoint le groupe de propédeutique de l'UNEF. Il y avait plusieurs groupes d'études. Chacun avait des tables dans la cour de la Sorbonne pour accueillir les nouveaux.
19AV066/021	1.08.52	Evoque le militantisme à la Sorbonne. Les réunions se faisaient principalement aux grandes heures. Elle rate son année d'études à cause de la grande liberté accordée. Découvre en parallèle la Cinémathèque, et se fait des amis cinéphiles.
19AV066/022	1.13.15	La plupart de ses amis sont « immigrés parisiens ». Il y a une bonne solidarité entre eux, notamment le soir ou le premier qui a sa bourse paie pour les autres au restaurant.
19AV066/023	1.15.06	Elle ne mangeait pas au même Resto U que ses amis, car elle s'était trompée d'endroit en allant manger à Mabillon au lieu de Mazet, et ne pouvait plus changer. Il existait aussi des restaurants universitaires diététiques. Les Resto U étaient surtout co-gérés avec la MNEF à Paris. Evoque un restaurant associatif géré par des musulmans et les restaurants vietnamiens du quartier Maubert.
19AV066/024	1.18.31	Revient sur Mabillon, l'alimentation qui était identique à Mazet, et les plateaux en fer qui étaient utilisés. La 2e année, elle s'était liée avec des amis au bureau national de la MNEF. Le restaurant n'était pas pour elle un lieu de militantisme
19AV066/025	1.21.28	Il y avait beaucoup d'interventions du service d'ordre de la Sorbonne, suite à des bagarres entre les militants anti-fascistes de la guerre d'Algérie et les militants du mouvement d'extrême-droite « Occident ».
19AV066/026	1.22.42	A la rentrée 1963, Péninou et Kravetz dirigeaient les opérations de la MNEF à la Sorbonne, et suivaient l'orientation initiée par Antoine Griset. Mention d'une publication spéciale de la MNEF sur l'allocation étudiante.
19AV066/027	1.25.00	Au sein de l'UNEF, il y a un bureau par catégorie d'étudiants. Elle était davantage en relation avec les militants de l'UNEF de géographie, car il n'y avait pas de centre d'étude de propédeutiques et le grand amphi n'était pas accessible. Son groupe de travail universitaire était plus dans une bataille des idées que de terrain.
19AV066/028	1.28.12	Explique que sa seule angoisse en propédeutique était de rater son année ; au bout de 4 fois, on ne pouvait plus continuer les études universitaires. Propédeutique n'était pas unificateur autour d'une discipline. A l'ouverture de Censier en 1964, il y a plus d'organisations.
		Actions militantes
19AV066/029	1.30.41	En février 1964, ils décident d'occuper la Sorbonne lors de la venue du président de la République italienne à Paris. La décision d'arrêter l'occupation est prise le 21 février.
19AV066/030	1.34.39	Evoque l'organisation de l'occupation de la Sorbonne, qui était très hiérarchisée. Aux assemblées générales, les chefs décidaient directement des dates et horaires des manifestations.
19AV066/031	1.37.41	Assiste à des meetings de Denis Berger. Etait proche de plusieurs membres de l'UEC, sans y avoir adhérée. En 1965, l'UEC est reprise par le PC. Evoque « la bataille des idées », le vidage de l'UEC, et le manque de démocratie qui devient de plus en plus criant au sein du PC.
19AV066/032	1.40.54	N'avait pas de formation politique précise, et découvrait qu'il pouvait y avoir des tendances au sein des mouvements de gauche. Ils ne parlaient pas de leur vie privée, il y avait un certain renfermement. Elle y passe 2 ans. Elle finit par craquer et retourne à Lyon.

19AV066/033	1.43.52	A eu cependant quelques amitiés, notamment avec la fille ainée de Stéphane Hessel. Mais la classe sociale jouait à l'époque un rôle important. Elle ne se sentait pas à l'aise dans certaines soirées bourgeoises ou elle était invitée.
19AV066/034	1.46.10	Revient sur l'occupation de la Sorbonne du 21 février 1964, qui était quelque chose de nouveau. C'était un coup médiatique avant tout.
19AV066/035	1.50.20	Lors de sa 2e année universitaire (1964-65), Jean-Marcel Bouguereau devient le futur président du groupe propédeutique. Elle redouble et arrête le malgache, et continue de militer. Ne touche plus de bourse, et faisait de la dactylographie en parallèle pour gagner un peu d'argent.
19AV066/036	1.53.53	Evoque l'ouverture de Censier, qui était équipé pour la première fois de matériel audiovisuel. Ils étaient tous contre. Plusieurs interventions ont été faites à Censier. Elle ne prenait pas la parole et était plus du côté de la dactylographie.
		Fédération Nationale des Etudiants de Lettres et foisonnement culturel
19AV066/037	1.56.45	Avec Péninou, Rostain et Bosc, ils prennent le contrôle de la Fédération Nationale des Etudiants de Lettres. Elle en devient la trésorière. Une première réunion se tient à Poitiers. Ils sont élus au terme de cette assemblée générale.
19AV066/038	1.59.55	Anecdote sur un rendez-vous pris avec Michel Mousel, président de l'UNEF, à la demande de Péninou, pour représenter la Fédération Nationale des Etudiants de Lettres afin de demander des financements. Explique comment l'UNEF répartit ses finances.
19AV066/039	2.03.16	Durant ses premières années littéraires à la Sorbonne, il y eut beaucoup d'évènements culturels et à l'international. Roland Marcy arrive de Nancy à Prague pour s'occuper du bureau international des étudiants. En été 1966, Alain Crombecque organise à Lyon le premier festival international des étudiants d'Europe. Ses amis partent à l'étranger. Elle reçoit des poupées rapportées de leurs voyages, notamment à Oulan-Bator et à Prague.
19AV066/040	2.07.48	La librairie Maspero a contribué au foisonnement culturel. Ils y étaient « consommateurs et voleurs ». Revient sur son amie grecque, dont elle n'a plus de nouvelles depuis une dizaine d'années, et qui était repartie en Grèce.
19AV066/041	2.09.25	*Sort une photo de groupe du 1er mai 1967*
		Le rôle des filles dans le militantisme
19AV066/042	2.11.39	Il y avait une division filles/garçons dans le travail militant, notamment parce-que personne n'avait fait d'études dans des lycées mixtes. Les filles ne parlaient que très peu de leurs histoires d'amour. Les jeunes de l'époque vivaient une vie non-partagée.
19AV066/043	2.15.07	Il y avait plus de garçons que de filles à la Sorbonne, mais jamais de misogynie. Les femmes prenaient plus d'initiatives et faisaient les résumés et les affiches à la main. Mais elles parlaient rarement en public.
19AV066/044	2.20.01	Ne se reconnaît pas dans le mouvement féministe post-mai 68. Se sentait toujours bien avec les garçons, et jamais maltraitée. Elle était énervée par le comportement de certaines amies qui militaient et qui ne changeaient pas d'attitude chez elles le soir.
19AV066/045	2.21.47	Les sections locales de la MNEF étaient très présentes sur ce qui concernait les problèmes de contraception et l'avortement, au moment ou le planning familial arrive en France. Elle a plus vécu cela à Lyon. Echanges d'adresses

		à l'étranger de médecins clandestins en France pour venir faire un avortement. Evoque Neuwirth, député-maire de Saint-Etienne, qui a fait la première loi sur la contraception en France.
19AV066/046	2.25.10	Retourne à Lyon. Elle s'inscrit en sciences économiques et sociales, et rejoint l'AGEL-UNEF. Bernard Frondontin était responsable de la section de la fac de lettres. L'AGEL avait son propre immeuble avec son propre restaurant universitaire qui était très populaire.
		Voyage et études en Algérie
19AV066/047	2.28.54	Elle retourne à Paris après une année passée à Lyon. Raconte son voyage dans l'Algérie socialiste en été 1966. Anecdote sur une fouille découverte dans une cour de ferme.
19AV066/048	2.33.51	*Doute sur Lyon – 1 ou 2 ans ?*
19AV066/049	2.35.24	Retourne à Paris en 1967, en pleine période de guerre du Vietnam. Passe mai 1968 en Algérie. Grâce à Stéphane Hessel, elle s'inscrit à l'école pratique de Hautes Etudes et a pour directeur d'études Martelot, qui lui propose de faire un diplôme de géographie sur les bidonvilles autour d'Alger après l'indépendance.
19AV066/050	2.38.54	N'a pas de contacts politiques à Alger. Fait des rencontres aux Beaux-Arts et découvre l'institut de géographie de la face d'Alger dirigée par Jean Cabot. Fait plusieurs allers/retours entre Paris, Lyon ou elle est cartographe, et l'Algérie.
19AV066/051	2.41.01	Revient sur une réunion de l'UNEF à Caen en février 1968. A leur arrivée, les ouvriers de **l**a Saviem sont en pleine manifestation, sans revendications. Le soir à un restaurant, elle croise Serge Reggiani avec qui ils discutent des ouvriers et de la manifestation.
		Le militantisme pour la libération algérienne, et le tournage de « Z »
19AV066/052	2.43.12	Poursuit son travail sur Alger. Il y avait un mouvement étudiant important contre le gouvernement. Domination du FLN et de Boumédiène qui interdisent le communisme. Prend contact avec des militants algériens. Elle ne peut plus revenir en France à cause de la révolution. Elle y rentre en septembre.
19AV066/053	2.45.15	Apporte une aide logistique aux militants. Rencontre Henri Curiel, et se retrouve dans des activités d'aide aux mouvements de libération. S'occupe d'amener des textes et des faux papiers.
19AV066/054	2.47.31	Raconte comment elle a eu l'opportunité de participer au tournage du film « Z » (production franco-algérienne). Irène Papas et Yves Montand qui jouaient dans le film débarquent à Alger. Des débats se tenaient à la Cinémathèque d'Alger.
19AV066/055	2.49.40	Retourne en septembre en France, avec des difficultés financières. Evoque la répression du printemps de Prague en août 1968. Garde de bons souvenirs de ses rencontres en Algérie, mais l'appartement ou elle était hébergée était étroitement surveillé.
19AV066/056	2.52.45	Va voir « Z » lors de sa sortie à Paris, au quartier Latin. Costa-Gavras était dans la salle. Elle s'était énervée contre deux spectatrices qui avaient confondu le lieu du film avec Athènes. La Cinémathèque projetait pour l'occasion plusieurs films ou jouaient les acteurs de « Z », qui étaient présents.
	2.54.27	**FIN**

Résumé analytique de l'entretien avec Jean-Yves Guegen, réalisé par Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, le 4 juillet 2018, à son domicile

Chapeau biographique :

Né en 1948 à Saint-Denis, Jean-Yves Guegen est originaire d'une famille de paysans bretons. Adhérant au PSU en mai 68, étudiant à la Sorbonne, il participe passivement au mouvement auquel il adhère partiellement. Après des études de philosophie et de psychologie, il devient conseiller d'orientation à Stains. Impliqué dans la vie municipale à travers le PSU, il est tête de liste PSU aux élections législatives de 1978, puis devient élu conseiller municipal PS en 1988.

Cote	Minutage	Contenu
		Présentation, origines familiales
19AV064	00'00	Annonce
19AV064/001	00'44	Né le 29 juillet 1948 à Saint-Denis. Parents originaires de Bretagne, de la région du Finistère Nord. Père petit paysan travail dans ferme familial. Après service militaire, mobilisé pour guerre et fait prisonnier. Libéré en 1944, il quitte la Bretagne dans l'espoir de trouver du travail à Saint-Denis où il a de la famille. Entre au gaz de France comme ouvrier spécialisé.
19AV064/002	03'30	Mère paysanne dans une ferme en Bretagne, puis arrive à Saint-Denis après son mariage. Travaille comme ménagère et petits travaux autour des arbres fruitiers. Evoque la dureté des conditions de vie dans cette partie de la Bretagne. A un frère né en 1951, devenu vétérinaire, puis inspecteur général de l'agriculture (notamment lors de l'affaire de l'ESB).
19AV064/003	07'56	Évoque les conditions de vie de sa famille à Saint-Denis. Décrit son immeuble situé rue Moulin (quartier Bel-Air) : sa famille est relogée cité Paul Langevin pour laisser tracer l'autoroute. Les conditions de vie s'améliorent (vue sur la basilique, souvenir de l'incendie). Etés en Bretagne.
19AV064/004	12'06	Ecole maternelle chez les frères à l'école Jean-Baptiste de La Salle. Scolarisé en Bretagne pour sa dernière année d'école maternelle. Entre directement en CE1 (sans passer le CP) à l'école primaire de Saint-Denis située dans la cité Langevin.
19AV064/005	13'30	Entre à l'annexe du lycée Jacques Decour (futur lycée Paul Eluard en construction). Eveil à la vie publique par des messages de soldats qu'il entendait le soir à la radio pendant la guerre d'Algérie. Père engagé à la CGT sans être communiste.

19AV064/006	15’40	Raconte sa rencontre avec deux professeurs qui l’ont profondément marqué, dont [Georges-]Arthur Goldschmidt. Raconte sa participation à une exposition sur la Shoah (sa réalisation, les ouvrages qu’il a lu sur le sujet, les films qu’il a visionnés).
19AV064/007	18’30	Passe le baccalauréat de philosophie. Rencontre avec Guy Besse, professeur de philosophie avec qui il devient très proche. Fait ses études de philosophie, puis de psychologie à la Sorbonne (y était le 3 mai 1968, mais n’a rien vu). Entre ensuite à l’Institut national d’étude du travail et d’orientation professionnelle (INETOP). Évoque ses professeurs, notamment à la Sorbonne.
19AV064/008	23’27	Évoque la réputation de son lycée et le recrutement des élèves qui s’étend jusqu’au département du Val-d’Oise. Lorsqu’il est en 4e, la construction du lycée est terminée.
19AV064/009	28’53	Lycée mixte : raconte la rencontre avec sa future femme lorsqu’il travaille en tant que surveillant de demi-pension dans ce même lycée. En septembre 1970, il devient surveillant d’externat dans un collège à La Courneuve. Fait son stage de conseiller d’orientation à Stains où il fera toute sa carrière.
19AV064/010	33’00	Évoque la pluralité de nationalités et de confessions présentes à Stains. Décrit l’image de Saint-Denis relayée par les médias.
19AV064/011	35’35	Raconte événements et rencontres qui ont forgé sa conscience politique, notamment quand il va en Bretagne. Fréquente l’aumônerie du lycée (universalisme chrétien).
19AV064/012	41’25	A 16-17 ans, rencontre avec un groupe trotskyste lambertiste et de la ligue communiste révolutionnaire mais s’en éloigne rapidement.
19AV064/013	43’45	Anecdote d’un événement traumatisant lors de son voyage en Algérie avec sa femme et des amis en 1975 (élimination d’un opposant politique).
19AV064/014	46’	A connu Bernard Lambert, les paysans-travailleurs et la Jeunesse agricole chrétienne. Adhère au PSU en janvier 1968 : le Conseil municipal de Saint-Denis compte alors 4 prêtres ouvriers, dont son cousin Jean-Pierre Jeffroy. Création, avec Jacques Salvator, de la librairie « Les mots passants » à Aubervilliers.
19AV064/015	51’10	Revient sur le groupe trostkyste lambertiste qui a organisé une réunion à « L’auberge de la marine », près de la gare [avant 1968].
19AV064/016	55’40	A la Sorbonne, ne s’intéresse pas à l’action politique et syndicale. Se place en dehors du mouvement de mai 68.
19AV064/007	1h	Pendant le mouvement, va à la Sorbonne à pied et observe. Refuse de coller certaines affiches qui lui déplaisent, comme celle avec un policier avec une cible dans le dos. Se rend aux assemblées générales de philosophie à la Sorbonne.
19AV064/019	1h06’45	Explicite sa critique du maoïsme et du marxisme.

19AV064/020	1h11’01	Manque de prise en compte en Occident de la pensée de Gandhi. Rappelle la violence stalinienne à Saint-Denis contre le PSU avant la convergence avec Marcelin Berthelot.
19AV064/021	1h15’20	Les dissensions internes au PC de Saint-Denis éclatent au grand jour lors des élections législatives de 1978 où sa liste oblige un second tour Pierre Zarka.
19AV064/022	1h19’30	Près de l’INETOP, se souvient avoir porté des pavés pour l’édification d’une barricade. Discussions au lycée Turgot. Après le mouvement, discussions avec sa famille en Bretagne.
19AV064/023	1h28’55	Se rend dans les usines après mai 68. Se souvient d’un meeting à Saint-Denis avec Fredo Krumnow. Est allé au meeting du stade Charléty, se réclame de la « deuxième gauche ».
19AV064/0224	1h32’42	Evoque l’affaire [Jean-Louis] Hurst, enseignant soutenu par Marc Kravetz, alors journaliste à *Libération*.
19AV064/025	1h40’00	Retour sur ses études. En 1968, suit des études de philosophie puis en 1972 suit des études de psychologie à Villetaneuse et à Paris (rue Serpente). Evoque un professeur qui la profondément marqué, René Zazzo, et les notions de milieu et de relation.
19AV064/026	1h45’20	Mai-juin 1968 à Saint-Denis : évoque les prises de positions des militants PSU dans le mouvement et le climat qui règne dans le parti ; un militant est délégué syndical CFDT à Renault. A l’approche du congrès de Brest de la CFDT, enquête auprès des Ouvriers spécialisés sur le travail « enrichi » (Gilbert Pailler).
19AV064/027	1h51’00	Crée le « Courrier 93 » avec d’autres militants du PSU ce qui contribue à la reconnaissance du PSU par le Parti Communiste. Présence de chrétiens et de non-croyants au PSU.
19AV064/028	1h58’00	En 1988, élu conseiller municipal (Parti socialiste) sur la liste de Marcelin Berthelot, qui va laisser sa place à Patrick Braouzec. Quitte le PS avant la fin de son mandat.
19AV064/029	2h04’00	Ne se syndique pas durant sa vie professionnelle (omniprésence du SNES) ; 23000 entretiens. Mentionne qu’il a beaucoup voyagé avec sa femme et des amis. En 1990, il pressent, dans ses entretiens, les soubresauts du monde.
19AV064/030	2h09’10	Evoque les problématiques présentes dans certains collèges de banlieue parisienne dans lesquels il a travaillé. Analyse la « réussite » des élèves de banlieue par rapport à la moyenne nationale.
19AV064/031	2h16’23	Conclusion du témoignage. Evoque Bourdieu : réflexion autour des déterminismes sociaux qui peuvent être dépassés. Conclut sur les dernières élections (présidentielles de 2017).
	2h26	

Résumé analytique de l'entretien avec Jean-Yves Guegen, réalisé par Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois, le 4 juillet 2018, au domicile du témoin.

Chapeau biographique :

Né en 1948 à Saint-Denis, Jean-Yves Guegen est originaire d'une famille de paysans bretons. Adhérant au PSU en mai 68, étudiant à la Sorbonne, il participe passivement au mouvement. Après des études de philosophie et de psychologie, il devient conseiller d'orientation à Stains. Impliqué dans la vie municipale à travers le PSU, il est tête de liste PSU aux élections législatives de 1978, puis devient élu conseiller municipal PS en 1988.

Cote	Minutage	Contenu
En cours d'attribution aux Archives municipales de Saint-Denis		**Présentation, origines familiales et formation**
	00'00	Annonce
	00'44	Né le 29 juillet 1948 à Saint-Denis. Parents originaires de Bretagne, de la région du Finistère Nord. - Père petit paysan travail dans ferme familial. Après service militaire, mobilisé pour guerre et fait prisonnier. Libéré en 1944, il quitte la Bretagne dans l'espoir de trouver du travail à Saint-Denis où il a de la famille. Entre au gaz de France comme ouvrier spécialisé. - Mère paysanne dans une ferme en Bretagne, puis arrive à Saint-Denis après son mariage. Travaille comme ménagère et petits travaux autour des arbres fruitiers. Evoque la dureté des conditions de vie dans cette partie de la Bretagne. - A un frère né en 1951, devenu vétérinaire, puis inspecteur général de l'agriculture (notamment lors de l'affaire de l'ESB). - Évoque les conditions de vie de sa famille à Saint-Denis. Décrit son immeuble situé rue Moulin (quartier Bel-Air) : sa famille est relogée cité Paul Langevin pour laisser tracer l'autoroute. Les conditions de vie s'améliorent (vue sur la basilique, souvenir de l'incendie). Etés en Bretagne. - Ecole maternelle chez les frères à l'école Jean-Baptiste de La Salle. Scolarisé en Bretagne pour sa dernière année d'école maternelle. Entre directement en CE1 (sans passer le CP) à l'école primaire de Saint-Denis située dans la cité Langevin. - Entre à l'annexe du lycée Jacques Decour (futur lycée Paul Eluard en construction). Eveil à la vie publique par des messages de soldats qu'il entendait le soir à la radio pendant la guerre d'Algérie. Père engagé à la CGT sans être communiste. - Raconte sa rencontre avec deux professeurs qui l'ont profondément marqué, dont [Georges-]Arthur Goldschmidt. Raconte sa participation à une exposition sur la Shoah (sa réalisation, les ouvrages qu'il a lu sur le sujet,

		les films qu'il a visionnés). - Passe le baccalauréat de philosophie. Rencontre avec Guy Besse, professeur de philosophie avec qui il devient très proche. Fait ses études de philosophie, puis de psychologie à la Sorbonne (y était le 3 mai 1968, mais n'a rien vu). Entre ensuite à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP). Évoque ses professeurs, notamment à la Sorbonne. - Évoque la réputation de son lycée et le recrutement des élèves qui s'étend jusqu'au département du Val-d'Oise. Lorsqu'il est en 4e, la construction du lycée est terminée.
		Années 1968
	28'53"	Lycée mixte : raconte la rencontre avec sa future femme lorsqu'il travaille en tant que surveillant de demi-pension dans ce même lycée. En septembre 1970, il devient surveillant d'externat dans un collège à La Courneuve. Fait son stage de conseiller d'orientation à Stains où il fera toute sa carrière. - Évoque la pluralité de nationalités et de confessions présentes à Stains. Décrit l'image de Saint-Denis relayée par les médias. - Raconte événements et rencontres qui ont forgé sa conscience politique, notamment quand il va en Bretagne. Fréquente l'aumônerie du lycée (universalisme chrétien). - A 16-17 ans, rencontre avec un groupe trotskyste lambertiste et de la ligue communiste révolutionnaire mais s'en éloigne rapidement. - Anecdote d'un événement traumatisant lors de son voyage en Algérie avec sa femme et des amis en 1975 (élimination d'un opposant politique). - A connu Bernard Lambert, les paysans-travailleurs et la Jeunesse agricole chrétienne. Adhère au PSU en janvier 1968 : le Conseil municipal de Saint-Denis compte alors 4 prêtres ouvriers, dont son cousin Jean-Pierre Jeffroy. Création, avec Jacques Salvator, de la librairie « Les mots passants » à Aubervilliers. - Revient sur le groupe trostkyste lambertiste qui a organisé une réunion à « L'auberge de la marine », près de la gare [avant 1968]. - A la Sorbonne, ne s'intéresse pas à l'action politique et syndicale. Se place en dehors du mouvement de mai 68. - Pendant le mouvement, va à la Sorbonne à pied et observe. Refuse de coller certaines affiches qui lui déplaisent, comme celle avec un policier avec une cible dans le dos. Se rend aux assemblées générales de philosophie à la Sorbonne.
		Années 1970
	1h06'45"	Explicite sa critique du maoïsme et du marxisme. - Manque de prise en compte en Occident de la pensée de Gandhi. Rappelle la violence stalinienne à Saint-Denis contre le PSU avant la convergence avec Marcelin Berthelot. - Les dissensions internes au PC de Saint-Denis éclatent au grand jour lors des élections législatives de 1978 où sa liste oblige un second tour Pierre Zarka. - Près de l'INETOP, se souvient avoir porté des pavés pour l'édification d'une barricade. Discussions au lycée Turgot. Après le mouvement, discussions avec sa famille en Bretagne. - Se rend dans les usines après mai 68. Se souvient d'un

		meeting à Saint-Denis avec Fredo Krumnow. Est allé au meeting du stade Charléty, se réclame de la « deuxième gauche ». - Evoque l'affaire [Jean-Louis] Hurst, enseignant soutenu par Marc Kravetz, alors journaliste à *Libération*. - Retour sur ses études. En 1968, suit des études de philosophie puis en 1972 suit des études de psychologie à Villetaneuse et à Paris (rue Serpente). Evoque un professeur qui la profondément marqué, René Zazzo, et les notions de milieu et de relation. - Mai-juin 1968 à Saint-Denis : évoque les prises de positions des militants PSU dans le mouvement et le climat qui règne dans le parti ; un militant est délégué syndical CFDT à Renault. A l'approche du congrès de Brest de la CFDT, enquête auprès des Ouvriers spécialisés sur le travail « enrichi » (Gilbert Pailler).
		Engagements politiques et carrière professionnelle
	1h51'00	Crée le « Courrier 93 » avec d'autres militants du PSU ce qui contribue à la reconnaissance du PSU par le Parti Communiste. Présence de chrétiens et de non-croyants au PSU. - En 1988, élu conseiller municipal (Parti socialiste) sur la liste de Marcelin Berthelot, qui va laisser sa place à Patrick Braouzec. Quitte le PS avant la fin de son mandat. - Ne se syndique pas durant sa vie professionnelle (omniprésence du SNES) ; 23000 entretiens. Mentionne qu'il a beaucoup voyagé avec sa femme et des amis. En 1990, il pressent, dans ses entretiens, les soubresauts du monde. - Evoque les problématiques présentes dans certains collèges de banlieue parisienne dans lesquels il a travaillé. Analyse la « réussite » des élèves de banlieue par rapport à la moyenne nationale. - Conclusion du témoignage. Evoque Bourdieu : réflexion autour des déterminismes sociaux qui peuvent être dépassés. Conclut sur les dernières élections (présidentielles de 2017).
	2h26	

Résumé analytique de l'entretien avec Jean-Louis Robert, réalisé par Jean-Philippe Legois et Charles Soulié, le 25 août 2021.

Chapeau biographique :
Jean-Louis Robert est né à Caudéran (Gironde) en décembre 1945 dans une famille d'enseignants. Il débute son engagement politique en adhérant à la Jeunesse Communiste (JC) en seconde. En classe préparatoire, il adhère à l'UNEF. En 1964, il entre à la faculté des sciences de Paris, adhère à la Mino-Sciences au sein de l'Association corporative des étudiants en sciences (ACES) de Paris et à l'Union des étudiants communistes (UEC). Il est élu délégué d'amphi et fait partie de l'équipe de coordination de la Mino-Sciences. À la rentrée 1968, il est en licence d'histoire à Vincennes, où il est élu étudiant de l'UER. Après avoir été professeur de lycée et avoir soutenu sa thèse, en 1975, il revient enseigner à Paris 1, secrétaire de la section SNESup.

Cote	Minutage	Contenu
		Origines familiales et premiers engagements politiques
19AV082/001	2'05''	Naissance à Caudéran (Gironde) dans une famille apolitique de centre gauche issue de la « bourgeoisie moyenne ». Son père est ingénieur puis professeur d'université et sa mère est secrétaire de direction puis professeure de lycée. Grand-mère normalienne (Ulm) en physique admise en 1913.
19AV082/002	3'44''	Politisation à partir de la seconde au lycée Louis-le-Grand : entre 1960 et 1963, une pépinière politique intense. Cercle de la Jeunesse Communiste : un cercle par année d'études en seconde / première / terminale. Participe aux manifs pour la fin de la guerre d'Algérie.
19AV082/003	7'06''	Revient sur les raisons de son adhésion à la Jeunesse Communiste, notamment à la lecture de *L'Humanité*. Cursus scientifique (obtention du baccalauréat). Adhérent mais pas militant sauf manifs. Révolte personnelle contre le système scolaire.
19AV082/004	11'10''	Classe préparatoire. Maths Sup à Janson de Sailly. N'est plus membre de la JC. « Vie de Bohème » pendant 3, 4 ans rue de Rennes (fréquentation d'artistes). Ne va plus en cours après 2 mois.
19AV082/005	13'40''	Reprise des activités militantes à l'UNEF, à l'Association générale des étudiants en classe préparatoire scientifique (AGECPS) : adhésion et création de la section de Janson. Diffusion de journaux parmi les élèves de classes prépa (réflexion sur les enseignements / après réforme Fouchet). Responsable de l'AGE.
19AV082/006	15'12''	Les talas de prépa manquent une journée de classe à cause du pèlerinage de Chartres et sont menacés des sanctions par l'administration/ organisation d'une journée de grève des prépas de Janson contre la répression (avec la FNEF syndicat de droite). Echos dans le journal *L'Aurore*. Clivages de génération dans les luttes dans les années 60
		Engagements étudiants

19AV082/007	18’56’’	En 1963/1964/1965 à la fac de sciences de Paris à Jussieu en mathématiques générales et physique (MGP). Début du militantisme à la Mino-Sciences. (propédeutique). Bernard Loquer, même parcours : depuis Jeanson, militants de l’UNEF. Corpo des sciences dirigée par les majos. Rencontre la Mino-Sciences : « les matheux sont de gauche ». Délégués d’amphi minos dans les 3 amphis : Christian Gilain, Jean-Luc Teffo, Jean-Paul Milot.
19AV082/008	24’33’’	En 1964, adhésion au PCF du 6e et à l’UEC (en crise à l’époque). Trouve en le PCF une « famille ». Au sein de la cellule Montparnasse (6e arrondissement) : syndicalistes habitant un des rares HLM, psychanalyste, artistes peintres.
19AV082/009	27’11’’	En 1964, mise en place d’une nouvelle équipe de coordination de la Mino-Sciences avec les autres délégués d’amphi : organiser les élections, faire connaitre l’UNEF aux étudiants, organiser des mouvements sociaux contre la réforme Fouchet.
19AV082/010	30’00’’	En 1966-67, grèves avec faculté fermée et piquets de grève, délégation investissant le bureau du doyen Marc Zamansky.
19AV082/011	31’37’’	Conflits internes au sein de la mino-science avec les trotskystes lambertistes, donc alliance avec les maoïstes pour conserver la majorité.
19AV082/012	33’00’’	Local de délégués d’amphi de maths transformé en local de la Mino grâce à la secrétaire du département de maths de la fac, mais surtout au sein d’autres AGE de Paris (cartel des ENS, rue d’Ulm, AGE de pharmacie, FGEL et siège national de l’UNEF, rue Soufflot) et dans les cafés. Retour sur la secrétaire du département de maths et les personnels/syndicats non-enseignants et les locaux.
19AV082/013	35’31’’	Rapports « légers » avec le personnel et les enseignants, lien avec la CGT ou le personnel (pour tirer des tracts) mais beaucoup plus de contact avec l’UNEF
19AV082/014	38’05’’	Journal de la Mino-Sciences, avec articles sur les GTU (Groupes de travail universitaire) : éducation autonome des étudiants en maths, travail en commun entre étudiants.
19AV082/015	40’40’’	Lutte contre la réforme, sur les questions matérielles : place dans les amphis, réforme de la licence (courte/longue). Rentrée 1967 : « virtuellement » majoritaires à la fac des sciences, présence au CA d’élection de la présidence (boycott des autres)
19AV082/016	44’04’’	En 1967-68, contentieux juridique contre les élections : les majos ont fait entrer des délégués de CPEM dans le CA de la corpo de sciences.
19AV082/017	45’52’’	Mai-juin 1968 : à la rentrée 1967, s’inscrit en fac d’histoire à Censier (en même temps que fin de la licence de maths).
19AV082/018	47’56’’	Mai 68 à la fac de sciences : AG de l’amphi de maths, figures nouvelles qui n’avaient pas été militants qui ont pris la tête du mouvement (en dehors des orgas : corpo, mino).

19AV082/019	50’35’’	En 1967-68, activité militante principale au sein du PCF. En mai 68 se concentre sur l’activité de sa cellule dans le 6e : début de la grève dans le grand monoprix. S’intéresse au Mai ouvrier, mais pas à l’étudiant.
		Pause
19AV082/020	53’01’’	Se marie en juillet 68 ; rentrée à Vincennes, choisie uniquement pour les études d’histoire. En 1968, obtient sa licence de maths. Pas possible de faire une équivalence des acquis à la Sorbonne (reçu par Henri Van Effenterre), mais possible à Vincennes.
19AV082/021	57’30’’	Début des cours mi-janvier 69 à Vincennes : inscrit en licence d’histoire. Que des cours TD avec un nombre limité d’étudiants par UV (pas plus de 30). « La fine fleur de l’histoire sociale » : Jean Bruhat, Jacques Droz, Pierre Sorlin, Madeleine Rebérioux, Claude Willard ; pas de souvenir de Jean-Baptiste Duroselle.
19AV082/022	59’35’’	Fondation de l’AGE de Vincennes – UNEF [dite « renouveau »]. Tensions politiques internes [au mouvement étudiant].
19AV082/023	1h01’20’’	Etudiant salarié programmeur à mi-temps. Ne reste pas à Vincennes après les cours.
19AV082/024	1h01’47’’	Encarté au secteur Vincennes de l’UEC, mais pas de participation personnelle. 3Est candidat aux élections de [1969] à Vincennes.
19AV082/025	1h03’27’’	Prend des responsabilités au sein du PC : secrétaire de section au sein de sa cellule, puis au bureau de la section « Plantes » du 14e arrondissement.
19AV082/026	1h04’17’’	Aucune activité syndicale étudiante après 1967-68. Pas de souvenir des assises [de l’UNEF dite « renouveau »].
19AV082/027	1h06’37’’	Ne reste qu’une année à Vincennes puis revient à la Sorbonne (Paris 1) en 1969-70 pour faire sa maitrise sur l’histoire du syndicalisme sous la direction de Jacques Droz (un temps professeur à Vincennes) au sein du Centre d’histoire du syndicalisme [créé par] Jean Maitron. Quelques souvenirs communs sur Vincennes.
19AV082/028	1h11’42’’	Revient sur les élections de juin 1969. Peu de souvenir de la première interrompues par les « gauchistes ». Positionnement du SNESup à Vincennes (tendance « école émancipée ») opposée à la participation sans empêcher le déroulement des élections. – Spécificité du département d’histoire.
19AV082/029	1h17’30’’	Protection des urnes, contrôle du passage pour faire en sorte que les élections aient lieu. Blocage de l’accès aux urnes par les maoïstes, dégagé par le SO de la CGT en fin d’après-midi.
19AV082/030	1h23’16’’	Vincennes très contrôlée par la police avec des patrouilles aux alentours. Le retour des militants communistes à Vincennes a été plus difficile.
19AV082/031	1h26’04’’	Se demande qui est le fondateur de l’AGEV. Se souvient de la manière dont il obtient son UV d’informatique. Revient sur la division UNEF-[US] et UNEF « renouveau ».
19AV082/032	1h28’47’’	L’année de préparation de l’agrégation, AG du groupe d’histoire entre les futurs UNEF[-US] et UNEF « renouveau » en 1970-71. Le GEH existe encore à cette époque. Les communistes sont alors majoritaires.
19AV082/033	1h31’15’’	Division au sein de l’UNEF résumée comme un affrontement entre l’UEC et les lambertistes.

19AV082/034	1h32’08’’	Scolarité à Vincennes : cours du soir pour les étudiants salariés ; passerelles entre disciplines.
19AV082/035	1h35’00’’	Enseignement de l’histoire à Vincennes : (re)mentionne des enseignants en histoire qu’il a eu et Jacues Julliard. Aucun examen terminal, juste des mini-mémoires. Explique son parcours en histoire contemporaine.
		Engagements après les études
19AV082/036	1h41’10’’	Licence en 1968-69 à Vincennes. Maitrise à la Sorbonne en 1969-70. Agrégation d’histoire en 1970-71 (préparation à l’ENS de Saint-Cloud) et arrête son travail de programmeur (vit avec les revenus de sa femme normalienne). Après 1971, professeur de lycée à Charlemagne et adhésion au SNES. Prépare sa thèse en même temps que l’enseignement. En 1975, soutenance de thèse, puis assistant sur le poste de Jean Maitron. Adhésion au SNESup.
19AV082/037	1h45’30’’	N’est pas élu aux conseils de Paris 1, mais syndicaliste actif : secrétaire de la section de Paris 1.
19AV082/038	1h47’38’’	Actif pendant le mouvement des ATOS (Administratifs, techniciens et ouvriers de service), participe aux AG : grève intersyndicale.
19AV082/039	1h52’45’’	En 1992, quitte le PC, mais continue l’engagement syndical et citoyen (président des Amis de la Commune de Paris).
	1h54’	Fin.

Synthèse Carnet de bord Gilles Boitte

- Entretien réalisé le matin du 26/01/2015 à Sevran sur enregistreur H4next (2007), par Jean-Philippe Legois. Résumé rédigé par Sophie Laborne.

Durée entretien : 3 heures (179'20")

- Contact témoin : gilles.boitte@gmail.com
  06 51 58 77 12

- Contexte : . G. Boitte connait déjà le GERME et la Cité de Rémire étudiantes et il est sensible aux problématiques du recueil de témoignage, bienveillant et disert.

. G. Boitte est en retraite de son travail de chef de service de l'expédition au Monde dans 15 jours

. L'entretien se déroule 10 jours après les événements de Charlie Hebdo (7/01/2015). Ils sont évoqués par le témoin au travers du respect ou non de la minute de silence imposé suite au décès du général de Gaulle (CNVE032/0044)

. Gille Boitte milite actuellement à Sevran aux côtés de Clémentine Autain, au sein de la mouvance "Ensemble !", 3ème composante du Front de Gauche.

- Le témoin : Gilles Boitte, né en 1958, ancien militant et responsable de l'UNEF (AGE de Reims puis Bureau national), puis de la CGT.

- Principaux thèmes évoqués et temps forts de l'entretien

Principaux sujets :

- Les foyers sociaux éducatifs des Lilas (1973-1976)
- Le militantisme étudiant à Reims (1976-1979)
- Le fonctionnement du Bureau national de l'UNEF (79-83)
- L'UNEF face aux événements de Bologne (1981)
- L'UNEF et l'arrivée de la gauche au pouvoir
- Les relations hommes / femmes dans le syndicalisme étudiant

Temps forts :

- Admiration pour Pierre Dubarcouat, René Maurice et détestation de Jean-Luc Nano
- Implication pour le droit des femmes et leur engag[t] militant
- Engagement auprès des étudiants palonais
- Emotion face à la déchéance d'Alain Savary
- Souci de mise en avant d'enseignants de droite très engagé ds leurs mission pédagogiques.
- Délitement de ses relations avec le PCF et réinvestissement politique suite au référendum de 2005.

. Passage sensible (à supprimer ou remonter)

- A la demande du témoin : Supprimer le limogeage d'A. Savary suite aux mouvement de l'école privée en 1984 (minutage : 140'50)
- Sur avis de la CNE : remontage de la séquence sur la présentation avec Nano (CNVE032/036 et /040) remontage du passage compromettant le Prof. Lemaire (CNVE032/028)

Annexe n°8. – Fiche prosopographique du corpus étudiant du *Maitron*.

ENQUETE PROSOPOGRAPHIQUE SUR LES MILITANTS ETUDIANTS, 1830-1995. CANEVAS DE FICHE BIOGRAPHIQUE, JUIN 1999).

ETAT-CIVIL, FAMILLE

Nom et prénoms :

Pseudonymes :

Date de naissance (jour, mois, année) :

Lieu de naissance (commune, ville, département ou pays étranger) :

Date de décès (jour, mois, année) :

Frère(s) et sœur(s) :

Nom et prénom des père et mère :

Premier métier connu du père :

Autre(s) métier(s) du père :

Premier métier connu de la mère :

Autre(s) métier(s) de la mère :

Situation matrimoniale des parents (au moment de la naissance) :

Militantisme des parents (politique, syndical, associatif) :

Convictions religieuses ou philosophiques des parents :

Influences revendiquées (parents, grands-parents, autres) :

FORMATION

Primaire, primaire supérieure, secondaire, professionnelle :

Type d'établissement : public ou privé ? Internat ou domicile parental ?

Type de baccalauréat : classique (A, B, C) ou moderne ?

Service militaire : si oui, durée, lieu, grade militaire, circonstances.

Plus spécifiquement, à propos des études supérieures :

Etablissement et discipline (pour le droit ou Sciences Politiques, préciser si orientation vers le privé ou le public) :

Motifs (universitaires, familiaux, politiques, liés aux circonstances) du choix géographique et disciplinaire de l'université ou de l'école :

Cursus universitaires et étapes (préciser si cursus pluriel et si réorientation(s) :

Diplômes obtenus et dates :

Plus spécifiquement, à propos de la vie étudiante :

Hébergement durant les études : famille, hôtel, autre famille, cité U ?
Obtenu comment ? Via quel réseau ? Via l'AGE ?

Avez-vous du travailler pour financer vos études ?

Avez-vous bénéficié des œuvres sociales étudiantes, des soins médicaux (MNEF, FSEF, OTU) ? Circonstances ?

Situation matrimoniale (célibataire, union libre, marié(e), …) :

Si conjoint, situation professionnelle et militantisme de celui-ci :

Si enfant(s) né(s) pendant les études, incidences sur les études :

ENGAGEMENT(S) ETUDIANT(S)

Premiers engagements (date, nature, motif, … Avant l'entrée à l'université ?) :

Choix politique(s), syndicaux, confessionnel(s) ou philosophique(s) (courant de pensée/personnalité ?) revendiqués à ce moment-là :

Appartenance au syndicalisme étudiant :
Quelle structure ? A quel niveau (national, régional, local, …) ?
Fonctions / responsabilités successives (préciser les dates) :
Présences aux congrès et prises de position :

Engagement mutualiste (MNEF, …) (préciser les dates) :
Fonctions / responsabilités successives (préciser les dates) :

Engagement(s) politique(s) (préciser les dates) :
Fonctions / responsabilités successives (préciser les dates) :

Engagement(s) associatif(s) (préciser les dates) :
Fonctions / responsabilités successives (préciser les dates) :

Candidature(s) aux élections (date, type, appartenance, suffrages, échec /succès) :
Fonctions électives successives :

Quel rôle de l'engagement étudiant dans l'orientation des études, les choix militants et les activités professionnelles ?
Liens ultérieurs conservés avec d'anciennes " connaissances " (anciens de l'UNEF, par ex.) :

PROFESSIONS

Première branche d'activité connue :

Deuxième branche d'activité connue :

Troisième branche d'activité connue :

Evolution de la situation familiale (et de la situation professionnelle et militante de cette famille) :

ENGAGEMENT(S) ULTERIEUR(S)

Localisation géographique du militantisme (départements, …) :

Engagement(s) syndica(ux) successifs (préciser les dates) :
Fonctions / responsabilités successives (préciser les dates) :

Engagement(s) politique(s) successifs (préciser les dates) :
Fonctions / responsabilités successives (préciser les dates) :

Engagement(s) associatif(s) successifs (préciser les dates) :
Fonctions / responsabilités successives (préciser les dates) :

Candidature(s) aux élections (date, type, appartenance, suffrages, échec /succès) :
Fonctions électives successives :

Présences aux congrès et prises de position :

Autres observations / Note sur les sources / " Œuvres " du militant

BULLETIN DE SOUTIEN

Nom :
Prénom :

Organisme / institution :

Raison sociale / activités :

Adresse :

Code Postal :
Ville :
Téléphone(s) :

Fax :
Courriel :

☐ Je souhaite être tenu(e) informé(e) des actions et projets du GERME dans le domaine des archives et de la mémoire.

☐ Je souhaite être tenu(e) informé(e) des activités du GERME en général.

☐ Je désire participer aux actions et projets du GERME, dans le domaine des archives et/ ou en général.

☐ Je suggère quelques idées pour développer la recherche sur les mouvements étudiants et/ ou la sauvegarde et la valorisation des archives étudiantes (texte à joindre sur papier libre)

☐ J'adhère au GERME en tant que membre actif et envoie un chèque de 16 €uros (à l'ordre du GERME).

☐ Je m'abonne aux *Cahiers trimestriels*. Je bénéficie du tarif adhérent de 9 €uros. J' envoie un chèque d'un montant total de 25 €uros (à l'ordre du GERME).

***Bulletin à renvoyer au* GERME, 42, rue Faidherbe, 75011, Paris**

De la valorisation...

Constituer, collecter, classer, connaître et faire connaître les "mémoires vives étudiantes" doit servir à enrichir le débat citoyen.
La responsabilité des chercheurs et des professionnels de la conservation est de valoriser ce patrimoine afin de le " rendre présent ", au cœur de nos préoccupations d'aujourd'hui et de nos projets pour demain.
La responsabilité des pouvoirs publics, sur le plan national, est de leur en donner les moyens. Sur le plan local, des actions de sauvegarde et/ ou de valorisation de ces mémoires étudiantes pourraient avoir un caractère exemplaire. Un partenariat avec les acteurs locaux, associations étudiantes, institutions universitaires, collectivités territoriales, DRAC et CROUS est à imaginer.

ELABORER UN GUIDE INTERNET DES SOURCES SUR LES MOUVEMENTS ETUDIANTS ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. (http://www.germe.info/guide.htm)

Visant à faciliter l'accès à l'information du chercheur, du citoyen et des acteurs du champ universitaire, il s'agit de mettre en ligne, dans leur intégralité, les inventaires des fonds d'archives sur les mouvements étudiants, et ceux sur l'enseignement supérieur – l'étude des acteurs étant, pour nous, indissociable de celle de leur milieu d'intervention. A chaque fonds est associée une fiche descriptive (coordonnées, personnes-contacts des lieux de conservation), une présentation, et du fonds, et du lieu de conservation. Un moteur de recherche permettra d'interroger l'ensemble des fonds rassemblés.

Une première version sera en ligne à partir de décembre, présentant les fonds de structures nationales déjà repérés. Les nouvelles technologies de l'information rendent ainsi possible une mise à jour régulière au fur et à mesure de l'élaboration des inventaires et du travail de repérage et de mise en ligne. Développé avec l'association " Atelier @lternet ", et un premier soutien du Ministère de l'Education Nationale, de la Direction des Archives de France et de la BDIC, ce guide sur Internet est appelé à se développer, voire à évoluer technologiquement (XML) au gré des soutiens financiers.
Tout ceci va dans le sens d'une plus grande transparence et ouverture du patrimoine documentaire.

EXPOSER LES MEMOIRES ETUDIANTES

Cette forme d'animation patrimoniale peut se faire dans des lieux bien réels comme sur Internet (http://www.germe.info).

Nous ne manquons pas de projets (autour des tracts de mai-juin 1968, expressions éphémères étudiantes, ou sur la période de l'occupation, ou encore sur l'actualité de l'aide sociale ou de la mutualité étudiante...) et sommes disponibles pour aider, voire mettre en place de telles expositions.

IMPULSER UNE REFLEXION SCIENTIFIQUE SUR CE PATRMOINE ARCHIVISTIQUE.

La diversité des fonds et des institutions concernés nécessite, en amont, une réflexion archivistique commune à tous les types d'institutions patrimoniales.

C'est pourquoi, depuis 2000, nous organisons des journées d'études "Archives et mémoires étudiantes", la première, le 23 février 2000, à la BDIC (Bibliothèque de Documentation internationale Contemporaine) de Nanterre, autour de la diversité des fonds étudiants, tant nationaux que locaux, tant publics que privés ; la seconde, le 6 juin 2001, à la CPU (Conférence des Présidents d'Universités), sur les archives associatives étudiantes et sur les archives universitaires. Les actes en seront prochainement co-édités par l'Association des Archivistes Français, la BDIC et le GERME, avec le soutien de la Direction des Archives de France.

Mémoires vives étudiantes

Pour un véritable programme de sauvegarde et de valorisation des archives sur les mouvements étudiants et l'enseignement supérieur

GERME

Groupe d' Etudes et de Recherche sur les Mouvements Etudiants

GERME, 42, rue Faidherbe,
75011, Paris.
Fax : 01.44.93.07.32.
Site Internet : http://www.germe.info
Mél : info@germe.info

Le Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Mouvements Etudiants (GERME) vise, depuis sept ans, à favoriser les recherches et publications sur ces mouvements.
Dès sa création, en plus de ces objectifs, voire à cause de ceux-ci, le GERME a souhaité contribuer à la collecte d'archives concernant ces mouvements en " veillant à ce que leur traitement et conservation soit assurée dans des lieux et institutions adaptés " et d'" établir un inventaire des sources et (de) l'actualiser " [1]. D'où ce projet " Mémoires vives étudiantes " qui vise à renforcer cette logique de conservation et de valorisation. Depuis 2000, face à l'éparpillement croissant des archives étudiantes et à la disparition régulière des anciens acteurs du mouvement étudiant, le GERME a décidé de passer à une étape supérieure, en (se) lançant (dans) le projet " mémoires vives étudiantes ", à savoir tenter d'impulser un véritable programme de sauvegarde et de valorisation des archives concernant les mouvements étudiants.

[1] **Extraits des statuts du GERME.**

La sauvegarde et la valorisation des "mémoires vives étudiantes", c'est-à-dire des sources sur les mouvements étudiants, l'enseignement supérieur et la vie étudiante, à l'instar d'autres types de patrimoines, peuvent encore être organisées de manière relativement systématique pour un mouvement étudiant encore jeune, à l'échelle historique ... Mais cela devient URGENT. L'urgence de cette opération de sauvetage est d'autant plus forte pour ce qui est de la période de sa refondation, à la Libération.

L' enjeu est de taille : nous donnerons-nous les moyens de constituer une mémoire des mouvements étudiants, propre à reconnaître la place de ceux-ci dans le passé, mais aussi dans le présent et l'avenir ? Ils ont, en tout cas, bien pris toute leur place dans l'histoire de notre XX° siècle et seront au cœur de l'évolution future de nos sociétés contemporaines.

Les traces étudiantes sont diverses : publications, archives, témoignages. Cette mémoire étudiante est d'autant plus fragile qu'au problème de la non-priorité du traitement des archives dans la plupart des mouvements sociaux, s'ajoutent, pour les mouvements étudiants, comme pour les autres mouvements de jeunesse, le caractère transitoire de leur statut social, le renouvellement relativement rapide des générations et équipes militantes...

3 types de mémoires...

... Mémoires des mouvements...

Chaque structure étudiante produit archives et mémoires, plus ou moins pérennes au gré des renouvellements militants, des scissions, déménagements et autres traumatismes archivistiques... Précarité croissante en descendant dans le niveau d'intervention...
Déjà sur le plan national, les fonds de l'UNEF, de l'UGE, de l'UNEF-US, du MARC, du MAS et de PSA ont pu être sauvegardés, mais sans éviter certains éparpillements. D'autres fonds sont à sauver, à l'instar de celui de la MNEF.
Sur le plan local, retrouver la trace de chaque AGE (Association Générale des Etudiants) s'avère encore plus difficile, à de rares exceptions près.
Ne parlons même pas des mouvements qui se sont développés après 1968, mouvements ponctuels se dotant de structures provisoires...

... Mémoires de militant(e)s...

Premier type de mémoire pouvant compléter une mémoire défaillante des mouvements : celle des militants, permettant de saisir le tempo étudiant sous un autre angle mêlant engagements associatifs, politiques, syndicaux et confessionnels.

... Mémoires des institutions universitaires ...

Les archives administratives pourraient combler les lacunes des autres types de mémoires ... si elles n'étaient pas dans un état presque aussi déplorable (tout particulièrement en France). Les archives rectorales et universitaires, relevant pourtant directement des pouvoirs publics, devraient elles-mêmes faire l'objet d'un programme de sauvegarde et de valorisation !

De la collecte...

(AIDER A LA) COLLECTE DES FONDS D'ARCHIVES.

Le premier de nos objectifs est d'aider à la sauvegarde de ces différents fonds d'archives en facilitant le dépôt dans des institutions patrimoniales adaptées, où ces archives seront classées, communiquées, valorisées.
Concernant les mouvements ponctuels, seule une politique de collecte volontariste, auprès de certains acteurs de ces mouvements, mais aussi au cours même de la mobilisation, telle que l'ont menée, par exemple, en 1968, Jean Maitron et ses étudiants, pourrait permettre, sans garantie d'exhaustivité, la conservation d'une partie de ces mémoires.

RECUEILLIR DES TEMOIGNAGES ORAUX.

Au-delà de la collecte et de la conservation des archives et publications existantes, face à une telle dispersion de la mémoire, un de nos souhaits est de constituer de nouvelles sources en recueillant des témoignages, oraux et/ ou vidéo.
Ces sources orales sont parfois les seules pouvant nous renseigner sur certains aspects des mouvements étudiants : congrès, réunions, assemblées générales, négociations, préparation de ceux-ci ne laissent pas ou peu de traces - même les Assemblées Générales et les congrès sont rarement filmés ou enregistrés ...

AIDER ET CONSEILLER

Au-delà du suivi des fonds en lien permanent avec les institutions compétentes et dépositaires, il s'agit de pouvoir conseiller les structures étudiantes actuelles pour un meilleur traitement de leur patrimoine.

Du fait de la diversité des institutions pouvant conserver de tels fonds (Archives nationales, départementales, municipales, bibliothèques universitaires, municipales ou de recherche, centres de recherches, centres associatifs), une telle démarche est, par nature, interministérielle.

BULLETIN D'ABONNEMENT/ COMMANDE

[nom et coordonnées à remplir au dos]

☐ Je désire recevoir :

…. abonnement(s) aux Cahiers trimestriels du GERME,
soit … X 13 € = ….. €

…. exemplaire(s) du Cahier spécial n°1 " Charte de Grenoble "
(52 pages),
soit … X (5,34 € + 1,22 € de frais de port) = …. €

…. exemplaire(s) du Cahier spécial n°2 " Internationales étudiantes "
(84 pages),
soit … X (7,62 € + 1,22 € de frais de port) = …. €

…. exemplaire(s) du Cahier spécial n°3 " Engagements étudiants "
(volume I, 84 pages),
soit … X (7,62 € + 1,22 € de frais de port) = …. €

…. exemplaire(s) des actes des premières journées " Archives et mémoires étudiantes ",
soit … X (13,72 € + 1,22 € de frais de port) = …. €

☐ Je désire soutenir le développement des activités et publications du GERME et verse ……. € au fonds de soutien et développement.

Annexe n°10. – Champs ajoutés à la norme ISAD(G) pour les documents AV.

Modification d'ISAD(G)/AV

Champs ajoutés :

Item Type Metadata
Objectif Identifier la nature du document que l'on traite : est-ce un son, un document audiovisuel, un texte, une images, etc. ?
Règles Sélectionner le terme correspondant à la nature de l'item, fonds, etc.
Origine du champ Ce champ se trouve dans le Dublin Core.
Destination de cette information en cas de retour à ISAD(G) Extent and Medium
Exemple Moving Images Sound

Duration
Objectif Identifier la durée de l'item.
Règles Exprimer la durée en minute et secondes. Arrondir à la seconde supérieure.

Origine du champ Ce champ se trouve dans la norme EN 15744
Destination de cette information en cas de retour à ISAD(G) Extent and Medium
Exemple 34 min 79 min 30 sec

Physical Format

Objectif Identifier le support physique de l'archive
Règles Pour chaque archive, sélectionner dans une liste contrôlée la nature du support.
Origine du champ Ce champ se trouve dans la norme PB Core.
Destination de cette information en cas de retour à ISAD(G) Extent and Medium
Exemples Nitrate Betacam SP

Creator Role

Objectif Identifier le rôle du/des créateurs/s principal/aux.
Règles

Pour chaque créateur sélectionner dans la liste le rôle qu'il a tenu dans la création de la ressource.
Origine du champ Ce champ se trouve dans la norme PB Core.
Destination de cette information en cas de retour à ISAD(G) Notes
Exemple Director Writer

Contributor

Objectif Identifier les différents contributeurs.
Règles Présenter les personnes sous la forme *Nom, Prénom*.
Origine du champ Ce champ se trouve dans la norme PB Core.
Destination de cette information en cas de retour à ISAD(G) Notes
Exemple Max Stahl Michael Nicholson

Contributor Role

Objectif Identifier les rôles des différents contributeurs via une liste contrôlée.
Règles Pour chaque contributeur, sélectionner dans la liste le rôle qu'il a tenu dans la création de la ressource.
Origine du champ Ce champ se trouve dans la norme PB Core.
Destination de cette information en cas de retour à ISAD(G) Notes
Exemple Actor Interpreter

Data Rate
Objectif Identifier le débit du média.
Règles Pour chaque archive inscrire le débit en Kb/s ou Mb/s.
Exemples 512 kb/s 1 Mb/s

Digital Format
Objectif Identifier le format numérique du document.

Règles Pour chaque archive, sélectionner dans une liste contrôlée le format du fichier numérique.
Exemples Avi MP4

Conclusion

Il y aurait la possibilité, voire la tentation, de faire des modifications plus importantes, mais il y a surtout une volonté de notre part de conserver pour ce projet l'esprit de la norme ISAD(G).

Ces modifications ont été suggérées avec l'espoir que ces évolutions retranscrites dans un masque de saisie (template) AtoM puissent servir à un maximum de centres audiovisuels dans le monde. Cependant, le travail a été effectué en considérant notre situation particulière et celle des centres avec lesquelles nous travaillons. Nous aurions également pu utiliser une norme de description spécialisée dans l'audiovisuel afin de développer ce nouveau template, mais il nous a paru important de conserver la base de la norme ISAD(G). En effet, l'aspect universel de la norme permet aux centres de pouvoir décrire simplement tous leurs documents, tandis que les champs plus spécifiques ajoutés par nos soins leur permettront de préciser les aspects techniques liés à l'audiovisuel.

De plus ISAD(G) est l'une des rare norme de description à proposer une structuration hiérarchique au sein d'un ensemble documentaire. Le fait de pouvoir décrire plusieurs niveaux d'un même ensemble (fonds, sous-fonds, item, etc.) est une richesse intéressante des descriptions permises par ISAD(G).

Le résultat obtenu reflète donc cette volonté d'équilibre entre l'évolution vers les besoins spécifiques de l'audiovisuel et le respect de la norme ISAD(G).

Annexe n°11. – Témoignage de Ramzi Tadros dans l'inventaire des Archives nationales, « Histoire et mémoire de l'immigration, mobilisation et lutte pour l'égalité, 1968-1988 », campagne d'archives orales collectées par Génériques, répertoire numérique 20160153/1-20160153/30, Tifenn, Hamonic (Génériques), 2015, p. 15-19.

20160153/2

Entretien de Ramzi Tadros

mardi 11 juin 2013

1955-2013

Principaux sujets évoqués :

- Sa jeunesse de l'Egypte à l'Algérie
- Ses études en France et son implication au sein de l'Union nationale de la jeunesse algérienne
- Son implication dans les questions liées à la Palestine et au Liban
- La Maison de l'étranger
- Radio Gazelle
- La marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983
- Son militantisme contre le racisme et le Front national
- Le CIDIM

Temps forts de l'entretien :

Son implication à la Maison de l'étranger et Radio Gazelle

Apports ou intérêt historique de l'entretien :

La participation et le regard de cet «étranger des étrangers» sur l'immigration dans le Sud-est de France.

Historique du producteur

Ramzi Tadros est né au Caire (Egypte) en 1955. Au milieu des années 1970, après avoir passé cinq ans à Alger, il part en France pour faire ses études Aix-en-Provence. A l'université, il milite pour le droit aux études, en lien avec la situation internationale et la guerre au Liban. En juillet 1983, il devient bibliothécaire à la Maison de l'étranger de Marseille, et rejoint l'année suivante l'équipe de Radio Gazelle comme adhérent, puis membre du conseil d'administration, et animateur. Après la fermeture de la Maison de l'étranger, Ramzi Tadros rejoint le Centre d'information et de documentation sur l'immigration et le Maghreb (CIDIM). Au moment de l'entretien, Ramzi Tadros est co-directeur de l'association Approches Cultures et Territoires (ACT).

Importance matérielle et support

Durée de l'entretien : 01:25:06

Modalités d'entrée

Entretien réalisé par Abderahmen Moumen le 11 juin 2013 au siège de l'association Génériques.

Termes d'indexation

Tadros, Ramzi; Algérie

Fiche chrono-thématique rédigée par Tifenn Hamonic.

Enfance, jeunesse et origines familiales

1955 - 1976

Ramzi Tadros présente ses origines familiales, son enfance en Egypte. Puis, il décrit sa première expérience migratoire avec son départ pour l'Algérie. Il évoque son expérience algérienne dans le contexte politique de l'époque.

Importance matérielle et support
00:00:15:08-00:04:43:23

Termes d'indexation
Le Caire (Egypte); Alger (Algérie); Constantine (Algérie)

L'arrivée en France

1976- [1980]

Ramzi Tadros raconte les circonstances de sa venue en France, son arrivée à Aix-en-Provence et ses premiers contacts avec les militants français et immigrés. Il s'intéresse notamment aux questions liées à l'éducation et au contexte international.

Importance matérielle et support
00:04:43:23-00:10:41:23

Termes d'indexation
Egypte; Algérie; Liban

Son engagement pour la Palestine et le Liban

1976- [1980]

Ramzi Tadros s'est engagé pour la Palestine et le Liban. Il explique en quoi consistait sa lutte et comment, dans ce cadre, il cotoie les travailleurs immigrés et découvre leur conditions de vie. Il évoque aussi les organismes qui étaient mobilisés autour de ces questions.

Importance matérielle et support
00:10:41:23-00:17:41:23

Termes d'indexation
Liban; Chili; Maghreb; Afrique subsaharienne

Les lieux de l'immigration à Aix-en-Provence et Marseille

1976- [1980]

Ramzi Tadros livre sa perception de l'immigration à Aix-en-Provence et Marseille à la fin des années 1970. Il cite les lieux de vie et de sociabilité des immigrés et leur condition de vie.

Importance matérielle et support
00:17:41:23-00:23:30:23

Ses études

1976- [1980]

Ala fin des années 1970, Ramzi Tadros est encore étudiant, il décrit ce statut et explique les raisons pour lesquelles il a voulu étudier l'histoire à l'université, ses réactions face aux enseignements reçus.

Importance matérielle et support
00:23:30:23-00:27:58:23

La Maison de l'étranger

1983-1987

Ramzi Tadros intègre la Maison de l'étranger en tant que bibliothécaire adjoint en 1983: il décrit ses activités au sein de cette structure. Il évoque le contexte particulier de l'année 1983 avec la Marche pour

l'égalité et contre le racisme. Il revient par la suite sur les évolutions de la Maison de l'étranger dans ses statuts et ses fonctions.

Importance matérielle et support
00:27:58:23-00:36:42:23

Radio Gazelle

1983-1995

Ramzi Tadros parle de Radio Gazelle, de sa création, de son fonctionnement, des fonctions qu'il y a occupé et des émissions qu'il a animé. Il explique également les évolutions qu'a connu cette radio et pourquoi il a souhaité quitter cette structure.

Importance matérielle et support
00:36:42:23-00:53:15:23

Termes d'indexation
Afrique subsaharienne; Merabti, Saïd; Maghreb; Liban; Boukenouche, Saïd; Rézigat, Rahim

La Marche pour l'égalité et contre le racisme (1983)

1983-1984

Ramzi Tadros livre un regard historique sur cet événement et ses conséquences. Il évoque la dynamique locale marseillaise, les liens entre la Marche et Radio Gazelle (Marseille, Bouches-du-Rhône, France), puis il élargit la question et établit des liens entre le militantisme pour la Palestine et celui pour les droits des immigrés en France.

Importance matérielle et support
00:53:15:23-01:01:35:23

Termes d'indexation
Tunisie; Maroc

Mouvement des femmes maghrébines

1983

Ramzi Tadros évoque brièvement l'Association des femmes maghrébines en action.

Importance matérielle et support
01:01:35:23-01:02:37:23

Termes d'indexation
Benchenni, Yamina

Militantisme contre le FN

1983-1988

Ramzi Tadros a milité contre la montée du racisme et du Front national (FN). Il a été au cœur de la réflexion autour de ces questions. Il relate les manifestions du FN, les contre-manifestations des anti-racistes, les violences policières et la tension qu'il percevait alors à Marseille.

Importance matérielle et support
01:02:37:23-01:10:19:23

Termes d'indexation
Deferre, Gaston

Le CIDIM

1988-2005

Ramzi Tadros raconte son parcours suite à la fermeture de la Maison de l'étranger en 1988 : à la Bibliothéque universitaire d'Aix-en-Provence, à l'Espace d'accueil des étrangers, au Centre d'information et de documentation sur l'immigration et le Maghreb (CIDIM), et enfin à Approches cultures et territoires. Il revient plus particulièrement sur le CIDIM, sur les activités du centre et son expérience personnelle qui lui permet de renouer avec les questions concernant l'immigration.

Importance matérielle et support
01:10:19:23-01:16:27:23

Famille
Ramzi Tadros évoque son mariage et la famille de sa femme, les questions d'enracinement et de transmission.

Importance matérielle et support
01:16:27:23-01:19:29:23

Termes d'indexation
Algérie

Regard sur l'immigration des 40 dernières années

2013

Ramzi Tadros donne son regard sur l'évolution de ces 40 dernières années d'immigration: sa conviction profonde est que l'histoire de l'humanité est impossible sans les apports et échanges de l'immigration et le déplacements des savoirs.

Importance matérielle et support
01:19:29:23-01:23:14:23

Termes d'indexation
Paris (France)

20160153/3
Entretien Driss El Yazami

lundi 10 juin 2013
1967-2013

Principales thématiques abordées

- Implication dans les Comités Palestine Aix-en-Provence
- Le MTA
- Le MOAF
- La grève générale de 1973
- Les grèves de la faim pour les papiers dans le sud de la France 1972-1973 et 1974
- Les liens entre le MTA, les mouvements d'extrême gauche et les syndicats
- La fin du MTA et la reconversion de ses membres

Table des sigles et acronymes

AAQ	Association des archivistes québécois
AAUNEF	Association des anciens de l'UNEF
ACES	Association corporative des étudiants en sciences
AFAS	Association française des archives sonores
AFGEN	Association fédérative des groupes d'études de Nanterre
AFGES	Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg
AGE	Association générale des étudiants
AGEDESEP	Association générale des étudiants en droit et sciences économiques de Paris
AHEF	Association pour l'histoire de l'électricité en France
AISO	Association italienne d'histoire orale
AMR	Alliance marxiste révolutionnaire
ARCUN	Association des résidents de la cité universitaire de Nanterre
AURORE	Réseau, puis section des services d'archives des universités, rectorats, organismes de recherche et (mouvements) étudiants
AUTC	*Auckland University Tramping Club*
BAPU	Bureau d'aide psychologique universitaire
BBC	*British Broadcasting Corporation*
BDIC	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, devenue La Contemporaine
BnF	Bibliothèque nationale de France
BUS	Bureau universitaire de statistiques
CAARME	Centre d'animation, d'archives et de recherches sur les mouvements étudiants (mission de préfiguration rémoise pour, puis vers la Cité des mémoires étudiantes)
CAL	Comités d'Action Lycéens
CCP	Commission consultative paritaire (faculté des sciences de Paris, mai-juin 1968)
CDJC	Centre de documentation juive contemporaine
CERAPS	Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (Lille)
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT	Confédération générale du travail
CH2GM	Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale
CHEFF	Comité pour l'histoire économique et financière de la France

CHOLF	Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France
CHMEN	Comité d'histoire du ministère de l'Éducation nationale
CHS	Centre d'histoire sociale (Paris 1, créé, en 1966, par Jean Maitron sous le nom de Centre d'histoire du syndicalisme)
CHU	Centre hospitalier universitaire
CLEOP	Comité de liaison étudiants – ouvriers – paysans
CLER	Comité de liaison des étudiants révolutionnaires
CLERU	Comité de liaison des étudiants pour la rénovation universitaire
CLOUS	Centre local des œuvres universitaires et scolaires
CNAHES	Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée
CNE	Coordination nationale étudiante
CNOUS	Centre national des œuvres universitaires et scolaires
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CODHOS	COllectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale
CORDES	Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement des enquêtes de sciences sociales
CPE	Contrat première embauche
CPU	Conférence des présidents d'universités, devenue France universités
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
DAF	Direction des Archives de France
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESU	Étudiants du PSU
FAGE	Fédération des associations générales étudiantes
FEN	Fédération de l'Éducation nationale
FER	Fédération des étudiants révolutionnaires
FGEL	Fédération des groupes d'études de lettres, UNEF-Sorbonne
FGER	Fédération générale des étudiants de Reims (FNEF)
FMA	Féminin masculin avenir
FNEF	Fédération nationale des étudiants de France
FNTU	Fédération nationale du théâtre universitaire
FO	Force Ouvrière
GE	Groupe d'études (au sein de l'UNEF, à la FGEL ou à l'AFGEN par exemple)

GEC	Groupe des étudiants du Cours Léopold (Nancy)
GED	Grand équipement documentaire (du Campus Condorcet), devenu L'Humathèque
GEFHA	Groupe d'études - histoire de la formation des adultes
GEH	Groupe des étudiants en histoire
GERME	Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants
GLM	Groupe de lettre modernes
GTU	Groupe de travail universitaire
ICA	Conseil international des archives
ICEM	Institut coopératif de l'École moderne-pédagogie Freinet
IDHEC	Institut des hautes études cinématographiques
IFHS	Institut français d'histoire sociale
IHTP	Institut d'histoire du temps présent
IMEC	Institut Mémoire de l'édition contemporaine
INA	Institut national de l'audiovisuel
IRA	*Irish Republican Army*
IRIS	Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (EHESS)
ISAD-G	*International Standard Archival Description-General*
ISDIAH	*International Standard for Describing Institutions with Archival Holdings*
IUT	Institut universitaire de technologie
JEC	Jeunesse étudiante chrétienne
JECI	Jeunesse étudiante catholique internationale
JCR	Jeunesse communiste révolutionnaire
LEA	Liaison des étudiants anarchistes
LRU	Libertés et responsabilités des universités
MAU	Mouvement d'action universitaire
MLF	Mouvement de libération des femmes
MMSH	Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
MNEF	Mutuelle nationale des étudiants de France
NICRA	*Northern Ireland Civil Rights Association*
NUCMC	*National Union Catalog of Manuscript Collections*
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCI	Organisation communiste internationaliste
OHA	*Oral History Association*

ONAC	Office national des anciens combattants
OTU	Office du tourisme universitaire
PAJEP	Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire
PC(F)	Parti communiste (français)
PD	*People's democracy*
PICRI	Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (région Ile-de-France)
PSU	Parti socialiste unifié
QUB	*Quenn's university of Belfast*
RiC	*Records in Context*
SAA	*Society of American Archivists*
SDF	Sans domicile fixe
SHAA	Service historique de l'Armée de l'Air
SHD	Service historique de la Défense
SHE	Service d'histoire de l'éducation
SIAF	Service interministériel des Archives de France
SNESup	Syndicat national de l'enseignement supérieur
TEMOS	Temps, Mondes, Sociétés (Angers)
TGIR	Très grande infrastructure de recherche
UCFml	Union des communistes de France marxiste-léniniste
UEC	Union des étudiants communistes
UER	Unité d'enseignement et de recherche
UGE	Union des grandes écoles
UIE	Union internationale des étudiants
UJC-ml	Union des Jeunesses Communistes – marxistes-léninistes
UNEF	Union nationale des étudiants de France
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UPOND	Université Paris Ouest Nanterre La Défense
URCA	Université de Reims - Champagne-Ardenne
VLR	Vive la Révolution

Table des figures

Figure n°1. – Schéma du travail de mémoire comme révolution documentaire permanente. 27

Figure n°2. - Évolution du nombre d'articles mentionnant « archives sonores », 'histoire orale » et « archives orales » dans *La Gazette des Archives*, de 1966 à 2017. 41

Figure n°3. – Autres schémas du travail de mémoire aux axes horizontaux communs. 95

Figure n°4. – Schémas du travail de mémoire aux axes verticaux communs. 96

Figure n°5. – Autres schémas du travail de mémoire désaxé ou aux axes verticaux parallèles. 96

Figure n°6. – Schéma des cercles concentriques mémoriels. 102

Figures n°7 et 8. – Photographies (de l'auteur) de l'exposition sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, 19 juillet 2018. 119

Figure n°9. – « Visite subjective » de l'exposition des Archives nationales « par Alain Krivine ». 120

Figure n°10. – Carte de la France des années 1968, avec les villes évoquées dans les différentes campagnes étudiées. 127

Figure n° 11. – Carte de l'Irlande du Nord. 137

Figure n° 12. – Carte de l'Italie, avec les villes citées soulignées. 140

Figures n° 13 et 14. – Évolution de la place de l'Ulster dans la mémoire collective européenne de 68, avant et après l'accord de 1998 (d'après C. Reynolds). 150

Figure n° 15. – Cartographie franco-irlandaise des deux régimes de mémorialité des années 1968. 150

Figure n°16. – Cartographie italienne des deux régimes de mémorialité des années 1968. 162

Figure n° 17. – Premières images du film *Non fu per caso* sur *Vimeo*. 162

Figures n°18 à 21. – Exemples d'images et de documents utilisés dans le film. 163

Figures n°22 et 23. – Les deux principaux animateurs du mouvement … et témoins. 163

Figures n°24 et 25. – Les deux femmes apparaissant dans le film, mais pas dans l'enquête. 164

Figures n°26 et 27. – Titre et fin de l'avertissement du film *Les filles de Mai*. 165

Figures n°28 et 29. – Deux nanterroises : Henriette Asséo et Anne Querrien. 165

Figures n°30 et 31. – Deux féministes : Jacqueline Feldman et Geneviève Fraisse. 167

Figure n°32. – Tableau typologique des campagnes étudiées. 168-169

Figure n°33. – Rose des vents narratifs du travail de mémoire. 169

Figure n°34. – Organigramme de l'AGE de Dijon tiré du mémoire de Marianne Mugnier 175

Figure n°35. – Configuration rémoise dite de la courroie de transmission contrariée. 179

Figure n°36. – Configuration sorbonnarde dite du cœur vaillant et siamois. 189

Figure n°37. – Configuration nanterroise dite du trèfle. 197

Figure n°38. – Plan du quartier latin (Paris) en mai 1968. 231

Figures n°39 et 40. – Plans de la FGEL « en Sorbonne » (*Mémento de l'étudiant*, 1962) et de la Sorbonne occupée (*Le Mouvement social*, 1968), page suivante. 232-233

Figure n°41. – Cartographie française des deux régimes de mémorialité des années 1968 et des mises en récit potentielles. 255

Figure n°42. – Photographie de Rémi Hess devant la banderole du comité de grève de la faculté des sciences de Reims publiée sur le site de *France Bleu*. 256

Figure n°43. – Fiche-type par témoignage. 277

Figure n°44. – Rapporteur d'angle 360° de l'archivistique d'intervention couvrant le spectre des 4C. 278

Figure n°45. – Architecture du premier portail *Studens* (.info). 280

Figure n°46. –Sélection du masque de saisie ISAD(G)/AV. 281

Figure n°47. – Exemple de témoignage mis en ligne dans www.studens.info : François Borella. .283

Figures n°48 et 49. – Une du journal de l'AGER (juin 1968) et photo d'Alain Gesgon. 288

Figure n°50. – Photo d'Isabelle Saint-Saëns, Sophie Bouchet-Petersen et Alain Lenfant. 290

Figure n°51. – Rapporteur d'angle 360° de l'archivistique d'intervention couvrant le spectre potentiel de la valorisation. 297

Figure n°52. – Affiche du colloque des 2, 3 et 4 mai 2018. 298

Figures n°53 à 56. – Panneau-titre de l'expo sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Paris, premier projet et version définitive ; vues générales, dont une en visite guidée. 300

Figures n°57 à 59. – Entrées dans le MuséoCube des mémoires étudiantes, la « chapelle des espaces » du GEC de Nancy et la « chapelle des temps » de la Sorbonne. 301-302

Figure n°60. – Exposition « Voices of 68 » (Belfast). 302

Figures n°61 à 63. – Vues « immersives » de la cour de la Sorbonne occupée de mai-juin 1968, de la chapelle vers la cour. 303

Figures n°64 et 65. – Vues « immersives » de la cour de la Sorbonne occupée de mai-juin 1968 avec « le » piano. 304

Figures n°66 et 67. – Affiches de 68 détournées par et pour la Cité des mémoires étudiantes, 2018. 305

Figures n°68 à 70. – Recto et verso du flyer de la pièce montée au Local, photographies de la représentation suivie d'un débat, 2018. 306-307

Figures n°71 à 72. – Photographie (de l'auteur) du chœur de l'émigration italienne (3 mai 2018) et flyer de La Maggese pour les deux représentations de *Du plomb dans l'aile*. 307-308

Figures n°73 à 75. – Premier visuel de l'émission à partir d'une photographie de la manifestation du 9 novembre 1967 et visuels des *podcasts* des émissions sur le 22 Mars et l'Irlande du Nord. 310

Figures n°76 et 77. – Plaque du 11 novembre 1946 dans la crypte de la Sorbonne et pièce dans le MuséoCube des mémoires étudiantes avec positionnement des puces « documentaires ». 317

Figures n°78 et 79. – Couvertures et planche extraites de la bande dessinée de Jeanne Puchol et Laurent Frédéric Bollée *Contrecoups* (Casterman, 2016 et 2022, 204 p.). 320

Figure n°80. – Rose des vents narratifs, rapporteur d'intervention archivistique, principes d'action et régimes de mémorialité. 325

Table des matières

Introduction **7**
Cadres de réflexion archivistique 11
Histoire et mémoires critiques 13
Une problématique à rebondissements multiples 17
Conventions **23**

Chapitre I. - Questions de définitions, état de l'art et division scientifique du travail de mémoire **25**
I.1. Le rôle social de l'archiviste et les archives orales 28
I.1.a. La mise en archives et « l'archiviste comme conteur » 29
I.1.b. Archives orales : provoquées ? Des archives comme les autres ? Historique et problèmes 39
I.2. La fabrique du récit scientifique : sciences sociales, archives et histoire orales 53
I.2.a. Une mise en récit dont la discipline historienne n'a pas le monopole 53
I.2.b. Histoire d'intervention et dialogue avec les témoins 59
I.3. Une co-construction et / ou une co-production avec les témoins ? 76
I.3.a. Le témoin, simple auteur·e ? 76
I.3.b. Archives de soi et « archives des nous » : quels « collectifs invisibles » ? 82
I.3.c. Une co-production … asymétrique ? 89

Chapitre II. - Cartographie, archéologie et typologie de campagnes : périodisation des régimes de mémorialité d'un périmètre de recherche **99**
II.1. D'une commémoration de 68 à l'autre, d'un régime de mémorialité à l'autre 102
II.1.a. 20-30 ans après : l'ouverture du carcan générationnel et culturaliste 103
II.1.b. 40-50 ans : un régime de mémorialité d'institutionnalisation et officialisation croissantes 109
II.1.c. Archives d'en bas, commémoration d'en haut et triangulation verticale 115
II.2. Deux campagnes, vingt ans après 123
II.2.a. La campagne en amont et en aval du livre *Génération* 123
II.2.b. Une campagne dans six pays coordonnée par Ronald Fraser 130
II.3. Trois campagnes, encore vingt ans après 141
II.3.a. Une campagne de chercheur·es : *Around 1968* 142
II.3.b. Une campagne d'archivistes ? *La memoria dell'Universita* de Trente 151
II.3.c. Des campagnes de documentaristes ? Documentarchivistes ? 162

Chapitre III. - Étude de cas : la campagne de la Cité des mémoires étudiantes sur les années 1968 **171**
III.1. Les cercles concentriques mémoriels du témoin. 172
III.1.a. Reims ou une AGE comme les autres ? Une articulation mécanique des collectifs étudiants ? 173

III.1.b. La Sorbonne-lettres ou les multiples facettes des études littéraires de masse : des collectifs, un cœur vaillant. ... 180
III.1.c. Nanterre ou « l'irruption au sommet » : des collectifs étudiants comme cercles dynamiques. . 190
III.2. « Au-delà des petits faits vrais » : l'informel ... 203
III.2.a. De la pédagogie dans l'enseignement supérieur ... 203
III.2.b. Des répertoires d'action collective, en général ... 213
III.2.c. Du dialogue étudiants-ouvriers en particulier ... 222
III.3. Temporalités des témoins, collecteur·es et collectes : références au passé, régimes de mémorialités et commémorations ... 234
III.3.a. D'une commémoration à l'autre, d'un régime de mémorialité à l'autre ... 236
III.3.b. « Usages politiques du passé » et références au passé ... 246

IV. Recherche-action : vers une archivistique d'intervention ... 259
IV.1. Les fabriques de la mémoire : améliorer le dispositif d'intervention ... 263
IV.1.a. Retour réflexif sur la Cité des mémoires étudiantes et ses préfigurations ... 263
IV.1.b. Centre d'archives ou de recherche ? Des archives pour la recherche ... 274
IV.1.c. Favoriser, faciliter le partage ... 277
IV.2. La fabrique des mémoires : renforcer la documentalité pour la recherche ... 284
IV.2.a. Déconstruire-reconstruire les collectifs de production militante ... 284
IV.2.b. De la nécessité (et de la difficulté) de mobiliser et croiser d'autres types d'archives ... 288
IV.2.c. De l'art de la relance en fonction des cercles concentriques mémoriels et des régimes de mémorialité ... 290
IV.3. « Remue-mémoires » : renforcer les cercles vertueux collectes / valorisations ... 296
IV.3.a. Palette des remue-mémoires : revue générale ... 296
IV.3.b. « Instructions » pour une archivistique d'intervention en phase de commémoration : quelques éléments ... 313

Conclusion ... 327
Pour une fabrique archivistique des mémoires ... 329
Pour une interopérabilité des acteurs du travail de mémoire, pour un dialogue pluridisciplinaire fructueux ... 335

Sources ... 339
Bibliographie ... 341
Annexe n°1. - Tableau comparatif des témoins apparaissant dans le livre et/ou la série télévisée *Génération*. ... **371**
Annexe n°2. – Brève chronologie du 68 nord-irlandais. ... **373**
Annexe n°3. – Repères chronologiques sur l'Italie des années 1968. ... **374**
Annexe n°4. – Fiche chrono-thématique de Marco Boato issue de la thèse de Filippo Mura, *Le memorie dell'Università […]. Materiali per una storia orale*. ... **375**
Annexe n°5. - Tableau récapitulatif des témoignages oraux individuels recueillis par la Cité des mémoires étudiantes, 2001-2022. ... **383**

Annexe n°6. - Résumés analytiques détaillés du sous-corpus sorbonnard, 2001-2021. ..... **389**
Annexe n°7. - Carnet de campagne de la Cité des mémoires étudiantes **445**
Annexe n°8. – Fiche prosopographique du corpus étudiant du *Maitron*. **446**
Annexe n°9. – Programme de sauvegarde et de valorisation des archives étudiantes. **448**
Annexe n°10. – Champs ajoutés à la norme ISAD(G) pour les documents AV. **450**
Annexe n°11. – Témoignage de Ramzi Tadros dans l'inventaire des Archives nationales **455**

Table des sigles et acronymes **459**
Table des figures **463**
Table des matières **465**

Titre : Les archives orales à l'épreuve de l'histoire et des mémoires des contestations étudiantes des années 1968...

Mots clés : archives orales, histoire orale, régime de mémorialité, commémoration, archivistique d'intervention, recherche-action

Résumé : Partant du truisme que ces « archives » sont souvent qualifiées de « provoquées », nous nous sommes demandé si elles ne sont pas plutôt co-construites par les enquêteurs et les enquêtés ou, plus exactement, par les témoins et les témoignaires. Ceci nous a amené à nous interroger sur la place et le rôle de tout·e archiviste dans le travail de mémoire, mais aussi de tout·e chercheur·e, de tout·e témoin ? Cela nous a fait rebondir sur une autre question : comment compter, conter archivistiquement ?.
Nous avons tenté d'y répondre à partir de la période et des terrains choisis, c'est-à-dire les contestations estudiantines des années 1968. Nous avons comparé les contextes de production, les « régime(s) de mémorialité » et les mises en récit de différentes campagnes de collecte de témoignages oraux portant pleinement ou partiellement sur les contestations étudiantes des années 1968, en France et à l'étranger, mais aussi de la « campagne de campagnes » de la Cité des mémoires étudiantes à laquelle je participe dès son lancement. Dans un dernier chapitre, nous avons expérimenté une démarche de recherche-action dans le champ de l'archivistique et dans la perspective d'une archivistique d'intervention afin de dessiner plusieurs cercles vertueux collectes / valorisations / restitutions, spirales que nous appelons des « remue-mémoires ».

Title : Oral archives put to the test of history and memories put to the test of the history and memories of the 1968 student protests..... .....

Keywords : oral archives, oral history, regime of memoriality, commemoration, interventional archival science, research-action

Abstract : Starting from the commonplace knowledge that "archives" are often qualified as "provoked", we asked if they were not rather co-constructed by the investigators and the respondents or, more precisely, by the witnesses and the testimonies. This led us to question the place and the role of any archivist in memory work, but also of any researcher and of any witness. This led us to another question: how to tell, how to count and how to recount, relate and narrate archivally?
We sought an answer with fieldwork from the chosen period, the 1968 student protests. Here, we compared the contexts of production, the "regime(s) of memoriality" and the accounts of various campaigns to collect oral testimonies relating fully or partially to the student protests of 1968 in France and abroad. We also used the "campaign of campaigns" created by the *Cité des mémoires étudiantes* (*City of student memories*) in which I participated from its launch. In the final chapter, we experiment with a research-action project in the perspective of interventional archival science. Here, we seek to draw several virtuous circles for collection / valuation / restitution, spirals that we call "memories-mix".